UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04050 6388

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDS
TRANSF
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lesdouleursdelav00post

VIII
12184

LES

DOULEURS DE LA VIE

LA MORT — LE PURGATOIRE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LES

DOULEURS DE LA VIE

LA MORT, LE PURGATOIRE

ESPÉRANCE ET CONSOLATION

PAR V. POSTEL

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ,
CHANOINE ET VICAIRE GÉNÉRAL D'ALGER, CHANOINE HONORAIRE DE NANCY
DOCTEUR EN THÉOLOGIE, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

> Convertam luctum eorum in gaudium, et consolabor eos, et lætificabo a dolore suo.
>
> *Jerem.*, XXXI, 13.

avec approbations du Cardinal BOURRET, évêque de Rodez et de Mgr l'Évêque de Nice

Troisième édition

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSO

TRANSFERRED

PARIS
RENÉ HATON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
35, RUE BONAPARTE, 35

Tous droits réservés.

PROPERTY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

APPROBATIONS

Nous recommandons d'une manière toute particulière la nouvelle édition de l'ouvrage intitulé Les Douleurs de la vie, la Mort, le Purgatoire, *Espérance et consolation.*

C'est un travail sérieux, que l'on ne peut lire qu'avec profit. L'auteur, Mgr Postel, n'est pas un inconnu pour les âmes pieuses; elles savent combien ses livres font de bien à l'esprit et au cœur.

† Mathieu-Victor, évêque de Nice.

Nice, *le* 31 *juillet* 1884.

« Vous ne pouvez rien faire de meilleur ni de plus utile que de faire réimprimer votre livre intitulé Les Douleurs de la vie, la Mort, le Purgatoire.

« Ce sont trois choses qui se suivent, se complètent, et sont souvent, hélas! les conséquences l'une de l'autre. Les Douleurs mal portées rendent la Mort pénible et appellent l'Expiation plus redoutable.

« La lecture que vous proposez dans cet ouvrage est à la fois instructive et réconfortante. Instructive : vous donnez en effet tous les principes de la doctrine, et vous éclaircissez bien un sujet assez embarrassé, quelquefois, dans les auteurs qui en ont traité. Réconfortante : vous donnez en effet du courage et de l'espérance à ceux qui en manquent; et c'est hélas! le grand nombre.

« Rien n'est sombre et lugubre comme notre siècle. Tout le monde veut rire et jouir, et tout le monde pleure. On crie partout qu'il n'y a pas de Dieu, et tout le monde succombe sous la terreur de son nom. On ne veut plus d'immortalité, et c'est la soif permanente et inextinguible de l'humanité.

« Vous avez souffert, on le voit en vous lisant. Il n'y a, d'ailleurs, que les âmes marquées du sceau de la douleur pour faire ces livres-là. Vous devez aussi avoir beaucoup de lecteurs, car vous touchez à un sujet qui est celui de presque tous.

« Publiez donc à nouveau ce précieux livre, et vous aurez rendu un nouveau service à l'Église, et apporté à vos frères une lumière de plus et une nouvelle consolation. »

Votre bien dévoué en N.-S.,

† Ernest, *Évêque de Rodez et de Vabres*

Rodez, le 25 septembre 1884.

AVERTISSEMENT.

La douleur, la mort, l'expiation de l'autre vie : sujets toujours pressants, dont il est impossible de détourner sa pensée, et qui portent avec eux, au point de vue de la nature, une lugubre tristesse.

Nous venons cependant les considérer ici par le côté de consolation et d'espérance qu'y découvre la foi, et qui certainement est plus vrai que le premier. On se laisse effrayer aux apparences, là où Dieu veut surtout qu'on mette en lui une confiance filiale, là où il a caché des trésors de miséricorde et de divine tendresse. Nous devrions aimer la souffrance, désirer la mort, aspirer au moment où nous paraîtrons devant un juge qui est plus père encore que juge, et qui veut être lui-même, selon l'expression de l'Écriture, *notre magnifique récompense* (Gen. xv, 1). C'est ce que l'Auteur s'est efforcé de rappeler dans ces pages, et de montrer autant par des faits que par des considérations spéculatives.

En ce qui touche le Purgatoire, il a eu l'intention d'en faire un traité complet. Nous ne pensons pas qu'il en existe en notre langue d'aussi étendu, embrassant

le sujet sous autant d'aspects. Nous attachant particulièrement à Bellarmin, dont la doctrine est sûre, nous n'avons rien voulu avancer qui ne fût justifié par les indications très exactes des sources, comme il l'a fait lui-même. On remarquera avec quelle précision rigoureuse nous tenons à citer en tout, pensées ou traits historiques, les autorités et les témoignages. Il est impossible d'être trop précis en ces matières.

Cette édition a été revue, et améliorée en plus d'un point. Les lettres touchantes que nous avons reçues d'âmes affligées, reconnaissantes de la consolation que ces lignes leur ont apportée, sont pour nous la plus douce des récompenses.

LES

DOULEURS DE LA VIE.

LIVRE PREMIER.

CONSOLATION DANS LA DOULEUR.

CHAPITRE PREMIER.

Que cette vie est remplie de misères.

Le grand modèle de la patience ici-bas, Job, qui avait vu toutes les extrémités de l'existence humaine, s'écriait, au milieu de ses douleurs : « Oui, l'homme né de la femme » ne vit que peu de temps, et il est rempli d'une infinité » de misères. Comme la fleur, il paraît, il est foulé aux » pieds; il disparaît comme l'ombre, et jamais il ne peut » rester dans le même état[1]. » Et c'est à bon droit qu'un écrivain moderne a dit : « Le cri universel de l'humanité, c'est un sanglot; et quand une langue est riche, c'est en expressions de douleur. » Nous aurons beau nous débattre,

1. *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. Qui quasi flos egreditur, et conteritur, et fugit velut umbra, et nunquàm in eodem statu permanet.* XIV, 1.

nous ne changerons point ces conditions que Dieu nous a faites. Notre type c'est Jésus présenté aux Juifs par Pilate du haut du prétoire : il est couvert de sang, couronné d'épines, déchiré dans tous ses membres : « Voilà l'homme, *Ecce homo!* » dit le gouverneur romain : il ne savait pas si bien dire. Tel est l'homme durant son pèlerinage sur la terre; c'est nous, nous tous, et sans exception.

Ni la splendeur des positions, ni l'éclat du nom, ni les hauteurs du pouvoir, ni la santé, ni les richesses, ni quoi que ce soit, n'y font : « L'homme est rempli d'une infinité de misères ». Elles se succèdent sans presque d'interruption, naissent les unes des autres. Parcourez tous les pays, interrogez dans toutes les langues, scrutez tous les états : vous ne trouverez personne qui ne se plaigne. Un immense vide est en toute âme, et l'affliction travaille incessamment à le remplir. Le poète peut ici être entendu comme le moraliste : — « Semblable à un miroir brisé, qui se ré-
» pète dans tous ses fragments et reproduit mille fois la
» même image, le cœur qu'ont déchiré les coups du sort
» nourrit longtemps encore toutes ses douleurs. Calme,
» glacé, tourmenté par les insomnies, il se flétrit insensi-
» blement sans se plaindre : car il n'est point de parole
» pour exprimer ce qu'il éprouve. Le désespoir porte avec
» lui un principe de vie; c'est une racine qui nourrit ses
» branches flétries. Les atteintes de la douleur ne seraient
» rien si elles donnaient la mort; mais la vie féconde les
» fruits odieux du chagrin : semblables à ces pommes du
» lac Asphaltite qui n'offrent que des cendres au voyageur
» altéré. Si l'homme comptait ses jours par ses plaisirs,
» quelques heures éparses parmi des années entières lui
» permettraient-elles de fixer à douze lustres la durée que
» donne à son existence le Prophète royal[1] ? » Et, comme le dit encore quelque part Châteaubriand, « la tristesse est

1. Lord Byron, *Child-Harold*, III, 23.

» au fond des joies de l'homme; la nature attache une » douleur à tous ses plaisirs; et, quand elle ne nous peut » refuser le bonheur, par un dernier artifice elle y mêle » la crainte de le perdre. » Un vieux chant national d'Espagne exprime autrement la même pensée : « Mon bon» heur est tombé, il est tombé sur le sol; et lorsque je » me baissais pour le reprendre, le vent l'emportait » déjà... »

Combien donc insensé est celui qui aspire à fixer ici-bas son but et sa félicité! Il marchera de déception en déception, de rêve en rêve, de tristesse en tristesse, et jamais ne ressentira le calme dans son âme, parce qu'il sera en dehors de la volonté de Dieu. La volonté de Dieu est que nous nous épurions, en cette vie, par la souffrance. « L'homme » patient, dit l'Écriture, attendra la fin de ses maux jus» qu'au temps destiné de Dieu pour les faire cesser, et » après cela la joie lui sera rendue [1]. »

† Telle fut *sainte Lidwine*, qui vivait en Hollande au xve siècle, et qui restera l'incomparable modèle du chrétien parmi les épreuves de la vie. — Elle avait joui d'une excellente santé jusqu'à l'âge de quinze ans. A cette époque, étant allée un jour sur la glace pour patiner avec ses compagnes, suivant l'usage de ce pays, elle tomba malheureusement et se brisa une des petites côtes. Il se forma aussitôt un abcès intérieur qui résista à tous les remèdes; de sorte qu'on la crut condamnée à une mort prochaine. Elle ne faisait néanmoins qu'entrer dans les angoisses d'un martyre qui devait durer trente-trois ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Les maladies les plus étranges fondent sur elle. D'abord, elle se voit dans l'impossibilité de faire un mouvement; lorsqu'on veut la remuer, il faut lui passer

1. *Usque in tempus sustinebit patiens; et posteà redditio jucunditatis.* Eccli. I, 29

un lien sous les épaules, car il semble qu'elle va se briser. Pendant sept années, de 1414 à 1421, elle demeure couchée sur le dos. Elle perdait beaucoup de sang par la bouche, le nez, les oreilles, et souffrait continuellement d'une fièvre tierce très violente, qui, après avoir brûlé ses os par des ardeurs intolérables, lui causait des frissons non moins pénibles; après quoi elle tombait dans une espèce de syncope où elle ne pouvait ni parler ni entendre. Les vers sortaient de son corps par trois plaies affreuses. A toutes ces misères, dont l'énumération fait trembler, s'ajouta une hydropisie qui devait durer dix-neuf ans. Peu à peu elle rejeta le foie et les poumons, en grande partie du moins. Elle ne pouvait ni boire ni manger ni dormir. Elle était tourmentée continuellement de maux de tête et de dents insupportables. On eût dit les deux moitiés de son corps prêtes à se séparer. Elle avait au front une fente qui allait jusqu'au milieu du nez, et qui reprenait ensuite la lèvre inférieure et le menton, et ces deux plaies étaient toujours arrosées de sang. Elle ne voyait point de l'œil droit, et l'œil gauche était si délicat qu'il ne pouvait endurer la lumière. Enfin, il n'était pas un de ses membres qui ne fût désolé par la souffrance. Quoi de plus? la peste éclate à Schiedam, la ville où elle endure ce supplice, et elle en est atteinte.

Certes, on ne saurait imaginer situation plus affreuse : la Providence, qui voulait faire de Lidwine l'exemplaire de la patience chrétienne, y ajouta pourtant des peines d'une autre nature. Celle de l'indigence, par exemple. La malade manquait de tout. Elle avait pour habitation une chambre basse et étroite, ou plutôt un grenier, où circulaient en liberté les vents glacés de ce rigoureux climat; son lit était un peu de paille, et même pendant trois ans elle fut étendue sur une planche. Ses larmes, dit son historien, gelaient dans ses yeux. De sorte que le simple fait de vivre était un miracle.

Maltraitée par son père, bafouée à certains moments

par des impies qu'exaspérait sa piété, elle se voyait négligée des riches qui auraient pu la secourir.

Rien donc, ni au moral ni dans les sens, ne manqua à cette existence de douleur. Or, Lidwine, qui au commencement avait supporté avec quelque impatience des croix si pesantes, se conforma bientôt aux décrets de Dieu sur elle, et jamais ne laissa sortir de sa bouche un mot de murmure. Quel exemple! Et qui de nous, désormais, osera se plaindre?

Élévation. — O Éternel, ayez pitié de moi parce que je suis passager; ô Infini, parce que je ne suis qu'un point; ô Fort, parce que je suis faible; ô Source de la vie, parce que je touche à la mort; ô Clairvoyant, parce que je suis dans les ténèbres; ô Bienfaisant, parce que je suis pauvre; ô Tout-Puissant, parce que je ne peux rien[1]!

CHAPITRE II.

Que nous ne pouvons point échapper aux misères de la vie présente.

Nous avons en nous une soif de bonheur que rien cependant ne peut satisfaire. Les richesses n'y suffisent pas plus que les plaisirs ou les honneurs. Tournons-nous, retournons-nous, prenons toutes les précautions, multiplions les mesures de la prudence : le bonheur n'habite point sur la terre, nous ne l'y rencontrerons jamais. La terre est le séjour de l'épreuve, et vouloir la transformer en lieu de repos c'est nous condamner à doubler nos maux par des illusions que les faits viennent incessamment briser.

« Du berceau à la tombe, à partir du moment où nous

1. Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la Nature*, VIII.

commençons de réfléchir jusqu'à celui où la mort vient interrompre l'exercice de nos facultés, le cœur humain ressemble assez à un atelier où, avec une activité incessante, on forge, pour les détruire, mille projets, mille espérances, mille félicités. L'homme ambitionne tout, veut tout, désire tout. Il y a plus : son ambition est si grande, sa volonté si ardente, ses désirs si étendus, qu'il ignore lui-même jusqu'où s'étend cette ambition, jusqu'où cette volonté, jusqu'où ces désirs. Ce qu'il sent au-dedans de lui-même, c'est qu'il ne parvient jamais à se trouver satisfait. Tant qu'il se livre à ses calculs, à ses rêves, à ses idées d'avenir, il lui semble pour un moment qu'il sera heureux s'il atteint l'objet poursuivi; mais, hélas! quand apparaît la réalité, il ne lui trouve plus les charmes dont l'imagination l'avait enrichie; les parfums attendus se dissipent dès qu'il s'approche pour les respirer. S'il est satisfait pour un seul moment, le cœur est aussitôt poussé à quitter cette satisfaction pour en chercher une autre.

« Point de joie qui le puisse rassasier, il les dévore toutes; il parcourt tout, envahit tout, et ses inquiètes convoitises ne lui laissent point de répit dans cette infatigable poursuite d'une chimère insaisissable. Il s'agite, se ravage, se consume lui-même, jusqu'à ce que le froid de la mort le vienne glacer. Et cette mort, qu'il redoute tant, et si mal à propos, l'a délivré de ses tourments plutôt que de ses jouissances. Au lieu de fleurs semées par le bonheur et la joie, ce que la mort a trouvé dans ce cœur ce sont les épines de la misère, les ruines accumulées avec une activité frénétique par des désirs toujours croissants, jamais satisfaits[1]. »

Salomon raconte, aux livres saints, comment il s'efforça de découvrir le bonheur parmi les honneurs, le luxe, le pouvoir, le plaisir avec ses attraits les plus séduisants, et

1. *Le livre de la Consolation*, par M. R. Sobrino, 1re partie, I.

comment il ne lui resta qu'un amer découragement. Nul de nous ne réussira mieux que lui. Il est un mot que l'on entend partout, toujours, à tous les âges, dans toutes les langues : « Oh! je suis bien malheureux! Rien ne me réussit! Combien j'ai à faire encore! J'ai été trompé dans ce dessein! Etc., etc. » Et ceci est pour les peines morales : que sera-ce donc si nous parlons des maladies, des accidents, des pertes de fortune, des séparations cruelles opérées par la mort?

Oh! ne t'imagine pas, homme misérable, ne t'imagine pas que jamais tu puisses parvenir à voir combler tes désirs dans ce monde; ne t'imagine pas qu'il te soit donné jamais d'offrir à ton cœur des roses qui ne se flétrissent point, des plaisirs qui durent. Tout ce que tu atteindras de ton haleine se ternira, tout ce que tu toucheras de ta main se dessèchera. Le passé te laissera des regrets, le présent t'apportera des agitations, l'avenir s'environnera pour toi d'illusions; mais le passé, le présent, l'avenir, tout s'effondrera avant que de ta bouche sortent ces paroles : « Je ne veux rien de plus; je suis content! » Et, puisqu'il en va ainsi, de toute certitude, ne vaut-il pas mieux se le dire une bonne fois, et régler là-dessus le cours de ses pensées?

Et comment? c'est que la mort doit être notre objet, l'éternité notre fin. Or, quand on en est là, on a acquis la vraie sagesse, la philosophie sérieuse et profitable. Quelle joie de ne craindre jamais que d'offenser Dieu, et quelle satisfaction de n'espérer autre chose que la jouissance de ses délices éternelles, puisque cette crainte nous donne le courage de mépriser toutes choses, et que cette espérance a la vertu d'assouvir l'appétit déréglé de notre cœur! de sorte que, entouré de souffrances inévitables, mais ayant l'esprit toujours rempli de la douceur du bien pour le suivre, et de l'horreur du mal pour le fuir, nous commençons véritablement à goûter les joies du paradis, que la miséricorde de Dieu nous promet, sans être émus d'une appré-

hension trop forte des supplices de l'enfer dont sa justice menace les mondains. C'est de la sorte que nous pouvons être heureux sans l'aide de ce que les hommes appellent la Fortune, et malgré même tous ses coups. Quant à n'éprouver point ici-bas les misères et la souffrance, encore une fois, illusion, illusion, illusion! Et combien cela même n'est-il pas favorable pour nous, qui nous attarderions aux hochets de cette courte et pauvre vie!

† Quand on aime Dieu et qu'on voit clair dans sa providence sur nous, on est content, ou du moins résigné, en quelque misère qu'on se sente plongé. — « Je vous plains bien », disait une personne pieuse à un pauvre mendiant, couvert de plaies, qui se tenait à l'entrée de l'église demandant quelque secours. Ce pauvre était une âme toute en Dieu. — « Je vous remercie, répondit-il, de la compassion que vous me témoignez; mais je vous assure que mon sort ne me cause nul abattement. Quand je manque de pain, je jeûne, et je m'y résigne facilement pour l'amour de Dieu qui le veut ainsi. Si les enfants des rues m'insultent et me tournent en dérision, je me réjouis de cette conformité avec le bon Maître, qui a consenti à devenir l'opprobre des hommes. Vous ne voyez pas toutes les plaies qui sont sur mon corps : il me semble que je serais fâché de ne les point avoir, puisqu'elles rentrent dans mon lot d'épreuves terrestres. Je bénis le Seigneur de ce qu'il m'a traité comme son Fils, en qui il n'y avait rien qui ne souffrît, depuis la tête jusqu'aux pieds. On ne souffre pas quand on aime. ou l'on aime à souffrir ce que l'on souffre. J'ai entendu dire cela : rien n'est plus vrai, car j'en fais chaque jour l'expérience. Souffrons et faisons tout par amour, et nous serons toujours contents. » — La personne à qui ce pauvre parla ainsi fut, on le conçoit, extrêmement édifiée. « Je n'oublierai jamais, disait-elle, avec quel accent il ajouta : J'aime mieux mon mal de jambes qu'un louis d'or. »

Élévation. — Mon Dieu, vous nous avez créés pour vous; en vous seul nous pouvons trouver notre repos; mais pour arriver à vous c'est par la voie des souffrances qu'il faut passer; nul ne s'en peut écarter. Honneur et soumission, Seigneur, à votre adorable volonté : je l'accepte, je l'aime, je la veux tout entière, et ne veux autre chose. Puissé-je ne ressentir jamais une autre disposition, parmi les tribulations et les croix de cette vie!

CHAPITRE III.

Comment on doit illuminer son âme dans les souffrances.

« Nous sommes, a dit un orateur chrétien de ce temps, nous sommes semblables à ces plantes aromatiques qui ont besoin d'être mises sous le pressoir pour exprimer leur parfum [1]. »

Les agitations, les misères et les douleurs de ce monde ne tireraient point une âme de la paix qu'elle tient de Dieu, si elle savait considérer les choses à leur véritable point de vue. Souffrir est sans doute une nécessité bien cruelle, dont on voudrait s'affranchir; mais si telle est la condition indispensable d'un bonheur futur, immense, qui ne finira point, comment ne pas embrasser avec joie un moyen pareil, surtout en pensant que, utilisées par nous ou repoussées, les épreuves viendront quand même? Ne serait-il pas, d'ailleurs, ridicule de se mettre sur la mer en faisant des vœux pour qu'il n'y eût aucun vent à enfler les voiles, et que l'équipage, capitaine en tête, se croisât les bras dans une complète inaction?

Il suffit de savoir, quelles que soient nos angoisses, que

1. Le P. Caussette, *Manrèze*, t. II, p. 422.

c'est Dieu qui gouverne toutes choses, et que nous sommes ses créatures aimées. Les portes du ciel s'ouvrent devant moi; avec le prophète David, j'entre humblement dans le sanctuaire de Dieu, dans cet auguste tabernacle où se traitent, devant la sagesse infinie, les profonds, les impénétrables desseins de la paternelle Providence. Alors, grâce à cette resplendissante lumière de l'éternité, je m'aperçois, avec S. Augustin, que tout est sous l'œil divin. C'est ce qu'admirait David, lorsqu'il s'écriait : *O* Dieu, *vous savez comment je m'abaisse et comment je me relève, et vous avez prévu toutes mes voies. Oui, Seigneur, vous connaissez ce qui est ancien et ce qui est nouveau. Tous les hommes sont écrits dans votre livre : c'est vous qui mesurez mes jours* [1]. Quoi qu'il arrive donc de moi, je ne me livrerai point à l'humeur noire, à l'impatience, au désespoir. Levant les yeux, j'envisagerai mes peines à cette clarté supérieure. Le philosophe Epictète, encore qu'il fût païen, disait : « Le point essentiel de la religion envers le souverain Maître, c'est d'avoir de lui l'estime qu'il mérite : en sorte qu'on adore en même temps et son existence et la providence avec laquelle il gouverne le monde. D'où il suit qu'il faut se soumettre, et accepter tout ce qui arrive comme venant de l'intelligence la plus clairvoyante et la plus élevée. »

Rien de plus insensé que de parler de hasard dans le gouvernement de l'univers, et dans ce qui compose la vie de chacun de nous. Évidemment, c'est de Dieu que nous venons, nous sommes son ouvrage. Or, je le demande, quel est l'ouvrier qui dépensera tout son temps et tout son esprit à préparer ses outils, à les fourbir, les polir, les orner, sans se soucier autrement des objets qui en sortiront? Où avez-vous vu un habile sculpteur, après avoir produit un chef-d'œuvre, y avoir mis la dernière main, l'abandonner au milieu des copeaux, de la poussière, des débris de marbre, des toiles d'araignée, pendant qu'il se

1. Psaume CXXXVIII, 2.

préoccuperait de son ciseau, de sa râpe et de ses autres instruments? Quand un bon horloger a fait avec tant de peine une montre et lui a donné le mouvement, il s'inquiète de la régularité de sa marche et veille à ce qu'elle se conserve en bon état. Si parfois il semble la tourmenter, c'est pour assurer d'autant cette fin. Pensons-nous que Dieu fasse moins pour sa créature?

Ceux qui, fuyant toute douleur, se mettent en idée de chercher ici-bas leur paradis trouvent l'enfer qu'ils ne cherchaient pas, par la peine qui leur en demeure, après avoir perdu leur temps. Il en est de même, dit un excellent auteur [1], de ceux qui cherchent simplement leur repos sur la terre : comme il ne peut se rencontrer qu'en Dieu, lui seul nous le peut donner. La volupté a beau le promettre à ses partisans; comme ils n'en goûtent les plaisirs qu'en courant, de même que les chasseurs, ils se lassent si fort à courir après leurs douceurs imaginaires et trompeuses, qu'ils demeurent couverts de confusion et de honte à moitié chemin, et rendent le plus souvent le dernier soupir de leur misérable vie à un vain regret ou à un cruel désespoir.

La fortune fait espérer le repos aux ambitieux, mais tous meurent avec l'espérance; elle n'en saurait donner la possession. Les avares le cherchent dans les richesses; mais, comme le désir d'en acquérir tous les jours de nouvelles est le supplice auquel ils sont condamnés, la jouissance fait leur martyre; ils sont toujours en quête, avec elle, du plaisir qu'elle leur promettait. C'est donc à nous une grande faiblesse de chercher et de penser trouver notre repos dans le contentement de ce monde. Le passé nous prouve que le présent, et de la même façon l'avenir, ne nous offrira jamais qu'une tranquillité imaginaire.

Il est démontré, par contre, que les âmes les plus éprouvées, les plus endolories, ont goûté une paix merveilleuse quand elles se sont pleinement conformées au divin vou-

1. La Serre, *La Vie heureuse*, ou *l'Homme content* Paris, 1695.

loir. « Dans vos tribulations, écrivait M. Olier (l'illustre et » vertueux fondateur des séminaires de Saint-Sulpice), » reconnaissez la bonté de Dieu, qui ne remet pas à la vie » future à punir sévèrement vos fautes, le privilège de » celle-ci étant de pouvoir expier les plus grands maux par » de légères satisfactions. C'est maintenant le règne de la » clémence et de la miséricorde; et les moments si rapi- » des de cette vie, sanctifiés par la patience et la résigna- » tion, égalent les satisfactions de siècles entiers de l'autre. » Mais si nous n'acceptons pas ces châtiments, quoique » légers, Dieu remet à l'autre vie à nous punir, et alors » nous serons forcés d'en porter de bien plus cruels et de » bien plus sévères [1]. » Quel sujet d'utile méditation!

† *Sainte Thérèse* disait aussi : « Le Fils de Dieu a opéré » notre salut par le moyen des souffrances : il a voulu par » là nous enseigner qu'il n'y a rien de plus propre à glori- » fier Dieu et à sanctifier notre âme que de souffrir. Oui, » oui, souffrir pour l'amour du Seigneur, voilà la véritable » voie! » Un marchand l'ayant, un jour, priée de le recommander à Dieu, elle le fit, et plus tard, l'ayant revu, elle lui parla ainsi : « Je vous ai recommandé à Dieu comme vous le souhaitiez, et il m'a été révélé que votre nom est écrit dans le livre de vie. Pour preuve de cette vérité, je vous avertis que, dès cet instant, rien ne vous prospèrera ici-bas. » Et c'est ce qui eut lieu. Peu après, tous les vaisseaux que cet homme avait sur mer périrent; ses créanciers accoururent le tourmenter. Ses amis mirent pour lui sur la mer un nouveau navire, afin qu'il pût réparer ses pertes; et ce navire disparut à son tour dans un naufrage. Dès qu'il l'eut appris, se voyant dans l'impossibilité de payer, il alla de lui-même en prison, d'où il ne sortit que complètement ruiné. Il ne cessait de bénir Dieu au milieu

1. Faillon, *Vie de M. Olier*, 4e édit., t. II, p. 542.

de ces coups, heureux de faire sa sainte volonté, et il mourut comme une âme prédestinée.

Le bel exemple encore dans cette vie de *Jeanne Rodriguez* dont nous lisons les détails au livre de la *Mystique divine* de Gœrrès (t. I, p. 243)! — Donnée toute jeune en mariage à Matthias Ortiz, Espagnol d'un caractère violent, elle le vit se porter contre elle à tous les excès et à mille cruautés, sans qu'elle perdît rien des trésors de patience que la piété mettait en elle. — « Prends cette croix, lui dit intérieurement Notre-Seigneur : tu la porteras longtemps; mais ni le courage ni la force ne te manqueront, car je serai ton soutien. » — Son mari lui dit un jour : « Tu es maintenant tout à fait en ma puissance : qui pourrait t'arracher de mes mains? Je veux une obéissance absolue, ponctuelle et immédiate, en tout et toujours! Fais comme si tous tes parents et tous tes amis étaient morts. A partir de ce moment, tu ne mettras plus le pied dans la maison de tes parents, tu ne leur adresseras jamais la parole, quand même tu les rencontrerais à l'église ou dans la rue. En cas d'infraction de ta part, je serai pour toi un bourreau impitoyable! » Jeanne entendit avec effroi ces menaces, et se contenta de répondre humblement qu'elle était prête à se soumettre. — L'occasion se présente bientôt pour Ortiz de mettre ses menaces à exécution. Un jour, Jeanne se trouve auprès de sa mère à l'église, et celle-ci vient à elle, et la salue : Jeanne se borne à la remercier. Le mari, furieux, fait tremper dans du sel et du vinaigre de grosses cordes, et, la nuit venue, il ordonne à sa femme, qui n'avait encore que quinze ans, de le suivre dans un lieu où il l'attache nue par les pieds et par les mains; puis il la frappe si cruellement avec ces cordes qu'elle est inondée de sang. La vue du sang ne fait qu'exciter la rage du bourreau, qui, prenant un flambeau, en fait couler la cire fondue sur les plaies de Jeanne. La victime ne prononçait pas un mot de plainte. Le tigre jura qu'il lui percerait le cœur d'un poignard si jamais elle révélait cette scène, elle ou les servan-

tes qui l'avaient vue. — Une autre fois, comme elle était à peine remise, pour un oiseau échappé de la cage, il l'attache à la corde du puits et la plonge dans l'eau jusqu'au cou pendant de longues heures; elle y contracte une maladie qui la tient deux mois entre la vie et la mort. Jeanne ne se plaignit pas davantage, et, remplie d'humilité et de douceur chrétienne, bénissait la Providence d'être ainsi unie à Jésus crucifié. Ses parents voulaient qu'elle demandât la séparation : elle s'y refusa, et ils l'abandonnèrent, ne soupçonnant même pas que les choses allassent si loin. — Ortiz, ayant dissipé ses biens, dit un jour à la pauvre Jeanne : « Je veux vendre le peu qui nous reste, et te conduire en un lieu où ta famille n'entendra plus jamais parler de toi! » Jeanne ne répondit rien. Il se décide enfin à entrer au service d'un noble, et ordonne à sa femme de retourner dans sa famille, parce qu'il ne peut désormais la nourrir. Comme elle s'y refuse, il lui jette un manteau sur les épaules et la chasse de la maison. Dans son abandon et sa tristesse, Jeanne s'assied sur une pierre, près d'une rivière, et elle est violemment tentée de s'y jeter pour mettre fin à tant de maux; mais, élevant son cœur à Dieu, elle triomphe de cet abattement, et, fortifiée par une voix intérieure, elle retourne pour se glisser dans la maison, pensant que son mari est occupé et ne la verra que plus tard. Le misérable avait épié tous ses pas : il la suit dans l'escalier, et, quand elle est au plus haut, la précipite jusqu'en bas. Chute si terrible qu'elle resta sans connaissance pendant trente jours. A peine guérie, Ortiz la conduit à Calatayud en Arragon, d'où il la ramène à Burgos. Pendant le voyage, il l'enferma une nuit dans une étable avec les animaux, attachée à une crèche, et ne la délivra que le matin. — A Burgos, il est placé comme receveur dans un vieux château. Là, Jeanne se fait sa servante, et ne reçoit encore que d'affreux traitements. Un jour, il lui perce le bras d'un coup d'épée, et jette sur la plaie un linge trempé d'huile bouillante. Plus tard, il se mit à l'agriculture, et Jeanne fut

obligée de travailler comme une esclave, ayant à peine de quoi manger. Elle n'avait alors que dix-huit ans, et, quoiqu'elle eût à peine la force de vivre, elle avait toujours du courage pour souffrir. Il la renvoya une seconde fois de chez lui, après l'avoir attachée à un arbre et mise en sang à force de coups. Elle reste huit jours dans une église sans rien prendre, car le barbare avait menacé de tuer quiconque la secourrait : or, cet homme était grand et fort comme un géant, et cruel comme une bête fauve. — Il la reprend pourtant, et la reconduit à la ville, au milieu de l'hiver, par des chemins couverts de neige. Transie, épuisée, elle dit à son mari : « Je me meurs, et ne puis faire un pas de plus. — Eh bien, marche tout de même ! » répond le brutal. Elle essaie vainement. Emporté par la colère, il l'attache sur son mulet et ne cesse de lui frapper le visage à grands coups de bride... — Quelle existence! quel martyre! comment garder la soumission et la paix de l'âme? Jeanne y réussit néanmoins par son profond esprit de foi. Des visions célestes, récompense de tant de fidélité, la fortifièrent et l'empêchèrent de mourir. — Ces choses durèrent ainsi bien longtemps, lui toujours féroce, elle toujours résignée, interprétant tout en bien, offrant tout à Dieu. Dans une esquisse de sa vie, écrite de sa main, elle dit avec simplicité : « Je n'eus jamais contre lui aucun ressentiment. Plus il me traitait mal, plus je désirais revenir avec lui pour lui demander pardon; et je le faisais en me jetant à ses pieds et me prosternant à terre, comme j'ai coutume d'agir avec ceux qui me font du mal. Loin de leur en vouloir, j'éprouve un très vif désir de leur parler avec bienveillance, et cela par la pure miséricorde de Dieu. » — Telle fut la vie de Jeanne Rodriguez jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, où la nature féroce d'Ortiz commença à s'adoucir. Lorsque, après quarante ans de mariage, il tomba malade, l'angélique femme se dévoua à le soigner comme une mère dans ses derniers moments. Elle eut la joie suprême de le voir complètement revenu à Dieu.

Sainte Thérèse l'assura que cette fin chrétienne était le fruit des souffrances endurées par elle avec tant de générosité et de sainte abnégation (1622).

Ajouterons-nous qu'à tant de croix Jeanne mêlait les mortifications les plus austères, les plus persévérantes, le jeûne, la discipline, les veilles prolongées en prières, la visite des malades les plus rebutants, et que, dans son ardeur de souffrir, elle s'était mise sous l'obéissance d'une folle, qui la frappait, l'insultait, la tourmentait de mille façons? — Comment nous plaindre, nous, après cela?

Il y a là une considération que l'âme chrétienne ne perdra point de vue. Que savez-vous, ô cœur endolori, si à vos épreuves n'est pas attachée quelque conversion, quelque grâce signalée, dont la charité divine veut que vous soyez l'instrument pour le prochain? Que de mystères de ce genre nous seront dévoilés dans le sein de notre Père! Et quelle joie pour vous de contribuer ainsi à la rédemption opérée par le sang de Jésus-Christ!

Élévation. — Quelle folie ce serait à moi de me révolter contre ce qui doit être, dans les desseins miséricordieux de mon Créateur, la source d'un éternel bonheur! Faites, ô mon Dieu, que je m'aime assez moi-même pour ne pas travailler à ma perdition. Tout ce que vous voudrez, comme vous le voudrez, tant que vous le voudrez! Ce sera la devise de votre humble serviteur.

CHAPITRE IV.

Qu'il faut en tout se soumettre à la Providence.

La sainte Écriture nous exhorte, en mille endroits, à la patience et à la résignation. — « L'homme patient, y li-
» sons-nous, attendra la fin de ses maux jusqu'au temps
» destiné de Dieu pour les faire cesser; et après cela la
» joie lui sera rendue[1]. » Et un peu plus loin : « Mon fils,
» lorsque vous entrez au service de Dieu, préparez votre
» âme à l'épreuve. Humiliez votre cœur dans les afflictions
» que Dieu vous envoie, et attendez avec patience qu'il
» vous délivre. Prêtez l'oreille et recevez les paroles de la
» sagesse, et ne vous hâtez point d'agir ou de parler au
» temps de l'obscurité intérieure. Souffrez en paix tant
» que Dieu voudra; demeurez-lui uni par une inviolable
» fidélité, afin que votre vie soit à la fin plus abondante.
» Acceptez donc de bon cœur tout ce qu'il vous arrivera
» de fâcheux. Demeurez en paix dans votre douleur, et au
» temps de votre brisement conservez la patience. L'or et
» l'argent s'épurent par le feu, et les hommes que Dieu
» veut recevoir au nombre des siens s'éprouvent dans le
» fourneau de l'humiliation. C'est pourquoi ayez confiance
» en Dieu, et soyez persuadé qu'il vous tirera de tous ces
» maux[2]. »

---

1. *Usque in tempus sustinebit patiens; et posteà redditio jucunditatis.* Eccli, I, 29.

2. *Fili, accedens ad servitutem* Dei, *sta in justitiâ et timore, et præpara animam tuam ad tentationem. — Deprime cor tuum, et sustine; inclina aurem tuam, et suscipe verba intellectûs, et ne festines in tempore obductionis. — Sustine sustentationes* Dei; *conjungere* Deo, *et sustine, ut crescat in novissimo vita tua. — Omne quod tibi applicitum fuerit accipe; et in dolore sustine, et in humilitate tuâ patientiam habe. — Quoniam in igne probatur aurum et argentum, homines verò receptibiles in camino humiliationis. — Crede* Deo, *et recuperabit te.* — Eccli. II, 1-6.

Paroles fortifiantes, qu'on devrait avoir présentes dans les moments douloureux de la vie. Ce sont moins nos peines mêmes qui nous tourmentent que la manière irréfléchie, coupable parfois, dont nous les acceptons. Pour marcher sans crainte, avec joie, dans la pénible carrière de la vie, il faut se résigner sans réserve aux ordres de la Providence. Les plaintes que l'on en fait ne sont pas moins injustes qu'inutiles, et c'est une insupportable vanité de vouloir qu'elle change ses décrets pour contenter notre simple envie. Quel plus grand avantage pouvons-nous espérer, en marchant dans un chemin entouré de précipices, que d'être éclairés par un flambeau plus éclatant que le soleil, et d'avoir pour guide celui-là même qui marque tous les pas de ce bel astre? Ce flambeau, toujours éclairé et luisant, c'est la volonté divine, en laquelle nous avons foi si nous sommes vraiment chrétiens.

La manière de porter le fardeau de la vie le rend ou léger ou pesant; et, pour n'en être jamais incommodé, il faut que la réflexion nous éclaire et que le devoir nous guide. Que saint François me ravit quand, d'une voix qui sort des abîmes du néant où l'humilité le tient enseveli, il fait entendre ces simples paroles : « Ou obéir ou mourir! » Du moment qu'il fut capable de raison, il choisit la soumission pour son partage; et, pour mettre en pratique le vœu qu'il en avait fait, il ne voulut jamais être supérieur dans le couvent qu'il fonda, afin qu'en mourant dans l'obéissance elle fût la gloire de sa mort, après avoir été le bonheur de sa vie. Serons-nous moins soumis aux règles d'existence que Dieu nous impose pour notre bien? D'où vient que tant d'âmes éminentes cherchent l'unique bonheur de cette terre dans les cloîtres, sachant qu'on ne le trouve point dans l'indépendance? Ne nous étonnons pas si elles y vivent contentes, puisqu'elles n'ont plus de volonté propre; leur soumission continuelle étant un continuel sacrifice, il est si agréable à Dieu, qu'il les comble à tout moment de ses grâces.

Il faut toujours nous présenter à lui comme des aveugles qui tendent la main pour se laisser conduire. On ne va pas loin sans broncher quand on s'éclaire soi-même. La lumière des sens est si sombre, que, si l'on n'a point d'autre flambeau, on court hasard de chutes mortelles. Ceux qui ne désirent rien sont au-dessus de toutes choses; et, quand on a consacré sa volonté à celle de Dieu, les biens et les maux se confondent ensemble dans nos sentiments. Comme ils nous sont donnés d'une même main, on les doit recevoir d'un même visage.

Bienheureux donc celui qui met toutes ses espérances en Dieu! Ce n'est pas proprement espérer que de se confier en lui, puisqu'on jouit par avance du bien que l'on espère. Quel contentement de vivre doucement, humblement, sous la conduite de Celui qui gouverne toutes choses avec poids et mesure! Quel bonheur de le regarder incessamment, parmi tous les accidents et toutes les amertumes, comme l'auteur, l'objet et la fin de notre unique et dernière félicité! Et puis, ceux qui se plaignent des maux qu'ils endurent ont oublié, sans doute, les maux qu'ils ont faits. Pourquoi n'y pensent-ils pas? Ce souvenir les animerait à désirer même l'épreuve.

Oh! qu'il fait bon loger à l'enseigne de la Providence! c'est le seul asile qu'il faille chercher ici-bas, si l'on veut vivre sans inquiétude. C'est une hôtesse qui donne à ses hôtes tout ce dont ils ont besoin, sans leur demander autre chose que la foi en ses promesses. Ce n'est point à nous de choisir le chemin que nous devons tenir pour terminer notre course; il faut marcher dans celui qui nous est frayé, sans considérer s'il est beau ou laid, agréable à la nature ou pénible pour elle, puisque, avec toute notre industrie, nous ne pouvons ni ne pourrons jamais retourner sur nos pas. Dans cette nécessité de suivre le temps qui nous mène, quand notre devoir le devance en marchant le premier, le voyage nous paraît si facile, si agréable même, que nous oublions notre âge, sachant qu'on ne vieillit

point à la suite de la vertu[1]. Nul ne s'est repenti d'avoir vécu uni à la divine Providence, et d'avoir reçu d'elle le pain de sa nourriture tel qu'elle le veut donner.

Et ainsi nous répèterons avec un grand amour ces belles strophes d'un cantique populaire :

Ton bon plaisir, ô Dieu, c'est ce que j'aime :
En toi seul je veux m'abîmer.
Qu'il est doux de vouloir ce que tu veux toi-même!
O volonté de Dieu, quel bonheur de t'aimer!

Par toi la peine en plaisir est changée,
Et la mort ne peut alarmer :
De crainte, de douleur, notre âme est dégagée.
O volonté de Dieu, quel bonheur de t'aimer!

Ah! pour mourir, c'est mon unique envie,
Puissé-je en toi me transformer!
Mourir ainsi, c'est vivre une éternelle vie.
O volonté de Dieu, quel bonheur de t'aimer!

Plaisirs, chagrins, j'offre tout pour te plaire;
A toi je veux me conformer,
Et tout ce qui te plaît est ce que je préfère.
O volonté de Dieu, quel bonheur de t'aimer!

† Une âme d'une admirable délicatesse et d'une singulière piété, *Eugénie de Guérin*, de qui on a publié les *Lettres* et le *Journal*, écrivait un jour dans son cahier intime ces lignes et cette prière, qu'il nous sera doux de recueillir :

« Oh! qu'aujourd'hui je fais d'efforts pour écarter la tristesse qui ne vaut rien, cette tristesse sans larmes, sèche, heurtant le cœur comme un marteau! C'est la plus pénible à sentir; et cependant il faut porter celle-là comme une autre, et on la porte avec le même secours : la croix, avec Jésus triste à la mort au jardin des Olives. » Et elle compose aussitôt les touchantes litanies que voici :

1. La Serre, *La Vie heureuse* (1695), ch. VI.

O JÉSUS qui êtes venu pour souffrir, Ayez pitié de ma tristesse!

O JÉSUS qui avez pris sur vous nos douleurs, Ayez pitié, *etc.*

O JÉSUS qui avez été délaissé en naissant, Ayez pitié, *etc.*

O JÉSUS qui avez vécu sur une terre étrangère,

O JÉSUS qui n'avez pas eu où reposer votre tête,

O JÉSUS qui avez été méconnu,

O JÉSUS qui avez souffert les contradictions,

O JÉSUS qui avez souffert les tentations,

O JÉSUS qui avez vu mourir Lazare,

O JÉSUS qui dans vos angoisses avez sué le sang au jardin des Olives.

O JÉSUS qui avez été triste jusqu'à la mort,

O JÉSUS qui avez reçu le baiser de Judas,

O JÉSUS qui avez été abandonné de vos disciples,

O JÉSUS qui avez été renié par un ami,

O JÉSUS qui avez été couronné d'épines,

O JÉSUS qui avez été flagellé,

O JÉSUS qui avez porté votre croix,

O JÉSUS qui vous êtes abattu trois fois dans le chemin du Calvaire,

O JÉSUS qui avez vu les femmes de Jérusalem qui pleuraient,

O JÉSUS qui avez rencontré votre Mère,

O JÉSUS qui avez vu au pied de la croix le disciple que vous aimiez,

O JÉSUS qui avez vu à vos côtés le larron impénitent,

O JÉSUS qui avez tant souffert pour les pécheurs,

O JÉSUS qui avez fini la vie en poussant un grand gémissement, Ayez pitié de ma tristesse![1] »

Élévation. — Providence adorable, que les voies secrètes par où vous nous conduisez à votre fin, sans contraindre notre liberté, sont dignes d'admiration, alors même qu'elles semblent difficiles et dures! Je les reçois de votre main, je m'y abandonne, je les aime, résolu à ne vouloir que ce que vous voulez. Ainsi soit-il.

1. Eugénie de Guérin, *Journal et Fragments*, 13e édit., p. 364.

CHAPITRE V.

Qu'il ne faut pas seulement accepter la souffrance, mais qu'il la faut aimer.

La souffrance et les épreuves sont un grand don de Dieu, qu'il faut non seulement accepter de sa main avec soumission, mais qu'il faut aimer et rechercher. Ce langage, vraiment, n'est point celui de la nature, et au premier abord il étonne et confond. Cependant, voyons de près les choses, et nous serons convaincus.

N'est-il pas vrai que la vie présente est courte autant que misérable? Et malgré cela nous éprouvons pour elle une attache qui nous éloigne de Dieu, et rend pour nous le moment de la mort plus affreux : c'est comme un aveuglement épais sur nos intérêts les plus pressants, les seuls sérieux, ceux de l'éternité. Or, l'affliction, ménagée par une Providence miséricordieuse, éclaire notre esprit, suivant le mot de l'Écriture, et nous découvre puissamment la vanité et l'instabilité des choses de ce monde : c'est une leçon à laquelle aucun sophisme, aucune illusion, aucun intérêt mal entendu, ne peut nous soustraire: l'illumination se fait par force dans notre âme, et y laisse une précieuse traînée de lumière. Alors disparaît la fausse, la trompeuse idée des grandeurs et des plaisirs du monde, d'où l'on se réveille douloureusement à la dernière heure. Au contact de ces misères, qui s'imposent quoi qu'on fasse, notre cœur se détache de l'affection pour les faux biens, et Dieu se sert de ce dégoût et de nos chagrins pour nous en retirer. C'est donc un remède précieux entre tous.

Mais, en outre, l'adversité nous ôte le moyen de commettre les péchés et les fautes auxquels nous serions plus naturellement enclins. La perte de la santé, par exemple, nous empêche de nous livrer aux plaisirs criminels que peut-être nous eussions recherchés avec fureur, que cer-

tainement nous eussions eu plus de peine à fuir ; la perte de nos biens et le renversement de notre fortune retranche non seulement les folles et coupables dépenses, mais l'orgueilleuse confiance en nous-mêmes qui accompagne ordinairement la richesse ; la perte de notre réputation, de notre crédit, de notre autorité, rabat l'orgueil et la vaine complaisance, ce double vice maudit de Dieu en cent endroits de la sainte Écriture ; la perte de nos parents, de toutes sans comparaison la plus cruelle pour une noble nature, nous rappelle aux pensées de l'autre vie, et nous empêche de nous endormir dans les illusions et les attachements de celle-ci : ne trouvant plus d'appui en ce monde, notre cœur se retourne plus aisément vers Dieu.

En un mot, de telles épreuves sont un merveilleux avantage pour celui qu'éclairent les vérités de la foi, qui sont d'ailleurs aussi, sur ce point, celles de la simple et droite raison. S. Paul nous compare à des vases où Dieu aime à placer ses dons. Or, dit le livre de l'*Ecclésiastique*, « comme » la fournaise éprouve les vases du potier, ainsi l'affliction » éprouve les hommes justes[1] ». Aimons donc, âmes chrétiennes, des choses pour nous si avantageuses, et ne soyons point semblables à ceux qui manquent d'intelligence.

Oui, les souffrances, bien prises, c'est-à-dire par leur vrai côté, celui d'en-haut, ont pour glorieux effet de nous unir à Dieu et de nous attacher mieux à son aimable service, après que nous avons éprouvé l'incertitude ou l'infidélité de tout le reste. Combien est-il consolant de penser que, si nous nous adressons au Seigneur dans ces moments-là, ainsi qu'il le veut, il nous prépare en retour ses grâces les plus fortes ! C'est une compensation qu'il daigne ménager à tous. Quand sommes-nous plus pieux, plus éloignés du péché, plus disposés à la charité dans ses diverses expansions, que lorsque la main de la douleur

1. *Vasa figuli probat fornax, et homines justos tentatio tribulationis.* Eccli. XXVII, 6.

nous a touchés? Lui-même se rapproche alors de nous; il le dit expressément : « Je suis avec mon serviteur au mi-» lieu de la tribulation : je l'en retirerai et je le glorifie-» rai. — Le Seigneur est auprès de ceux dont le cœur est » affligé[1]. » Quel bonheur de l'attirer ainsi à nous, de poser notre tête sur son cœur qui nous écoute! O douce, ô sainte pensée! Et cela est comme naturel : car c'est par la croix que Jésus vient à nous, c'est du haut de la croix qu'il nous tend les bras; il aime à nous y clouer à notre tour, afin que nous soyons unis à lui pour ne le plus quitter jamais.

Ici s'offre encore une considération sur laquelle il est bon d'insister, car elle entre dans la substance même du sujet. La voici. Jésus-Christ continue de vivre dans son Église, non seulement par sa présence dans l'Eucharistie et par son incessante action comme Dieu, mais dans la personne de ses serviteurs, choisis par lui, les uns et les autres, pour perpétuer sa vie et ses mystères. Ceux-ci, livrés au dénûment, doivent représenter sa pauvreté à Bethléhem et partout. Ceux-là, en petit nombre, représentent ses joies et ses triomphes, au Thabor, à la Résurrection, à l'Ascension, au jour des Rameaux; ils jouissent de la paix intérieure, et leur âme est un beau lac reflétant l'azur du ciel, mais produisant en même temps la pêche miraculeuse de toutes les vertus, par un amour admirable. Il y en a qui ont été appelés à perpétuer sa charité envers les malheureux, et leur vie n'est qu'une suite de bienfaits versés sur toutes les misères. Quelques-uns représentent sa parole, ses prédications pour amener les âmes à son Père, alors qu'il parcourait les chemins de la Judée et de la Galilée : ce sont les missionnaires qui s'en vont aux extrémités du monde annoncer l'Évangile, ou bien encore le prêtre de nos pays chrétiens maintenant

1. *Cum ipso sum in tribulatione; eripiam eum et glorificabo eum.* Ps. XC. — *Juxtà est Dominus iis qui tribulato sunt corde.* Ps. XXXIII.

par sa parole les fidèles en possession de la révélation. D'autres interprètent les Écritures, ainsi que faisait Jésus dans les synagogues : ce sont les docteurs. D'autres encore lui sont comme substitués pour maintenir ses quarante ours de retraite et de jeûne sur la montagne : ce sont les religieux, les religieuses, les modèles de la mortification, du renoncement absolu et de la prière. Or, les affligés ont la mission propre de représenter et de continuer Jésus crucifié, c'est-à-dire Jésus dans l'acte direct de la rédemption, de l'acquittement des hommes envers Dieu. Voilà leur partage, leur vocation, leur dignité : y a-t-il rien, dans la foi, qui soit supérieur à cela? y a-t-il même rien qui lui soit à comparer?

Oui, pauvre cœur que torture la souffrance, que navre et abat l'épreuve, relève-toi, contemple ta magnifique part : en toi veut revivre et se perpétuer Jésus crucifié! Estime donc et aime tes douleurs, par lesquelles tu es porté à ce degré d'honneur. Ah! qu'un jour tu te féliciteras de ta destinée!

« C'est Dieu qui a fait ce monde, et à dessein il l'a fait trop étroit pour nous : de sorte que nous n'y pouvons remuer sans souffrir, sans trouver à chaque instant des bornes, des limites, où nous nous heurtons avec douleur. Je dis que Dieu l'a fait ainsi à dessein, afin que ces limites nous poussent à aspirer à mieux. Quand nous serons un jour dans l'infini, nous nous y dilaterons à l'aise ; nous ne trouverons jamais ni limites ni bornes, ni barreaux ni terme. Oh! nous serons heureux! Mais, de quelque manière que Dieu arrangeât ce pauvre monde, il était nécessairement trop étroit pour nous. Une âme ne pourrait y tomber sans souffrir, s'étendre sur ce lit de Procuste sans le trouver trop petit, déployer ses ailes sans rencontrer partout des bornes, remuer sans s'y meurtrir. Voilà la terre, telle qu'elle a été faite pour notre épreuve, afin que, toujours gênés, nous aspirions à de plus grands espaces et que nous rêvions les horizons infinis...

... « Vous ne savez pas, écrivait S. François de Sales, » en quoi les anges nous portent envie : certes, de nulle » autre chose que de ce que nous pouvons souffrir pour » DIEU, et ils n'ont jamais souffert pour lui[1]. »

† *Sainte Thérèse,* que nous avons déjà citée, est un modèle à invoquer ici de nouveau. Elle était continuellement souffrante ; elle fut calomniée, menacée, persécutée, obligée de se livrer aux plus pénibles travaux de réforme et de fondations : et cependant elle ne se plaignit jamais. Bien plus, l'amour qu'elle ressentait pour DIEU était si grand, qu'il lui semblait qu'elle ne faisait rien pour lui, et elle conjurait son divin Maître de lui envoyer d'autres épreuves, avec la même ardeur que les affligés le prient communément de les délivrer. Souvent elle disait à Notre-Seigneur : « Ou souffrir ou mourir! » C'était l'une de ses oraisons jaculatoires. Et encore : « Non, Seigneur, non, ne donnez point de repos à votre pauvre servante ; hors de vous, rien ne la peut consoler. Je vous aime de toute mon âme, de tout mon être, et je souhaite de souffrir toujours et en tout pour vous le témoigner. »

Sainte Élisabeth de Hongrie se vit chassée de son château avec ses quatre petits enfants, et ne trouva pour asile, dans le premier moment, qu'une étable à pourceaux, dans cette ville d'Eisenach qu'elle avait comme inondée de sa charité. Elle chanta un *Te Deum* pour remercier DIEU de la rendre si conforme au Sauveur à Bethléhem. Mais, comme si ce dernier degré d'humiliation eût ramené subitement le calme en son âme, à peine se trouve-t-elle seule dans ce réduit impur, que ses pleurs sèchent, et qu'une joie surnaturelle descend en elle et la pénètre tout entière. Elle reste dans cette disposition jusqu'à minuit.

1. *Le Christianisme et les temps présents,* par M. l'abbé Em. Bougaud, t. 1er, pp. 458 et 481.

A cette heure, elle entend la cloche qui sonnait matines au couvent des franciscains qu'elle avait elle-même fondé du vivant de son mari : elle se rend sur-le-champ à leur église, et, après avoir assisté à l'office, elle les prie de dire un *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu des grandes tribulations qu'il lui envoie. Son ardente piété, sa soumission absolue à la volonté divine, la sainte joie de l'âme chrétienne que son père céleste daigne éprouver, son amour de la pauvreté évangélique, reprennent sur elle tout leur empire, pour ne le perdre plus. Prosternée au pied de l'autel, elle se remettait à Dieu de tout, et Dieu n'abandonna point une telle âme[1].

Élévation. — Oh ! qu'il me serait bon, Seigneur, d'avoir part à de si admirables sentiments ! et combien je le désire ! Je sens que là est la vérité de ma foi, l'assurance de mon repos ; mais je sens aussi les répugnances de ma faible et sensuelle nature. A vous, mon Dieu, d'opérer en moi le prodige de la soumission, et de la joie en vous seul.

CHAPITRE VI.

Les avantages de l'affliction.

Et ainsi les afflictions nous sont précieuses : ce qui fait que nous les devons aimer. Voilà pourquoi tous les saints ne se sont point contentés de celles que la Providence leur ménageait ; ils s'en imposaient mille autres par les diverses pratiques du renoncement, de la mortification et de la pénitence : se réjouissant d'autant plus qu'ils souffraient davantage. C'est que, comme le dit Bossuet, « la croix est

1. *Vie de sainte Élisabeth*, par Montalembert, t. II, chap. XVIII.

la vraie épreuve de la foi, le vrai fondement de l'espérance, le parfait épurement de la charité, en un mot le chemin du ciel. JÉSUS-CHRIST est mort à la croix; il a porté sa croix toute sa vie; c'est à la croix qu'il veut qu'on le suive, et il met la vie éternelle à ce prix. Le premier à qui il promet en particulier le repos du siècle futur est un compagnon de sa croix[1]. »

Et le grand Évêque dit encore, dans un de ses *Sermons :* — « Quoi! est-ce que vous prétendez au salut sans porter imprimé sur vous le caractère du Sauveur? N'entendez-vous pas l'apôtre saint Pierre qui vous dit qu'*il a tant souffert afin que vous suiviez son exemple et que vous marchiez sur ses pas*[2]? N'entendez-vous pas saint Paul qui vous prêche qu'il faut être *configuré à sa mort afin de participer à sa résurrection glorieuse*[3]? Mais n'entendez-vous pas JÉSUS-CHRIST lui-même qui vous dit que, pour marcher sous ses étendards, il faut se résoudre à porter sa croix, comme lui-même a porté la sienne? Et en voici la raison, qui nous doit convaincre si nous sommes entrés comme il faut en société avec JÉSUS-CHRIST. Ne voyez-vous pas que l'ardeur qu'il a de souffrir n'est pas satisfaite s'il ne souffre dans tout son corps et dans tous ses membres? Or, c'est nous qui sommes son corps et ses membres, nous sommes *la chair de sa chair et les os de ses os*, comme dit l'Apôtre[4]. Et c'est pourquoi le même saint Paul ne craint point de dire qu'il manque quelque chose de considérable à la passion de JÉSUS-CHRIST s'il ne souffre dans tous les membres

1. Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle,* IIe partie, ch. XIX.

2. *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus.* I Petri II, 21.

3. *Ad cognoscendum... societatem passionum illius; configuratus morti ejus : si quo modo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis.* Philipp. III, 10.

4. *Vos estis corpus Christi et membra de membro.* I Cor. XII, 27. — *Membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus.* Ephes. V, 30.

de son corps mystique comme il a voulu endurer dans toutes les parties du corps naturel. »

Ce qui fait que, plus nous souffrons, plus, si nous souffrons chrétiennement, nous sommes intimement unis au Rédempteur, par conséquent dans la sûre voie du salut. Quel avantage et quel trésor! et comment ne pas le chérir! « Je désirerais que nous fussions tous crucifiés! prêchait saint François de Sales. La guerre, la pauvreté et les autres misères nous crucifient, il est vrai, mais elles nous crucifient comme le mauvais larron : c'est-à-dire que, au lieu de profiter de nos maux, nous en empirons. Il ne suffit pas de prendre sa croix, mais il faut encore suivre Notre-Seigneur : alors la croix nous serait douce; alors nous trouverions la vie en la mort, et les consolations dans les adversités[1]. »

Tout se réduit pour nous à nous en remettre absolument à Dieu de notre conduite dans ses moindres détails, et à nous réjouir de tout ce qu'il veut de nous, étant persuadés que sa divine tendresse n'envisage que notre bien. N'oublions donc jamais ces trois certitudes : que Dieu est *le témoin* de nos souffrances, qu'il les connaît, qu'il a l'œil sur elles et sur nous, tenant compte et de leur rigueur et de nos dispositions; qu'il est *l'auteur* de ces souffrances, nous les ménageant lui-même, les préparant, les proportionnant à nos forces et à notre vertu; qu'il est *le rémunérateur,* prêt à les changer en d'infinies délices : car qu'est-ce que cette vie, si longue que nous la puissions avoir? Un éclair, un moment, un souffle, auprès de l'éternité.

Et puis, avons-nous compris une seule fois sérieusement que nos épreuves, unies au sang de Notre-Seigneur, deviennent une admirable compensation pour tant de péchés qui doivent nous faire trembler devant la divine justice? Il est indispensable qu'ils soient expiés, ou dans cette vie ou dans l'autre; mais dans cette vie l'expiation se réduit à

1. Sermon pour la fête de S. Pierre.

bien peu de chose, à cause de notre liberté qui lui donne un prix considérable devant Dieu, tandis qu'au-delà du tombeau elle sera rigoureuse, effrayante, parce qu'elle sera forcée, et que le temps de mériter ne sera plus. Que d'actions malheureuses dont nous gémissons présentement, après un regard jeté sur la sainteté divine outragée! Que de paroles coupables, où la charité, la modestie, la justice peut-être, le respect souvent, ont été gravement atteints, et qui pèsent sur notre conscience comme un insupportable fardeau, prêt à nous écraser! Que de pensées regrettables, où la loi céleste fut violée, où les plus saintes vertus furent méconnues! Que de négligences et d'omissions dans des devoirs certains! Que de mauvais exemples, de scandales — disons le mot —, dont les âmes ont souffert autour de nous, et qui nous ont constitués en apôtres du mal, quelquefois sans que nous y fissions la moindre attention! Et tout cela veut absolument être expié; sans quoi, pas de salut pour nous. Hélas! l'expérience du passé nous montre combien peu il est permis de compter sur les austérités et les expiations que nous nous imposerons à nous-mêmes pour acquitter une telle dette. Notre nature est trop molle, trop sensuelle, trop inconstante, trop oublieuse aussi; elle se repaît de tout, excepté de pénitence, et les illusions qu'elle se fait nous précipitent dans l'insolvabilité. Bénissons donc la Providence lorsque, mère attentive et indulgente, de sa main compatissante elle nous plie sous le travail de l'expiation par des douleurs temporelles. En vérité, nous sommes inexcusables lorsque de si solides pensées, des pensées si irréfutablement vraies, ne s'éveillent point dans nos âmes chargées de péchés.

« Béni soit Dieu, s'écrie saint Paul, Dieu qui nous console dans toutes nos afflictions »[1], et qui nous console en nous préservant, par la souffrance, de la condamnation qui

1. *Benedictus* Deus, *qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ*. II Cor. I, 4.

attend le monde. « Le Seigneur nous châtie, afin que nous ne soyons pas condamnés avec ce monde », ajoute l'Apôtre [1]. Et saint Pierre : « Réjouissez-vous de ce que vous participez aux souffrances de JÉSUS-CHRIST, afin que vous apparaissiez comblés de joie au jour de la manifestation de sa gloire [2]. » Écoutons encore là-dessus saint Augustin. « N'espérez pas, dit-il, être sans châtiment en ce monde, à moins que vous ne renonciez à l'héritage du ciel. DIEU *frappe tous ceux de ses enfants qu'il chérit* (Hebr. XII, 6). Quoi! tous? Oui. Et, de grâce, où prétendez-vous vous cacher pour éviter ses coups? Tous y sont soumis, nul n'en est exempt. Qu'est-ce donc à dire, *tous*? Celui-là même qui était sans péché, son Fils unique, n'a pas pour cela été exempté de souffrir [3] ». L'Écriture et les Pères tiennent unanimement le même langage. « Le plus sage, dit saint Thomas, c'est celui qui souffre le mieux [4]. » Et un philosophe anglais, Young : « Le temps de l'adversité est la saison de la vertu. » — Montesquieu n'a-t-il pas écrit : « L'adversité est notre mère, la prospérité n'est que notre marâtre? »

Ajoutons que les souffrances sont une marque de prédestination, et même la plus grande que nous puissions avoir en cette vie, à moins d'une révélation expresse. C'est la tribulation qui fait les grands saints, et DIEU a mené par cette voie tous ceux qui plaisaient à son cœur, quand même leur vocation paraissait, dans l'ensemble, être subordonnée à des desseins providentiels d'autre nature. Saint Chrysostome est admirable sur ce chapitre. « Il faut, dit-il, qu'un chrétien se tienne sous la main de DIEU à peu près comme une pierre ou comme un marbre qui est sous le ciseau du sculpteur, lequel en veut faire une statue de

1. *A Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur.* I Cor. XI, 32.

2. *Communicantes Christi passionibus gaudete, ut in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes.* I Petri IV, 13.

3. August. *in psalm.* XXXII.

4. *Qui est magis patiens magis est sapiens.* De Cond. principum, 34.

grand prix. Le sculpteur frappe ce marbre; il en enlève, à force de coups, de grandes écailles; il y applique le ciseau à diverses reprises, comme pour rechercher la statue dont il a l'idéal dans sa tête : et ce n'est qu'après que ce marbre a été taillé et poli que la figure commence à paraître, qu'on en voit les proportions et qu'on en reconnaît les traits. Or, un chrétien est un homme invisible et caché, dit saint Pierre; et, selon les termes dont l'Église se sert, c'est une pierre vivante entre les mains de Dieu, qui, voulant en tirer l'image de son Fils, enlève tout ce qu'il y a de superflu. Tantôt il en retranche les biens par un procès perdu, tantôt il en ôte le repos par une opiniâtre persécution; aujourd'hui il l'afflige par une maladie, demain il le frappera dans son honneur par une lâche médisance. Mais ce n'est que lorsque l'homme se soumet à de si rudes coups qu'il est taillé et poli, et qu'on en voit sortir la figure de Jésus-Christ [1]. »

† La glorieuse *sainte Catherine de Sienne,* qui vivait au XIVe siècle, faillit perdre toute patience et toute confiance, dans un temps où les peines intérieures les plus sensibles l'avaient assaillie et tourmentée. Cependant, aidée par la prière, elle triompha. — « Où étiez-vous, Seigneur, quand vous m'avez ainsi laissée? » dit-elle à Jésus. — « J'étais auprès de toi, lui répondit le Sauveur; et j'étais dans ton cœur, prenant plaisir à voir ces combats et la résistance que tu faisais. » Un autre jour, Notre-Seigneur se fit voir à elle tenant deux couronnes en ses mains, l'une toute d'or et étincelante dans sa droite, et l'autre d'épines dans sa gauche, et l'invita à choisir celle qu'elle préférait. Sans délibérer, Catherine s'empare de la couronne de douleur

1. Cité par le P. Vinc. Houdry, *Biblioth. des Prédicateurs,* édit. V. Postel, t. I, p. 86.

« Sous un ciel toujours pur, le cœur ne mûrit pas. »
LAMARTINE.

et la presse sur sa tête, afin d'être plus conforme à Jésus crucifié.

Élévation. — Mon Dieu, je m'excuse des jeûnes sur la délicatesse de ma complexion; parfois même, du soin de méditer par le peu d'usage que j'ai de ce genre de prière, ou par le peu d'attrait qu'il m'inspire : qu'ai-je à répliquer aux afflictions que vous m'envoyez? Rien, Seigneur; et, les recevant de votre main, je veux désormais les bénir et les aimer.

« Elle est venue, Seigneur, l'heure de la détresse, et mon âme n'en a pu supporter le poids. J'ai senti toutes mes forces intérieures ployer en même temps sous le fardeau d'une amertume trop grande, un flot de larmes monter tout à coup et jaillir de mes yeux.

» Dans cette angoisse, dont la violence m'a effrayé, j'ai cherché du secours. J'ai promené mes regards autour de moi; j'ai cru que tant de souffrances finiraient par évoquer un consolateur. Mais j'étais seul, et le consolateur n'a point paru.

» Alors j'ai aperçu ton image, ô Jésus-Christ! L'instinct du salut m'a jeté vers elle : je l'ai saisie d'une main tremblante, et mon visage baigné de pleurs s'est reposé sur elle. On pleure bien sur ton image, ô divin Crucifié! Les larmes des hommes la connaissent. Il y a entre la croix et les douleurs humaines une éternelle conformité.

» A travers mes larmes, j'ai regardé tes mains percées pour l'amour des hommes, mes lèvres ont rencontré les clous qui attachent tes pieds, et ma main, qui serrait ton image, s'est posée sur la plaie de ton cœur.

» J'ai longtemps baigné de pleurs cette croix que tu baignas de ton sang. Je n'ai pas eu la force de prononcer une parole, mais il y avait dans le fond de mon âme celles que toi-même, ô Jésus, tu prononças au moment suprême : *Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains...* Alors la paix est venue, je me suis endormi sur ton cœur, et peu à

peu l'amour a vaincu la souffrance... J'ai senti que j'étais renouvelé pour le combat, et que ma volonté venait d'être trempée sept fois dans le sang de l'Agneau [1]. »

CHAPITRE VII.

Que la maladie doit être acceptée avec résignation, et même en vraie joie spirituelle.

L'une des afflictions douloureuses de cette vie, c'est assurément la perte de la santé, l'état de maladie. Pour peu que cet état se prolonge, combien on est exposé à la tentation du découragement et du murmure! Comme la santé est le premier des biens naturels, la perte en est doublement pénible et attristante. C'est le moment de se rappeler ce que nous venons de lire sur l'affliction en général, et d'y joindre les considérations suivantes.

Le temps de la maladie est un temps de danger, à cause des soins nécessaires que l'on prend de soi-même et des mille délicatesses qu'explique et que réclame la situation; l'esprit de pénitence y périt communément. Mais c'est aussi un temps de grands mérites pour les âmes animées par l'esprit de foi, un temps où elles peuvent amasser de riches trésors pour le ciel. Ce que saint Thomas de Villeneuve explique par une heureuse comparaison. — Un homme, dit-il, a plusieurs moyens de s'enrichir : ou bien il y arrivera peu à peu, par le commerce, la pratique d'un art professionnel, l'épargne sur ses ressources courantes ou par son travail; ou bien il émigrera dans un pays lointain, où les occasions de mettre à profit ses talents seront meilleures; ou bien il peut se faire qu'il découvre tout à coup un trésor, qu'il reçoive un héritage inattendu. De

1. *Henri Perreyve*, par le P Gratry; seconde édit., p. 172.

même, nous chrétiens, désireux de conquérir le ciel, nous voudrions y parvenir de la manière la plus sûre et la plus prompte. Sans doute, nous pouvons acquérir peu à peu des mérites par l'exercice de la patience, de l'humilité, de la mortification, du détachement, de la fidélité à tous les devoirs; c'est la voie commune et comme naturelle; mais, à côté de celle-là, il y en a une qui permet de s'enrichir en peu d'instants, de trouver promptement un trésor infiniment précieux, un héritage immense : c'est par l'exercice et l'élan du saint amour de Dieu, ce trésor des trésors, auquel on ne saurait comparer rien. Or, cet amour de Dieu, après en avoir tant de fois fait de bouche la profession, tant de fois l'avoir exprimé dans la récitation des actes des vertus théologales, c'est dans la maladie que nous en montrons la sincérité, la réalité, par une soumission aussi tendre qu'entière. La grâce agit alors vraiment, et non plus la nature, et en peu de jours, en peu d'heures même, il nous est donné de recueillir, si nous le voulons, plus de mérites que dans des années entières de vie ordinaire.

En effet, grâce à la souffrance, vous êtes assuré de ne point faire votre volonté propre, qui vous a souvent perdu, mais exclusivement celle de Dieu; grâce à la souffrance, les séductions du monde ont sur vous moins de prise, leur vanité vous apparaît complète et sans voile; grâce à la souffrance, votre cœur se tourne plus volontiers, plus aisément, du côté de Dieu, seul véritable appui de l'infirme; grâce à la souffrance, qui vous retire des occupations habituelles et du tracas des affaires, l'oraison et la prière vous devient comme indispensable, et par la prière un sentiment plus vif de repentir pour les fautes passées; grâce à la souffrance, que vous unissez aux mérites du Calvaire, ces mêmes fautes s'expient d'autant mieux que la peine vient de Dieu même; ainsi accomplissez-vous d'avance une partie du purgatoire qui vous était réservé après la mort; grâce à la maladie enfin, vous reproduisez mieux en vous l'image de Jésus couronné d'épines et

mourant pour nous. Ces avantages nombreux sont très positifs; ils relèvent des lumières les plus évidentes de la foi.

Et que de grâces n'a-t-on pas à obtenir du Ciel, pour soi, pour les siens, au spirituel et au temporel! La conversion, par exemple, d'âmes qui nous sont chères. En aucun état on ne les demandera plus efficacement que dans celui de la souffrance et de la maladie, à cause de cette conformité avec le Fils de Dieu dans sa passion.

Pendant la maladie, chacun désire des consolations et du soulagement. Il y en a qui les cherchent dans des gémissements continuels, d'autres dans la compassion d'autrui, ou dans l'espoir de la guérison, en un mot dans des choses terrestres et dans des considérations mondaines. Quelle illusion! Dieu seul est le vrai consolateur, et les véritables consolations viennent de Dieu seul par le moyen de son saint amour : car cet amour céleste rend léger tout fardeau, et change en douceur ineffable toutes les amertumes. Qui donna à saint Paul, aux autres apôtres, aux martyrs, la force de supporter avec joie et action de grâces les tribulations, les persécutions, les macérations les plus austères, la perte de tous leurs biens, les tourments les plus atroces, la mort? C'est l'amour de Dieu, le sentiment de Dieu, la foi vivifiée par la charité. Et c'est pourquoi leurs peines furent toujours accompagnées d'une douce allégresse [1].

« C'est alors qu'il faut montrer si nous suivons Jésus-Christ pour du pain, comme ces troupes qui le suivaient dans le désert, ou si nous avons le cœur assez bon pour dire avec les Apôtres : *Allons et mourons avec lui!* Que de personnes aiment le Sauveur sur le Thabor, qui l'abandonnent quand il est question de le suivre sur le Calvaire! Hirondelles qui fuient les froides régions de l'adversité,

1. V. *Le prêtre auprès des malades et des mourants*, par le R. P. Stub, p. 155.

pour voler aux chaudes régions de la prospérité! L'enfant remercie sa mère quand elle lui donne le sucre, et pleure quand elle le lui ôte parce que cela lui engendre des vers. Pourquoi la remercie-t-il? c'est parce qu'il est friand de cette douceur. Pourquoi pleure-t-il? parce qu'il est enfant, et ne connaît pas le bien que sa mère lui fait en le privant de cette nourriture qui lui est nuisible. Voilà notre vrai portrait [1]. »

On lit, dans l'*Histoire du Clergé de France pendant la Révolution*, une très belle parole, qui vient bien ici. Charles Dubignon, supérieur du séminaire de philosophie à Bourges, avait été condamné à la déportation, en 1793, et attendait son heure, avec les autres héros de la foi, sur les pontons de Rochefort. Les vexations indignes, les privations de toutes sortes, l'avaient réduit à un état horrible d'affaiblissement et de maladie; mais il se montrait d'une patience inaltérable. Un de ses compagnons, dans un moment de désolation, lui ayant dit : « Convenez que nous sommes les plus malheureux des hommes! — Oui, répondit-il; mais vous conviendrez aussi que nous sommes les plus heureux des chrétiens... » Il expirait bientôt dans ces sentiments, âgé de cinquante et un ans.

« L'adversité est notre mère, a dit Montesquieu; la prospérité n'est que notre marâtre. » Et le saint Curé d'Ars, M. Vianey : « Les croix, transformées dans les flammes de l'amour, sont comme un fagot d'épines que l'on jette au feu et que le feu réduit en cendres : les épines sont dures, mais les cendres sont douces. Les épines suent le baume, et la croix transpire la douceur, Mais il faut presser les épines dans ses mains et serrer la croix sur son cœur, pour qu'elles distillent le suc qu'elles contiennent [2]. » O sainte épine de la maladie, j'accepte tes salutaires piqûres.

1. *Esprit de S. François de Sales*, Xe partie, ch. XIII.
2. *Vie du Curé d'Ars*, par A. Monnin, t. II, p. 457.

† Le bienheureux *Gérard*, frère de S. Bernard, au milieu de la grave maladie dont il mourut, ne cessait de manifester la joie la plus vive. Il chantait avec transport le *Laudate Dominum*. Son saint frère étant venu le voir, le pieux malade ne l'eut pas plutôt aperçu qu'il se mit à répéter avec délices : « Mon Père céleste, je remets mon âme entre vos mains ! » Et il s'arrêtait particulièrement sur le mot *Mon Père*, qu'il savourait avec des élans ineffables, tant cet aimable nom lui paraissait, à ce moment, agréable et doux. Ensuite, s'adressant à S. Bernard, il lui dit tout radieux : « Oh ! combien grande est la bonté et la complaisance du Seigneur, qui consent à être notre père ! Et pour nous quelle gloire d'être les enfants de Dieu, les héritiers de Dieu ! Car, puisque nous sommes les enfants du Seigneur, nous sommes conséquemment aussi ses héritiers, héritiers de biens immortels. » Ce fut dans ces sentiments si doux qu'il rendit son âme à Dieu.

A Nice, en 1873, se mourait une fervente religieuse, du nom de *Candide*, après une maladie cruelle supportée avec une angélique patience. Sentant approcher l'heure de la séparation suprême et se voyant entourée de ses sœurs, elle demanda comme une dernière faveur, puisqu'elle ne pouvait communier à cause de vomissements continuels, qu'on lui apportât du moins le saint ciboire à vénérer. L'aumônier accéda à cette prière. — « Voici, dit-il en entrant, le Sacrement divin qui vient visiter sa servante ! » La malade incline pieusement la tête et offre ses adorations. Puis tout à coup elle dit avec une ardeur singulière : « Mon père, je vous en supplie, donnez-moi la sainte hostie : je sens qu'il n'y aura point d'accident ! » Le prêtre interroge la garde-malade, et apprenant qu'en effet, depuis plus d'un quart d'heure, aucun vomissement ne s'était produit, il communie l'agonisante. A peine a-t-elle reçu son Sauveur qu'elle entre dans une sorte d'extase de quelques instants; puis, ouvrant les yeux et les promenant sur l'assistance : « Je l'ai maintenant ! s'écria-t-elle

par un dernier effort : je ne le quitterai plus! Adieu, mes sœurs; je m'en vais avec lui! » Et elle rend le dernier soupir.

Élévation. — Quelle confusion pour moi, ô Maître adorable, lorsque vous comparez ma conduite et mes sentiments à ceux de ces âmes dignes de vous! O sainte résignation, en présence de ces modèles, tu me deviens chère : par toi je m'attacherai aux souffrances, aux peines de la vie, dans la mesure où il plaira à Dieu de me les imposer, me souvenant qu'il est écrit : *Bienheureux ceux qui pleurent! Bienheureux ceux qui souffrent persécution!*

CHAPITRE VIII.

Une page de consolation au nom de la sagesse.

Nous la demanderons, cette page, à la sagesse divine d'abord. — L'illustre P. de Ravignan, dont la vie fut si sainte, si dévouée aux âmes, eut ses jours d'épreuve et de tristesse. Il en écrivit au supérieur général de la Compagnie de Jésus, à laquelle il appartenait, et le P. Roothan l'engagea à lire souvent, à méditer à loisir, le second chapitre du livre sacré de l'*Ecclésiastique*, où il trouverait, disait l'habile directeur, la consolation la plus abondante : ce qui, en effet, eut lieu. Ouvrons, nous aussi, et lisons dans le recueillement : c'est Dieu même parlant par son prophète :

« Mon fils, lorsque vous vous dévouez au service de » Dieu, demeurez ferme dans la justice et dans la crainte, » et préparez votre âme à la tentation. Humiliez votre » cœur et attendez avec patience. Prêtez l'oreille et recevez » les paroles de la sagesse, et ne vous hâtez point d'agir » au temps de l'obscurité. Souffrez en paix les retarde-

» ments de Dieu; demeurez uni à Dieu, et ne vous lassez » point d'attendre son secours, pour qu'à la fin votre vie » augmente. Acceptez donc de bon cœur tout ce qu'il vous » arrivera de fâcheux. Demeurez en paix dans votre dou- » leur, et au temps de votre humiliation conservez la » patience. L'or et l'argent s'épurent par le feu, et les » hommes que Dieu veut recevoir au nombre des siens » s'épurent dans le fourneau de l'humiliation. Ayez donc » confiance en Dieu, et il vous tirera de tous ces maux. » Ayez le cœur droit, et espérez en lui. Conservez jusqu'à » la mort le respect et la crainte qu'il vous inspire. Vous » qui craignez le Seigneur, comptez sur sa miséricorde, » et ne vous détournez point de lui, de peur de tomber. » Vous qui craignez le Seigneur, confiez-vous à lui, et » votre récompense ne se perdra point. Vous qui craignez » le Seigneur, espérez en lui, et sa miséricorde viendra » vous apporter la joie. Vous qui craignez le Seigneur, » aimez-le, et vos cœurs seront illuminés.

» Considérez, ô mes enfants, toutes les nations de la » terre, et sachez que personne n'a espéré au Seigneur et » n'a été confondu. Qui donc est demeuré ferme dans les » commandements de Dieu, et a été abandonné de lui? » Qui donc l'invoqua, et fut méprisé? Oui, Dieu est plein » de miséricorde et de tendresse : au jour de la tribu- » lation, il remet les péchés; il est le protecteur de tous » ceux qui le cherchent dans la vérité. »

Texte plein de douceur pour l'affligé, et auquel nous pouvons réunir cet autre verset du chapitre XXXIIIe : « Celui » qui craint le Seigneur ne sera surpris d'aucun mal; mais » Dieu le protégera au jour de l'épreuve, et le délivrera de » tous ses maux[1]. »

Et maintenant écoutons la sagesse humaine, éclairée toutefois par la religion :

1. *Timenti Dominum non occurrent mala, sed in tentatione* Deus *illum conservabit, et liberabit à malis.* Eccli. XXXIII, I.

« Il est certain que les avantages de ce monde ne sont que des routes égarées qui ne conduisent jamais à la félicité qu'elles promettent. D'ailleurs, quelles peines, quels embarras n'entraînent-ils pas toujours avec eux! Car enfin, mortels aveuglés, que désirez-vous? Les richesses? vous ne pouvez les posséder qu'en en dépouillant ceux qui les possèdent présentement. Les dignités? mais vous serez obligé de faire le personnage suppliant auprès de ceux qui les dispensent. Vous qui ne cherchez qu'à vous élever au-dessus des autres, vous serez contraint de vous abaisser honteusement devant eux. Voulez-vous acquérir une grande puissance? vous serez sans cesse exposé à mille dangers, à mille embûches. Recherchez-vous la gloire? en courant après elle vous perdez repos et liberté. Une vie voluptueuse serait-elle l'objet de vos désirs? ah! qui peut être assez insensé pour devenir volontairement le vil esclave de son corps? Que ceux qui s'enorgueillissent des qualités de ce corps méprisable se fondent sur peu de chose! L'homme le plus accompli ne le cède-t-il pas aux éléphants en grandeur, aux taureaux en force, aux tigres en vitesse? Contemplez la vaste étendue, la solidité et les rapides mouvements des cieux, et vous mépriserez tous ces vils objets, indignes de votre admiration. Et qu'est-ce, après tout, que la beauté du corps? Moins brillante que celle des fleurs, elle se flétrit plus vite qu'elle. Ah! si les hommes, s'écriait Aristote, avaient les yeux assez perçants pour pénétrer le fond des choses, que cet Alcibiade, qui du dehors leur paraît si beau, leur paraîtrait hideux à l'intérieur! Si donc on fait de votre beauté quelque cas, ce n'est point à l'excellence de votre nature que vous en êtes redevable, mais à la faiblesse des yeux qui vous regardent. Et, pour comprendre enfin combien on a tort de tant estimer les qualités du corps, il suffit de considérer que, pour détruire cette prétendue merveille, il ne faut qu'une fièvre de trois jours.

» Concluons de ceci que toutes ces choses, qui ne peu-

vent nous procurer ni tous les biens qu'elles nous promettent ni tous ceux que nous désirerions, ne sont point les routes sûres par lesquelles l'homme parvient à la félicité.

» O hommes infortunés! dans quels égarements tombe donc votre ignorance! Vous en savez assez, je l'avoue, pour ne point aller chercher l'or sur les arbres de vos forêts, ni les perles sur les pampres de vos vignes; vous n'êtes pas assez stupides pour tendre sur les montagnes l'hameçon perfide que vous préparez au poisson; ce n'est point sur les bancs de sable de la mer que vous chassez les chevreuils timides : vous savez dans quels antres profonds la mer mêle les perles éclatantes et la pourpre vermeille; vous savez sur quelles côtes se pêche chaque espèce de poisson. Vous savez tant de choses : et le Ciel a permis que vous ignoriez où réside le vrai bien! Aveugles que vous êtes, vous cherchez sur la terre ce qui est dans les cieux! Ames grossières, puissiez-vous courir en forcenés après les honneurs et les richesses, les acquérir, ces faux biens, avec des peines incroyables, et, détrompées enfin, venir rendre hommage au bien suprême[1] ! »

Celui qui traçait ces lignes, au VIe siècle, l'illustre *Boèce,* les écrivait au fond d'une dure prison : exemple lui-même, et des plus mémorables, de la fragilité et de l'inanité des félicités humaines. Consul de Rome à trente-deux ans, ministre du puissant Théodoric roi des Ostrogoths, sa fortune n'avait point d'égale à ce moment. Il en est tout à coup précipité par les intrigues d'ennemis secrets; on l'enferme dans un cachot, où bientôt il sera mis à mort par l'ordre même de Théodoric. A peine lui reste-t-il le temps de repasser ses jours écoulés, et de tracer, à la lumière de ses dures épreuves, ce livre de la *Consolation*

1. Boèce, *Consolation de la Philosophie,* livre III.

qui nous est parvenu comme un précieux monument de vraie et fortifiante philosophie. Après les lignes que nous venons de rapporter, Boèce conclut :

« Être infini, créateur du ciel et de la terre, de qui la sagesse éternelle gouverne l'univers depuis le commencement des siècles, vous qui, dans un repos immuable, donnez le mouvement à toute la nature, rien ne vous a porté à créer ce grand ouvrage, que votre seule bonté. Pour le former, vous n'avez eu d'autre modèle que vos idées adorables. Source de toute beauté, les beautés de ce monde ne sont qu'une faible image des vôtres. Quoique parfait dans son tout, pour que cet ouvrage immense fût aussi parfait dans chacune de ses parties, votre sagesse toute-puissante a su concilier, dans les éléments, les qualités les plus opposées entre elles. C'est par ses lois que le froid s'accorde avec le feu, et l'humide avec son contraire[1]; c'est par ses lois que, malgré sa légèreté, le feu subtil et rapide ne s'évapore point dans les airs, et que, malgré son poids, la terre n'est pas submergée par le fluide profond qui l'environne. C'est vous qui avez répandu dans l'univers cet esprit puissant qui l'anime, et qui, sans sortir de lui-même, va distribuer le mouvement dans toute la nature, et régler les révolutions des cieux sur le modèle qui s'en trouve dans les idées de l'intelligence infinie. Vous avez également créé les âmes et les autres substances spirituelles d'un ordre inférieur. Vous les répandez sur la terre et dans les cieux, et elles y restent attachées au char que vous leur avez destiné, jusqu'à ce que, par une loi pleine de bonté, une flamme divine les ramène à vous, qui êtes leur premier principe. —

1. On lit dans l'Écriture : « *Contrà malum bonum est, et contrà mortem vita, sic et contrà virum justum peccator. Et sic intuere in omnia opera Altissimi : duo et duo, et unum contrà unum.* Le bien est en face du mal, en face de la vie la mort, en face du juste le méchant. Considérez ainsi toutes les œuvres du Très-Haut : vous les trouverez deux à deux, opposées l'une à l'autre. » *Eccli.* XXXIII, 15.

O mon Dieu, ô mon Père! élevez nos âmes jusqu'au séjour auguste que vous habitez. Conduisez-nous à la source du bien. Favorisez-nous de cette lumière céleste, qui seule peut vous découvrir à nos yeux et les rendre capables de vous contempler. Dissipez l'obscurité qui nous empêche de vous voir; brillez de tout votre éclat! Car nous ne pouvons qu'en vous trouver la paix et le bonheur que nous cherchons. Vous êtes notre premier principe, notre fin dernière, notre guide, notre soutien. Vous êtes tout à la fois et le terme heureux auquel nous aspirons et la voie qui y conduit. »

Élévation. — En trouverons-nous vers vous, ô Maître souverain, une meilleure que le « *Credo* de la douleur »?

Je crois, ô mon Dieu, qu'en souffrant avec résignation j'achève en moi la Passion de Jésus-Christ.

Je crois que toute créature en ce monde est gémissante et comme dans les douleurs de l'enfantement, et qu'elle attend le jour de la manifestation du Fils de Dieu.

Je crois que nous n'avons point ici-bas de demeure stable, et que nous en cherchons une autre dans l'avenir.

Je crois que toutes choses coopèrent au bien de ceux qui aiment Dieu; je crois que, s'ils sèment dans les larmes, ils moissonneront dans la joie.

Je crois que bien heureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur.

Je crois que nos tribulations forment en nous un poids éternel de gloire, si nous contemplons non ce qui se voit mais ce qui ne se voit point : car les choses que nous voyons sont passagères, celles que nous ne voyons pas sont éternelles.

Je crois qu'il faut que notre corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que la mort soit absorbée dans cette victoire.

Je crois que Dieu essuiera toute larme dans les yeux des justes, que la mort ne sera plus en eux, ni le deuil ni les

gémissements, et que leur douleur s'arrêtera enfin, car tout le premier monde aura passé.

Je crois que nous verrons DIEU face à face. *Amen*[1].

CHAPITRE IX.

La perte de ceux que nous aimons, la plus grande douleur de cette vie.

DIEU nous a donné un cœur, siège de l'affection, par lequel nous vivons plus encore que par l'esprit. Le cœur, à vrai dire, c'est tout l'homme : et voilà pourquoi DIEU demande que nous le lui consacrions, parce qu'alors nous sommes tout entiers à lui : « *Mon fils, présente-moi ton cœur*[2]. » Delà encore ces expressions : « C'est un grand cœur, un noble cœur » : pour marquer le plus haut mérite d'un homme. Aussi ne sommes-nous rien sans l'affection, l'amour, le dévouement. Mais, après DIEU, qui donc aimerons-nous sinon les compagnons de notre pèlerinage, ceux qui nous ont donné la vie, ceux qui partagent la nôtre, qui ont dans les veines le même sang que nous, qui ont respiré le même air, habité le même toit, se sont réjouis et ont pleuré avec nous? A qui ce cœur s'attacherait-il si ce n'est à ses parents? Aussi n'y a-t-il au monde rien qui l'émeuve comme leur présence, leur image, leur souvenir. Notre âme est divisée, nous n'en possédons que la moitié, l'autre est à eux. Et cela est naturel, cela est légitime, puisque le Seigneur en a fait un commandement.

Aussi le plus grand déchirement n'est pas de mourir

1. Prière composée, en 1836, par M. l'abbé Gerbet, depuis évêque de Perpignan. V. *Récit d'une sœur*, par Mme A. Craven, née La Ferronnays; 4e édit... t. II, p. 28.

2 *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* Prov. XXXIII, 26.

soi-même, mais de voir mourir les siens, de dire à ces êtres chéris un éternel adieu. *Éternel :* ce n'est point le mot pour un chrétien, mais la langue humaine l'a consacré parce qu'il rend mieux l'amertume de la séparation. De toutes les douleurs de la vie, encore une fois, c'est la plus poignante. Qu'est-ce, à côté d'une bière dans la famille, qu'une infirmité, une perte de fortune, une ambition déçue? Comparera-t-on jamais entre elles ces épreuves?

O mort, pourquoi briser aussi cruellement tous ces liens du cœur indispensables et sacrés? Pourquoi dessécher ces sources d'amour et de sainte jouissance où nous puisons nos joies les plus sensibles, les plus saines, les plus profondes? Quand je gémis sur un tombeau, les eaux de l'amertume inondent tout mon être; je me sens défaillir : le monde n'est plus rien pour moi, la vie même me devient à charge. Comment poursuivre ma route sans la main sur laquelle j'aimais à m'appuyer, sans le tendre regard qui me soutenait, sans l'atmosphère d'amour qui m'entourait en me réchauffant délicieusement?

« Tous ces êtres bien-aimés, père, époux, mère, frère ou sœur, enfant chéri, frappés par les foudres de la mort, jettent sur mes yeux un voile épais, qui ne me permet plus de jouir de la lumière de la joie, des charmes de la vie. Dans ces scènes de deuil et de désolation, de larmes amères et de profond abattement, le fils qui a perdu un père, une mère, l'époux qui a vu mourir son épouse, le père qui serre dans ses bras le corps inanimé de son enfant, quelles victimes du malheur sur les cadavres des victimes du trépas! Il semble que ceux qui meurent à la vie emportent le cœur de ceux qui meurent au bonheur.

» Que dire à ce fils inconsolable qui ne voit plus devant ses yeux ceux qu'il a vus en premier lieu dans ce monde, ceux qui l'ont dirigé, instruit, ceux qui l'ont tant aimé, qui pour lui ont tant souffert, qui étaient une portion de lui-même, en qui il n'y avait rien qui ne fût pour lui? Ne lui

parlez plus de plaisirs, ne lui parlez plus de divertissements : car vous ne lui rendrez rien de ce qu'il a perdu. C'est le cri de Rachel pleurant ses enfants, et ne voulant point être consolée, parce qu'ils ne sont plus. Il se renferme dans sa douleur, il se fait un trésor de ses peines et de ses larmes : c'est ce qui lui reste, depuis qu'il ne trouve plus dans le monde le bonheur sur lequel la nature l'avait conduit à compter. Il s'agit pour lui d'un bien qu'il n'a plus, et qu'il apprécie doublement aujourd'hui qu'il l'a perdu.

» Que dire à cet époux affligé, tout jeune encore, qui perd en un instant rapide l'épouse la plus aimée, la compagne fidèle de ses travaux, la dispensatrice de ses joies, celle qui partageait toutes ses peines en les adoucissant? Que dire à cette épouse qui a dit l'éternel adieu au conducteur de sa jeunesse, au cœur qui avait ravi le sien, qui en était l'appui et la lumière? L'un et l'autre ils se reportent vers le passé; ils se rappellent les commencements de leur attachement, ces heures délicieuses, hélas! et si fugitives, les paroles, les accents, les regards du bien-aimé : et tout cela, ils le voient enseveli dans une nuit obscure, dont les échos ne répondent point à leurs plaintes. Ils élèvent la voix, ils étendent la main, et ils n'entendent plus la voix qui les consolait, ils ne touchent plus la main qui leur prodiguait les caresses; ils se trouvent seuls en face des tristes dépouilles, des restes muets, de celui ou de celle qui n'est plus pour eux qu'une vision navrante. Mais bientôt ils entendent d'autres voix qui les émeuvent... Ah! ces voix émouvaient aussi cet homme, cette femme, à qui elles n'arrivent plus : ce sont celles de ses enfants, de ces innocentes créatures qu'on ne peut voir pleurer sans s'imaginer qu'on voit pleurer les anges. Ils cherchent, et ils ne trouvent plus leur père, leur mère absente; ils regardent, ils ne voient plus; ils interrogent, ils s'attristent, on ne sait que leur répondre. O poignante douleur!

» Que dire à ce père si, lorsque les traces du passage de la mort sont encore toutes récentes, la fatale et terrible messagère revient se présenter, et frapper les enfants comme elle frappa la mère? Plongé dans l'océan de ses peines, il ne se soutenait sur les flots qu'en se cramponnant à une planche de salut qui lui échappe. Consumé par un long supplice, il trouvait dans l'affection et dans les caresses de ses enfants un certain adoucissement à ses maux : et voilà que la mort attise le feu qui le consume, et jette, si l'on peut employer cette image, de nouveaux combustibles dans le foyer du malheur... Que de douloureux gémissements, que de soupirs amers, que de plaintes déchirantes, s'exhaleront de ce cœur meurtri! Une solitude effrayante s'est faite autour de lui, et les cris de sa détresse y font retentir un plus terrible écho[1]. »

A chaque perte nouvelle, jusqu'à l'heure où l'on tombe soi-même, les désolations reviennent, aussi insupportables. C'est mourir autant de fois, être garrotté sur l'instrument du supplice.

Et cependant, là encore Dieu apparaît comme le consolateur; il l'est, mais il n'y a que lui qui puisse être entendu. « La miséricorde de Dieu est admirable au temps » de l'affliction, comme la nuée qui répand la pluie au mo- » ment de la sécheresse[2]. »

† Oui, cette miséricorde soulage et soutient merveilleusement, dans ces heures affreuses où tout ce qui est nature succombe en nous, où ce qui nous entoure est aussi impuissant que nous-même. En voici un édifiant et persuasif exemple, rapporté par un écrivain contemporain, et qui se résume dans une lettre partie d'un cœur chrétien. L'auteur, celui de qui vient cette lettre, était un homme heureux.

1. V. *Le Livre de la Consolation*, par Sobrino (Tournai, 1858), p. 54.
2. *Speciosa misericordia* Dei *in tempore tribulationis, quasi nubes pluviæ in tempore siccitatis.* Eccli. xxxv, 26.

Revêtu d'un haut emploi conquis par un beau talent, époux d'une femme digne de lui qui versait sur tout cet intérieur domestique la suave douceur de ses vertus, il vit, en moins de deux minutes, au commencement de 1843, lors du tremblement de terre qui bouleversa la Guadeloupe, sa sœur, sa femme, ses sept enfants, écrasés sous ses yeux. Et voici les accents que lui dictait sa foi :

« Mon cher ami, j'ai su que vous étiez venu me chercher pour me donner asile. Je ne vous outragerai pas par un remerciement, mon ami : car remercier l'amitié d'une noble impulsion, c'est supposer qu'elle aurait pu faire autrement; mais j'éprouve le besoin, moi aussi, d'avoir de vos nouvelles, de savoir comment sont les vôtres, et de partager votre bonheur comme vous avez partagé mon affliction.

» Elle n'est pas aussi amère que quelques personnes le pensent. Il est des croyances qui consolent, des convictions qui dédommagent. Elles sont, les unes et les autres, tellement profondes, que je n'ai pas cessé mes relations intellectuelles avec les miens. Je les consulte. Le cœur, qui est devenu le seul organe, voit leurs résolutions, entend leurs réponses; et ma conscience, qui foule aux pieds ma raison, décide mon jugement. Croyez-m'en bien, l'homme n'est pas composé d'argile seulement.

» En me voyant enlever, en moins de deux minutes, tous ces corps si pleins d'une admirable beauté, non pas de cette beauté matérielle que les vers détruisent si promptement, mais de cette beauté sur laquelle la vertu et l'intelligence jettent un reflet céleste ; en voyant rentrer dans la matière la partie argileuse des miens, j'étais perdu si j'avais pris le néant pour la limite de l'homme ! Aujourd'hui, je suis calme, résigné, tranquille; je m'incline avec respect sous la main qui a voulu que les choses fussent ainsi modifiées. Je vais plus loin : je la remercie. Car elle est dirigée par des principes d'une rigoureuse, éternelle et parfaite justice. Et, en me permettant d'apprécier tout ce

qu'il y avait de grand, de noble, de céleste, dans la réunion de tout ce qui m'a été enlevé, Dieu m'a dit : Je te place dans la position d'être imbécile ou injuste en supposant que tu puisses admettre que je n'ai pas un but digne de moi.

» Croyez-en votre vieil ami : Louise est immortelle, Victorine et Stéphanie sont immortelles; mes petits enfants, si pleins d'innocence et de grâce, sont immortels; cette vertueuse Malvina, sainte et martyre, est immortelle. Sentir autrement, c'est fouler aux pieds toutes les affections basées sur la vertu, pour les remplacer par les creuses théories et les raisonnements disloqués d'une ignorante et présomptueuse raison.

» Je suis ici sous la double impression de la vérité et de mon affection pour vous... Je voudrais vous voir partager des croyances qui, seules, vous rendront heureux. Je suis dans une situation trop solennelle pour trouver de la satisfaction à emporter d'assaut, par le raisonnement, ce que je ne puis espérer d'obtenir, par affection pour vous, que par la force des convictions... »[1]

Un an après, ce fervent et clairvoyant chrétien, M. Nadau Desislets, allait rejoindre les siens, à l'anniversaire précis de leur mort. Heureux ceux qui espèrent dans le Seigneur! ils peuvent, après les pertes les plus douloureuses, redire avec foi ce beau chant dû au cœur si tendre et si élevé de Mgr Gerbet, évêque de Perpignan :

« Oui, l'espérance est toujours là,
Seul bien que la mort ne peut prendre.
O toi qui peux toujours m'entendre,
Mon cœur toujours te parlera.
Comme autrefois, dans mes alarmes,
Dans mes regrets, il redira :
Céleste amour, amour sans larmes,
Ton espérance est toujours là!

1. Cité par M. Aug. Nicolas dans ses belles *Études philosophiques sur le Christianisme,* édit. de 1853, t. I, p. 157.

Je craignais, hélas! chaque jour
Mon bonheur prompt à se détruire.
Que de plaintes dans mon sourire!
Que de terreurs dans mon amour!
Dieu fit l'amour, et non la plainte :
C'est elle, et non lui, qui mourra.
Céleste amour, amour sans crainte,
Ton espérance est toujours là!

Comme un astre, on l'a vu passer
Dans la nuit de ma vie obscure;
J'ai vu s'éteindre sa figure,
J'ai vu son regard s'éclipser.
Mais par-delà l'espace sombre
Mon astre aimé reparaîtra.
Céleste amour, amour sans ombre,
Ton espérance est toujours là!

Sous le faux soleil d'ici-bas,
Le bonheur semé sur la terre
N'y porte, hélas! plante étrangère,
Qu'un germe qui ne fleurit pas :
Bientôt, bientôt, ce divin germe
Dans l'infini s'épanouira.
Céleste amour, amour sans terme,
Ton espérance est toujours là[1]! »

Élévation. — « Ayez pitié, Seigneur, par votre bonté infinie, ayez pitié d'un misérable pécheur qui souffre justement la peine de son iniquité, et qui ne souffre sans cesse que parce qu'il ne cesse de pécher. Si je considère, ô mon Dieu, le mal que j'ai commis, ai-je lieu de me plaindre des maux que je puis endurer, quelque grands qu'ils soient? Et qu'est-ce que je souffre pour expier tant de mal? Vous êtes, Seigneur, infiniment juste, et vos jugements sont justice et vérité[2]. »

1. *Récit d'une sœur,* par Mme A. Craven. 4e édit., t. II, p. 44.
2. Saint Augustin, *Méditations,* ch. XXXVIII.

CHAPITRE X.

Que Dieu seul peut nous consoler dans la perte des nôtres.

Le temps où nous vivons est profondément triste, non seulement à cause des bouleversements périodiques qui ébranlent toutes les existences, mais plus encore pour les détestables et désolantes doctrines qui l'envahissent et le corrompent. On cherche tout hors de DIEU, et hors de DIEU il n'y a que déception, désespoir, désert de l'âme. Lisons cette page émouvante publiée naguère dans une feuille publique[1] :

« Hier, je me suis arrêté machinalement devant un étalage, fort peu soucieux d'ailleurs de ce que l'on y avait entassé. J'eusse fort bien pu demeurer là indéfiniment, si je n'avais fait une rencontre dont je suis encore tout ému.

Une dame s'est approchée de moi : une dame vénérable, vêtue de deuil. Elle avait passé l'âge où l'on a un âge; elle pouvait avoir aussi bien soixante que soixante-dix ans. Son visage était blême, dans le cadre de ses cheveux blancs : sa toilette, des plus modestes, avait ce cachet de distinction interdit aux riches de pacotille.

Après m'avoir regardé quelques secondes, elle s'approcha lentement de moi. Ses lèvres décolorées remuèrent à peine lorsqu'elle m'adressa la parole.

— « Voulez-vous me permettre, Monsieur, me dit-elle, de vous faire une question qui vous surprendra peut-être? Croyez-vous que les mères revoient après leur mort les enfants qu'elles ont perdus? »

Adressée ainsi, à l'improviste, sur le boulevard, par une inconnue, cette question me surprit en effet. — « Vous

1. *Le Figaro* du 10 mars 1875.

n'osez pas me répondre, ajouta-t-elle, parce que vous n'avez rien de consolant à me dire. Mon pauvre garçon! je ne le verrai plus; cela est certain. Dieu est donc aussi cruel que ses créatures? Pourquoi m'a-t-il donné cet enfant, s'il devait me le reprendre? C'est mal, c'est mal, ce que Dieu a fait là! »

Et de grosses larmes lui vinrent aux yeux.

— « Excusez-moi, Madame, lui dis-je, et ne cherchez la cause de mon silence que dans la surprise que votre question m'a causée. Je crois fermement à une autre vie. — C'est bien vrai, ce que vous me dites là? — Je vous le jure. Cette seconde existence n'a de raison d'être que si elle est supérieure à la première. La mort est un crible au travers duquel passent seules, pour renaître, les belles, honnêtes et douces choses que nous avons aimées dans ce monde préparatoire. »

Le visage de la bonne dame s'éclaira quelque peu.

— « Ce n'est pas par pitié que vous me répondez cela? C'est bien votre manière de voir? — C'est ma plus ferme croyance, Madame, c'est mon meilleur espoir. — Si vous dites vrai, personne n'est plus heureux que vous. Combien je vous porte envie! J'avais un fils, Monsieur, un grand fier garçon. Jamais il ne m'avait donné que de la joie. Le voyant si beau, si brave, si honnête, si charmant, si instruit, si aimant, je ne dormais pas toutes les nuits : j'avais comme un pressentiment que le paradis se lasserait vite de l'attendre. Il était facile de voir que Dieu s'était trompé en me l'envoyant. Tout en lui était parfait. J'ai l'air d'exagérer ses mérites, et vous vous dites, bien certainement : Ces mères sont toutes les mêmes! Je ne puis plus, pour mon malheur, vous prouver que j'ai raison.

» Un jour est venu où l'on s'est mis à parler de guerre, à propos d'un Allemand qui voulait régner par là-bas, en Espagne. Je vous demande un peu ce que cela peut faire aux mères, ces choses-là, qu'un Prussien plutôt qu'un Suédois ou un Anglais gouverne tels ou tels hommes! On

s'est disputé longtemps ; et puis, un matin que les affaires étaient arrangées, on a décidé de se battre, de tuer de braves gens qui ne savaient pas de quoi il s'agissait, de détruire les récoltes que DIEU a pris la peine de faire germer, de piller tous ces chers souvenirs qui sont l'âme des maisons. On parlait de cela gaîment, comme d'une fête. On chantait dans les rues ; on décidait que ceux-ci iraient mourir à droite et ceux-là à gauche, qu'on incendierait ceci d'abord, puis cela ensuite.

» On a mis les uns devant les autres des gens qui ne se connaissaient pas, et qui eussent été de bons amis si on leur avait dit qu'ils étaient frères, au lieu de leur dire qu'ils se haïssaient. Quelques jours après, la terre était rouge du côté de l'Allemagne, comme une éponge qui a bu du sang. La tache a grandi du Rhin jusqu'à la Saône, jusqu'à la Loire. Et je n'ai plus d'enfant : et de tous les côtés il y a des mères, des veuves, de pauvres petits qui se désolent, et, ce qui est pire, de pauvres morts auxquels personne ne pense plus. Quand je l'ai vu partir, mon grand garçon, vaillant, confiant comme les autres, moi j'ai senti que j'allais être... que j'allais être... comment dire cela ? Il y a un mot pour désigner les enfants qui n'ont plus de mère : ce sont des orphelins ; pourquoi n'y en a-t-il pas un pour désigner les mères qui n'ont plus d'enfant ? Cela ne vaut donc pas la peine qu'on en parle ?

» Mon fils est mort dans les tout premiers jours. Une balle lui a troué la gorge. Et je ne puis même pas maudire celui qui a fait cette horrible chose-là : il a accompli son devoir !... C'était *le devoir* de quelqu'un de tuer mon fils... : un pauvre enfant qui n'avait fait que du bien !

» Moi, depuis ce temps-là. Monsieur, je suis prisonnière dans ce monde. Naturellement, ma première idée a été de me tuer pour aller retrouver l'enfant. Les prêtres m'ont dit : « N'en faites rien ! vous seriez maudite et séparée de » lui dans l'autre vie. » Je me suis dit : *J'attendrai.* Alors j'ai consulté des savants, des médecins. Ceux-là m'ont as-

suré que la religion était un frein imaginé par les puissants pour dominer les faibles ; que tout finissait avec nous ; que la matière était le dernier aussi bien que le premier mot de la création ; que je pouvais bien me tuer si cela me faisait plaisir, que cela n'y ferait ni chaud ni froid ; que mon enfant était bien perdu pour moi, qu'il avait son rôle d'engrais à remplir dans la nature, et que le trèfle qu'il ferait pousser importait bien plus à l'équilibre des choses que la maigre consolation que j'aurais de contempler pendant l'éternité un esprit impalpable.

» Dans de pareilles conditions, se tuer m'a paru deux fois lâche. C'eût été déserter devant l'ennemi. Si je ne dois pas revoir l'enfant, me suis-je dit, je vais tâcher de faire durer ma vie, quoique j'en souffre, pour faire durer son souvenir, puisque c'est tout ce qui reste de lui.

» Comme ils m'ont fait du mal, tous ces gens-là !

» Je m'étais cramponnée à cette pensée consolante, que ma résignation me vaudrait la suprême récompense de revoir mon chéri. Et voilà que je doute de tout. Quelle joie puis-je avoir, je vous le demande, s'il faut que je renonce à celle-là ! C'est donc le but de la vie de devenir fumier, après avoir pressenti des joies infinies, toutes mensongères ? Mon pauvre enfant !... mon pauvre petit !... Qui donc parviendra à me rendre l'espoir que l'on m'a arraché ? Est-ce vous ? est-ce cet homme qui passe ? cet autre ? A qui faut-il que je m'adresse ? Tâchez de me convaincre ; je vous en prie, je vous en supplie ! »

La pauvre femme se mit à fondre en larmes, le visage caché dans ses deux mains. On commençait à s'arrêter, à nous regarder. Elle ne m'écoutait pas. Sa pensée était bien loin de ce monde. Un individu correctement mis, mais d'allures vulgaires, s'approcha de moi et me dit à voix basse :

— « Je vous remercie de votre patience, Monsieur. La pauvre dame n'a plus sa raison depuis la guerre, et nous ne parvenons pas toujours à l'empêcher de s'adresser aux passants comme elle vient de le faire. Il y a des savants

dans sa famille qui l'ont désenchantée. Ils lui ont fait bien du mal ! Elle était si calme autrefois !... »

Puis, s'approchant doucement de la folle : — « Prenez mon bras, Madame : il est temps de rentrer. »

Elle ne fit aucune résistance, et je les vis s'éloigner l'un et l'autre.

Où est Dante pour forger un cercle d'enfer plus effroyable encore que les autres, où grinceront des dents les désenchanteurs ? Tous les monstres qu'il a jugés, flétris et punis, avaient du moins laissé à leurs victimes un refuge au-delà de la mort. Nous fermons les paradis parce que nous n'y saurions prétendre ; nous nions l'expiation parce qu'elle nous menace. La mort a gardé son secret ; nous n'avons rien pu surprendre : donc rien n'existe au-delà de la vie ! La création est un incident dont il ne faut déduire aucune conséquence, une erreur qu'a commise le néant ! La pensée affranchie en fait de belles ! Les désenchanteurs s'en donnent à cœur-joie !

Une fois mort, l'être adoré n'est plus qu'une immondice qu'enlève et enfouit la municipalité prévoyante. Le tombereau et le corbillard ont la même destination.

Que dites-vous de cela, sottes gens qui aimez ?

Le matérialisme est l'ornière dans laquelle nous a versés le prétendu progrès. Mais peu importe ! Barrez toutes les voies, coupez les ailes, étouffez les cris de la conscience, abrutissez l'homme dont vous voulez faire l'auxiliaire aveugle de votre ambition malfaisante ; continuez votre œuvre de désespérance ; parquez l'être dans la vie ; développez les appétits que vous ne pouvez satisfaire ; attisez les haines dont vous comptez profiter : vous aurez beau faire, Dieu est au bout du chemin. Ce qu'il nous réserve, je l'ignore ; ce que je sais, c'est qu'il élève la pensée, qu'il soutient, qu'il console, qu'il est le bon sourire de toutes choses. Je sens en lui la vérité, et je suis fier, quoi qu'il advienne, d'être son client et non le vôtre. »

Élévation. — O Sauveur qui avez fait à vos enfants des destinées si grandes, et qui par elles nous avez ménagé les plus solides et les plus admirables consolations, soyez béni de cette lumière ! Accordez-nous de n'oublier jamais, au fort de nos épreuves, que vous êtes auprès de nous, qu'en toutes choses vous voulez notre bien, et que même la séparation de ce que nous avons de plus cher, tout en nous affligeant, ne doit point nous troubler. Qu'est-ce donc que cette vie pour que nous nous y attachions si déraisonnablement, en nous et dans ceux que nous aimons ? La vie, ô mon Dieu, elle est en vous, elle n'est que là ; et mille fois heureux celui qui déjà par la mort en a pris possession !

CHAPITRE XI.

Comment les vrais amis de Dieu se comportent dans la perte de leurs proches.

C'est la sainte Écriture qui nous trace elle-même les règles du deuil chrétien. — « Mon fils, dit-elle, répandez » vos larmes sur un ami mort, et pleurez comme un homme » qui a reçu une grande plaie. Ensevelissez son corps selon » la coutume, et ne négligez point sa sépulture. Faites, » pendant quelque temps, un grand deuil dans l'amertume » de votre âme ; mais ne soyez point inconsolable en » votre tristesse[1]. »

La tristesse donc, au milieu des deuils de la vie, n'a par elle-même rien qui offense le regard de Dieu, lorsqu'elle est contenue en de justes et chrétiennes limites.

1. *Fili, in mortuum produc lacrymas, et quasi dira passus incipe plorare ; et secundùm judicium contege corpus illius, et non despicias sepulturam illius... Amarè fer luctum illius uno die, et consolare propter tristitiam.* Eccli. XXXVIII, 16.

Est-ce que Notre-Seigneur ne pleura pas, tout ému, sur la tombe de son ami Lazare? « Dès que Jésus eut vu les » pleurs de Marie et des Juifs qui étaient venus avec elle, » si frémit dans son cœur et se troubla..... Et Jésus versa » des larmes[1]. »

Oui, nous pouvons pleurer sur nos bien-aimés défunts; les sentiments les plus élevés de la nature, que nous tenons de la Providence, nous en font un devoir, une nécessité; les cœurs insensibles à de tels coups n'ont rien d'humain.

Mais, encore une fois, cette douleur ne sera point le désespoir, le murmure, les ténèbres de l'âme. Ah! loin de là! Comme la pensée de l'éternité où nous nous reverrons pour ne plus nous quitter, de la volonté de Dieu qui doit l'accomplir avant tout et sur tous, de la sagesse de Dieu qui mieux que nous connaît ce qui nous est utile, ce qui procure sa gloire, combien cette pensée tempère l'amertume des plus légitimes regrets! C'est ce qu'écrivait le grand Apôtre, sous l'inspiration du Saint-Esprit, aux fidèles de Thessalonique, peu de temps après leur conversion : paroles recueillies par l'Église dans son office des morts, et qu'elle nous y donne à méditer :

« Nous ne voulons point, mes frères, que vous restiez » dans l'incertitude au sujet de ceux qui se sont endormis » (du sommeil de la mort), afin que vous ne vous laissiez » pas emporter par la tristesse comme ceux du dehors, qui » n'ont point d'espérance. Car, vraiment, si nous croyons » que Jésus est mort pour ressusciter, nous savons aussi » que Dieu attirera avec lui ceux qui se sont endormis en » Jésus... Et nous serons éternellement avec le Seigneur. » Consolez-vous donc les uns les autres dans la méditation » de ces vérités[2]. »

---

1. Jésus, *ut vidit eam plorantem, et Judæos qui venerant cum eâ plorantes, infremuit spiritu et turbavit seipsum... Et lacrymatus est* Jesus. Joan. xi, 33, 35.

2. *Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contris-*

Et, en effet, si ceux qui nous ont quittés sont partis avec la grâce du repentir et des sacrements, heureux sont-ils, et cent fois heureux, que leur pèlerinage soit terminé, leur épreuve finie, le jour de la récompense arrivé. « Bienheureux, dit l'Esprit divin, ceux qui meurent dans » le Seigneur »[1]. Les voici désormais à l'abri du naufrage. Que si la mort les a surpris sans les derniers secours de la religion, ah! sans doute il faut gémir, mais plus encore il faut prier pour eux, car les miséricordes de DIEU sont infinies, et entre le dernier soupir et l'éternelle sentence il peut y avoir de décisives illuminations qui sauvent tout. Et qui sait si le Seigneur ne vous a pas précisément fait survivre à ce défunt chéri pour que vous intercédiez en sa faveur, et obteniez à son âme l'adoucissement et la fin des peines méritées par une vie moins fidèle, qu'aura réparée un acte de contrition inconnu des hommes? Peut-être, s'il eût vécu davantage, se fût-il rendu indigne de ce dernier mouvement de grâce.

Formons-nous, en cela comme en tout le reste, sur les exemples des saints, en considérant ce qu'ils ont accordé à la nature, ce qu'ils ont donné à la foi, et comment en eux celle-ci a commandé à la première pour l'empêcher de franchir les bornes, sans néanmoins lui interdire le soulagement qu'elle tire de ses larmes mêmes.

Saint Augustin, racontant la mort si belle de son admirable mère sainte Monique, termine ainsi : « Je lui fermai moi-même les yeux : et alors il entra dans mon âme un si grand poids de tristesse, qu'il me fut impossible de verser les larmes qui remplissaient mes yeux. Mon cœur était frappé d'un coup affreux; ma vie, qui se concentrait

---

temini sicut et cæteri qui spem non habent. Si enim credimus quòd JESUS *mortuus est et resurrexit, ità et* DEUS *eos qui dormierunt per* JESUM *adducet cum eo... Et sic semper cum Domino erimus. Itaquè consolamini invicem in verbis istis.* I Thessal. IV, 12, 13, 16, 17.

1. *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* Apocal. XV, 13.

dans ma mère, était désormais brisée. Le corps ayant été préparé, tout étant disposé pour les funérailles, nous allions et venions sans répandre nos pleurs; moi seul savais ce qui se passait dans mon âme. Et bientôt toutefois, rappelant en mon esprit tant de vertus, de si douces bontés pour moi, la tendresse de cet amour maternel, je laissai couler enfin mes larmes, je les versai abondantes sur celle qui en avait tant versé à mon sujet. DIEU donc lui accorde le repos, et inspire à ses serviteurs de se souvenir d'elle, avec Patrice, son mari et mon père, au saint autel[1]. » — Voilà bien la douleur, et aussi vive qu'elle puisse être ressentie; mais on n'y découvre, on n'y sent rien qui représente le découragement, le manque d'espérance. C'est une amertume légitime, profonde et vraie, mais douce cependant par le souvenir de la vertu et de DIEU.

Augustin perdit aussi son fils Dieudonné, qu'il aimait comme un autre lui-même. Après avoir dit les qualités de cet enfant et raconté son trépas : « Vous, ô mon DIEU, s'écrie-t-il, vous, dans les conseils de votre amour, avez eu hâte de le retirer de ce monde après qu'il avait, avec moi, pris une naissance nouvelle dans les eaux du baptême : et ainsi vous lui avez épargné les dangers qu'il eût courus ici-bas[2]. » Cette dernière pensée, touchant les périls de la vie par rapport au salut, est une de celles auxquelles on doit s'attacher davantage dans l'œuvre de consolation. La mort n'est-elle pas, en effet, la réalisation de ce que tant de fois on a demandé au Seigneur, sur son indication même : *Ne nous induisez point en tentation*? Celui que nous pleurons n'est plus exposé à pécher : quelle faveur vaut celle-là? A-t-il, malheureusement, oublié, lorsqu'il vivait, les préceptes de la fidélité chrétienne, du moins il n'ajoutera plus au fardeau de son jugement; et dût-il même souffrir cruellement dans l'autre vie, son supplice sera moindre,

1. Confessions, IX, 10, 11, etc.
2. Confessions, IX, 6.

sans doute, que s'il lui avait donné de nouveaux et trop sûrs aliments par la continuation du péché.

Le grand S. Ambroise, l'instrument de la conversion d'Augustin, vit mourir son frère Satyre, à qui il était tendrement attaché, qui était la moitié de son âme, selon l'expression commune, ici plus exacte que jamais, et qui lui fut d'autant plus cher qu'il était un modèle de piété. Ambroise, montant en chaire, voulut épancher son affliction devant le peuple de Milan, qui prenait part à sa douleur. Écoutons les motifs de résignation qu'il trouve dans la foi. — Il bénit Dieu d'avoir fait tomber l'affliction sur lui et sur les siens. Quoique, dit-il, il n'ait chéri personne autant que ce vertueux frère, le malheur de l'avoir perdu ne lui fera point oublier le bonheur qu'il eut de le posséder. Le rendre à Dieu était une dette, puisqu'il l'avait reçu de sa main comme un don gratuit. Et pourtant il se sent le cœur déchiré de cette séparation. « Le Sauveur ne pleure-t-il pas lui-même la mort de Lazare? » Il fait voir, en commentant plusieurs passages de l'Écriture, que les larmes sont le propre d'une belle âme, une marque de vertu souvent, une preuve de la dignité du cœur et de sa juste tendresse. Les accents qui lui échappent sont d'une admirable éloquence, surtout lorsqu'il s'étend sur les qualités de ce frère. — Mais, continue-t-il, la tristesse du chrétien, son chagrin, ses regrets, ne doivent point ressembler à ce qu'on voit dans les infidèles. Ceux-ci n'ont aucun moyen de tempérer et d'adoucir leur douleur : sur quoi s'appuieraient-ils pour cela? Il y faut la croyance à la résurrection, à la vie définitive dans le sein de Dieu, et ils ne l'ont pas; ils s'imaginent être à tout jamais séparés des leurs, le tombeau est pour eux une muraille qui ne peut tomber. Mais nous, aux clartés de l'Évangile, nous savons qu'il est une éternité réservée aux justes, et que tous s'y donneront le baiser du retour. Et puis, Ambroise, sur ces assurances, ne se regarde même pas comme séparé de son frère. Il le

voit dans le silence de la nuit, il le sent à ses côtés, il entend le son de sa voix aimée; il le suit d'un œil avide, il l'attire sur son cœur pour lui donner le baiser fraternel. Ce bienheureux esprit, délivré de la prison du corps, est toujours présent à Ambroise; c'est un consolateur, un ami, le frère encore. — Il semble, du reste, qu'on doive prendre à la lettre ces expressions du grand évêque, et que véritablement DIEU permettait à l'âme de Satyre de le visiter et de se rendre visible. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Ceux qui nous ont quittés ne cessent point de nous aimer, et nous pouvons croire pieusement qu'ils se plaisent à revenir près de nous, par une disposition de la maternelle Providence.

Une dame de grande vertu, que nous avons connue, avait perdu sa fille aînée, élevée par elle dans les sentiments de la plus édifiante piété. Son cœur se nourrissait de son chagrin, et ses larmes ne cessaient de couler, plus de vingt ans après, comme au premier jour. « Ah! s'écriait-elle parfois, entrevoir ma fille une seule fois encore, qui me fera cette félicité? » Et un jour qu'elle visitait une basilique dédiée à la Sainte Vierge, ne pensant point pour l'heure à ce désir, tout à coup le visage de sa chère enfant se dessine auprès de l'autel, la regardant avec amour, et avec un sourire lui dit : « Je vous vois! » — O Sauveur, que vous êtes bon pour ceux qui vous aiment!

Élévation. — Je m'en rapporterai, ô mon DIEU, à votre Providence pour la vie et pour la mort. Je sais qu'en vous je possède le meilleur et le plus aimant des pères, le plus sage des maîtres. Tranchez, coupez, frappez, selon votre bon plaisir : je vous adore en tout, en tout je me soumets, en tout je vous bénis, dans l'attente de la couronne promise.

CHAPITRE XII.

Les exemples des saints dans leurs deuils (*suite*).

Après S. Augustin et S. Ambroise, voici S. Grégoire de Nysse, la gloire de l'Église orientale au quatrième siècle. On lui doit un discours sur la douleur que nous cause la perte de nos parents et de nos amis, douleur qu'il avait éprouvée comme tout homme sur la terre, et dont il cherchait en Dieu la consolation. — Rien de ce qui est sujet à changement, dit-il, ne saurait être considéré comme un véritable bien. Qu'est-ce que la beauté sitôt fanée, la richesse si aisément perdue, les honneurs si vite évaporés, la force si promptement abattue par la maladie? Élevons donc toujours, poursuit-il, notre esprit à la contemplation de la vie future, solide et permanente celle-là, heureuse sans aucun nuage. — « Or, dites-moi, ne traiteriez-vous pas d'insensé celui qui adresserait ses condoléances au prisonnier délivré de ses chaînes et rendu à la liberté? Ah! bienheureux celui qui, par la mort, a conquis sa liberté et en jouit au séjour éternel! Heureux l'homme admis dans l'assemblée des élus, au royaume divin, et pour jamais introduit parmi les chœurs angéliques!... O homme, ouvre les yeux, tourne sur toi-même tes regards, vois à qui définitivement tu appartiens. Écoute S. Paul, ce vase élu du Seigneur : il t'apprendra à distinguer les deux hommes qui sont en toi, l'homme intérieur et l'homme extérieur, l'homme qui doit mourir et celui qui ne connaîtra point la mort, l'homme corruptible et celui que la destruction ne peut atteindre. Souviens-toi que ton âme ne saurait mourir, et qu'elle entraînera dans son immortalité cette partie de toi-même qui est destinée à se décomposer une fois. Et, de même qu'il faut à l'œil un miroir pour se voir lui-même, ainsi l'esprit, s'il veut se connaître, doit réfléchir l'exemplaire sublime sur lequel il fut formé. » — Et

il termine par ceci : « Autre est la douleur de l'incrédule, qui borne ses espérances à la vie présente, autre celle du juste, qui a fixé son esprit et ses pensées sur la demeure éternelle des saints. L'un perd courage, s'abandonne au désespoir; l'autre éprouve une intime et durable suavité de cœur, qui le soutient et l'affermit dans toutes les peines de la vie. Nos soupirs et nos larmes seront détruits par Celui de qui la mort a détruit pour nous la loi du trépas, et dont la résurrection nous est le gage d'une seconde vie[1]. »

S. Jérôme nous a laissé de belles lettres de consolation en circonstances pareilles. Il écrit à Paula sur la mort de sa fille Blésilla : — « *Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une source de larmes? Et je pleurerai*, non pas, comme Jérémie [2], *sur les blessés de mon peuple*, ni, comme le Sauveur, sur l'infortunée Jérusalem; mais je pleurerai la sainteté, la charité, l'innocence, la chasteté, toutes les vertus emportées avec Blésilla dans la tombe. Ce n'est point cependant celle qui nous a quittés, non, ce n'est point elle qu'il faut plaindre, mais nous qui ne la verrons plus... Oui, je l'avoue, j'écris ces pages avec mes larmes. Ah! Jésus lui-même a pleuré Lazare, parce qu'il l'aimait. Pauvre consolateur cependant que celui qui ne sait pas dominer sa douleur, et qui ne trouve dans son cœur brisé, au lieu de paroles, que des gémissements... Paula, Dieu est bon, et tout ce que fait un Dieu bon nécessairement est bon aussi. Il envoie le veuvage : pleurons ce malheur; mais, puisque telle est la volonté de Dieu, portons-le avec résignation. Un fils unique nous est enlevé : quelle cruelle épreuve! mais enfin celui qui le reprend est celui qui l'avait donné. Je perds la vue : il me reste la consolation

1. V. *Les Larmes des Saints dans la perte de leurs proches*, par le P. Ant. Angelini, S. J.; traduct. V. Postel, p. 42.

2. *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum? Et plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei.* Jérémie, IX, I.

d'une parole amie. Mais quoi! je suis sourd, mes oreilles n'entendent plus : eh bien, ce malheur me met à l'abri du vice, et à Dieu seul sera toute ma pensée. Voici venir la plus dure pauvreté, le froid, la nudité, la maladie : eh bien, j'ai une espérance, la mort, qui bientôt fera succéder à des maux de très courte durée une éternité de bonheur... Nous disons que nous croyons en Jésus-Christ : ne faut-il pas dès lors que nous mettions notre joie dans tout ce que veut Jésus-Christ?... Pourquoi trouver si dur ce qu'il faudra bien souffrir un jour? Nous pleurons nos morts : sommes-nous donc nés pour ne mourir jamais? Abraham, Moïse, Isaïe, ces grands prophètes; Pierre, Jacques et Jean, ces illustres apôtres; Paul, ce vase d'élection; enfin, et par-dessus tout, le Fils de Dieu lui-même est mort : et nous nous indignons lorsque nous voyons sortir de cette enveloppe mortelle l'un de nous! Et peut-être cependant a-t-il été ôté de ce monde *pour que le mal ne vînt pas changer son âme, car son âme était agréable à* Dieu, *et* Dieu *s'est hâté de le retirer du milieu de l'iniquité*[1], de peur que, au long voyage de la vie, il ne s'égarât dans les sentiers perdus. — Pleurons les morts, mais ceux que l'abîme reçoit dans ses feux pour jamais. Nous, fidèles, que la troupe des anges environne au sortir de ce monde et au-devant de qui vient Jésus, affligeons-nous d'habiter si longtemps dans ces tabernacles de mort. Car, tant que nous restons ici-bas, nous sommes exilés loin du Seigneur. Désirons, désirons d'aller à lui; écrions-nous : *Oh! que mon exil dure longtemps! J'ai habité avec les habitants de Cédar : combien mon âme s'y trouvait étrangère*[2] *!* Car si *Cédar* veut dire *ténèbres*, et à cause de cela désigne le monde, dont il est dit que *la lumière luit dans les ténèbres, et que les ténèbres ne l'ont point*

1. *Raptus est ne malitia mutaret intellectum eius, aut ne fictio deciperet animam illius.* Sagesse, IV, 11.

2. *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est! Habitavi cum habitantibus Cedar; multùm incola fuit anima mea!* Ps. CXIX, 5.

reçue [1], félicitons notre chère Blésilla qui a passé des ténèbres à la lumière, et qui, commençant à peine, prise au milieu de l'ardeur de sa piété naissante, a mérité la couronne d'une vertu consommée [2]. »

A un ami il écrit sur la mort du saint prêtre Népotien : — « Malgré moi, les larmes inondent mon visage, et ni les vertus chrétiennes du cher mort ni l'espérance de la résurrection n'empêchent mon cœur d'être brisé. O Mort, dure et cruelle Mort, qui sépares ainsi les frères, les amis! Voici que le Seigneur a fait monter du désert un vent violent qui a desséché tes veines, tari ta source! *O Mort*, a dit le Seigneur, *je serai moi-même ta mort! ô tombeau, je serai ta blessure* [3]*!* Par la mort de ce Sauveur, en effet, tu es morte, ô Mort, et nous, nous vivons. Grâces donc à vous, ô Christ rédempteur! Votre créature vous bénit d'avoir vaincu, en tombant sous ses coups, notre puissant adversaire. Oui, nous le savons, notre cher Népotien est avec Jésus-Christ, il est mêlé aux chœurs des anges, et, contemplant de près ces biens immortels qu'ici-bas, avec nous, il n'entrevoyait que de loin et dans les ombres de la foi, il s'écrie maintenant : *Ce qu'on nous a annoncé, je le vois de mes yeux dans la cité du Seigneur des vertus, dans la cité de notre* Dieu [4]. Mais nous, nous ne pouvons supporter le regret de son absence, et ce n'est pas sur lui, c'est sur nous que nous pleurons. Plus son bonheur est grand, plus grande est notre douleur d'avoir perdu un tel ami. Les sœurs de Lazare savaient bien que leur frère ressusciterait un jour; elles le pleuraient cependant; et le Sauveur lui-même, pour montrer qu'il avait bien un cœur d'homme,

1. *Lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt.* Joann. I. 5.

2. Lettres choisies de S. Jérôme, traduct. de M. l'abbé F. Lagrange. 2e édit., p. 109.

3. *Ero mors tua, ô Mors! morsus tuus ero, Inferne!* Osée, XIII, 14.

4. *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum, in civitate* Dei *nostri.* Ps. XLVII, 9.

pleura celui qu'il allait rappeler des morts. Combien donc votre cœur doit-il être déchiré ! Mettez pourtant des bornes à votre douleur. Point d'excès ; arrêtez un moment vos larmes ; et, au lieu de tant pleurer cette perte, bénissez DIEU du bonheur d'avoir possédé un tel ami. [1] »

A la vierge Eustochium, qui pleurait sa mère Ste Paule, il dit encore : « Soyez en paix, Eustochium : vous avez un riche héritage. Le Seigneur est votre partage, et, ce qui vous doit encore causer plus de joie, votre mère a été couronnée de son long martyre. Ce n'est pas seulement le sang que l'on verse pour la foi qui fait les martyrs : la vie immaculée d'une âme qui sert DIEU avec amour est elle-même une martyre, et de chaque jour. La couronne de ceux-là est composée de roses et de violettes, la couronne de ceux-ci est faite de lis. Voilà pourquoi le Cantique des Cantiques dit : *Mon bien-aimé est blanc et vermeil* [2] : attribuant ainsi à ceux qui sont vainqueurs pendant la paix les mêmes récompenses qu'à ceux qui le sont pendant la guerre [3]. »

S. Cyprien, évêque de Carthage, écrivit aussi un traité *de la Mortalité* pour consoler les fidèles et les animer au mépris de la mort. « Quelques-uns, dit-il, sont touchés de ce que la peste qui sévit en ce moment attaque les nôtres aussi bien que les infidèles : comme si le chrétien n'avait embrassé la foi qu'afin d'être exempt de maux et de jouir heureusement de ce monde, et comme si, en souffrant toutes les adversités temporelles, il n'était pas réservé aux délices de la vie future. Si un chrétien comprend à quelles conditions il est entré dans l'Église, il saura qu'il doit souffrir en ce siècle plus que les autres, ayant à affronter de plus grands combats contre le démon. » Et un peu plus loin : — « Un des évêques nos confrères,

1. Lettres choisies de S. Jérôme, p. 259 et suiv.
2. *Dilectus meus candidus et rubicundus.* Cantic. v, 10.
3. Lettres choisies de S. Jérôme, p. 443.

abattu par la maladie et alarmé des approches de la mort, demandait un peu de temps : alors il se présenta à lui un jeune homme si majestueux, d'une taille si avantageuse, d'un regard si éclatant, qu'un mortel eût eu peine à le voir s'il n'eût été prêt à sortir du monde. Ce jeune homme, témoignant quelque indignation par le son de sa voix, lui dit : *Vous craignez de souffrir, vous ne voulez point sortir d'ici : que voulez-vous que je vous fasse?* Puis Cyprien ajoute : *Moi-même, qui suis le dernier de tous, combien de fois* DIEU *m'a-t-il commandé, en révélation, de prêcher souvent qu'il ne faut point se lamenter avec excès sur nos frères quand il les appelle, puisque nous savons qu'il ne sont pas perdus, mais seulement partis les premiers, comme pour un voyage; et que nous ne devons point nous attacher ici-bas à ces habits de deuil, puisque nous savons qu'ils en portent là-haut de blancs; ni donner sujet aux infidèles de nous reprocher que nous pleurons comme perdus ceux que nous assurons vivre en* DIEU [1] ! » Ah! nos chers défunts se reposent de leur travaux : félicitons-les plutôt.

Élévation. — A ce repos j'aspire moi-même, ô mon souverain, mon adorable Maître! Puissé-je le mériter un jour, et, par la douleur même que je ressens sur la tombe des miens, expier tant de plaisirs coupables que je me suis permis en violant votre loi, et, comme un insensé, appelant contre moi les rigueurs de l'éternelle justice!

1. *Histoire ecclésiastique* de Fleury, livre, VIII n° 12.

CHAPITRE XIII.

Suite du même sujet.

S. Paulin de Nôle, contemporain de S. Jérôme, nous a laissé une lettre de consolation à son ami Pneumatius, qui venait de perdre un jeune enfant de huit ans, l'espérance et déjà l'honneur de sa famille. Le père et la mère étaient tombés dans le plus douloureux abattement; on les entendait, jour et nuit, appeler à cris étouffés leur cher petit Celse, qu'ils ne devaient plus revoir sur la terre. Le saint évêque, ému d'une telle souffrance, cherche à l'adoucir par tous les sentiments, toutes les lumières de la foi.

Paulin se demande s'il convient de se lamenter ainsi d'avoir perdu l'ange de la maison, ou si l'on ne doit pas se réjouir de le voir introduit parmi les chœurs célestes, que son innocence le rendait digne de rejoindre. Oui, il faut rendre grâces au Seigneur d'avoir accordé à cet enfant un bien auprès duquel tous les autres biens ne sont que fumée. Nos larmes ne doivent point tomber sur le sort de ceux qui sont appelés à ceindre l'éternelle couronne, citoyens de la cité qui ne périt pas, mais sur nous-mêmes, exilés encore, et sur tant de malheureux qui suivent le sentier du vice et ferment les yeux à la bienfaisante lumière de la grâce. Tout ce qui nous environne parle de la résurrection à une seconde vie, celle qu'annonce si clairement la foi : le jour qui naît, s'éteint et puis renaît; l'herbe des prairies, un moment ensevelie sous la neige et les frimas; la feuille des arbres reparaissant à chaque printemps; le sommeil des hommes et des animaux, d'où ils sortent comme rendus à l'existence.

— « Ne savez-vous pas qu'il n'y a de riche moisson qu'à la condition de confier le grain aux sillons, de le couvrir de terre, et de l'y laisser périr et se décomposer? Ah! que petite et languissante est notre foi! Nous n'admettons

pas le moindre doute sur la fidélité de la terre à nous rendre au centuple, au moment opportun, ce que nous lui avons confié : comment donc douter que le Dieu qui nous tira du néant, et nous donna la vie que nous possédons, ait le pouvoir de la rétablir après que la mort s'en est emparée ?

» O mon maître et seigneur Jésus-Christ, source vive de la miséricorde, amollissez la dureté de mon cœur; faites-en couler un ruisseau de larmes. Ces larmes seront plus douces que toutes les joies que peut assurer le monde à ses infortunés partisans. Oh! combien m'est cher ce deuil! Je le préfère aux coupables enivrements du monde... Vous, mes amis, si vous voulez être réunis un jour à votre Celse, jouir de sa présence, et pour l'éternité, au sein de Dieu, établissez-vous dans l'étroite et difficile voie qui mène au ciel; reproduisez par votre conduite les exemples et la vie du Seigneur.

» Toi aussi, Celse chéri, Celse qui habites en nouveau-venu les parvis éternels, Celse objet de tant de larmes, mais en même temps la joie et la gloire de tes parents, Celse la lumière de nos yeux, notre cœur, notre bien, vis devant Dieu en te souvenant de nous. Ta vie fut ici-bas courte et belle comme celle d'une fleur, et la miséricorde n'a pas compté les années pour te donner l'immortelle récompense. Vis dans la troupe de ces innocents que moissonna le fer d'Hérode. Tous vous vous réjouissez autour de l'Agneau, en lui présentant, de vos petites mains, des palmes, des couronnes et des fleurs [1]. »

Un modèle parfait de cette soumission consolée fut Ste Élisabeth de Thuringe lorsqu'elle apprit la mort prématurée de son époux. Après un premier tribut aux émotions de la nature, l'admirable princesse, levant les yeux au ciel, fit cette prière : — « Je vous rends grâces, ô mon Dieu,

1. *Les Larmes des Saints*, p. 108.

d'avoir prêté l'oreille à mes prières et exaucé le dernier désir qui me restait, celui de voir la dépouille mortelle de mon bien-aimé Louis, qui fut aussi votre serviteur. Je vous remercie surtout de ce que, dans votre immense amour et libéralité, vous avez soutenu mon âme au milieu de ses amertumes et de sa douleur. Il vous avait engagé sa foi pour délivrer la Terre-Sainte du joug des infidèles, et j'ai donné de bon cœur consentement à ce sacrifice. Seigneur, je ne regrette pas qu'il ait tenu son vœu, quelque douloureuse qu'en ait été la fin. Vous savez, ô mon Dieu, à quel point j'étais attachée à cet époux, qui lui-même vous aimait tant; j'eusse préféré à toutes les joies de la terre le bonheur de vivre avec lui : mais, puisqu'il a plu autrement à votre bonté, je me soumets absolument à ce qu'elle décrète; je ne veux rien de plus, et, quand même je le pourrais, je ne donnerais pas un cheveu de ma tête pour retrouver ce cher mari si cela était contraire à votre volonté. » — Voilà la vraie vertu, la vraie sagesse, la vraie soumission.

Tel fut également le roi S. Louis, quand on lui annonça la mort de sa mère Blanche de Castille. Il laissa échapper un cri, fondit en larmes, se jeta à genoux, et, joignant les mains, s'écria : « O Dieu mon Seigneur, grâces vous soient rendues pour m'avoir gardé, aussi longtemps qu'il a plu à votre bonté, ma très aimée mère et souveraine. Maintenant vous l'avez appelée à vous, selon votre bon plaisir ! Vous savez, Seigneur, comment j'avais mis en elle, qui le méritait par sa vertu, une affection plus grande que pour aucune autre personne; mais, puisqu'il vous a plu de me la retirer, qu'en tout votre saint nom soit béni, maintenant et toujours ! »

S. Bernard n'est pas moins édifiant dans les cris de douleur que lui arrache la mort de son frère Gérard; c'est une des plus éloquentes pages de ses discours. — « Pourquoi

le dissimuler? dit-il [1] : une pointe aiguë me traverse le cœur, d'autant plus cruelle que nul ne la voit. Qu'ai-je à faire de cantiques, moi qui suis enfoncé dans la douleur et le deuil? L'affliction a brisé mon âme, accablée, broyée sous la main du Seigneur. En voyant mourir celui dont la présence assurait la paix de mes travaux, c'est mon cœur que je sens expirer. Jusqu'à cette heure j'ai dompté mon chagrin, je l'ai comprimé, je l'ai caché... J'ai enchaîné par la foi mes sentiments. Je remettais devant mes yeux la caducité de la chair, la dette de la nature, la loi imposée à tout homme, la disposition du Juste, du Puissant, du Terrible, du Maître souverain; je ne voulais point céder aux pleurs, à l'amertume du regret. Ah! les larmes, j'ai pu les retenir, mais non cette amertume... La douleur contenue s'est enfoncée plus profonde, elle est devenue plus pressante par cela même que je lui refusais une issue. Et maintenant je me confesse vaincu!... Ah! pourquoi m'as-tu été enlevé, frère chéri? Pourquoi as-tu été arraché de mes bras, toi qui fus tout selon mon cœur? Nous nous aimions vivant ensemble : comment la mort peut-elle nous séparer? Coup affreux, d'une seule fois tu frappes deux âmes! Je vis, il est vrai, mais c'est une mort que ma vie... Fondez-vous en larmes, ô mes yeux! mes pleurs, coulez en liberté, je ne puis plus vous retenir; je vous ouvre la porte toute grande : coulez donc à flots, mais pour laver mes péchés, qui ont fait peser sur moi la colère du Seigneur... Pardonnez, ô mes fils, ces paroles à mon affliction; et, puisque vous êtes mes enfants [2], prenez part à ce qui m'attriste si profondément. J'espère trouver en vous compassion et pardon, en vous qui comprenez mes angoisses. Le Seigneur m'a touché de la verge de son indignation : je le méritais, mais pour ma faiblesse le poids est accablant. »

1. *In* Canticum Canticor., *Sermo* 26.
2. Le saint abbé s'adresse à ses religieux de Clairvaux.

Bientôt, après ces accents émus, ces plaintes, ces cris d'un cœur ulcéré, Bernard, comme nous le devons tous faire, revient à la pleine soumission, à la résignation chrétienne, aux consolations puissantes de la foi. — « Je pleure sur toi, ô mon bien-aimé Gérard, non parce que ton sort est digne de larmes, mais parce que je reste privé de toi. Et, à cause de cela peut-être, je devrais pleurer d'abord sur moi-même, sur moi qui me désaltère au calice de la douleur, et qui porte seule l'affliction de deux amis séparés. Fasse le Ciel que je ne t'aie pas perdu, mais envoyé en avant, et qu'à la fin je te rejoigne là où tu es allé! Je ne doute point que tu ne sois entré dans cette troupe triomphante qu'au milieu de ta dernière nuit tu invitais à louer le Seigneur, lorsque, le visage rayonnant et le sourire aux lèvres, tu remplissais d'admiration tous ceux qui étaient présents en chantant : *Laudate Dominum de cœlis, laudate eum in excelsis!* Dans la profondeur de cette nuit se découvrait à toi le jour éternel, et une lumière très vive de suavité et de joie illuminait ces tristes ténèbres. Où est donc, ô Mort, ton triomphe? où est ton aiguillon? Le mourant ne te craint pas, il est dans la joie; voici un homme qui sort de la vie en chantant; ses dernières paroles sont un hymne !... Ah! si je gémis sous la verge qui me frappe, je ne me révolterai point contre la main qui la tient. Je veux implorer sa tendresse, adoucir sa rigueur. Mon Dieu est rempli de douceur et d'équité. Aussi je veux louer toujours sa miséricorde comme sa justice : la miséricorde dont il a usé envers mon bien-aimé frère Gérard, la justice dont il me fait porter le poids. *Vous êtes juste, ô Seigneur, et votre jugement est équitable* [1]. Vous m'aviez donné ce frère, vous le reprenez; si mon âme éprouve de la douleur de l'avoir perdu, je n'oublie pas que je le tenais de vous seul. Je vous bénis de m'avoir accordé un si

1. *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* Psaumes CXVIII, CXXXVII.

précieux don, dans toute mon affliction de ne le plus posséder... Que dirai-je de plus? vous avez redemandé un dépôt, vous avez repris ce qui vous appartenait. La douleur arrête ces mots sur mes lèvres. Mettez, Seigneur, mettez vous-même des limites et un terme à ces larmes! »

Non, les saints n'ont point été insensibles aux séparations dernières; la piété ne fait qu'agrandir les cœurs : mais, se réfugiant en Dieu, l'auteur de la vie et de la mort, ils ont adoré ses décrets, soumis leur volonté à la sienne, élevé leurs pensées aux choses qui ne finissent point : là est la paix. Sachons toujours chercher la consolation où l'ont trouvée les saints. Lorsque le vénérable *Guillaume*, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, au xe siècle, apprit la mort de sa pieuse mère, il éprouva d'abord une émotion qui le fit comme chanceler. Puis, se tournant vers Dieu, il offrit son sacrifice en toute humilité de soumission. On a conservé la lettre d'encouragement chrétien qu'il adressa aussitôt à son père.

« Il faut que la mort succède à la vie, mon père bien-aimé; il faut subir cette loi de notre malheureuse condition d'ici-bas. La grâce seule peut nous aider à mourir dans la paix du Seigneur. Celui de qui la vie fut sainte et pieuse trouve dans la mort le terme de ses maux. Tout homme entre dans la vie en gémissant, mais le juste en sort avec joie et allégresse. Périnza, votre épouse chérie, n'est plus de ce monde. Fille d'Adam, elle a subi sa peine. Riche de vertus et de mérites, elle n'a quitté la terre que pour posséder le ciel. Qu'un amour trop humain, mon cher père, ne vous égare point; que votre douleur et votre deuil n'aient rien d'exagéré; modérez ce chagrin, cette tristesse du cœur. Si Périnza ma mère est parmi les bienheureux, qu'a-t-elle besoin de vos larmes?... Ah! réjouissons-nous plutôt de cette mort. Périnza a quitté sans regret la terre pour s'envoler au ciel, d'où elle nous tend les bras. Vous savez en quels termes l'Écriture parle de la mort des saints. Elle

l'appelle un doux sommeil : *Le Seigneur donnera le sommeil à ceux qui lui sont chers* [1]..... *Lorsque vous sommeillerez, votre repos sera plein de douceur* [2]. Oui, la mort du juste est un sommeil, c'est un repos assuré. Vous l'avez compris en face de votre chère épouse mourante. Pourquoi donc vous tourmenter, pourquoi vous laisser abattre par la douleur? Pleurez plutôt vos fautes, votre vie passée, que le départ de Périnza. — Et cependant, oui, je souhaite que celle que vous avez aimée reste toujours présente à votre mémoire. Puissiez-vous sans cesse avoir devant les yeux ce modèle si parfait! Honorez-la le plus possible, afin de mériter comme elle le souverain bonheur. Bannissez les pensées terrestres qui viennent à vous; bannissez tout sentiment d'une affection trop naturelle. C'est le vœu de mon âme, vœu que je forme dans ma tendresse de fils [3]. »

Élévation. — Le monde est impuissant à panser de telles blessures, je le sais, ô mon Dieu; rien d'humain ne les saurait guérir. C'est pourquoi je me tournerai, moi aussi, vers vous seul, dans mes déchirements de cœur. Oui, Seigneur, cela est bien vrai : la vie présente est peu de chose, et bienheureux ceux qui sont déjà parvenus auprès de vous.

CHAPITRE XIV.

Dans la vieillesse et les infirmités.

Au livre de l'*Ecclésiastique*, où le prophète Isaïe est loué par le Seigneur, il est dit : « Il vit, dans la hauteur de sa

1. *Cùm dederit dilectis suis somnum.* Ps. CXXVI, 2.
2. *Si dormieris, non timebis; quiesces, et suavis erit somnus tuus.* Prov. III, 24.
3. *Le vénérable Guillaume,* par G. Chevallier, p. 19.

pensée, la fin des choses, et il consola les enfants de Sion dans leur douleur [1]. » Que nous serions heureux nous-mêmes si d'un esprit élevé nous considérions toujours la fin de la vie, et cherchions dans l'image de l'éternité qui nous attend le remède à nos angoisses, à nos tristesses! Le même livre sacré le marque avec grande vérité, « nos âmes sont pressées d'une soif extrême » [2] : soif de repos, soif de consolation, soif de lumière, soif d'avenir; le présent ne leur peut suffire, car il n'est jamais sans désenchantement. C'est que, malgré toutes les illusions et tous les vertiges, nous nous sentons créés pour mieux que cette terre, pour durer plus que ce temps; l'immortel est en nous, quoi que puisse faire la dissipation du monde et des affaires pour en étouffer le souvenir.

Dieu ne veut pas que nous nous attachions de cœur à ce qui est si caduc, si passager, si incomplet, si incertain. De-là les appels puissants par lesquels il nous force de regarder vers lui : les contradictions, les chagrins, les maladies, les pertes de toutes sortes, la vieillesse... Mais sommes-nous assez attentifs à ce divin langage? Hélas! par notre légèreté ou notre endurcissement, il ne sert souvent qu'à nous enfoncer davantage dans la dissipation de nos trésors spirituels et des secours ménagés pour notre salut. Soyons plus sages : comme Isaïe, « voyons sérieusement la fin des choses », et dans cette persévérante pensée se trouvera notre force, la sérénité de notre âme, la fermeté d'une conduite raisonnable et chrétienne.

Triste par elle-même est la vieillesse, triste plus encore par les infirmités et les souffrances qu'elle traîne à sa suite. On a vu tomber autour de soi, au courant des années, tous ceux que l'on aimait, avec qui joyeusement on avait com-

1. *Spiritu magno vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion.* Eccli. XLVII, 27.

2. *Quid adhùc retardatis? et quid dicitis in his? Animæ vestræ sitiunt vehementer.* Ibid. LI, 32.

mencé la carrière ; devenu presque étranger au milieu d'une génération nouvelle, on n'est plus guère compris, on comprend moins encore. Le souvenir des belles années, qui ne reviendront plus, semble une amertume à part. Qu'est-ce donc s'il s'y joint le remords, si l'on pressent l'inexorable justice du jugement final? Les forces du corps diminuent et s'en vont, celles de l'esprit s'affaiblissent ordinairement, suivant le mot de Platon : « La vieillesse est un affaiblissement qui s'opère dans l'être animé, et qui est l'œuvre du temps [1]. » Sur quoi donc s'appuyer alors, si ce n'est sur Dieu ?

Et Dieu a fait la tristesse de cet âge pour notre plus grand bien. C'est un point d'arrêt au seuil de l'éternité, une période de recueillement pour la pensée, de pénitence pour les péchés de la vie, de détachement anticipé et de séparation graduelle. Se révolter contre une telle loi serait insensé ; elle est plus forte que la science, plus forte que le monde. Heureux alors ceux qui, suivant le conseil de S. Jérôme, « ont muni leur jeunesse de préoccupations vertueuses et pratiqué les préceptes du Seigneur : car ils trouvent dans leur âge avancé plus de science, l'habitude leur a rendu le bien plus facile, le temps les fait plus sages, et ils recueillent les fruits les plus doux de leurs anciens travaux [2]. » Et quant à ceux qui n'ont point d'aussi heureux témoignages de conscience, quelle reconnaissance ne doivent-ils pas à Dieu de leur avoir ménagé ce temps de pénitence et de réparation ! Les jours de la vieillesse sont, à ce titre, extraordinairement précieux, et le pécheur les doit estimer plus, sans comparaison, que ceux d'un âge où, parmi ce qu'il appelait des fleurs de printemps, il sacrifiait misérablement son âme et son sort éternel.

1. *Senectus est imminutio animati, à tempore contingens.* Definit. VI.
2. *Senectus eorum qui adolescentiam suam honestis artibus instruxerunt, et in lege Domini meditati sunt, ætate fit doctior, usu tritior, processu temporis sapientior, et veterum studiorum dulcissimos fructus metit.* Epist. II ad Nepotian.

Voici donc le moment de vous dire :

Il n'est point d'autre félicité ici-bas, l'expérience me l'apprend, que de bien vivre afin de bien mourir; tous les autres plaisirs sont imaginaires et trompeurs. Quels que soient leurs enivrements, la santé même est inséparable de l'inquiétude sur sa durée; quelque heureuse fortune qui nous arrive, nous prévoyons le malheur de la privation prochaine, œuvre de la mobilité des choses terrestres. Ne savons-nous pas que tout est fragile, incertain, misérable; que nos poumons sont des horloges marquant les minutes par notre respiration, en attendant que sonne l'heure de la retraite? Et comme la montre de la vie est un cadran sans aiguilles, on ne peut connaître le temps qu'on a à vivre, chaque moment peut être le dernier. La Providence a voulu que le jour du départ fût incertain, afin que nous fussions toujours disposés à partir. Oh ! que nous devrions, avec un peu de raison, avoir de bonheur à faire les préparatifs de notre voyage, à ne penser jamais à autre chose! Non, ce n'est point là une pensée triste : une âme innocente et bonne y met son plaisir, en y trouvant son utilité.

Le soleil ne se fait pas moins admirer en son couchant qu'à son lever, et, de quelque nuage que l'inconstance du temps le couvre, il conserve toujours son éclat, propre à sa nature et inséparable de lui. Il en est de même d'une belle âme : on la voit marcher d'un pas réglé aux approches du tombeau où elle doit terminer le temps de son épreuve; et, de quelque disgrâce que les événements viennent troubler son repos, elle demeure immuable sur les fondements qu'elle en a établis à la suite de la vertu.

Quelque longue que soit la vie, dit à bon droit un auteur ancien [1], la longueur paraît de si courte durée quand le temps en est passé, qu'on n'ose y songer : tant il est vrai qu'on prend cette vérité pour un songe. Ce n'est pas met-

1. La Serre, *La Vie heureuse, ou l'Homme content*. Édit. de 1695, p. 209.

tre en usage la raison que de marcher toujours sans penser jamais au lieu où l'on va, puisque la demeure en doit être éternelle. Tout le monde veut vivre longtemps : le plus ou le moins, en cela, sont inutiles. Quand on vit dans son devoir, une longue vie est un long compte à établir devant un juge clairvoyant et incorruptible.

Quelle douleur, dira le vieillard, de voir ainsi s'abattre mes forces et se perdre ma santé ! — Mon frère, la belle occasion d'expier le mauvais usage que tant de fois vous fîtes de votre santé et de vos forces!

— Tous les miens ont disparu; je suis resté pour mener le deuil de ma famille; il semble que je sois étranger dans ce monde! — Oui, mon frère, vous êtes étranger; et il vous convient de n'avoir plus d'attache pour ce lieu d'exil qui s'affaisse et vous échappe, mais de tourner votre âme et vos regards vers la patrie où vous retrouverez ceux que vous avez perdus; là ils vous attendent, là ils vous appellent. Employez vos derniers jours à disposer votre conscience, à redresser vos voies, à prier pour vos défunts, afin que, s'ils ont encore quelque expiation à faire, elle soit accomplie par vos soins. La vraie patrie n'est point celle des corps, mais celle où les âmes se réunissent.

— En même temps que mon cœur s'attriste et se plaint, l'infirmité visite mes sens; je souffre de mille manières, et sans espoir! — Sans espoir! un chrétien ne prononce point ce mot. Félicitez-vous de ce qu'aucun bien terrestre n'est maintenant capable d'exercer sur vous ses séductions; songez à l'autre vie, où la souffrance vertueuse sera couronnée, et, loin de murmurer, acceptez en toute allégresse les épreuves qui achèveront de vous purifier. Encore un peu de courage, et vous êtes admis dans les parvis éternels. Les cheveux blancs sont la marque de la sagesse, les souffrances un gage de miséricorde au tribunal divin. Ah! comment l'oublier?

† *S. Alphonse de Liguori*, qui vécut près d'un siècle, eut

une vieillesse tourmentée d'infirmités sans nombre, et pourtant il ne perdit jamais la patience, ni ne fit entendre une plainte; il n'interrompit même pas ses travaux les plus rudes, quelque aggravation de mal qu'ils lui causassent. Ce fut bien le plus infirme et à la fois le plus calme des vieillards. A la suite de rhumatismes aigus, sa tête resta tellement inclinée sur sa poitrine les dix-sept dernières années de sa vie, qu'il lui était extrêmement difficile de prendre des aliments. On découvrit, après sa mort, que les six vertèbres ne faisaient plus qu'un os solide avec les cartilages qui s'y trouvent. Il est aisé de se figurer la torture d'une telle position. Il fut, en outre, affligé de surdité, de la perte presque totale de la vue et d'une maladie d'entrailles. En voyant ainsi doubler ses maux, il disait tranquillement : « La mort me serre de près; mais je n'ai point d'autre désir que DIEU seul! DIEU seul! DIEU seul! » Oui, DIEU seul, voilà ce que nous crie surtout la vieillesse. DIEU seul!

Un autre modèle parfait est le vénérable fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, M. l'abbé *Olier*. Quoiqu'il ne fût pas très âgé lorsqu'il mourut, la Providence l'avait soumis, durant plusieurs années, à toutes les souffrances d'un âge avancé, et il y fit briller d'admirables vertus, la résignation, l'humilité, la pénitence, l'amour de DIEU héroïque. Ayant été frappé d'apoplexie, il se livra aussitôt à la plus douce soumission vis-à-vis de DIEU, et aussi envers ceux qui l'entouraient. Non seulement, dit son historien [1], il montrait une patience toujours égale dans une si accablante position, mais il souriait agréablement à tous ceux qui lui apportaient quelque chose à prendre, les encourageait à ne le point épargner, et à lui offrir sans crainte tout ce qui répugnait le plus au goût, dès que cela était

1. *Vie de M. Olier*, par M. l'abbé Faillon, 4e édit., t. III, p. 441 et suiv.

prescrit par le médecin. Cette douceur et cette affabilité faisaient l'étonnement de ceux qui l'approchaient. Ils ne pouvaient comprendre comment le malade seul était si content et si joyeux, tandis que tous les autres avaient peine à se consoler de ses souffrances. En effet, la paralysie, qui avait atteint une moitié de son corps, le rendait tellement immobile, qu'il ne pouvait plus se retourner d'un côté sur l'autre ni prendre ses aliments : il fallait le servir comme un enfant, à qui l'on met les morceaux dans la bouche : extrémité qui, loin de l'affliger, quelque humiliante qu'elle fût, était pour lui une source abondante de joies et de mérites, par les pieux sentiments qu'elle lui donnait lieu de former dans son cœur. Il adorait alors Notre-Seigneur enfant, et se conformait aux saintes dispositions dans lesquelles ce divin exemplaire de l'obéissance, tant qu'il voulut être assujetti aux faiblesses de l'enfance, recevait tout ce que lui présentait sa très sainte Mère. — Plus le Seigneur prolongeait son infirmité et ses langueurs, plus croissait en lui l'esprit d'anéantissement et d'humilité. Il regardait son lit comme la croix sur laquelle il devait remettre son âme entre les bras de son cher maître Jésus, et on l'entendait dire quelquefois en soupirant : « Ah! quand viendra l'heure où Dieu portera le dernier coup à la victime, et quand me fera-t-il la grâce de consommer mon sacrifice! » Il était content de se voir réduit à cet état, y trouvant l'occasion de témoigner son respect amoureux envers la justice divine. On l'a vu mille fois adorer et aimer cette justice, et baiser humblement les verges dont elle se servait pour le châtier. S. Vincent de Paul, qui fut appelé, en était édifié. « J'admire cette tranquillité, dit-il; j'estime comme une merveille de voir un homme rempli de tant de joie au milieu des accablements que cause une telle maladie. » Lorsque ceux qui l'assistaient l'invitaient à délasser un peu son esprit, il leur répondait avec douceur : « Notre-Seigneur ne permet pas que je prenne plaisir à rien : il faut attendre le para-

dis pour nous réjouir. » Il disait encore : « Il faut que tous nos désirs, quand DIEU permet que nous en ayons, fassent hommage, par leur parfait anéantissement, à sa volonté souveraine. » Il louait Notre-Seigneur de l'avoir réduit à l'état de ne pouvoir plus agir, et de ne faire à l'avenir que recevoir de DIEU. — Quand on nourrit en soi de telles dispositions, le poids de l'âge, les désillusions, les infirmités, deviennent un précieux moyen de fortifier l'âme et de mériter devant le Seigneur.

Élévation. — Je ne vous adresserai point, ô mon DIEU, d'autre prière, dans cet ordre de pensées, que celle du Roi-Prophète : « Daignez ne me pas repousser, aux jours de la vieillesse; ne m'abandonnez point alors que tombera ma vigueur[1]. » Faites-moi comprendre, à ce moment plus que jamais, l'absolue nécessité de la pénitence, le bonheur des souffrances endurées pour vous. Inspirez-moi, je vous en prie, Seigneur, une douce joie à la pensée que le cours des ans me rapproche de vous.

1. *Ne projicias me in tempore senectutis, et cùm defecerit virtus mea ne derelinquas me.* Ps. LXX, 10.

LIVRE SECOND.

CONSOLATION EN FACE DE LA MORT.

CHAPITRE PREMIER.

Que la vie ne mérite guère que nous nous attachions à elle.

Le premier des biens naturels c'est assurément la vie, et c'est pourquoi nous nous cramponnons à elle de tout ce que nous avons d'affection, d'énergie et de forces. Ce sentiment est trop naturel pour n'être pas juste. Mais comme, en dernière analyse, la vie conduit infailliblement à la mort, que le trépas est son terme obligé, il y a sujet de discuter cet attachement profond, afin de l'empêcher de se faire excessif.

Au chapitre 1er du Ier livre, et au courant des autres chapitres, nous avons médité les misères de ce monde : c'est matière où chacun n'apporte que trop, hélas ! l'autorité de son témoignage. La vie, en effet, est misérable par les côtés surtout où nous tendons à voir ses avantages : la durée, la jouissance.

La durée, qu'est-elle donc ? Grande peut-être si nous la voyons au début, mais à peu près nulle quand, au bout des années écoulées, nous regardons derrière nous. Comme tout cela a rapidement passé ! comme les jours se sont vite ajoutés aux jours, les semaines et les mois aux mois et aux semaines, pour se précipiter dans le gouffre, en nous laissant désenchantés et meurtris ! Quelque heureuse et

douce que soit pour nous telle heure donnée, qui donc la pourra prolonger d'une minute, d'une imperceptible seconde? Bien au contraire, cette heure-là, par une sorte d'ironie, s'envolera plus rapide que les autres. Comme un verre délicat, nos moments se brisent à mesure que nous les pressons avec plus d'amour sur notre cœur. « C'est une vapeur qui se fait voir à peine un instant », dit l'apôtre S. Jacques[1]. « Tout passe comme l'ombre et comme le » courrier qui s'élance, lisons-nous au livre de la Sagesse; » tout passe comme un vaisseau qui fend les eaux agitées, » et dont on ne voit point la trace après qu'il a disparu, » car il ne laisse sur sa route aucun vestige; tout passe » comme l'oiseau qui vole dans les airs, sans qu'on puisse » trouver par où : on n'entend que le bruit de ses ailes » qui frappent l'air et le divisent avec effort, et, son vol » achevé, il n'y a plus trace de son passage. Tout fuit » comme la flèche lancée vers son but : l'air qu'elle divise » se rejoint aussitôt, sans qu'on reconnaisse par où elle a » passé. Ainsi nous ne sommes pas plutôt nés que nous » avons cessé d'être[2]. » Cette caducité fait frémir. Nous disputons notre pauvre existence à l'air que nous respirons, à la terre que nous foulons, à la maison qui nous abrite, aux éléments qui nous furent donnés pour nous servir, et qui tous semblent conjurés et frémissants contre nous. Le plus simple accident peut nous jeter dans la tombe; il n'y faut qu'un faux pas, une distraction. Les conquêtes même de la science créent pour nous de nouveaux et redoutables périls, par les forces qu'elles mettent entre les mains de l'homme[3]. En un mot, presque tout nous est ennemi ici-bas, tout précipite l'heure finale. Pour-

1. *Quæ est vita vestra? Vapor est ad modicum parens, et deinceps exterminabitur.* Epist. Jacobi IV, 15.

2. Sagesse, V, 9 *et suiv.*

3. Consulter un livre très curieux et savant, publié en 1855 par M. Heuzard, sous ce titre : *La fin du monde par la science.* Paris, Dentu.

quoi donc faire d'un tel état le but suprême de nos pensées et de nos désirs, lorsqu'une vie immortelle nous est promise ailleurs, à la condition de la conquérir par le détachement de celle-ci?

La jouissance ne saurait être sans la durée, sans la sécurité; et véritablement les joies d'ici-bas sont si rares, si abrégées, si fragiles, que difficilement on les peut compter à l'avoir de l'homme. Ni la richesse ni la santé ni la puissance n'y font. Voyez le plus grand, le plus riche, le mieux doué, le plus savant même, de tous les princes qui jamais ont régné, Salomon. « Vanité sur vanité, dit-il: » vanité sur vanité; tout est vanité. Que retire l'homme » de tout le travail qui l'occupe sous la lumière du soleil? » Une race passe, une autre lui succède, la terre seule de- » meure la même. Le mystère nous entoure de toutes » parts; nous ne pouvons expliquer par la parole ce que » nous voyons. L'œil ne se rassasie jamais de ce qu'il re- » cherche, l'oreille de ce qu'elle entend. Ce qui fut autre- » fois, c'est ce qui sera encore dans l'avenir. — J'ai été roi » d'Israël, j'ai régné dans Jérusalem. Je résolus alors en » moi-même de pousser mon investigation sur tout ce qui » se passe ici-bas. C'est une occupation terrible que Dieu » a ménagée là aux enfants des hommes. Or, j'ai vu ce qui » se fait sous le soleil, et j'ai trouvé que tout absolument » est vanité, affliction d'esprit... J'ai dit dans mon cœur : » *Voici que je suis devenu grand, j'ai surpassé en sagesse* » *tous ceux qui m'ont précédé dans Jérusalem.* Cette sagesse, » je l'ai appliquée à beaucoup réfléchir, j'ai appris beau- » coup; j'ai livré mon âme à l'étude et à la science, j'ai » scruté les erreurs et les faiblesses : et j'ai découvert en » cela même la peine et l'affliction d'esprit : car une grande » sagesse est accompagnée d'une grande indignation, et le » savoir ajoute au travail pénible. — J'ai dit alors : *Eh* » *bien, goûtons toutes sortes de délices, jouissons des biens* » *que nous possédons.* Et je me suis aperçu que cela aussi » n'est que vanité et néant. J'ai fait faire des ouvrages

» magnifiques, j'ai bâti des palais et planté des vignes; » j'ai fait des jardins et des vergers, où j'ai mis toutes » sortes d'arbres; je me suis construit des réservoirs » d'eaux pour arroser ces jeunes plants. J'ai eu serviteurs » et servantes, nombre d'esclaves nés dans ma maison, » de vastes troupeaux de bœufs et de brebis, plus que » n'en eurent jamais ceux qui avant moi habitèrent dans » Jérusalem. J'ai amassé des monceaux d'argent et d'or, » les richesses des rois et des provinces. J'ai établi dans » mon palais musiciens et musiciennes, tout ce qui fait le » plaisir de l'homme, jusqu'à des vases précieux pour le » service de ma table. Enfin, j'ai surpassé en richesses » tous ceux qui m'ont précédé dans Jérusalem; et la sa- » gesse était cependant toujours avec moi. Je n'ai rien » refusé à mes yeux de ce qu'ils désiraient; j'ai permis à » mon cœur de jouir de toutes sortes de délicatesses, et de » prendre ses délices dans tout ce que j'avais préparé : et » j'ai cru que mon partage le plus avantageux était de » jouir ainsi de mes créations. Hélas! tournant les yeux » vers les ouvrages sortis de mes mains, considérant les » travaux auxquels j'avais pris une peine inutile, j'ai re- » connu qu'il n'y a que vanité et affliction d'esprit dans » toutes ces choses, et que rien n'est stable ici-bas [1]. » Ce que n'a pu rencontrer Salomon armé de tant de moyens de le conquérir, qui donc le pourra trouver?

Onze siècles après lui, un autre puissant souverain, le maître du monde connu, païen il est vrai, mais philosophe éminent, Marc-Aurèle, nous fera des aveux identiques. Marc-Aurèle est parti d'une position relativement humble pour s'asseoir sur le trône de Rome, au second siècle après Jésus-Christ. Il triomphe de ses ennemis personnels comme de ceux de l'État; il brille comme un docteur parmi les intelligences de son temps; tout se courbe devant lui, tout chante ses louanges, tout lui sourit. Et lui,

1. Livre de l'*Ecclésiaste*, chapitre Ier.

déposant le diadème aux heures du recueillement, consigne par écrit ses impressions et ses pensées, ses joies et ses bonheurs. Approchons et lisons : — « Voici pourtant » tout ce que je suis : un peu de chair, un faible souffle et » un principe modérateur. Laisse là tes livres : plus de » distraction! le temps te manque! Considère-toi comme » un mourant. Méprise cette chair : du sang, des os, un » réseau fragile, un tissu de nerfs, de veines et d'artères! » Contemple ce souffle lui-même : qu'est-ce enfin? du vent. » Non pas encore une chose toujours la même, mais une » expiration, puis une aspiration, à tous les instants. Il y » a donc le troisième principe qui commande (âme) : c'est » à lui qu'il faut appliquer tous tes soins... » Et un peu plus loin : — « Oh! que toutes choses s'évanouissent en » peu de temps, les corps au sein du monde, leur souvenir » au sein des âges! Que sont tous les objets sensibles, et » surtout ceux qui nous séduisent par l'attrait de la vo- » lupté ou nous effraient par l'image de la douleur, ceux » enfin dont le faste nous arrache des cris d'admiration? » Que tout cela est frivole, digne de mépris ! C'est un » dégoût, une corruption, c'est la mort... La plus longue » et la plus courte vie reviennent au même[1]. »

C'est bien ce qu'a dit de nos jours un illustre écrivain : « La tristesse est au fond des joies de l'homme; la nature attache une douleur à tous ses plaisirs ; et, quand elle ne nous peut refuser le bonheur, par un dernier artifice elle y mêle la crainte de le perdre[2]. »

Mais l'Écriture-Sainte elle-même nous résumera mieux encore ces solennelles leçons :

« Une pénible occupation est imposée à tous les hom- » mes, et un joug pesant accable les enfants d'Adam

1. Œuvres de l'empereur Marc-Aurèle, *traduct.* d'Alexis Pierron, livre II.

2. Châteaubriand, *les Natchez*, livre II.

» depuis le jour où leur mère les mit au monde jusqu'à » celui de la sépulture, qui les fait rentrer dans la mère » commune de tous : les imaginations de leur esprit, les » appréhensions de leur cœur, les réflexions qui les tien- » nent en suspens, et le jour qui doit tout finir. Depuis le » prince assis sur un trône glorieux jusqu'à l'homme étendu » sur la terre nue dans la cendre, depuis celui qui est vêtu » de pourpre, et qui porte la couronne, jusqu'à celui qui » n'est couvert que de toile ; la fureur, la jalousie, l'in- » quiétude, l'agitation, la crainte de la mort, la colère » opiniâtre et les querelles, troublent leurs pensées, dans » le lit même et pendant le sommeil de la nuit, temps » accordé cependant au repos. Dans ce sommeil, l'homme » est une sentinelle armée pour se défendre[1]. »

Voilà donc la vie, et la voilà pour tous, sans une exception. On n'arrive pas à l'âge de trente ans sans l'avoir cent fois accusée de ses rigueurs, et les plaintes augmentent et se justifient bien autrement plus tard. Et c'est à cette captivité, à ce labeur, à ces ténèbres, à ces souffrances, que nous renonçons avec tant de peine en voyant s'avancer la mort libératrice, la mort chargée de rompre nos fers ! Nous nous entretenons volontairement dans l'idée qu'elle est tout pour nous !

La vie, assurément, est un bien ! Dieu nous l'a donnée à ce titre ; mais un bien en ce sens qu'elle nous permet d'aspirer à mieux, de mériter mieux, qu'elle est le vestibule de l'éternité. Est-ce qu'un voyageur préfèrera l'hôtellerie d'un jour à la maison paternelle ?

La vie est un bien, mais à la condition qu'on la passe saintement. Oh ! alors elle produira le seul contentement possible dans l'exil, parce qu'elle ne sera point troublée par la crainte de l'avenir. Elle devient précieuse précisément par la mort qui doit la couronner. On ne conçoit rien

1. Livre de l'*Ecclésiastique*, ch. XL.

de plus agréable et de plus doux, à la suite de la vertu, que d'en goûter tous les plaisirs et d'en remporter toutes les récompenses dans le temps, pour les posséder dans l'éternité. C'est, dit un vieux moraliste, le destin de l'homme juste. Comme le bien est son objet et le mal son aversion, son âme jouit de la tranquillité qu'elle-même se donne, sans connaître les passions autrement que par la victoire qu'il remporte sur elles. Ce n'est pas qu'il ne soit sensible aux atteintes de la douleur, mais il est sourd aux persuasions de la volupté. Tout rit à ses désirs, parce qu'il ne désire rien qui ne soit juste ; tout succède à ses vœux, parce qu'il n'en fait point qui ne soient raisonnables, et le succès en cela suit toujours son attente, puisque la soumission qui le devance le lui rend favorable. Le temps a beau changer de visage, tous ceux qu'il prend lui sont agréables ; il les regarde avec des yeux qui n'en sauraient marquer la différence. Il trouve dans la maladie le même appât que dans la santé parce qu'il en fait l'utile instrument de sa patience, de quelque nouvelle affliction qu'il se trouve atteint, soit par la perte de ses biens, soit par celle de ses proches, après qu'il s'est signifié à lui-même l'arrêt que la Providence en a prononcé. En quelque condition qu'il se trouve, il ne s'étudie qu'à en remplir les conditions pour y mettre son repos. Comme il n'a pour objet que le bien, lui seul est sa récompense en ce monde, en attendant la couronne qu'il se sera préparée dans l'autre. « Je me confierai à Dieu dans mon désespoir même », disait Job parmi les reproches dont on fatiguait sa patience : l'homme juste tient le même langage, et ses épreuves lui sont un chemin plus sûr pour s'approcher du Maître divin. Quelque sombre que soit l'avenir, il en perce l'obscurité à la lumière de sa foi, et d'avance il jouit des félicités qu'il attend, et qui, il le sait bien, sont infaillibles. Dans cette pieuse et sage manière de vivre, il vieillit paisiblement, comptant ses heures sans trouble, attendant sans impatience celle du départ ; et comme il prend congé du monde

à tout moment en rompant les liens qui pourraient y fixer sa volonté ou sa pensée, il découvre peu à peu ce doux port où le temps le fera arriver pour le livrer à l'éternité. — Là est donc le vrai, mais le seul adoucissement aux maux de la vie ; là est le secret de ne point s'attacher à elle outre mesure. Alors l'âme sait bien, et efficacement, que rien ici-bas ne mérite que nous nous y arrêtions.

† Les modèles de cette sérénité, de cette vue saine des choses, ne manquent point dans les vies des saints. Tous ont envisagé ainsi la terre. Le poids des afflictions de ce monde les soulevait vers le ciel, au lieu de les précipiter en bas : c'est comme un admirable et divin mécanisme.

Le 31 décembre 1839, mourait en paix l'illustre et saint archevêque de Paris Mgr *de Quélen*. Pour lui la fin de la vie était le terme du combat, et le combat lui avait appris à envisager paisiblement ce terme. Les chanoines de la cathédrale étant venus le saluer une dernière fois, il leur tint avec calme ce beau langage : « J'ai parcouru une mer orageuse ; si je puis, comme je l'espère par la grâce de Notre-Seigneur et sous les auspices de l'Étoile de la mer, arriver au port, je serai toujours sur le rivage de l'éternité, où vous viendrez tous aborder, pour vous attendre, vous recevoir et vous donner le baiser de paix fraternel et éternel. C'est là qu'il sera heureux de dire : *Combien il est doux, combien il est agréable à des frères de ne plus se séparer*[1] ! »

Pourquoi ne citerions-nous pas aussi ce jeune séminariste massacré, à vingt-et-un ans, par les assassins de la Commune, en 1871 ? Détaché de la vie presque avant de la connaître, depuis que son esprit s'était porté vers les biens

1. *Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum !* Ps. 132, 1.

éternels, il parlait de la mort comme de la délivrance aimée; le désir du martyre, du martyre prochain, était vivant en lui, même avant qu'il fût tombé entre les mains des bandits. Dans ses papiers on a trouvé, sous la date du 31 mai 1870, un an presque jour pour jour avant son supplice, ces lignes dictées par la fin des exercices du Mois de Marie : — « Le jour présent, quelque tranquille qu'il soit, n'assure point le lendemain, et la mort souvent surprend après une fête : la mort, chose qui effraie la nature, et pourtant si douce en elle-même, *l'embrassement de* DIEU *dans l'éternité!* Ce soir, les voix pures des jeunes filles se donnaient rendez-vous aux pieds de Marie pour l'an prochain : combien, parmi elles et dans l'assistance, pourront manquer à l'appel! Peut-être moi, mon DIEU! Cette idée m'attriste à la fois *et m'illumine de joie.* Je soumets tout, avec l'abandon le plus complet, à la volonté divine; je ne me permets d'ajouter qu'un vœu humble et discret : celui de mourir plutôt que de mener une vie inutile[1]. » Et quelques lignes plus bas : — « L'état où je suis (il souffrait de la poitrine) me sert à ne perdre jamais de vue l'éternité, sauvegarde et noblesse de l'homme ici-bas. Loin d'attrister sa vie, elle l'embellit d'un éclat supérieur à tout autre, et lui fait une inépuisable ressource de consolation et de force. Marcher toujours l'œil fixé en haut, et ne se mêler des choses de ce monde que pour rendre, en son possible, les autres heureux, sans s'y rechercher soi-même, voilà mon programme, celui de tout vrai chrétien, que je réalise, hélas! si mal, mais qui m'attire toujours par sa simple et surnaturelle beauté... » — Lorsque, prisonnier des hommes sanguinaires qui tyrannisaient la capitale, il apprend qu'on songe au massacre des captifs : « La Commune, écrit-il, sans qu'elle s'en doute, nous a fait tressaillir d'espérance, avec ses mena-

1. *Paul Seigneret, séminariste de Saint-Sulpice,* par un directeur du séminaire; 2e *édit.,* p. 202.

ces. Serait-il donc possible qu'au commencement seulement de notre vie Dieu nous tînt quittes du reste, et que nous fussions jugés dignes de lui rendre ce témoignage du sang, plus fécond que l'emploi de mille vies! Heureux le jour où nous verrons ces choses, si jamais elles nous arrivent! Je n'y puis penser sans larmes dans les yeux...[1]! » Les larmes de l'allégresse en face de la mort!

Élévation. — Que me sert-il de vivre, ô mon Dieu, si ce n'est exclusivement pour accomplir votre volonté et conquérir la vraie vie qui m'attend au-delà du tombeau? Ah! que grandes sont les amertumes de cette terre! et, en y pensant, comment redouterais-je de les voir cesser par la mort! C'est justement dans la vue de cette résignation nécessaire que vous avez, Seigneur, semé notre voie de contradictions et de souffrances, afin que nous apprenions à ne point aimer comme but ce qui n'est que moyen, ce qui doit si peu durer. La navigation est courte, le port durera toujours : que les tempêtes m'apprennent à soupirer après ce port bienheureux; et puissé-je y entrer triomphant, sans avoir été détourné ni arrêté par une seule illusion!

CHAPITRE II.

Nous avons une âme qui ne meurt pas.

Celui qui fait le mal n'aime point la vérité, car elle éclaire ses crimes, et le crime a besoin des ténèbres. Ceci explique, sans autre recherche, pourquoi l'impie s'élève contre Dieu, et nie d'autre part l'immortalité de l'âme. L'homme vertueux n'a jamais eu ces pensées ni concouru

1. Paul Seigueret, séminariste de Saint-Suplice, p. 284.

à cette révolte. Ce sont les mœurs qui font les athées et les matérialistes, et non point les convictions puisées dans une méditation sévère. Le pécheur craint la justice divine, et il nie Dieu et l'âme. Qu'y gagne-t-il? Le repos de sa conscience? Jamais! Elle est plus forte que lui, elle le terrassera, quoi qu'il fasse.

Quelle abominable doctrine, d'ailleurs, que celle qui me laisse sans espérance auprès du cadavre de ma mère! Tout serait donc fini là, grand Dieu! Est-ce possible! Ce besoin de bonheur que vous avez mis en moi, et qui jamais n'est ici-bas satisfait, serait donc une amère dérision du Créateur! Né d'hier; ayant conscience de mon existence, à la différence des autres êtres animés, qui subissent passivement et grossièrement la leur; affamé de vivre toujours, et ne comprenant pas que je puisse cesser d'être; lancé à la poursuite d'un idéal dont l'impossible atteinte fait ma souffrance, mais dont je ne saurais me dégager; doué de ce sentiment moral qui me découvre le bien dans le travail de l'intelligence ou dans la multitude des actions; poursuivi de mes rêves d'immortalité parmi les tombeaux même, et y faisant dans mon langage de perpétuelles allusions, lorsque je parle de dévouement *éternel*, d'amour *éternel*, d'*éternelle* reconnaissance; me reportant aussi sans cesse à la justice future, alors que me manque celle des hommes; ayant sous les yeux le triomphe du méchant et l'oppression de la vertu : je passerais de la sorte, sans autre destinée, quelques années misérables, pour ensuite m'engouffrer à tout jamais dans un trou de six pieds de long, où tout descendrait avec moi, bienfaisance ou forfaits, esprit et corps; sens et conscience, pour pourrir de conserve! Non, cela ne se peut si vous existez, Seigneur, car vous être ma cause, et ma vie démontre celle de Dieu.

« C'est ici, dit Châteaubriand, que la nature humaine se montre supérieure au reste de la création, et déclare ses hautes destinées. La bête connaît-elle le cercueil et s'inquiète-t-elle de ses cendres? que lui font les ossements

de son père? ou plutôt, sait-elle qui est son père, après que les besoins de l'enfance sont passés? Parmi tous les êtres créés, l'homme seul recueille la cendre de son semblable et lui porte un respect religieux; à nos yeux, le domaine de la mort a quelque chose de sacré. D'où nous vient donc la puissante idée que nous avons du trépas? Quelques grains de poussière méritaient-ils nos hommages? Non, sans doute. Nous respectons la cendre de nos ancêtres parce qu'une voix secrète nous dit que tout n'est pas éteint en eux, et c'est cette voix qui consacre le culte funèbre chez tous les peuples de la terre : tous sont également persuadés que le sommeil n'est pas durable même au tombeau, et que la mort n'est qu'une transfiguration glorieuse [1]. »

Oui, tous l'ont ainsi cru et enseigné, depuis les païens policés jusqu'aux peuplades barbares des îles. Écoutez Platon : — « Être des êtres, j'ai cherché, par la raison que tu m'as donnée, à m'élever jusqu'à toi et à l'idée de l'immortalité de mon âme. Il me semble que je me suis jamais écarté de la voie sévère des déductions légitimes ; mais, si ma faible raison m'avait trompé, je ne perdrais pas pour cela toute espérance. Ce n'est plus au nom de ma faible raison que je te demande l'immortalité, c'est au nom de l'humanité tout entière, qui toujours en a senti le besoin, au nom de l'ordre social qui la réclame, au nom de tous les hommes qui comme moi ont sacrifié, et sacrifieraient encore, leur bonheur et leur vie à la loi du devoir. Tromperas-tu les espérances de l'univers, qui croit en toi et à l'immortalité, et qui n'a jamais séparé ces deux sublimes idées? [2] » — Et Cicéron : « Si ton corps est mortel, toi tu ne l'es pas. Cette forme sensible, ce n'est pas toi : l'âme de l'homme, voilà l'homme ! Apprends donc que tu es divin :

1. *Génie du Christianisme,* 1re partie, livre VI, ch. 3.
2. Platon, *le Phédon,* ou dernier entretien de Socrate; traduct. de Cousin.

car celui-là est divin qui a la vie, le sentiment, la mémoire, la prévoyance, qui gouverne, régit et meut son corps, de la même façon que le DIEU suprême gouverne toutes choses[1]. » C'est, du reste, la voix de toute l'antiquité, ou, pour mieux dire, de l'humanité entière et de son histoire; c'est le mot de la science.

Écoutons-la sur les lèvres de l'illustre physiologiste contemporain Claude Bernard :

» Le corps humain, dit-il, est un composé de matières qui se renouvellent incessamment. Toutes les parties du corps sont soumises à un perpétuel mouvement de transformation. Chaque jour vous perdez un peu de votre être physique, et vous remplacez par l'alimentation ce que vous perdez. Si bien que, dans un espace de huit années environ, votre chair, vos os, sont remplacés par une nouvelle chair, par de nouveaux os, qui, petit à petit, se sont substitués aux anciens par suite de ces alluvions successives. La main avec laquelle vous écrivez aujourd'hui n'est pas du tout composée des mêmes molécules qu'il y a huit ans. La forme est la même, mais c'est une nouvelle substance qui la remplit.

» Ce que je dis de la main, je le dirai du cerveau. Votre boîte crânienne n'est pas occupée par la même matière cérébrale qu'il y a huit ans. Ceci posé, puisque tout change dans votre cerveau en huit années, comment se fait-il que vous vous souveniez parfaitement des choses que vous avez vues, entendues, apprises, il y a huit ans? Si ces choses se sont, comme le prétendent certains physiologistes, logées, incrustées dans les lobes de votre cerveau, comment se fait-il qu'elles survivent à la disparition absolue de ces lobes? Ces lobes ne sont pas les mêmes qu'il y a huit ans, et pourtant votre mémoire a gardé intact son dépôt. C'est donc qu'il y a autre chose dans l'homme que la matière, c'est donc qu'il y a quelque chose d'immatériel,

1. *Songe de Scipion.*

de permanent, de toujours présent, d'indépendant de la matière. Ce quelque chose, c'est l'âme. »

Ces arguments sont éloquemment développés par Massillon, dans ces lignes si fortes, et qu'on ne saurait lire et relire assez attentivement. Nous les citerons au long, pour la confusion des insensés à qui leurs passions, et le rideau tiré par elles sur une intelligence rapetissée, inspirent d'affecter le doute sur nos destinées immortelles. Nous les citerons pour l'affermissement des esprits de bon lieu, des cœurs de bonne vie[1].

« Remontons jusques à la naissance des siècles; lisons l'histoire des royaumes et des empires; écoutons ceux qui reviennent des îles les plus éloignées : l'immortalité de l'âme a toujours été, et est encore, la croyance de tous les peuples de l'univers. La connaissance d'un seul Dieu a pu s'effacer sur la terre; sa gloire, sa puissance, son immensité, ont pu s'anéantir, pour ainsi dire, dans le cœur et dans l'esprit des hommes; des peuples entiers, et sauvages, peuvent vivre encore sans culte, sans religion, sans dieu dans ce monde; mais ils attendent tous un avenir, mais le sentiment de l'immortalité de l'âme n'a pu s'effacer dans leur cœur, mais ils se figurent tous une région que nos âmes habiteront après notre mort; et, en oubliant Dieu, ils n'ont pu ne pas se sentir eux-mêmes.

» Si tout meurt avec le corps, qu'est-ce qui a pu persuader à tous les hommes, de tous les siècles et de tous les pays, que leur âme était immortelle? D'où a pu venir au genre humain cette idée étrange d'immortalité? Un sentiment si éloigné de la nature de l'homme, puisqu'il ne serait né que pour les fonctions des sens, aurait-il pu prévaloir sur la terre? Car, si l'homme, comme la bête, n'est fait que

1. Nos ancêtres les Gaulois, même païens, croyaient avec une si entière conviction à l'immortalité de l'âme, que souvent ils renvoyaient à la vie à venir la décision de leurs affaires d'intérêt, ou qu'ils se prêtaient de l'argent payable après leur commun trépas. V. Maury, *Histoire politique et religieuse de la France*, 2e édition, t. I, p. 36.

pour le temps, rien ne doit être incompréhensible pour lui que la seule idée d'immortalité. Des machines pétries de boue, qui ne devraient vivre et n'avoir pour objet qu'une félicité sensuelle, auraient-elles jamais pu ou se donner ou trouver en elles-mêmes de si nobles sentiments et des idées si sublimes?

» Cependant, cette idée si extraordinaire est devenue l'idée de tous les hommes; cette idée si opposée même aux sens, puisque l'homme comme la bête meurt tout entier à nos yeux, s'est établie sur la terre; ce sentiment, qui n'aurait pas dû même trouver un inventeur dans l'univers, a trouvé une docilité universelle parmi tous les peuples, les plus sauvages comme les plus cultivés, les plus polis comme les plus grossiers, les plus infidèles comme les plus soumis à la foi.

» La société universelle des hommes, les lois qui nous unissent les uns aux autres, les devoirs les plus sacrés et les plus inviolables de la vie civile, tout cela n'est fondé que sur la certitude d'un avenir. » — Cette considération est d'un très grand poids, et Massillon va la développer avec la même force et la même clarté.

« Si tout meurt avec le corps, continue-t-il, il faut que l'univers prenne d'autres lois, d'autres mœurs, d'autres usages, et que tout change de face sur la terre. Les maximes de l'équité, de l'amitié, de l'honneur, de la bonne foi, de la reconnaissance, ne sont plus que des erreurs populaires, puisque nous ne devons rien à des hommes qui ne nous sont rien, auxquels aucun nœud commun de culte et d'espérance ne nous lie, qui vont demain retomber dans le néant, et qui ne sont déjà plus. Les doux noms d'enfant, de père, d'ami, d'époux, sont donc des noms de théâtre, et de vains titres qui nous abusent, puisque l'amitié, celle même qui vient de la vertu, n'est plus un lien durable; que nos pères qui nous ont précédés ne sont plus, que nos enfants ne seront point nos successeurs (car le néant, tel que nous devons être un jour, n'a point de suite); que la

société sacrée des noces n'est plus qu'une union brutale d'où, par un assemblage bizarre et fortuit, sortent des êtres qui nous ressemblent, mais qui n'ont de commun avec nous que le néant. »

Allons plus loin, et voyons l'impossibilité absolue de l'erreur en une telle matière.

« D'où vient que des hommes si différents d'humeur, de culte, de pays, de sentiments, d'intérêts, de figure même, et qui à peine paraissent entre eux de même espèce, conviennent tous pourtant de l'immortalité de l'âme, et veulent tous être immortels? Ce n'est pas ici une collusion : car comment ferez-vous convenir ensemble les hommes de tous les pays et de tous les siècles? Ce n'est pas un préjugé de l'éducation : car les mœurs, les usages, le culte, qui d'ordinaire sont la suite des préjugés, ne sont pas les mêmes parmi tous les peuples : le sentiment de l'immortalité leur est commun à tous. Ce n'est pas une secte : car, outre que c'est la religion universelle du monde, ce dogme n'a point eu de chef et de protecteur; les hommes se le sont persuadé eux-mêmes; ou plutôt, la nature le leur a appris sans le secours des maîtres, et seul, depuis le commencement des choses, il a passé des pères aux enfants, et s'est toujours maintenu sur la terre. »

Achevons cette démonstration, qui, à vrai dire, n'est point nécessaire pour l'homme en possession de sa raison et qui sait que l'âme, étant spirituelle, ne peut se décomposer, ni par conséquent périr; mais démonstration où l'on parcourt avec bonheur les titres de notre dignité et de notre grandeur solide. Là est surtout la consolation dans les cruelles souffrances de la vie. Oh! qu'il fait bon se sentir immortel!

Si nous ne l'étions pas, poursuit Massillon, « les annales domestiques et la suite de nos ancêtres ne sont donc plus qu'une suite de chimères, puisque nous n'avons plus d'aïeux et que nous n'aurons plus de neveux! Les soins du nom et de la postérité sont donc frivoles; l'honneur qu'on

rend à la mémoire des hommes illustres une erreur puérile, puisqu'il est ridicule d'honorer ce qui n'est plus; la religion des tombeaux une illusion vulgaire; les cendres de nos pères et de nos amis une vile poussière qu'il faut jeter au vent, et qui n'appartient à personne; les dernières intentions d'un mourant, si sacrées parmi les peuples les plus barbares, le dernier son d'une machine qui se dissout. Et, pour tout dire en un mot, les lois sont donc une servitude insensée! »

Mais Dieu, qui aurait ainsi fait les choses, ce Dieu qui nous apparaît si bon que nous le nommons instinctivement le Bon-Dieu, ce Dieu dont la seule pensée nous réjouit, que nous nous plaisons à adorer et dont l'amour est nos délices, que serait-il donc?

« Quel monstre de Divinité si tout finit avec l'homme, et s'il n'y a pas d'autres maux et d'autres biens à espérer que ceux de cette vie! Est-elle donc la protectrice des adultères, des sacrilèges, des crimes les plus affreux, la persécutrice de l'innocence, de la pudeur, de la piété, des vertus les plus pures? Ses faveurs sont donc le prix du crime, et ses châtiments la seule récompense de la vertu? — Quel dieu de ténèbres, de faiblesse, de confusion et d'iniquité, se forme l'impie! Quoi! il serait de sa grandeur de laisser le monde, qu'il a créé, dans un désordre universel! de voir l'impie prévaloir presque toujours sur le juste, l'innocent détrôné par l'usurpateur, le père devenu la victime de l'ambition d'un fils dénaturé, l'époux expirant sous les coups d'une épouse barbare et infidèle! Du haut de sa grandeur, Dieu se ferait un délassement bizarre de ces tristes événements, sans y prendre part! Parce qu'il est grand, il serait ou faible, ou injuste, ou barbare! Parce que les hommes sont petits, il leur serait permis d'être ou dissolus sans crime, ou vertueux sans mérite!... Le genre humain n'est plus qu'un assemblage d'insensés, de barbares, d'impudiques, de furieux, de fourbes, de dénaturés, qui n'ont plus d'autre loi que la force, plus d'autre frein

que leurs passions ou la crainte de l'autorité, plus d'autre bien que l'irréligion et l'indépendance, plus d'autre dieu qu'eux-mêmes... Voilà le monde des impies; et si ce plan affreux de république plaît à quelqu'un, il est bien digne d'y occuper une place...[1] »

Eh quoi! entre Jésus crucifié et ses bourreaux il n'y aurait d'autre terme que la croix elle-même où expire le Juste! entre l'assassin et sa victime l'immolation seule de l'innocent aurait le dernier mot! Le sort final serait le même pour la Sœur de Charité, la Petite-Sœur-des-Pauvres, saint Vincent de Paul, et les brigands qui infestent les routes ou qui massacrent les ôtages de la Commune! Robespierre et Trauppmann jouiraient de la même paix du néant, sans que la justice du Créateur de tous les êtres s'émût un instant! L'immortalité peut-être aurait contre elle quelque chose si la récompense du bien et le triomphe de la vertu étaient de ce monde; mais, dans l'état où l'humanité s'agite ici-bas, la réparation suprême est immanquable, et c'est l'âme immortelle qui en doit porter là-haut le poids ou le bonheur.

✝ La pieuse *Eugénie de Guérin* écrit, le 30 novembre 1834 : — « On m'a raconté d'une malade d'Andillac[2] une chose frappante. Après être tombée en faiblesse et demeurée comme morte pendant seize heures, cette malade a tout à coup ouvert les yeux et s'est mise à dire : « Qui m'a retirée de l'autre monde? J'y étais, entre le ciel et l'enfer, les anges me tirant d'un côté et les démons de l'autre. Dieu! que j'ai souffert, et que la vue de l'abîme est effrayante! » Et, se retournant, elle récitait d'une voix suppliante des litanies de la miséricorde divine qu'on n'a jamais vues nulle part; puis, se remettait à parler de l'enfer, qu'elle a vu et dont elle était tout près pendant sa

1. Massillon, *Carême*, lundi de la 1re semaine.
2. Petit village du Tarn, près de Gaillac.

syncope. Et comme on lui dit qu'il ne fallait pas penser à ces objets effrayants : « L'enfer n'est pas pour les chiens ! a-t-elle dit : je l'ai vu ! je l'ai vu ! » — Le fait avait été raconté à Mlle de Guérin par une des femmes qui veillaient la malade ; et elle ajoute que cette malade, auparavant médiocrement chrétienne, se montra dès lors remplie de foi, de ferveur, de résignation. Son confesseur était le seul médecin qu'elle voulût voir[1].

Et sur cette question de l'immortalité de l'âme, nous pouvons bien alléguer les faits, aujourd'hui si communs, des sciences occultes. Magnétisme, spiritisme, tables tournantes, ne reposent pas toujours sur des récits mensongers : il y a là, de toute évidence, des réalités en grand nombre, ou bien la certitude humaine est un vain mot. Or, toutes ces expériences, qui ont entraîné des milliers de croyants, hélas ! et jusqu'à l'hérésie, jusqu'à l'apostasie des vérités essentielles du christianisme quelquefois, ces expériences sont basées sur un autre monde, sur les communications avec les âmes qui le peuplent, et dont le démon s'attribue le langage, les antécédents, le rôle. Il semble que, dans un temps où le matérialisme déborde, où tant de gens ne veulent croire que ce qu'ils touchent, Dieu ait voulu placer l'âme et les esprits à portée de leur main.

Élévation. — Douter d'une autre vie, Seigneur, ce serait outrager à la fois votre providence, votre bonté, votre justice, la raison même et le sentiment le plus invincible de mon cœur. Comment des hommes doués d'intelligence affectent-ils d'être tombés si bas ? car ils l'affectent, ils ne le peuvent pas penser. Pour moi, je vous bénis d'avoir préparé ce triomphe à la vertu, cette couronne à nos com-

1. E. de Guérin, *Journal et fragments*, 13e édit., p. 18.

bats, cette fin à tout notre être tristement frappé sur la terre. La vie future, ô mon DIEU, la vie toute en vous, voilà mon espérance, voilà votre bénédiction sur nous.

CHAPITRE III.

Notre corps n'est pas destiné à subir éternellement les outrages de la mort.

Est-ce une vérité que nous ayons besoin de démontrer entre chrétiens? Oui, parfois : car les embarras de la vie nous la font oublier, et il est de triste expérience qu'elle n'entre pour presque rien dans la pensée habituelle du grand nombre. Quoi de plus fortifiant, néanmoins, parmi les combats que nous livrent les sens, et au milieu des amertumes de cette terre! L'âme doit aller à DIEU aussitôt après sa sortie du corps qui l'a retenue captive sur le terrain de la lutte, mais le corps à son tour sera appelé à partager le sort de l'esprit qui l'anima.

La mort, c'est l'émancipation de l'âme, la *naissance* réelle des justes, comme le dit l'Église dans son office [1]. « Le papillon, avant sa glorieuse métamorphose, souffre, languit, et se traîne dans sa peau de chenille; et plus le moment de sa beauté et de sa clarté approche, plus il a l'air de souffrir, plus il souffre en effet; mais il ne s'en plaint pas, il sait ce qui l'attend! Enfin, il est libre; et alors l'enveloppe reste décolorée, un brin de poussière réuni à d'autres brins de poussière! et lui, lui! il n'y a plus de prison pour lui; il vole où il veut, et il jouit de tout. Ton âme, ô chrétien, est délivrée ainsi » [2]. Et le corps à son

1. Dans la lecture de *Martyrologe,* le jour de la mort des saints est constamment appelé *natalis dies,* « jour de la naissance ».
2. *Récit d'une sœur,* par Mme Craven; 4e édit., t. II, p. 12.

tour, cette poussière méprisée, aura son heure de reconstitution et d'ascension triomphale.

Dans le même livre d'où nous venons d'extraire ces lignes [1], se rencontrent de Mgr Gerbet des réflexions précieuses.—« Le monde matériel, écrit-il, n'est que l'emblème, le relief et l'ombre du monde spirituel : c'est une vérité dont aucune tête métaphysique ne saurait douter. Malgré ce parallélisme des deux mondes, il est incontestable que leurs fonctions sont non seulement distinctes mais séparées et divergentes. Ainsi, par exemple, l'acte par lequel mon âme se nourrit de la vérité n'entraîne pas avec lui l'acte par lequel mon corps se nourrit; le regard de mon âme, recevant la lumière des idées, n'a pas pour effet de produire la vision par les yeux du corps, ni *vice versâ*. Or, cependant, si les lois des deux mondes, spirituel et matériel, sont concordantes et parallèles, cette union radicale ne doit-elle pas faire penser qu'ils aspirent à unir leurs fonctions et à se rencontrer dans leurs actes? Il en devra être ainsi dans le ciel. Mais le germe de cette concordance parfaite, la préparation de cet engrènement parfait de l'un dans l'autre, existe déjà sur terre par la communion eucharistique, où l'acte de la nutrition physique est identiquement l'acte de la nutrition spirituelle, où les fonctions du corps sont transformées jusqu'à être identifiées aux fonctions de l'âme. »

Belle et très juste pensée. Oui, notre corps mortel, en s'unissant au corps immortel de Jésus-Christ, s'identifie un germe d'immortalité, celui de la résurrection du Rédempteur-Dieu. La corruption durable ne peut opprimer ce qui est saint [2]. Comme Jésus, nous ressusciterons sûrement, après les jours marqués pour l'humiliation passagère du tombeau.

---

1. *Récit d'une sœur*, par Mme Craven ; t. II. p. 200.
2. *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem*. Ps. 15, 10; Act. II, 27.

C'est un article de foi, que nous rappelons chaque jour, et dans le Symbole des Apôtres et dans celui de Nicée qui se dit à la sainte Messe. C'était aussi un des points sur lesquels insistaient le plus les disciples du Seigneur lorsqu'ils marchaient à la conquête du monde païen. S. Paul y appuie vivement auprès des Athéniens stupéfaits [1]. Devant le tribunal des Juifs qui lui demandent compte de sa doctrine, il affirme que l'enseignement sur la résurrection future est la cause des persécutions qu'il subit [2]. Écoutons-le dans ses prédications aux convertis de Corinthe : — « Puisqu'on » vous a prêché que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les » morts, comment s'en trouve-t-il encore entre vous qui » disent que les morts ne ressusciteront point? S'il n'y a » pas de résurrection des morts, Jésus-Christ non plus » n'est point ressuscité. » Et il explique assez longuement ce dogme essentiel et fondamental. « Jésus-Christ, conti- » nue-t-il, est vraiment ressuscité d'entre les morts : il est » devenu les prémices de ceux qui dorment du sommeil du » trépas. De même que la mort est venue par un homme, » la résurrection des corps aura lieu aussi par un homme. » Comme tous meurent en Adam, tous aussi revivront en » Jésus-Christ [3]. »

Les objections ne manquent pas, et le grand Apôtre va au-devant. — « Mais, dira quelqu'un, comment les morts » ressuscitent-ils? de quel corps seront-ils revêtus? In- » sensé! ce que vous semez en terre ne reprend vie qu'à la » condition de mourir auparavant. Et ce que vous semez » n'est pas le corps de la plante qui doit naître, mais un » simple grain de blé, par exemple, ou de quelque autre » plante; mais Dieu donne à ce grain un corps tel qu'il lui » plaît, et à chaque semence le corps qui lui est propre. » Toute chair n'est pas la même chair : autre est la chair

1. *Act. Apost.* XVII, 31.
2. *De spe et resurrectione mortuorum ego judicor.* Act. XXIII, 6.
3. I *Corinth.* XV, 12 et seq. ad 35.

» des hommes, autre la chair des bêtes; autre celle des » oiseaux, autre celle des poissons. Il y a des corps célestes et des corps terrestres; mais les corps célestes ont » un autre éclat que les corps terrestres; et encore, autre » est la clarté du soleil, autre la clarté de la lune, autre la » clarté des étoiles; même entre les étoiles, l'une diffère » de l'autre en clarté. Ainsi sera la résurrection des » morts. »

L'explication qui suit est pleine de précision et d'intérêt. — « Ce corps, qui se jette en terre comme une semence, » entre en corruption, et il ressuscitera incorruptible; il » est jeté dans l'ignominie, il ressuscitera dans la gloire; » il est jeté faible et misérable, il ressuscitera plein de vi- » gueur; c'est un corps animal, il ressuscitera spiritualisé. » Et ceci, encore, plus détaillé : « Nous ressusciterons tous, » mais non tous changés (en cet état glorieux). En un » moment, dans un clin d'œil, au son de la dernière trom- » pette, — car la trompette sonnera, — les morts ressus- » citeront dans un état incorruptible, et nous serons chan- » gés (nous serons renouvelés) : car il faut que ce corps » corruptible revête l'incorruptibilité, que ce corps mortel » revête l'immortalité... »

Mais cette doctrine si admirable, si consolante, de qui saint Paul la tenait-il? De Notre-Seigneur lui-même, dont les expressions sont aussi formelles que possible. Lorsque les Sadducéens, secte qui niait la résurrection, viennent lui tendre un piège, il leur répond : « Vous ne comprenez » ni les Ecritures ni la puissance de Dieu. Après la résur- » rection....., les hommes seront comme les anges de » Dieu dans le ciel [1]. » Ailleurs : — « Le temps viendra » où ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix » du Fils de Dieu : et ceux qui auront fait de bonnes œu- » vres sortiront des tombeaux pour ressusciter à la vie, » mais ceux qui auront fait le mal en sortiront pour ressus-

1. Matth. XXII, 29 et suiv

» citer à leur condamnation [1]. » — Dans un autre passage : » La volonté du Père qui m'a envoyé est que je ne perde » rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite » au dernier jour. Sa volonté est que quiconque voit le Fils » et croit en lui ait la vie éternelle, et je le ressusciterai au » dernier jour [2]. » Et enfin : « Quiconque mange ma chair » et boit mon sang, je le ressusciterai au dernier jour [3]. »

Voilà donc les magnifiques destinées que nous fait la divine miséricorde! voilà le prix qu'elle marque à nos combats, la réparation qu'elle réserve à nos souffrances! Le corps, soumis par l'âme, obéit à la loi divine; l'âme, en possession de sa gloire, invite le corps à la partager avec elle. Qu'est-ce, auprès d'un tel sort, que le travail de la mortification? qu'est-ce que le peu d'années qui nous séparent soit de nos chers défunts, soit de la réunion plus complète de la résurrection? Pensons-y donc désormais plus volontiers; relevons notre espérance, animons nos désirs; qu'aucune ombre ne nous retienne.

† Les vieilles légendes de Sicile racontent qu'un jeune homme de conduite exemplaire, instruit et vertueux, appartenant à une famille distinguée, eut un jour quelque nuage sur le dogme de l'immortalité des âmes, et par conséquent sur la résurrection dernière. C'était une tentation, comme il en arrive tant en cette vie. Elle ne fit que grandir pendant une semaine ou deux, et ce pauvre cœur en était bien tourmenté. Dieu vint à son secours par une vision, et voici comment la chose arriva.

Afin de se distraire de ces pensées pénibles, il part pour une longue chasse dans les montagnes qui traversent l'île en plusieurs sens. L'ardeur pour cet exercice le mène plus

1. *Procedent qui bona fecerunt in resurrectionem vitæ, qui verò mala egerunt in resurrectionem judicii.* Joann. v, 28-29.
2. Joann. vi, 39-40. *Resuscitabo eum in novissimo die.*
3. Ibid. 55. *Ego resuscitabo eum in novissimo die.*

loin qu'il n'avait compté; le soir arrive, la nuit se fait épaisse, il ne peut plus espérer de regagner sa maison, et se décide à entrer dans une grotte pour attendre le jour. Couché sur un amas de feuilles sèches, il s'endort bientôt. Mais voici, dit la légende, qu'un bruit étrange qui se fait auprès de lui, le réveille brusquement. Craignant d'avoir affaire à quelque dangereux reptile, il saisit son arme et se précipite pour sortir, lorsqu'une lumière apparaît dans un coin et lui permet de contempler un spectacle qui le glace bien autrement d'épouvante. Des ossements desséchés, qu'il n'avait pas aperçus d'abord, se rejoignaient avec fracas et formaient bientôt un squelette complet, qui, se dressant devant le chasseur, lui dit : « Pourquoi, étranger, venir ici troubler le repos de la mort? Bénis Dieu cependant, qui m'envoie pour t'instruire. Pas de folle terreur. Obéis à mon commandement. Ces pieds ne peuvent plus me porter, jusqu'au jour de la résurrection, où de nouveau ils fouleront la terre pour la quitter à toujours : prends-moi donc sur tes épaules et marche sous ma direction! »

L'effroi était extrême chez le jeune homme. Il ne sait si ce n'est point un horrible cauchemar, un jeu de son imagination exaltée par la fatigue et par l'inquiétude, et il reste glacé à sa place. Le fantôme, qui était bien là, lève la main avec un geste de maître, et lui ordonne de nouveau d'obéir. Tremblant de plus en plus, il s'incline, charge le terrible fardeau et marche. La lumière inconnue, répandant ses rayons devant lui, semblait le précéder, et lui permettait de distinguer toute chose autour de lui. On sort de la grotte, devant laquelle s'ouvre un chemin difficile, resserré, pierreux : d'autres sentiers y venaient aboutir comme les veines d'une artère principale. « Par ici! » dit le spectre : et il faut aller à droite, dans un de ces sentiers, le plus impraticable de tous. — « Par là maintenant! » et il faut tourner à gauche, suivre les directions les plus bizarres. On monte, on descend; les montagnes et les vallons fuient rapidement derrière les voyageurs,

emportés par une force étrange. Les paroles du fantôme étaient brèves, sévères, mais toujours *au nom du Seigneur*, ce qui rassurait un peu le pauvre enfant : car, se disait-il, ce n'est point là le langage du démon, et j'ai confiance en Dieu.

Le paysage s'adoucit : on se trouva dans une belle plaine, et au milieu s'étendait un jardin clos de hautes murailles. La barrière tombe à l'approche du squelette ; on entre. Là, des fleurs de toutes les espèces, mais toutes en bouton, commencent à s'ouvrir lentement sous une égale chaleur, recevant au même degré les caresses du soleil, la rosée et l'atmosphère bénigne où elles se baignent : c'était l'espérance du printemps en ce qu'elle peut offrir de plus riant et de plus gracieux. Ils traversent l'enclos dans toute sa longueur; on poursuit.

Non loin, c'est un second jardin, où s'étalent les mêmes fleurs, rangées dans le même ordre, le long d'allées semblables, en même quantité : seulement, toutes sont dans un épanouissement complet. Cependant, les conditions varient : quelques-unes de ces plantes, maigres, contrefaites, languissent en se traînant sur le sol; celles-là, droites encore, mais pauvres de couleur et de parfum, ne sont qu'une ombre de ce qu'elles promettaient sur la première tige ; ces autres manquent de vigueur; pendant qu'un certain nombre donnent tout ce qu'on a pu espérer d'elles, et réjouissent la vue par leur éclat et leur fraîcheur.

Ils arrivent dans un troisième jardin. L'ensemble est désolé : c'est la mort; tout y rampe flétri. Languissantes, sans soleil et sans eau, les malheureuses fleurs se courbent à terre ; étamines, corolles, tiges, feuilles, tout est dévoré par la sécheresse. Quelques-unes pourtant se redressent çà et là, ranimées par une force occulte. — « Plus loin, Dieu le veut! » crie le squelette.

On sort du jardin. La lumière mystérieuse diminue, le froid règne dans l'air, la route est plus étroite, plus pénible; on se sent, dans ces parages, un frisson au cœur,

comme si la terre allait manquer sous les pieds. Un gouffre affreux s'ouvre en effet sous les pas, précipice sans fond qu'on ne saurait regarder sans vertige. Le spectre a dit de marcher en avant! — « Comment traverser l'abîme? crie le jeune homme effaré. Qui êtes-vous? que me voulez-vous? pourquoi me réduire ainsi à l'agonie, dans un rêve que je ne puis définir? Au nom de DIEU que vous invoquez, disparaissez, fantôme tyrannique! » — « Homme, répondit le mort d'une voix adoucie, il n'y a point ici de péril. Vois ce fil tendu sur le précipice : il doit te porter à l'autre rive. Espérance et courage! DIEU nous guide, mon fils. » Le chasseur aborde le fil et marche. Il voyait au-dessous de lui, avec une indicible terreur, rouler dans un feu liquide mille formes humaines; ce feu tombait en cascades, tourbillonnait, mugissait, pénétrant jusqu'à la moëlle des infortunés qu'il enveloppait.

Le passage est franchi! Alors, quel coup d'œil admirable! Les parfums embaument l'air, un éclatant soleil vivifie les plus merveilleuses plantes, des palais resplendissent de toutes parts, un peuple enivré de joie remplit ces lieux au charme indescriptible; là, plus de destruction, de sécheresse, de langueur. De l'un des palais les plus somptueux, que le jeune homme regardait extasié sans que son compagnon parlât d'avancer, sort tout à coup, à un mot mystérieux du spectre, une dame, une reine, d'une incomparable beauté, la couronne sur la tête, vêtue de blanc, couverte de joyaux, le regard doux et serein, la félicité la plus entière peinte sur le visage. Elle s'approche du squelette souriant, elle le baise avec affection au visage, aux pieds, aux mains, sur le cœur; et elle disait en même temps : « Courage, mon ami, courage! Encore quelque temps, bien peu de temps, et nous serons à jamais réunis. Oh! quel moment! quelle joie! quelle récompense divine! » Elle dit, rentre, disparaît, et l'on entend des concerts angéliques et une musique céleste, qui l'accueillent à son retour.

Puis, un voile tombe, la nuit se fait, le silence règne

comme auparavant dans la campagne sicilienne, interrompu seulement par le bruit léger d'une brise d'été qui courbe la tête des acacias et des tamarins; il n'y a plus que la lumière partie de la grotte avec les pèlerins.

Le spectre, qui semblait maintenant joyeux et pesait moins sur les épaules de son compagnon, ordonne à celui-ci de reprendre le même chemin. On repasse au-dessus du gouffre, dans le jardin flétri, dans les deux autres parterres, dans les chemins rocailleux; on rentre dans la caverne, et le jeune homme dépose le squelette qui, se tenant debout, lui dit :

« Écoute, mon fils, l'explication de ce que tu viens de voir. Ces routes difficiles que nous avons parcourues sont l'image de la vie, où l'on heurte à chaque pas, il faut du courage, de la prudence, de l'attention, pour tenir son âme droite. Le premier jardin, avec ses jeunes et florissants boutons de fleurs, éclairés d'une égale lumière, échauffés par le même soleil, te représente la naissance des hommes sur la terre : ils ont le même Dieu, la même loi à garder, les mêmes conditions, ou à peu près, de développement moral. Tu as vu, dans le second parterre, quelle différence établit entre eux l'éducation : les uns deviennent contrefaits, vicieux, méchants; d'autres, sans tomber dans cet état, sont moins bons qu'ils n'avaient fait espérer d'abord; quelques-uns, et tu as été du nombre, ont grandi et prospéré sous le regard de Dieu. Le troisième jardin est, après l'épreuve de la vie, le Purgatoire, où se dessèche toute consolation humaine, où les souffrances sont cruelles, mais où la vie subsiste, où la tige ne périt pas. Parmi les fleurs qu'il renfermait, tu en as vu qu'une mystérieuse et douce rosée tirait de leur langueur : ce sont les âmes que viennent soulager les prières et les œuvres faites pour elles sur la terre. L'enfer était sous tes pieds lorsqu'un fil fragile te portait à l'entrée du paradis : un fil t'empêchera d'y tomber, la foi! Mon fils, conserve la foi, ou tu rouleras dans ces flots embrasés, où toute espérance est perdue,

à jamais perdue! — Cette princesse qui est accourue au-devant de moi, mon fils, c'est mon âme! elle a baisé mon visage, qui, pendant notre vie commune sur la terre, se tournait vers Dieu pour l'adorer, vers le ciel pour le conquérir; mes mains, qui, par la grâce divine, ont opéré la justice; mes pieds, qui ont marché dans les droits sentiers de l'Évangile; mon cœur, qui a battu pour le bien, et qui fut le tabernacle où tant de fois est descendue l'adorable Eucharistie. Encore quelque temps, quelques siècles qui passeront avec la rapidité du torrent, et nous nous embrasserons éternellement, elle et moi, pour finir toute séparation. Ce sera le triomphe des justes, dans la résurrection finale. Oui, elle aura lieu, cette résurrection, par la puissante volonté du Créateur. Conserve donc ton corps dans l'innocence et la dignité chrétienne, pour que l'œil divin ne découvre point de tache en lui. — Mon fils, c'est par un dessein de miséricorde que tu as été providentiellement conduit dans cette caverne, où voici de longues années que repose mon cadavre. Bénis la tendresse de Dieu, qui a disposé pour ton affermissement cette scène solennelle, dont je m'assure que tu ne perdras point mémoire. — J'ai dit. Le silence va devenir mon partage jusqu'au grand jour du réveil. Adieu; au revoir là-haut! »

Et les ossements se détachèrent de nouveau et s'étendirent en désordre sur le sol. Le jeune homme jeta sur eux un peu de terre avec respect, se mit à genoux bénissant le Seigneur qui venait à son secours, et rentra le matin dans sa maison, où il fit peindre ce qu'il avait vu, dans cette nuit à la fois terrible et si consolante. Tous les nuages du doute étaient à jamais dissipés[1].

Les infidèles eux-mêmes nous offriraient ici d'utiles et frappantes leçons.

1. *La Sicile : Souvenirs, récits et légendes*, par M. l'abbé V. Postel (Lille, 1857), p. 99.

Le philosophe perse Ahmed-el-Ghazali, en 1580, se sentant près de mourir, envoie ses disciples lui chercher des vêtements blancs : quand ils reviennent, ils le trouvent mort, et près de lui était un papier renfermant cette belle hymne à l'âme immortelle :

« Dites à mes amis, quand ils me verront étendu sur ma couche funèbre; quand, revêtus d'habits de deuil, ils pleureront ma mort; dites-leur que ce cadavre insensible n'est pas moi : c'est mon corps, mais je ne l'habite plus. Je suis une vie qui ne s'éteint pas. Les restes qu'ils contemplent ont été ma demeure passagère et mon vêtement d'un jour. Je suis l'oiseau : ce corps était ma cage, j'ai déployé mes ailes et quitté ma prison. — Je suis la perle; il était l'écaille, qui demeure ouverte et abandonnée parce qu'elle est sans valeur. — Je suis le trésor : il était le charme jeté sur moi, jusqu'au jour où le trésor a reparu à la lumière.

» Grâces soient rendues à Dieu, qui me délivre et m'assigne une place dans l'éternelle demeure! Je converse maintenant avec les bienheureux. Je vois la Divinité face à face et sans voiles. Je contemple, dans ce miroir sublime, le passé, le présent, ce qui n'est pas encore.

» J'ai aussi une nourriture et un breuvage; mais les deux sont une même chose : ineffable mystère, connu seulement des cœurs qui s'efforcent d'en être dignes! Ce n'est pas le vin, si agréable au palais des hommes, qui étanche ma soif, ce n'est pas l'eau non plus : c'est le pur lait d'une mère.

» Comprenez et méditez la pensée secrète que j'enveloppe ici de symboles et de figures. Mon voyage est terminé! Je vous laisse dans l'exil. Comment vos misérables tentes m'auraient-elles fait oublier la patrie?

» Laissez tomber en ruines ma demeure d'un jour; brisez ma cage; que l'écaille périsse, avec les illusions de la terre; déchirez le vêtement, le voile jeté sur moi; ensevelissez ces dépouilles et les vouez à l'oubli.

» N'appelez pas la mort du nom de *mort*, car elle est en réalité la vie véritable, le but de nos ardents désirs. Pensez avec amour au DIEU qui est amour, qui se plaît à récompenser nos efforts; venez à lui sans crainte.

» Du sein de mon bonheur, je jette les yeux sur vous, esprits immortels comme moi, et je vois que nos facultés sont les mêmes, nos destinées semblables...[1] »

Élévation. — Vous êtes infini dans vos miséricordes, ô mon DIEU; et, après avoir ménagé à l'âme la gloire d'abattre ses ennemies par la fidélité à vos commandements, vous voulez que le corps partage ce triomphe, et que l'être humain tout entier soit placé dans un paradis bien supérieur au premier. Je crois ce mystère, Seigneur; je vous loue dans ces décrets de bonté; mais je vous conjure de faire aussi, par vos lumières et la grâce de votre assistance, que je ne m'en rende jamais indigne.

CHAPITRE IV.

Que rien n'est plus assuré que la résurrection des corps, et dans quelles conditions elle se fera.

L'Évangile est formel, nous venons de le voir; mais la révélation de cette destinée sublime qui nous est faite remonte plus haut comme date. Les païens même, quelques-uns des plus éclairés du moins, ne semblent pas y avoir été absolument étrangers, si l'on en juge par ces deux passages du philosophe Sénèque. — « Je crois intimement, dit-il, que ceux qui ont quitté cette vie si courte seront rétablis bientôt dans la plénitude de l'être[2]. » Dans

1. Palgrave, *Une année en Arabie*, t. II, p. 273.
2. *In proximum puto brevitate vitæ defunctos in integrum restitui.* De consol. ad Marciam, c. 20.

une de ses lettres : « La mort, que nous redoutons et que nous repoussons, interrompt la vie, mais ne nous l'ôte pas : un autre jour viendra nous rendre à la lumière[1]. » Sans en avoir une idée orthodoxe et claire, les Chaldéens, les Perses, Zoroastre, admettaient comme dogme une résurrection future, ainsi que cela a été savamment démontré[2].

Job, qui n'appartenait point à la nation juive, s'exprime très explicitement : « Plût au Ciel que mes paroles fussent » écrites, qu'elles fussent tracées dans un livre, ou gra- » vées à jamais sur la pierre et sur l'airain avec un ciseau! » Je sais que celui qui doit me racheter est vivant, qu'un » jour il paraîtra sur la terre ; et, lorsque mon corps aura » été consumé, je verrai encore le Seigneur dans ma chair ; » je le verrai moi-même, de mes yeux, et mes yeux le » contempleront, moi-même et non un autre. Cette espé- » rance repose dans mon cœur[3]. »

Quant au peuple de Dieu, c'était une croyance fondamentale chez lui : et nous en aurions, à défaut d'autre, une preuve péremptoire dans le mépris dont il poursuivait la secte des Sadducéens, venue fort tard, et qui niait la résurrection. Nous avons, d'ailleurs, les prophètes, et leur enseignement est précis. — « Ceux de votre peuple qui sont » morts, dit Isaie, vivront de nouveau ; ceux qui ont été » tués, et ils m'appartiennent, ressusciteront. Réveillez- » vous de votre sommeil et louez le Seigneur, vous qui » habitez dans la poussière du tombeau[4] ! » — Ézéchiel

1. *Mors, quam pertimescimus ac recusamus, intermittit vitam, non eripit : veniet iterùm quæ nos in lucem reponat dies.* Epist. 36, sub fine.

2. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome 69e, p. 270.

3. *Scio quòd in novissimo die de terrâ surrecturus sum, et rursùs circumdabor pelle meâ, et in carne meâ videbo* Deum *meum.* Job, xix, 25-27.

4. *Vivent mortui tui, interfecti mei resurgent. Expergiscimini et laudate, qui habitatis in pulvere!* Isaiæ xxvi, 19.

fournit un long tableau qu'il est utile de reproduire, en sa forme de puissantes images : — « La main du Seigneur me » saisit, et le Seigneur m'emporta en esprit, et me déposa » au milieu d'un champ : et ce champ était plein d'osse- » ments. Et il me conduisit autour de ces os, et ils étaient, » tout desséchés, en grand nombre sur la face du champ. » Et il me dit : *Fils de l'homme, ces os vivront-ils?* et je dis : » *Seigneur Dieu, vous le savez.* Et il me dit : *Prophétise* » *sur ces ossements et dis-leur :* Os arides, écoutez la parole » du Seigneur. Voici ce que dit le Seigneur à ces os : *J'en-* » *verrai en vous l'esprit, et vous vivrez; je mettrai sur vous* » *des nerfs, et sur vous je ferai croître les chairs, et sur* » *vous j'étendrai la peau nécessaire, et je vous donnerai la* » *vie; et vous saurez que je suis le maître!* Et je prophétisai » comme il m'avait été ordonné. Et pendant que je par- » lais, un bruit se fait entendre, et voilà que tout est » ébranlé : les os s'approchent des os, chacun à sa jointure. » Et je vis : et voilà les nerfs et les chairs qui les recou- » vrent, et la peau qui s'étend sur eux; mais ils ne vivaient » pas encore. Et le Seigneur me dit : *Appelle l'esprit; pro-* » *phétise, fils de l'homme, et tu diras à l'esprit :* Voici ce » que dit le Seigneur DIEU : Esprit, viens des quatre vents, » souffle sur ces morts, et qu'ils revivent! Et je prophéti- » sai comme il m'avait été commandé : et le souffle entra » en eux, et ils furent vivants, et une armée innombrable » se leva sur ses pieds[1]. »

Daniel s'exprimera sans figures. « La multitude de ceux » qui dorment dans la poussière de la terre s'éveilleront, » les uns pour la vie éternelle, les autres pour une igno- » minie qui ne finira jamais[2]. » Nous lisons encore que les sept frères qui souffrirent le martyre sous Antiochus

1. Ézéchiel, XXIX, 1 *et seq.*

2. *Multi de his qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt; alii in vitam æternam, et alii in opprobrium, ut videant semper.* Daniel, XII, 2.

espéraient dans la résurrection : « Celui qui gouverne le » monde, disaient-ils au tyran, ressuscitera à la vie éter- » nelle ceux qui seront morts pour la défense de ses lois[1]. » Et, avant même la résurrection de Jésus-Christ, prémices et gage de la nôtre, Marthe disait au Sauveur, devant le tombeau de Lazare : « Je sais qu'au dernier jour mon frère » ressuscitera, dans la résurrection générale[2]. »

Quant à la croyance de l'Église, elle n'a ni hésité ni varié; elle ne le pouvait pas. Tous les Pères qui ont exposé sa doctrine, le Symbole par conséquent, ont insisté sur cette résurrection. Tertullien, qui touche aux temps apostoliques, en a fait tout un livre, où nous relèverons ces lignes significatives : — « La résurrection des morts est la confiance du chrétien : nous y croyons parce que la vérité ne nous permet pas un doute sur ce point, Dieu lui-même ayant parlé ». Et aussitôt il invoque les raisons de convenance, tirées de la dignité de la chair dans le chrétien, dans tout homme même, à cause de son union avec l'âme, et de la part qu'elle prend nécessairement à ses actes extérieurs. — « Qu'on se représente, continue-t-il, Dieu occupé à former le premier homme. A chaque linéament qu'il imprime au limon, il pensait à Jésus-Christ l'Homme futur, au Verbe divin qui un jour devait être limon et chair, de la terre en un mot... Et il fit l'homme à son image, c'est-à-dire l'image de Jésus-Christ. » Admirable et judicieuse pensée! « Ainsi ce limon, qui dès lors recevait l'image du Rédempteur à venir, était non seulement l'image de Dieu, mais son gage. »

Tertullien passe de là, plus spécialement, au chrétien. — « Aucune âme, écrit-il, ne peut être sauvée si elle n'a la foi pendant qu'elle est unie à la chair. C'est sur le corps que s'applique (pour ainsi dire) le salut. Qu'une âme soit

1. *Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit.* II Mach. VII, 9.

2. *Scio quia resurget in resurrectione, in novissimo die.* Joann. XI, 24.

consacrée à DIEU, c'est par le corps que se fera le sacrifice. Le baptême, qui purifie l'âme, lave la chair; l'onction de la consécration se fait sur la chair; sur la chair s'accomplit le signe de la croix pour que l'âme soit confirmée; la chair est couverte comme d'une ombre par l'imposition des mains afin que l'âme soit éclairée par le SAINT-ESPRIT; c'est la chair qui mange le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST, afin que l'âme soit nourrie de DIEU même. Or, unies ainsi dans l'opération, elles ne sauraient être séparées dans la récompense. — Les sacrifices agréables à DIEU, je veux dire les laborieux exercices de l'âme, tels que les jeûnes, les rudes abstinences, et tout ce que produit la mortification des sens, n'est-ce pas le corps qui les parfait à ses propres dépens? La pureté de la vierge, la chasteté de la veuve, c'est encore la chair qui offre au ciel ces parfums[1]. » Et Tertullien finit en demandant si ce n'est pas aussi la chair qui souffre les supplices sous la main des persécuteurs. « Elle subit tout ce que la rage des bourreaux peut inventer de plus barbare; elle est déchirée, mise en pièces, dévorée par une mort lente : heureuse de donner sa vie pour le Dieu qui a donné la sienne, de périr quelquefois de la même mort que lui, si elle n'a pas à en subir une plus cruelle encore. »

Est-il donc possible que cette chair, associée de si près au travail, aux combats et aux gloires de la vertu, n'ait à attendre que les vers du sépulcre? « Eh quoi! elle serait sans espérance de ressusciter, elle que DIEU a formée de ses mains, elle qu'il anima du souffle de sa propre vie; elle qu'il n'a établie dans cet univers que pour lui en donner l'empire; elle qu'il a revêtue de ses sacrements; elle dont il aime la pureté, dont il approuve la mortification, dont il apprécie les souffrances! Comment, cette chair ne ressusciterait pas, elle qui tant de fois s'est humiliée devant DIEU! Ah! le monde entier nous crie qu'elle sortira

1. Traité *De Resurrectione carnis*, ch. VI.

du tombeau. Oui, ces révolutions continuelles de la nature, où rien ne meurt que pour renaître, sont un témoignage universel de la résurrection des morts. DIEU l'a écrite par ses œuvres avant de l'écrire par des lettres; il l'a prêchée par sa puissance avant de l'annoncer par sa parole[1]. »

Ces considérations, si admirables, suffisent bien pour nous montrer, à la fois, et la raison de la résurrection et à quel point l'Église la tient pour fondamentale dans son symbole. Nous pourrions les faire suivre de celles de S. Ambroise, dans le discours prononcé sur la mort de son frère Satyre, que nous avons cité plus haut[2]. Recueillons-y ces quelques lignes.

Après avoir rappelé que toute production naturelle du sol périt pour se produire : « Pourquoi, dit-il, vous étonner qu'un jour la terre rende aussi les corps qu'elle a recouverts, alors que toute semence qui lui a été confiée, elle la vivifie, la pousse en haut, la revêt, l'entoure, la protège? Cessez de douter de la fidélité de la terre à restituer le dépôt du genre humain, elle qui rend au centuple les graines jetées dans son sein... Quoi! la Providence veillera sur la reproduction des plantes, et n'aura de celle de l'homme aucun soin? Celui qui ne souffre pas la complète destruction de ce qu'il a donné pour l'usage de l'homme souffrira que périsse l'homme lui-même, créé à son image? — Mais la résurrection est chose impossible à croire, direz-vous. Pourquoi? Est-ce que toute semence jetée en terre ne meurt pas d'abord pour reprendre vie? Semez une graine quelconque, toute desséchée : elle ressuscitera. Elle a, continuerez-vous, un suc intérieur. Est-ce que notre corps n'a pas son sang? voilà le suc qui lui appartient... La terre dégénèrerait-elle dans l'homme, elle qui régénère toute chose? D'où il suit que la résurrection der-

1. Traité *De Resurrection carnis*, ch. VIII, IX, XII.
2. Voir ci-dessus, p. 61.

nière est absolument dans le sens de la nature; c'est la mort sans retour qui y serait contraire [1]. »

Mais dans quel état ressusciterons-nous? « Tous nous sortirons du tombeau, dit l'Apôtre, mais nous ne serons pas tous changés [2]. » Les uns ressusciteront avec des corps glorieux, pour la vie éternelle; les autres avec des corps couverts d'ignominie, pour être livrés au châtiment et précipités dans les flammes de l'enfer, qui ne s'éteindront jamais. Du reste, les corps seront les mêmes qui ont vécu ici-bas, quant à la substance dont ils furent composés, et ces corps auront tout ce qui tient à l'intégrité de leur nature. Cependant, nous dit saint Augustin, « il n'y restera rien de défectueux. Ceux qui auront eu plus d'épaisseur et d'embonpoint ne reprendront point cette masse de chair; tout ce qui est au-delà d'une juste proportion sera réputé superflu; de même, tout ce que la maladie ou la vieillesse aura détruit sera réparé par la puissance de Jésus. Il en sera ainsi des corps naturellement maigres et décharnés : non seulement le Sauveur les ressuscitera, mais il leur rendra tout ce dont les maux de cette vie les ont privés [3]. » C'est pourquoi, enfants et vieillards, tempéraments faibles et tempéraments forts, ceux qui ont été infirmes, privés de quelque membre, tous ressusciteront dans un état de parfaite réparation. Ce sera comme une création : l'œuvre sera digne de Dieu.

S. Augustin va même plus loin. « Les corps, dit-il, ressusciteront dans les formes parfaites de la jeunesse, dans cet âge et cette force qu'atteignit Notre-Seigneur sur la terre : c'est à l'âge de trente ans environ que les hommes instruits attribuent l'éclat de la jeunesse [4]. » Il dit dans le

1. Ambros., *De excessu fratris sui Satyri*, lib. II, 56-57.
2. I Cor. XV, 51.
3. *Cité de* Dieu, XXII, 19-20-21; *Enchiridion*, 86.
4. *Nec ultrà nec infrà juvenilem formam resurgent mortuorum corpora, sed in eâ ætate et robore usque ad quam Christum hic per-*

même sens, au chapitre suivant : « Tous les hommes ressusciteront avec la taille qu'ils avaient ou qu'ils auraient eue dans leur jeunesse; et rien n'y mettra obstacle, ni l'âge de l'enfance ni celui de la vieillesse [1]. » Tel est aussi le sentiment du grand docteur S. Thomas d'Aquin : « Il est convenable que l'homme ressuscite en l'âge de la jeunesse, entre la croissance et le déclin... Les hommes ressusciteront dans la condition de la taille qu'ils avaient ou qu'ils auraient eue dans leur jeunesse [2]. » On peut dire encore, et cette doctrine n'a rien que de raisonnable, que l'homme, régénéré par Jésus-Christ, c'est-à-dire replacé dans l'état où se trouvait Adam avant le péché, retrouvera par ce seul fait la condition corporelle d'Adam au moment de la création, alors qu'il rayonnait de jeunesse, de force et de beauté. C'est pourquoi, point d'infirmité en lui, point de vieillesse, point de difformité ou d'imperfection; encore que Dieu réserve aux martyrs, suivant quelques théologiens, la gloire de porter éternellement leurs cicatrices saintes, témoignage éclatant du combat et de la victoire.

Les méchants eux-mêmes ressusciteront avec tous leurs membres; mais, à la différence des bons, ils ne les recevront que pour l'aggravation des peines infligées à leurs crimes. Ces corps condamnés seront certainement immortels comme les corps des justes, mais ce ne sera que pour souffrir éternellement. Les réprouvés « appelleront et chercheront la mort, et ils ne la trouveront pas; ils la de-

---

venisse cognovimus : circà quippè triginta annos definierunt esse etiam sæculi hujus doctissimi homines juventutem. XXII Civit. Dei, 15.

1. *Resurgent omnes tàm magni corpore quàm vel erant vel futuri erant in juvenili ætate, quamvis nihil oberit, etiamsi erit infantilis vel senilis corporis forma.* Ibid. 16.

2. *Conveniens est ut homines resurgant in juvenili ætate, quæ inter decrementum et incrementum constituitur.* Summa, part. III Supplem., quæst. 81. art. 1. — *Homines ejus staturæ cujus aut erant aut futuri erant in juventute, resurgent.* Ibid., art. 2.

manderont, et ils ne l'obtiendront pas [1]. » L'immortalité sera donc commune aux bons et aux méchants; seulement, pour les uns elle sera « un poids éternel de gloire », selon l'expression de S. Paul [2], et pour les autres le poids de l'opprobre et du supplice.

Et comment, ô mon Dieu, pense-t-on si peu à un avenir si redoutable, que personne ne pourra fuir, puisqu'enfin tous sans exception nous ressusciterons, pour le salut ou pour la perte, suivant que nous aurons choisi nous-mêmes!

Ajoutons, comme enseignement, que les corps des saints auront des qualités surnaturelles que n'auront point ceux des réprouvés : *impassibilité*, qui les rendra exempts de toute douleur, grande ou petite; *clarté,* qui les fera brillants comme autant de soleils, dit Notre-Seigneur [3], et il en avait donné l'exemple dans sa transfiguration; *agilité*, qui délivrera les sens du poids dont ils sont ici-bas chargés; l'âme pourra porter le corps où il lui plaira, avec autant de facilité que de vitesse; *subtilité*, qui rendra le corps entièrement soumis à l'esprit et participant de sa nature supérieure. — C'est donc là le sort magnifique réservé à notre fidélité par le Dieu de toute tendresse.

Un tel miracle n'est point sans soulever bien des objections. Le *comment* ne manque pas de se présenter à la pensée. Or, l'Évangile étant si formel sur la résurrection, l'Église en enseignant si expressément le dogme, il y a un *comment*, quel qu'il soit; et, quand même nous ne réussirions point à le découvrir, cela n'atteindrait aucunement la substance de la question. A-t-on découvert jamais, aux pays de la science les plus fameux, *comment* le pain se

1. *Quærent mortem, et non invenient eam; et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis.* Apocal. IX, 5-6.
2. II Corinth. IV, 17.
3. *Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum.* Matth. XIII, 43.

transforme en chyle, *comment* le grain se décompose avant de se multiplier, et tant d'autres mystères, pourtant palpables, de la nature? La résurrection sera un miracle, cela est de toute évidence : ce n'est donc pas aux lois ordinaires qu'il en faut demander l'explication. Ce miracle s'accomplira par l'intervention directe et dans toute la puissance de Dieu : et il ne sera pas plus difficile à ce pouvoir infini de restituer les corps que de leur donner une première fois l'existence.

Il faut partir de ce fait indubitable, que rien ne se perd dans la nature : ainsi, pas une des molécules de tous les corps humains ne s'égare : la divine puissance les rassemblera simplement, suivant leur forme première. Mais, dit-on, — 1° Les mêmes atomes ou molécules de matière peuvent appartenir à plusieurs corps différents : les cannibales qui vivent de chair humaine, par exemple, convertissent en leur substance celle des corps qu'ils ont mangés : au moment de la résurrection, comment faire la séparation? — 2° Par les observations scientifiques sur l'économie animale, on a découvert que le corps humain change continuellement, qu'il perd un grand nombre des parties de matière qui le composent, et qu'il en acquiert d'autres : d'après cela, au bout de sept ans il serait presque totalement renouvelé. Ainsi, à proprement parler, un corps n'est pas aujourd'hui entièrement le même qu'il était hier. De tous ces corps différents qu'un homme a eus pendant sa vie, quel est celui qui ressuscitera?

Nous répondons. — Il résulte de la première objection elle-même, c'est-à-dire de son énoncé, que le cannibale qui dévore un homme ne mange point les parties de matière dont cet homme était composé sept ans auparavant; et, lorsque ce cannibale meurt, il ne conserve plus aucune des parties du corps qu'il a absorbé sept ans avant sa mort. Il n'est donc pas vrai que les mêmes parties aient appartenu à deux individus distincts considérés dans la totalité de leur vie. Or, on en conviendra, il est fort indif-

férent qu'un homme ressuscite avec les parties dont il était composé lorsqu'il a été dévoré, ou avec celles qu'il avait sept ans avant cette époque. — Pour qu'un corps soit le même, il n'est pas nécessaire qu'il récupère exactement toutes les parties de matière dont il fut autrefois composé. La chaîne, le tissu, le moule original, qui reçoit par la nutrition les matières étrangères, auxquelles il communique la forme, est, à proprement parler, le fond et l'essentiel du corps humain : il ne change point en acquérant ou en perdant ces parties de matière accessoire. De là vient que la figure et la physionomie d'un homme ne changent pas *essentiellement* en se développant et en croissant; que le corps humain ne peut jamais dépasser une certaine grandeur, quelque nourriture qu'on lui donne; qu'il est impossible de réparer par la nutrition un membre mutilé. Ainsi, à l'âge de trente ans un homme est censé avoir le même corps qu'à quinze, parce que le moule intérieur et la conformation organique n'ont pas varié *essentiellement.* Chaque corps a son moule propre, qui ne peut appartenir à un autre.

D'ailleurs, l'identité personnelle d'un homme consiste principalement dans le sentiment intérieur qui lui atteste qu'il est toujours le même individu. Son corps a beau se renouveler vingt fois, il se sent à soixante ans la même personne qu'à quinze. Or, c'est précisément *la personne* qui est le sujet des récompenses et des punitions. Il lui suffit donc de ressusciter avec un corps tel qu'elle puisse, avec lui, conserver le souvenir et la conscience de ses actions pensées[1].

† Au IVe siècle, après que la paix eut été rendue à l'Église par la conversion de Constantin, il y eut en Perse cependant une grande et cruelle persécution, dans laquelle les tyrans s'emparèrent de *Jacques* surommé depuis l'*In-*

1. Bergier, *Dictionnaire de Théologie,* art. *Résurrection.*

tercis ou *le Mutilé.* Ce fervent chrétien avait eu la faiblesse d'abord de renoncer sa foi; mais, revenu bientôt à Jésus-Christ, il expia cette chute par la mort la plus héroïque, où la pensée de la résurrection fut sa force. Le roi de Perse, qui avait voulu l'interroger en personne, commanda de l'attacher au chevalet et de lui couper les membres les uns après les autres. Les bourreaux s'approchent, et déploient devant ses yeux les instruments qui devaient servir à l'horrible supplice. — « Cette mort, leur dit-il, qui se présente sous une apparence si affreuse, est bien peu de chose quand il s'agit de se procurer une vie éternelle. » Et comme ils tardaient : « Pourquoi, ajouta-t-il, attendez-vous ainsi? Exécutez l'ordre que vous avez reçu : me voici tout prêt. » Quand on lui eut coupé le pouce droit, il fit cette prière : « Sauveur des chrétiens, recevez cette branche de l'arbre. Il est vrai que l'arbre de mon corps pourrira dans la terre; mais il reprendra sa verdeur au jour de la résurrection, et je suis assuré qu'il sera couronné de gloire. » En vain on tente de l'attendrir sur lui-même en sollicitant son apostasie : — « La vigne, répondait le martyr, est dans un état de mort pendant l'hiver, mais elle revit au printemps : comment le corps de l'homme, alors même qu'on l'a mis en pièces, ne revivrait-il pas un jour? Je m'appuie sur l'espérance de cette résurrection, qui ne me faudra point. » Son visage paraissait radieux, et à chaque membre qu'on lui coupait il remerciait le Créateur. — « Maintenant que les branches sont tombées, dit-il encore, abattez le tronc : mon Maître céleste saura bien réunir mon corps et le reconstituer pour la récompense... » Il eut enfin la tête tranchée. Quel courage! quelle foi!

Élévation. — Mon Dieu, la lumière meurt, pour ainsi dire, tous les jours, et puis elle reparaît comme si elle venait de ressusciter; les arbres se dépouillent de leur verdure, et ils se renouvellent chaque printemps comme s'ils naissaient pour la première fois; la semence elle-même se

corrompt et meurt dans la terre, et elle en sort pour produire de superbes moissons. Ainsi en sera-t-il de mon corps. Et il renaîtra d'autant plus glorieux qu'il aura été enfoncé plus avant dans l'humiliation volontaire et la mortification. Quelle consolation pour moi, en présence des douleurs de la mort! quel encouragement à ne point épargner des sens qui tendraient d'ailleurs à m'emporter dans les régions du mal! Maintenez toujours, Seigneur, cette lumière devant mes yeux, afin que je reste chrétiennement clairvoyant et sage.

CHAPITRE V.

Que le corps, destiné à la résurrection, est traité par l'Église avec respect.

En annonçant, plusieurs siècles d'avance, les grandeurs du Messie, le prophète Isaïe concluait : « Et son tombeau sera glorieux [1]. » Frères de Jésus-Christ, rachetés par lui, appelés à partager son divin héritage, nous aussi nous aurons la gloire du sépulcre par la résurrection. Et c'est pourquoi le christianisme nous apprend à respecter les corps des défunts. Voyez comme il les entoure de luminaires, comme il brûle autour d'eux l'encens, de quels chants graves et religieux il les accompagne à leur dernière demeure. Ces corps ont été, en effet, les temples du Saint-Esprit par les sacrements et par la grâce; ils furent marqués de tous les signes du salut, suivant l'observation de Tertullien; ils ont été créés à l''image du Verbe incarné; la sainte Eucharistie les transforma mille fois; ils règneront dans la gloire éternelle : que faut-il de plus pour en faire des objets sacrés, malgré les humiliations de la mort? Les serviteurs de Dieu eurent toujours cette vénération, comme nous le voyons, dans l'Écriture, par le soin des

1. *Et erit sepulchrum ejus gloriosum.* Isaiæ XI, 10.

tombeaux; Abraham ensevelissant Sara âgée de cent vingt-sept ans [1]; les Hébreux ne quittant point l'Égypte sans emporter les ossements de Joseph. Les cérémonies des funérailles sont décrites en maint endroit de la Bible, et frappent par leur magnificence pieuse. Mais que dire des chrétiens, et dès le premier moment de la prédication de l'Évangile? La sépulture de leurs frères est pour eux un acte de premier ordre; et, s'ils ont été martyrs, leurs dépouilles sont placées sous les autels, afin que l'immolation mystique du Fils de Dieu les couronne dès ici-bas. Le culte des reliques devient un enseignement de l'Église, autant qu'une de ses pratiques.

Le respect pour la dépouille mortelle des hommes est, au surplus, dans la nature, lorsqu'une brutale et niaise impiété ne l'a point pervertie. Les païens valent mieux, à cet égard, que les grossiers *solidaires* de nos jours, tombés d'autant plus bas que la dignité sainte de leur baptême les plaçait plus haut. En Chine, au Japon, chez les Tartares, comme autrefois chez les Romains et les Grecs, on environne de respect le cadavre humain. Les peuplades du Nouveau-Monde, au milieu de leurs incessantes migrations, quittent sans regret, pour de nouveaux rivages, les bords connus de leurs lacs et de leurs fleuves, et les forêts qui ont abrité leur enfance; mais, toujours fidèles au culte des morts, elles emportent avec elles les ossements de leurs pères comme leur plus riche trésor, comme un héritage sacré. Pour ces tribus nomades, la patrie n'est absente nulle part, elle est là où reposent les cendres des ancêtres [2].

A l'origine, les hommes faisaient de leurs maisons les cimetières de la famille; on y enterrait les corps. Et de là est venue la superstition des dieux *lares*, qui n'étaient autre chose que les ancêtres : à peu près le même culte qui se pratique d'un bout à l'autre de l'immense empire chi-

1. Genèse, ch. XXIII.
2. Delille, *Imagination*, chant VII.

nois. Certaines peuplades d'Afrique n'avaient point d'autres dieux. On sait avec quel soin les corps étaient embaumés chez les Égyptiens, et quels monuments superbes leur étaient élevés, là comme ailleurs. Tel était ce soin chez les anciens, que les tombeaux donnèrent origine aux temples et aux édifices sacrés, au rapport des deux historiens Eusèbe et Lactance [1]. La loi romaine avait ce principe : « Le lieu où un homme est enseveli devient sacré [2]. »

Quant aux modes de sépulture, il y en avait deux : l'inhumation et la crémation. — Mettre le corps en terre, puisqu'il a été formé de terre, puisque la terre lui a fourni ses aliments, puisqu'il doit retourner en poussière, fut la première pensée. Celle de brûler les morts ne vint que fort tard; Pline l'Ancien nous apprend que chez les Romains on commença seulement après les guerres lointaines, lorsqu'ils eurent constaté que les ennemis déterraient leurs morts pour les outrager [3]. Encore continua-t-on, en bien des lieux, à inhumer comme auparavant. Les païens, étant persuadés que l'âme d'un homme privé de sépulture était condamnée à errer pendant cent ans sur les bords du Styx, regardaient comme un devoir sacré de jeter quelques pelletées de terre sur le corps qu'ils rencontraient dans la campagne. On privait d'inhumation les parricides et les suicidés; et même à ces derniers on coupait la main droite, qui était jetée à la voirie. Plusieurs familles, des plus illustres même, s'opposèrent toujours à la crémation, c'est-à-dire à ce que leurs morts fussent brûlés. — Les Grecs brûlaient ou inhumaient indistinctement. Mais, détail remarquable et qui fait voir que la résurrection future n'était pas absolument ignorée des idolâtres, le fameux philosophe Démocrite (450 avant J.-C.) s'élevait fortement contre la

1. Eusèbe, *De Præparatione evangelicâ*, XI, 7. — Lactance, *De Falsâ religione*, I.
2. « *Ubi corpus de mortui hominis condas, sacer esto.* »
3. XII Historiar. 54.

crémation, qui, disait-il, rendrait plus difficile la reconstitution du corps quand il ressusciterait [1]. Héraclite, au contraire, son contradicteur habituel, regardait le feu comme l'élément général, et voulait qu'on brûlât les corps, dans l'espoir que la flamme, qui purifie tout, purifierait aussi les âmes. — L'Inde a conservé plus longtemps que tous les autres peuples l'usage de la crémation, et l'on sait que les femmes se brûlent quelquefois sur le bûcher de leurs maris, malgré la surveillance exercée à ce sujet par le gouvernement anglais. Chez les Tartares, on brûle aussi les cadavres au bout de trois jours.

Le christianisme, avons-nous dit, est revenu partout à l'inhumation; non seulement parce qu'il la considère comme plus respectueuse, plus naturelle, plus en relation avec l'idée de la rénovation dernière, lorsque nous sortirons du tombeau, mais aussi parce que le corps du Seigneur Jésus fut enseveli selon la coutume des Juifs, et non brûlé. Il fut lavé pieusement par Joseph d'Arimathie et Nicodème, couvert d'aromates et de parfums précieux, et, chacun de ses membres étant entouré de bandelettes de fin lin ou de byssus, il fut déposé dans un cercueil de pierre. Les chrétiens aiment donc à être, comme leur Sauveur, déposés dans la tombe. On les réunit dans ces lieux qui s'appellent des *cimetières* mot qui signifie *dortoir*, lieux bénits et consacrés par les prières de l'Église, où ils attendent l'heure de la vie nouvelle; bénits pour être soustraits aux usages profanes; bénits pour que les esprits mauvais s'en éloignent; bénits pour témoigner que les fidèles qui y reposent sont morts dans la communion catholique; bénits pour montrer que la sainte Église ac-

1. *Grand Dictionnaire universel du* XIXe *siècle,* de P. Larousse. t. V, p. 484. col. 4e. Ouvrage rédigé d'ailleurs dans le plus pitoyable esprit, celui de la haine contre tout ce qui est chrétien, et dans une ignorance épaisse des questions religieuses et ecclésiastiques. Nous saisissons cette occasion de prémunir au moins quelques lecteurs contre l'œuvre, considérable mais tout à fait malsaine, de feu P. Larousse.

compagne ses enfants jusqu'à la fin, et couvre jusqu'à leurs cendres de ses prières et de sa protection de mère ; bénits pour que les survivants aiment à venir s'agenouiller là et prier à leur tour.

Et ainsi le cimetière est le prédicateur éloquent de la sainteté du corps de l'homme, et surtout du chrétien. « Je suis sanctifié, nous dit-il : je suis un vase sacré, un reliquaire, parce que je dois recevoir une chose sainte et sacrée, votre corps[1]. » En effet, après l'âme, rien n'est plus noble, rien n'est plus saint que notre chair, quand elle n'a pas été souillée par le péché. — « Le premier titre de votre corps à l'affection et au respect, dit Tertullien, c'est la grandeur de l'ouvrier qui l'a formé. Cet ouvrier n'est ni un homme ni un ange, c'est Dieu même. Grande est la différence entre la manière dont Dieu créa les autres êtres et dont il fit l'homme. Pour les premiers la parole seule, pour l'homme la parole et l'œuvre... Destinées au service de l'homme, toutes les autres créatures sortirent du néant au simple commandement de la voix : l'homme, leur roi, est façonné de la main même de Dieu. Tel est le signe de son empire. Or, souvenez-vous que l'homme est proprement appelé *chair*... Et Dieu lui insuffla un signe de vie. Ainsi, limon et boue d'abord, l'homme devient alors complet. Par-là je veux montrer, et je veux qu'on sache, que tout ce que Dieu a fait et promis à l'homme est dû non seulement à l'esprit, mais au corps et à la chair[2]. » — « *Ne savez-vous pas*, avait dit S. Paul, *que vos membres sont les temples du* Saint-Esprit ? » (I Cor. vi, 15). Et ailleurs : « *Le Sauveur reformera notre corps si humble maintenant, et le rendra semblable à son corps glorieux*[3]. » S. Jean-Chrysostome a laissé sur la

1. *Le Cimetière*, par Mgr Gaume, p. 171.
2. *De Resurrectione carnis*, v.
3. *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ*. Philipp. iii, 21.

mort, et tout ce qui la concerne, un admirable discours, où nous relèverons ce passage : — « Vous vous troublez de voir le corps que l'on met en terre se corrompre, pourrir, être réduit à un peu de poussière et de cendres ; vous vous laissez abattre à cette pensée. Pourtant, si quelqu'un se décide à rebâtir sa maison qui tombe en ruines, que fait-il ? Il commence par en sortir, puis il abat et en disperse les débris, pour ensuite la refaire plus solide et plus belle. Vous affligez-vous de quitter pour un peu de temps votre demeure, quand vous êtes sûr de la posséder bientôt relevée ? Or, c'est là ce que Dieu fait avec vous. Quand il veut démolir cette maison de boue que nous appelons notre corps, et qui est crevassée de toutes parts, il commence par en faire sortir notre âme ; mais il la fera rentrer un jour, toute glorieuse, dans l'édifice devenu céleste et divin. Si vous aviez une statue d'airain gâtée, défigurée, dégradée, pour lui rendre sa première beauté vous la remettriez dans la fournaise ; le fondeur ne vous rendra néanmoins qu'une statue d'airain. Et voici que votre corps, jeté dans le tombeau comme dans une fournaise, en doit sortir brillant et lumineux ; et, au lieu d'un corps mortel et corruptible, Dieu vous en ménage un qui sera immortel, et d'un éclat qui jamais ne se ternira. » L'Église respecte donc cet ouvrage divin.

† L'âme qui a quitté son corps reste-t-elle insensible à la manière dont il est traité sur la terre ? On peut vraiment croire que non. Et à ce sujet, nous rapporterons un extrait des visions de la Sœur *Anne-Catherine Emmerich*, si célèbre au commencement de notre siècle pour les grâces dont Dieu l'avait favorisée [1]. C'est elle qui parle : — « Ce qui est saint m'attire et m'entraîne après soi d'une manière irré-

1. Elle était née en 1774, près de Munster. Elle fut, jeune encore, emportée vers Dieu par de merveilleuses extases, qui durèrent toute sa vie. Sa mort arriva en 1824.

sistible ; ce qui est profane me repousse, m'inquiète, me fait frissonner, me force à le combattre par la foi et la prière. Cette impression a toujours été pour moi particulièrement claire et vive près des ossements humains ; bien plus, près du plus petit grain de poussière venant d'un corps habité jadis par une âme. La force de ce sentiment en moi m'a toujours obligée de croire qu'*il y a un certain rapport qui lie toutes les âmes à leurs corps* : car je me suis trouvée dans les états les plus divers, et j'ai vu très distinctement se produire les effets les plus étranges près des ossements reposant dans les tombeaux et les cimetières. J'ai eu, près de certains ossements, le sentiment de la lumière, de la bénédiction surabondante et du salut ; près d'autres, j'ai eu celui de divers degrés de pauvreté et d'indigence, et j'ai senti qu'on me suppliait de venir au secours par la prière, l'aumône et le jeûne. — Mais, près de quelques tombeaux, j'étais remplie d'épouvante et d'horreur. Quand j'avais à prier, la nuit, dans le cimetière, j'éprouvais sur les tombes de cette espèce la sensation de ténèbres plus profondes que celles qui m'entouraient ; il faisait là plus noir que dans le noir. J'ai vu bien des fois s'élever de ces tombeaux comme une vapeur noire qui me faisait frissonner.

» Il m'est aussi arrivé, quand le désir de porter secours m'engageait à pénétrer dans ces ténèbres, de sentir devant moi quelque chose qui repoussait le secours offert. La foi vive dans la très sainte justice de Dieu était alors pour moi comme un ange qui me faisait sortir des horreurs d'un pareil tombeau. — Sur d'autres tombes, je voyais une colonne d'ombre d'un gris tantôt plus clair, tantôt plus terne ; sur plusieurs, une colonne de lumière, un rayon plus apparent ou plus faible ; sur d'autres, je ne voyais rien, ce qui m'attristait toujours excessivement. »

Et la pieuse extatique croit comprendre la raison de ces différences. « J'eus la conviction intérieure que les rayons plus clairs ou plus ternes sortant des tombeaux étaient le

moyen par lequel les pauvres âmes exprimaient à quel degré elles avaient besoin d'assistance, et que celles qui ne pouvaient donner aucun signe étaient dans la partie la plus reculée du Purgatoire et absolument sans secours, que personne ne pensait à elles, qu'elles étaient privées de toute possibilité d'agir, et rejetées plus loin quant aux rapports avec le corps de l'Église. Quand je priais sur quelqu'un de ces tombeaux, j'entendais souvent une voix sourde, brisée, arriver à moi des profondeurs de l'abîme, et me dire en gémissant : *Aide-nous à sortir!* Et je sentais en moi-même, distinctement, l'angoisse d'une personne qui appelle à son aide. Je priais toujours pour ces oubliés, ces délaissés, avec plus d'ardeur et de persévérance que pour les autres[1]. »

On pourrait donc inférer de là que les âmes, dans l'autre vie, s'intéressent au corps qui fut ici-bas le compagnon, l'instrument de leurs combats, et qui doit les rejoindre un jour. Et ainsi s'expliquerait, comme toujours, par une vérité dont ils n'avaient que le sentiment vague et l'écorce, la croyance des païens de tous les temps relativement à la susceptibilité des âmes, dans l'autre vie, sur les traitements dont leur dépouille mortelle était l'objet parmi les hommes.

Élévation. — Ce corps, qui m'est un fardeau si pesant quand je veux vous servir, ô mon Dieu, exige que je lui fasse une guerre acharnée dans tous ceux de ses entraînements qui m'éloigneraient de vous; mais, d'autre part, quel respect ne mérite-t-il pas, et pour son origine et pour son admirable destinée! Comment donc le laisserais-je courir après les viles satisfactions qui outragent votre sainteté? Non, non, jamais, Seigneur! Ah! faites, par votre grâce, que toujours je le respecte à cause de votre présence.

1. *Vie d'Anne-Catherine Emmerich,* par le P. K.-E. *Schmœger,* traduite de l'allemand par M. l'abbé *de Cazalès,* t. III, pp. 4-5.

CHAPITRE VI.

Qu'il importe de méditer chrétiennement la mort.

« Ton jugement est bon, ô Mort ! » s'écrie l'auteur du livre de l'*Ecclésiastique*[1]. Où pourrons-nous rencontrer un conseiller mieux éclairé et plus sûr? Que notre esprit se dégage de tout enfantillage, de toute vaine répulsion; qu'il se place résolûment en face d'une nécessité terrible, mais absolue, celle de la séparation suprême qui a nom *la mort*. C'est en adoucir la rigueur que de l'envisager de la sorte, et c'est surtout se mettre en état de n'en pas compromettre le décisif résultat. Puisque Dieu nous a lancés sur cette route, à nous d'en sonder avec attention le dernier terme, aussi bien que les circonstances du voyage.

Représentez-vous donc que vous êtes sur le lit d'où vous ne vous relèverez plus, et adressez-vous à vous-même les questions suivantes.

Qu'est-ce que mourir? Réponse facile, hélas! Mourir, c'est dire adieu, et pour jamais, à tout ce que je possède ou crois posséder en ce monde. Mes parents qui m'ont tant aimés, mes amis à qui je suis si attaché, mes connaissances qui forment comme le cortège de ma vie, mes protecteurs sur qui je m'appuyais et qui me réjouissaient de leurs promesses : c'est fini, je ne les verrai plus; toutes les puissances du monde réunies n'y pourraient rien. — Mourir, c'est être abandonné à son tour : encore quelques semaines au plus, et mon souvenir sera tellement atténué parmi mes proches même, qu'on pourra dire que c'est un parfait oubli. Et je tenais tant à occuper une grande place dans la pensée et dans le cœur des hommes! — Mourir, c'est être dépouillé de tous les biens dont j'ai hérité ou

1. *O Mors, bonum est judicium tuum.* Eccli. XLI, 3.

que j'ai acquis, et qui peut-être furent ma principale affaire pendant une bonne partie de mon existence. C'est être dépouillé des titres, des emplois, des postes, que j'avais eu tant de mal à obtenir : « Quand l'homme meurt, il n'emporte rien avec lui[1]. » C'est être séparé des plaisirs, des divertissements, des étourdissements de tout genre où l'on a mis une partie de son cœur, si ce n'est son cœur tout entier. — Mourir, c'est disparaître d'ici-bas, où il me semblait tout naturel et comme nécessaire de jouer mon rôle : on ne m'y verra plus, et l'on ne s'occupera pas plus de moi que si je n'avais jamais existé...

Est-il certain que je mourrai? La question ne se fait même pas. C'est l'unique certitude que j'ai relativement à mon avenir. Ni santé ni jeunesse, ni science ni élévation de rang, ni illusions ni ferme volonté contraire, rien n'y fait : je mourrai ! Obtiendrai-je l'objet de telle démarche, arriverai-je à cette position que j'ambitionne? réaliserai-je ce gain légitime et nécessaire après lequel je m'acharne? Je ne sais pas ; mais je sais très certainement que je dois mourir. Aurai-je même le temps d'achever la lecture de ce livre? Je l'ignore, et je puis mourir auparavant. — Éloignons-nous donc des milieux malsains, fuyons les endroits fiévreux, empestés ; environnons-nous de précautions : c'est bien, la prudence est mère de sûreté...; mais je mourrai ! aucun moyen d'échapper à cette sentence qui vient de Dieu[2]. Et, qui plus est, je ne mourrai qu'une seule fois, sans faire de ce décisif passage une expérience préalable, qui me serait si utile.

Quand et comment mourrai-je? Cela, je l'ignore de tout point, absolument. Irai-je jusqu'à une vieillesse avancée? Combien me reste-t-il d'années à parcourir? y aura-t-il même des années dans mon compte, y aura-t-il des mois, des semaines? Je ne sais. Une maladie peut me jeter à la

1. *Homo, cùm interierit, non sumet omnia.* Ps. 48e.
2. *Statutum est hominibus semel mori.* « Statutum ! »... Hebr., ix, 27.

tombe en deux jours, un accident m'y peut mettre en moins de dix minutes ; les morts subites sont si fréquentes ! Voilà qui est sûr ; le reste, non. On calcule qu'il meurt environ quatre-vingt-quatre à quatre-vingt-cinq mille personnes par jour : aujourd'hui donc il y aura ce nombre effrayant d'hommes qui paraîtront devant Dieu. Combien ont les mêmes forces, le même âge, les mêmes espérances de vie que moi, et qui ne s'attendaient aucunement à un terme si prochain ! Or, quelle folie, devant ces pensées, d'écarter le souvenir de la mort pour suivre plus gaiement un genre de vie qui conduit peut-être à la damnation ! — Je ne sais pas davantage comment je mourrai. Sera-ce à l'église, comme S. André Avellino et le pieux marchand Homobon ? Sera-ce dans un festin, comme Balthasar, ou dans un lit comme Holopherne, ou par un accident comme tant d'autres chaque jour ? Qui me le dira ? Serai-je en état de grâce ou en état de péché à ce moment-là ? Épouvantable mais instructive obscurité ! — O folie brutale, cruelle, inexplicable, de se distraire systématiquement de ce qui devrait faire le sujet perpétuel de nos méditations ! C'est bien de nous qu'il s'agit ici, de nous en personne, de nous positivement, exclusivement. Car enfin, que je m'étourdisse tant que je voudrai, je porte la mort dans mon sein ; elle me porte elle-même dans le sien, puisqu'en moi et autour de moi je reconnais mille causes de mort. Non, elle ne tardera point à venir[1] ; je ne suis séparé d'elle que par une ligne. J'ai beau faire ; je meurs peu à peu tous les jours, et à chaque instant du jour ; pas un battement de mon cœur qui ne soit une brèche faite à ma vie, et qui ne m'approche du tombeau. Et lorsque je serai mort, ce sera pour l'éternité, du moins quant à la sentence qui aura été prononcée. — Ah ! il n'est pas question de s'effrayer à

1. *Memor esto quoniam mors non tardat.* Eccli. xiv, 12. — *Uno tantùm gradu ego morsque dividimur.* I Reg. xx, 3.

l'image de cette séparation, mais de s'y préparer. Le faisons-nous[1] ?

✝ Les exemples abondent dans les vies des saints. Ces hommes sages ont tout disposé pour un tel moment, et quand l'heure a sonné, c'était pour eux celle de la récompense. Citons pour modèle de mort chrétienne celle d'une jeune fille de la haute société, à qui tout souriait sur la terre, et qui se vit tout à coup arrachée aux tendresses de la famille et aux espérances terrestres, *Olga de la Ferronnays*. Cette âme d'élite, sous la pression de la souffrance, semblait dans ses discours exhaler des parfums plus doux. Elle craignait de ressentir ou de témoigner la moindre impatience, et elle obtint de croître en douceur avec chacun des jours qui l'approchaient du terme. Elle disait qu'elle souffrait moins lorsqu'elle avait la tête appuyée sur l'épaule de sa mère; elle ne lisait et ne se faisait lire que ce qui pouvait l'aider à aimer Dieu davantage, et sa belle mémoire lui rendait présentes toutes les paroles qu'elle pouvait s'appliquer. Elle avait lu ainsi que S. Bernard

1. « L'on n'a jamais su, et l'on ne pourra jamais savoir, quelle est l'impression de l'âme lorsqu'elle se sépare du corps. Toutefois, selon l'ordre des choses, il est fort probable qu'il doit y avoir du plaisir à mourir, comme il y en a à vivre, comme il y en a dans la satisfaction de toutes les exigences de la vie, comme il y en a à s'éveiller d'un rêve pénible. La nature, ou plutôt la Providence divine, qui s'est montrée si prévoyante et si bien d'accord avec elle-même en toutes choses, n'a pas pu faillir dans le dernier acte de la vie humaine, après l'avoir conduite jusqu'au bout avec tant d'intelligence et d'unité : le dénouement doit être aussi bien ordonné que le reste.

» Lorsque nous parlons de quelqu'un que Dieu a retiré de ce monde, il nous arrive assez souvent de dire de lui : *Ce pauvre un tel!* De quel droit le plaignons-nous ? Si, en effet, nous voyageons avec quelques amis dans une diligence incommode, nous ne disons pas de celui qui en descend avant nous : *Ce pauvre un tel!* Au contraire, c'est lui qui nous plaint, et qui se dit en nous quittant : Ces pauvres gens ne sont pas arrivés, comme moi, au terme de leur pénible voyage! Ils ont encore bien du chemin à faire, et bien à souffrir! »

(*Pensées sur* Dieu, par J.-B. Thibault (1875), p. 181).

compare les âmes à des pierres précieuses qui demeureraient ternes et sans le moindre éclat si elles n'étaient taillées, coupées, ciselées. Un jour qu'elle souffrait plus que de coutume, sa sœur l'embrassait les larmes aux yeux et lui disait : « O pauvre enfant, comme tu souffres ! » Elle répondit, en s'efforçant de sourire : « Que veux-tu? il faut bien se laisser *ciseler*, n'est-ce pas? » Un autre jour, elle disait : « Je n'aime pas la souffrance, mais je comprends qu'il faut souffrir. Quand la tête a mal, tout le corps souffre : Jésus crucifié est notre tête. » Elle reçut les derniers sacrements avec une entière soumission à la volonté de Dieu. Puis, après un sommeil de quelques instants : « Si tu savais, dit-elle à sa sœur, comme c'est doux, en se réveillant, de se dire qu'on est dans l'état où on était le jour de son baptême ! » Chaque matin elle communiait avec la ferveur d'un chérubin. Elle disait encore, en parlant de ses douleurs : « Oh! souffrir c'est l'*a-b-c* de la vie chrétienne ». Pendant qu'on récitait les prières des agonisants, elle croisa les bras, disant d'une voix basse et fervente : « Je crois, j'aime, j'espère, je me repens! « Et ces expressions touchantes, elle les renouvelait de temps en temps, et la mort les surprit sur ses lèvres. — « Je crois, j'aime, j'espère, je me repens! » où trouver des sentiments plus fervents et plus aimables? Heureux qui meurt ainsi[1] !

Maintenant, les saintes émotions près d'un tombeau.

« Quand, vers la fin des vacances de 1853, je revins à Paris prendre l'habit ecclésiastique, a écrit Henry Perreyve, et quitter la maison de mon père pour celle de Dieu, j'avais besoin, en ce moment de trouble, d'une main forte qui m'aidât à laisser le monde, et me transportât dans une autre sphère d'idées, dans une vie nouvelle.

1. *Récit d'une Sœur,* par Mme A. Craven, 4e édit., t. II, p. 339.

Cette main fut celle de ce cher mort (Frédéric Ozanam). La première fois que je vis son cercueil, il était déposé dans une chapelle souterraine de l'église Saint-Sulpice. Dans cette chapelle j'avais passé les meilleurs moments de mon enfance : c'est là que, pendant trois années, je m'étais préparé à ma première-communion; c'est là que j'avais fait mes premières promesses d'appartenance à Notre-Seigneur. Je n'étais point rentré, depuis ce temps, dans ce lieu béni. J'y revenais à dix années d'intervalle, à la veille d'accomplir mes promesses, et conduit là pour recevoir un enseignement plus sévère, plus viril : l'enseignement de la mort, au pied du cercueil d'un maître et d'un ami. — Je priai et je méditai longtemps. — Peu de jours après, le cercueil fut transporté aux Carmes, dans un caveau souterrain de cette église : c'est là que j'allai souvent le visiter. Les idées de renoncement, d'oubli du monde, d'abandon à Dieu, où j'étais alors plongé, me faisaient trouver à la fréquentation du cercueil un charme inexprimable... J'ouvrais la porte du caveau comme celle d'un ami avec lequel on a fixé l'heure du rendez-vous. Je m'acheminais sous les voûtes jusqu'au souterrain; je déposais ma lumière; je mettais les fleurs en ordre; j'essuyais le cercueil que l'humidité pénétrait, et, ces premiers soins rendus, je m'agenouillais, la tête appuyée sur le bois.

« Là, j'étais aussitôt comme saisi. Des mouvements de joie et d'abandon faisaient bondir mon cœur. Je me sentais prêt à mourir pour Dieu, pour le service de la vérité. Je comprenais là le mot de l'Évangile : *Si le grain de froment mis en terre ne meurt point, il demeure seul.* Là, j'acceptais la mort. Je serrais ce cercueil entre mes bras, j'y appliquais mes lèvres; je respirais sans frayeur, et avec une sorte de joie enivrée dont je m'étonne presque aujourd'hui, l'odeur humide et moite de ce bois fatal : je croyais tenir la croix de Jésus entre mes bras, cette croix à laquelle il allait m'attacher, force d'amour que je n'ai

point retrouvée depuis. — J'ai passé là des heures extraordinaires[1]. »

Élévation. — L'affaire capitale de cette vie, je le sais, ô mon DIEU, est de bien mourir, c'est de paraître devant vous purifié des souillures de ce monde et rendu à l'innocence. Succès, richesses, santé, charmes de la famille, affection autour de moi, ne sont que bagatelles en comparaison de ce suprême intérêt. Et la mort, certainement, viendra plus tôt que je n'aurai pensé. Pour m'assurer ce passage heureux, je le sais encore, la condition est de bien vivre, de vivre chrétiennement, dans la réflexion et la piété. Oh! que j'en ai bonne résolution! et que je ferai pour cela d'efforts! Mais, Seigneur, doux protecteur des âmes, daignez me retenir à vous par une assistance continuelle; ne me refusez pas, sur toutes mes actions, votre protection vigilante : et avec elle je m'assurerai la couronne de persévérance.

CHAPITRE VII.

Leçons puisées au champ du repos.

Quittez les villes bruyantes; abandonnez pour un moment vos occupations ordinaires, vos travaux journaliers, vous qui désirez apprendre la vraie sagesse; venez avec moi, et gagnons, recueillis, le lieu où reposent les dépouilles terrestres de nos morts.

Tenez : voyez comme les rangs sont pressés, comme on semble se disputer là les quelques pieds carrés nécessaires à toute bière pour être soustraite aux regards des vivants. Ces bières, pour le chrétien, elles sont en bois :

1. *Henri Perreyre*, par le P. A. Gratry; 2e édit., p. 288.

car le bois c'est le mémorial de la chute qui nous valut la mort, mais aussi de la rédemption du Calvaire; et, ce bois, il lui faut peu de temps pour tomber en pourriture; et le corps ira se confondre, dans sa décomposition, avec le sol qui l'a reçu, et il ne sera plus qu'une vulgaire poignée de poussière, si même quelqu'un le peut distinguer. Approchez, lisez ces épitaphes : tous les âges, toutes les conditions, toutes les pauvretés, toutes les opulences, toutes les gloires et tous les abandons! Combien y en a-t-il, dans cette foule innombrable, qui consentiraient à recommencer le pèlerinage de la vie? Peu sans doute, car ils ont vu la vraie lumière, et celle de ce monde est bien terne! Peu, du moins parmi ceux qui sont morts chrétiennement; car, pour les autres, ah! comme ils voudraient cinq minutes seulement, cinq minutes de cette vie que vous prodiguez à des riens, cinq minutes pour se repentir et obtenir miséricorde!

Or, votre place sera bientôt ici. *Bientôt* : songez-y; et point de vaine illusion. *Bientôt* : et ce sera sans retour... Que le voisinage des morts vous rappelle la nécessité de bien vivre, de s'exercer à la vertu, de tenir droite la volonté, afin que jamais, quelles que soient les surprises des sens, elle ne s'incline vers le péché, si léger qu'il paraisse.

Le *cimetière*, c'est un *dortoir* : tel est le sens du mot, et c'est le Christianisme qui l'a trouvé. « Oh! le beau nom! s'écrie saint Jean-Chrysostome; comme il est plein de consolation et de saine philosophie, et comme il est juste! Il est donc vrai, la mort n'est pas la mort, mais un assoupissement et un sommeil passager... Lorsque vous conduirez ici un mort, ne vous désolez pas; vous ne le conduisez point à la destruction, mais au sommeil. Ce nom suffit pour adoucir votre amertume. Rappelez-vous en quel lieu vous l'apportez : au *dortoir!* et cela après la mort du Sauveur, qui a rompu tous les liens du trépas[1]. » *Que*

1. S. Chrysostome, *Homélie* XIe.

mon âme donc meure de la mort des justes[1]. Au surplus, et en vérité, la terre n'est qu'un vaste cimetière où toutes les générations, ensevelies les unes à côté des autres, à plusieurs couches de profondeur, n'offrent à nos yeux que débris et poussière.

Apprenons là le prix du temps. « Nous mourons tous les soirs, nous renaissons tous les matins; chaque jour est une vie complète et différente. Cette différence nous échappe, et nous confondons le jour qui luit avec celui qui l'a précédé. Cependant, comme on ne se baigne jamais deux fois dans les mêmes eaux d'un fleuve, on ne se réveille point deux fois dans la même vie. Le fleuve et la vie s'écoulent, et changent sans cesse sans paraître changer. Nous ne remarquons pas ce volume immense des ondes et des jours qui est allé s'abîmer pour jamais dans l'océan des mers et dans celui du temps. Occupés d'amusements frivoles, nous suivons gaîment les flots qui nous entraînent; nous descendons doucement, et les yeux fermés, la pente rapide qui nous mène à la mort. Soudain l'écueil caché sort de l'onde, et se découvre au milieu des vagues blanchissantes. Nous frémissons, l'effroi précipite autour de nous nos regards éperdus : notre âme s'éveille et frissonne dans tous nos sens... O désespoir! la frêle barque touche, éclate, se brise et disparaît[2]. » Heureux alors celui qui, prévoyant, a tout disposé pour que son âme délivrée aborde au port où DIEU couronne, et qui n'a point inutilement dépensé tous les instants de sa vie!

« Crois-tu donc que la mort soit loin de toi? Ne l'as-tu pas vue déjà voler sur ta tête, et te menacer de frapper bientôt le coup fatal? Où sont ces heures dont le sourire gai te promettait le plaisir? Elles ont couru se perdre dans ce gouffre profond qui ne rend jamais ce qu'il a

1. *Moriatur anima mea morte justorum.* Num. XXIII, 10.
2. *Les Nuits* d'Young, trad. Le Tourneur; 3e nuit.

une fois englouti. Que te sert-il qu'elles t'aient légué, en s'évanouissant, une ombre vaine de renommée, qui comme elles va s'évanouir? Il ne te reste d'elles que leurs images informes, sans traits et sans couleurs, errant devant ta mémoire pour affliger tes pensées, et les heures que la Providence te laisse encore sont déjà montées sur le char du temps. Comme elles vont fuir avec lui! Vois ce char voler, son essieu qui s'embrase dans la rapidité de la course! Encore un moment, le soleil s'éteint devant toi, et l'univers est effacé... Chaque cadran qui se présente à nos regards nous montre notre destinée tracée sur les murs. Il nous dit, dans son langage muet : O homme, ta royauté va finir; et, tant qu'elle dure, elle est plus vaine que l'ombre! Troublés et pâles d'effroi, comme l'Assyrien superbe, nous écrierons-nous avec lui : *Comment et par qui périrai-je?* Ne portons-nous pas en nous les semences de la mort? Ne nourrissons-nous pas le serpent caché qui nous tue? Il vit de notre substance, il n'attend que le moment où il sera assez fort pour nous dévorer. — Cette ombre solaire est à la fois la mesure et l'image de la vie : l'une et l'autre, en apparence immobiles, courent sans s'arrêter d'un point à l'autre. L'œil des sens ne saisit pas leur fuite imperceptible; l'œil de la raison découvre en ce repos apparent un mouvement continuel, et voit l'ombre cheminer avec rapidité : l'heure de notre vie est bientôt parcourue, et nous avons passé avec elle[1]... »

Cette rapidité n'est pas tout. « Pourquoi tant de fatigues pour des avantages si courts ? La fortune des riches, la gloire des héros, la majesté des rois, tout finit par *Ci-gît*. Peines à souffrir, biens à quitter, tel est l'exact inventaire de la vie, et la poussière en poussière est le terme de toutes les grandeurs d'ici-bas, sans une exception. La jeunesse inexpérimentée, attirée par une lueur trompeuse, se précipite dans une foule de maux : les années instruisent

1. *Les Nuits* d'Young, trad. Le Tourneur, 3e nuit.

l'homme; il se détrompe en vieillissant : mais, dès qu'il a trouvé l'art de vivre, les portes de la mort s'ouvrent pour lui[1]. »

Voilà, au milieu de plusieurs autres instructions, ce que me dit la vue d'un cimetière. C'est un langage éloquent et puissant : pourquoi ne l'écouterais-je pas? Un conseiller meilleur, plus éclairé, plus désintéressé, ayant autant d'autorité, je ne le trouverai nulle part.

Au nombre des vieux chants populaires de l'Armorique, inspirés par de vivantes convictions, il en est un qu'on ne lit pas sans une vive émotion, soit à cause des pensées qu'il exprime, soit pour l'originalité puissante de la forme. Il est intitulé *le Départ de l'âme.* Nous en donnerons ici la traduction.

« Venez entendre chanter le départ de l'âme bienheureuse, au moment où elle va quitter sa demeure. Elle jette en bas un rapide coup-d'œil, et puis elle s'adresse à son pauvre corps alité, tout malade. — Hélas! lui dit-elle, mon pauvre corps, voici l'heure venue : il faut que je te quitte, et que je quitte avec toi ce monde. J'entends les coups de la Mort qui frappe à la porte. Ta tête tourne, tes lèvres sont glacées; ton visage est hideux, tes yeux verdâtres... Hélas! pauvre corps, il faut que je te quitte! — *Le corps.* Si mon visage est horrible, si mes yeux sont verdâtres, vous dites vrai : il faut que vous me quittiez. Vous ne connaissez plus, vous méprisez votre malheureux ami : je suis tellement changé! L'amour naît de la ressemblance : puisque entre nous il n'y a plus de ressemblance, abandonnez-moi donc. — *L'âme.* Non, ami, je ne te méprise pas. Tu n'as point violé les commandements divins. Mais Dieu ordonne : bénissons sa Providence. Il veut mettre un terme à mon pouvoir sur toi et à ta sujétion. Nous allons être séparés par la cruelle mort. Déjà je me vois toute seule entre le ciel et la

1. *Les Nuits* d'Young, trad. Le Tourneur, 5e *nuit.*

terre ; entre le ciel et la terre, comme la petite colombe bleue qui s'envola de l'arche pour aller s'assurer si l'orage durait toujours. — *Le corps.* Oui ; mais la petite colombe bleue revint à l'arche. et vous ne reviendrez pas ! — *L'âme.* Vraiment je reviendrai, j'en fais serment; vers toi je reviendrai au jour du jugement. Je reviendrai, oui, aussi certainement que je vais tout à l'heure paraître au jugement particulier. Oh! combien je tremble! Aie confiance, ami. Après le vent du nord-ouest, la mer reprend son calme. Je reviendrai te donner la main; et, quand même tu pèserais autant que le fer, je saurai, comme l'aimant, t'attirer avec moi au ciel. — *Le corps.* Quand je serai, chère âme, étendu dans la tombe et réduit en cendres par la décomposition, quand je n'aurai ni mains ni doigts, ni pieds ni bras, ce sera vainement que vous tenterez de m'élever à vous. — *L'âme.* Celui qui de rien créa le monde a bien aussi la puissance de te rendre ta première forme ; celui qui t'a connu lorsque tu n'étais pas pourra bien te trouver là où tu ne paraîtras plus être. Nous nous reverrons alors, aussi vrai que je me rends maintenant au tribunal de Dieu, aussi vrai que je suis frémissante et craintive, pauvre feuille emportée par le vent de l'orage. »

Mais Dieu a entendu, et il dit à l'âme : Courage, âme chrétienne ! tu ne seras pas longtemps en peine. Tu m'as servi pendant que tu étais sur la terre : maintenant tu vas prendre part à ma félicité... — L'âme alors, toujours s'élevant, jette un regard en bas : elle voit son pauvre corps étendu sur les tréteaux funèbres.

« — Salut à toi, mon pauvre corps ! Oh ! que tu m'inspires de compassion ! — *Le corps.* Cessez, chère âme, cessez de m'adresser de douces paroles : la poussière et la corruption sont indignes de vos regards. — *L'âme.* Quoi que tu dises, ô mon corps, oui, tu es vraiment digne de mon attention ; digne comme le vase de terre qui renferme des parfums. — *Le corps.* Adieu donc, ô vous qui fûtes ma vie; adieu, puisqu'il le faut ! Que Dieu vous introduise là où

vous portent vos désirs. Vous veillerez toujours : moi, hélas! je dormirai. Du moins ne m'oubliez pas. Hâtez l'heure du retour! Mais dans quel état êtes-vous, dites-moi? Vous paraissez si joyeuse, pendant que la tristesse me pénètre. — *L'âme.* J'ai échangé les ronces pour les roses, le fiel amer pour un miel savoureux... »

Alors, gaie et vive comme une alouette, l'âme monte, monte, monte encore vers le ciel. Arrivée (continue la ballade bretonne, (si naïve), elle frappe à la porte et demande à S. Pierre l'entrée. — O vous, seigneur saint Pierre, vous qui êtes si bon, vous me recevez, n'est-ce pas, dans le paradis de JÉSUS? — Oui, tu seras reçue dans le paradis de JÉSUS : car, lorsque tu étais au monde, tu as reçu JÉSUS dans ta maison.

» L'âme, au moment d'entrer, détourne de nouveau la tête, et voit son pauvre corps écrasé sous la terre qui le recouvre. — « Au revoir, mon corps; et béni sois-tu! au revoir dans la vallée de Josaphat! J'entends des flots d'harmonie tels que jamais n'en entendit mon oreille. Les nuages s'enfuient : quelle éclatante lumière! Me voici fleurissant comme un rosier au bord du ruisseau de la vie, dans le jardin du ciel... [1]. »

Élévation. — Puisse mon âme entonner ce chant de triomphe, au jour où elle comparaîtra devant la divine justice! Mon corps demeurera pour un temps enseveli en terre, il prendra rang dans la lugubre population des tombeaux, et sur lui aussi on écrira : *Ci-gît, en attendant la résurrection.* Peu importe. Ce qui me doit préoccuper, c'est que l'âme monte en son lieu, c'est-à-dire près du Créateur, pour y attirer ensuite le compagnon de ses luttes, qui souvent fut le sujet sinon l'instrument de ses victoires. Insensé tout homme plaçant une pensée quelconque avant celle-là.

1. *Barzas-Breiz* (poèmes et chants de la Bretagne), par M. de la Villemarqué; 4e *édit.*, t. II, p. 441.

Fortune, affaires, intérêts, qu'est-ce que cela pour qui a parcouru, pendant une heure seulement, les allées d'un cimetière?

CHAPITRE VIII.

D'une secte odieuse vouée à l'outrage des mourants et des morts.

Il est écrit : « Pour l'homme qui craint le Seigneur le » dernier jour sera celui du bonheur, et à l'heure de sa » mort la bénédiction le visitera [1]. » Mais il est ici-bas, à côté de la famille des enfants de Dieu, une autre et lamentable société, celle des captifs du démon, ardents à tout oser pour détruire autour d'eux l'œuvre de la rédemption de l'humanité, et qui s'efforcent de souiller cette heure de la mort. « L'observation a montré que, par l'habitude du vice, certains hommes ont pu s'identifier avec le mal moral, au point de trouver un affreux plaisir à contempler ce mal en eux-mêmes et dans les autres hommes, et à le propager. Malheureux par leur faute, certains hommes peuvent trouver un affreux plaisir à voir, et à rendre s'ils le peuvent, d'autres hommes aussi coupables et aussi malheureux qu'ils le sont eux-mêmes; à tâcher de les corrompre ou de les faire souffrir, afin de trouver ensuite du soulagement à se comparer avec eux. Certains hommes peuvent en venir jusqu'à haïr Dieu, à vouloir qu'il ne fût pas, tout en sachant qu'il est; à tâcher de se persuader qu'il n'est pas, parce qu'ils comprennent que, s'il existe, il doit être pour eux un juge sévère, qui les attend au bout de la voie qu'ils veulent continuer de suivre [2]. »

1. *Timenti Dominum benè erit, et in die defunctionis suæ benedicetur.* Eccli. I, 13.

2. *La vie future suivant la foi et suivant la raison*, par M. Th.-Henri Martin, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes; 3e *édit.*, p. 369.

Des hommes de cette nature ont existé dans tous les temps; mais si, en nos jours amoindris et tristes, ils deviennent plus nombreux, si par eux la vie morale a diminué dans les peuples, ils ont, de plus, ajouté à leur travail de négation et d'abaissement intellectuel une force nouvelle d'association. Sous le nom de *solidaires*, on les trouve partout acharnés, comme une armée maudite, contre les âmes qu'ils veulent éteindre. Les âmes! Massillon les compare à des lampes allumées par la main de Dieu : « Mais, poursuit-il, du moment que le souffle empesté du serpent nous a éteints, nous répandons au loin une fumée noire qui obscurcit tout, qui infecte tout, et qui devient une odeur de mort à ceux qui périssent[1] ». Voilà les *solidaires!* fumée noire, odeur de mort. Disciples furibonds de cette Révolution qui détruit pour détruire, dont toutes les aspirations prennent pour base les passions les moins avouables, l'envie particulièrement, une envie satanique que rien jamais ne saurait assouvir, ils ont la haine de tout ce qui rappelle Dieu, la vie future, la rédemption du Sauveur, la bonne tenue des âmes et la régularité de leurs rapports avec le ciel. C'est en bas qu'ils regardent, c'est en bas qu'ils veulent tout tirer.

La mort, pour eux (ils le disent du moins), n'est qu'une fonction animale qui met fin à tout; la responsabilité est une chimère, car il n'y a point de juge suprême; le cimetière n'est qu'un pourrissoir où bourreaux et victimes, persécutés et persécuteurs, honnêtes gens et scélérats, héros de la charité et population des bagnes, vont contribuer de leurs cadavres, pêle-mêle, à former le même engrais dans la même décomposition... Ces horribles images, où ils précipitent leurs mères, leurs enfants, les êtres les plus chéris, sont l'horizon choisi de ces sans-cœur, de ces êtres en qui l'étiolement de l'intelligence n'a d'égal que la

1. *Conférences et Discours synodaux*, 1er disc., 1re réflexion, vers la fin.

stupide brutalité. Le paganisme ne s'oublia jamais, ni nulle part, jusque-là ; une telle dégradation devait être le châtiment des seuls apostats de la lumière, du sens chrétien et de la foi.

Et ils font grand bruit ! Leurs cris de rage s'entendent des rives opposées de l'Océan ; ils retentissent à la porte des ateliers, pénètrent dans la mansarde où l'on a le plus besoin d'espérance, tyrannisent l'oreille du cultivateur, et ne laissent plus dans la paix de son innocence l'enfance elle-même. On dirait une nuée d'oiseaux nocturnes et rapaces lancés à la curée de tout ce qui est pur, de tout ce qui est grand, de tout ce qui est saint, de tout ce qui relève et console.

Qu'ont-ils donc découvert, et quelles vérités nouvelles apportent-ils au monde? Rien. Pas une idée, pas une échappée sur les hauteurs, pas une affirmation consistante, pas une démonstration, si infirme soit-elle. Ils nient, nient toujours, nient le bien, nient la pensée, nient Dieu, se nient eux-mêmes : c'est tout. Et c'est avec ce bagage de science qu'ils se présentent à la famille chrétienne pour la pervertir, à l'âme humaine pour la dépouiller de ses glorieux titres. Hélas ! d'eux on peut dire ce qu'un vieil historien appliquait à Frédéric Barberousse, de coupable mémoire : « Il était chaud en la mécréandise » : toute leur vertu est là, et c'est rare pauvreté.

Quelle consolation, quel adoucissement peuvent-ils demander dans leurs douleurs? Aucun. En peuvent-ils du moins offrir à ceux dont ils pourchassent les sentiments chrétiens? Moins encore. Quel intérêt ont-ils à cette propagande du désespoir? L'intérêt de la haine. Ils aiment l'impiété parce que l'impiété est le mal ; ils cherchent à tuer les âmes parce que ce sont des âmes. Satan se reconnaît là dans son œuvre vive.

Mais voyez cette série d'inconséquences ! Ils ont en exécration, ils prennent pour objet de leurs apostrophes les plus virulentes, les plus fougueuses, les engagements et

les vœux de la vie du couvent ; ils réclament, au nom de l'inaliénable liberté, contre l'inflexibilité de ces promesses : et en même temps on les saisit unis entre eux par d'affreux serments qui enveloppent jusqu'à la mort elle-même ! Ils maudissent toute contrainte de la volonté, ils parlent avec véhémence contre toute captation d'un mourant : et, sitôt que l'un des leurs est malade, les voici fixés, rivés à son chevet, pour s'opposer à tout retour de foi, et forcer la victime à expirer dans l'infamie de son athéisme ! La vie éternelle, ils en repoussent l'existence : et, dans ces tristes enfouissements dont la secte donne à notre époque l'écœurante comédie, on les voit s'aligner sur la place publique la boutonnière ornée d'une fleur d'*immortelle!* La bière contient, à leur dire, un cadavre où n'habita jamais l'esprit, avec qui tout est terminé pour le mort : et sur cette tombe même, s'adressant au défunt, ils lui font des discours de félicitation et d'adieu ! Ils ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font... ; ou plutôt, il est impossible qu'ils n'aient pas l'instinct du crime odieux qu'ils accomplissent.

O mémoire de mon père, de ma mère, de mon frère ou de ma sœur ! ô souvenir des amis de ma jeunesse ! ô croix radieuse et bénie ombrageant leurs cercueils ! vous me préserverez de ces ignominies, de ces avilissements sans nom ! ! La vérité n'est pas là, ou notre existence ne serait qu'une abominable ironie du sort. La vérité c'est l'être, et ceci n'est que néant !

Il n'y a pas longtemps, à Paris, au faubourg Saint-Honoré, des yeux chrétiens pouvaient rencontrer cette lettre de faire-part dictée par la secte : « Vous êtes invité au convoi de Mlle N***, morte à quatorze ans vierge de tous les préjugés religieux... » — Ailleurs, une femme de quarante-six ans était honorée de l'oraison funèbre suivante : « Chère citoyenne (on s'adressait à qui *n'était pas...*), chère citoyenne, au nom de la société à laquelle nous appartenons, nous te remercions d'avoir donné le bon exemple : car tu

as vécu et tu es morte comme doit vivre et mourir un libre-penseur, c'est-à-dire ennemie acharnée du clergé *et du despotisme...* » Et c'est un tas de boue qui adresse ces paroles à un autre tas de boue[1] ! — Mais quoi ! en juin 1873, un député à l'Assemblée nationale (il s'appelait Brousse) meurt en solidaire. L'occasion paraît bonne à la secte pour une manifestation plus retentissante : elle prétend obliger la France, personnifiée dans ses représentants et dans ses soldats, à sanctionner de sa présence les abjectes et désolantes négations du *solidarisme*. On convoque le ban et l'arrière-ban de la démagogie, et plusieurs députés, avec leurs insignes parlementaires, rehausseront les gloires de l'assistance. Mais il y a encore parmi nous quelque respect. Dès qu'on voit sortir le cercueil sans le moindre emblème religieux, sans rien qui rappelle la dignité d'homme, les membres du bureau de l'Assemblée se retirent sans hésiter; au commandement de leurs officiers, les troupes en font autant; et la bande des fanfarons du néant, réduite à son expression la plus simple, se rend chez le fossoyeur pour lui livrer le cadavre. Elle se délecte alors à la prose du citoyen Challemel-Lacour, qui, penché sur le bord du trou, insulte à la foi de tous les peuples en développant ses idées sur *la bête*, dont l'homme est à ses yeux une espèce plus ou moins perfectionnée, sans âme et sans immortalité. Se donnerait-il, par hasard, comme exemple et comme type?

En Belgique, les solidaires ont fait plus d'une fois violence aux familles pour s'emparer des corps et les outrager de même manière; plus d'une fois ils en ont acheté; plus d'une fois on les a vus parader autour des dépouilles d'enfants de deux ans, de cinq mois même, qu'ils proclamaient adeptes de leurs doctrines...

Élévation. — O Dieu de toute sainteté, vérité éternelle,

1. *Le Cimetière*, par M. l'abbé Gaume, p. 72.

la malice et la perversion de votre créature peuvent donc aller aussi loin! la raison humaine peut s'oublier à ce degré! Ne nous étonnons plus des punitions qui éclatent. Car ceci ce n'est point la faiblesse qui succombe, c'est l'impiété calculée, froide, délibérée; c'est le défi jeté à votre divine pensée, à votre puissance, à votre véracité. Les malheureux espèrent-ils vous atteindre, vous frapper, dans les profondeurs de votre éternité? Pitié cependant pour eux, mon Dieu. Faites luire au milieu de ces ténèbres affreuses et voulues, une clarté victorieuse qui les dissipe et vous ramène ces prodigues, si coupables mais si infortunés.

CHAPITRE IX.

Erreurs et fausses consolations dans de prétendues communications avec les morts.

« La mort n'a pas la puissance que lui prêtent nos pensées grossières. Ceux que nous aimons et dont elle a couché les corps dans le tombeau, elle ne peut pas nous les enlever tout à fait, même pour un peu de temps. Elle ne peut pas briser ces liens d'amour que Dieu a établis entre les créatures humaines. Et voici comment ces biens sont indestructibles. L'amour de l'âme pour Dieu est un amour immortel. Pour qu'il cessât d'être, il faudrait qu'il se corrompît, et il est incorruptible étant l'amour pur; ou bien il faudrait qu'il succombât par l'anéantissement de l'âme, et Dieu est *celui qui est*, l'être qui donne l'existence à tout ce qui est dans l'univers, et il a fait l'âme immortelle. Toutes les légitimes affections d'une créature pour une autre créature ont leur source dans cet amour de l'âme pour Dieu. Quand la source est immortelle, comment ce qui en sort pourrait-il prendre fin? Ainsi nous aimons toujours ceux que, dans notre langage infirme, nous appelons *les*

morts. Nos yeux ne les voient plus, nos oreilles ne les entendent plus, nos mains ne les peuvent plus toucher : et cependant nous les aimons toujours. *O Mort, où est ta victoire*[1] ? »

Et parce que nous les aimons toujours, nous souhaitons ardemment de les voir encore, de nous entretenir avec eux, et de forcer la tombe à nous livrer ses secrets. C'est comme une impatience instinctive de l'éternelle vie qui nous réunira pour toujours à ces chers objets d'un légitime amour. Sentiment bon en lui-même, et trop naturel pour n'être pas dans l'ordre; mais sentiment qui, poussé au-delà des bornes, conduirait fatalement aux illusions, à la superstition décevante.

Dans l'état de la vie présente, Dieu ne veut pas que nous soyons en communication avec les âmes qu'il a déjà jugées, à moins de certaines circonstances miraculeuses, en vue de fins à lui connues, et qui dépendent absolument *de sa volonté, jamais de la nôtre*. C'est cette dernière distinction qu'il importe souverainement d'établir. Le Seigneur donc pourra permettre, à son heure, que l'âme d'un défunt entre momentanément en relation avec nous, mais jamais il ne sera en notre pouvoir de provoquer directement, par notre action personnelle, ces relations et ces rapports. Si elles semblent s'établir cependant à notre commandement, là commence le règne de Satan et des esprits tentateurs.

Oui, l'esprit tentateur a pris cette voie et cette forme pour maintenir son empire sur la terre souillée par le péché... N'oublions pas que Jésus-Christ, en plusieurs endroits de l'Évangile, l'appelle *le prince, le maître* de ce monde[2] : il y exerce donc tous les actes de domination et

1. *Le Chemin de la croix de la Sainte Vierge*, par Alex. de Saint-Albin, p. 30.

2. *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foràs*. Joann. XII, 31. — *Venit princeps hujus mundi; et in me non habet quidquam*. Joann. XIV, 30. — *Princeps hujus mundi jàm judicatus est*. Joann. XVI, 11.

de séduction destinés à faire le triomphe des âmes fidèlement attachées à la vérité, et la ruine de celles qui ne savent ou ne veulent pas combattre. Le sentiment de l'affection pour les morts est trop profond, trop général, pour qu'il ne l'ait pas rangé parmi ses principales armes. Aussi le paganisme est-il probablement venu delà : car il est, au fond, le culte des esprits *étrangers*, des démons, et avant tout des morts. Le mot grec qui rend l'idée d'*idole* signifie *image spirituelle, ombre*, *souffle*, *fantôme*, etc.[1]. L'idolâtrie de l'extrême Orient, Chine, Japon, est cela surtout, aujourd'hui encore. « Tout remonte aux tombeaux », écrivait S. Fulgence. Ne voyons-nous pas dans la Bible la pythonisse d'Endor évoquer l'âme de Samuel, qui, par une permission de Dieu, apparaît véritablement, au lieu du démon qu'attendait cette femme[2], et qui devait prendre, aux yeux de Saül, la forme du prophète évoqué? L'Esprit-Saint ne met-il pas sur le même rang les magiciens, devins, sorciers, pythons et consulteurs de morts, « ceux qui demandent aux morts *la vérité*[3] »? Qu'est-ce à dire, sinon que Satan exploite les esprits imprudents, et que, sous couleur de lever le voile qui recouvre l'autre vie, il exerce ses prestiges et feint d'être lui-même l'âme avec qui l'on voudrait communiquer, en dehors de l'institution divine? Tout le *spiritisme*, qui a enthousiasmé et troublé des milliers de nos contemporains, joué la tendresse exaltée de tant de mères, entretenu tant de fils dans des visions trompeuses, et conduit peu à peu à l'infidélité nombre de chrétiens, tout le *spiritisme*, disons-nous, se réduit à cela.

Nous ne nions pas les faits; nous les croyons, pour la

1. Ce point a été démontré surabondamment au 1er volume, 1re partie, du grand ouvrage de M. le marquis Eudes de Mirville, *Des Esprits et de leurs manifestations fluidiques*.

2. I *Reg.* XXVIII. et Corneille Lapierre sur ce chapitre.

3. *Nec sit maleficus nec incantator, nec qui pythones consulat, nec divinos, aut quærat à mortuis veritatem.* Deuteron., XVIII, 10-11.

plupart, aussi solidement démontrés que le comporte la certitude humaine. Ces faits ont été, d'ailleurs, de tous les temps. Seulement, nous disons que l'enfer est l'auteur de tels prestiges, et que les morts qui semblent se mettre en relation avec ceux qui les appellent par des conjurations plus ou moins voilées ne sont que des esprits mauvais, appliqués à la perte des âmes.

Non, ce n'est pas de ce côté qu'il faut chercher votre consolation, vous qui pleurez sur des êtres chéris ravis pour un temps à votre tendresse. Dans le lieu où ils sont désormais, ils ne relèvent pas de vous, ils ne sont point à votre commandement, et ni appel vocal, ni corbeille, ni table en mouvement, ne sauraient les ramener, ne fût-ce qu'une minute, auprès de vous. Dieu seul le pourrait faire, mais par un miracle, sans votre intervention, sans vos pratiques superstitieuses et puériles. C'est ainsi que parfois des âmes du purgatoire sont apparues pour réclamer le secours de l'aumône et des prières, mais toujours sans dépendre de celui qu'elles visitaient. Et pourtant, croirait-on, si les preuves n'en étaient sous les yeux, que ces pratiques du *spiritisme évocateur*, renouvelées depuis vingt-cinq ans, ont égaré jusqu'à 40,000 personnes dans une de nos principales villes de France, et qu'aux États-Unis leurs adeptes n'ont pas été à moins de deux millions d'hommes? Plusieurs journaux ont même été fondés à leur usage, et ont joui de quelque faveur! Et ajoutons que beaucoup de ces malheureux, et par centaines, sont devenus fous[1].

Est-il besoin de dire que l'Église interdit expressément ces pratiques?

Il faut donc bien prendre garde de confondre ici-bas ce qui vient de Dieu et ce qui vient de Satan. Satan s'efforce toujours de se transformer en ange de lumière et de con

1. Entre autres, un avocat et publiciste fort connu, V. Hennequin, mort fou en 1854. Il prétendait être en communication avec l'*âme de la terre*.

solation ; il est, comme on l'a dit, le singe de Dieu : et malheur à qui se trompe en se rangeant auprès de lui ! L'armée d'esprits maudits qui l'assistent est si épaisse que S. Paul parle d'eux comme s'ils remplissaient l'air[1]. « Les saints Pères, dit ici le commentateur Corneille Lapierre, enseignent que l'air que nous respirons est rempli de démons, et le sera jusqu'au jour du jugement. Ces esprits doivent tenter les hommes, afin que les bons soient éprouvés et perfectionnés, que les méchants s'endurcissent, et au dernier jour soient précipités dans l'enfer avec ces mêmes démons pour partager leur damnation[2]. »

Cette présence des mauvais esprits autour de nous a été dans la conviction de tous les peuples, même païens. Les anciens les appelaient *demi-dieux,* et même expressément des *démons,* mot qui en grec veut dire *esprit.* Chaque nation, chaque famille, chaque homme, suivant eux, en était assiégé. L'histoire nous rapporte que les Romains n'entreprenaient leurs guerres qu'après avoir conjuré les génies du pays, et l'empereur Caligula fit même punir publiquement quelques citoyens qui les avaient maudits. Il y a plus : plusieurs philosophes de ces temps, voulant aller au fond des choses, ont avancé que ces esprits, ces génies, ces larves, étaient les âmes des morts qui, une fois séparées de leurs corps, erraient incessamment sur la terre. Ce sentiment leur paraissait d'autant plus vraisemblable qu'ils affirmaient voir des spectres près des tombeaux, dans les cimetières, dans les lieux où l'on avait tué quelque personne. — Les Siamois admettent une multitude

1. *Aliquandó ambulâstis secundùm sæculum mundi hujus, secundùm* principem potestatis aeris hujus *spiritûs qui nunc operatur in filios diffidentiæ.* Ephes. II, 2.

2. *Patres docent aerem hunc, usque ad diem judicii, plenum esse dæmonibus qui homines exerceant ut boni probentur et perficiantur, mali indurentur et cum dæmonibus, in die judicii, ad communem damnationem in tartara detrudantur.* Tome IX, p 506, édit. J.-B. Pélagaud, 1854.

d'esprits répandus dans l'air, dont la puissance est très grande et qui sont fort malfaisants, et ils emploient plusieurs pratiques pour conjurer leur influence. Les nègres de l'intérieur de l'Afrique, les sauvages du nord de l'Amérique, ont la même croyance. — En sorte donc que le spiritisme contemporain (science des esprits), en prétendant appeler à son gré les âmes des morts, reproduire leur écriture, recevoir leurs conseils, interroger leurs connaissances, ne fait que renouveler l'antique erreur païenne, et n'a de réel que l'intervention abominable du démon pour séduire et égarer les âmes affligées, dans la cause même de leur affliction et de leurs regrets.

« Il y a sans doute, dit un illustre évêque, des relations entre l'intelligence de l'homme et le monde surnaturel des esprits. Ces relations sont nécessaires; elles sont surtout douces et consolantes pour la pauvre créature exilée dans cette vallée de larmes. Mais Dieu ne nous a pas laissé la puissance de nous élancer dans cet autre monde par toutes les voies que l'imprudence humaine tenterait de s'ouvrir. Il nous commande de nous élever jusqu'à son essence infinie par l'adoration, par la prière, par la contemplation de ses divins attributs; il livre à nos âmes l'aliment divin de l'Eucharistie, où le ciel et la terre ne sont séparés que par un voile; il veut que, de notre misère, nous puissions invoquer l'intercession des anges et des saints qui assistent autour de son trône : il a même établi entre nous et les âmes qui achèvent de se purifier de leurs fautes une loi de charité qui nous permet de leur appliquer le mérite de nos œuvres et de nos propres satisfactions. Ainsi, la prière, l'invocation, les sacrements, le sacrifice de la Messe, les pratiques saintes de l'Église, voilà les liens sacrés qui unissent les chrétiens au monde supérieur. Vouloir y pénétrer par une autre route, chercher à découvrir par des voies naturelles les mystères cachés du ciel ou les redoutables secrets de l'enfer, c'est la plus folle et la plus coupable entreprise ; c'est tenter de troubler l'ordre provi-

dentiel, et faire d'inutiles efforts pour franchir les limites posées à notre condition présente[1]. »

† Mille faits, consignés dans les journaux et les ouvrages spéciaux, ont démontré dans ces pratiques l'action plus ou moins directe du démon. Recueillons-en un seul, attesté par un ecclésiastique de Paris, dont voici les propres termes : — « Au mois de novembre 1853, ayant entendu raconter par des hommes sérieux les phénomènes les plus extraordinaires en fait de tables parlantes et dansantes, je fus curieux de voir et de juger par moi-même. On me présente alors dans une famille où deux jeunes enfants possédaient une puissance toute particulière pour ces sortes d'expériences. Nous étions une douzaine de personnes; et pendant deux heures se passèrent sous mes yeux les choses les plus étranges. Un énorme guéridon de salon s'ébranla, répondit à toutes les questions qui lui furent posées : et cela avec une précision, une intelligence saisissantes. *Il se nomma Satan*, nia DIEU, le ciel, l'enfer, etc. — Mais ce qui nous frappa davantage, et ce qui est plus caractéristique en effet, ce qui me pénétra, pour moi, de la plus intime conviction, ce fut l'expérience d'un tabouret. Il me fut impossible de faire tenir sur ce tabouret un chapelet bénit que j'y déposai jusqu'à six fois. Je me mis avec deux autres personnes pour empêcher les convulsions du tabouret, car c'étaient de véritables convulsions : six fois de suite le chapelet fut jeté à terre, et une fois même au milieu du feu, à plusieurs pas de là. Tous nos efforts furent vains, et je me ressentis assez longtemps des secousses qui m'avaient été imprimées.

» Deux jours après ces expériences, en ayant parlé à quelques-uns de mes amis, je revins avec l'un d'eux pour lui faire partager mes convictions. Nous nous trouvâmes

1. Mandement de Mgr Guibert, évêque de Viviers (depuis cardinal et archevêque de Paris), en date de 1863.

en compagnie d'un médecin protestant. Les mêmes faits se reproduisirent, et d'une manière aussi frappante. Seulement, pour le tabouret, au lieu du chapelet bénit, je pris un petit crucifix d'argent que je porte toujours avec moi, je l'y déposai; mais à peine avais-je retiré la main que le crucifix était jeté à terre. Je le mis de nouveau; et cette fois mon ami et le médecin protestant prirent le tabouret par les pieds, l'isolèrent du sol, et opposèrent toute leur énergie à ses ébranlements convulsifs. La lutte dura quelques minutes, mais à la fin il fallut céder à la puissance occulte, mystérieuse, et, malgré toute la force de résistance, le crucifix fut rejeté; je le reçus dans les mains. Le tabouret étant remis à terre, j'approchai encore mon christ en disant : Tu vas baiser ce crucifix, et avec calme! Mais au même moment le tabouret échappa aux mains des enfants, et glissa sur le parquet, à la distance de plus d'un mètre. Je le fis reprendre; j'approchai encore mon christ, et le tabouret se renversa; trois fois consécutives la même chose se reproduisit.

» Voilà des faits que j'affirme sur ma conscience, sur mon honneur. Pour moi qui ai vu, qui ai expérimenté, il n'y a pas un doute possible : l'esprit du mal est là; c'est lui qui agit, qui se manifeste. Qu'on rie, qu'on se moque : voilà qui sera plus fort que le rire, que la moquerie; voilà qui étonne la science, qui la tient en suspens, qui la déroute[1]. »

Malheur donc aux cœurs affligés par la perte des leurs qui se laisseraient entraîner à demander leur consolation à ces voies ténébreuses! Ce n'est point l'âme d'un parent aimé qu'ils entendraient en telle manifestation, mais le démon lui-même et ses anges déchus et maudits.

Élévation. — En vous seul, Seigneur mon Dieu, en

1. Lettre de M. l'abbé L. Chevojon, depuis curé de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, dans la seconde édit. des *Mœurs et pratiques des démons* par M. Gougenot des Mousseaux, p. 256.

vous seul repose l'espérance de vos enfants. En vous ils peuvent s'aimer des deux côtés du tombeau, en vous s'effacent les distances, en vous on se réunit. Ah! protégez si bien mon âme, je vous en supplie, que jamais elle ne devienne la proie de l'illusion et du séducteur infernal.

CHAPITRE X.

A quel degré de douloureuse folie l'homme peut descendre au sujet de la mort.

« L'acte le plus important de la vie c'est de bien mourir », a-t-on dit à bon droit. La vie, en effet, prise en elle-même et telle que nous la subissons ici-bas, qu'est-ce autre chose qu'une incessante continuité de souffrances, d'espoirs trompés, de désillusions, de cruelles séparations, de maladies et de douleurs? Aussi n'est-ce point pour elle que nous avons été créés; elle n'est qu'une marche pour arriver à la vraie vie, laquelle nous attend au-delà du tombeau, laquelle nous pouvons faire heureuse, et dont le sort définitif reste entre nos mains. Toutes les philosophies, toutes les religions, toutes les lumières et tous les instincts de notre âme, nous démontrent qu'il en est ainsi; à plus forte raison en avons-nous l'assurance par l'Évangile. Or, quelle misère nous apparaît! Des écrivains renommés, des sages selon la littérature du temps, s'éloignant de l'Évangile, perdent jusqu'à la notion la plus élémentaire de la mort et des conditions de la vie. Peu de choses, en vérité, sont navrantes au même degré.

On lisait dans un journal, il n'y a pas longtemps, cet éloge funèbre d'un littérateur estimé[1] :

1. L'*Événement*, octobre 1872. Nous ne laissons que les initiales du nom de ce pauvre défunt, qui sera facilement reconnu.

« On a beaucoup exagéré la crainte que Th. G*** avait de la mort. Cela implique une accusation de faiblesse que j'ai hâte de relever, car nul ne fut plus brave. Ce qu'il redoutait dans la mort n'était ni la douleur ni l'incertitude, *c'était la laideur...* Être laid dans la mort, telle fut sa préoccupation suprême ; et, lorsqu'il suivait attentivement dans son miroir les ravages de la maladie qui l'emportait, il était aisé de voir d'où venait sa tristesse. Il ne faut pas oublier que Th. G*** a été l'un des hommes les plus merveilleusement beaux d'une époque où la beauté passait pour le don suprême, et qu'il avait gardé de cet avantage toute la coquetterie romantique de sa jeunesse. — Quelquefois, pour l'arracher à ses mornes rêveries, ses enfants s'amusaient à mettre en doute devant lui ce qu'on avait conté de cette beauté célèbre. Il envoyait alors chercher un dessin de Chassériau qui le représente à vingt-cinq ans, vêtu à la turque, la tête un peu rejetée, dans l'attitude victorieuse de la jeunesse ; et il le faisait passer de main en main en disant : *Voilà celui que j'ai été!* Tout le monde de s'écrier que ce n'était pas possible, que le peintre l'avait flatté. Alors il se mettait en colère ; il prenait ses sœurs à témoin ; il attestait la terre et les cieux. Pauvre père ! Puis ses filles allaient l'embrasser, et il souriait en les regardant. C'était le moment des bonnes causeries. Il reprenait doucement le portrait, et entamait des récits sans fin que nous écoutions, sans jamais l'interrompre, pleins de joie et de respect : car nul n'a jamais causé et ne causera jamais comme Th. G***. »

Plus loin, le même article donne quelques détails sur cette mort triste et froide, qu'aucune lueur religieuse n'est venue éclairer.

« A partir de ce jour, l'angoisse s'installa dans cette chère petite maison de Neuilly, naguère si joyeuse et si pleine de ce doux génie. Les jours se succédaient, mornes, longuement vécus, suivis de nuits plus mornes encore. Il allait d'une chambre à l'autre, rallumant son cigare aux

bougies qu'on lui ménageait dans tous les coins, et n'ayant déjà plus la force d'en tirer les bouffées. Il se raccrochait à toutes ses affections : il avait besoin qu'on fût autour de lui, qu'on lui tînt compagnie, qu'on lui parlât. Ceux de ses vieux amis qui venaient le voir étaient trois fois les bienvenus : il se mettait en frais pour eux ; mais déjà il ne causait plus, car il s'était aperçu que les mots lui manquaient, et jamais homme n'eut davantage la pudeur de son génie. En vain essayâmes-nous de le dissuader de cette sombre idée, qui le rongeait ; il fit semblant de nous croire, car il était souverainement bon ; mais il ne causa plus. *Il prenait son miroir, s'y contemplait longuement,* le reposait, et finissait par s'endormir dans un fauteuil, la tête penchée sur la poitrine, les bras pendants ; et, si quelque chat lui sautait sur les genoux, il le laissait se pelotonner et s'endormir, mais il ne le caressait plus.

» L'ennui indomptable et le sommeil invincible s'emparèrent alors du malade. Il n'essaya plus de lire, lui qui pendant soixante années n'avait pas cessé de lire nuit et jour tout ce qui lui tombait d'imprimé sous la main, et jusqu'aux cornets à tabac.

» Il eut une première crise d'étouffement. Le médecin accourut, et celui qui le reconduisit reçut de lui l'ordre formel d'avertir le reste de la famille : la maladie de cœur organique s'était compliquée d'une albuminurie ; l'eau du sang décomposé se logeait dans les tissus cellulaires et envahissait le poumon.

» Le dimanche, le père descendit une dernière fois dîner avec les siens. Était-ce inconscience de son état, ou bien sublime comédie d'un mourant qui ne veut pas effrayer ceux qu'il aime ? Il ne nous entretint que d'espérances. Chacune de ses phrases, ponctuée d'un sourire, commençait : « Quand je serai guéri ! » Le lundi 21, on ne le nourrissait déjà plus que de bouillon et de jus de viande ; encore était-on forcé, pour les lui faire prendre, de le réveiller d'un sommeil de plomb ; mais l'albuminurie

s'était augmentée d'une fluxion de poitrine. Le mardi 22, la fluxion de poitrine s'aggravait d'une maladie de reins. C'en est trop : il fallait courber la tête. La nuit se passa dans le désespoir.

» Le lendemain matin, à huit heures trente-deux minutes, Th. G*** rendait à Dieu la meilleure et la plus belle âme de poète qui fut jamais.

» Par une faveur inespérée, il est mort en dormant, sans aucune souffrance visible. Son dernier soupir a été aussi doux que le premier d'un enfant. On n'eut pas la peine de lui fermer les yeux... »

Et c'est tout ! Pas un souvenir de Dieu, pas une pensée donnée au sort à venir, quel qu'il soit ; pas une parole d'espérance de la part même de ceux qui l'assistent dans ce dernier passage ; les jours précieux de la fin consacrés au regret de sa propre *beauté* évanouie, à la contemplation du miroir ; le néant de l'intelligence ! Et puis s'endormir du grand sommeil avec cette quiétude ! « Dernier soupir aussi doux que celui d'un enfant... » Ah ! quel réveil, une seconde après, sous le regard du Juge qui n'a point mis sur la terre des âmes pour qu'elles s'enveloppent dans un tel oubli d'elles-mêmes et de leur Créateur ! Hélas ! et avec quel calme effroyable l'écrivain nous dit ces choses ! Lui aussi ne sent rien, ne voit rien, ne comprend rien... Nous le répétons : c'est effroyable ! Pauvres gens ! !

Non vraiment, on ne peut lire une page plus lamentable, plus profondément attristante. Mais voici que peu d'années après, en 1874, un autre écrivain de même école, historien célèbre (et pourtant peu sûr) se voit à son tour envahi par la mort. Encore quelques jours, et il va falloir rendre compte à Dieu du talent qu'on a reçu, de l'emploi qu'on en a fait ; entendre fixer d'un seul mot son éternité... Et cet homme dicte ses dernières volontés. Ce qui le préoccupe, la seule chose qui fixe sa pensée, c'est ce qu'on fera de son corps... Il veut qu'on l'ensevelisse dans

les fleurs, et surtout « qu'on le baigne *dans la lumière...* » Tel est le capital souci de cet être qui fut baptisé ! Il expire sans autre élévation d'esprit ; l'âme court au jugement, et sur la terre les héritiers laissent huit jours le cadavre exposé « à la lumière, parmi les fleurs »... Là aussi, c'est tout ! Ils ne se sont pas même élevés à la hauteur d'un poète de leur bord, mais qui eut ses instants de clarté, Alfred de Musset :

Créature d'un jour qui t'agites une heure,
De quoi viens-tu te plaindre, et qui te fait gémir?
Ton âme t'inquiète, et tu crois qu'elle pleure :
Ton âme est immortelle, et tes pleurs vont tarir.

Le regret d'un instant te trouble et te dévore.
Tu dis que le passé te voile l'avenir.
Ne te plains pas d'hier : laisse venir l'aurore :
Ton âme est immortelle, et le temps va s'enfuir.

Ton corps est abattu du mal de ta pensée;
Tu sens ton front peser et tes genoux fléchir.
Tombe, agenouille-toi, créature insensée :
Ton âme est immortelle, et la mort va venir.

Tes os dans le cercueil vont tomber en poussière;
Ta mémoire, ton nom, ta gloire, vont périr,
Mais non pas ton amour. Si ton amour t'est chère,
Ton âme est immortelle, et va s'en souvenir. » [1]

Un autre poète, M. Victor Hugo, le 15 novembre 1874, parlant sur les dépouilles d'une libre-penseuse qu'on venait d'*enfouir* avec son aide, songeait du moins quelque peu à l'immortalité : — « Que l'âme éternelle, disait-il en finissant, accueillie dans la haute demeure cette âme immortelle ! La vie, c'est le problème ; c'est la solution. Je le répète, et c'est par là que je veux terminer cet adieu plein d'espérance, le tombeau n'est ni ténébreux ni vide. C'est là qu'est la grande lueur. Qu'il soit permis à l'homme qui parle en ce moment de se tourner vers cette clarté.

1. Cité par M. l'abbé Baunard, *Le Doute et ses victimes dans le siècle présent*, p. 317.

Celui qui n'existe plus pour ainsi dire ici-bas, celui dont toutes les ambitions sont dans la mort, a le droit de saluer au fond de l'infini, dans le sinistre et sublime éblouissement du sépulcre, l'astre immense, DIEU... » Du pathos, il est vrai, mais quelque souvenir pourtant de la grandeur humaine.

Faut-il citer encore les derniers jours d'un écrivain trop connu, Henri Heine? M. Albert Wolff nous les racontera.

« Quand, atteint par cette terrible maladie de la moelle épinière, Heine subissait sa longue agonie morale, alors qu'une paralysie des paupières avait fermé ses yeux, la bonne humeur resta debout dans ce corps ravagé.

» Heine écrit à un ami : « Je suis malade comme un » chien, et je lutte contre la mort comme un chat. On dit » que les chats ont la vie dure. » Cette effroyable agonie dura huit ans. Le grand écrivain, étendu sur un matelas, incapable de faire un mouvement, attendait la mort avec une entière sérénité, le sourire sur les lèvres. Parfois, il se faisait transporter sur son balcon, d'où l'on avait une vue incomparable sur les Champs-Élysées; ses yeux s'étaient fermés. « Je ne vois plus Paris, disait-il, mais je » l'entends; dans le bruit de la rue, il revit tout entier » dans mon souvenir; et quand j'entends aboyer un chien » parisien qui, d'un pas léger, parcourt les Champs-» Élysées, j'envie son bonheur. » Comme un ami le surprit dans un de ses rares accès de mélancolie, il crut devoir parler à Heine de l'éternité. « Êtes-vous en règle avec le DIEU? » demanda Bon cet ami.

» — Parfaitement, répondit le poète, DIEU me pardon-» nera; *c'est son métier...* »

» Quelques heures après, Heine se sentait mourir; il exigea qu'on le laissât seul avec le docteur Gruby. « Doc-» teur, lui dit-il, vous étiez mon ami. J'exige de vous un » dernier service. Dites-moi toute la vérité : c'est fini, n'est-» ce pas? » Le médecin se tut. « Merci, ami, » fit Heine.

» — Avez-vous une dernière prière à m'adresser? demanda le docteur, ému jusqu'aux larmes.

» — Oui, répondit le poète, ma femme dort; ne la » réveillez pas. Mais prenez sur cette table les fleurs qu'elle » a achetées ce matin. J'adore les fleurs! Bien, placez-les » sur ma poitrine. Merci, merci encore. » Et, s'enivrant » une dernière fois de parfums, Henri Heine murmura :

» Des fleurs! des fleurs! Que la nature est donc belle! » Ce furent ses dernières paroles; ce vaste esprit s'était envolé dans l'éternité. »

Oh! que cela est triste! et comme ce mot *éternité* sonne lourdement devant une telle préparation!

† Combien plus dignes, plus raisonnables, plus fécondes en espérance, ces morts de chrétiens couronnant une vie chrétienne! L'histoire des héros du christianisme est riche de ces fortifiants exemples. Tel ce jeune soldat pontifical qui, frappé de trois balles à Castelfidardo, trempe son doigt dans son sang, fait un signe de croix sur la première blessure en disant *Au nom du Père,* un autre sur la seconde en continuant *Et du Fils*, un dernier sur la troisième, *Et du Saint-Esprit;* s'étend sur le sol et expire le visage tourné vers le ciel.

Tel ce jeune ecclésiastique dont un général redit ainsi la vie : — « Nous avons connu un jeune prêtre qui est mort à la peine. Élevé par une veuve pieuse et souffrante, il ne connut jamais les jeux riants de l'enfance. Le séminaire avait été pour lui une sorte de refuge. Il en sortit pour guider un petit troupeau, loin des villes, au milieu des bois. Il y vivait en paix, lorsque les bruits de guerre (1870) vinrent jusqu'à lui. Il partit, et ne revint pas. Mais il eut un long et grand courage, nous dirons volontiers un saint courage. Son corps tremblait à la bataille, son regard se troublait; mais son âme dominait le corps. Il marchait dans la fournaise, et allait aux blessés le front calme. Faible, il supportait des fatigues inouïes; timide, il sou-

levait les courages. Mais il sentait à chaque pas qu'il marchait vers une mort prochaine. Parfois il tombait accablé par le poids de sa croix, mais il se relevait pour faire quelques pas encore. Les soldats le considéraient comme l'enfant du régiment; ils l'aimaient tous, prêtaient l'oreille à sa voix, lui faisaient au bivouac un nid dans la paille, lui versaient le vin de la gourde, et le couvraient d'un grand manteau de guérite. Il mourut au milieu d'eux, après une marche pénible. Pour mourir, il se coucha au pied d'un arbre. — « Pauvre victime du devoir, qui tombait comme Bayard, et que Dieu avait créée pour la calme existence des lévites[1] ! »

Dieu nous ayant faits pour lui, tout ce qui nous éloigne de lui détruit, comme le remarque S. Augustin, notre repos et notre bonheur. Notre être entier en est diminué. L'intelligence peut rester puissante encore dans les choses du temps et de la matière, mais elle se ferme aux intérêts supérieurs et éternels, et ne conçoit plus la vérité de la destinée humaine. Le cœur se rétrécit aux horizons de la terre, il n'a plus ces hautes et magnifiques aspirations qui forment son réel patrimoine. Le caractère même se rapetisse. N'est-il pas historiquement démontré que, depuis le christianisme, ce sont, dans toutes les branches de l'action sociale, les chrétiens fidèles qui ont donné les plus mémorables exemples de fermeté, de dévouement et d'héroïsme? La guerre de 1870 contre la Prusse l'a prouvé une fois de plus. Mais, plus encore, le chrétien, uni à Dieu, équilibre son âme, et, en face de la mort, sait apprécier la suprême gravité de cette œuvre dernière, décisive, irrévocable.

Élévation. — Mon Dieu, quelle humiliation pour nous tous de voir quelques-uns de nos frères, heureusement doués comme talent, se rabaisser eux-mêmes à des pensées

1. L'*Héroïsme en soutane,* par le général Ambert. 1875.

misérables et si courtes! Seigneur, préservez-moi d'une telle indigence; maintenez, par votre grâce, mon âme dans les hauteurs où je suis sûr de vous rencontrer, et en ce monde et au seuil de l'autre.

CHAPITRE XI.

Le bonheur du chrétien mourant.

Demandons à l'illustre évêque que nous entendions tout à l'heure, Massillon, de nous peindre les derniers instants du juste, c'est-à-dire le moment où vont finir ses travaux, ses douleurs, où la couronne va être posée sur sa tête. C'est la grande solennité de la vie.

« Je sais que la mort a toujours quelque chose de terrible pour les âmes même les plus justes. Les jugements de Dieu, dont elles craignent toujours les secrets impénétrables; les ténèbres de leur propre conscience, où elles se figurent toujours des souillures cachées et connues de Dieu seul; la vivacité de leur foi et de leur amour, qui grossit toujours à leurs yeux les fautes les plus légères; enfin, la dissolution toute seule du corps terrestre et l'horreur naturelle du tombeau : tout cela laisse toujours à la mort je ne sais quoi d'affreux pour la nature, qui fait que les justes mêmes, comme dit S. Paul, voudraient à la vérité être revêtus de l'immortalité qui leur est promise, mais sans être dépouillés de la mortalité qui les environne.

» Il n'en est pas moins vrai, cependant, que la grâce surmonte en eux cette horreur de la mort qui leur vient de la nature, et que dans ce moment, soit qu'ils rappellent le passé, dit S. Bernard, soit qu'ils considèrent ce qui se passe à leurs yeux, soit qu'ils se tournent du côté de l'avenir, ils trouvent dans le souvenir du passé la fin de leurs peines, dans tout ce qui se passe à leurs yeux une nou-

veauté qui les remplit d'une joie sainte, dans la pensée de l'avenir l'assurance de l'éternité qui les transporte : de sorte que les mêmes situations qui forment le désespoir du pécheur mourant deviennent alors une source abondante de consolation pour l'âme fidèle.

» Représentez-vous au lit de la mort une âme fidèle, qui depuis longtemps se préparait à ce dernier moment, amassait par la pratique des œuvres chrétiennes un trésor de justice pour ne pas aller paraître vide devant son juge, et vivait de la foi pour mourir dans la paix et dans la consolation de l'espérance : représentez-vous cette âme arrivée enfin à cette dernière heure qu'elle n'avait jamais perdue de vue, et à laquelle elle avait toujours rapporté toutes les peines, toutes les privations, toutes les violences, tous les événements de sa vie mortelle. Je dis que rien n'est plus consolant pour elle que le souvenir du passé, de ses souffrances, de ses macérations, de ses renoncements, de toutes les situations qu'elle a éprouvées. Elle comprend alors tout le mérite de la pénitence, et combien les hommes sont insensés de disputer à Dieu un instant de contrainte qui doit être payé d'une félicité sans fin et sans mesure. Car ce qui la console c'est qu'elle n'a sacrifié que des plaisirs d'un instant, et dont il ne lui resterait alors que la confusion et la honte ; c'est que tout ce qu'elle aurait souffert pour le monde serait perdu pour elle dans ce dernier moment : au lieu que tout ce qu'elle a souffert pour Dieu, une larme, une violence, un goût mortifié, une vivacité réprimée, une vaine satisfaction sacrifiée, tout cela ne sera jamais oublié, et durera autant que Dieu même; ce qui la console c'est que, de toutes les joies et les voluptés humaines, hélas ! il n'en reste pas plus, au lit de la mort, au pécheur qui les a toujours goûtées qu'au juste qui s'en est toujours abstenu ; que les plaisirs sont également passés pour tous les deux, mais que l'un portera éternellement le crime de s'y être livré, et l'autre la gloire d'avoir su les vaincre.

» Quand on est arrivé au port, qu'il est doux de rappeler

le souvenir des orages et de la tempête ! quand on est sorti vainqueur de la course, qu'on aime à retourner en esprit sur ses pas, et à revoir les endroits de la carrière les plus marqués par les travaux, les obstacles, les difficultés qui les ont rendus célèbres !

« Levez-vous, âme fidèle ! » lui dit alors en secret son Seigneur et son DIEU [1]. « Vous qui avez bu toute l'amertume de mon calice, oubliez enfin vos larmes et vos peines [2]. Le temps des pleurs et des souffrances est enfin passé pour vous [3]. Dépouillez-vous donc, fille de Jérusalem, de ce vêtement de deuil et de tristesse dont vous avez été jusqu'ici environnée ; laissez là les tristes dépouilles de votre mortalité, revêtez-vous de vos habits de gloire et de magnificence ; brisez enfin les liens de votre captivité ; sortez du milieu de Babylone, où vous gémissiez depuis si longtemps des rigueurs et de la durée de votre exil [4]. »

Voilà pour le passé. Quant au présent, tout ce qui s'offre à l'âme juste, le monde qui s'enfuit, toutes les créatures qui disparaissent, tout ce fantôme de vanité qui s'évanouit, ce changement, cette nouveauté, est encore pour elle une source de mille nouvelles consolations [5]. « Ah ! le jour du Seigneur ne la surprend point : elle l'attendait, elle le désirait ; la pensée de cette dernière heure entrait dans toutes ses actions, était de tous ses projets, réglait tous ses désirs, animait toute la conduite de sa vie. Chaque heure, chaque moment lui avait paru celui où le juste Juge allait lui demander ce compte terrible où les justices elles-mêmes seront jugées. Elle sent une joie sainte d'avoir toujours jugé du monde comme il en fallait juger, de n'avoir pas pris le change, de ne s'être pas attachée à

1. *Elevare, consurge, Jerusalem.* Isaiæ LI, 17.
2. *Qux bibisti calicem usque ad fundum.* Ibid.
3. *Non adjicies ut bibas eum ultrà.* Ibid. 22.
4. *Solve vincula colli tui, captiva filia Sion.* IS. LII, 2.
5. S. Bernard a rendu tout cela en trois mots : *Requies de labore, gaudium de novitate, securitas de æternitate.*

ce qui devait lui échapper en un instant, et de n'avoir mis sa confiance qu'en DIEU seul, qui demeure toujours pour récompenser éternellement ceux qui espèrent en lui. Qu'il est doux alors pour une âme fidèle de pouvoir se dire à elle-même : J'ai choisi le meilleur parti ! j'avais bien raison de ne m'attacher qu'à DIEU seul, puisqu'il ne devait me rester que lui seul! On regardait mon choix comme une folie; le monde s'en moquait, et on trouvait bizarre et singulier de ne pas se conformer à lui; mais enfin ce dernier moment répond à tout. C'est la mort qui décide de quel côté sont les sages ou les insensés, et lequel des deux avait raison, le monde ou le fidèle. Grand DIEU, que de lumière ! que de paix! que de transports heureux! que de saints mouvements d'amour, de joie, de confiance, d'action de grâces, se passent alors dans cette âme fidèle ! Sa foi se renouvelle, son amour s'enflamme, sa ferveur s'excite, sa componction se réveille. Plus la dissolution de l'homme terrestre approche, plus l'homme nouveau s'achève et s'accomplit; plus sa maison de boue s'écroule, plus son âme s'élève et se purifie; plus le corps se détruit, plus l'esprit se dégage et se renouvelle : semblable à une flamme pure qui s'élève, et paraît plus éclatante à mesure qu'elle se dégage d'un reste de matière qui la retenait, et que le corps où elle était attachée se consume et se dissipe.

» De quoi la mort pourrait-elle la séparer qui lui coûtât encore des regrets et des larmes? Du monde? hélas! d'un monde où elle avait toujours vécu comme étrangère, où elle n'avait jamais trouvé que des scandales qui affligeaient sa foi, des écueils qui faisaient trembler son innocence, des bienséances qui la gênaient, des assujettissements qui la partageaient encore, malgré elle-même, entre le ciel et la terre : on ne regrette guère ce qu'on n'a jamais aimé. De ses biens et de ses richesses? hélas! son trésor était dans le ciel, ses biens avaient été les biens des pauvres : elle ne les perd pas, elle va seulement les retrouver immortels dans le sein de DIEU même. De ses titres et de ses dignités?

hélas ! c'est un joug qu'elle secoue ; le seul titre qui lui fût cher était celui qu'elle avait reçu sur les fonts sacrés, qu'elle doit porter devant DIEU et qui lui donne droit aux promesses éternelles. De ses proches et de ses amis? hélas ! elle sait qu'elle ne les devance que d'un moment, que la mort ne sépare pas ceux que la charité avait unis sur la terre, et que, réunis bientôt dans le sein de DIEU, ils formeront avec elle la même Église et le même peuple, et jouiront des douceurs d'une société immortelle. De ses enfants? elle leur laisse le Seigneur pour père, ses exemples et ses instructions pour héritage, ses vœux et ses bénédictions pour dernière consolation. De son corps? hélas ! de son corps qu'elle avait toujours châtié, crucifié ; qu'elle regardait comme son ennemi ; qui la faisait encore dépendre des sens et de la chair, qui l'accablait sous le poids de tant de nécessités humiliantes ; de cette maison de boue qui la retenait captive, qui prolongeait les jours de son exil et de sa servitude, et l'empêchait de s'aller réunir à JÉSUS-CHRIST : oh ! elle souhaite, comme S. Paul, sa dissolution. C'est un vêtement étranger dont on la débarrasse, c'est un mur de séparation d'avec son DIEU qu'on détruit, qui la laisse libre et en état de prendre son essor et de voler vers les montagnes éternelles. Ainsi, la mort ne la sépare de rien, parce que la foi l'avait déjà séparée de tout.

» Que la foi rend le fidèle grand au lit de la mort ! que le spectacle de l'âme juste, en ce dernier moment, est digne de DIEU, des anges et des hommes ! C'est alors que le fidèle paraît maître du monde et de toutes les créatures ; c'est alors que cette âme, participant déjà à la grandeur et à l'immutabilité du DIEU auquel elle va se réunir, est élevée au-dessus de tout. Elle est déjà immobile dans le sein de DIEU, au milieu de la destruction de toutes choses. Qu'il est grand, encore une fois, d'avoir vécu dans l'observance de la loi du Seigneur, et de mourir dans sa crainte ! »

Mais aussi, quel bonheur dans la pensée de l'avenir ! « Le pécheur, durant la santé, voit l'avenir d'un œil tran-

quille; mais, dans ce dernier moment, le voyant de plus près, sa tranquillité se change en saisissement et en terreur : l'âme juste, au contraire, durant les jours de sa vie mortelle, n'osait regarder d'un œil fixe la profondeur des jugements de DIEU; elle opérait son salut avec crainte et tremblement; elle frémissait à la seule pensée de cet avenir terrible où les justes même seront à peine sauvés, s'ils sont jugés sans miséricorde. Mais, au lit de la mort, ah! le DIEU de paix, qui se montre à elle, calme ses agitations; ses frayeurs cessent tout d'un coup et se changent en une douce espérance...

» Quand les ministres de l'Église viennent enfin annoncer à cette âme que son heure est venue et que l'éternité approche; quand ils viennent lui dire, au nom de l'Église qui les envoie : *Partez, âme chrétienne;* sortez enfin de cette terre où vous avez été si longtemps étrangère et captive; le temps des épreuves et des tribulations est fini; allez vous réunir à l'Église du ciel qui vous attend : quelle nouvelle de joie et d'immortalité pour cette âme juste! quel ordre heureux! Avec quelle paix, quelle confiance, quelle action de grâces, l'accepte-t-elle! Elle lève au ciel, comme le vieillard Siméon, ses yeux mourants; et, regardant son Seigneur qui vient à elle : Brisez, ô mon DIEU, quand il vous plaira, lui dit-elle en secret, ces restes de mortalité, ces faibles liens qui me retiennent encore! j'attends, dans la paix et dans l'espérance, l'effet de vos promesses éternelles. — Ainsi, crucifiée par les expiations d'une vie sainte et chrétienne, fortifiée par les derniers remèdes de l'Église, lavée dans le sang de l'Agneau, soutenue de l'espérance des promesses, consolée par l'onction secrète de l'Esprit qui habite en elle, mûre pour l'éternité, elle ferme les yeux avec une sainte joie à toutes les créatures, elle s'endort tranquillement dans le Seigneur, et s'en retourne dans le sein de DIEU d'où elle était sortie[1]. »

1. Massillon, Sermon pour *le jour des Morts,* second point.

Et comment comparer une telle mort à celles qui nous étaient rappelées au chapitre précédent?

Un beau cantique, de ceux qui se chantent aux réunions de nos catéchismes, trace bien ce tableau de la mort chrétienne et sainte.

Après le cours heureux d'une vie innocente,
Pour le chrétien mourir n'est pas un triste sort :
Car son bonheur augmente
En approchant du port :
Il voit sans épouvante
La mort.

Tout ce qu'elle a d'affreux ne saurait le surprendre;
Sans alarmer son cœur, elle est devant ses yeux.
Il ne pouvait prétendre
Au bonheur en ces lieux,
Et la mort va lui rendre
Les cieux.

Ce favorable jour vient terminer sa peine;
Il dit à la douleur un éternel adieu.
La mort brise la chaîne
Qui le tient en ce lieu;
C'est elle qui le mène
Vers Dieu.

Des périls d'ici-bas, oui, la mort le délivre;
Le trépas lui devient une force, un secours.
Du bien qui le doit suivre
Rien ne finit le cours;
Le juste meurt pour vivre
Toujours.

Il était ici-bas dans la nuit la plus sombre;
Mais la clarté du ciel succède à cette nuit
Là sont des biens sans nombre,
Où la mort le conduit;
Le monde n'est qu'une ombre
Qui fuit.

Malgré l'obscurité de cette nuit si noire,
Pour arriver au ciel cherchons le vrai chemin
Pour prix de la victoire,
O bienheureux destin!
Dieu nous offre une gloire
Sans fin.

✝ *Saint Louis de Gonzague* ressentit une grande consolation lorsqu'on lui annonça qu'il allait mourir. Il craignit quelque imperfection dans la complaisance qu'il éprouvait depuis qu'on lui avait donné cette heureuse nouvelle, et il demanda au cardinal Bellarmin, son confesseur, s'il lui était permis de se réjouir de ce qu'il approchait du moment de sa mort. Son sage directeur lui dit de ne point craindre, et que l'allégresse qu'il ressentait était très bonne, puisqu'elle venait du désir ardent de jouir du souverain bien. Le jeune saint se livra alors sans inquiétude à la joie qu'il avait de dire adieu à ce monde de misères et de danger.

Élévation. — O mon Dieu, lorsqu'il fut appelé pour maudire les Hébreux marchant à la conquête de la Terre-Sainte, Balaam les bénit au contraire, et il s'écriait : « Puisse mon âme mourir de la mort des justes [1] ! » Voilà devant vous ma prière aujourd'hui. Cette grâce couronne toutes les autres, qui sans elle deviendraient inutiles. Je vous la demande donc humblement, Seigneur. A quelque heure que le trépas me surprenne, après la maladie ou dans un accident, qu'il me trouve prêt, c'est-à-dire pratiquant la justice. Cela dépend de moi : je le veux; mais sans votre paternelle assistance mes efforts seraient vains. Soutenez-moi donc, ô mon Maître !

1. *Moriatur anima mea morte justorum.* Numer. XXIII, 10

CHAPITRE XII.

Comment, par de creuses rêveries, on cherche à obscurcir la vérité sur l'autre monde.

Si, écartant la tradition générale de l'humanité et surtout la révélation expresse de Dieu, nous nous mettons à chercher le mystère de cette vie et de notre destinée future, des ténèbres désolantes nous enveloppent aussitôt. Nous ne savons rien, nous ne voyons rien; toutes les hypothèses, toutes les conjectures, aboutissent forcément à un *peut-être*. Seule, l'immortalité de l'âme s'impose à la raison, et paraît hors de cause. Mais dans quelles conditions cette immortalité même se déroulera-t-elle? où allons-nous? que devenons-nous après la mort? Dieu seul le sait; et, s'il ne parle pas, ou si, lorsqu'il parle, nous ne l'écoutons pas, c'est nuit pour notre intelligence, et les rêveries peuvent aller leur train.

Heureusement, le Créateur n'a pas laissé l'homme dans cet abandon cruel. Grâce à la révélation, à la sainte Écriture, à l'enseignement évangélique, le chrétien sait avec certitude, je ne dirai pas tout, mais ce qu'il lui importe de connaître sur ces mystères redoutables et personnels. Le tableau est parfaitement net, et S. Bernard le trace en ces courtes paroles : « Il y a trois séjours réservés aux âmes des morts, suivant leurs mérites : l'enfer, le purgatoire, le ciel. L'enfer pour les méchants, le purgatoire pour ceux qui ont à se purifier, le ciel pour les parfaits. Ceux qui sont en enfer ne peuvent être rachetés; point de rédemption en ce lieu-là. Ceux qui sont au purgatoire attendent la rédemption, après l'expiation qu'ils ont à faire, ou dans les flammes brûlantes, ou dans les rigueurs du froid, ou dans quelque autre tourment douloureux. Quant à ceux du ciel, ils jouissent d'une irrévocable félicité par la vision de Dieu : frères de Jésus-Christ dans

la nature, ses cohéritiers dans la gloire, semblables à lui dans l'heureuse éternité[1]. » Telle est la doctrine chrétienne, telle est la vérité.

On dit parfois, dans une argumentation boiteuse : « Personne n'est revenu de l'autre vie pour nous apprendre ce qui s'y passe. » C'est une erreur, et comme raisonnement et comme fait. Comme raisonnement : car personne n'est revenu davantage du soleil, ou des entrailles de la terre, nous dire de quelle façon les choses se passent là, et la science le sait pourtant à peu près. Et puis, si Dieu, qui a fait l'autre vie, nous apprend lui-même ce qu'elle est, son témoignage vaut amplement celui de tous les ressuscités imaginables. « Attendons-nous, s'écrie Bossuet, que Dieu ressuscite les morts pour nous instruire? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau : ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous instruire[2]. » Comme fait : Jésus est sorti, lui, des bras de la mort, et nous a dévoilé ses mystères; les innombrables miracles opérés sur les tombeaux des saints confirment journellement sa parole. En tous cas, à une doctrine aussi précise et aussi formelle que la doctrine chrétienne l'incrédulité devrait opposer des assertions non moins formelles : or, elle se borne à bégayer des hypothèses, des combinaisons, des rêveries, où elle n'ose jamais dire *Ceci est*, mais seulement *Il se peut que...* « Il se peut que... » : voilà les pauvres humains bien avancés! les voilà mieux consolés encore! Il se peut

1. Serm. LXII : *Tria sunt loca quæ mortuorum animæ, pro diversis meritis, sortiuntur : infernus, purgatorium, cœlum. In inferno impii, in purgatorio purgandi, in cœlo perfecti. Qui in inferno sunt redimi non possunt, quia in inferno nulla est redemptio. Qui in purgatorio sunt expectant redemptionem, priùs cruciandi, aut calore ignis aut rigore frigoris, aut alicujus gravitate doloris. Qui in cœlo sunt gaudio gaudent ad visionem Dei, Christi fratres in naturâ, cohæredes in gloriâ, similes in æternitate jucundâ.*

2. Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre

que nous errions d'astre en astre; il se peut que nous rentrions dans le corps d'autres hommes, ou même des animaux (c'est *la métempsycose*); il se peut que nous restions suspendus dans l'atmosphère, attentifs à nous préparer une incarnation nouvelle; il se peut que.., etc., etc. : c'est un champ où les divagations sont infinies.

Au lendemain de la guerre avec la Prusse, lorsque chaque foyer pleurait un absent, que les larmes étaient dans tous les yeux, que les habits de deuil assombrissaient les rues et les carrefours de nos cités, les âmes aspiraient à entrevoir les horizons de l'autre vie et couraient aux pensées du sort éternel. La religion se présentait, comme toujours, armée des lumières et des promesses divines, mais exigeant la vie du sacrifice et le combat de la vertu. Le monde, qui n'aime ni la vertu ni le sacrifice, s'adressa à ce qu'il nomme *la science,* la science purement humaine, la prunelle si courte de l'homme déclarée soleil de vérité : car celle-là est de facile accommodement, et ne demande rien qui coûte. *La science* répondit par un livre, et ce livre fit sensation, ou plutôt du bruit : il était assez creux pour cela. Il répondit, par son titre, à la préoccupation du moment : LE LENDEMAIN DE LA MORT, ou *la vie future selon la science*[1]. C'est tout ce que cette science, opérant en dehors de DIEU, a pu trouver de meilleur et de plus profond. Voyons ce que cela vaut, et quel baume en pourra tirer le cœur en face de l'inconnu de la mort.

Pour M. Figuier, le paradis où se réuniront les âmes, c'est le soleil... Mais dans quel temps et par quels chemins y arrive-t-on? Voici. — Après la mort, l'âme vertueuse entre dans un corps nouveau; elle va s'incarner dans un autre organisme, et composer un être de beaucoup supérieur, appelé *surhumain.* Ce que je dis des hommes *terrestres* doit s'entendre aussi des hommes *planétaires,* qui ont vécu ou dans la Lune ou dans Mercure ou dans

1. Par M. Louis Figuier.

Jupiter, etc... Chacun d'eux, après la mort, a pour demeure l'éther environnant sa planète. Ils ont encore un corps; mais, l'éther étant un fluide excessivement subtil et raréfié, il faut, pour que ce corps puisse flotter et voler dans une masse aussi légère, qu'il soit lui-même prodigieusement léger. Un faible tissu matériel animé par la vie, un diaphane et vaporeux manteau de matière vivante, c'est ainsi que nous nous représentons l'être *surhumain*. Le corps se répare et s'entretient par la seule respiration de l'éther. — On comprend que cette fonction puisse s'exercer sans de nombreux organes, quand on voit dans toute une classe d'animaux, les batraciens (grenouilles), la peau simple et nue servir à la respiration. — Ici l'auteur décrit longuement tout ce qui tient à la condition physique et morale des êtres surhumains. « Après un intervalle dont nous n'essaierons pas de fixer la durée (c'est trop de modestie!), l'être surhumain meurt, et entre dans un corps nouveau, pourvu de sens plus nombreux, plus exquis; armé de facultés encore plus puissantes, il commence une existence nouvelle (c'est la troisième). On peut appeler ce nouvel être *archihumain*. Le moment du passage d'une vie à l'autre doit être entouré, comme le moment de notre mort sur la terre, de douleurs physiques et morales. Ces instants suprêmes, où la métamorphose s'opère dans l'être sensible, sont des crises pleines d'angoisses et de tourments. »

M. Figuier, chose étonnante, s'arrête en si belle route, et se déclare incompétent à déterminer les qualités de l'*archihumain*. Il ajoute seulement que ce n'est pas à une seconde, ni à une troisième, ni à une quatrième incarnation que peut se terminer la chaîne des créatures sublimes que nous entrevoyons flottant dans l'infini des cieux, et qui proviennent d'une âme primitivement humaine, progressivement perfectionnée. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les créations successives qui composent cette échelle de perfection doivent être fort nombreuses.

Enfin, après avoir flotté dans l'éther, tous ces archihumains finissent par atteindre le soleil, par aborder les parages de l'astre-roi.

Voilà pour les bons. Et les méchants, quel sera leur sort? Il faut tout d'abord savoir ce que M. Figuier entend par les méchants : ce sont les *ignorants*. « Le savant et l'ignorant, dit-il, ne seront pas sur le même pied dans l'autre vie : car l'homme vertueux et l'homme criminel ne feront jamais partie de la même promotion céleste. Toute existence humaine mal remplie (c'est-à-dire celle des pauvres gens qui n'ont ni le temps ni les moyens d'étudier) est à recommencer. Le collégien laborieux s'élève, à la fin de l'année, dans une classe supérieure, mais le paresseux est condamné à *redoubler* sa classe : ainsi les hommes méchants (sous-entendez toujours *ignorants*) sont des êtres vicieux qui ont déjà vécu et qui redoublent leur vie. Ils la redoubleront jusqu'au jour où leur âme sera en état de monter en grade dans la hiérarchie des êtres, c'est-à-dire de prendre place parmi les *surhumains*. »

Ainsi, point d'enfer; des pérégrinations plus ou moins longues à travers des corps d'animaux ou d'hommes, c'est le maximum de ce qu'on peut craindre. En fin de compte, tout le monde arrive au paradis, les uns plus tôt, les autres plus tard : nous en avons pour garant la parole de l'auteur, mais absolument rien de plus, car il néglige de nous dire où il a pris ces belles choses, si DIEU lui en a dit un mot, ou si elles sont nées dans sa cervelle. Oh! la pauvre consolation! Système sans appui, fiction de savant désœuvré, que peux-tu pour apaiser mes terreurs?

Et les petits enfants qui meurent en bas âge, qu'en fera notre inventeur? « Depuis Lavoisier, dit-il, la chimie a mis en lumière une grande vérité : c'est que rien ne se perd des éléments de la matière; à plus forte raison l'âme de l'enfant mort en bas âge ne doit pas se perdre. Une seconde incarnation dans un autre enfant lui permettra de reprendre le cours de son évolution, interrompue acci-

dentellement. Ainsi l'âme se conservera, et rien ne sera perdu. » Ce n'est pas autrement compliqué.

Et, après ces élucubrations sans base, l'écrivain a le courage de s'applaudir lui-même et de chanter ses découvertes. — « Grâce à ces solutions, dit-il, tombent les incertitudes, s'éclairent les mystères, qu'aucune doctrine, aucune religion, aucune philosophie, ne pouvaient dissiper, et qui allaient jusqu'à faire douter de la justice divine. La doctrine des réincarnations explique tout, répond à tout... C'est, continue-t-il, la religion de la science et de la nature; *mais c'est seulement au vingtième siècle qu'elle sera établie.* Alors, les esprits étant encore plus mûrs qu'ils ne le sont aujourd'hui pour cette révolution morale, les dogmes nouveaux seront acceptés sans peine. Chaque nation des deux mondes l'adoptera en même temps que l'unité des poids et mesures et l'unité des monnaies, fondées sur le système métrique... »

Oui, quand on voit aboutir à ces insanités des esprits qui n'ont pas voulu s'incliner devant Dieu tel qu'il daigne se manifester à nous, on est encore plus fier d'être chrétien, et avec Notre-Seigneur on redit : « Je reconnais, » Père céleste, souverain du ciel et de la terre, que vous » avez caché vos adorables mystères aux sages et aux pru- » dents du siècle (enflés de leur vaine science), et que « vous les avez révélés aux simples et aux petits »[1].

† On demanda un jour à un philosophe ce que c'est que la vie présente, et il répondit : « C'est le voyage que fait un criminel, après qu'on lui a lu sa sentence, depuis sa prison jusqu'au lieu du dernier supplice. » Et effet, nous sommes condamnés à la mort dès le sein de notre mère, et nous n'en sortons que pour nous rendre au lieu de l'exécution. A la vérité, on ne nous bande pas les yeux

1. *Confiteor tibi, Pater, domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, et revelâsti ea parvulis.* Matth. XI, 25.

comme aux criminels; mais, ce qui revient au même, l'heure et le lieu de la mort nous sont cachés. Sans cesse nous avançons vers cette heure et vers ce lieu, sans jamais savoir si nous en sommes près ou loin. Ce que nous en savons seulement, c'est que nous approchons tous les jours, que nous sommes plus près aujourd'hui qu'hier, qu'il arrivera que nous y serons rendus sans que nous sachions comment, et qu'il se peut qu'actuellement nous y soyons, que nous n'ayons plus qu'un pas à faire pour entrer dans notre éternité. Ce ne sont point, dès lors, les vains systèmes de l'imagination humaine qui nous serviront à grand'chose, mais ce sera de nous être attachés aux nobles et solides vérités de la foi.

Élévation. — Seigneur Jésus, vous nous avez décrit vous-même le jugement; vous avez chargé votre Église de nous entretenir en possession de ces vérités; votre révélation, vous l'avez maintes fois confirmée et agrandie en communiquant aux saints des lumières particulières : que puis-je désirer de plus? et que me font des rêveries insensées? Votre Apôtre m'apprend que nous devons mourir une seule fois, qu'après la mort nous serons jugés[1] : heureux si alors nous sommes trouvés dignes de cette récompense dont le même S. Paul a dit, comme Isaïe, et après l'avoir contemplée lui-même dans un ravissement : « L'œil » de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, » son cœur n'a point compris, tout ce que Dieu a préparé » pour ceux qui l'aiment[2]. »

Voilà la certain, le positif, la parole du ciel : je n'en veux point d'autre. Je vous bénis, Seigneur Jésus, de me l'avoir donnée.

1 *Statutum est hominibus* semel *mori; post hoc autem judicium.* Hebr. IX, 27.

2. *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit* Deus *iis qui diligunt illum.* I Cor. II, 9; Isaiæ LXIV, 4.

CHAPITRE XIII.

Que le passage de la mort est moins effrayant que nous nous l'imaginons.

La mort est un châtiment, une expiation : elle doit, par conséquent et de toute nécessité, être amère. C'est un moment d'angoisse et de combat, et le mot *agonie* signifie proprement *lutte.* Toutefois, cette angoisse, ce combat, cette lutte, le travail de cette décomposition, ne sont point, matériellement et corporellement, aussi terribles que nous nous le figurons. Ah! si l'on songe au jugement divin, de ce côté la crainte est légitime ; encore qu'il ne la faille point exagérer. Là seulement, l'épouvante se justifie pour qui n'a pas servi Dieu. Mais, le plus ordinairement (l'homme est aveugle à ce degré), on redoute la mort elle-même, au point de vue rétréci de la séparation de l'âme et du corps, beaucoup plus que cette divine justice; en un mot, c'est la souffrance physique qui terrifie par son image. En quoi l'on est victime d'une erreur.

Mourir est une des fonctions de l'existence, comme le sommeil, le travail, le voyage, la nutrition; la dernière des fonctions sensibles, il est vrai, mais qui s'accomplit à la manière de toutes les autres. L'âme, voyant le corps se détruire, devenir incapable de lui répondre, l'abandonne comme on quitte une maison louée. Séparation qui n'est pas sans quelque déchirement, encore une fois, mais déchirement moins cruel qu'on ne pense, à tout prendre. Cette question mérite que nous nous y appesantissions, que nous apportions des autorités et des exemples.

Écoutons, premièrement, le grand naturaliste Buffon, si bien au courant de toutes les fonctions de la nature.

« Pourquoi donc craindre la mort, dit-il, si l'on a assez bien vécu pour n'en pas craindre les suites? pourquoi redouter cet instant, puisqu'il est préparé par une infinité d'autres instants du même ordre, puisque *la mort est aussi*

naturelle que la vie, et que l'une et l'autre nous arrivent de la même façon, sans que nous le sentions, sans que nous puissions nous en apercevoir? Qu'on interroge les médecins et les ministres de l'Église, accoutumés à observer les actions des mourants, à recueillir leurs derniers sentiments : ils conviendront que, à l'exception d'un très petit nombre de maladies aiguës, où l'agitation causée par les mouvements convulsifs semble indiquer les souffrances du malade, dans toutes les autres on meurt tranquillement, doucement et sans douleurs. Et même ces terribles agonies effraient plus les spectateurs qu'elles ne tourmentent le malade : car combien n'en a-t-on pas vu qui, après avoir été à cette dernière extrémité, n'avaient aucun souvenir de ce qui s'était passé, non plus que de ce qu'ils avaient senti! Ils avaient réellement cessé d'être pendant ce temps, puisqu'ils sont obligés de rayer du nombre de leurs jours tous ceux qu'ils ont passés dans cet état, duquel il ne leur reste aucune idée.

» La plupart des hommes meurent donc sans le savoir; et, dans le petit nombre de ceux qui conservent de la connaissance jusqu'au dernier soupir, il ne s'en trouve peut-être pas un qui ne conserve en même temps de l'espérance, et qui ne se flatte d'un retour vers la vie : la nature a, pour le bonheur de l'homme, rendu ce sentiment plus fort que la raison. Un malade dont le mal est incurable, qui peut juger son état par des exemples fréquents et familiers, qui en est averti par les mouvements inquiets de sa famille, par les larmes de ses amis, par la contenance ou l'abandon des médecins, n'en est pas plus convaincu qu'il touche à sa dernière heure. L'intérêt est si grand qu'on ne s'en rapporte qu'à soi; on n'en croit pas les jugements des autres, on les regarde comme des alarmes peu fondées; tant qu'on sent et qu'on pense, on ne réfléchit, on ne raisonne que pour soi, et tout est mort que l'espérance vit encore.

» Jetez les yeux sur un malade qui vous aura dit cent

fois qu'il se sent attaqué à mort, qu'il voit bien qu'il ne peut pas en revenir, qu'il est prêt à expirer; examinez ce qui se passe sur son visage lorsque, par zèle ou par indiscrétion, quelqu'un vient à lui annoncer que sa fin est prochaine en effet : vous le verrez changer comme celui d'un homme auquel on annonce une nouvelle imprévue. Ce malade ne croit donc pas ce qu'il dit lui-même : tant il est vrai qu'il n'est nullement convaincu qu'il doit mourir ! Il a seulement quelque doute, quelque inquiétude sur son état, mais il craint toujours beaucoup moins qu'il n'espère; et si l'on ne réveillait pas ses frayeurs par ces tristes soins et cet appareil lugubre qui devancent la mort, il ne la verrait point arriver.

« La mort, poursuit Buffon (et ses conclusions sont judicieuses), la mort n'est donc pas une chose aussi terrible que nous nous l'imaginons. Nous la jugeons mal de loin; c'est un spectre qui nous épouvante à une certaine distance, et qui disparaît lorsqu'on vient à en approcher de près. Nous n'en avons donc que des notions fausses. Nous la regardons non seulement comme le plus grand malheur, mais encore comme un mal accompagné de la plus vive douleur et des plus pénibles angoisses; nous avons même cherché à grossir dans notre imagination ces funestes images, et à augmenter nos craintes en raisonnant sur la nature de la douleur. Elle doit être extrême, a-t-on dit, lorsque l'âme se sépare du corps; elle peut aussi être de très longue durée puisque, le temps n'ayant d'autre mesure que la succession de nos idées, un instant de douleur très vive, pendant lequel ces idées se succèdent avec une rapidité proportionnée à la violence du mal, peut nous paraître plus long qu'un siècle. — Quel abus de la philosophie dans ce raisonnement! Il ne mériterait pas d'être relevé s'il était sans conséquence; mais il influe sur le malheur du genre humain; il rend l'aspect de la mort mille fois plus affreux qu'il ne peut l'être; et, n'y eût-il qu'un très petit nombre de gens trompés par l'apparence spécieuse

de ces idées, il serait toujours utile de les détruire et d'en faire voir la fausseté. »

La démonstration qui suit mérite d'être méditée. — « Lorsque Dieu unit notre âme à notre corps, avons-nous un plaisir excessif, une joie vive et prompte qui nous transporte et nous ravisse? Non : cette union se fait sans que nous nous en apercevions. La désunion doit se faire, de même, sans exciter aucun sentiment. Quelle raison a-t-on de croire que la séparation de l'âme et du corps ne puisse se faire sans une douleur extrême? Quelle cause peut produire cette douleur ou l'occasionner? La fera-t-on résider dans l'âme ou dans le corps? La douleur de l'âme ne peut être produite que par la pensée, celle du corps est toujours proportionnée à sa force et à sa faiblesse. Dans l'instant de la mort naturelle, le corps est plus faible que jamais : il ne peut donc éprouver qu'une très petite douleur, si même il en éprouve aucune. Nous avons vu plus d'une fois des personnes chanter un cantique quelques instants avant leur mort. »

Toute cette étude est d'un tel intérêt dans Buffon, que nous nous reprocherions de n'en pas achever la citation.

« Maintenant, supposons une mort violente : un homme, par exemple, dont la tête est emportée par un boulet de canon : souffre-t-il plus d'un instant? a-t-il, dans l'intervalle de cet instant, une succession d'idées assez rapide pour que cette douleur lui paraisse durer une heure, un jour, un siècle? C'est ce qu'il faut examiner.

» Une douleur très vive, pour peu qu'elle dure, conduit à l'évanouissement ou à la mort; nos organes, n'ayant qu'un certain degré de force, ne peuvent résister que pendant un certain temps à un certain degré de douleur; si elle devient excessive, elle cesse, parce qu'elle est plus forte que le corps, qui, ne pouvant la supporter, peut encore moins la transmettre à l'âme, avec laquelle il ne peut correspondre que quand les organes agissent : ici l'action

des organes cesse, le sentiment intérieur qu'ils communiquent à l'âme doit donc cesser aussi. »

Et la conclusion : — « Ce que je viens de dire est peut-être plus que suffisant pour prouver que l'instant de la mort n'est point accompagné d'une douleur extrême ni de longue durée. Mais, pour rassurer les gens les moins courageux, nous ajouterons encore un mot. Une douleur excessive ne permet aucune réflexion : cependant on a vu souvent des signes de réflexion dans le moment même d'une mort violente. Lorsque Charles XII reçut le coup qui termina dans un instant ses exploits et sa vie, il porta la main sur son épée. Cette douleur mortelle n'était donc pas excessive, puisqu'elle n'excluait pas la réflexion. Il se sentit attaqué, il réfléchit qu'il fallait se défendre : il ne souffrit donc qu'autant que l'on souffre par un coup ordinaire. On ne peut pas dire que cette action ne fût que le résultat d'un mouvement mécanique : car les mouvements des passions, même les plus prompts, dépendent toujours de la réflexion, et ne sont que des effets d'une volonté habituelle de l'âme. »

L'Écriture-Sainte nous dit, d'ailleurs : « O mort, que ta » sentence est douce à l'homme pauvre et privé de forces, » qui est dans la défaillance de l'âme, accablé de soins, » sans espérance, et à qui manque la patience ! Ne craignez » point l'arrêt de la mort; souvenez-vous de tous ceux qui » ont été avant vous, et de ceux qui viendront après. C'est » l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre toute chair. » Que craignez-vous, puisqu'il ne vous peut arriver que ce » qu'il plaira au Très-Haut? Qu'on vive dix ans, cent ans, » mille ans, on ne compte point les années de la vie parmi » les morts[1]. »

Et comment, nous chrétiens, aurions-nous moins de courage que des païens? Ne sait-on pas avec quelle facilité

1. *Ecclésiastique*, XLI, 3-7.

les Japonais, par exemple, disent adieu à la vie? En Cochinchine, chaque famille annamite prépare son cercueil longtemps à l'avance, et, en attendant qu'il trouve son emploi, le place dans l'endroit le plus apparent de l'habitation. Donner un cercueil à ses amis est un des cadeaux les plus appréciés. — Chez les sauvages de l'Amérique du Nord, un prisonnier de guerre met tout son honneur à mépriser les supplices. — Il y a chez les Esquimaux une coutume d'une barbarie extrême, mais qui montre également le mépris de la mort poussé à un rare degré. Quand les parents sont devenus vieux, hors d'état de se soutenir par leur travail, ils ordonnent eux-mêmes à leurs enfants de les étrangler : ce que ceux-ci, pour leur part, considèrent comme un devoir de piété filiale et s'empressent d'exécuter. Pas la moindre crainte chez les uns ni chez les autres. Parmi les Mandchoux, on trouve à peu près la même pratique. — Ces infidèles nous seraient-ils donc en ceci supérieurs, à nous qui possédons les lumières et les espérances de la foi?

Écoutons l'illustre François Bâcon, ce philosophe d'un rare génie. — « Il y a, dit-il, autant de faiblesse que d'inutilité à craindre la mort, si on la considère comme une dette de la nature. Un fait très digne de remarque, c'est que toutes les passions de l'homme, et même les plus faibles, se montrent supérieures à la crainte de la mort : *la mort n'est donc pas un ennemi si formidable,* puisque l'homme est environné d'une multitude d'athlètes qui luttent contre elle avec tant d'avantage. *La vengeance* triomphe de la mort, *l'amour* la méprise, *l'honneur* l'ambitionne, *la crainte de l'ignominie* la préfère, *le profond chagrin* la fait envisager comme un refuge, *la frayeur* l'anticipe, *la foi* la reçoit avec joie »[1].

1. *Pensées de Bâcon, Képler, Newton et Euler,* p. 165 (Tours, Mame, 1870).

Non, il n'est pas aussi difficile de mourir que nous nous le représentons. Ce n'est point la mort elle-même qu'il faut redouter, mais ses suites, c'est-à-dire le jugement de Dieu si on a mal vécu. La mort est une grande douleur, mais à peine sentie par une âme que la maladie a abattue; la mort n'est point une fin, un anéantissement, mais un changement : nous nous transformons, nous ne périssons pas. « Il semble que Dieu ait voulu nous en donner une idée dans les métamorphoses des insectes. La hideuse chenille, qui paraît mourir en se clôturant dans un froid tombeau, ne meurt pas; elle brise bientôt l'enveloppe terne et glacée de sa chrysalide, pour ressusciter brillant papillon aux ailes diaprées de mille couleurs, et parcourant les airs avec un corps étincelant. Pour nous il en sera de même. Notre corps est confié à la terre comme une semence et lui restitue ses éléments, mais notre âme est immortelle. Elle quitte une terre de malédiction, où la souffrance est son partage, pour s'envoler dans une autre vie, dans cette demeure permanente dont parle S. Paul, où sont rassemblées toutes les conditions de bonheur. Bien loin de redouter la mort, il faudrait la désirer, et tout au moins, si l'on vit bien, l'attendre avec tranquillité, avec espoir. — Ne doit-elle pas nous réunir aux êtres que nous avons aimés sur la terre? Quelle source immense de consolation pendant le cours de notre vie! O chers et doux morts, qui nous attendez, bientôt nous irons vous rejoindre : venez alors nous recevoir au seuil de l'éternité, et nous introduire dans la seule et vraie patrie, qui s'ouvre pour nous au delà du tombeau[1]. »

† Le docteur Cullen, l'un des plus illustres médecins de l'Angleterre, mort en 1790, à 78 ans, murmura distincte-

1. *La vie après la mort*, par M. l'abbé Pioger, 9e édit., p. 26. Paris, Haton.

ment ces mots en expirant : « Je voudrais qu'il me fût possible d'écrire ou de parler, afin d'exprimer combien c'est une chose agréable de mourir. »

Élévation. — O Seigneur, quand même je devrais passer par des tortures pour arriver à vous, est-ce que mes péchés ne méritent pas la plus rigoureuse des pénitences? Et vous me rassurez même sur ce point! Soyez à tout jamais béni de tant de miséricordes dont vous entourez votre créature. Je suis à vous, mon Dieu, pour me soumettre en tout à votre volonté.

CHAPITRE XIV.

Où l'on poursuit les mêmes idées.

« Je crois, à la vérité, dit Montaigne dans son vieux français, je crois, à la vérité, que ce sont les ruines et appareils effroyables dont nous entourons la mort qui nous font plus peur qu'elle. Une toute nouvelle forme, les cris des mères, des femmes et des enfants, la visitation des personnes étonnées et transies, l'assistance d'un nombre de valets pâles et éplorés, une chambre sans jour, notre chevet assiégé, etc. » : voilà, dit-il, tout le mal; et au fond on souffre moins qu'il ne paraît.

Nos ancêtres du moyen-âge ne paraissent pas avoir eu ces terreurs : car ils se plaisent, dans les peintures de leurs monuments, à y convier l'image de la mort. C'est ce qu'on appelait la *danse macabre,* scènes lugubres où toutes les classes de la société sont représentées conduites au plaisir par le squelette de la Mort. On voit encore sur le pont de Lucerne l'une de ces peintures les plus célèbres. Elle nous montre la Mort à nos côtés et partout : à table, où elle a la serviette autour du cou, le verre à la main, et porte des santés; dans l'atelier du peintre, où, en garçon

barbouilleur, elle tient la palette et broie les couleurs; dans le jardin, où, vêtue en jardinier, l'arrosoir à la main, elle mène le maître pour voir si ses tulipes sont écloses; dans la boutique, ou, en garçon marchand, assise sur des ballots d'étoffe, elle a l'air engageant et appelle les pratiques; dans le corps-de-garde, où, le tambour en main, elle bat le rappel; dans le carrefour, où, en faiseur de tours, elle rassemble les badauds; au barreau, où, vêtue en avocat, elle prend des conclusions; dans l'antichambre du ministre, où, en solliciteur, l'air humble et le dos courbé, elle présente une pétition qui sera écoutée; dans le combat enfin, où elle court en tête des bataillons, et où, pour se faire suivre, elle s'est noué le drapeau autour du cou.

Voici maintenant un récit, un tableau, qui va nous initier au dernier travail de la vie, en nous encourageant à l'aborder avec confiance lorsque Dieu en aura fait sonner l'heure[1].

« Je me sentais fort malade; je me trouvais sans force; il me semblait que la vie faisait des efforts pour résister à la mort, mais en vain, et qu'elle allait s'échapper. Mon âme se détachait peu à peu de la matière répandue dans tout mon corps; je la sentais se retirer de toutes les parties auxquelles elle est si entièrement unie, et comme se rassembler sur un seul point, au cœur; et mille pensées sur ma vie future l'occupaient, obscures, nuageuses. Peu à peu la nature s'effaçant devant moi en prenant à mes yeux des formes déréglées et bizarres, je perdis presque la faculté de penser, je n'avais plus guère que celle de sentir. Ce sentiment était tout amour : amour de Dieu et des êtres que j'avais le plus chéris en lui, mais sans pouvoir manifester cet amour. Mon âme, retirée sur un point de mon corps, avait cessé presque tous rapports avec lui, et ne pouvait plus lui commander.

» Elle éprouvait encore pourtant quelques distractions

1. *Pensées et Méditations,* par Constant Savy.

causées par la douleur de ce corps et par ceux qui m'entouraient; mais ces distractions étaient faibles comme les douleurs et les perceptions qui les causaient; ma vie ne tenait plus à la matière que par un seul des milliers de fils qui l'y avaient rattachée; j'allais expirer.

» Aussitôt, pour marquer sans doute le passage de cette vie à l'autre, il se fit comme d'épaisses ténèbres, auxquelles succéda une éclatante lumière. Alors, ô mon Dieu, je vis votre jour tant désiré! je vis réunis, pleins de joie et de félicité, les êtres que j'avais tant aimés, qui m'avaient inspiré pendant ma vie de ce monde après eux, et qui m'avaient semblé habiter dans mon âme ou planer sur moi. Ils m'attendaient; ils m'accueillirent avec bonheur. Il me sembla que je complétais leur vie, et qu'ils complétaient la mienne. Mais quelle différence, dans mes sensations de bonheur, avec celles de la vie que je laissais! Je ne puis les décrire. Elles étaient pénétrantes sans être impétueuses; elles étaient douces calmes, pleines, sans mélange, sans vide, sans inquiétude, ravissantes, ineffables; et encore elles se trouvaient unies à l'espérance d'un bonheur plus grand.

» Je ne vous vis pas, ô mon Dieu. Qui peut vous voir? Mais je vous aimais plus que je ne vous avais aimé dans ce monde; je vous comprenais davantage, je vous sentais avec plus de force. Vos traces, qui se montrent partout et en tout, m'apparaissaient plus sensibles et plus éclatantes; j'éprouvais une admiration et un étonnement inconnus à mon âme jusqu'alors; je voyais mieux une partie des merveilles de votre création. Les entrailles de la terre n'avaient plus de secrets pour moi; je les voyais dans toutes leurs parties : je voyais les insectes et tous les autres êtres qui les habitent, les carrières qui forment la charpente du globe, les mines connues de l'homme et celles qu'il ignore; je comptais son âge dans son sein comme on compte celui d'un arbre dans le cœur de son tronc; je voyais tous les courants qui portent à la mer les

eaux qui l'entretiennent; je voyais le retour de ses eaux; c'était comme le mouvement du sang, dans le cœur de l'homme, du cœur aux extrémités, des extrémités au cœur; etc. » Non, ce n'est point là une simple fiction, c'est une description, car les choses doivent se passer ainsi; nous sentons cela. *Bienheureux donc les morts qui meurent dans le Seigneur!* comme le dit l'Apocalypse.

† A l'aspect de la mort, loin de se troubler, les saints ont souvent donné cours à leurs chants d'allégresse. Couché sur son lit de douleur, près de quitter ce monde, S. François d'Assise contemplait les merveilles de la création et composait ce délicieux cantique :

« Loué soit Dieu mon Seigneur pour toutes ses créatures! spécialement pour notre frère le Soleil, qui nous donne le jour et la lumière. Rayonnant et beau dans ses splendeurs, ô mon Dieu, il est votre image.

» Loué soit Dieu mon Seigneur pour notre sœur la Lune et pour les Étoiles. C'est lui qui les a formées, dans le ciel, si brillantes et si limpides.

» Loué soit Dieu mon Seigneur pour notre frère le Vent, pour l'air nuageux ou serein, pour tous les temps dont il se sert pour préparer leur subsistance aux diverses créatures.

» Loué soit Dieu mon Seigneur pour notre sœur l'Eau, qui est humble et utile, précieuse et chaste.

» Loué soit Dieu mon Seigneur pour notre frère le Feu, par lequel il éclaire les ténèbres, et qui est beau, fort et puissant.

» Loué soit Dieu mon Seigneur pour notre sœur la Terre, qui par son ordre nous soutient et nous nourrit en produisant les fruits, les fleurs et les herbes.

» Loué soit Dieu mon Seigneur dans ceux qui pardonnent pour son amour, et dans ceux qui supportent la souffrance et la tribulation. Heureux celui qui persévère dans la paix; il sera couronné par le Très-Haut.

» Loué soit DIEU mon Seigneur *pour notre sœur la Mort*, à laquelle nul homme vivant ne peut échapper. Elle nous retire de l'exil, elle nous rend à notre patrie ! Mais malheur à qui meurt dans le péché mortel ! Heureux ceux qui reposent dans le Seigneur, fidèles à sa volonté sainte ! la seconde mort, qui seule mérite ce nom, ne les atteindra pas. »

Anciennement, en Chine, la veille du couronnement de l'empereur, chaque sculpteur de la capitale présentait au prince un morceau de marbre afin qu'il choisît celui dont il voulait qu'on fît son tombeau, parce qu'on devait commencer d'y travailler dès le jour du couronnement. Le sculpteur qui avait présenté le marbre choisi était aussi celui qui devait faire l'ouvrage, et c'était la ville qui le payait d'avance. Cette présentation des marbres se faisait en cérémonie et avec grande pompe. Imposante leçon pour le peuple, et surtout pour l'empereur. Cette pensée de la mort ne paraissait à personne devoir être éloignée comme fâcheuse. Serons-nous, encore une fois, moins courageux que des païens ?

Citons encore l'illustre Mozart, l'un des rois de l'art musical. Né à Salzbourg en 1756, mort en 1791, jamais il n'oublia son éducation chrétienne. Chaque jour il récitait le chapelet. L'image de la mort ne l'épouvanta jamais ; il aimait à en entretenir sa pensée, comme on en possède le témoignage dans la dernière des lettres écrites par lui. — « Comme la mort, à bien prendre les choses, est le vrai but de la vie, je me suis tellement familiarisé avec ce véritable ami de l'homme, que son image, loin d'être effrayante pour moi, n'a plus rien que de doux et de consolant. Je remercie DIEU de m'avoir accordé la grâce de connaître la mort comme la clef de notre véritable béatitude. Je ne me mets jamais au lit sans penser que, tout jeune que je suis, je peux ne point me réveiller le lendemain. Et cependant aucun de ceux qui me connaissent ne pourra dire que, dans l'habitude de la vie, je sois pour cela mo-

rose ou triste. Je rends grâces tous les jours au Créateur de ce bonheur, et le souhaite à tous les hommes mes frères... »

Mme de Staël a écrit aussi une belle parole : « Trois sommations sont faites à l'homme pour obtenir de lui cette résignation : la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse; heureux ceux qui se soumettent à la première[1] ! »

Alors que Michel-Ange exécutait à Rome ses immortels chefs-d'œuvre, il avait choisi pour l'aider un artiste distingué, son fidèle ami Francesco Amatori, plus connu sous le nom d'*Urbino*. Cet ami vint à mourir jeune encore, et avec un détachement de la vie qui surprit tous ceux qui avaient été les témoins de ses prospérités. Voici en quels termes Michel-Ange en écrivait lui-même à Vasari : — « Vous savez comment Urbino est mort. Ç'a été pour moi une très grande faveur de DIEU et un sujet de chagrin bien cruel. Je dis que ce fut une faveur de DIEU, parce que Urbino, après avoir été le soutien de ma vie, m'a appris *non seulement à mourir sans regret*, mais *à désirer la mort*... Il m'échappe en ne me laissant que l'espérance de le revoir dans le paradis. J'ai un gage de son bonheur dans la manière dont il est mort. Il ne regrettait pas la vie; il s'affligeait seulement en pensant qu'il me laissait accablé de maux, au milieu de ce monde trompeur et méchant. »[2]

Rappelons enfin le mot d'un homme à qui toutes les prospérités temporelles et les grandeurs avaient été prodiguées, le roi Louis XIV. Dans sa dernière maladie, apercevant, au moyen des glaces, deux pages qui pleuraient au pied de son lit : « Pourquoi pleurez-vous? leur dit-il : avez-vous donc pensé que j'étais immortel? Pour moi, je n'ai jamais cru l'être, et depuis longtemps vous avez dû vous préparer à me perdre. » Il dit à Mme de Main-

1. *De l'Allemagne*, IVe partie, chap. 5.
2. *Mémoires de Benvenuto Cellini*, traduct. Leclanché, note de la p. 401.

tenon : « J'ai toujours ouï dire qu'il était difficile de mourir : cependant, me voici parvenu à ce moment si redoutable aux hommes, et je ne trouve pas que cela soit si difficile... »

Élévation. — Ah ! Seigneur, pour celui qui vous a aimé et servi de son mieux, qu'est-ce que cette terreur de la mort? Ne doit-il pas, au contraire, se réjouir à la pensée si douce de voir finir pèlerinage et combats, et d'être réuni à vous pour l'éternité? Que cette disposition soit dès cet instant la mienne. Non, plus de crainte en face du tombeau, si ce n'est à cause de mes péchés. — Je me souviendrai de cette réflexion d'une noble et sainte femme de nos jours à l'une de ses amies : — « Bénissons, avant tout, Dieu de ce qu'il ordonne, de ce qu'il permet; bénissons-le surtout d'avoir assoupli notre cœur à sa volonté, de nous l'avoir fait aimer et vraiment vouloir. Chère amie, il n'y a dans ce monde que deux choses qui vaillent : aimer Dieu et faire son devoir. Je crois que non seulement il est dangereux de reculer devant lui, mais plus pénible, et que les sacrifices exigés doivent être faits sans hésitation et sans arrière-pensée. J'ai bien souffert dans ma vie, mais dans ces souffrances j'ai appris à être heureuse d'un bonheur que rien ne peut ôter, ni l'exil, ni surtout la mort[1]. »

CHAPITRE XV.

Des saints désirs de la mort.

Ce n'est plus seulement de résignation, de calme, de soumission, que je voudrais ici parler, mais d'une sainte

1. Mme Swetchine, 24 décembre 1833.

impatience que se rompent les liens qui nous enchaînent ici-bas. *J'ai un grand désir*, dit S. Paul, *de voir se dissoudre mon corps, et de me réunir à Jésus-Christ*[1]. Telle devrait être la disposition de tous les chrétiens, s'ils comprenaient leurs réels intérêts. La crainte de la mort, en tant que mort, nous ne la pouvons plus avoir, après tout ce qui a été dit ci-dessus. A quoi nous pourrions ajouter ces belles pensées d'un païen même, Epictète :

« Pourquoi naissent les épis? N'est-ce pas pour mûrir, et pour être moissonnés ensuite quand ils sont mûrs? S'ils avaient le sentiment, pensons-nous qu'ils fissent des vœux pour n'être jamais coupés? Non, sans doute; ils regarderaient, au contraire, comme une malédiction, de n'être point moissonnés. Il en est de même des hommes : ce serait une malédiction pour eux de ne pas mourir. Ne pas mourir, pour l'homme, c'est pour l'épi n'être jamais mûr, n'être jamais moissonné. — Quand l'heure sera venue, je mourrai; mais je mourrai comme doit mourir un homme qui ne fait que rendre ce qu'on lui a prêté. — Pour moi, je souhaite de tout mon cœur que, dans ce dernier moment, la mort me trouve occupé à régler ma volonté, afin que, sans trouble, sans empêchement et sans contrainte, je fasse en homme libre cette dernière action, et que je puisse dire à la divinité : Ai-je violé vos commandements? Ai-je abusé des présents que vous m'avez faits? Ne vous ai-je pas soumis mes sens, mes vœux, mes opinions? Ai-je accusé votre providence? J'ai été malade parce que vous l'avez voulu, et je l'ai voulu de même. J'ai été pauvre parce que vous l'avez voulu, et j'ai été content de ma pauvreté. J'ai été dans l'humiliation parce que vous l'avez voulu, et jamais je n'ai désiré d'en sortir. Je suis encore prêt à subir tout ce qu'il vous plaira d'ordonner de moi. Le moindre signe de votre main m'est un ordre inviolable. Vous voulez

1. *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* Philipp. I. 23.

que je sorte du spectacle magnifique de ce monde? J'en sors, et je vous rends mille très humbles grâces de ce que vous avez daigné m'y admettre pour me faire voir tous vos ouvrages, et pour faire éclater à mes yeux l'ordre admirable avec lequel vous gouvernez cet univers[1]. »

Mais, encore une fois, le chrétien va plus loin, et, pénétré des visions de la foi, il aspire à son éternité comme à l'unique vie pour laquelle il fut créé. Quel bonheur de laisser les ténèbres de cette vie malheureuse pour les brillantes clartés du ciel! Quel bonheur de se sentir à tout jamais à l'abri du péché, assuré contre tout danger de perdre son salut? Quelle joie d'habiter avec les anges, de retrouver ceux que nous avions perdus, de nous dire que pour l'éternité entière nous serons à eux! Si nous aimons Dieu, c'est là ce qui nous attend dans la mort.

Nous aurons sans doute à expier encore dans le purgatoire; mais une plus longue vie diminuerait-elle notre compte? Ah! qu'il y a bien à craindre le contraire! Le purgatoire, d'ailleurs, c'est vraiment le salut : y songe-t-on? Voyons ce qu'en pensait l'âme si tendre, si unie à Dieu, de S. François de Sales.

« Son opinion était que de la pensée du purgatoire nous pouvions tirer plus de consolation que d'appréhension. La plupart de ceux, disait-il, qui craignent tant le purgatoire le font en vue de leur intérêt et de l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes, plus que pour l'intérêt de Dieu : et cela vient de ce que ceux qui en parlent dans les chaires ne représentent ordinairement que les peines de ce lieu, et non les félicités et la paix qu'y goûtent les âmes qui y sont. Il est vrai que les tourments en sont si grands que les plus extrêmes douleurs de cette vie n'y peuvent être comparées; mais aussi les satisfactions intérieures y sont telles, qu'il n'y a point de prospérité ni de contentement sur la terre qui les puisse égaler.

1. *Les Maximes d'Épictète*, édit. Dubuisson (1865), pp. 178-180.

» Les âmes y sont dans une continuelle union avec Dieu. Elles y sont parfaitement soumises à sa volonté ; ou, pour mieux dire, leur volonté est tellement transformée en celle de Dieu, qu'elles ne peuvent vouloir que ce que Dieu veut : en sorte que, si le paradis leur était ouvert, elles se précipiteraient plutôt dans l'enfer que de paraître devant Dieu avec les souillures qu'elles voient encore en elles. Elles s'y purifient volontairement et amoureusement, parce que tel est le bon plaisir divin. Elles veulent y être en la façon qu'il plaît à Dieu, et pour autant de temps qu'il lui plaira. Elles sont impeccables, et ne peuvent avoir le moindre mouvement d'impatience et commettre la moindre imperfection. Elles aiment Dieu plus qu'elles-mêmes et plus que toute chose, d'un amour accompli, pur et désintéressé. Elles y sont consolées par les anges. Elles y sont assurées de leur salut, dans une espérance qui ne peut être confondue dans son attente. Leur amertume très amère est dans une paix très profonde. Si c'est une espèce d'enfer quant à la souffrance, c'est un paradis quant à la douceur que répand la charité en leur cœur : charité plus forte que la mort et plus puissante que l'enfer, de qui les lampes sont tout de feu et de flamme. Heureux état, continue le saint évêque, heureux état, plus désirable que edoutable, puisque ces flammes sont flammes d'amour et de charité[1]. »

Ce n'est donc pas la perspective du purgatoire qui peut nous empêcher de désirer notre délivrance de l'épreuve terrestre. Au même livre que nous venons de citer[2] on lit de ce désir, dans un pauvre homme, un trait vraiment touchant.

† Le bienheureux, faisant la visite de son diocèse, fut averti qu'un bon paysan malade eût désiré recevoir sa bénédiction avant de mourir. François de Sales, qui se

1. *L'Esprit de S. François de Sales,* XVIe partie, chap. 9.
2. III partie, chap. 24.

donnait à tous ceux qui le demandaient, y alla, et trouva ce bon paysan aux portes de la mort, mais avec un jugement fort sain. Ravi de voir son saint évêque, il lui dit : « Monseigneur, je bénis Dieu de pouvoir, avant de fermer les yeux, recevoir votre sainte bénédiction. » Il demande à se confesser; puis, se voyant seul avec le prélat, il lui dit : « Monseigneur, mourrai-je ? » Le bienheureux, estimant que la frayeur le saisit, pour le rassurer un peu répondit : « J'en ai vu revenir de plus loin. » Et il ajouta qu'il fallait mettre toute sa confiance en Dieu, qui est le maître de la vie et de la mort. — « Monseigneur, lui dit le malade, mais mourrai-je, à votre avis? — Mon fils, reprit le bon pasteur, un médecin répondrait à cela mieux que moi : ce que je vous puis dire est que je vois votre âme en fort bonne assiette, et que possible vous seriez appelé en autre temps auquel vous n'auriez pas tant de disposition à partir. Ce que vous sauriez faire de mieux est, en quittant le soin et le désir de vivre, de vous abandonner totalement au soin de la Providence et de la miséricorde de Dieu, afin qu'il fasse de vous selon son bon plaisir, et son bon plaisir sera sans doute toujours votre mieux. — O Monseigneur, reprit le bon paysan, ce n'est pas de crainte de mourir que je vous demande ceci, mais c'est plutôt de ne pas mourir : car j'ai de la peine à me résoudre à revenir de cette maladie.

Le bienheureux se trouva fort surpris de ce langage. Il lui demanda donc s'il avait quelque regret de vivre, et d'où procédait ce dégoût de la vie, que naturellement on aime tant. — « Monseigneur, dit l'excellent homme, c'est si peu de chose que ce monde, que je ne sais comment tant de gens l'aiment; et, si Dieu n'avait commandé d'y demeurer jusqu'à ce qu'il nous en retire, il y a longtemps que je n'y serais plus. » S. François de Sales, s'imaginant qu'il y avait en cet homme quelque grand déplaisir qui lui faisait abhorrer la vie et souhaiter la mort avec tant d'instance, l'interrogea encore sur ce point. — « Nullement,

dit-il : j'ai joui de la santé jusqu'à cet âge de soixante-dix ans ; de bien, je n'en ai que trop ; je ne sais ce que c'est que pauvreté, par la grâce de Dieu. » Le bienheureux lui demanda encore s'il n'avait point quelque mécontentement de sa femme ou de ses enfants. — « Tous les contentements qui se peuvent souhaiter, reprit-il : jamais ils ne m'ont causé la moindre fâcherie ; et, si j'avais peine à quitter ce monde, ce serait à cause d'eux. — D'où vient donc, alors, ce dégoût de la vie ? — Monseigneur, c'est que, dans les prédications, j'ai toujours ouï faire tant de cas de l'autre vie et des joies du paradis, qu'il me semble que ce monde est une prison, un vrai cachot. » Alors, parlant de l'abondance de son cœur, il dit tant de merveilles sur ces choses, que le bienheureux en était ravi. Puis il dépeignit les bassesses des plus éminentes grandeurs, des plus somptueuses richesses et des plus exquises délices du monde : de manière qu'il en imprima un nouveau dégoût dans l'âme même du saint évêque. François se crut même obligé de modérer cette ardeur ; il lui fit faire des actes de résignation à la volonté de Dieu quelle qu'elle fût, et d'indifférence de vivre ou de mourir, à l'imitation de S. Paul et de S. Martin. Quelques heures après, lorsqu'il eut reçu l'Extrême-Onction, il expira doucement, sans se plaindre d'aucune douleur, et son corps parut comme transfiguré. — Ne pouvait-on pas dire de lui, comme d'Isaïe : « C'est d'un grand esprit qu'il contempla la fin de toutes choses[1] » ?

On lit dans la Vie du P. Caraffa, général de la Compagnie de Jésus, homme d'une éminente vertu, qu'il fut à même, un jour, de voir à quel point la soumission aux ordres de Dieu pour quitter ce monde est agréable au souverain Maître. Le saint religieux avait été appelé auprès d'un grand seigneur condamné à l'échafaud dans la fleur de son

1. *Spiritu magno vidit ultima.* Eccli. XLVIII, 27.

âge. Cet homme, exaspéré de cette condamnation qu'il protestait n'avoir pas méritée, ne voulait entendre à rien. Caraffa parvint cependant à le calmer en lui rappelant les autres fautes de sa vie, et la nécessité de satisfaire à la divine justice, qui permettait ce châtiment temporel pour son bien. La conversion fut complète, et amena avec elle la résignation, mais résignation parfaite, et la plus exemplaire du monde ; à ce point que le jeune homme déclarait se réjouir de la sentence qui le retirait de la terre pour le remettre au jugement divin. Or, le Seigneur fit connaître qu'il avait eu pour agréable cette disposition : au moment où la hache séparait la tête du tronc, le Père vit l'âme monter triomphante au ciel. Il en donna l'assurance à la mère du condamné, et il s'écriait dans son admiration : « Oh ! le bienheureux ! Oh ! le bienheureux ! » Et comme on voulait multiplier les prières pour cette âme : « Louons plutôt Dieu, dit-il, et réjouissons-nous : car je vous déclare qu'elle n'a pas même passé par le purgatoire. » Une autre fois, qu'il était occupé à une œuvre sainte, il s'arrêta en changeant de visage et les yeux fixés en haut : « Oh ! murmurait-il, oh ! heureux sort ! heureuse fortune ! » C'était de nouveau l'âme du supplicié qui venait de lui apparaître dans sa gloire.

Le vrai chrétien, observe S. Augustin, est tellement détaché de la terre qu'il a besoin de patience pour vivre, et il n'est rempli de consolation et de joie que lorsqu'il pense à cette heure dernière qui le réunira à son Dieu. Si notre foi est si faible que nous nous plaisions ici-bas, que nous ne gémissions point de notre malheureux exil, n'avons-nous pas quelque raison de redouter l'accueil qui nous sera fait à l'instant de la mort ? « Celui qui ne gémit pas comme un pèlerin ne se réjouira pas comme un citoyen, » dit encore S. Augustin[1]. On rapporte que ce grand doc-

1. *Qui non gemit ut peregrinus non gaudebit ut civis.*

teur eut avec sa mère sainte Monique, à Ostie, un entretien sur la béatitude des saints dans le ciel, et qu'après cet entretien le monde ne leur paraissait plus qu'un pur néant[1]. Ils furent longtemps à se regarder l'un l'autre, comme extasiés, et sa mère mourante, pour ainsi dire aux portes du paradis, s'écria : « Qu'ai-je donc à faire ici, et qui peut m'arrêter encore? »

Et ce saint docteur lui-même n'avait qu'à penser au jour glorieux où il verrait son DIEU pour n'être plus maître de lui-même. « Nous nous unirons alors de toutes les puissances de notre âme à l'objet de notre amour, s'écriait-il dans une sorte d'exase. Je ne cesse point de pleurer qu'il ne vienne, et que je paraisse devant mon DIEU; et ces larmes me sont aussi douces que la nourriture. Dans cette soif qui me consume, et qui m'entraîne impétueusement vers le centre de mon amour, je brûle de plus en plus en voyant mon bonheur différé. Cet ardent désir, qui jamais ne se refroidit, me fait pleurer toujours, dans la prospérité comme dans l'adversité[2]. »

Aimons donc, nous aussi, l'image et la pensée de la mort, puisqu'elle est notre grande libératrice. Lorsque sainte Claire, entourée des secours de la religion, gisait près d'expirer, on l'entendait dire : « Au ciel! au ciel! » Et comme ses religieuses gémissaient auprès de l'agonisante : « Mes filles, leur dit-elle, ne troublez point par votre douleur le jour de mon allégresse; laissez-moi partir dans la plénitude de ma joie pour les noces de mon céleste Époux. »

Lisons maintenant cette poésie, célèbre comme littérature, mais plus précieuse comme vérité de sentiment[3].

---

1. *Mundus iste nobis viluerat, cum omnibus delectationibus suis.* Confess.

2. Enarrat. Confess. in ps. 41, nº 6.

3. Lamartine, *Méditations poétiques.*

« Je te salue, ô Mort, libérateur céleste!
Tu ne m'apparais point sous cet aspect funeste
Que t'a prêté longtemps l'épouvante ou l'erreur.
Ton bras n'est point armé d'un glaive destructeur;
Ton front n'est point cruel, ton œil n'est point perfide!
Au secours des douleurs un Dieu clément te guide.
Tu n'anéantis pas, tu délivres! Ta main,
Céleste messager, porte un flambeau divin.
Quand mon œil fatigué se ferme à la lumière,
Tu viens d'un jour plus pur inonder ma paupière,
Et l'espoir près de toi, rêvant près d'un tombeau,
Appuyé sur la foi, m'ouvre un monde plus beau.
Viens donc, viens détacher mes chaînes corporelles;
Viens, ouvre ma prison; viens, prête-moi tes ailes.
Que tardes-tu? Parais : que je m'élance enfin
Vers cet Être inconnu, mon principe et ma fin.
. . . . . .
Pour moi, quand je verrais dans les célestes plaines
Les astres, s'écartant de leurs routes certaines,
Dans les champs de l'éther l'un par l'autre heurtés,
Parcourir au hasard les cieux épouvantés;
Quand j'entendrais gémir et se briser la terre;
Quand je verrais son globe, errant et solitaire,
Flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit,
Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit;
Et quand, dernier témoin de ses scènes funèbres,
Entouré du chaos, de la mort, des ténèbres.
Seul je serais debout, seul malgré mon effroi,
Etre infaillible et bon, j'espérerais en toi;
Et, certain du retour de l'éternelle aurore,
Sur les mondes détruits je t'attendrais encore.

Élévation. — La nature, je ne le sais que trop, répugnerait à ces hautes pensées, et se complairait dans les horizons de la vie présente. Elle craint la mort, elle s'épouvante à l'idée de cette destruction; et si, éperonnée par la foi, elle arrive à accepter de bon cœur la sentence, elle se croit héroïque. Allons plus loin et plus haut, ô mon âme! Cette destruction (elle n'est qu'apparente), désirons-la comme notre vrai bien, l'heure du triomphe et de la félicité, le réveil dans la vraie vie. Hâtons-nous de secouer, par nos vœux, le poids qui nous retient ici-bas. Dieu tend les bras à ceux qui s'efforcent de monter vers lui.

CHAPITRE XVI.

Que DIEU est plein de miséricorde envers ceux qui l'invoquent pour la bonne mort.

« Ne considérons plus la mort comme des païens, écrit Pascal, mais comme les chrétiens, c'est-à-dire avec l'espérance, comme saint Paul l'ordonne, puisque c'est le privilège spécial des chrétiens. Ne considérons plus un corps comme une charogne infecte (car la nature trompeuse se le figure de la sorte), mais comme le temple inviolable et éternel du SAINT-ESPRIT, comme la foi l'apprend : car nous savons que les corps sont habités par le SAINT-ESPRIT, qui réside en eux pour cet effet; c'est pour cette raison que nous honorons les reliques des morts. Ne considérons donc plus un homme comme ayant cessé de vivre, quoi que la nature suggère, mais comme commençant à vivre, comme la vérité l'assure. Ne considérons plus son âme comme réduite au néant, mais comme vivifiée et unie au souverain Vivant. Et corrigeons ainsi, par l'attention à ces vérités, les sentiments d'erreur qui sont si empreints en nous-mêmes, et ces mouvements d'horreur qui sont si naturels à l'homme. Sans JÉSUS-CHRIST, la mort est horrible, elle est détestable et l'horreur de la nature : en JÉSUS-CHRIST elle est aimable, sainte et la joie du fidèle. Tout est doux en JÉSUS-CHRIST, jusqu'à la mort : et c'est pourquoi il a souffert et est mort, pour sanctifier la mort et les souffrances[1]. »

Aussi est-il consolant, autant que juste, ce tableau des derniers instants du chrétien.

« La mort, si terrible pour l'incrédule, met le comble aux vœux du chrétien. Il la désire, comme saint Paul, *afin d'être avec* JÉSUS-CHRIST ; il la désire pour commencer de

1. Pascal, *Lettre sur la mort de son père.*

vivre, pour être *délivré du poids des organes,* des liens matériels qui le retiennent sur cette terre, où les plus pures jouissances qu'il goûte ne sont qu'une ombre légère de la félicité qu'il pressent. Vit-on jamais alors un chrétien donner le même exemple que tant d'incrédules, abjurer sa doctrine et regretter d'avoir cru? Ah! c'est à ce moment surtout qu'il en connaît le prix, que la vérité consolante brille à ses yeux de tout son éclat. La mort est le dernier trait de lumière qui le vient frapper : lumière si vive qu'elle rend presque imperceptible le passage de la foi à la claire vision de son objet. L'espérance, agitant son flambeau près de la couche du mourant, lui montre le ciel souvert, où l'amour l'appelle. La croix, qu'il tient entrt ses mains débiles, qu'il presse sur ses lèvres et sur son cœur, réveille en foule dans son esprit des souvenirs de miséricorde, le fortifie, l'attendrit, l'anime. Encore un instant, et tout sera consommé, le trépas sera vaincu, et le profond mystère de la délivrance accompli. — Une dernière défaillance de la nature annonce que cet instant est venu. La religion alors élève la voix, comme par un dernier effort de tendresse. « Pars, dit-elle, âme chrétienne! » sors de ce monde, au nom du Dieu tout-puissant qui t'a » créée; au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui » a souffert pour toi; au nom du Saint-Esprit, dont tu as » reçu l'effusion! qu'en te séparant du corps un libre accès » te soit ouvert à la montagne de Sion, à la cité du Dieu » vivant, à la Jérusalem céleste, à l'innombrable société » des anges et des premiers-nés de l'Église dont les noms » sont écrits au ciel! Que Dieu se lève et dissipe les puis- » sances des ténèbres; que tous les esprits de malice » fuient, et n'osent toucher une brebis rachetée du sang de » Jésus-Christ; que le Christ mort pour toi, crucifié pour » toi, te délivre des supplices et de la mort éternelle; que » ce bon pasteur reconnaisse sa brebis et la place dans le » troupeau de ses élus! Puisses-tu voir éternellement ton » Rédempteur face à face! Puisses-tu à jamais, présente

» devant la vérité dégagée de tout voile, la contempler » sans fin dans l'éternelle extase du bonheur! » — Au milieu de ces bénédictions, l'âme ravie brise ses entraves, et va recevoir le prix de sa fidélité et de son amour. Ici l'homme doit se taire; sa parole expire avec sa pensée. Non, *l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, l'esprit ne saurait comprendre, ce que* DIEU *réserve à ceux qu'il aime.* Ce n'est point comme une mer qui ait son flux et reflux, c'est l'océan immense qui déborde à la fois sur tous ses rivages. *Source intarissable de vie et de lumière, ô mon* DIEU! s'écrie un prophète, *je serai rassasié quand votre gloire m'apparaîtra*[1]. »

Oui, la mort est une délivrance quand elle nous surprend dans l'amour de DIEU. Aussi est-elle la plus grande des grâces, le résumé de toutes les autres, celle que nous devons demander incessamment. C'est pourquoi, dans la Salutation angélique, l'Église met sur nos lèvres cette prière : « O Marie, mère de DIEU, priez pour nous pauvres » pécheurs, maintenant *et à l'heure de notre mort.* » Heureux qui redit souvent cette invocation! Comment la Très Sainte Vierge manquerait-elle d'assister celui qui l'a ainsi priée cinquante fois par jour en récitant le chapelet?

† Il est d'expérience que DIEU exauce avec prédilection ceux qui s'adressent à lui pour les intérêts de cette heure dernière. Sa providence y met un tel amour paternel, que souvent même le genre de mort qu'on lui a demandé est celui qu'elle accorde. Rappelons-en quelques exemples.

Le saint abbé *Evroul*, qui vivait à la fin du VIe siècle, ayant quitté plein de mérites ce monde qu'il avait édifié par ses prédications, ses miracles et ses vertus, un religieux qui lui était particulièrement attaché, ne pouvant sans une extrême douleur supporter l'absence d'un si bon maître,

1. Châteaubriand. *Génie du Christianisme.* — *In justitiâ apparebo conspectui tuo : satiabor cùm apparuerit gloria tua.* Ps. XVI, 15.

conjura le Seigneur de ne point prolonger son pèlerinage ici-bas. Il mourut dès le lendemain, fut exposé avec S. Evroul, et mis en même temps que lui dans le tombeau[1]. Le cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux, mort en 1836, redoutait beaucoup les derniers combats de l'agonie. Sa vie sainte le mettait en état de paraître à tout instant devant Dieu, et il demanda longtemps à Notre-Seigneur ce qu'il appelait la grâce d'une morte subite; lorsqu'il récitait les litanies des saints, il supprimait l'invocation « D'une morte subite et imprévue délivrez-nous, Seigneur! » Sa prière fut entendue : il fut frappé tout d'un coup, et monta près de son juge divin avec la confiance du bon pasteur.

L'illustre cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire de France, avait une singulière dévotion pour le Saint-Sacrement. Elle le porta à demander, et à faire demander pour lui par les religieuses carmélites, qu'il avait appelées en France, la grâce de mourir au saint autel. Lui aussi fut exaucé. Le 2 octobre 1629, au moment où il allait consacrer, on fut obligé de l'étendre sur un petit lit improvisé en face de l'autel. Il y fut communié, et, à l'approche de l'Eucharistie, il s'écriait, dans un transport de joie : « Où est-il, mon Sauveur? Que je le voie, que je l'adore, que je le reçoive! » C'est là qu'il rendit le dernier soupir[2].

A Otrante, ville du royaume de Naples, une pieuse dame, touchée de piété envers la Très Sainte Vierge, mit dans cette divine Mère toute sa confiance. Elle la suppliait de lui obtenir de mourir un samedi, à cause du scapulaire qu'elle portait. Elle sentit que cela lui serait accordé; et, comme elle était tombée malade, et que le médecin l'avertissait qu'elle ne passerait pas le mercredi suivant : « Vous vous trompez, lui dit-elle; je vivrai trois jours de plus, et ne

1. *Les petits Bollandistes*, t. XII, p. 480.
2. V. *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu*, par M. l'abbé M. Houssaye (1875, p. 494.)

mourrai que samedi. » Et il arriva comme elle avait dit [1].

S. Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande, au XIIe siècle, convoqua un jour les personnes dont il dirigeait la conscience à une conférence spirituelle, où, discourant du dernier passage, il demandait à chacun en quel lieu et à quel moment il lui serait plus agréable de mourir. Les uns indiquaient une fête, ceux-ci telle autre fête; ceux-là un endroit, les autres tel autre lieu. Quand ce fut au tour du saint, il dit que, quant au lieu, il ne finirait nulle part plus volontiers sa vie, hors de l'Irlande, qu'au monastère de Clairvaux gouverné par S. Bernard, afin de jouir tout de suite des saints sacrifices de ces fervents religieux; et que, quant au temps, il préfèrerait le jour de la fête des morts, afin d'avoir part à toutes les prières qui se font ce jour-là dans le monde catholique pour les défunts. Ce souhait de sa piété se réalisa de point en point. Comme il se rendait auprès du souverain-pontife Eugène III, il fut surpris par une grave maladie à Clairvaux même, comprit que le Seigneur l'exaucait, et il s'écria avec le prophète : *Voici mon repos pour toujours : je l'ai choisi et j'y demeurerai* (Ps. 131e). En effet, le lendemain de la Toussaint, il expirait doucement [2].

A Rome, vers 1860, vivait un frère des Écoles Chrétiennes qui se faisait remarquer par sa douce piété et sa régularité constante. Cette terre ne lui inspirait que dégoût, et souvent dans ses prières il conjurait DIEU de le faire mourir bientôt, quoiqu'il ne fût point âgé. Le mystère de l'Annonciation était un de ceux pour lesquels il avait une dévotion particulière; il se sentait attiré à le méditer davantage; mourir en pareil jour lui eût semblé le comble du bonheur. Il en parla à DIEU dans ses prières, avec une touchante confiance. Or, cette année-là, le 25 mars, jour même de la

1. Rosignoli, de la compagnie de Jésus, *Les merveilles divines dans les âmes du Purgatoire;* traduction V. Postel, 15e édit., p. 184.

2. S. Bernard, *Vita S. Malachiæ.*

fête, il crut qu'il serait exaucé, et que la Sainte Vierge comblerait ses vœux. Le bon religieux communie donc dans cette pensée, passe de longues heures à la chapelle, se prépare, et, revenu parmi ses frères, leur annonce avec une aimable simplicité qu'il ne verra point le lendemain sur cette terre. Sa santé était si bonne, qu'on plaisanta d'une telle préoccupation ; et le soir, au moment de la prière, on n'oublia pas de lui dire : « Eh bien, notre mourant, voici la nuit venue, et vous vous portez à merveille ! — Patience ! répondit-il : je sais bien que mon heure est proche, et que le Bon Dieu m'a exaucé. » Au milieu de la nuit, vers onze heures, on entend quelque bruit dans sa chambre ; on y court : il venait d'expirer tranquillement, sous un coup d'apoplexie.

Deux ans auparavant, en 1858, Rome vit une autre mort d'un genre différent, mais rentrant dans le même ordre de prières et de confiance. Mgr Luquet, évêque d'Hésébon, qui, d'athée que l'avait fait son éducation, était devenu par la grâce un apôtre, modèle d'humilité et de pauvreté volontaire, dirigeait l'âme d'une sainte personne qui s'en allait mourant de la poitrine. Arrivée à son dernier terme, la malade se tourne vers son confesseur : — « Monseigneur, dit-elle, je sens que je pars ; j'espère être aujourd'hui près de Dieu : avez-vous des commissions pour le ciel ? — Oui, répondit le prélat, oui ma fille : dès que vous serez auprès du bon Père, demandez pour moi deux choses : que je meure bientôt, et qu'auparavant je fasse pénitence par de notables douleurs. — Je vous promets, Monseigneur, de faire ce que vous désirez. » L'agonisante expire très peu de temps après. Mgr Luquet est pris d'une maladie terrible, un cancer dans la bouche. Ce qu'il endura ne peut se dépeindre, mais il se réjouissait au milieu de ses souffrances, reconnaissant que le Ciel répondait aux supplications de l'âme sainte partie avant lui. Il attendit ainsi le moment suprême, servant chaque jour, à genoux, la sainte Messe comme le plus humble des clercs. Lui-même, le dernier

jour, indiquait les progrès de sa dissolution. « J'en ai encore pour une demi-heure, pour dix minutes, de ce combat terrestre. O mon Dieu, soyez à tout jamais béni! » Et il mourut dans ces beaux sentiments, de la façon et au temps qu'il avait désiré.

Dans une maison religieuse des environs de Paris, à Issy, une religieuse, couchée sur un lit d'atroces souffrances depuis près de deux ans, éprouvait le très vif désir de mourir le 2 novembre, fête de la commémoration des défunts, afin de pouvoir participer aux prières d'expiation qui se font ce jour-là dans toute l'Église. Elle fit de cette grâce, pendant quelque temps, l'objet de ses demandes. Elle aussi eut l'assurance qu'elle serait exaucée. En 1840, le jour de la Toussaint s'était passé sans aggravation dans son mal; la journée même avait été assez bonne, et la sœur infirmière, en s'éloignant de la malade, lui avait dit : « A demain, sœur Pauline! » Celle-ci ne répondit que par un sourire. Vers une heure du matin, elle appelle : l'infirmière accourt, et lui demande si elle se trouve plus mal. — « Non, ma sœur, je ne souffre pas davantage : seulement, je voulais vous faire mes adieux, car je vais au ciel. Le Bon Dieu m'a entendue : vous aussi vous prierez pour moi, n'est-ce pas? » En vain l'infirmière lui représente qu'il n'y a rien actuellement qui lui donne sujet de parler ainsi, que sa fin n'est pas si prochaine, que Dieu la gardera encore à l'affection de sa famille en Jésus-Christ. — « Vous verrez bien, ma sœur, que je serai plus heureuse que vous ne pensez! » Puis, murmurant quelques strophes d'un cantique qu'elle aimait à chanter, elle entra dans une paisible agonie. A trois heures, au moment où les prières commençaient partout pour les morts, elle rendait à Dieu son âme, comme elle l'avait désiré dans sa foi [1].

N'oublions donc point de prier souvent pour obtenir une

1. *Une femme forte et une mère,* par Eusèbe La Rénière, p. 299.

sainte mort, et souvenons-nous que le cœur de notre Dieu est particulièrement tendre à ce genre de supplications. Certes, nous n'avons point de plus grave intérêt, nous n'en avons aucun qui se puisse comparer à celui-là. Qu'est-ce que la vie? qu'est-ce que la richesse et la santé? qu'est-ce que les espérances humaines? Viens nous délivrer, ô Mort! Comme sainte Thérèse, nous dirons :

Oh! qu'il me reste encore une longue carrière,
Et qu'il est dur l'exil qui m'arrête en ces lieux!
Que le séjour est ennuyeux
Qui retient dans ses fers une âme prisonnière!
Attendant que la mort me vienne secourir,
Mais ignorant l'heure dernière,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

La vie est à mon goût d'une amertume extrême.
Est-ce vivre, Seigneur, que de vivre sans vous?
Si l'amour que je sens est doux,
Le terme de l'attente, hélas! n'est pas de même.
Ce poids rude et pesant m'empêche de courir,
Et, toujours loin de ce que j'aime,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

Je fonde sur la mort toute mon espérance
L'arrêt qui limita le nombre de nos jours,
Sitôt qu'il en tranche le cours,
D'un radieux avenir nous donne l'assurance.
Mort, dont le coup propice exempte de périr,
Hâte-toi pour ma délivrance!
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

La vie habite au ciel : heureux qui l'y peut suivre!
Faisons pour la trouver un généreux effort.
Ici la vie est une mort,
Dont la mort cependant à la fin nous délivre.
Approche, douce Mort qu'on ne peut trop chérir.
Dans l'ardeur de mourir pour vivre,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

Absente de mon Dieu, je languis triste et sombre.
Qu'est-ce que je puis voir où je ne le vois pas?
Ma vie est un affreux trépas;
Mon jour est une nuit, et ma lumière une ombre!
La source de mes maux sans lui ne peut tarir :
Lasse d'en voir croître le nombre,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

Vous le savez, mon Dieu : lorsque je vous possède,
A peine puis-je, hélas! un moment vous garder,
Qu'au bonheur de vous posséder
La crainte de vous perdre aussitôt ne succède.
Il n'est que le trépas qui m'en puisse guérir.
Mourons! c'est l'unique remède!
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

Élévation. — Mon Dieu, avec sainte Thérèse encore je continuerai, et n'aurai point ici d'autre prière :

Mettez fin, mon Sauveur, à ma longue agonie.
Sans vous je ne puis vivre, et je meurs pour vous voir.
Ne retardez plus mon espoir.
Rompez, brisez les fers d'une âme assez punie :
Il est temps qu'à mes cris le ciel se laisse ouvrir.
Brûlant de m'y voir réunie,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

Hélas! en vérité, que faisons-nous ici-bas, et comment ne pas souhaiter l'heure qui nous délivrera pour toujours! Entre vos mains, Seigneur, je remets pieusement le dernier de mes soupirs, à quelque époque que vous en ayez réglé l'instant.

CHAPITRE XVII.

Des joies admirables qui nous attendent au ciel.

Oh! que n'avons-nous plus souvent la pensée du ciel, pour nous encourager dans les peines et les combats de cette vie! N'agissons pas seulement par la crainte des châtiments divins; que l'aspect de l'éternelle récompense nous anime et nous soutienne.

Dieu a mis en nous une soif immense de bonheur, que rien sur la terre ne peut étancher, mais qui sera pleinement satisfaite dans le lieu de délices où sa miséricorde nous

appelle, et dont elle nous a clairement tracé le chemin. Si nous résistons au mal et si nous faisons le bien, si, repoussant le démon et tout ce qui représente ses œuvres, nous nous attachons à JÉSUS rédempteur, nous voici assurés de cette félicité sans bornes et sans fin. Qui la pourrait décrire? S. Paul nous déclare que l'œil n'a jamais vu, que l'oreille n'a jamais entendu, que jamais n'est entré dans le cœur de l'homme, ce que DIEU réserve à ceux qui l'ont aimé [1]. David avait dit avant lui, et déjà nous avons cité ses paroles : « Vos élus, Seigneur, seront enivrés de l'abondance » qui est dans votre maison, et vous les ferez boire au tor- » rent de vos délices [2]. » Les Apôtres, sur le mont Thabor, en avaient éprouvé quelque chose rien qu'à voir Notre-Seigneur transfiguré, et S. Pierre s'écriait : « Maître, restons ici! » Et S. Augustin disait aussi, après ses méditations sur ce sujet : « O DIEU, que la vie présente me pèse ! » que mon pèlerinage sur la terre me paraît long! » Le Seigneur ayant montré à Ste Thérèse, dans un ravissement, une légère partie des joies et des beautés du paradis, la sainte disait ensuite : « Les choses que je voyais étaient si » admirables, que la moindre suffirait pour transporter » une âme, et lui imprimer un extrême mépris pour tout » ce qui se voit ici-bas. »

Le cœur, avec ses aspirations si vives, si impatientes, si étendues, sera absolument satisfait ; toutes les facultés de notre esprit seront rassasiées pleinement. Quelle contemplation ! quelle possession de la vérité ! quelle assurance de ne plus jamais rien perdre d'un tel bonheur ! Après la résurrection, les sens à leur tour auront toutes leurs légitimes satisfactions. A la vue, le spectacle de l'humanité sainte du Fils de DIEU, de la gloire de la Sainte Vierge, des saints, des anges, de tout ce qui peut plaire et charmer. A l'oreille, les concerts célestes, l'harmonie divine, dont aucune

1. Ie Épître aux Corinthiens, II, 9.
2. Psaume XXXVe, 9.

autre harmonie ne nous saurait donner l'idée. A l'odorat, d'éternels et délicieux parfums, comme au goût les plus parfaites jouissances. Car, en nous accordant ici-bas les impressions de ce genre, le Seigneur a comme essayé son œuvre de récompense finale!

Au-dessus d'eux, les bienheureux contempleront la TRINITÉ adorable, Marie, S. Joseph, les chœurs angéliques, tous les saints. « Oh! s'écrie ici un religieux auteur [1], quel contentement a une âme de se trouver en si belle compagnie; de jouir de la vue et de la compagnie de ces intelligences sublimes; de voir l'ordre et la disposition de ces bienheureux esprits, l'autorité de ce sénat sacré, la majesté de ces nobles vieillards que S. Jean vit assis sur leurs trônes; de contempler les armées célestes, plus brillantes que les astres, et au milieu d'elles le Roi souverain, qui, comme un soleil, leur communique ses splendeurs; d'entendre ces concerts angéliques et le chant si harmonieux qu'entendit, dans ses révélations, le même apôtre S. Jean [2]! » — Au-dessous d'eux les bienheureux verront les étoiles, le soleil, tous les astres, cette vallée de misère où ils auront vécu pendant les années de l'épreuve, et d'où ils béniront DIEU de les avoir tirés. Hélas! ils verront aussi, plus bas encore, les peines des damnés, et leur reconnaissance envers le Seigneur, qui les en aura préservés, en sera incessamment augmentée. Alors ils s'écrieront, empruntant les hymnes des prophètes : « Célébrons notre Dieu : » car il a fait éclater sa grandeur et sa gloire en précipitant » dans la mer le cheval et le cavalier qui combattaient » contre lui... [3]. Pour nous, notre âme s'est échappée comme » un passereau du filet des chasseurs : le filet s'est rompu,

1. Le P. Coton, *Méditations*.

2. *Apocalypse*, VII, 12. *Et ceciderunt* (angeli) *in conspectu throni in facies suas, et adoraverunt* DEUM, *dicentes : « Amen! Benedictio et claritas et sapientia et gratiarum actio, honor et virtus et fortitudo* DEO *nostro in sæcula sæculorum. Amen. »*

3. *Exode*, XV, 2.

» et nous voici délivrés [1]. » La gratitude des saints ira de pair avec l'immensité du bienfait; et, parce que d'eux-mêmes ils ne suffiraient point à remercier dignement le Seigneur, JÉSUS-CHRIST, leur frère aîné, suppléera à leur défaut.

Autour d'eux, ainsi que nous allons le dire tout à l'heure, seront leurs amis, leurs parents, tous ceux qu'ils ont aimés et qui auront, eux aussi, opéré leur salut : lis sans souillure, roses sans épines, or sans scorie, grain sans paille, froment sans ivraie. Et, bien qu'ils soient innombrables comme les étoiles, tous ils se connaissent, et conversent aussi familièrement, aussi aisément, que s'ils étaient un petit nombre. Le fils alors remerciera son père de la saine instruction qu'il lui a procurée, la fille sa mère des bons exemples qu'elle lui a donnés. DIEU est en tous, et tous sont en DIEU. Il leur est toute chose, rien ne les touche hors de lui : de sorte que, les unissant à lui, il les unit entre eux. O heureuse société, où se voit multitude sans confusion, grandeur sans ambition, variété sans opposition, inégalité sans désunion, charité éternelle sans diminution!

Qui est celui d'entre nous qui n'ait goûté, dans sa vie, un instant au moins de grande félicité? Eh bien, nous la retrouverons là centuplée, et elle ne finira ni ne diminuera jamais. *Jamais!* avons-nous médité ce mot? Notre imagination parfois fait des rêves splendides; à vrai dire, nous y passons notre vie : honneurs, opulence, pouvoir, plaisirs de toute nature, voltigent autour de notre pensée enthousiasmée : eh bien, là, au ciel, nous aurons la réalisation complète de tout cela, et des millions de fois mieux. Ah! que tardons-nous à acheter un tel sort par les quelques sacrifices qu'on nous demande! Pauvres insensés, combien nous divaguons en poursuivant les trompeurs avantages de la terre!

« Ni les jalousies ni les défiances, ni la crainte ni les vains désirs, n'approchent jamais de cet heureux séjour de la

1. *Psaume* 123e, 7.

paix. Le jour n'y finit point, et la nuit, avec ses sombres voiles, y est inconnue : une lumière pure et douce se répand autour des justes, et les environne de ses rayons comme d'un vêtement. Cette lumière n'est point semblable à la lumière sombre qui éclaire les yeux des misérables mortels, et qui n'est que ténèbres. C'est plutôt une gloire céleste qu'une lumière. Elle pénètre plus subtilement les corps les plus épais que les rayons du soleil ne pénètrent le plus pur cristal. C'est d'elle que les bienheureux sont nourris. Elle sort d'eux et elle y entre; elle les pénètre, et s'incorpore à eux comme les aliments s'incorporent à nous. Ils la voient, ils la sentent, ils la respirent. Elle fait naître en eux une source intarissable de paix et de joie; ils sont plongés dans cet abîme de joie comme les poissons dans la mer... Dans ce ravissement divin, les siècles coulent plus rapidement que les heures parmi les mortels; et cependant mille et mille siècles écoulés n'ôtent rien à leur félicité, toujours nouvelle et toujours entière[1]. »

« Si tu contemples le ciel, dit un jour le Seigneur à Ste Catherine de Sienne, tu verras avec quel ordre et quel amour ma providence a tout réglé parmi les anges et les bienheureux qui ont mérité la vie éternelle par le sang de l'Agneau. Aucun ne jouit seul du bonheur que je lui ai donné, mais tous participent à celui de chacun, afin que, unis par une charité parfaite, le plus grand jouisse du bonheur du plus petit, et le plus petit du bonheur du plus grand. Je dis le plus petit quant à la mesure de la béatitude, car le plus petit est aussi rassasié que le plus grand; tous, à des degrés différents, jouissent de la plénitude du bonheur[2]. »

† Qu'est-ce donc encore que ce ciel où nous tendons de

1. Fénelon, *Télémaque*, livre XIVe (avec deux ou trois modifications dans le texte).
2. Ste Catherine, *Dialogue* 147e.

tous nos désirs, et pour lequel nous avons été créés? Une charmante légende répandue en Allemagne ajoutera à tout ce que nous venons d'en dire[1].

Avant que Luther eût désolé ce pays par l'hérésie, on voyait des monastères au penchant de toutes les collines. C'étaient de grands édifices à l'aspect paisible, avec un clocher s'élevant au milieu des bois. Là vivaient des hommes qui n'occupaient leur esprit que des choses du ciel. A Olmütz, en Moravie, il y avait un de ces religieux que l'on citait dans la contrée pour sa piété et son instruction. C'était un homme simple, comme tous ceux qui savent beaucoup : car la science, dit notre conteur, est semblable à la mer; plus on s'y avance, plus s'élargit l'horizon et plus on se sent petit. Pierre Alphus, dont le front s'était ridé et les cheveux avaient blanchi à la poursuite de la science humaine, avait fini par appeler à son secours la foi des petits enfants; puis, confiant sa vie à la prière comme à une ancre de miséricorde, il l'avait laissée se balancer doucement sur les flots paisibles de l'espérance en DIEU.

Cependant, par instants, les tentations de l'intelligence revenaient. et la raison interrogeait la foi sans assez d'humilité. Alors frère Alphus devenait triste; de grands nuages voilaient pour lui le soleil intérieur; son cœur avait froid. Errant dans la campagne, il s'asseyait sur la mousse des rochers, s'arrêtait sous l'écume des torrents, marchait parmi les murmures de la forêt. Mais il interrogeait vainement la nature; à toutes ses demandes les montagnes, les flots et les fleurs ne répondaient qu'un seul mot : DIEU.

Frère Alphus était sorti victorieux de beaucoup de ces crises; mais depuis quelque temps il se sentait moins fort. Ayant remarqué que tout ce qui est beau perd son charme par le long usage, que l'œil se fatigue du paysage le plus merveilleux, l'oreille de la plus douce voix, il s'était demandé comment nous pourrons trouver, même dans le

1. Voir *La vie après la mort*, par M. l'abbé L.-M. Pioger, 9e édit., p. 263.

ciel, un aliment de joie éternelle. Un matin, il sortit du monastère avant le lever des frères et descendit dans la vallée. La campagne s'épanouissait aux premiers rayons de l'aube; les oiseaux, qui venaient de s'éveiller, couraient dans les aubépines, et quelques papillons encore à demi endormis voltigeaient nonchalamment au soleil pour sécher leurs ailes. Alphus contemplait avec admiration ce spectacle. Ruisseaux chantant parmi les glaïeuls, clairières habitées par le rossignol, églantines, roses, fraisiers des bois, quelle jouissance dans la vue de votre harmonieuse beauté! Mais ce plaisir lui-même se tarit. Bientôt vous avez parcouru toutes les routes de la forêt, entendu tous ses oiseaux, cueilli de toutes ses fleurs : et alors, adieu la poésie première!

Alphus en fut là promptement : quelles splendeurs célestes pourraient donc occuper éternellement cette âme, que les œuvres de Dieu sur la terre n'avaient pu charmer qu'un instant? La tête sur la poitrine, le frère allait toujours, ne regardant plus rien, franchissant les ruisseaux, les bois, les collines. Déjà le clocher du monastère avait disparu; Olmütz s'était enfoncé dans les brumes avec ses églises et ses fortifications. Alphus s'arrêta. Il était à l'entrée d'une grande forêt. Il y pénètre en hésitant; à mesure qu'il avance, la forêt devient plus grande, elle se déroule à perte de vue comme un océan de verdure; les arbres sont chargés de fleurs qui exhalent un parfum inconnu. Ce parfum n'avait rien d'enivrant comme ceux de la terre; c'était quelque chose de fortifiant et de délicieux à la fois, mais d'une nature cachée, inexprimable. Bientôt il s'y ajoute des concerts qui remplissent le bois. Alphus avance toujours, et de loin il aperçoit une clairière éblouissante de lumière. Ce qui surtout le frappe d'étonnement, c'est que parfums, mélodie et lumière ne semblent former qu'une même chose : tout se communique à lui par une seule perception, comme s'il eût cessé d'avoir des sens distincts et comme s'il ne lui fût resté que son âme.

Cependant, il était arrivé près de la clairière et s'était assis pour mieux jouir de ces merveilles, quand tout à coup une voix se fait entendre, mais voix telle que ni le bruit des rames sur le lac, ni la brise riant dans les saules, ni le souffle d'un enfant qui dort, n'auraient donné l'idée de sa douceur. Ce que l'eau, la terre et le ciel ont de murmures enchanteurs, ce que les langues et les musiques humaines ont de séduction, semblait s'être fondu dans cette voix, qui parlait en chantant. Pareille à un souffle céleste, elle enlevait l'âme et la faisait onduler dans je ne sais quelle région mystérieuse. En l'écoutant, on savait tout, on sentait tout; on eût pu l'entendre pendant des siècles sans la trouver moins nouvelle. Plus Alphus l'écoutait, plus il sentait de joie intérieure.

Mais enfin la lumière s'obscurcit, un long murmure retentit sous les arbres, et la voix se tut. Le moine resta quelque temps immobile, comme s'il fût sorti d'un sommeil enchanté. Il regarda d'abord autour de lui avec stupeur, puis il voulut se lever pour reprendre sa route; mais ses pieds étaient engourdis, ses membres avaient perdu leur agilité. Il parcourut avec peine le sentier par où il était venu, et se trouva hors du bois. Il cherche le chemin du monastère, et hâte le pas, car la nuit va venir. Mais autour de lui quel changement! là où il avait vu des arbres naissants s'élevaient maintenant d'énormes chênes; des ponts de pierre, des routes nouvelles, des maisons inconnues, se présentent à lui, et quelques blanchisseuses qui sont là disent tout haut qu'elles ne savent d'où est ce moine qui vient de passer. Il commençait à s'inquiéter, lorsque le clocher du couvent se montra dans le feuillage. Il presse le pas, gravit la colline, tourne la prairie et s'élance vers le seuil. O surprise! la porte n'est plus à la même place; le monastère a changé de forme, l'enceinte est plus grande, les constructions plus nombreuses; un platane qu'il avait dernièrement planté lui-même couvre maintenant la chapelle de ses branches épaisses et feuillues.

Alphus, hors de lui, se dirige vers la nouvelle entrée et sonne doucement. Ce n'était plus la cloche dont il connaissait le son. Un jeune frère portier vient ouvrir. — « Que s'est-il donc passé ici? demande Alphus : Antoine n'est-il plus le portier du couvent? » — « Je ne connais point Antoine », répondit le Père. Alphus porta les mains à son front avec épouvante. — « Suis-je devenu fou? dit-il. N'est-ce point ici le monastère d'Olmütz, d'où je suis parti ce matin? » Le jeune moine le regarda. « Voici cinq années que je suis portier, répondit-il, et je ne vous connais pas. »

Alphus promena autour de lui des yeux égarés. Plusieurs moines parcouraient les cloîtres : il les appela; mais nul ne répondit aux noms qu'il prononçait. Il courut à eux pour regarder leurs visages : il n'en connaissait aucun. — « Y a-t-il quelque grand miracle de Dieu? s'écria-t-il. Au nom du ciel, mes frères, regardez-moi : aucun de vous ne m'a-t-il déjà vu? N'y a-t-il personne qui connaisse le frère Alphus? » Tous le regardèrent avec étonnement. — « Alphus! dit enfin le plus âgé : oui, il y eut autrefois à Olmütz un religieux de ce nom, je l'ai entendu dire à nos anciens. C'était un homme savant et rêveur, qui aimait la solitude. Un jour il descendit dans la vallée; on le vit se perdre au loin derrière les bois; puis on l'attendit vainement : on ne sut jamais ce que frère Alphus était devenu. Depuis ce temps, il s'est écoulé un siècle entier. »

A ces mots, Alphus jeta un grand cri, car il avait tout compris. Il se laissa tomber à genoux, et, joignant les mains avec ferveur : « O mon Dieu, dit-il, vous avez voulu me prouver combien j'étais insensé en comparant les joies de la terre à celles du paradis. Un siècle s'est écoulé pour moi comme un seul jour à entendre l'harmonie céleste. Je comprends maintenant le ciel et ses joies éternelles. Soyez béni, ô mon Dieu! et pardonnez à votre indigne serviteur! » — En achevant ces mots, il étendit les bras, baisa la terre et mourut.

Élévation. — « Il n'y a plus rien en cette vie qui soit capable de me plaire, disait sainte Monique mourante : qu'y ferais-je désormais, et pourquoi y suis-je encore, puisqu'il ne me reste plus rien à y espérer?[1] » Comme elle, ô mon DIEU, je méprise les avantages trompeurs de ce monde de misères. « Quand donc, Seigneur, viendrai-je à vous et me présenterai-je devant votre face[2]. »

CHAPITRE XVIII.

Au ciel on se reconnaît[3].

Il semblerait que nul ne pût douter de cette vérité consolante, et on comprend à peine qu'elle ait été l'objet d'un examen. Mais il y a en ce monde des esprits chagrins, bornés et faux, pour qui toute exagération est comme un besoin de nature. De ce qu'au ciel nous nous perdrons pour ainsi dire en DIEU ils ont aussitôt conclu que notre personnalité disparaîtrait dans une large mesure, et que, absorbés par la contemplation de l'Être divin, nous n'aurions plus, les uns envers les autres, que des relations de connaissance générale, sans nul souvenir de la vie commune menée sur la terre, dans la famille ou les liens de l'amitié. Le père jouirait du bonheur de ses enfants, mais sans savoir qui ils sont; la fille se trouverait auprès de sa mère et ne lui donnerait point ce titre, car elle ne la recon-

1. S. Augustin, *Confessions*, livre IX, ch. 10.
2. *Quandò veniam et apparebo ante faciem* DEI? Ps. 41e.
3. Ce sujet a été traité, sous ce titre même, par le R. P. Blot, de la Compagnie de JÉSUS, dans un volume remarquable, souvent réimprimé (Paris, Poussielgue, 8e édit.). Nous lui empruntons beaucoup pour ce chapitre. — Un auteur italien, Ansaldi, a exposé les mêmes matières dans le livre *Della speranza e della consolazione di rivedere i cari nostri nell' altra vita.*

naîtrait pas! l'ami passerait indifférent auprès de son ami des vieux jours! « Au ciel on s'oublie en DIEU », disent-ils sentencieusement. S'ensuivrait-il, par hasard, que la Sainte Vierge ne voit plus son fils en JÉSUS-CHRIST, que saint Joseph n'a plus souvenir de Marie, que les douze Apôtres se sont devenus mutuellement étrangers?

Et ainsi, pendant que DIEU a tout fait pour rendre nos saints dogmes aimables et consolants, un philosophisme décevant, une prétendue théologie sans base comme sans entrailles, s'efforcent d'attribuer à la religion un enseignement sombre, désespérant, qui jamais ne fut le sien. Est-ce que, dans la parabole de l'Évangile, le mauvais riche ne reconnaît pas Lazare? Lorsque Notre-Seigneur dépeint le jugement dernier, il marque que les damnés reconnaîtront avec douleur Abraham, Isaac, Jacob, tous les prophètes, éclatants de la gloire éternelle : faudrait-il donc dire que les élus, eux, ne les reconnaîtront pas[1]? Est-ce que la sainte liturgie, dans l'oraison pour nos parents, ne dit pas en toutes lettres : « Seigneur, ayez pitié des âmes » de mon père et de ma mère; pardonnez leurs péchés, » et faites *que je les voie* dans la joie de l'éternelle clarté[2]? » Est-ce qu'elle ne fait pas une continuelle allusion au *consortium*, à la réunion, aux embrassements de l'autre vie? Est-ce que l'expression si catholique : « Je vais rejoindre les miens, Il est allé retrouver son fils, son père, son épouse »; ne serait qu'un mensonge? Est-ce que notre cœur, qui sur ce sujet parle si haut, pourrait nous tromper? Est-ce que la Providence, qui a tout coordonné dans sa sagesse, qui combina les moindres détails de la création, nous aurait fait naître les uns auprès des autres sans un dessein propre, et tout à fait au hasard? Et d'ail-

1. *Ibi erit fletus et stridor dentium, cùm videritis Abraham et Isaac et Jacob, et omnes prophetas, in regno* DEI, *vos autem expelli foràs.* Lucæ XIII, 28.

2. ... *Meque eos in æternæ claritatis gaudio fac videre.*

leurs, après la résurrection par exemple, nous aurions donc perdu ou le sens de la vue ou notre propre ressemblance si ceux qui ont vécu avec nous ne nous reconnaissaient pas? — Consolez-vous, âmes aimantes : oui, nous nous reconnaîtrons au ciel, tous, sans difficulté, et ce sera l'une des félicités que Dieu nous a réservées dans la tendresse de ses miséricordes. Écoutez là-dessus un savant prélat, Mgr Malou, évêque de Bruges[1].

« La société des saints, dit-il, constitue la Jérusalem céleste, la sainte Sion, la cité de Dieu. Mais une ville a ses magistrats et ses princes, comme elle a ses citoyens. Elle suppose entre les personnes qui la composent des rapports de supériorité et de subordination dans l'ordre moral, rapports qui n'existent point sans connaissance mutuelle. La société des saints est la famille de Dieu : famille spirituelle, transportée de la terre au ciel; famille où Marie est encore mère et distingue ses enfants bien-aimés : or, conçoit-on une famille dont les membres ne se connaissent point entre eux? peut-il se faire que les enfants connaissent leur père et leur mère sans que les frères et les sœurs aient des rapports fraternels?

» La société des saints, poursuit le docte évêque, forme une hiérarchie céleste, à l'imitation de celle des anges, si toutefois elle ne se confond pas avec celle-ci. Or, nous savons que les anges se connaissent entre eux, puisque les ordres supérieurs éclairent, illuminent les ordres inférieurs, et que tous s'aident mutuellement à louer, à bénir, à adorer le Dieu trois fois saint. Les bienheureux agiront de même; et, puisque les saints anges les connaîtront comme les remplaçants des anges tombés, eux aussi connaîtront les anges et se connaîtront réciproquement. — D'ailleurs, l'Église militante n'est-elle pas une image imparfaite de l'Église triomphante? S'il en est ainsi, l'Église triomphante conservera donc dans son sein

1. Dans l'ouvrage du P. Blot indiqué ci-dessus, p. 12.

le cachet, si je puis parler ainsi, de l'Église militante. Je veux dire que l'ordre et l'harmonie qui règnent ici-bas parmi les enfants de Dieu, pour les préparer au bonheur du ciel, passeront avec eux dans le séjour des élus. Ainsi, les pasteurs, au ciel, se trouveront à la tête de leurs troupeaux, les évêques à la tête des fidèles de leurs églises, les souverains-pontifes à la tête de toute l'Église catholique, les patriarches des ordres religieux à la tête de leurs familles spirituelles et de tous ceux qui ont suivi leur règle, porté leur habit, imité leur exemple[1] ». Mais cet ordre et cette harmonie reposent sur la connaissance réciproque des personnes, et sur des relations de l'ordre moral qui sans connaissance réciproque sont impossibles.

La nature même de la béatitude céleste fournit à ce sujet des preuves irréfutables. Cette béatitude repose tout entière sur la vision béatifique, c'est-à-dire sur la vue intellectuelle de la Divinité. Et qu'est-ce que la vue intellectuelle sinon la connaissance, l'action de l'esprit? Le développement de l'intelligence sera donc en quelque sorte la mesure du bonheur du ciel. Le bonheur résulte, il est vrai, de l'amour; mais l'amour lui-même est nécessairement proportionné à la connaissance que l'on a de l'objet de son bonheur. On n'aime point ce que l'on ignore, et l'on aime infiniment ce que l'on connaît comme infiniment aimable. L'intelligence est donc la faculté par laquelle les bienheureux saisissent le bonheur. Et l'on supposerait chez les élus une ignorance complète de ce qui les entoure et de ce qui les intéresse au plus haut degré! On pourrait croire qu'ils jouissent de la connaissance de l'essence de Dieu, et que dans cette essence ils ne contemplent point les jouissances qu'y puisent les autres bienheureux! Cela est tout à fait impossible. La puissance qu'a acquise leur esprit pour contempler la Divinité, source

1. Cette dernière opinion de hiérarchie nous paraîtrait moins prouvée; elle n'entre pas nécessairement dans la thèse.

de tout bonheur, les aide puissamment à connaître ceux que l'essence divine béatifie autour d'eux. Ils ne jouissent pas seulement du rayon de lumière qui les met en contact avec la Divinité, mais de l'océan de clarté qui les inonde, et qui les met en rapport avec toutes les félicités du ciel.

De plus, encore que le bonheur essentiel des élus consiste dans la vision et la possession de l'essence divine, cependant leur béatitude se complète et s'achève, si l'on peut parler ainsi, par la connaissance qu'ils acquièrent de la béatitude des amis de Dieu. Au ciel comme sur la terre, Dieu reçoit non seulement des hommages isolés, mais aussi les louanges collectives de tous ses enfants réunis. Pourquoi, enfin, dans le ciel ces auréoles ou signes particuliers de vertu et de gloire? Pourquoi les martyrs, les vierges, les justes, les docteurs, les pontifes, les prêtres, porteront-ils une marque distinctive au milieu de la lumière commune, sinon pour être facilement reconnus et glorifiés par leurs frères? Certes, ce n'est point pour fixer l'œil de la Divinité ou des anges que ces sceaux particuliers de mérite et de gloire sont nécessaires, c'est pour attirer les regards des autres élus. Les bienheureux reconnaîtront donc et distingueront les martyrs des simples justes et des vierges, et, tout en reconnaissant leurs mérites, ils reconnaîtront aussi leurs personnes. Il y a donc entre les bienheureux toute une suite de rapports mutuels d'admiration, de félicitations, d'applaudissements, de louanges, qui supposent évidemment une connaissance personnelle claire et directe.

Ce n'est pas tout encore. Ainsi que nous le disions ci-dessus, la résurrection des corps est certaine. Elle n'est point rigoureusement nécessaire pour que les élus se reconnaissent entre eux; les âmes, dépouillées de leurs corps, revêtent des formes intellectuelles que les intelligences dégagées de la chair peuvent apercevoir, distinguer, connaître. Cependant il est certain que la réunion du corps à l'âme, qui reconstitue l'individualité terrestre brisée par

la mort, sera un moyen puissant de distinguer les élus les uns des autres; et, quoique la résurrection de la chair ait d'autres fins sublimes qu'il est inutile d'énumérer ici, il est permis de croire qu'elle contribuera aussi, pour une part, à faciliter aux bienheureux la connaissance qu'ils possèderont de leurs parents, de leurs amis et de leurs bienfaiteurs.

Le dogme de l'invocation des saints ajoute ses lumières à celles qui viennent d'être indiquées. — S. Pierre écrivait, aux fidèles qu'il avait convertis, qu'après sa mort il se souviendrait d'eux [1]. Ces fidèles avaient donc un droit tout particulier de l'invoquer après sa mort. Ce droit, nous l'avons, dans une certaine mesure, à l'égard de tous les saints, mais surtout de ceux dont nous portons le nom, ou qui, à un titre quelconque, sont devenus nos patrons particuliers. Arrivés au ciel, les saints que nous avons invoqués sur la terre, et qui nous connaissaient, cesseraient donc de nous distinguer parmi tous les élus? On ne peut supposer pareille chose. Loin de se briser quand nous montons au paradis, les liens d'amour qui nous unissaient aux saints se fortifient et se resserrent. Les saints qui nous connaissaient nous connaissent donc encore; et comme cette prérogative est essentiellement commune à tous les élus, tous les élus se connaissent mutuellement pendant toute l'éternité.

Le texte suivant est tiré du grand discours (que nous donnons plus loin) de S. Jean Damascène sur les âmes du purgatoire :

« Que l'on n'aille point s'imaginer que, dans cette immense réunion devant Dieu, nous serons les uns aux autres des étrangers. Chacun reconnaîtra ses proches, sans

1. *Certus quòd velox est depositio tabernaculi mei.... Dabo operam et frequenter habere vos post obitum meum ut horum memoriam faciatis.* II Petri, I, 14-15.

aucun doute et parfaitement : non pas, il est vrai, par les traits du corps, mais par l'œil perspicace de l'âme. Est-il besoin de le démontrer? Notre-Seigneur nous le dit formellement : *Le riche, levant les yeux, aperçut Lazare se reposant dans le sein d'Abraham.* Abraham reconnut lui-même ce mauvais riche. Vainement on objecterait que ceci est une parabole : les paraboles de Jésus-Christ s'appuient sur ce qui est, sur ce qui arrive. sur ce qui est arrivé réellement. S. Chrysostome va plus loin. — « Nous reconnaîtrons, dit-il, non seulement ceux que nous avons connus ici-bas, mais ceux même que jamais nous n'avons vus. Jamais vous n'avez vu Abraham ni Isaac ni Jacob, ni les partriarches ni les prophètes, ni les apôtres ni les martyrs; et cependant vous les connaîtrez alors, et vous direz : *Voici Abraham, voici Isaac, Jacob, les patriarches; voici Pierre, Paul, tous les apôtres; voici David l'aïeul du Sauveur, et avec lui la troupe des prophètes; voici Jean le précurseur, Étienne le premier des martyrs; voici l'assemblée des saints.* » — S. Basile à son tour, cet homme si expérimenté dans les choses divines, s'adressant aux avares, leur dit : « Ne vous déterminerez-vous point à penser enfin au jugement de Dieu? C'est alors que vos victimes vous environneront en vous poursuivant de leurs cris. Quelque part que vous jetiez les yeux, ils s'arrêtent sur les visibles représentants de vos crimes : voici les orphelins, voici les veuves, ici les pauvres que vous avez maltraités, les serviteurs que vous avez frappés, les voisins qui ont souffert de vous. » — S. Éphrem, à qui fut manifesté dans le détail le second avénement du Seigneur, n'est pas moins formel. « Alors, dit-il, les parents seront condamnés par leurs en-
» fants, s'ils n'ont pas accompli les œuvres saintes; la sé-
» paration se fera, et parmi des larmes amères ils s'adres-
» seront le dernier adieu. » — Écoutons encore S. Athanase, ce héros de la vertu et de la doctrine, cette colonne de l'Église de Dieu. Il parle des défunts. « Dieu accorde, de
» plus, à ceux qui seront sauvés, que jusqu'au jour de la

» résurrection générale, ils vivent ensemble et se réjouis-
» sent dans l'attente des divins bienfaits qui leur sont encore
» réservés. Au contraire, les pécheurs sont privés de cette
» consolation, ils ne se reconnaissent point. Mais, au der-
» nier jugement, de même que les actions de tous seront
» découvertes, de même tous les visages, et pour tous,
» jusqu'à ce que la séparation se fasse, et que chacun se
» rende au lieu qui lui est réservé : les justes dans le sein
» de Dieu, les méchants dans leur séjour à part, où, mêlés
» les uns aux autres, ils seront les uns aux autres des étran-
» gers, sans avoir même le soulagement de se connaître. »
— « D'ailleurs, continue S. Jean Damascène, si cette reconnaissance n'avait pas lieu au jugement, les réprouvés manqueraient à la honte qui les attend. Cette honte exige qu'ils connaissent et qu'ils soient connus, qu'ils rougissent et qu'ils cherchent à se cacher. — Que nous devions donc nous reconnaître tous, cela n'est pas douteux, on ne saurait nier ce point. »

Enfin, si les bienheureux ne se reconnaissaient pas les uns les autres, quelle idée pourrait-on se faire du bonheur du ciel? Il faudrait nécessairement s'imaginer une multitude d'êtres isolés les uns des autres, sans action ni rapports réciproques. Leur esprit et leur cœur seraient absorbés, je le veux, dans la connaissance et dans l'amour de la nature divine, mais l'ensemble ne formerait plus ni une société d'amis, ni la famille spirituelle, ni la cité de Dieu.

S. Théodore Studite, qui était abbé en Orient et qui vivait au VIIIe siècle, commentant le mot de Notre-Seigneur, que les douze Apôtres jugeront les douze tribus d'Israël, en infère justement que pour prononcer la sentence ils devront connaître les âmes, et continue ainsi : — « Croyons, croyons encore, croyons toujours, que nous ressusciterons, que nous serons incorruptibles, et que nous nous reconnaîtrons les uns les autres, comme nos premiers parents se connaissaient l'un l'autre dans le paradis terrestre, avant le péché, lorsqu'ils étaient encore exempts de toute cor-

ruption. Oui, il faut le croire, le frère reconnaîtra son frère, le père ses enfants, l'épouse son époux, l'ami son ami; j'ajoute même : le religieux reconnaîtra le religieux, le juste reconnaîtra le juste, le martyr son compagnon d'armes, l'apôtre son collègue dans l'apostolat. Nous nous connaîtrons tous, afin que l'habitation de tous en DIEU soit rendue plus joyeuse par ce bienfait, ajouté à tant d'autres [1]. » On trouve des textes aussi exprès dans S. Athanase, S. Grégoire-le-Grand, S. Bernard, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Chrysostome [2].

Les bienheureux ont une science infuse et actuelle, une science naturelle et acquise, et celle-ci n'est point détruite par la première. Ils n'ignorent ni les besoins ni les prières de ceux qui les invoquent, nous venons de le remarquer. S. Grégoire de Nazianze, en finissant l'éloge de S. Cyprien, s'écrie : « O vous, du haut du ciel, regardez-nous avec bonté; gouvernez nos discours et notre vie, paissez ce vertueux troupeau, aidez son pasteur [3]. » Dans l'Écriture, nous voyons Onias et Jérémie, déjà morts, s'intéresser au sort des Juifs, prier pour leur délivrance, et remettre à Judas Machabée le glaive qui doit lui assurer la victoire [4]. Dans l'Apocalypse (v. 8), on nous montre les bienheureux offrant au Seigneur les prières qui sont montées de la terre comme des parfums, et ils savent que leurs persécuteurs sont encore impunis. Pourquoi donc ceux qui furent ici-bas leurs protecteurs ou leurs protégés, et qui leur tiennent maintenant compagnie dans la gloire, seraient-ils seuls à n'en être pas reconnus? Pourquoi cette exception, toute semblable à un châtiment? pourquoi cet appauvrissement du cœur, qui serait ainsi privé de toutes ces saintes affections auxquelles il doit peut-être son entrée dans la patrie

1. Sermons, *catéchèse* 22e.
2. On les trouvera dans l'ouvrage du R. P. Blot, pp. 56 et suiv.
3. *Oratio* XXIV, n° 19.
4. II *Machab.* XV, 12 et seq.

de la charité, ou bien un rang plus élevé dans le royaume de la pure lumière et du parfait amour? Non, cela ne se peut pas, et nous aurons là-haut, Dieu en soit béni, le bonheur de reprendre, purifiées, agrandies, éternelles, nos chères relations de famille, qui ne sont point le résultat du hasard, dans l'immense combinaison des êtres que Dieu a destinés au pèlerinage de cette vie. Nous ressusciterons aux autres, nous ressusciterons à nous-mêmes. Tout le bien que nous aurons opéré revivra dans notre mémoire avec une fraîcheur et une vivacité de sentiments que nous n'aurons jamais connues. Nous garderons le souvenir de nos épreuves intérieures et spirituelles, nous garderons le souvenir de nos douleurs physiques et de tous nos travaux. Qu'il nous sera doux alors de repasser souvent par la pensée sur tous ces sillons du temps où les larmes de nos yeux et les sueurs de nos membres tombèrent, comme une rosée féconde, pour enrichir la moisson de nos mérites éternels! Mais quoi! tous les heureux habitants du paradis, dans leurs entretiens intimes, ne parleraient jamais de leur passé, laisseraient ignorer la grandeur et la multiplicité de leurs combats sur la terre, et ne se révèleraient pas une seule circonstance qui leur apprît qu'ils furent ici-bas contemporains, voisins, parents, ou amis? C'est impossible! Or, au ciel, avec la science croît la charité : car, comme le soleil nous envoie dans un seul et même rayon deux choses à la fois, la lumière et la chaleur, ainsi cette mutuelle connaissance que Dieu donne à ses élus est toujours accompagnée d'amour. Et comme on devient, à mesure qu'on s'approche de la flamme, plus enflammé, plus embrasant, de même plus on approche de ce grand Dieu, qui est un feu consumant [1], plus on est aimé plus on est aimant. *La charité ne s'éteint jamais,* a dit l'Apôtre [2],

1. *Dominus* Deus *ignis consumens est*, Deus *æmulator*. Deuteron. iv, 24. — Deus *noster ignis consumens est*. Hebr. xii, 29.
2. *Charitas nunquàm excidit*. I Cor. xiii, 8.

et cette charité qui ne meurt pas embrasse, dans son unité, DIEU, nous-mêmes et le prochain. Il n'y a plus, en effet, deux ou trois vertus de charité, mais une seule. Si donc la charité du juste mourant monte avec lui dans le ciel, si elle brille d'un éclat plus radieux sur les horizons sans nuages de la bienheureuse éternité, comme un astre qui en s'élevant accroît ses splendeurs, pourquoi ce juste cesserait-il de brûler des mêmes ardeurs pour tous ceux qu'il aima saintement sur la terre? Pourquoi lorsqu'il aime plus son DIEU, lorsqu'il s'aime lui-même, n'aimerait-il pas aussi son prochain davantage [1]? » — Dans une des révélations dont il favorisa sainte Catherine de Sienne, DIEU daigna lui dire : « Bien que tous mes élus soient indissolublement unis ensemble par une parfaite charité, il y a toutefois une singulière communication, une joyeuse et sainte familiarité, entre ceux qui se sont réciproquement aimés en ce monde. Par ce mutuel amour ils s'efforçaient de croître dans ma grâce, en allant de vertu en vertu; par lui, l'un était pour l'autre un moyen de salut; par lui, l'un et l'autre s'entr'aidaient à me glorifier, en eux-mêmes et dans le prochain. Eh bien, ce saint amour mutuel n'est aucunement diminué dans l'éternité; il leur apporte, au contraire, une plus grande abondance de joie et de contentement d'esprit [2]. »

L'une des plus ingénieuses fictions de Dante, dans sa grande trilogie, *Paradis-Purgatoire-Enfer*, est de représenter DIEU comme un centre éternel et suprême, et tous les êtres gravitant autour de lui dans une série de cercles, plus ou moins éloignés suivant le mérite et la pureté de chacun. A mesure que cet éloignement s'accuse, l'ardeur pour se rapprocher du centre divin augmente, l'impossibilité d'y réussir est elle-même une pénitence et une purification graduelle qui, accomplie, permet de s'élever de cercle en cercle. L'éternel tourment des damnés serait surtout cette

1. R. P. Blot, *Au ciel on se reconnaît*, pp. 76-78.
2. Sainte Cather. de Sienne, *Le Dialogue*, ch. 41.

éternelle attraction à laquelle ils ne peuvent qu'obéir, et qui jamais ne sera satisfaite. Image saisissante tout au moins, si elle n'est point une exacte peinture de ce qu'en cette vie nous ne pouvons connaître, DIEU en ayant fait le secret de son éternité.

† *Marie-Louise de France,* fille de Louis XV, qui avait embrassé la règle austère du Carmel, voyant approcher la mort, s'écriait : « Il est donc arrivé, ô mon DIEU, il est arrivé ce moment! Oh! qu'il m'est doux de vous sacrifier ma vie! » Et comme ses sœurs pleuraient autour de son lit : « Point de larmes, leur dit-elle : oui, j'espère que nous nous retrouverons toutes dans l'endroit où je vais. » La jeune sœur chargée de la soigner l'avait quittée par obéissance pour aller prendre un peu de repos. La sainte religieuse, ne voulant pas lui causer le chagrin de ne plus la retrouver à son réveil, l'envoya chercher. Dès qu'elle parut : — « Adieu, sœur Séraphine, lui dit-elle avec un pieux transport : c'est tout de bon que je m'en vais! — Et où allez-vous donc, ma mère? » s'écria celle-ci en courant à elle avec l'expression d'une amère douleur. — « Gardez-vous de me plaindre : je croyais que le Bon DIEU me réserverait encore bien des croix, et voilà que par sa miséricorde tout est fini! J'ai la confiance qu'il me donnera son paradis : ne suis-je donc pas très heureuse? Non je n'aurais jamais cru qu'il *fût si doux de mourir...* [1] » Et peu après : « Il est donc temps! allons, hâtons-nous d'aller au ciel. » Et elle expirait doucement, le 23 décembre 1787. — Au moment où elle rendait le dernier soupir, quelques religieuses qui priaient pour elle devant le Saint-Sacrement entendirent un bruit extraordinaire dans le chœur, sans que rien y donnât lieu. C'était l'âme bienheureuse, sans doute, qui les avertissait de son départ et les remerciait de

1. Nous avons déjà entendu cette même parole dans la bouche de Louis XIV mourant.

leurs prières. Marie-Louise, avant de mourir, avait promis à l'une des sœurs que, dès qu'elle serait auprès de DIEU, elle le prierait de la délivrer de sa frayeur au sujet des morts. Elle tint parole, et montra bien que du haut du ciel on reconnaît les siens. A peine eut-elle expiré, que la sœur fut entièrement guérie. La pensée de la peur ne lui venait pas même auprès du corps, non encore enseveli, de sa bonne mère. Plusieurs miracles suivirent le trépas de cette admirable servante de DIEU.

Le bienheureux *Henri Suso*, de l'ordre de S. Dominique, avait pris ce dernier nom (celui de Suso), qui était celui de sa mère, pour honorer la piété maternelle, à laquelle il devait tout. Cette vertueuse mère était morte un vendredi-saint, à la même heure que Notre-Seigneur. Henri étudiait alors à Cologne. Elle lui apparut durant la nuit, toute resplendissante. « Mon fils, lui dit-elle, aime de toutes tes forces le DIEU tout-puissant, et sois bien persuadé qu'il ne t'abandonnera jamais dans tes travaux et tes peines. J'ai quitté le monde, mais ce n'est pas là mourir, puisque je vis heureuse dans le paradis, où la miséricorde divine a récompensé l'amour immense que je portais à la Passion de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST. — O ma sainte, ô ma tendre mère, s'écria Henri, aimez-moi toujours dans le ciel comme vous l'avez fait sur la terre, et ne m'abandonnez jamais dans mes afflictions! » La bienheureuse disparut, et son fils resta inondé de consolation [1].

« Puisque nous vivons ici-bas comme des étrangers et des voyageurs, soupirons après le jour qui nous ramènera dans notre demeure et qui nous réintègrera dans le royaume des cieux. Quel est celui qui, étant exilé, n'aurait pas hâte de rentrer dans sa patrie? Quel est celui qui, pressé de retourner par mer auprès des siens, ne désirerait pas ardemment un vent favorable, afin de pouvoir plus tôt embrasser ceux qui lui sont chers? Notre patrie, c'est le paradis, et

1. Henri Suso mourut à Ulm en 1366.

les patriarches nos ancêtres nous y ont devancés. Hâtons-nous donc, et courons pour voir notre patrie et saluer nos ancêtres. Nous sommes attendus par un grand nombre de personnes qui nous sont chères; nous sommes désirés par une foule considérable de parents, de frères et d'enfants, qui, désormais assurés de leur immortalité, conservent encore de la sollicitude pour notre salut. Aller les voir, aller les embrasser, ah! quelle joie tout ensemble et pour eux et pour nous[1]! »

Élévation. — « Excite-toi, ô mon âme; élève-toi, ô mon intelligence! Pense à la joie du paradis, et, autant que tu le peux, considère attentivement combien est délectable le bien qui contient tous les biens. Aimes-tu la beauté? les justes *brilleront comme le soleil*[2]. Aimes-tu la liberté? ils seront semblables aux anges de Dieu dans le ciel. Aimes-tu une vie longue et la santé? là est la santé éternelle. Aimes-tu la mélodie? là chantent les anges. Aimes-tu la société? là est la société des bienheureux, et ils n'ont tous qu'une seule et même volonté. Désires-tu la sécurité et la certitude? il est la durée éternelle. O cœur humain, cœur éprouvé par les misères, cœur accablé par la souffrance, quelle serait ta joie si tu possédais l'abondance de tous ces biens! Mon Dieu, faites que je vous connaisse, que je vous aime et qu'en vous je trouve enfin mon éternel repos[3]. »

1. S. Cyprien, *De Mortalitate*, sub fin.
2. *Fulgebunt justi, et tanquàm scintillæ in arundineto discurrent.* Sap. III, 7. — *Justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum.* S. Matth. XIII, 43.
3. S. Bonaventure, *Soliloques*, ch. IV.

CHAPITRE XIX.

Qu'il faut prier avec espoir pour ceux même de qui la mort nous cause les plus légitimes alarmes.

Est-il une douleur plus grande, qui se refuse autant à la consolation, que de voir expirer sans sacrements, sans repentir, sans préparation, une personne que l'on aime, un parent, un frère, un père peut-être ? Oh ! quelle amertume, quelle angoisse de tous les instants, quelle plaie au cœur ! C'est donc à tout jamais que cet être chéri est perdu pour moi ! Je ne le verrai plus ; l'éternité entière, je l'appellerai sans qu'il réponde à ma voix ; ou plutôt, du fond de l'enfer m'arriveront ses gémissements, ses lamentations, les cris de son désespoir ! O Dieu, quelle inexprimable souffrance ! Non, au point de vue de la foi, on n'en saurait concevoir de plus amère.

Voilà donc qui est fini pour toujours ! Il ne me reste qu'à pleurer éternellement, et il me semble que le ciel lui-même ne me dédommagera point : car comment goûter ses délices avec le souvenir de celui qui souffre la damnation, et pour qui j'eusse donné mon sang ?

Inquiétudes légitimes, hélas ! Mais gardons-nous de les exagérer. En tout cas, prions fidèlement pour tous ceux qui sont morts, dans quelque état qu'ils aient expiré, fût-ce même dans l'acte du péché. Les miséricordes du Seigneur sont un abîme comme ses grandeurs. Nul ne peut assurer qu'une âme est damnée ; et, le fût-elle, ne nous est-il pas permis de croire que nos prières adouciront ses souffrances ? Elles ne la sauveront jamais, cela est de foi ; c'est-à-dire que jamais, en aucune hypothèse, cette âme dévolue à l'enfer ne pourra jouir de la vue béatifique de Dieu ; mais ses tourments peuvent être atténués : plusieurs théologiens l'assurent [1]. En tout cas, nous ne sa-

1. Voici, sur ce point de l'adoucissement *possible* des peines éternelles

vons pas, nous n'avons pas le droit de dire, que telle personne, de quelque manière qu'elle soit morte, est sous le coup de la damnation prononcée. Elle en a pris le chemin, elle s'y est exposée, cela est douloureusement évident;

un passage remarquable de S. Augustin : — « Les interprètes de la miséri-
» corde divine favorables à l'indulgence sont obligés d'admettre au moins
» l'éternité de la colère sur les impies, accusée par l'éternité des sup-
» plices, s'ils entendent d'autre part que la miséricorde modère la justice,
» atténuant la rigueur des tortures qui sont dues aux coupables. Non
» que cette miséricorde les en préserve jamais ou les en délivre un jour,
» mais en ce sens qu'elle leur rende les peines plus douces et plus lé-
» gères qu'ils ne méritent. Ainsi la colère de DIEU demeure, et cepen-
» dant sa colère même ne retient pas le cours de sa clémence. Et toute-
» fois, sans rejeter ce sentiment, je suis loin de le soutenir. *Non ut eas*
» *pœnas vel nunquàm subeant vel aliquandò finiant, sed ut eas mi-*
» *tiores quàm merita sunt eorum levioresque patiantur. Sic enim ira*
» DEI *manebit, et in ipsâ irâ suâ miserationes suas non continebit.*
» *Quod quidem non ideò confirmo quoniam non resisto.* » (Civit. DEI, lib. XXI, 54). En ce même endroit, le saint docteur rappelle que l'Eglise ne prie pas pour ceux qui sont vraiment damnés : « *Numquid jàm pro* » *eis, id est pro talium defunctorum spiritibus, orat Ecclesia?* » Mais nous ne savons jamais si l'âme qui nous a quittés est damnée : prions donc pour toutes sans exception.

La doctrine de l'Église orientale sur ce chef nous est exposée par Marcus Eugenicus, archevêque d'Éphèse, dans un concile tenu à Ferrare (V. *Patrologie grecque de* Migne, t. 94e, p. 354). Il affirme, dans deux discours, que les âmes même des damnés peuvent quelquefois éprouver un adoucissement de peine : *Tantillum quandoquè relaxationis ex fidelium precibus percipere.* S. Augustin lui-même, nous venons de le voir, ne repousse pas ce sentiment (*Enchirid.* 110) : *Supplicationes et sacrificia defunctis prodesse, illis quidem qui, cùm valdè mali non essent, mortem obierunt, ut sit plena remissio, et valdè malis ut* TOLERABILIOR FIAT IPSA DAMNATIO. — Au ch. 112e, réfutant l'erreur d'Origène qui niait l'éternité des peines, il observe cependant que le ps. 76 dit : *Numquid obliviscetur misereri* DEUS, *aut continebit in irâ misericordias suas?* Or, cette parole peut s'appliquer aussi bien aux morts qu'aux vivants : *Ità ut pœnæ damnatorum certis temporum intervallis aliquatenùs mitigari putentur; quippè sic etiam intelligi posse manere in illis iram* DEI, *hoc est ipsam damnationem. Hæc enim vocatur ira* DEI, *non animi perturbatio : ut in irâ suâ, hoc est manente irâ suâ, non tamen contineat miserationes suas, non æterno supplicio finem dando, sed levamen adhibendo cruciatibus.*

Marcus va plus loin, et ce que S. Augustin permet de supposer il s'efforce de le prouver par un passage de S. Basile qui chez les Orientaux

mais, encore une fois, les mystères du dernier moment, et surtout ceux de la bonté divine, qui nous les découvrira? Un illustre évêque a dit : « Entre le dernier soupir d'un mourant et l'éternité, il y a un abîme de miséricorde »;

---

sert de leçon à l'office de la Pentecôte : *Quin et, in istâ omnium solemnissimâ et salutari festivitate, expiationes quidem deprecatorias pro eis qui in inferno detinentur dignaris suscipere; magnam spem præbes relaxationis eorum quibus plectantur suppliciorum, et refrigerium quoddam eis concessum iri.* Doctrine qui serait conforme à ces vers de Prudence (*hymne* 5e) :

« Sunt et spiritibus sæpè nocentibus
Pœnarum celebres sub Styge feriæ.
Illâ nocte serâ quâ rediit DEUS
Stagnis ad superos ex Acherontiis,
Marcent suppliciis Tartara mitibus,
Exultatque sui corporis otio
Umbrarum populus, liber ab ignibus,
Nec fervent solito flumina sulphure ».

Marcus enseigne que les âmes chargées de fautes légères *solo pavore purgari,* d'après S. Grégoire dans ses *Dialogues,* dit-il. Celles qui ont commencé leur pénitence sans avoir eu le temps de l'achever, *quæ cœptæ pœnitentiæ fructus dignos, vel incuriâ vel propter inexspectatam mortem, non tulerunt, ad inferna detrudi, non suppliciis cruciandas uti sceleratorum animas, sed veluti carcere detinendas et conscientiæ angoribus compungendas; vel etiam in locis terræ vicinis exsulare secundùm majorem vel minorem culparum quas admiserint gravitatem.* Il n'admet d'ailleurs aucun *lieu* proprement dit entre l'enfer et le ciel; l'expiation du purgatoire est pour lui une situation, non un séjour. Ainsi, pour certaines fautes, elles sont remises à la mort même, *illas animas pavor purificat;* les autres subissent les remords de la conscience, *igne voraciores;* d'autres enfin sont exilées de la présence divine avec incertitude de leur avenir éternel : *Nùm aliquandò fortè, vel quandonàm, indè sint evasuræ.*

Eugénicus conclut que l'Église prie pour tous les fidèles : pour les saints même, en forme *d'action de grâces;* pour le pardon ou le soulagement des autres.

Les Grecs, outre la mémoire des morts de la liturgie, la font les 1er, 3e, 9e, 40e jours après la mort, et enfin au bout de l'an. Le samedi avant la Septuagésime, il y a mémoire solennelle de tous les défunts; prières et visite des cimetières la nuit précédente et le jour tout entier. — De même la veille de la Pentecôte. En outre, chaque samedi on fait une prière spéciale pour les morts.

surtout si quelques âmes pieuses ont prié pour ce mourant. Dieu sait bien rendre, à son heure, et c'est toujours la meilleure, le fruit de ces prières que nous avions crues non exaucées. Que fallait-il à cet agonisant ? Une illumination d'une seconde, au dernier battement de cœur, et cette illumination produisait instantanément un sentiment de contrition et d'amour ! Il suffit : l'enfer est fermé, c'est le purgatoire qui s'ouvre ! Jésus se présentant à cette âme avant qu'elle ait absolument quitté le corps, et d'un regard lui disant : « Est-ce moi ou le démon que tu choisis ? » et cette âme, d'un regard aussi : « Vous, Seigneur, oh ! vous ! » et la miséricorde triomphe.

On lit dans les livres des rabbins cette belle parole, attribuée par eux à Dieu : « Ouvrez-moi la porte du repentir, pas plus large seulement que le trou d'une aiguille, et je vous ouvrirai les portes de la miséricorde si larges, que vous pourrez y entrer sur un char attelé de quatre chevaux. » Que savez-vous si Dieu n'a pas permis que vous surviviez à ce défunt précisément afin que vous intercédiez pour lui ? Les desseins de la divine bonté sont si profonds, si admirables ! nous passerons notre éternité à les adorer. Redisons ces encourageantes paroles de S. Chrysostome, bien propres à soulager l'amertume de nos tourments. « Représentez-vous, dit-il, une étincelle qui tombe dans la mer. Pourrait-elle subsister ? pourrait-on l'apercevoir ? Eh bien, ce qu'une étincelle est par rapport à la mer, votre méchanceté l'est par rapport à la clémence et à la miséricorde de Dieu. Et ce n'est point encore assez dire : car la mer, si étendue qu'elle soit, a des bornes, mais la clémence et la miséricorde de Dieu n'en ont point [1]. »

Cette considération, du reste, ne doit point rassurer le pécheur, et lui faire différer sa conversion et sa pénitence, sous prétexte que le Seigneur pardonnera tout au dernier moment : car lui-même nous avertit d'être vigilants et

1. S. Chrysost., III.

toujours prêts, la mort devant arriver sur nous comme un voleur, et le jugement devant s'appuyer sur la somme des lumières et des grâces que nous avons reçues. Mais ce défunt dont le sort nous alarme à bon droit eut-il tous les avantages spirituels dont nous jouissons nous-même ? L'ignorance, les exemples entraînants, la fougue d'une nature plus emportée, un vice d'intelligence et de judiciaire, le milieu corrupteur dans lequel sa profession l'a jeté et retenu, est-ce que DIEU n'en tiendra pas compte ? qui sait? peut-être dans ce compte de miséricorde vos prières futures, que DIEU connaît, entrent-elles pour une bonne part. Et ici, disons-le, combien, dans leur intérêt le plus pressant, les parents devraient veiller à l'éducation chrétienne et à la vie pieuse de leurs enfants! Celui qui n'a pas de religion enterre avec quelques larmes, peut-être sincères, un père, une mère, un frère chéri; puis il chasse de sa pensée leur souvenir attristant : et tout est dit.... Jamais une prière, jamais une bonne œuvre, pour ces âmes qui, à cause de lui souvent, endurent les supplices du purgatoire. Pensez-y donc, pères et mères; et, parmi tant d'autres raisons que vous avez, n'omettez pas celle-ci, qui vous touche de si près.

Pour nos morts donc, prions beaucoup, prions toujours, prions avec espoir. « Les hommes sont plus inintelligents que pervers, et les méchants sont encore plus aveugles que méchants. Au lit de mort de chacun de nous, et au tribunal de DIEU, le Sauveur des hommes se réserve de dire: *Pardonnez-leur, mon Père, car ils ne savent ce qu'ils font*[1]. »

Écoutez S. Bernard : — « De même que nous devons procurer à notre corps la santé, à notre cœur l'innocence, de même nous devons exercer la charité envers nos frères. Ceci nous conduit à parler des âmes chrétiennes qui, de cette prison terrestre, se sont envolées vers les joies du ciel. Nous leur devons de les imiter : elles furent sembla-

1. *Souvenirs de ma jeunesse*, par le P. Gratry, VII.

bles à nous, comme nous exposées à tout, et elles nous ont fait connaître le chemin de la vie, qu'elles ont les premières suivi sans faiblesse et sans relâche. Mais à celles même qui n'ont pas vécu dans une telle sainteté, ou qui sont parties sans avoir accompli leur expiation, nous devons aussi la pitié, le secours de nos prières, à cause du sort commun qui unit ici-bas tous les hommes. Nous devons prier pour que le Père de toute miséricorde rejette leurs scories, change en bienfaits les châtiments qu'elles ont mérités, et les amène enfin aux joies de la cité céleste. Si les taureaux, à la vue de l'un des leurs qui a péri, pleurent, mugissent, et témoignent pour leur frère un deuil qui semblerait humain, que ne doit pas l'homme lui-même à l'homme, puisqu'il est doué de la raison et des affections du cœur [1] ? »

† Nous entendions raconter, il y a peu d'années, le fait suivant, qui remontait à 1864 ou 65. Un juif, artiste distingué, s'était converti pendant un sermon sur l'Eucharistie, et, non content de recevoir le baptême et d'embrasser la foi chrétienne, avait quitté le monde pour entrer dans un ordre religieux très austère. Plein d'une reconnaissante dévotion envers le Saint-Sacrement, il passait chaque jour plusieurs heures à l'adorer; et, dans ces effusions

1. *Sicut debemus sanitatem corpori, puritatem cordi, sic et fratri pacem. Jàm hinc transeundum est ad sanctorum animas quæ de hujus mortalitatis carcere ad cœlorum gaudia volaverunt. His profectò debemus imitationem : quia similes fuêre nobis, passibiles, et notas nobis fecerunt vias vitæ, quas tàm infatigabiliter quàm interminabiliter tenuerunt. Sed et illis qui non in tantâ sanctitate, seu peractâ pœnitentiâ, exierunt, compassionem debemus et orationem, propter similis naturæ consortium : ut pius Pater auferat scoriam eorum, et in beneficia flagella commutet, et sic tandem reconsignet ad beatæ gaudia civitatis. Si enim tauri, cùm taurum mortuum invenerint, plorant, mugiunt, et quasi quibusdam debitis humanitatis obsequiis fraterna funera prosequuntur, quid debet homo homini, quem et ratio docet et trahit affectio?* Sermone XVI.

de ferveur, ce qu'il demandait surtout à JÉSUS-CHRIST c'était la conversion de sa mère, qu'il entourait de la plus filiale tendresse. Prières, jeûnes, œuvres de toute sorte, lui semblaient douces pour obtenir cette âme. Il ne l'obtint point cependant : sa mère mourut avec obstination dans les erreurs du judaïsme. Pénétré d'une amère douleur, ce bon fils va se prosterner devant le tabernacle, et, donnant carrière à ses plaintes : « Eh quoi, Seigneur! disait-il, je vous dois tout, il est vrai, mais que vous ai-je refusé? ma jeunesse, mes espérances dans le monde, le bien-être, les joies de la famille, un repos peut-être légitime, j'ai tout sacrifié dès que vous m'avez appelé. Mon sang, je l'eusse donné de même. Et vous, Seigneur, vous, l'éternelle bonté, qui avez promis de rendre au centuple, vous m'avez refusé l'âme de ma mère!!! Mon DIEU, je succombe à ce martyre, le murmure va s'exhaler de mes lèvres. » Les sanglots étouffaient ce pauvre cœur. Tout à coup une voix mystérieuse frappe son oreille. Il écoute. Elle disait : « Homme de peu foi, ta mère est sauvée! » — « Ma mère est sauvée! ah Seigneur, serait-il possible! » — « Oui, elle est sauvée! Sache que la prière a tout pouvoir auprès de moi. J'ai recueilli toutes celles que tu m'as adressées pour ta mère, et ma providence lui en a tenu compte à son heure. Au moment où elle expirait, je me suis présenté à elle, et à ma vue elle s'est écriée : *Mon Seigneur et mon* DIEU! Relève donc ton courage : ta mère a évité la damnation... »

L'illustre et saint prédicateur, le P. *de Ravignan*, aimait à espérer beaucoup pour les pécheurs surpris par la mort, lorsque d'ailleurs ils n'avaient pas eu au cœur la haine de DIEU. Volontiers il parlait des mystères du moment où l'on expire, et son sentiment paraît avoir été qu'un grand nombre de ces pécheurs se convertissent à leurs derniers instants, et sont réconciliés avec DIEU, sans qu'on puisse le voir à l'extérieur. Il y a dans certaines morts des mystères de miséricorde et des coups de grâce où l'œil de

l'homme ne voit que des coups de justice. A la lueur d'un dernier éclair, DIEU quelquefois (nous venons de le voir) se révèle à des âmes dont le plus grand malheur avait été de l'ignorer; et le dernier soupir, compris de Celui qui sonde les cœurs, peut être un gémissement qui appelle le pardon. Le général Exelmans, parent du bon Père, fut précipité subitement dans la tombe par un accident de cheval, et malheureusement il ne pratiquait pas la religion. Il avait promis pourtant de se confesser un jour; mais il n'en eut pas le temps. Le P. de Ravignan, qui depuis longtemps priait et faisait prier pour lui, demeura dans la consternation quand il apprit cette mort. Or, le jour même, une personne habituée aux communications célestes crut entendre une voix intérieure qui lui disait : « Qui donc connaît l'étendue de ma miséricorde ? Sait-on quelle est la profondeur de la mer et ce qu'elle renferme d'eau? *Beaucoup sera pardonné à certaines âmes qui ont beaucoup ignoré*[1]. » Et l'historien à qui nous empruntons ce récit, le R. P. de Ponlevoy, ajoute plus loin : « Chrétiens, placés sous la loi de l'espérance non moins que de la foi et de l'amour, nous devons nous élever sans cesse du fond de nos peines jusqu'à la pensée de la bonté infinie du Sauveur. Aucune borne, aucune impossibilité, n'est placée ici-bas entre la grâce et l'âme, tant qu'il reste un souffle de vie. Il faut donc toujours espérer, et adresser au Seigneur d'humbles et persévérantes instances. On ne saurait dire jusqu'à quel point elles peuvent être exaucées. De grands saints et de grands docteurs ont été bien loin en parlant de cette efficacité puissante des prières pour des âmes chéries, quelle qu'ait été leur fin. Nous connaîtrons un jour ces ineffables merveilles de la miséricorde divine. Il ne faut jamais cesser de l'implorer avec une profonde confiance. »

1. *Vie du P. de Ravignan*, par le P. R. de Ponlevoy, ch. x.

Ce sujet est si intéressant pour le cœur, et malheureusement d'une si fréquente application en nos jours d'infidélité générale, que nous ne craignons pas de nous y appesantir, et d'apporter ici d'autres témoignages et d'autres traits.

Voici, sur S. François de Sales, des lignes qui ne sont pas moins encourageantes. — « Il ne voulait jamais que l'on désespérât de la conversion des pécheurs jusqu'au dernier soupir; disant que cette vie était la voie de notre pèlerinage, en laquelle ceux qui sont debout pouvaient tomber, et ceux qui tombaient pouvaient par la grâce se relever. Il allait plus loin : car, même après la mort, il ne voulait pas que l'on jugeât mal de ceux qui avaient mené une mauvaise vie, sinon de ceux dont la damnation était manifeste par l'Écriture. Hors de là, il ne voulait pas que l'on entrât dans le secret de Dieu, qu'il a réservé à sa sagesse et à sa puissance. Sa raison principale était que, comme la première grâce ne tombait pas sous le mérite, la dernière grâce, qui est la persévérance finale, ne se donnait point non plus au mérite. Or, *qui est celui qui a connu les jugements du Seigneur, et qui lui a donné conseil?*[1] Cette raison faisait que, même après le dernier soupir, il voulait que l'on espérât bien de la personne expirée, quelque fâcheuse mort qu'on lui eût vu faire, parce que nous ne pouvions avoir que des conjectures fondées sur l'extérieur, sur lequel les plus habiles peuvent se tromper[2]. » Oui, notre Dieu est bien vraiment, comme l'appelle Job (vii, 20), le gardien de sa créature, *custos hominum.* « Combien nous serons étonnés, disait un saint prêtre, de trouver au ciel des âmes que nous avions pensé en être à jamais exclues! »

---

1. *Quis adjuvit spiritum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit?* Isaiæ, xl, . Cité par S. Paul, *Rom.* xi, 34.
2. *Esprit de S. François de Sales,* iiie part., ch. 13.

† Un religieux missionnaire, prêchant, il y a peu d'années, une retraite aux dames de Nancy, avait rappelé qu'il ne faut jamais désespérer du salut d'une âme, et que parfois les actes les moins importants aux yeux des hommes sont récompensés par le Seigneur, d'une manière toute spéciale, à l'heure de la mort. Il venait de quitter l'église : une dame en deuil vint le trouver, et lui parla ainsi : — « Mon Père, vous avez recommandé la confiance et l'espoir : ce qui m'est arrivé justifie vos paroles. J'avais un époux toujours bon, affectueux, irréprochable dans sa vie d'homme public et d'homme privé ; mais il restait complètement en dehors de toute pratique religieuse. Mes prières, comme quelques mots que j'avais hasardés à ce sujet, n'avaient produit aucun résultat. — Dans le mois de mai qui précéda sa mort, j'avais élevé, suivant mon habitude, un autel à la Sainte Vierge dans mon appartement, et je l'ornais de fleurs renouvelées de temps en temps. Chaque dimanche, mon mari allait passer la journée à la campagne. A son retour, durant le mois, il m'apportait un bouquet qu'il avait lui-même cueilli, et j'employais ces fleurs à orner mon oratoire. S'en apercevait-il? agissait-il uniquement pour m'être agréable, ou un sentiment secret de piété envers Marie l'animait-il? je ne le saurais dire ; mais il ne manqua pas un dimanche de le faire. — Dans les premiers jours du mois suivant, il fut subitement frappé par la mort, sans avoir eu le temps de recevoir les secours de la religion. J'étais inconsolable ; ma santé s'altérait sérieusement : ma famille me força de partir pour le Midi. Comme je passais par Lyon, je voulus voir le saint curé d'Ars, qui vivait encore : je lui écrivis pour solliciter la grâce d'être reçue, et recommander à ses prières mon mari, mort subitement. Je ne lui donnai pas d'autres détails. — A peine étais-je entrée dans l'appartement où il recevait, que le saint curé me dit : « Madame, vous êtes désolée : mais avez-vous donc oublié les bouquets de fleurs de chaque dimanche du mois de mai? » Il me serait impossible de dire quel fut

mon étonnement en entendant M. Vianney rappeler une circonstance dont je n'avais parlé à personne, et qu'il ne pouvait connaître que par révélation. Il ajouta : « Dieu a eu pitié de celui qui avait honoré sa sainte Mère : à l'instant de la mort, votre époux a pu se repentir : son âme est dans le purgatoire ; nos prières et nos bonnes œuvres l'en feront sortir[1]. »

Ste Angèle Mérici, fondatrice de l'ordre des Ursulines (XVIe siècle), perdit son père et sa mère lorsqu'elle n'avait encore que dix ans. Peu après, recueillie par un oncle charitable, elle eut cette autre douleur de voir mourir subitement sa sœur, sans les sacrements de l'Église. Angèle eût bien voulu connaître le sort éternel de cette âme si chère ; ce désir inquiet occupait ses pensées la nuit et le jour. Elle se persuada qu'à force de prier elle obtiendrait du ciel là-dessus quelque assurance. Or, bien peu de jours après, comme elle marchait par la campagne, elle aperçoit une nuée lumineuse : et quelle est sa joie d'y voir sa bien-aimée défunte rayonnante de gloire, au milieu d'une multitude d'anges qui faisaient cortège à la Reine du ciel ! Il s'en échappa une voix qui lui dit : « Persévère comme tu as commencé, et tu viendras avec nous goûter éternellement la même félicité. »

Ste Gertrude, si célèbre pour ses communications avec DIEU (XIe siècle), entendit rapporter à une personne la mort d'un de ses parents. Cette personne, craignant qu'il ne fût pas mort en état de grâce, ressentit un si grand trouble que la sainte en fut aussi touchée, et s'offrit à prier DIEU pour l'âme du défunt. Elle commença par une sorte de tendre reproche à Notre-Seigneur : « Eh quoi, mon DIEU ! ne pouviez-vous me donner la pensée et la grâce d'intercéder pour cette âme, sans que je fusse portée par ce

1. *Bulletin de l'Œuvre de S. François de Sales,* novembre 1873

mouvement de compassion? » Jésus répondit : « Je me complais singulièrement dans les prières qu'on m'adresse pour les morts, quand la compassion naturelle s'y trouve jointe à l'intention droite qui la rend méritoire, et que les deux choses s'unissent pour donner à cette bonne œuvre la plénitude et la perfection qu'elle peut avoir. » La sainte, ayant ensuite prié pour cette âme, reconnut le pitoyable état où elle était réduite : car elle lui apparut horriblement difforme, se tordant de douleur. On ne voyait néanmoins personne qui la tourmentât, mais il paraissait clairement que c'étaient ses anciens péchés qui faisaient sur elle l'office de bourreau. — « Seigneur, s'écria la charitable religieuse, ne voulez-vous pas vous laisser fléchir par nos prières, et pardonner à cet homme? — Je voudrais, à cause de vous, répondit le divin Sauveur, avoir pitié non seulement de celui-ci, mais encore d'un million d'autres. Voulez-vous donc que je lui pardonne tous ses péchés et que je le délivre de toutes sortes de peines? — Peut-être, reprit la sainte, cela n'est-il pas conforme à ce qu'ordonne votre justice? — Cela n'y serait point contraire, ajouta Notre-Seigneur, si vous me le demandiez avec confiance : car ma lumière divine, qui pénètre dans l'avenir, m'ayant fait connaître que vous feriez pour lui cette prière, je mis en lui de bonnes dispositions pour le préparer à jouir des fruits de votre charité. »

O consolantes paroles! poursuit le R. P. Blot[1]. D'abord, en prévision de nos prières futures, Dieu daignant accorder au pécheur mourant de bonnes dispositions qui assurent le salut de son âme; ensuite, par égard pour nos prières présentes, consentant à délivrer cette âme de toutes sortes de peines et à la retirer des flammes expiatoires.

† A Rome, au XVIe siècle, vivait un éminent religieux de la Compagnie de Jésus, le P. *Nicolas Zucchi*. Il avait en-

1. *Au ciel on se reconnaît*, 7e édit., p. 106.

gagé dans les voies de la perfection trois jeunes personnes, dont l'une, avant de quitter le monde, avait été recherchée par un jeune seigneur. Cet homme ne continua pas moins d'adresser des lettres à celle qu'il voulait appeler sa fiancée, l'invitant à quitter ce qu'il nommait le triste service de Dieu pour se reprendre aux joies de la vie. Le Père, le rencontrant un jour dans la rue, le supplia de cesser de telles poursuites : « Je vous assure, ajouta-t-il, qu'avant peu vous paraîtrez au tribunal divin; et pour vous il s'en va grand temps de faire pénitence. » Environ quinze jours après, ce jeune homme mourait en effet, et sans avoir suffisamment mis ordre à sa conscience. On devait donc tout craindre pour son salut. Un soir que les trois novices discouraient ensemble des choses de Dieu, une voix appelle soudain la plus jeune au parloir. Là, elle trouve un homme enveloppé dans un large manteau, qui se promenait à grands pas. — « Qui êtes-vous? lui dit-elle; que venez-vous faire à cette heure, et pourquoi m'avez-vous fait demander? » L'étranger, sans répondre, s'approche, et, écartant son manteau, laisse voir le défunt attaché par des liens de feu qui le serrent au cou, aux poignets, aux genoux, aux chevilles des pieds. Puis il pousse un cri en disant : « Priez pour moi! » Et il disparaît. — Cette manifestation miraculeuse montrait donc que Dieu avait eu pitié de lui au dernier moment, qu'il n'était pas damné, mais au purgatoire, et qu'une charitable assistance l'en retirerait[1].

Le fait suivant a quelque chose de si merveilleux, que nous hésiterions à le reproduire s'il n'avait été consigné en maint ouvrage, d'après le P. Théophile Raynaud, théologien et controversiste distingué du XVIIe siècle[2]. — L'an

1. *Vita P. Nicolai Zucchi,* à D. Bartholo, livre I, ch. 9.
2. Dans son ouvrage intitulé *Heteroclita spiritualia,* IIe p., sect. 3e, 5e point. (Grenoble, 1646, in-4°).

1629, à Dôle en Franche-Comté, Huguette Boy, femme de médiocre condition, réduite à toute extrémité par la maladresse d'un médecin qui, voulant la saigner, lui avait coupé l'artère, vit entrer dans sa chambre une jeune fille vêtue en blanc, d'un maintien fort modeste, qui lui offrit de la soigner au nom de DIEU. La malade accepte avec reconnaissance, et, chose prodigieuse, elle se sent guérie au seul contact de l'étrangère; mais celle-ci s'éloigne jusqu'au soir, pendant qu'il n'est bruit en ville que de cette guérison. Quand l'inconnue revint, elle dit à Huguette Boy, sans plus chercher à se cacher : « Je suis votre tante Léonarde Collin, morte il y a dix-sept ans, et qui vous ai légué ce que je possédais. Grâce à la bonté divine, je suis sauvée : et c'est l'auguste Marie, pour laquelle j'eus une grande dévotion, qui m'a obtenu la sentence de miséricorde. Sachez donc, ma chère nièce, que la mort me surprit pendant que j'avais sur la conscience un péché mortel : et je n'avais point de confesseur! Marie obtint pour moi de son divin Fils un mouvement de contrition parfaite, et ainsi j'échappai à la damnation. Le Seigneur permet que, sous la conduite de mon bon ange, je vienne achever ma peine en restant à votre service pendant quarante jours, à la condition que vous accomplirez en mon nom trois pèlerinages que je vais vous indiquer, et alors j'entrerai dans la gloire céleste. » — Le confesseur, prévenu, et redoutant quelque piège du démon, engagea Huguette à menacer l'apparition des exorcismes de l'Église; mais celle-ci n'en parut aucunement troublée. La malade, non encore convaincue, insista. — « Comment, dit-elle à la jeune fille, pouvez-vous être ma tante Léonarde, lorsque je l'ai vue toute cassée, toute vieillie, toute ridée, pendant que vous portez à peine vingt ans? Ma bonne tante était, en outre, du caractère le plus désagréable : et vous vous montrez si complaisante et si charitable! — Ah! ma fille, répondit l'apparition, mon véritable corps est au fond du sépulcre, d'où il ne sortira qu'à la résurrection; celui que voyez ici est formé miracu-

leusement de l'air pour me permettre de vous entretenir. Et quant à mon caractère difficile, dix-sept années de purgatoire sont plus qu'il ne fallait pour en détruire les aspérités et enseigner la mansuétude. La grâce nous a, d'ailleurs, confirmés dans le bien, et, marqués du sceau des élus, nous ne saurions plus avoir de vice. » — Pendant quarante jours donc, l'apparition venait servir, par intervalles, celle qu'elle avait guérie, et qui seule pouvait la voir et lui parler. Huguette fit les pèlerinages demandés, et avec une piété grande, pleine de gratitude. Au bout des quarante jours, Léonarde cessa de venir, sauf une dernière fois, qu'elle apparut dans l'état d'une incomparable gloire, exhortant Huguette à se souvenir toujours des bontés de Dieu et de la nécessité de la vertu.

† On lit dans la vie d'une sainte religieuse, la sœur *Catherine de Saint-Augustin,* que dans le lieu qu'elle habitait se trouvait une femme appelée Marie qui s'était livrée au désordre pendant sa jeunesse, et qui, devenue âgée, s'obstinait tellement dans le mal, que les habitants du pays, ne pouvant souffrir cette peste au milieu d'eux, la chassèrent honteusement. Elle ne trouva pas d'autre asile qu'une grotte, où elle mourut abandonnée de tout le monde. Son corps fut enterré dans un champ comme un objet immonde. La sœur Catherine, qui avait coutume de recommander à Dieu les âmes de tous ceux dont elle apprenait la mort, ne songea pourtant point à prier pour celle-ci, jugeant, avec tout le monde, qu'elle était sûrement damnée. Quatre mois après, la bonne religieuse entendit une voix qui disait : « Sœur Catherine, quel malheur est le mien! vous recommandez à Dieu les âmes de tous, il n'y a que la mienne dont vous n'ayez point de pitié! — Qui donc êtes-vous? répond la sœur. — Je suis cette pauvre Marie morte dans la grotte. — Comment! vous êtes sauvée? — Oui, je le suis, par la miséricorde divine. Sur le point de mourir, épouvantée au souvenir de mes crimes et à la vue

de mon abandon, je criai vers la Sainte Vierge. Elle fut assez bonne pour m'entendre, et m'obtint une contrition parfaite, accompagnée du désir de me confesser si je le pouvais. Je rentrai ainsi dans la grâce de Dieu, et j'échappai à l'enfer. Mais il m'a fallu tomber dans le purgatoire, où je souffre cruellement. Mon temps serait abrégé, et j'en sortirais bientôt, si l'on disait pour moi quelques messes : faites-les dire, ma bonne sœur, et je vous promets de prier toujours Dieu et Marie pour vous. » — Sœur Catherine se hâta de faire célébrer ces messes, et, après quelques jours, l'âme se fit voir à elle plus brillante qu'un astre, et lui dit : « Je vous remercie, sœur Catherine : je vais au ciel chanter les miséricordes de Dieu et prier pour vous. »

On lit encore dans la *Vie d'Anne-Catherine Emmerich* (t. IIIe, p. 29), la vision qu'elle eut, un jour, d'une pauvre femme morte depuis une trentaine d'années. Elle n'était pas dans le purgatoire, mais dans un lieu de supplice plus rigoureux : elle était comme un détenu soumis à la flagellation, comparé à d'autres qui n'ont à subir qu'un simple emprisonnement. Cette femme avait commis, par faiblesse, une faute grave, qui l'avait entraînée ensuite à un double crime. Son repentir, du reste, avait été très grand; mais elle était morte sans sacrements, non par impiété, mais par suite d'une circonstance indépendante de sa volonté. Dieu eut égard à son extrême contrition, jointe au désir de la confession sacramentelle, et la préserva de l'enfer.

Élévation. — Mon Dieu, mon maître, mon juge, mais aussi mon unique et très ferme espérance, je vous supplie humblement en faveur de ceux que j'ai perdus et dont le salut m'inquiète. Je ne les oublierai point dans mes œuvres de réparation et de pénitence. Cette lecture m'encourage, Seigneur, et me fait bénir sous un aspect nouveau votre miséricorde ineffable. Accordez-moi, je vous en conjure, la force de ne me détourner jamais du droit che-

min qui mène à vous, et de préparer ainsi, par ma fidélité persévérante, la sentence de salut que j'espère entendre de votre bouche divine, à mon dernier moment.

CHAPITRE XX.

Qu'il faut toujours espérer dans la miséricorde de DIEU envers nos pauvres morts.

Pour compléter ce qu'on vient de lire, nous extrairons d'un livre tout récent un remarquable chapitre, propre à rendre quelque espoir à beaucoup d'âmes, et à les animer à une confiante prière[1].

« Qui peut dire les miséricordes de DIEU au lit de mort de ses enfants? Là, dans ces ombres confuses de la dernière heure, où l'œil de l'homme ne discute plus rien, qui peut savoir ce qui se passe entre DIEU et une âme? Quand l'âme erre sur les lèvres comme un léger souffle, déjà plus de la terre, pas encore du ciel; au moment où DIEU s'approche pour recueillir cette âme, qui peut dire ce qui se passe? Une mère repousserait-elle son enfant, même ingrat? n'essaiera-t-elle pas, par tous les moyens, de le ramener à elle? ne fera-t-elle pas les premières et les dernières avances? n'excèdera-t-elle même pas, et jusqu'au bout ne cherchera-t-elle pas à le sauver, même malgré lui? Or, DIEU est plus que mère.

» Voyez ce qu'il a fait pour rendre la perte des âmes presque impossible. C'est peu de nous avoir enveloppés de cette grâce dont il est dit qu'elle nous prévient, qu'elle nous accompagne, qu'elle nous suit, qu'elle nous enveloppe

1. *Le Christianisme et les temps présents*, par M. l'abbé Em. Bougaud, t. I, pp. 509 et suiv.

et nous baigne comme une atmosphère : c'est peu d'avoir établi sept sacrements, c'est-à-dire sept fleuves de lumière et de force qui arrosent la vie tout entière et chaque période de la vie : comme ce n'était pas encore assez pour rassurer son cœur de père, voyez et adorez l'admirable invention de son amour.

» Vous êtes dans une île déserte : vous êtes seul ; vous n'êtes pas baptisé ; il n'y a là, pour vous donner le sacrement de la régénération, ni un prêtre ni un chrétien ni un homme. Vous allez mourir. Serez-vous perdu ? Non. Vous avez un cœur ? vous en tirez un seul acte, un acte de désir, un acte d'amour : vous voilà baptisé, régénéré, sauvé. Qui enseigne cela ? L'Église.

» Vous êtes malade ; déjà, vous sentez que la mort étend sur vous ses ailes funèbres. Vous vous rappelez vos péchés, vos faiblesses, tel acte dont la conscience vous dit : *Ceci, certainement, incontestablement, c'est le mal.* Le prêtre n'arrive pas pour recueillir votre aveu, l'offrir à Dieu et vous pardonner en son nom : que faire ? Vous avez un cœur : vous en tirez un souffle, un cri, une larme, un regret, un acte d'amour, un seul ! vous voila absous, purifié, pardonné.

» Vous êtes dans une église à l'heure où le saint sacrifice de la Messe ne s'offre pas, où nul prêtre n'ouvre les portes du tabernacle ; cependant vous avez faim et soif de Dieu : vous dites : *Comme le cerf altéré soupire après les sources d'eau vive, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon* Dieu ! Serez-vous privé du bonheur de la sainte communion ? Non. Vous avez un cœur : vous en tirez un acte d'amour : vous voilà communié. Qui dit cela ? L'Église. Et elle enseigne que cette communion du désir peut avoir une telle intensité qu'elle égale, en résultat, la communion réelle, et que quelquefois elle la surpasse.

» Ainsi, le cœur de l'homme a reçu de Dieu une sorte de puissance sacramentelle. Il baptise, il absout, il communie. Il produit tout seul les effets des sacrements, et

les remplace quand on ne peut pas les recevoir. Il est à lui seul toute la religion. Que dites-vous donc quelquefois, que nous damnons tout le monde? Eh! vous voyez bien que nous ne pouvons damner personne. Cet homme qui va mourir, il blasphémait tout à l'heure; le prêtre est venu, il l'a repoussé; le crucifix, il l'a écarté de la main. Ç'a été son dernier mot, son dernier acte. Puis il est tombé dans les ténèbres, et dans ces derniers bégaiements que l'homme n'entend plus. Les secours de la religion ne pourront plus arriver jusqu'à son âme, désormais trop avancée dans les ombres de la mort. Mais il lui reste son cœur : et pour être sauvé, pardonné, que faut-il? Un simple acte d'amour, un seul désir, un seul regret, un seul mot : *Mon* DIEU, *je vous aime!* Hommes aveugles, qui pleurez de désespoir autour de cette couche! pendant ce temps, peut-être, les anges emportent l'âme avec des cris de joie. Elle a été sauvée par le huitième sacrement.

» Cet homme qui vient de se suicider, oh! il a fait un crime affreux. L'Église se détourne avec horreur de ses restes mutilés, et elle fait bien. Mais enseigne-t-elle qu'il est certainement perdu sans ressources? Non, certes : car qui sait ce qu'a fait son âme au moment où elle partit, blessée, de ce monde? Qui sait ce qu'elle a vu à la lueur du coup qui l'a tuée, quelle révélation lui a apportée la décharge de l'arme à feu? Elle a eu bien peu de temps! direz-vous. Eh! que fait le temps ici? Un mot, un cri, un regard, un élan, c'est assez pour qu'elle sorte purifiée de ce monde.

» Écoutez une histoire.

† » Dans un des monastères de la Visitation, au temps de la Mère de Chantal, il y avait une humble et sainte religieuse, célèbre d'abord à la cour pour sa beauté, et plus tard au cloître pour ses prières perpétuelles et ses pénitences. Elle se nommait *Marie-Denyse de Martignat;* et elle eut un jour la révélation que voici. — Charles-Amédée,

duc de Nemours, qu'elle avait connu autrefois à la cour de Savoie, s'étant battu en duel avec son beau-frère le duc de Beaufort, fut percé d'un coup d'épée et tué raide : ce qui jeta la Savoie dans la désolation. Or, le matin du jour où avait lieu ce triste duel, et près d'une semaine entière avant qu'on en eût reçu à Annecy la nouvelle, la Mère Martignat vint toute en larmes se jeter aux genoux de la supérieure en lui disant : « Ma Mère, je viens vous dire que le duc de Nemours s'est battu en duel et a été tué raide; mais ne craignez rien : au moment où l'épée le toucha, dans cet éclair il a eu le temps d'élever son âme à Dieu et d'obtenir son pardon. Il est en purgatoire; mais si bas, si bas! Hélas! qui l'en retirera! » — Et comme la supérieure hésitait à croire au salut de cette âme : « Ah! disait la sœur de Martignat, il n'a eu qu'un moment pour coopérer à la lumière de Dieu, mais il l'a fait. » Et elle ajoutait : « Je ne suis pas tant émue du lamentable état de souffrance où j'ai vu cette âme comme je suis arrêtée et occupée en l'admiration du bienheureux moment de grâce qui a fait son salut. Je vois cet instant bienheureux comme un écoulement de l'infinie bonté, douceur et charité divines. L'action dans laquelle il est mort mériterait l'enfer. Ce n'est pas son attention à Dieu qui a su lui attirer du ciel ce précieux moment de grâce : c'est un effet de la communion des saints, *par la participation qu'il a eue aux prières que l'on a faites pour lui*. La toute-puissance divine s'est amoureusement laissée fléchir par quelque bonne âme, et a fait ce coup au-dessus des lois ordinaires de sa sainte conduite[1]. »

» Elle disait encore (car toute cette théologie est admirable, on ne se lasse pas de la citer) : — « Dieu s'est servi de l'instinct que nous avons naturellement, d'invoquer

1. On voit que jamais une prière n'est perdue, et aussi combien il importe de prier et faire prier pour la conversion des pécheurs.

notre principe quand nous sommes dans le pressant danger de perdre l'être que nous tenons de lui, pour toucher ce prince et pour l'attirer par un élan de recours à la divine grâce efficace. La grâce divine est plus active que nous ne saurions concevoir. Nous n'avons pas sitôt fait un clin d'œil que Dieu a fait son coup dans une âme qui veut coopérer. Le moment dans lequel l'âme fait l'acte de coopération n'est pas de beaucoup plus long que celui dans lequel elle la reçoit : et en cela l'âme fait une admirable expérience qu'elle est créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. »

» A partir de ce jour, cette jeune et ardente sœur se voua à soulager, par voie d'expiation et de solidarité, celui qu'elle appelait son pauvre prince. Elle pria, elle fit prier pour lui ; elle quêtait partout des prières. Elle ne mourut pas sans avoir acquis la certitude que, par le mérite de ses expiations, il avait fait quelques pas vers la lumière, où il devait entrer un jour. — Et jamais ni prêtre ni évêque, ni supérieure ni la sainte elle-même, ne mirent en doute la vérité de cette révélation.

» Oh ! que nous connaissons peu le cœur de Dieu ! Quand l'homme va mourir, cet homme qu'il a créé de ses mains, qu'il a surveillé avec tendresse pendant toute sa vie, qu'il a talonné, frappé, blessé, illuminé, pour le rappeler à lui, qui n'a rien écouté ; quand il va mourir, Dieu se prépare à lui livrer le dernier combat, le combat de l'amour, le combat suprême d'une mère qui, voyant que son fils va lui être arraché, devient folle, devient furieuse, arrive au paroxysme de la colère et de l'amour. Il descend donc, ce Dieu de bonté, il se penche, ce père inquiet, sur la couche douloureuse où va mourir un de ses fils. Il fait appel à tout ce qu'il avait employé déjà pour le vaincre, lumières, grâces, tendresses, bienfaits :

Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler !

Si le malade se rend aux premiers assauts, les hommes

voient le triomphe, et la religion se réjouit de la conversion d'un pécheur. Mais, si l'homme résiste et entre, avant d'avoir cédé, dans les ombres qui précèdent la mort, le combat ne cesse pas pour cela : il continue, et la victoire peut encore rester à Dieu, alors même qu'il n'y a plus pour les hommes aucun moyen de le savoir. Quand les yeux du malade sont déjà envahis par les ombres de la mort, quand ses pieds sont froids, quand pour s'assurer qu'il vit encore on est obligé de poser la main sur son cœur, si la main était plus sensible elle sentirait la lutte qui continue, la lutte suprême. Il s'agit d'obtenir un mot, rien qu'un mot, moins qu'un mot; un souffle, un simple élan! Dieu y travaille avec l'obstination de l'amour : et qui ne sent que Dieu, lutteur habile, bien souvent doit l'obtenir?

» Vous me direz : Que savez-vous de tout cela? où avez-vous pris l'histoire de cette lutte? Et moi je vous réponds : Je l'ai prise dans votre cœur. Êtes-vous père? êtes-vous mère? Ce que je dis là, ne le feriez-vous pas? Eh quoi, le cœur de Dieu ne vaudrait pas le vôtre! et vous auriez l'honneur de faire pour vos enfants plus que Dieu ne ferait pour les siens? Cela est impossible. — Et c'est ainsi, ô Religion divine, que nulle douleur ne reste sans consolation : tu les embaumes toutes dans l'espérance. »

Élévation. — Ah! sans doute, Seigneur, si l'on comptait sur ces miséricordes de la fin au lieu de vous servir pendant la vie, ce serait à la fois tenter et outrager votre providence. Vous les réservez, ces bontés, à ceux qui ont eu moins de secours, qui se sont trouvés plus exposés; en un moment vous leur rendez ce que vous avez distribué à d'autres au courant des années. De ces consolantes pensées je ne tirerai donc pas pour moi-même un motif d'attiédissement et de présomption, mais une grande espérance pour tant d'âmes peut-être dont la mort sans préparation m'avait laissé un chagrin mortel au cœur, et

comme un désespoir. Oui, mon Dieu, vous êtes bien le père tendre, aimant, vigilant, indulgent, le père par excellence. Et comment passer un instant, un seul, sans vous aimer de toute la force d'un cœur reconnaissant!

CHAPITRE XXI.

Qu'il faut se préparer à la mort, et comment.

Quelle est l'affaire de quelque valeur dont nous ne disposions, autant qu'il est en nous, les circonstances et le succès? Mais en aurons-nous jamais une dont l'intérêt et les conséquences soient aussi graves que quand il s'agit de la mort? la mort qu'on ne peut éviter, la mort dont on ne revient pas, la mort qui fixe irrévocablement notre sort éternel! Or, c'est, par un aveuglement inconcevable, ce à quoi l'on songe le moins, ce dont on chasse avec plus de soin le souvenir. Et cela parce qu'on a peur. Mais à quoi servira cet étourdissement? Éloignera-t-il d'une seconde notre heure dernière? Nous savons bien que non. Dès lors, pourquoi cette terreur déraisonnable? Encore, si c'était la justice divine qu'on redoutait ainsi! Non : c'est ordinairement la séparation de ce monde, les souffrances de l'agonie, qui sont peu de chose, nous l'avons vu[1]. Le chrétien sérieux se comportera tout autrement. La mort ne saurait être conjurée : allons donc au-devant d'elle par la préparation.

Oh! mille fois malheureux ceux qui attendent toujours pour se convertir! Sont-ils sûrs du lendemain? Le plus puissant monarque ne pourrait se garantir à lui-même une heure; la plus florissante jeunesse peut succomber en dix

1. Voir. ci-dessus le chap. XIII, p. 82.

minutes. Malheureux qui attend la vieillesse ou la dernière maladie! Quoi! dit avec indignation un illustre orateur, « vous ne réservez donc à votre DIEU que les restes et le rebut de vos passions et de votre vie! C'est comme si vous lui disiez : — Seigneur, tant que je serai propre au monde et au plaisir, n'attendez pas que je revienne à vous et que je vous cherche. Tant que le monde voudra de moi, je ne saurais me résoudre à vouloir de vous; quand il commencera à m'oublier, à m'échapper, je me tournerai vers le ciel; je vous dirai : *Me voici!* Je vous prierai d'accepter un cœur que le monde rejettera, et qui sera même triste de la dure nécessité où il se trouvera réduit de se donner à vous. Mais jusque-là n'attendez de moi qu'une indifférence entière et un oubli parfait. Au fond, vous n'êtes bon à servir que lorsqu'on n'est plus soi-même bon à rien. On est sûr du moins qu'on vous trouve toujours; tous les temps vous sont égaux; mais au monde, après une certaine saison de la vie, on n'y est plus propre : il faut donc se hâter d'en jouir avant qu'il nous échappe, et tandis qu'il est encore temps. — Ame indigne de confesser jamais les miséricordes d'un DIEU que vous traitez avec tant d'outrage! eh! croyez-vous qu'alors il acceptera des hommages si forcés et si honteux à sa gloire, lui qui ne veut que des sacrifices volontaires, lui qui n'a pas besoin de l'homme, et qui lui fait grâce lors même qu'il accepte ses vœux les plus purs et ses affections les plus sincères[1]? »

La première préparation, c'est donc de vivre chrétiennement, d'observer avec fidélité la loi divine; toutes les autres seraient illusoires sans celle-là. La seconde est de prier souvent et expressément pour cet intérêt décisif. L'Église nous le fait pratiquer dans la salutation angélique, où nous répétons : « Sainte Marie, priez pour nous, main-

1. Massillon, 3e dim. de l'Avent, *le délai de la conversion*, seconde partie.

tenant *et à l'heure de notre mort.* » La même pensée revient en plusieurs oraisons de l'office sacré. On l'a vu plus haut, DIEU se plaît à entendre les supplications qui ont pour objet la mort.

En troisième lieu, faire des œuvres de charité envers les pauvres, les ignorants, les pécheurs, envers les âmes du purgatoire, dans le but d'obtenir une sainte mort. Y songe-t-on beaucoup?

Puis, il est bon de faire prier pour soi. Les chrétiens ont cette excellente pratique de se recommander aux prières les uns des autres. Que ce ne soit point une formule stérile. Nulle prière n'est perdue ; un simple *Ave Maria* dit pour vous peut se transformer en bénédiction au moment du dernier passage. Heureux celui que de pieux amis nomment souvent dans leurs oraisons ! C'est ainsi que Ste Catherine de Sienne ne cessait de demander à Notre-Seigneur que la mort de son père fût chrétienne. Sachant qu'elle serait exaucée sur ce point, elle passa outre, et sollicita pour cette chère âme l'exemption du purgatoire. Le Sauveur, qui daignait converser familièrement avec elle, répondit que la justice a ses droits, et que nécessairement tout péché doit avoir son châtiment. Catherine répond alors : « O mon bien-aimé Seigneur, comment pourrai-je supporter que l'âme de celui qui par votre miséricorde m'a mise au monde, m'a élevée avec tant de soin, m'a donné tant de consolations pendant sa vie, soit tourmentée dans des flammes si cruelles? Je vous supplie, par votre immense bonté, de permettre que cette âme ne sorte de son corps, d'une manière ou d'une autre, que parfaitement purifiée, et que le feu du purgatoire lui soit épargné. » O merveille ! l'agonie du père dura autant que cette contestation entre le Seigneur et sa servante, l'un alléguant la justice nécessaire, l'autre implorant grâce. La sainte finit par s'écrier : « Si cette faveur ne peut être obtenue sans que justice ait cours, que cette justice tombe sur moi, et que j'expie à la place de mon père ! » JÉSUS répondit : « Voici que, à cause

de l'amour que tu m'as voué, je me rends à ta prière : l'âme de ton père ne souffrira point, mais toi à sa place, et tant que tu vivras. » Catherine fit éclater sa joie : « Oui, mon DIEU, j'accepte tout, et je vous bénis de m'exaucer! » Alors elle s'approche du lit du mourant, l'informe de ce qui vient de se passer entre JÉSUS et elle, l'encourage, et le voit expirer dans les dispositions d'un saint[1]. Mais en même temps elle fut prise d'affreuses douleurs d'entrailles, qui ne la quittèrent plus qu'à la mort. — Cette grande sainte, si expérimentée dans les voies spirituelles, avait une expression singulière pour rendre la nécessité de la vigilance : « Placez, dit-elle, et liez bien à la porte de votre âme, comme une garde sûre, *le chien* de la conscience, qui aboiera aussitôt qu'il entendra venir l'ennemi[2]. »

Voulez-vous ne point craindre la mort, et ne courir pour votre âme aucun risque? Réglez chaque jour les affaires de votre conscience comme si vous deviez paraître devant DIEU le soir même. Cette pratique n'est point aussi difficile qu'elle le paraît ; elle suppose simplement l'examen quotidien et une véritable attention à son salut, ce que tout chrétien s'impose, dès le jour de sa première communion, comme la règle de sa vie. Dans cette préparation incessante se rencontre d'ailleurs une consolation précieuse, une tranquillité d'âme admirable.

L'auteur de l'*Esprit de S. François de Sales* rapporte ceci. — « Comme je lui demandais quelle était la meilleure disposition pour bien mourir, il me répondit froidement : La charité. Je lui dis que je savais bien que celui qui n'est pas dans la charité est dans la mort, et que mourir au

1. *Vita di S. Caterina da Siena*, del canonico Bernardino Picci, p. 231. In-4°; Siena, 1707.

2. « Poichè il giardino è così ben fornito, voglio che alla guardia poniate il cane della coscienza, e sia legato alla porta, sicchè se i nemici venissero e l'occhio dell' intelletto dormisse, il cane abbaj. » *Lettre* 67e. — La même expression se trouve dans la lettre 50e.

Seigneur était mourir, sinon en l'acte, au moins en l'habitude de le charité, laquelle embrasse toutes les autres vertus et les introduit avec elle dans l'âme où elle fait son entrée; mais que je désirais savoir, la charité supposée, quelles vertus vives et animées de la charité étaient les plus convenables pour ce moment. — Il me dit : *L'humilité et la confiance*. Et, pour s'expliquer à sa façon gracieuse, il ajouta : Le lit d'une bonne mort doit avoir pour matelas la charité; mais il est bon d'avoir la tête appuyée sur les deux oreillers de l'humilité et de la confiance, et d'expirer avec une humble confiance en la miséricorde de Dieu. — Le premier de ces oreillers, qui est l'humilité, nous fait reconnaître notre misère, et nous fait trembler de frayeur, mais d'une frayeur amoureuse (car je la suppose animée de la charité, qui nous fait concevoir et enfanter l'esprit du salut : humilité courageuse et généreuse, qui, en nous abattant, nous relève en Dieu et nous fait appuyer sur lui seul). De ce premier oreiller on passe aisément à l'autre, qui est celui de la confiance en Dieu. Or, quelle est cette confiance sinon une espérance fortifiée par la considération de la bonté infinie de notre Père céleste, plus désireux de notre bien que nous-mêmes? O Dieu, j'ai espéré en vous, je ne serai jamais confondu. Ceux qui espèrent au Seigneur changeront de force, et ils prendront les ailes de l'aigle, et feront un essor qui ne s'abattra point[1]. »

† *S. François Caracciolo* est un modèle bien touchant de la préparation à la mort. En 1607, un an avant de quitter ce monde, il obtint d'être relevé des charges qu'il exerçait dans son ordre, afin de ne songer qu'à l'éternité, de ne plus vivre que dans le ciel, de ne plus parler qu'à Dieu. Il choisit pour demeure le dessous d'un escalier de son couvent de Naples, où souvent on le trouvait en extase, les bras étendus en croix. C'est là qu'on vint plusieurs fois,

1. *L'Esprit de S. François de Sales*, seconde partie, ch. 23.

de la part du pape Paul V, lui offrir les honneurs de l'épiscopat ; mais on ne put triompher de sa résistance. — « Je veux faire mon salut dans mon petit coin, disait-il à ses compagnons : car il faut mourir, et souvent lorsqu'on y pense le moins. » Les affaires de l'institut l'ayant obligé de se rendre dans les Abruzzes pour une nouvelle fondation, il voulut visiter Lorette, cette sainte maison de la divine Vierge transportée en Italie par les anges. Il obtint des gardiens la faveur d'y passer la nuit en prières. Le lendemain, il continua son voyage. En arrivant à Agnoné, où il se rendait, il dit avec le prophète : *Voici le lieu de mon repos pour les siècles des siècles.* Mais on ne le comprit pas, car il se portait à merveille. Il rencontra un jeune homme qui menait une vie licencieuse, et l'engagea à se convertir, lui disant qu'il était grand temps de sortir de la voie où il se perdait ainsi. Le jeune insensé répondit par des impertinences : c'est l'usage, hélas ! — « Eh bien, reprit le saint avec un visage sévère, puisque tu te railles de ce dernier appel de la miséricorde de Dieu, avant une heure tu tomberas dans les mains de sa justice ! » Il mourut en effet avant que l'heure fût écoulée, et sans avoir voulu faire pénitence, au grand effroi de tous les témoins de ce terrible châtiment. — Pour lui, il fut bientôt pris d'une fièvre violente. Il acheva de se disposer. On l'entendait répéter souvent : « Seigneur Jésus, que vous êtes bon ! Seigneur, ne me refusez pas ce sang précieux que vous avez répandu pour moi ! » Et encore : « O paradis ! ô paradis !... » Quoique très faible, il sortit du lit dès qu'il vit arriver le saint Viatique, et le reçut à genoux avec la plus grande ferveur. Un soir, on l'entendait s'écrier : « Allons ! allons ! — Et où voulez-vous aller, père François ? » lui dit-on. — « Au ciel ! au ciel ! » répondit-il les yeux illuminés par la joie. Et il expirait quelques instants après [1].

1 *Les Petits Bollandistes,* par P. Guérin (*4 juin*).

† Le *B. Philippe Berruyer,* archevêque de Bourges (XIIIe siècle), peut servir également de modèle. Sachant que le temps de sa mort n'était pas éloigné, il se retira à sa maison de campagne de Toury pour se disposer avec plus de tranquillité à l'heure importante d'où peut dépendre l'éternité bonne ou mauvaise. Ses grandes faiblesses ne l'empêchèrent pas d'aller tous les jours à sa chapelle célébrer le saint sacrifice, ou tout au moins communier; il le faisait avec une joie, une ferveur, un empressement admirables. Dès qu'il fut alité, des douleurs aiguës se déclarèrent; et, loin de s'impatienter, il levait un regard vers le ciel et disait à DIEU : « Je vous remercie, Seigneur, de la peine que vous m'envoyez. Punissez-moi autant qu'il vous plaira, car j'ai mérité tous les fléaux de votre justice. » Puis il ajoutait ces paroles de S. Augustin : « O bon JÉSUS, brûlez et coupez ici-bas, pourvu que vous me pardonniez dans l'éternité ! » Le saint Viatique, avant qu'il le reçût, lui arracha cette belle prière : « O très doux et très aimable JÉSUS, combien grande est la douceur d'une âme qui se voit appelée au festin de l'éternité, où elle n'a plus d'autre aliment que vous-même, qui êtes son souverain bien, celui qu'elle désire au-dessus de toutes les choses du monde. Je crois fermement que je vous possède dans ce sacrement, et je veux mourir dans cette foi, comme j'y ai vécu. Mais, ne vous voyant pas à découvert, je désire avec une ardeur extrême d'aller vous contempler dans le ciel. Car, pour vous offrir tout le fond de mon cœur, il n'y a que vous qui me puissiez consoler et me donner un véritable repos. Toutes les créatures ne me sont rien; vous êtes tout mon bonheur, et je ne puis avoir de joie et de contentement que dans l'heureuse possession de votre divinité et de votre humanité. » Après ces paroles de feu, il communia, et aussitôt rendit son esprit au DIEU qui était l'objet de tous ses désirs, le 9 janvier 1260 [1].

1. Même ouvrage (9 *janvier*).

Élévation. — « Seigneur, vous voyez mes désirs et mon impuissance. Que n'ai-je un cœur plus constant pour vous, ô mon Dieu! plus ferme dans l'amour de la vérité, plus insensible au monde et moins aisé à se laisser séduire! Fixez, Seigneur, mes incertitudes et mes inconstances; ôtez au monde l'empire qu'il a sur mon cœur; reprenez vos anciens droits, et ne m'attirez plus à demi, de peur que je ne vous échappe encore. Les variations éternelles de ma vie me couvrent de honte, Seigneur, et font que je n'ose plus lever les yeux vers vous et vous promettre une fidélité constante. J'ai si souvent trahi là-dessus mes promesses après vous avoir juré un amour éternel, ma faiblesse m'a si souvent fait oublier le bonheur de cet engagement, que je n'ai plus le courage de vous répondre de moi-même. Mon cœur m'échappe à chaque instant, et mille fois, au sortir de vos pieds, et les yeux encore baignés des larmes que la douleur de vous avoir déplu m'avait fait répandre, une occasion m'a séduit, et les mêmes infidélités que je venais de détester m'ont retrouvé, comme auparavant, faible et infidèle : avec un cœur si léger et si incertain, que puis-je vous assurer, grand Dieu, et qu'oserai-je me promettre à moi-même? J'ai cru si souvent qu'enfin mes résolutions allaient être constantes, je me suis trouvé dans des moments de grâce et de componction si vifs et si touchants, et qui semblaient me répondre que ma fidélité serait éternelle, que je ne vois plus rien qui soit capable de me fixer, et qui puisse me faire espérer cette solidité de vertu à laquelle jusqu'ici je n'ai pu atteindre. Laissez-vous toucher, Seigneur, du danger de mon état. Le caractère de mon cœur me décourage et m'épouvante. Je sais que l'inconstance dans vos voies est un préjugé de perdition, et que vous maudissez dans vos livres saints les âmes incertaines et légères. Mais, Seigneur, tandis que je serai encore sensible aux saintes inspirations de votre grâce, j'essaierai encore de rentrer dans vos voies; et, si j'ai à

me perdre, j'aime encore mieux périr en faisant des efforts pour retourner à vous, ô mon DIEU, qui ne permettez pas que l'âme qui vous cherche sincèrement périsse, et qui êtes le seul Seigneur digne d'être servi, qu'en cherchant une affreuse tranquillité dans une révolte fixe et déclarée, et en renonçant à l'espérance des biens éternels que vous préparez à ceux qui vous aiment[1]. »

Ne quittons pas ces méditations sur la mort sans rappeler la belle page de Lamennais, alors que ce grand génie ne s'était pas encore séparé de la vérité chrétienne et de nos immortelles espérances :

« Ils ont passé sur cette terre; ils ont descendu le fleuve du temps. On entendit leur voix sur ses bords, et puis l'on n'entendit plus rien. Où sont-ils? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

» Tandis qu'ils passaient, mille ombres vaines se présentèrent à leurs regards; le monde, que le Christ a maudit, leur montra ses grandeurs, ses richesses, ses voluptés : ils le virent, et soudain ils ne virent plus que l'éternité. Où sont-ils? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

» Semblable à un rayon d'en haut, une croix, dans le lointain, apparaissait pour guider leur course; mais tous ne la regardaient pas. Où sont-ils? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

» Il y en avait qui disaient : « Qu'est-ce que ces flots qui nous emportent? Y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide? Nous ne le savons pas, nul ne le sait. » Et comme ils disaient cela, les rives s'évanouissaient. Où sont-ils? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

» Il y en avait aussi qui semblaient, dans un recueillement profond, écouter une parole secrète; et puis, l'œil fixé sur le couchant, tout à coup ils chantaient une aurore invisible et un jour qui ne finit jamais. Où sont-ils? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

1. Massillon, 3e *dim. de l'Avent*, péroraison.

» Entraînés pêle-mêle, jeunes et vieux, tous disparaissaient tels que le vaisseau que chasse la tempête. On compterait plutôt les sables de la mer que le nombre de ceux qui se hâtaient de passer. Où sont-ils? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

» Ceux qui le virent ont raconté qu'une grande tristesse était dans leur cœur : l'angoisse soulevait leur poitrine, et, comme fatigués du travail de vivre, levant les yeux au ciel, ils pleuraient. Où sont-ils? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!*

» Des lieux inconnus où le fleuve se perd, deux voix s'élèvent incessamment :

» L'une dit : *Du fond de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur : Seigneur, écoutez mes gémissements, prêtez l'oreille à ma prière. Si vous scrutez nos iniquités, qui soutiendra votre regard? Mais près de vous est la miséricorde et une rédemption immense.*

» Et l'autre : *Nous vous louons, ô Dieu! nous vous bénissons : Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées! La terre et les cieux sont remplis de votre gloire.*

» Et nous aussi nous irons là d'où partent ces plaintes ou ces chants de triomphe. Où serons-nous? qui nous le dira? *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!* »

LIVRE TROISIÈME.

LE PURGATOIRE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

De l'idée du Purgatoire parmi les hommes.

Toutes les traditions, toutes les religions de la terre, toutes les philosophies même, supposent ou enseignent clairement qu'il y a, après cette vie, un lieu d'expiation pour les âmes qui, paraissant devant Dieu, ne sont point encore purifiées complètement, bien qu'elles aient ici-bas pratiqué la vertu et recherché leur fin surnaturelle.

Pour ce qui est de l'antiquité païenne, par exemple, ne lisons-nous pas dans Platon [1] : « Quiconque subit un juste châtiment devient meilleur et gagne à souffrir, ou sert du moins d'exemple aux autres, que la terreur du supplice peut rendre à la vertu. Ceux qui profitent des punitions infligées par les hommes ou par les dieux sont les condamnés dont l'âme malade n'est point indigne de guérison; et ils y arrivent, *dans un autre monde comme dans le nôtre*, par les souffrances et les remords, seules expiations d'une vie criminelle. » — Virgile, au VIe livre de son *Énéide*, est autrement explicite : c'est bien l'idée fonda-

1. *Gorgias*, traduct. de M. V. Le Clerc.

mentale du purgatoire tel que la doctrine chrétienne le montre. En voici l'expression :

« ..... De ses fers quand l'âme se dépouille,
Comme elle garde encor la trace de leur rouille,
Elle doit effacer par un long châtiment
La souillure mêlée à son pur élément.
Les unes, pour laver cette empreinte de boue,
Flottent au sein des airs, où le vent les secoue;
D'autres vont se plonger dans de larges torrents,
Ou passent mille fois sur des feux dévorants.
Une peine diverse est marquée à chaque ombre.
Puis, du calme Élysée (hélas! en petit nombre)
Nous venons habiter les fortunés abris 1. »

Un penseur éminent, apologiste remarquable, M. Auguste Nicolas, va nous exposer, pour une première vue, l'enseignement catholique[2].

Le christianisme, dit-il, apporte dans l'énoncé de ce dogme cette sobriété et cette fermeté qui distinguent l'autorité divine. Il se borne à enseigner, mais il l'enseigne avec assurance : premièrement, qu'il y a un purgatoire après cette vie; et, secondement, que les prières des vivants peuvent soulager les âmes des fidèles trépassés; sans entrer dans le détail ni de leur peine ni de la manière dont elles sont purifiées, mais en faisant voir seulement qu'elles ne sont purifiées que par Jésus-Christ, puisqu'elles ne le sont que par les prières et oblations faites en son nom. Il importe de se bien pénétrer de ces deux points essentiels : car le premier ne souffre pas de distinctions ni de commentaires négatifs, le second laisse le champ libre aux investigations, aux suppositions, aux interprétations.

Quant à l'existence donc du Purgatoire, elle s'appuie également sur la nature de Dieu, sur la nature de l'homme,

1. Traduct. de Barthélemy.
2. *Études philosophiques sur le Christianisme*, édit. 1854, t. II, p. 439 et suiv. Nous citons à peu près textuellement.

sur le rapport entre l'une et l'autre. — Encore que ces considérations offrent un côté métaphysique assez élevé pour le commun des lecteurs, nous n'hésitons pas à les présenter d'abord, pour qu'elles forment la base solide des chapitres qui vont suivre.

Dieu s'est révélé par le christianisme dans trois attributs principaux : la *sainteté*, la *charité*, la *justice;* et par ces trois attributs doit se réaliser notre union avec lui, but suprême de l'existence de l'homme et de ses combats sur la terre. — En tant que saint, Dieu ne peut admettre d'union immédiate entre son infinie pureté et nos souillures. D'autre part, en tant que charité, bonté par essence, il ne peut pas non plus laisser périr à jamais l'ouvrage de ses mains, qui lui demande merci, et rejeter éternellement hors de son sein, c'est-à-dire hors de la félicité et de la vie, des âmes faites pour la posséder, et qui n'en ont pas répudié l'espérance. De là la nécessité, dans la vérité chrétienne, d'un lieu intermédiaire où l'homme achève de se purifier, et qui soit comme le vestibule du ciel.

Cette vie est le champ de notre liberté. Nous pouvons, par le bon usage que nous en faisons à travers toutes les épreuves dont elle est semée, nous purifier, et par-là diminuer d'autant l'espace qui nous sépare de Dieu. C'est un purgatoire commencé... Mais il est bien rare, au milieu de toutes les illusions qui se disputent notre volonté, et qui la retardent, que nous puissions faire beaucoup de chemin; nous pouvons, au contraire, nous égarer immensément. Or, la bonté de Dieu, qui connaît de quelle argile nous sommes pétris, après avoir fait cette part à notre nature méritante, vient suppléer à notre faiblesse; et, acceptant le plus faible germe de notre bonne volonté, il la fixe par la mort dans la voie du ciel, et achève lui-même notre sanctification dans le purgatoire par des souffrances qu'il nous inflige en nous les faisant aimer, et qu'il tempère par cet amour même. — Là, à la différence de notre état dans cette vie, nous ne serons plus exposés à

pécher, et cependant nous pourrons, DIEU aidant, continuer de mériter encore par une sorte d'extension de notre bonne volonté dans le temps présent, comme un fruit vert enlevé à l'intempérie de la saison par la main du maître, et qui achève de mûrir dans ses greniers pour être servi un jour à sa table. — Voilà la raison du Purgatoire *prise du côté de la nature de* DIEU. C'est une transaction entre sa bonté et sa sainteté, entre sa justice et sa miséricorde.

Et maintenant, *le côté de la nature de l'homme* nous apparaît avec des lumières semblables. Il est dans notre nature morale de chercher à nous purifier de nos fautes, et d'aller même au-devant de l'expiation qu'elles exigent. C'est comme un besoin de notre rectitude native. Bien plus, c'est un soulagement, parce que la faute met l'âme dans un état de désharmonie avec la vérité, état qui lui est antipathique et d'où elle tend à sortir à tout prix. Or, elle n'en peut sortir que par la purification, et la purification ne s'obtient que par le châtiment et la peine. Pourquoi? C'est que toute faute est une transgression de la justice pour se procurer une jouissance qu'elle défend : d'où il suit, par démonstration rigoureuse, que la réparation devrait être le retrait de cette jouissance, de ce plaisir. Mais, comme il ne se peut pas (que le lecteur veuille bien appliquer toute son attention), comme il ne se peut pas que le même plaisir qui a induit en faute soit retiré, puisqu'il a été consommé dans l'acte qui le procurait, ce sera par la privation, volontaire ou volontairement acceptée, d'un autre plaisir qu'on aurait pu goûter dans l'état d'innocence qu'on satisfera à l'expiation. Par ce moyen, l'âme se dégage du péché qui l'oppressait, et trouve dans la pénitence même la satisfaction de l'équilibre rétabli. Suivons ce principe.

A mesure qu'on se rapproche de DIEU, qui est cette justice dont la violation a fait la faute, plus on souffre de cette désharmonie que la faute élève entre lui et nous :

dès lors les ardeurs de la pénitence se trouvent être en proportion de la connaissance meilleure et plus approfondie que nous avons de DIEU; dès lors encore, par une conséquence directe, dans l'autre monde ces ardeurs doivent être extrêmes, inexorables, puisque DIEU est si bien connu de l'âme, et cela jusqu'à ce que ces mêmes ardeurs aient achevé de combler la mesure du péché. L'âme fidèle va elle-même au-devant de la main qui la châtie, et bénit des souffrances qui ne lui sont infligées que par le plus paternel amour, puisqu'elles ont pour objet immédiat de la préparer au bonheur du ciel, en la purifiant des souillures qui en empoisonneraient la possession.

C'est ainsi que le dogme du purgatoire plonge ses racines dans la nature de DIEU et dans la nature de l'homme, et qu'il tend à rétablir entre elles l'harmonie primitive détruite par le péché. Sous ce rapport, ce dogme, qui n'est que celui de l'expiation et de la pénitence, tient à l'essence même de la croyance chrétienne et de la philosophie.

† Le grand docteur *S. Thomas d'Aquin* prenait un tendre intérêt aux âmes de ceux qu'il avait connus, et particulièrement de ses proches. Un jour qu'il était en oraison, sa sœur la religieuse lui apparut, et lui fit savoir qu'elle était en purgatoire. Il se mit en devoir de la secourir par des sacrifices, des jeûnes et des prières; et, au bout de quelques jours, elle vint lui rendre grâces du bien qu'il lui avait fait, et l'assura de la gloire dont elle jouissait au ciel. Le saint lui demanda l'état de ses deux frères, et si lui-même était bien avec DIEU. Elle lui répondit, quant à ses frères, que l'un était en purgatoire, l'autre en paradis, et que pour lui il était très bien avec le Seigneur; qu'ils se verraient bientôt ensemble, quoiqu'il dût être récompensé d'une plus grande gloire qu'eux tous, à cause du travail qu'il s'imposait pour les âmes et pour le service de l'Église. — De plus, étant, une autre fois, en prières pendant la nuit, dans une église de Naples,

le P. Romain, maître en théologie, qu'il avait laissé en France pour lui succéder dans sa chaire, lui apparut après sa mort, dont il n'avait pas encore connaissance. Après qu'il l'eut reconnu et eut appris de lui qu'il était décédé? il lui demanda si ses services étaient agréables à Dieu et s'il était en était de grâce. Le P. Romain lui dit de persévérer en l'état où il se trouvait, comme il avait commencé, parce que tel était le bon plaisir de Dieu. Thomas lui demanda encore où il était lui-même, et il sut qu'il jouissait de la gloire, après avoir été seize jours dans les peines du purgatoire, pour quelque négligence dans l'exécution d'une promesse[1].

Élévation. — O Père admirable et si tendre que nous avons au ciel, vous ne faites rien qui ne soit souverainement juste, et qui ne doive tourner au bien de ceux qui vous aiment. Votre justice et votre bonté ont concouru à nous réserver le purgatoire lorsque nous paraissons devant vous sans une purification entière. Ah! faites, je vous en supplie, que jamais je n'oublie le compte sévère que je dois vous rendre de mes actions et de mes pensées, afin que ce souvenir me maintienne dans une crainte salutaire, sainte et efficace.

1. *Vies des Saints*, de Mgr Guérin; 6e édit., t. IIIe, p. 138.

SECTION Ire.

DE L'EXISTENCE DU PURGATOIRE.

CHAPITRE Ier.

Ce que signifie le nom, et de quelques erreurs au sujet de ce dogme.

Le nom de *Purgatoire* est assez clair par lui-même, et semblerait n'exiger point d'explication. Constatons néanmoins qu'il répond au dogme de l'expiation après cette vie, suivant la sainte Écriture. Il y a, en effet, plusieurs choses, dans la Bible, auxquelles est attribuée la purification, *la purgation* des péchés. — Jésus-Christ notre Sauveur d'abord, de qui il est expressément écrit qu'il opère *cette purification*, et qu'il est *l'Agneau de* Dieu *effaçant les crimes du monde*[1]. Il est superflu de s'étendre sur ce point, fondamental dans le christianisme. — Ce sont, ensuite, les souffrances, les peines, les tribulations de cette vie. Le prophète Malachie, exposant l'œuvre de la rédemption et parlant du Messie qui l'accomplira, s'exprime ainsi : « Il » sera comme le feu qui fond les métaux et comme l'herbe » dont se servent les foulons (c'est-à-dire ce qui enlève les » taches des vêtements) : il purifiera les enfants de Lévi, » il les rendra purs à l'égal de l'or et de l'argent qui ont » passé par le feu[2]. » C'est dans ce sens, en appliquant ce

1. *Purgationem peccatorum faciens.* Hebr. I, 3. — *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* Johann. I, 29.

2. *Ipse sedebit quasi ignis conflans et quasi herba fullonum... te;*

texte aux misères de ce monde, que l'interprète saint Jérôme. Voici Notre-Seigneur nous disant lui-même : « Je suis la véritable vigne, et mon Père est celui qui la » cultive : tout sarment qui ne porte point du fruit en moi » il le retranchera, et tout sarment qui porte du fruit il le » *purifiera* afin qu'il en donne plus encore [1]. » En traitant du Purgatoire, nous ne nous arrêterons pas non plus à cet ordre d'idée. Car, au fond, beaucoup de justes sont en butte à la douleur moins pour être purifiés que comme exercice à leur vertu, suivant ce mot des livres saints : « La fournaise éprouve les vases du potier, et le feu de » l'affliction éprouve les hommes justes [2]. » Comme il est aussi, ajoute Bellarmin, nombre de méchants livrés à l'affliction, non pour être purifiés, mais pour commencer à subir les châtiments de leur damnation [3].

C'est pourquoi l'expression de *Purgatoire*, telle qu'ici nous l'entendons, s'applique au séjour où après cette vie, reléguées comme dans un exil, les âmes destinées à la gloire éternelle achèvent de se dégager des fautes qu'elles n'ont pas entièrement expiées ici-bas : car le ciel ne reçoit pas dans sa lumière la plus légère souillure [4].

Plusieurs erreurs se sont d'ailleurs produites, à différentes époques, sur le dogme du Purgatoire. Nous ne parlons pas de certains historiens récents, parfaitement ignorants des matières religieuses, qui ont osé écrire que

---

purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum et quasi argentum. Malach. III, 2-3.

1. *Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est. Omnem palmitem in me non ferentem fructum tollet eum, et omnem qui fert fructum purgabit eum ut fructum plùs afferat.* Johann. XV, 1-2

2. *Vasa figuli probat fornax, et homines justos tentatio tribulationis.* Eccli. XXVII, 6.

3. Et multi injusti affliguntur non ut purgentur, sed ut incipiant damnationis suæ pœnas gustare. *De Purgatorio*, lib. I, c. 1.

4. *Non intrabit in eam* (civitatem sanctam) *aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens et mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.* Apocal. XXI, 27.

le pape S. Grégoire le Grand est le fondateur de la doctrine du purgatoire, et qu'ainsi elle ne remonterait qu'au VIe siècle de l'ère chrétienne[1]. Une telle affirmation ne soutient pas cinq minutes d'examen. — Nous trouvons déjà au IVe siècle un hérésiarque d'Asie, Aérius, qui s'élève contre les prières en faveur des morts : on les faisait donc dans l'Église; et, si on les faisait, c'est qu'on croyait au purgatoire, apparemment! — Dans le XIIe siècle, les Vaudois, secte qui prit naissance à Lyon vers 1160, nièrent l'existence de ce lieu d'expiation. Ainsi encore une autre secte qui devait plus tard se réunir aux Vaudois du Piémont, celle des *Apostoliques*, appelés de ce nom parce que, suivant eux, leur doctrine était la seule et vraie doctrine des apôtres. Le fondateur en avait été Gérard Sagarelli, né à Parme. Il exigeait que ses disciples allassent de ville en ville, vêtus de blanc, avec une longue barbe, les cheveux épars, la tête nue. Les désordes de ces bandes les firent poursuivre et supprimer par les gouvernements. — Même négation du Purgatoire dans les Wicléfistes, les Hussites, les Albigeois, ces derniers niant même l'enfer. — Les schismatiques grecs ont longtemps été accusés de la même erreur. Cependant, au concile de Ferrare, convoqué par le pape Eugène IV en 1438, ils affirmèrent, dès la première session, qu'ils ne niaient point le purgatoire, mais seulement la peine du feu. Pour eux, le lieu de purification serait seulement ténébreux et douloureux, mais sans la torture du feu : ce qui, au fond, n'est point une hérésie.

Enfin, le protestantisme, dans ses mille fractionnements, s'unit pour repousser le dogme catholique sur ce sujet. Luther néanmoins, en cela comme en tout le reste, a

1. Cette énormité était encore avancée; en 1861, par un auteur allemand protestant, Rinck, dans son livre *Vom Zustande nach dem Tode*, p. 37, et elle a été répétée depuis dans maint livre français destiné à pervertir le peuple.

beaucoup varié. Au début, il déclarait formellement (convention de Leipsick) : « Je crois fermement, je proclame, je sais, qu'il y a un purgatoire, et j'ai la conviction que l'Écriture l'enseigne [1]. » Plus tard, sans nier encore, il admettait plusieurs erreurs : par exemple, que le purgatoire ne saurait être prouvé par l'Écriture, que les âmes qui y sont détenues ne sont point assurées de leur salut, qu'elles peuvent mériter encore et démériter, qu'elles pèchent en désirant la fin de leurs maux, que celles qui sont délivrées par les suffrages de l'Église parviennent à un bonheur moindre que si elles eussent satisfait elles-mêmes : assertions fausses, qui toutes ont été condamnées par le pape Léon X. Plus tard, de chute en chute, Luther en vint à supprimer tout simplement le purgatoire, le mettant dans les peines de la vie et plus encore dans les angoisses de la mort, qui, à son dire, achèveraient la purification nécessaire pour être admis au ciel. C'est ce qu'il soutient dans son livre *contre les messes privées*.

Un autre genre d'erreur auquel il est inutile de s'arrêter est celle d'Origène (IIIe siècle), qui confond enfer et purgatoire, enseignant que tous les crimes, sans exception, peuvent s'expier dans l'autre vie, et que par conséquent les peines éternelles n'existent pas. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi! mais la sainte Écriture est trop formelle, l'enseignement de l'Église trop exprès, pour qu'on ne soit point obligé de croire à la damnation de certains pécheurs. Hélas! au lieu de la nier, faisons tous nos efforts, par la régularité d'une vie chrétienne, afin d'y échapper un jour.

÷ Il est difficile de révoquer en doute la certitude de la merveilleuse apparition que nous allons raconter. Elle a été l'objet d'un examen juridique de la part de l'ordinaire,

1. « *Ego, qui credo fortiter, imò ausim dicere, scio purgatorium esse, facilè persuadeor in Scripturis de eo fieri mentionem.* » Cité par Bellarmin.

et ni la fraude ni l'imposture, ni la possibilité de l'hallucination, ne sauraient être admises, même à titre d'hypothèse. Elle s'est passée à Foligno, en Italie.

Le 4 novembre de l'année 1859, après le repas du matin, la sœur Thérèse-Marguerite Gesta, de la Corse, religieuse de chœur du tiers-ordre régulier de S. François, fut atteinte d'une forte attaque d'apoplexie, et à huit heures du soir, sans avoir repris connaissance, elle rendit le dernier soupir. La communauté déplora la perte subite, inattendue, d'une digne sœur qui était ornée des plus précieuses vertus, et qui avait toujours été un modèle parfait pour les religieuses du monastère. Le 16 du même mois, la sœur Anne-Félix, compagne de la défunte, se rendait pour son office, vers les dix heures du matin, dans le petit réduit où elle travaillait au linge, lorsqu'elle entendit des gémissements en montant l'escalier : elle s'imagina qu'un chat était enfermé dans la lingerie, et ouvrit la porte. Les gémissements ne cessaient pas, et elle n'apercevait rien. Alors, saisie de crainte, elle s'écria : « Jésus, Marie, qu'est-ce donc? » Ces paroles avaient à peine été proférées, que la voix lugubre de la défunte se fit entendre avec un soupir douloureux : « O mon Dieu, que je souffre! » La religieuse vivante reconnut, malgré sa frayeur, la voix de sa compagne décédée, et, affermissant son courage, elle lui dit : « Et pourquoi? » — La morte lui répondit : « Pour la pauvreté [1]. — Mais comment! dit l'autre : vous qui étiez si pauvre? — Ce n'est pas pour moi, répondit la défunte, mais pour les sœurs : si une chose suffit, pourquoi en avoir deux; et si deux suffisent, pourquoi en avoir trois? Et toi-même, sois vigilante! » — A ces mots, l'apparition se changea en une fumée épaisse; l'ombre de la défunte fit le tour de la chambre et s'éloigna par l'escalier, en proférant des paroles que la religieuse, dans sa frayeur, ne put sai-

1. Il s'agit de la pauvreté religieuse à laquelle on s'est engagé par vœu, et qui, à ce titre, oblige très gravement.

sir. Mais arrivée à la porte, elle dit à haute voix : « Ceci est une miséricorde du Seigneur ! Je ne reviendrai plus en ce lieu. » Et en signe elle frappa avec sa main ouverte sur la porte ; l'empreinte de cette main y resta, comme si un ouvrier l'y eût gravée avec une pièce de fer rougie au feu, et l'apparition s'évanouit.

Dès que la religieuse vit la lumière du jour dans la chambre, elle appela une sœur voisine, qui à sa voix s'empressa d'accourir avec une seconde religieuse. Toutes les autres ne tardèrent pas à venir voir l'empreinte de la main sur la porte. Lorsqu'elles eurent constaté cette preuve de l'apparition, saisies d'épouvante et les yeux remplis de larmes, elles volèrent au chœur et se mirent à prier pour le soulagement de cette âme. Le jour et la nuit ne furent employés qu'à secourir, par des prières, la sœur défunte, afin que le Père des miséricordes daignât la délivrer au plus tôt des peines si douloureuses du purgatoire, et lui ouvrît les portes du ciel. Le jour suivant, vers huit heures du soir, la sœur Anne-Félix reçut l'ordre de prendre un peu de repos ; mais, à peine endormie, elle eut un songe plein de mystère. La défunte lui apparut dans la joie. En la remerciant de tout ce qui avait été fait en sa faveur, elle lui recommanda de témoigner en son nom sa reconnaissance à toutes les sœurs pour les prières qu'elles avaient adressées à Dieu, et dont le Seigneur, dans sa miséricorde infinie, avait daigné lui faire l'application.

Alors elle fit connaître que, par la juste sentence de ce redoutable juge, elle avait été condamnée aux peines cruelles du purgatoire pour quarante années parce qu'elle avait été trop condescendante aux volontés des religieuses. Elle ajouta que les sept psaumes de la pénitence et les oraisons lui avaient été d'un grand soulagement, et avec un visage souriant elle dit d'une voix douce : « Oh ! heureux les pauvres habits qui ont mérité d'être changés en vêtements splendides ! O heureuse pauvreté qui procure une gloire si grande à celles qui l'observent ! Mais combien

se perdent et sont dans les tourments pour ce sujet! Sous prétexte de nécessité, il en est trop peu qui apprécient cette vertu et qui l'observent. »

En outre, le 19 novembre, la religieuse Anne-Félix se trouvait à peine au lit qu'elle entendit la défunte l'appeler par son nom. Elle se dressa pour lui répondre, et elle vit au pied du lit un globe lumineux qui éclairait sa cellule comme un soleil, et une voix pleine de mansuétude lui dit : « Anne-Félix, je suis morte un jour de Passion (c'était un vendredi), et un jour de Passion j'entre dans la gloire. Soyez forte à la croix et courageuse dans la souffrance ! » Elle dit trois fois *Adieu, adieu, adieu!* et, sous la forme d'une colombe éclatante de blancheur, elle s'envola au ciel.

La religieuse défunte avait été maîtresse des novices au monastère pendant de longues années : dans les derniers temps, elle avait la charge de la lingerie, avec la compagne à laquelle elle obtint de Dieu la permission d'apparaître. C'était une âme ornée de mérites et de rares vertus. Elle avait revêtu le saint habit de S.-François le 23 février 1826, et fait la profession religieuse de 23 février 1827. Elle mourut le 4 novembre 1859; elle fut admise au sein des bienheureux le quinzième jour après sa mort, par les suffrages de ses compagnes, dont le Seigneur daigna lui faire l'application.

L'autorité épiscopale de Foligno a fait un procès canonique sur le fait de cette merveilleuse apparition. Dans le but de s'assurer que l'empreinte de la porte brûlée par la main de la défunte était bien celle de la religieuse décédée, l'évêque fit ouvrir le tombeau, et constater, par les soins des médecins et par une commission d'enquête, que la main naturelle correspondait exactement, avec une rigoureuse précision, à l'empreinte surnaturelle imprimée sur la porte [1].

1. *Semaine religieuse* de Laval, année 1873, p. 124.

Élévation. — Seigneur Jésus, je vous demande votre paradis. Je ne vous le demande pas en raison de mes mérites, car je ne suis que cendre, poussière, le dernier de tous les pécheurs, mais au nom et par la vertu de la très sainte Passion qui a été le prix de ma rédemption et de votre beau ciel. Puissé-je accomplir ici-bas une pénitence suffisante pour être reçu de vous en miséricorde ! Ainsi soit-il.

CHAPITRE II.

Que l'on a cru universellement à l'existence du Purgatoire.

Nous venons de voir, au chapitre préliminaire, p. 273, que les peuples même que n'éclairait point le flambeau de la foi ont eu le sentiment du purgatoire. Dieu n'a jamais permis que les vérités premières fussent totalement effacées de l'esprit des hommes; ils les ont amoindries, défigurées, détournées à des objets indignes par le paganisme, mais sans en perdre la notion élémentaire, que l'on retrouve au fond de toutes leurs fables. Nous citions Platon. Voici de nouvelles explications sur sa doctrine, où l'on saisira la preuve de cette observation [1].

Après avoir établi l'immortalité de l'âme comme une irréfutable vérité, et démontré que le véritable sage doit renoncer aux passions sensuelles, à tout et à *lui-même* (comme le dira plus tard Notre-Seigneur avec une bien autre efficacité), il continue en recommandant l'éloignement des plaisirs terrestres. Chaque volupté, suivant lui,

1. C'est surtout dans le *Phédon* que nous relevons ces pensées. Platon y a condensé plus qu'ailleurs les idées philosophiques de son maître Socrate. V. l'édition du *Panthéon littéraire*, 1845, t. I, pp. 474 et suiv.

chaque tristesse exagérée, est comme armée d'un clou fort et pointu qui lie à grands coups l'âme aux sens, et la rend si matérielle et si corporelle, qu'elle n'estime plus comme véritable que ce qui paraît tel à l'œil de chair. Car, formant les mêmes jugements que le corps, cherchant les mêmes plaisirs, elle est nécessairement conduite à avoir les mêmes mœurs, les mêmes habitudes. C'est pourquoi elle ne peut arriver pure dans l'autre vie, mais elle sort de celle-ci toute pleine encore des souillures de ce corps qu'elle a quitté.

Il ne veut pas que le sage redoute la mort, mais que, comme le cygne à sa dernière heure, il chante plutôt : car il lui semble que par leur chant ces animaux manifestent de la joie d'être bientôt auprès d'Apollon leur protecteur. « Les hommes, dit-il, par la crainte qu'ils ont eux-mêmes de la mort, calomnient ces oiseaux en prétendant qu'ils pleurent leur trépas, et que la tristesse leur inspire ces chants. Y a-t-il un seul oiseau qui chante quand il est inquiet, souffrant, pris de faim ou de soif? »

Voici comment il explique les apparitions de fantômes qui remplissent les légendes de toutes les nations. — L'âme chargée des fautes engendrées par son union trop étroite avec le corps continue d'être entraînée dans les lieux visibles, non seulement par cette pesanteur, mais aussi *par la crainte qu'elle a de la lumière* et du lieu spirituel; et elle erre, suivant l'idée commune, dans les cimetières, autour des tombeaux, où l'on a vu souvent des fantômes ténébreux et des spectres, tels que sont ces âmes qui n'ont pas quitté le corps pures et dégagées, mais qui sont restées mélangées de la matière terrestre et visible, qui les rend visibles elles-mêmes. » Cette théorie est assurément curieuse; on y voit les linéaments d'un purgatoire en quelque sorte volontaire. Il est très vrai, du reste, qu'une âme qui paraît devant Dieu sans avoir été purifiée *a peur de la lumière divine*, et d'elle-même se précipite au châtiment.

Mais ce qui suit, dans Platon, va devenir plus exprès et plus net. « Les morts, dit-il, sont tous jugés, tant ceux qui ont mené une vie sainte et juste que ceux qui ont vieilli dans l'injustice et l'impiété. » Ne nous arrêtons point à la forme puérile des fictions païennes qu'il émet, et venons au cœur de l'idée. « Ceux des morts qui se trouvent avoir vécu de telle manière qu'ils ne sont ni entièrement criminels ni absolument innocents sont envoyés à l'Achéron [1]. Là, ils s'embarquent sur des bateaux, et sont portés jusqu'au marais d'Achéruse [2], où ils restent et souffrent des peines proportionnées à leurs fautes, jusqu'à ce que, nettoyés et purifiés de leurs péchés, et délivrés ensuite, ils reçoivent la récompense de leurs bonnes actions. Ceux qui se trouvent incurables à cause de la grandeur de leurs fautes, et qui ont commis des sacrilèges et des meurtres, ou d'autres crimes semblables, la fatale Destinée, qui leur rend justice, les précipite dans le Tartare, d'où ils ne sortent jamais. Quant à ceux qui se trouvent avoir commis des péchés guérissables, quoique fort grands, comme de s'être emportés à des violences contre leur père ou leur mère par de simples mouvements de colère, ou d'avoir tué quelqu'un, *et qui en ont fait pénitence* toute leur vie, c'est une nécessité qu'ils soient aussi précipités dans le Tartare; mais, après qu'ils y sont demeurés un an, le flot les rejette, et renvoie les homicides dans le Cocyte et les parricides dans le Puriphlégéton, qui les entraîne au marais de l'Achéron. Là, ils jettent de grands cris et appellent à leur secours ceux qu'ils ont tués et ceux contre qui ils ont commis ces violences, les priant, les conjurant de leur pardonner, de leur permettre de passer le marais, et de les recevoir auprès d'eux. S'ils les fléchissent, ils passent le

1. Les anciens désignaient par ce nom un fleuve qu'ils supposaient couler dans les enfers, et par suite une certaine partie de l'enfer, ou lieux bas de la terre.

2. Ils croyaient aussi que certains marais étaient des bouches donnant entrée dans les enfers.

marais et sont délivrés de leurs maux ; sinon, ils sont encore précipités dans le Tartare, qui les rejette dans ces fleuves. Et cela continue jusqu'à ce qu'ils aient satisfait ceux qu'ils ont maltraités, car tel est l'arrêt prononcé contre eux. — Voilà, bien évidemment, mêlée à des imaginations et à des fables, la doctrine fondamentale de l'expiation de l'autre vie.

Et quant au ciel : « Ceux qui ont passé leur vie dans la sainteté la plus élevée, continue Socrate (sous la plume de Platon), ceux-là sont délivrés de ces lieux terrestres et de ces affreuses prisons, et sont reçus là-haut dans cette terre pure où ils habiteront, et ceux d'entre eux que *la philosophie* (c'est-à-dire une vie morale et spiritualisée) a vraiment purifiés vivent pendant toute l'éternité, et sont reçus dans des demeures plus admirables et plus délicieuses que je ne puis dire... »

Aristote écrit à son tour : — « Le dégagement des liens du corps est pour l'âme une cause d'ascension et d'illumination ; mais, si elle descend, c'est qu'elle est enveloppée de ténèbres. Une fois purifiée, elle remonte néanmoins. Cette peine de l'abaissement a beaucoup de causes, dont la première est le péché commis, péché qui doit par-là être expié [1]. »

Quant aux autres peuples païens, presque partout ce sont les mêmes croyances, plus ou moins surchargées de superstitions et de rêveries de détail. La *métempsycose*, par exemple, d'après laquelle les âmes passeraient successivement en plusieurs corps afin de se purifier, n'est qu'une interprétation mauvaise de la doctrine du purgatoire. L'Inde entretenait cette croyance comme une des bases de sa religion. Les Indiens des bords du Gange, les

1. Cité dans l'*Aurifodina universalis* du P. Robert, édit. Rouquette, 1867, t. VI, p. 588.

peuples du Pégu, de Siam, du Cambodge, du Tonking, de la Cochinchine et du Japon, les indigènes de Java et de Ceylan, ont continué jusqu'à nos jours de croire à la métempsycose. Chaque mutation est, suivant eux, un châtiment ou une récompense. Avant d'atteindre à la béatitude suprême, qui est le but final de tous les êtres, les métamorphoses se multiplient. Plus on avance dans le chemin de la vertu, disent-ils, plus on s'élève, et de degré en degré, dans l'échelle des êtres; mais aussi, plus on se dégrade, plus on descend, jusqu'à s'incarner dans les substances les plus viles. Ainsi, les hommes cruels sont changés en tigres ou en chats sauvages, et les voleurs en reptiles, insectes, araignées, serpents, etc.

C'est exactement, du reste, ce qu'avait enseigné Platon. « Ceux qui se sont livrés sans pudeur à la gourmandise, à la luxure ou à la boisson, entrent vraisemblablement dans des corps d'ânes, ou d'animaux semblables, et ceux qui n'ont aimé que l'injustice, la violence et les rapines, vont habiter des corps de loups, d'éperviers, de faucons. Des âmes de cette nature peuvent-elles aller ailleurs? Il en est de même des autres : ils rentrent dans une condition d'existence en rapport avec la vie qu'ils ont menée[1]. »

Chez les Égyptiens, aux temps les plus reculés, les cérémonies de l'inhumation étaient accompagnées de prières pour les âmes des défunts[2]. Les Kalmouks croient égale-

1. Platon, le *Phédon,* même édit. que ci-dessus, p. 475. Cette idée de la métempsycose a été ravivée de nos jours, sous le nom de doctrine des *réincarnations*, par M. Louis Figuier, dans son livre du *Lendemain de la mort.* « Cette doctrine est appuyée de tant de preuves, y affirme-t-il, que nous n'avons d'autre embarras que de choisir parmi tous les moyens de démonstration qui parlent en sa faveur. » Or, malgré une si ferme assurance, on ne trouve là absolument que des hypothèses, des agencements imaginaires, des théories brillantes et bruyantes, et pas une *preuve* sérieuse. Quelle différence avec le Christianisme, qui toujours part de *faits* positifs, nets, résistants, d'où se déduit logiquement tout son enseignement !

2. Voir, entre autres documents, un article de M. François Lenormant dans *le Correspondant,* février 1857.

ment à un purgatoire dont ils décrivent ainsi les tourments. Les habitants qui le peuplent, disent-ils, ressemblent à des tisons ardents, et souffrent surtout de la faim et de la soif. Veulent-ils boire, à l'instant ils sont environnés de sabres, de lances, de couteaux; à l'aspect des aliments, leur bouche se rétrécit comme un trou d'aiguille, leur gosier ne conserve que le diamètre d'un fil. Ce purgatoire, ajoutent les Kalmouks, n'est séparé de l'enfer que par une grande toile d'araignée ou une muraille en papier[1]. — Au Japon, dans la ville de Kiyôto, on voit un grand temple bouddhique où d'immenses foules viennent journellement prier pour les trépassés[2].

On trouverait les mêmes idées dans le *Zend-Avesta*, livre sacré des Perses[3].

Pour les Grecs et les Romains, S. Justin et Tertullien, écrivains sacrés du second et du troisième siècles, nous apprennent que, dans leur culte public, ils offraient des sacrifices pour les morts. On employait certains rites expiatoires *pour les rétablir dans leur première innocence.* Les Romains appelaient ces cérémonies les *derniers devoirs*, et les Grecs les nommaient *les expiations.* Ils croyaient donc à des peines temporaires, dans l'autre vie, pour ceux qui n'étaient point entièrement purifiés. — Au Mexique, avant la découverte de l'Amérique et la prédication de l'Évangile dans ces contrées, on célébrait aussi chaque année des fêtes expiatoires en l'honneur des défunts. Nos ancêtres les Gaulois, dans la religion druidique, répandaient des libations et déposaient des offrandes sur les tombeaux. — En sorte que nous retrouvons en tout lieu, même chez les nègres de l'Afrique centrale, la même préoccupation, écho d'une vérité défigurée, mais certaine dans sa subs-

1. *Dictionnaire des Sciences occultes* (de la collection Migne), t. II, p. 357.
2. *Promenade autour du monde*, par M. de Hübner, t. II, p. 78.
3. V. Cantù. *Histoire universelle*, t. II, p. 40.

tance. Les mahométans ne font point exception. «Redoutez, dit le Coran, redoutez le jour où une âme ne satisfera point pour une autre âme, où ne sera reçue aucune compensation, où ne sera admise aucune intercession, où il n'y aura aucun secours à attendre[1]. »

✝ La charité envers les âmes du purgatoire a été une vertu chez tous les saints, mais il en est peu qui l'aient portée plus loin que ne fit l'illustre *S. Anselme* (XIe siècle). Avant de devenir archevêque de Cantorbéry, il avait été prieur de l'abbaye du Bec, en Normandie. Or, à cette dernière époque, un jeune religieux, nommé Osbern, se laissa emporter par la jalousie, et, cédant à cette passion, se prit à haïr son supérieur et à le lui témoigner en toute occasion. Anselme, animé de sentiments tout différents, s'attache à lui, le gagne peu à peu par son indulgence, lui trace le chemin des austérités, en fait un saint, le soigne nuit et jour pendant sa dernière maladie, et reçoit son dernier soupir. Puis il continue d'aimer l'âme de celui qui avait été son ennemi; et, non content de dire la sainte messe pour elle tous les jours pendant un an, il va de monastère en monastère pour en solliciter d'autres à cette intention. « Je vous demande, écrit-il à un religieux, je demande à vous et à tous mes amis, de prier pour Osbern. Son âme est mon âme. J'accepterai tout ce que vous ferez pour lui pendant ma vie comme si vous le faisiez pour moi après ma mort; et quand je mourrai, *vous me laisserez là*... Je vous en conjure par trois fois, souvenez-vous de moi, et n'oubliez pas l'âme de mon bien-aimé Osbern. Et si je vous suis trop à charge, alors oubliez-moi et souvenez-vous de lui... Tous ceux qui m'entourent, et qui vous aiment comme moi, veulent entrer dans cette chambre secrète de votre mémoire où je suis toujours : placez-les là autour de moi, je le veux bien; mais l'âme de mon Osbern, oh! je vous en

1. *Le Coran*, chap. II, verset 117e.

supplie, ne lui donnez pas d'autre place que dans mon cœur[1] ! »

Élévation. — Tous mes désirs, tous mes soupirs, et moi-même avec eux malgré mon indignité, je vous les confie, ô mon DIEU. Éloignez de moi, Seigneur, tout ce que je dois mépriser, et donnez-moi tout ce que je dois désirer, en ce monde et pour l'autre. *Amen.*

CHAPITRE III.

Existence du Purgatoire prouvée par l'Ancien-Testament.

Tout ce qui est contenu dans la sainte Écriture a été inspiré de DIEU, nous dit S. Paul[2], et l'Église l'enseigne expressément. Si donc l'Écriture manifeste une doctrine quelconque à titre d'enseignement, cette doctrine est certaine. Or, par rapport au purgatoire, nous avons le double témoignage de l'Ancien Testament et du Nouveau.

Dans l'Ancien, on trouve tout d'abord un texte, souvent cité, d'une force irréfutable. C'est au livre second des *Machabées*, chap. 12e. Judas Machabée, le héros de la délivrance du peuple juif, pense à ceux de ses compagnons qui sont morts dans les combats; et afin que l'on prie DIEU pour ces âmes, il offre au temple de Jérusalem une somme considérable. Voici le texte : — *Ayant fait une collecte, il envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés des morts, ayant une bonne et religieuse pensée touchant la résurrection. Car, s'il n'avait pas espéré que ceux qui étaient tombés doi-*

---

1. V. *Les Moines d'Occident,* par M. de Montalembert, t. I, p. XCIX (2e édit. 1863).
2. *Omnis Scriptura divinitùs inspirata.* II Tim. III, 16.

vent ressusciter, il paraîtrait vraiment superflu et vain de prier pour les morts... C'est donc une sainte et salutaire pensée que celle de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés[1]. De ce passage il ressort que les défunts peuvent être délivrés de leurs péchés, et que par conséquent il y a un purgatoire où ils les expient. Il ressort, en second lieu, que les sacrifices et les prières des vivants sont utiles aux morts. Il ressort que les restes du péché ne sont pas toujours expiés par les seules souffrances de la mort comme le prétend Luther : car ceux en faveur de qui fait prier Judas Machabée ont eu un trépas violent, douloureux, et de plus ils ont donné leur vie pour la justice; et pourtant le saint homme estime qu'ils ne sont pas encore pleinement purifiés, puisqu'il veut qu'on prie. Il ressort, en quatrième lieu, qu'un homme peut mourir pieusement et saintement sans pour cela être exempt de quelque dette envers Dieu, soit pour des péchés véniels non remis pendant sa vie, soit parce qu'il n'a pas complètement satisfait pour les péchés mortels qui lui ont été pardonnés. Il ressort, enfin, que, formellement exprimé dans l'Écriture sainte, tout cela est de foi, et ne peut être contesté.

Il est bien vrai que les adversaires contestent, d'une part, la canonicité de ce livre des *Machabées*, et, de l'autre, l'authenticité du passage, alléguant qu'il a été interpolé par quelque commentateur. Ce n'est point ici le lieu de répondre à cette difficulté d'exégèse, traitée dans tous les ouvrages qui ont pour objet l'Écriture-Sainte; qu'il suffise de dire que la canonicité et l'authenticité sont établies victorieusement, et de rappeler que l'Église considère l'ouvrage en question comme inspiré, à l'égal des autres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Un second texte est celui-ci : *Placez votre pain et votre*

1. *Sancta ergò et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut à peccatis solvantur.* II Machab. XII, 43-46.

vin sur le tombeau du juste, et gardez-vous d'en manger et d'en boire en compagnie des pécheurs[1]. Le sens d'une telle parole ne saurait être que celui-ci, d'ailleurs accepté dans toutes les traductions : « Faites un festin et appelez-y les pauvres qui sont ennemis du péché, afin que, ayant reçu de vous l'aumône, ils prient pour l'âme qui a quitté le corps enseveli en ce lieu. » C'est Tobie qui, près de quitter la terre, s'adresse en ces termes à son fils, en lui laissant ses derniers conseils. On faisait donc l'aumône sur les restes mortels des défunts : et pourquoi l'eût-on faite sinon afin d'attirer sur leurs âmes la bénédiction de Dieu? Mais à quoi eût servi cette bénédiction, ce pardon, si ces âmes étaient damnées, c'est-à-dire à tout jamais perdues, ou sauvées, c'est-à-dire admises à l'éternel et imperdable bonheur? Ce n'était point, évidemment, de simples fêtes pour honorer la mémoire du mort : car, en ce cas, on ne se serait guère occupé de l'état de conscience plus ou moins pur de l'invité. Cet usage de distribuer, sur les tombeaux, de la nourriture aux pauvres avait passé des Juifs aux premiers chrétiens, et s'est même perpétué, dans plusieurs de nos provinces, par les repas qui se font à la solennité des funérailles, et par le pain qu'on envoie aux indigents, afin qu'ils intercèdent eux-mêmes pour le défunt, et parce que l'aumône est profitable à son âme.

Nous voyons, en plusieurs autres endroits, le jeûne pratiqué à la nouvelle d'une mort. Ainsi, les habitants de Jabès en Galaad, apprenant que Saül avait été tué, jeûnèrent pendant sept jours[2]. David en fit autant à cette occa-

1. *Panem tuum et vinum super sepulturam justi constitue, et noli ex eo manducare et bibere cum peccatoribus.* Tobiæ IV, 18.

2. *Cùm audissent habitatores Jabes Galaad quæcumque fecerant Philistiim Saul, surrexerunt omnes viri fortissimi, et ambulaverunt totâ nocte, et tulerunt cadaver Saul, et cadavera filiorum ejus, de muro Bethsan; veneruntque Jabes Galaad, et combusserunt ea ibi. Et tulerunt ossa eorum et sepelierunt in nemore Jabes, et jejunaverunt septem diebus.* I Reg. XXXI, 11-13.

sion; il pleura et jeûna [1] ; ce qu'il renouvela bientôt pour Abner, lorsque ce général eut été assassiné par Joab [2]. Or, que signifie ce jeûne, si ce n'est une expiation en faveur de ceux qui sont morts? Vainement allèguerait-on que ce furent simplement des signes de tristesse et de deuil, puisque David, qui jeûnait pour obtenir de Dieu la guérison de son enfant malade, cessa dès que celui-ci fut mort, disant que sa prière n'avait plus d'objet [3]. Ces jeûnes étaient donc, à ses yeux, des prières, des expiations. Et à quoi eussent-elles servi s'il n'avait pensé qu'elles étaient utiles aux défunts pour qui il les accomplissait?

On lit encore au psaume 37e : *Seigneur, ne me reprenez pas dans votre colère, et ne me châtiez point dans votre fureur* [4]. Bien qu'un pareil texte puisse être interprété de diverses manières, S. Augustin, en commentant ce psaume, incline à y voir l'image des deux punitions de l'autre vie : celle de la damnation sans remède : *ne in furore tuo arguas me;* celle de la purification temporaire : *ne in irâ tuâ corripias me.* Le vénérable Bède et Denys-le-Chartreux y ont vu la même pensée.

Mais voici quelque chose de plus formel, au psaume 65e : *Nous avons passé par le feu et par l'eau, et vous nous avez,* Seigneur, *conduits au lieu du rafraîchissement* [5]. S. Ambroise applique ce passage et au baptême (l'eau) et au purgatoire (le feu), comme Origène l'avait fait avant lui [6]. —

1. *Apprehendens David vestimenta sua, scidit, omnesque viri qui erant cum eo; et planxerunt usque ad vesperam super Saul et super Jonatham filium ejus*; etc. II Reg. I, 11-12.

2. *Juravit David dicens : « Hæc faciat mihi Deus et hæc addat si ante occasum solis gustavero panem vel aliud quidquam.* « II Reg. III, 55.

3. II Reg. XII.

4. *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in irâ tuâ corripias me.* Ps. XXXVII, 1.

5. *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium.* Ps. LXV, 12.

6. Ambros. *In psalm.* XXXVI, nº 26. Et, de plus, *in ps.* CXVIII, sermon

Ce sont là des inductions plutôt que des preuves, à la vérité; elles ont cependant, à cause de l'opinion des SS. Pères, une valeur que l'on ne doit pas méconnaître.

C'est ainsi encore que S. Augustin applique au purgatoire ce verset d'Isaïe : *Le Seigneur lavera les souillures des fils et des filles de Sion, dans son esprit de justice et dans son esprit de feu*[1]. Et voici ce qu'il en dit : — « Ne ressort-il pas clairement qu'il y aura, pour plusieurs, certaines peines purifiantes? Quand le prophète dit, en effet : *Qui pourra soutenir le jour de son avènement? qui tiendra sous son regard? Il paraît comme le feu qui épure, ou comme l'herbe du foulon, et il va s'asseoir comme le fondeur qui purifie l'or et l'argent, pour purifier les enfants de Lévi, et il les fondra comme l'or et l'argent*[2] : de quel autre sens ces paroles sont-elles susceptibles? Et ne lit-on pas dans Isaïe une prédiction à peu près semblable (celle que nous venons de transcrire)? A moins de prétendre que cette épuration, et pour ainsi dire cet affinement spirituel, ne soit le retranchement même des impies en vertu de la dernière sentence : cette séparation des élus, assurés de vivre à l'avenir sans être confondus avec l'impur troupeau. Mais le prophète ajoute : *Et il purifiera les enfants de Lévi, et il les fondra comme l'or et l'argent, et ils offriront au Seigneur des victimes en justice, et le sacrifice de Juda et de Jérusalem plaira au Seigneur*[3]. Il est donc évident que ceux qu'il purifiera plairont désormais au Seigneur par des sacrifices de justice, libres de l'injustice par où ils déplaisent au

---

3e, n° 14 : « *Hic per aquam, illic per ignem : per aquam ut abluantur peccata, per ignem ut exurantur.* »

1. *Purgabit Dominus sordes filiorum et filiarum Sion, et sanguinem emundabit de medio eorum, spiritu judicii et spiritu combustionis.* Et selon la traduction de la Vulgate : *Si abluerit Dominus sordes filiorum Sion, et sanguinem Jerusalem laverit de medio ejus, in spiritu judicii et spiritu ardoris.* Isaiæ IV, 4.

2. Prophétie de Malachie, III, 3.

3. Malachie, III, 4.

Seigneur. Or, purifiés ainsi, eux-mêmes seront des victimes d'une pleine et parfaite justice. Purs, que peuvent-ils offrir de plus agréable à DIEU qu'eux-mêmes? Mais il faut différer cette question des peines du Purgatoire, pour la traiter ailleurs avec plus de soin [1]. »

Il est encore plusieurs autres textes que les théologiens et les Pères ont interprétés dans le même sens. Celui-ci, par exemple : *Le péché a été allumé comme un feu qui dévorera les épines et les ronces* [2]. Ces ronces et ces épines seraient les fautes vénielles, que l'expiation du purgatoire ferait disparaître, d'après S. Basile [3]. — Cet autre du prophète Michée, où S. Jérôme croit entendre parler l'âme elle-même : « *Ne vous réjouissez point, ô mon ennemie* (la Babylone maudite), *de ce que je suis tombée : je me lèverai après mon épreuve dans les ténèbres : le Seigneur est ma lumière* [4]. » — On lit également dans Zacharie : « O Seigneur, *vous avez, par le sang de votre alliance, fait sortir vos captifs du fond du lac qui était sans eau* [5] », ce que S. Augustin entend expressément du Purgatoire [6]. Ce verset est plus ordinairement appliqué aux âmes détenues dans les limbes, où JÉSUS leur vint apporter la délivrance; et pourtant, observe Bellarmin après le grand évêque d'Hippone, il convient mieux encore à toutes les âmes détenues dans le purgatoire, où elles n'ont point actuellement l'eau de la joie et du bonheur, bien qu'elles soient assurées de leur salut. Au reste, lorsque Notre-Seigneur descendit aux limbes, il n'en tira pas seulement les âmes des patriar-

1. *La Cité de Dieu,* de S. Augustin, liv. XXe, ch. 25; traduction L. Moreau. 1854.

2. *Succensa est quasi ignis impietas, veprem et spinam vorabit.* Isaiæ IX. 18.

3. Cité par Bellarmin, *Purgator.,* livre Ier, ch. 3.

4. *Ne lœteris, inimica mea, super me quia cecidi : consurgam cum sedero in tenebris : Dominus lux mea est.* Michææ VII, 8.

5. *Tu quoquè in sanguine testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu in quo non est aqua.* Zachariæ IX, 11

6. Epist. IX et XII *de Genesi,* n° 23.

ches, mais toutes celles qui là expiaient leurs fautes. — Enfin, nous lisons dans le prophète Malachie le texte que tout à l'heure nous expliquait S. Augustin : *Il purifiera les enfants de Lévi, il les fondra comme l'or et l'argent.* S. Jérôme, en commentant ce verset, Origène (6e homélie sur l'Exode), S. Ambroise (sur le ps. 36e), l'interprètent de la même façon. S. Ambroise s'exprime en ces termes : — « Quelques-uns, quoique livrés au tourment du feu, pourront dire cependant (avec David)[1] : *Nous avons passé par le feu et par l'eau, et vous nous avez, mon* DIEU, *conduits de là au rafraîchissement.* Les uns resteront dans le feu, les autres y trouveront une rosée comme les trois enfants dans la fournaise de Babylone; et tous ceux qui ont accompli l'iniquité auront dans ces flammes un vengeur. Malheur à moi si mes œuvres y sont consumées, et que tel soit le terme funeste de mes combats! Le Seigneur sauvera ses serviteurs; par la foi nous aurons le salut, et par le feu nous serons purifiés[2]. »

Les Juifs, au surplus, priaient publiquement pour les morts, et cette pratique s'est conservée jusqu'à nos jours dans leurs synagogues[3].

† On peut prendre une sorte d'idée des tourments de l'âme, dans le purgatoire, en étudiant de quelle manière DIEU sembla faire le sien sur la terre Ste *Rose de Lima*, cette admirable vierge de la fin du XVIe siècle. Lorsqu'elle fut arrivée au dernier degré de l'union avec le céleste Maître, son âme se trouva bientôt plongée dans la nuit la plus profonde. Ces ténèbres duraient des heures entières; de sorte que bien souvent elle ne savait pas si elle était en enfer ou en purgatoire, ou dans quelque

1. *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium.* Ps. 65e, 12.

2. Ambros. *in* ps. XXXVI. n° 26.

3. *L'Immortalité de l'âme chez les Juifs,* par Brecher, trad. de Cahen, ch. 2 et 3, et conclusion.

obscur cachot. Elle tombait dans cet état tout d'un coup et perdait aussitôt le souvenir des délices dont DIEU l'avait enivrée et le goût de sa présence. C'était un désert de ténèbres, d'abattement, d'insensibilité; la patrie de la mort, la nuit du délaissement, la caverne de la désolation, où la pieuse vierge se croyait loin de DIEU et seule avec elle-même. Elle soupirait sous le poids des ténèbres qui l'environnaient, incapable de penser non seulement aux choses surnaturelles, mais encore aux choses les plus simples. Son esprit s'efforçait de saisir une étincelle de la Divinité, mais toute lumière avait disparu. Sa volonté s'efforçait d'aimer, mais elle était dure comme la glace; sa mémoire cherchait à s'attacher à quelque image qui pût la consoler, et tout semblait inutile. Ce qui ajoutait à ses tourments, c'est qu'elle se souvenait vaguement d'avoir autrefois connu et aimé DIEU, et qu'elle sentait en même temps qu'elle ne le connaissait et ne l'aimait plus, et qu'il n'était plus pour elle que comme un inconnu, un absent, un étranger. Elle s'efforçait alors de trouver dans les créatures des traces de celui qui l'avait ainsi abandonnée; mais elle n'y reconnaissait plus l'image accoutumée de son Créateur. Vaincue par l'épouvante et l'angoisse, elle s'écriait : « DIEU, mon DIEU, pourquoi m'avez-vous abandonnée? » Mais rien, pas le moindre écho, ne répondait dans le vide de son âme. Elle tentait alors de nouveaux efforts, mais son âme avait perdu toute chaleur; la force de son esprit était émoussée, tous les sentiments de piété assoupis chez elle. Arrachée à son bien-aimé, déchirée dans son être, elle ne savait plus que faire en ce martyre.

Or, le plus grand de ses supplices c'est que de tels maux semblaient devoir durer toujours. Elle ne voyait à sa misère aucune fin; un mur d'airain sans issue semblait la renfermer à jamais dans cet horrible labyrinthe : de sorte que, dans sa désolation, elle ne pouvait distinguer si ce qu'elle souffrait n'étaient pas les tourments de l'enfer. Elle cherchait à se consoler par cette pensée qu'elle devait

nécessairement succomber sous le poids de telles douleurs, parce qu'il lui paraissait impossible de les endurer longtemps; mais le souvenir de l'immortalité, qui résiste à l'enfer même, se présentait à son âme éperdue. Parfois elle allait crier au secours; puis elle étouffait ce cri, sachant bien que personne ne pouvait l'assister dans des angoisses qu'il lui était impossible à elle-même d'exprimer, et que personne, assurément, n'était en état de comprendre.

Pendant quinze ans, elle fut chaque jour, au moins une fois et pendant une heure, quelquefois plus longtemps, plongée dans cette nuit et dans ces angoisses mortelles. L'habitude, loin d'adoucir ses épouvantes, semblait les augmenter : car, lorsqu'elle se les représentait comme éternelles, était, sa mémoire liée comme elle était ne pouvait lui rappeler que la veille elles avaient cessé. Quelquefois seulement, un rayon de lumière, pénétrant dans son âme, les lui faisait envisager comme ne devant pas durer toujours; et, au lieu de souffrir alors les tourments de l'enfer, elle endurait ceux du purgatoire; mais elle n'en était pas moins désolée en se croyant ainsi bannie de la présence de Dieu, qu'elle aimait uniquement. Elle cherchait à l'aimer davantage encore, et il lui paraissait qu'elle ne le pouvait pas. Son esprit, dans les ténèbres, errait au hasard; son cœur était desséché, son énergie brisée, ses sens émoussés. Elle soupirait, pleurait, gémissait, se frappait la poitrine, mais en vain, jusqu'à ce qu'enfin elle se soumît à Dieu en disant : « Que votre volonté, Seigneur, et non la mienne, s'accomplisse en tout[1] ! »

Dieu purifiait ainsi de plus en plus cette âme éminemment sainte, et la plaçait sur le calvaire pour l'unir plus parfaitement à Jésus agonisant et immolé.

Élévation. — Hélas ! ô mon Dieu ! combien je redoute

1. *La Mystique divine*, par Gœrres, traduct. Ch. Sainte-Foi; 2e édit., t II, p. 53.

votre justice quand je me rappelle ma vie sensuelle, mes innombrables péchés, le peu que j'ai fait pour vous! Et pourtant j'espère en votre immense bonté. Elle daignera pardonner à mon profond repentir. Puisse-t-elle me châtier en cette vie même, et m'épargner dans l'autre les souffrances terribles du purgatoire!

CHAPITRE IV.

Existence du Purgatoire prouvée par le Nouveau-Testament.

Le Nouveau-Testament, les enseignements directs du Dieu fait homme, écartent davantage encore les voiles de l'autre vie, et nous instruisent plus ouvertement sur le purgatoire.

Le premier témoignage qu'il faut citer est celui de Notre-Seigneur disant à ses disciples : *Celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre* [1]. Quelle que soit la nature de ce péché contre le Saint-Esprit, qui probablement est l'endurcissement final, la mort d'une âme qui repousse absolument la grâce, il demeure évident qu'il est des fautes qui, non tout à fait effacées en ce monde, le seront dans l'autre après une expiation; et cette expiation n'est autre que celle du purgatoire. Sur l'interprétation de ce passage, on a, il est vrai, soulevé plus d'une objection; mais elles tombent devant l'examen attentif du contexte, et le sens que nous lui donnons est adopté par l'ensemble des docteurs et des théologiens.

Voici maintenant le grand Apôtre écrivant aux Corinthiens : *Celui-là sera sauvé, mais pourtant en passant en*

1. *Qui dixerit contrà Spiritum-Sanctum, non remittetur ei neque in hoc sæculo neque in futuro.* Matth. XII, 32.

quelque sorte par le feu[1]. De ce texte ressortent deux dogmes catholiques : le purgatoire d'abord, puis la distinction entre les péchés véniels et les péchés mortels : distinction niée par quelques hérétiques du XVIe siècle. C'est un verset d'ailleurs difficile à entendre, S. Augustin en convient[2], mais qui s'explique quand on s'attache à la métaphore employée par S. Paul. Il dit donc : « Selon la » grâce de DIEU qui m'a été donnée, j'ai, semblable à un » sage architecte, posé le fondement; un autre construit » au-dessus. Mais que chacun considère bien comment il » bâtira sur ce fondement. Personne n'a le droit de poser » un autre fondement que celui qui a été établi, et qui est » JÉSUS-CHRIST. Que si quelqu'un élève sur ce fondement » un édifice d'or, d'argent, de pierres précieuses, de bois, » de foin, de chaume, l'ouvrage de chacun sera mani- » festé : car le jour du Seigneur le mettra en lumière, et il » sera révélé par le feu. Ainsi, le feu éprouvera l'œuvre » de chacun. Si l'ouvrage de celui qui a bâti sur le fonde- » ment demeure, celui-ci recevra son salaire; si l'œuvre » de quelque autre brûle, il en souffrira la perte; cepen- » dant il sera sauvé, mais comme par le feu. » Interprétons maintenant.

L'Apôtre emploie ici la comparaison de deux architectes, dont l'un construit sur un fondement solide une maison faite avec des matériaux précieux, et qui ne craint point l'incendie, et l'autre en bâtit, sur le même fondement, une qui rappelle les chaumières et les cabanes, avec de la paille pour couverture. Or, dans cette supposition, si l'on vient à mettre le feu aux deux édifices, le premier n'en ressentira point de mal, pendant que le second sera con-

1. *Uniuscujusque opus quale sit ignis probabit. Si cujus opus manserit quod superædificavit, mercedem accipiet; si cujus opus arserit, detrimentum patietur : ipse autem salvus erit, sic tamen* quasi per ignem. I Cor. III, 13-15.

2. *Fateor me malè audire intelligentiores atque doctiores* (interpretes). Lib. *De Fide et Operibus*, XVI.

sumé en très peu de temps; et, si l'architecte se trouve renfermé à l'intérieur au moment où tout brûle, il ne pourra certainement se sauver qu'en passant par le feu. Dans cette fuite, il échappera à la mort sans doute, mais non sans dommage pour ses cheveux, ses mains, ses vêtements; à moins que Dieu ne fasse pour lui le miracle qui préserva les trois enfants dans la fournaise. C'est ce que S. Paul exprime assez clairement quand il dit : *Celui-là sera sauvé, mais comme à travers le feu.* Que l'on voie dans ces architectes tous les chrétiens indistinctement, bâtissant l'édifice de leur salut sur le fondement de la foi, ainsi que le veut S. Augustin [1], ou bien, avec S. Jérôme[2], les seuls docteurs et prédicateurs de l'Évangile, la conclusion est toujours la même : c'est-à-dire qu'il y a vraiment et un purgatoire et des péchés qui ne sont point punis de la mort éternelle, et que l'Église appelle *véniels.* S. Paul donc, en cet endroit, se compare, lui et les autres prédicateurs de la foi chrétienne, à des laboureurs et à des architectes [3], et à des champs ou à des édifices les peuples qui sont l'objet de cet apostolat. Le fondement est excellent, mais l'édifice peut ne l'être pas autant; et quand viendra la divine justice, elle appréciera l'œuvre, soit pour la couronner aussitôt, soit pour la soumettre auparavant à une épreuve représentée par le supplice momentané du feu.

Il est un autre texte de l'Évangile qui a été justement appliqué au purgatoire : — *Empressez-vous de vous entendre avec votre adversaire pendant que vous êtes avec lui sur la route, dans la crainte qu'il ne vous livre au juge, et que le juge ne vous livre à l'exécuteur, et que vous ne soyez jeté en prison : je vous déclare que vous n'en sortirez point que*

1. Enchiridion 68, *et* De Fide et Operibus 16.
2. Adversùs Jovinianum.
3. Il venait de dire auparavant : « *J'ai planté, Apollo a arrosé* ». I Cor. III, 6.

vous ne vous soyez acquitté jusqu'au dernier denier[1]. Cet adversaire, disent quelques interprètes, n'est autre que notre conscience, qui si nous ne l'apaisons en cette vie par une sincère pénitence et le retour complet à DIEU, nous livrera, après la mort, à la divine justice, laquelle nous enverra dans cette prison du purgatoire d'où l'on ne sort pas que l'on n'ait tout payé, soit par soi-même au moyen de l'expiation, soit par la charité des vivants qui intercèdent efficacement pour le condamné. Telle est l'explication donnée par S. Augustin, S. Ambroise, S. Bonaventure, le vénérable Bède, S. Grégoire le Grand, S. Anselme[2].

Voici maintenant un passage sur lequel se sont beaucoup exercés les commentateurs, tiré de la Ire Épître aux Corinthiens : *Que feront ceux qui sont baptisés pour les morts, si réellement les morts ne ressuscitent point? pourquoi se font-ils baptiser en faveur des morts*[3]? Il est utile de traiter avec quelque étendue un texte pareil. Il est, d'une force irrécusable dans la matière. On l'explique de plusieurs façons. — 1° L'Apôtre prouve la résurrection future en faisant allusion à l'erreur de quelques fidèles de son temps qui recevaient le baptême pour un ami ou un parent mort sans la grâce de la régénération, s'imaginant que ce baptême était profitable aux âmes dans l'autre vie, exactement comme les prières. S. Paul ne dit pas un mot pour approuver cette pratique singulière et superstitieuse; mais il s'en sert à propos, et loue l'intention d'interveni pour les morts. Il croyait donc, et on croyait dans la pri-

1. *Esto consentiens adversario tuo citò dùm es in vid, ne fortè tradat te adversarius judici, et judex tradat te ministro, et in carcerem mittaris : amen dico tibi, non exies indè donec reddas novissimum quadrantem.* Matth. v, 25-26.

2. Dans leurs commentaires sur le chap. 5e de *S. Matthieu* et le 12e de *S. Luc*. Pour S. Grégoire, c'est dans son *homélie* 39e ; S. Bernard, serm. 85 *in Cantic.*

3. *Quid faciunt qui baptizantur pro mortuis, si mortui non resurgunt? Utquid baptizantur pro illis?* I Cor. xv, 29.

mitive Église, que la prière est utile aux défunts. Or, elle ne leur saurait être utile ni au ciel ni en enfer : il y a donc un troisième séjour pour quelques-unes de ces âmes, et c'est évidemment le purgatoire. — 2° Le baptême dont il s'agit en cet endroit est plus probablement celui des larmes et de la pénitence. *Être baptisé*, en effet, équivaut fréquemment, dans l'Écriture et dans les Pères, à *faire pénitence, expier, souffrir*. Ainsi Notre-Seigneur dit aux fils de Zébédée : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai, *être baptisés* du même *baptême que je reçois*[1] ? » Ailleurs : « J'ai à *être baptisé* d'un *baptême* : et combien je me sens pressé jusqu'à ce qu'il ait été accompli[2] ! » Dans S. Paul : « Tous ont été *baptisés* en Moïse, dans la nuée, dans la mer Rouge[3]. » Les Pères n'appellent-ils pas la pénitence un *baptême* laborieux, une planche après le naufrage? S. Grégoire de Nazianze dit quelque part : « Je connais un quatrième baptême, celui du martyre et du sang; j'en sais un cinquième, le baptême des larmes et de la pénitence[4]. » Mais, de plus, la peine même du purgatoire est aussi appelée *un baptême;* comme nous lisons dans S. Matthieu : « Jésus vous baptisera lui-même dans le Saint-Esprit et dans le feu »[5] : ce que S. Jérôme explique ainsi : l'Esprit-Saint, c'est-à-dire la vie présente; le feu c'est-à-dire la vie future. Le même S. Grégoire de Nazianze, à l'endroit cité tout à l'heure, appelle *dernier baptême* le feu expiatoire de l'autre vie. L'Apôtre, selon cette interprétation autorisée, aurait donc parlé, en alléguant *le baptême pour les morts,* de ceux qui, faisant pénitence dans la prière et le jeûne, prennent sur

1. *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum, et baptismo quo ego baptizor baptizari?* Marci x, 38.

2. *Baptismo habeo baptizari : et quomodò coarctor usquedùm perficiatur!* Lucæ xii, 50.

3. *Omnes in Moyse baptizati sunt, in nube et in mari.* I Cor. x, 2.

4. *Scio quartum baptisma, quod per martyrium et sanguinem fit; scio et quintum, lacrymarum et pœnitentiæ.* Greg. Naz. Orat. de Epiphaniâ.

5. *Ipse vos baptizabit in Spiritu-Sancto et igne* Matth. iii, 11.

eux-mêmes ce baptême de feu, c'est-à-dire l'expiation que ces âmes doivent faire dans le purgatoire. — On pourrait objecter cependant que l'Apôtre n'aurait pas dû se servir de l'expression *Ceux qui sont baptisés pour les morts*, mais *nous qui sommes baptisés, qui faisons pénitence*, puisque tous les chrétiens prient pour les défunts. A cela nous répondons que S. Paul n'a pas voulu tirer son argument de la pratique seule des chrétiens, que les incrédules auraient pu repousser comme nouvelle, mais aussi de la coutume des Juifs, qui de temps immémorial, se fondant sur l'Écriture et la tradition, priaient et jeûnaient en faveur des morts. C'est comme s'il eût dit : S'il n'y a point de résurrection des morts, que font donc tous ceux, même des Juifs, qui intercèdent et expient pour eux?

Le P. Lacordaire, au début des conférences sur l'immortalité de l'âme qu'il adressa, peu d'années avant sa mort, aux élèves de Sorèze, racontait le fait suivant :

« Un prince polonais, incrédule, matérialiste avoué, venait de composer un ouvrage contre l'immortalité de l'âme; il était même sur le point de le livrer à l'impression, quand, se promenant un jour dans son parc, une femme toute en larmes se jette à ses pieds, et lui dit avec l'accent d'une profonde douleur : « Mon bon prince, mon mari vient de mourir... En ce moment, son âme est peut-être dans le purgatoire; il souffre!... Je suis dans une telle indigence que je n'ai pas même la petite somme qu'il faudrait pour demander la messe des défunts. Que votre bonté daigne me venir en aide en faveur de mon pauvre mari. »

» Quoique le gentilhomme se tînt pour convaincu que cette femme était abusée par sa crédulité, il n'eut pas le courage de la repousser. Une pièce d'or se rencontre sous sa main; il la lui donne, et l'heureuse femme de courir à l'église et de prier le prêtre d'offrir quelques messes pour son mari.

» Cinq jours après, vers le soir, le prince, retiré, enfermé

dans son cabinet, relisait son manuscrit et retouchait quelques détails, quand, levant les yeux, il voit à deux pas de lui un homme vêtu comme les paysans de la contrée. « Prince, lui dit l'inconnu, je viens vous remercier. Je suis le mari de cette pauvre femme qui vous suppliait, il y a peu de jours, de lui faire l'aumône, afin de pouvoir faire célébrer la sainte messe pour le repos de mon âme. Votre charité a été agréable à Dieu; c'est lui qui m'a permis de venir vous remercier. »

» Ces paroles dites, le paysan polonais disparaissait comme une ombre. L'émotion du prince fut indicible, et eut pour lui ce résultat : il mit au feu son ouvrage, et se rendit si bien à la vérité que sa conversion fut éclatante, et il persévéra jusqu'à sa mort. »

Élévation. — Qu'il vous plaise, ô doux Jésus, mon béni Rédempteur, d'arracher aux peines du purgatoire toutes les âmes de mes proches et de mes amis, de ceux surtout à qui j'aurais pu donner mauvais exemple. Placez-les, Seigneur, dans le royaume du ciel, afin qu'avec tous vos saints ils puissent vous louer, vous glorifier, vous remercier éternellement, comme leur souverain bienfaiteur.

CHAPITRE V.

Comment les conciles ont déterminé la foi au sujet du Purgatoire.

Nous aurions pu citer encore quelques autres passages de l'Évangile d'où l'on conclut légitimement à l'existence du purgatoire. — Celui-ci, quand Notre-Seigneur dit à ses disciples, dans le sermon sur la montagne : *Quiconque se met en colère contre son frère sera soumis au jugement; celui qui dira à son frère* «raca» *sera soumis au conseil; celui*

qui l'appellera fou *sera soumis à la condamnation du feu*[1]. Il est certain qu'il s'agit ici d'une peine venant de la part de Dieu : la *condamnation du feu* ne laisse point de doute là-dessus, ainsi que le remarque S. Augustin[2], qui observe aussi que le texte distingue trois genres de péchés : les uns plus légers, punis moins sévèrement; les autres plus rigoureusement châtiés, et cela dans l'autre vie. Or, cette gradation marque bien que les plus légers seront alors pardonnés, tandis que les autres conduisent au feu de l'enfer.

On lit, de plus, dans S. Luc, la prière du bon larron : *Souvenez-vous de moi lorsque vous serez venu dans votre royaume.* S. Augustin voit là encore une preuve du purgatoire. Instruit par l'Esprit-Saint, ce converti de la dernière heure ne parlerait pas ainsi s'il n'eût compris qu'après la mort on peut arriver au pardon, et que les âmes peuvent être assistées pour y réussir[3].

Rappelons encore le mot de S. Pierre, au jour même de la Pentecôte. S'adressant à la foule qui entoure le cénacle, et l'exhortant à se convertir au Messie Jésus : Dieu, dit-il, *l'a ressuscité, le délivrant des douleurs de l'enfer, car il était impossible qu'il y fût retenu*[4].

Saint Augustin entend par-là que Notre-Seigneur, en descendant aux limbes, délivra un certain nombre de ceux qui y souffraient : or, ceux-là ne pouvaient être des damnés : ils se trouvaient donc, en attendant leur délivrance, dans un lieu d'expiation, qui n'est autre que le purgatoire[5]. Les expressions même du texte le démontrent, puisque Jésus lui-même, la pureté par essence, et

1. *Qui irascitur fratri suo reus erit judicio; qui dixerit fratri suo* « racha » *reus erit concilio; qui dixerit* « fatue » *reus erit gehennæ ignis.* Matth. v, 22.

2. *De Sermone Domini in monte,* 19.

3. VI *In Julianum,* 5.

4. *Quem* Deus *suscitavit, solutis doloribus inferni, juxtà quod impossibile erat teneri eum ab illis.* Actor. ii. 24.

5. Augustini *Epist.* 99 *ad Evodium.* S. Épiphane raisonne de même, *Hæres.* I (de Tatiano).

de qui toutes les douleurs avaient pris fin avec sa passion, ne pouvait évidemment être exposé aux peines de l'autre vie; il s'agit donc des âmes qui achevaient de se purifier.

Mais venons maintenant aux décisions dogmatiques de l'Église. Nous savons qu'elle a reçu de Jésus-Christ le dépôt de la doctrine, et qu'elle est assistée de Dieu pour ne jamais errer dans l'explication qu'elle nous en donne. Les conciles approuvés sont l'expression authentique de sa foi, et comme enseignement et comme témoignage historique.

Au IIIe concile de Carthage, tenu en 312, à la fin des persécutions générales (canon 29e), on décréta : *Le sacrement de l'autel ne doit être célébré que par des ministres qui soient à jeun. Que si c'est dans l'après-midi que se fait la recommandation, on se contentera de réciter des prières.* On priait donc pour les morts. Or, ce ne pouvait être pour les élus déjà couronnés, pas plus que pour les damnés : c'était donc en faveur d'âmes qui souffraient avec espoir de délivrance : et voilà précisément le purgatoire.

Les règlements et la croyance de l'Église d'Espagne sont les mêmes, d'après le premier concile de Braga, en 563 (*canon* 34e), où il est défendu *de prier publiquement pour ceux qui se donnent la mort à eux-mêmes*, et ordonné de partager entre les clercs les oblations des fidèles pour les prières en faveur des défunts. Ainsi, c'était une pratique générale de faire prier pour les morts; mais à quoi bon, si on les avait crus immédiatement damnés ou admis au ciel? On distingue même ici, très formellement, ceux qui sont morts dans l'acte du péché mortel, et qui n'ont plus droit à l'intercession collective de la famille chrétienne.

Même doctrine dans l'Église de France, toujours dès ces premiers siècles du christianisme. Un concile de Châlon-sur-Saône (vers l'an 580) décrète : *Il nous a paru bon d'ordonner qu'à toutes les messes solennelles on ait soin de prier,*

dans le lieu saint, au moment convenable, pour les âmes de. défunts. La même prescription est formulée par le second concile d'Orléans, un peu auparavant, en 533 (*canon* 14e).

Quant à l'Église d'Allemagne, nous trouvons le concile de Worms qui, en 1122 (*canon* 10e), définit qu'il faut prier et offrir le saint sacrifice même pour ceux qui ont expiré sur le gibet. En Italie, le concile tenu sous le pape Symmaque (commencement du VIe siècle) déclare que c'est une sorte de sacrilège que de priver les âmes des défunts des prières qui peuvent les soulager. Nous avons vu que les Églises grecques et orientales prient aussi, dans leurs liturgies, pour tous ceux qui, serviteurs de Jésus-Christ, ont quitté ce monde, et peuvent avoir encore à expier devant Dieu.

Les conciles généraux ne sont pas moins formels. Tels celui de Latran sous Innocent III, au XIIIe siècle (*canon* 66e); celui de Florence, dans la dernière session; celui de Trente, le plus célèbre de tous, dont voici le décret (*session* 25e) : « Si quelqu'un dit que, par la grâce de la » justification, la faute du péché et la peine éternelle sont » tellement remises au pénitent qu'il ne lui reste plus de » peine à souffrir, ou en ce monde, ou en l'autre dans le » purgatoire, avant d'entrer dans le royaume des cieux, » qu'il soit anathème. — Si quelqu'un dit que le sacrifice » de la Messe n'est pas propitiatoire, qu'il ne doit plus » être offert pour les vivants et pour les morts, pour les » péchés, les peines, les satisfactions et les autres néces- » sités, qu'il soit anathème. » De ce texte il résulte quatre vérités de foi : — 1° qu'après la rémission du péché et de la peine éternelle, obtenue de Dieu, il reste encore au pécheur un châtiment temporel à subir; — 2° que, quand on n'y a pas satisfait dans ce monde, on peut et on doit le subir après la mort; — 3° que les prières et les bonnes œuvres des vivants peuvent être utiles aux morts, soulager et abréger leurs peines; — 4° que le sacrifice de la Messe est propitiatoire, qu'il a par conséquent la vertu d'effacer les

péchés et de satisfaire à sa justice divine pour les vivants et pour les morts.

Ces enseignements formels ont été compris des chrétiens, et, à toutes les époques de l'histoire de l'Église, nous trouvons en usage, partout où se dresse une croix, l'intercession pour les défunts, des chapelles élevées par cette dévotion, des autels consacrés plus spécialement à ces suffrages, des fondations pieuses de sacrifices et d'aumônes, des octaves, des neuvaines, des quarantaines. Au moyen-âge, où la foi était si vive, les peintres et les sculpteurs se plaisaient à figurer, parmi les scènes puisées dans le symbole chrétien, sur le tympan des portails des cathédrales, *le pèsement des âmes*. On voyait une main en partie cachée dans les nuages, celle du souverain Juge, tenant la terrible balance dans laquelle étaient placées les âmes au sortir de ce monde. Dans l'un des plateaux, l'archange saint Michel, qui, suivant une tradition populaire, présente les défunts au tribunal divin, plaçait ceux qui par la sainteté de leur vie ou leur pénitence parfaite méritaient d'être immédiatement admis au paradis; les vertus de ces âmes faisaient descendre le plateau. Dans l'autre, Satan mettait celles de qui les vertus ne pouvaient faire contre-poids à leurs péchés. Dans ces dessins et ces sculptures, des démons aux figures horribles s'emparaient des âmes au sortir ne la terrible balance, et les entraînaient, pour leur faire subir ce qu'elles devaient à l'éternelle justice, soit dans le purgatoire soit dans l'enfer[1].

† La vénérable *Anna-Maria Taïgi*, de qui la cause de béatification est entreprise à Rome depuis 1862, et qui fut l'édification de cette ville en notre siècle même, avait reçu de Dieu une faveur bien extraordinaire, celle d'avoir habituellement devant les yeux un mystérieux soleil où elle voyait toutes choses comme dans un miroir, quelque-

1. *Purgatoire et ciel*, par M l'abbé Sanson, p. 5. (Bray et Retaux, 1875.)

fois même l'état des consciences. Elle priait fréquemment pour les âmes du purgatoire, et, si l'une d'elles qui lui avait été recommandée avait encore à expier, elle paraissait à l'extrémité inférieure des rayons du soleil, et manifestait en un clin d'œil son état, les causes de sa punition et le temps qu'il lui restait à souffrir. Si c'était un damné, une caverne obscure s'ouvrait dans le soleil mystérieux, et Anna-Maria apprenait en un moment ce qui avait causé la perte de ce coupable.

Un homme de sa connaissance étant mort, elle connut qu'il était sauvé pour un sou donné à un pauvre. Importuné par ce mendiant, il s'était fait violence pour s'arrêter et accorder l'aumône. Or, cet acte si simple de vertu avait ouvert le fleuve des grâces célestes, à l'aide desquelles il avait été excité à d'autres actions agréables à Dieu et très méritoires. La vénérable Anna-Maria eut connaissance des souffrances de cette âme, et du temps qu'elle devait encore demeurer en purgatoire. — Elle eut aussi la révélation du salut d'un comte romain qui venait de mourir. Livré à une vie délicate et molle, distrait par de continuels voyages, il avait gaspillé sa vie, et en somme n'avait été qu'un fort médiocre chrétien. Dieu lui inspira de grands sentiments de repentir au moment de la mort, en récompense d'un pardon généreux accordé jadis par lui à un ennemi. D'après ce qui fut montré à la vénérable, le défunt était condamné à demeurer en purgatoire un temps équivalent à celui qu'il avait perdu sur la terre. — Elle vit, une autre fois, un personnage vertueux et zélé, qu'avait fait beaucoup de bien aux âmes, condamné à souffrir cruellement pour avoir consenti à des sentiments de vanité et à des actes inspirés par l'amour-propre.

Un laïque lié d'amitié avec Marie Taïgi, et qui laissa une excellente réputation, lui apparut condamné à de grandes souffrances parce qu'il avait aimé à entretenir des relations avec les personnages influents, au lieu de pratiquer le mépris du monde. — Elle vit encore dans le

purgatoire deux âmes, d'ailleurs fort édifiantes ici-bas, qui avaient négligé l'humilité et le recueillement. — Un peu avant la mort du pape Léon XII, elle entendit une voix céleste qui lui disait : « Lève-toi et prie : mon vicaire est sur le point de venir me rendre compte ». Quelques années après, la vénérable, ayant eu l'occasion de parler de ce pontife, vit paraître sa belle âme, à l'extrémité inférieure des rayons de son soleil, semblable à un brillant diamant dont un côté n'était pas encore entièrement purifié.

Un détail curieux et frappant est celui-ci. Elle assistait un jour au service funèbre d'un cardinal, et elle vit et entendit que le défunt ne recevait point de soulagement des messes et des offices que l'on célébrait dans cette église, et dans le palais même où il était mort, parce qu'il plaisait à Dieu d'appliquer tous ces suffrages aux pauvres mendiants délaissés en purgatoire, et que l'âme du cardinal recevrait quelque soulagement lorsqu'on célèbrerait un autre service. — Par contre, elle vit les âmes de deux prêtres de la Mission monter directement du lit de mort au ciel; et aussi, de même, deux autres âmes de religieux capucins et franciscains.

Étant allée un jour communier à la basilique de Saint-Jean-de-Latran en faveur d'un défunt, à la première messe qu'elle entendit elle ressentit des angoisses de corps et d'esprit qu'elle offrit pour cette âme. Un autre prêtre ayant commencé le saint sacrifice, la tristesse et la souffrance dont la vénérable était accablée se changèrent subitement en transports de bonheur : car l'âme pour laquelle elle venait de prier, s'approchant d'elle, lui dit : « Je te remercie, ma sœur, de ta charité ! » et lui promit d'intercéder à son tour pour elle au ciel, où elle montait[1].

Élévation. — O mon Dieu, si plein de tendresse que

1. Voir *Trois apparitions d'âmes du Purgatoire*, p. 117. (Vict. Palmé, 1872.)

vous soyez pour vos enfants, vous ne sauriez oublier non plus les lois de votre justice, et vous demandez un compte sévère de toutes les offenses. Cette pensée me trouble et m'épouvante, au souvenir de ma vie si coupable, si peu imprégnée de votre amour, si remplie de mollesse et de vanité. J'espèrerai cependant en vous, Seigneur, et vous crierai miséricorde; et vous exaucerez votre serviteur en lui communiquant la force d'éviter avec soin les péchés véniels consentis.

CHAPITRE VI.

Les Pères de l'Église sur le Purgatoire.

Que l'Église catholique ait toujours enseigné l'existence du purgatoire, on n'en peut douter quand on étudie sa liturgie, ses pratiques, ses institutions les plus anciennes. Il faut donc une bien grosse somme d'ignorance, ou une mauvaise foi pire encore, pour écrire, ainsi que l'ont fait récemment quelques auteurs, que cette croyance datait seulement du sixième siècle, et avait eu pour inventeur le Pape saint Grégoire le Grand. Les témoignages des SS. Pères de la première époque sont si formels!

Voici le premier de tous, le pape saint Clément, nous donnant le texte d'une prière assez longue que l'on avait coutume de faire pour les défunts. — Saint Denys l'Aréopagite, disciple de saint Paul, a composé (du moins on peut croire que c'est lui; au cas contraire, l'ouvrage remonterait au ve siècle) un livre intitulé *de la Hiérarchie ecclésiastique*, où l'office de l'évêque à l'autel porte cette prescription : « Le vénérable pontife, s'approchant, pro-
» nonce la prière sacrée sur le mort; et cette prière est
» une supplication à la divine clémence de remettre à
» cette âme les fautes que la fragilité humaine lui fit com-

» mettre, et de l'établir dans la lumière et dans la région » des vivants[1]. » — En un de ces écrits, le grand évêque d'Alexandrie, saint Athanase, pose cette question, « si les âmes des défunts ressentent quelque soulagement des prières qu'on fait pour elles », et il répond affirmativement[2]. Or, ce saint est du quatrième siècle. — Saint Basile, de la même époque, a institué dans la liturgie la prière pour les morts. — Écoutons saint Grégoire de Nazianze, du quatrième siècle aussi : « Recommandons à » DIEU et nos âmes et les âmes de ceux qui sont arrivés » avant nous au lieu du repos[3]. » Et aussitôt il formule sa prière. — Saint Éphrem écrit en son *testament* : « Ayez, » je vous prie, un persévérant souvenir de moi dans vos » prières : car ma vie s'est écoulée dans la vanité et l'ini- » quité. »

Saint Cyrille de Jérusalem (quatrième siècle) a laissé des *Catéchèses,* ou *Instructions,* regardées comme le plus ancien et l'un des meilleurs exposés de la foi chrétienne. On y lit : « Nous prions, enfin, pour tous ceux d'entre nous » qui ont quitté cette terre, persuadés comme nous le » sommes que le sacrifice offert pour les âmes leur est » d'un très grand secours[4]. » — Eusèbe de Césarée, dans la *Vie de Constantin,* rapporte que ce prince fit bâtir à Constantinople une basilique en l'honneur des SS. Apôtres, et qu'il y fit préparer son tombeau, afin d'avoir part, après sa mort, aux prières qui se feraient en ce lieu sacré. « Il avait marqué là sa sépulture, considérant, dans l'ar- » deur de son admirable foi, que son nom serait ainsi » attaché à celui des Apôtres; d'où il arriverait que, même » après son trépas, il participerait aux prières qui seraient » récitées en leur honneur... Il était bien persuadé que

1. *De Hiérarchiâ ecclesiasticâ,* VII, 3.
2. *Quæst.* 34 *ad Antiochum.*
3. *Orat. in Cæsarium,* versùs fin.
4. *Catechesi* 5 *mystagogicâ.*

» son âme en retirerait un notable secours [1]. » — Saint Épiphane, qui vivait à la même époque (310-403), met au nombre des dogmes de l'Église la prière pour les défunts. Ailleurs, il traite Aérius d'hérétique parce qu'il niait ce point de foi [2].

Venons à saint Chrysostome. — « Ce n'est point par les » larmes, dit-il, que l'on vient au secours d'un défunt, » c'est par les prières, les supplications, les aumônes. » Et un peu plus loin : « Ne vous lassez point de porter » assistance aux morts en offrant pour eux des prières [3]. » Peut-on rien trouver de plus explicite? Et voici qu'il attribue formellement aux Apôtres l'institution de ces suffrages : « C'est à bon droit que les Apôtres ont introduit » la commémoration des défunts dans la célébration des » redoutables mystères : ils savaient que ces âmes en » retirent un grand profit, une utilité précieuse [4]. » Et, comme fait, à côté de cette expression si claire de la doctrine, l'historien Théodoret (387-458) nous montre l'empereur Théodose-le-Jeune agenouillé au tombeau de saint Chrysostome et priant *pour les âmes* d'Arcadius et d'Eudoxie, ses parents défunts [5]. — Théophylacte (579-640) : « J'insiste sur ce point, que les oblations et distributions » faites pour les morts servent grandement à ceux mêmes » qui sont morts avec des péchés graves [6]. » — Saint Jean Damascène, que nous citerons plus longuement au chapitre suivant, prouve cette vérité par les témoignages de

1. *Pro certo sibi persuadens horum memoriam non parùm utilitatis animæ suæ esse allaturam.* De Vitâ Constantini, l. IV, c. 60.

2. *Panarium* adversus hæreses (*hæresi* 75, *et in fine operis.*)

3. Homil. 41 in I *Corinth.*

4. Homil. 69 *ad populum.* On peut voir aussi son *homélie* 32e sur S. Mathieu, la 84e sur S. Jean, la 3e sur l'Épître aux Philipp., la 21e sur les Actes des Apôtres.

5. *Histor. ecclesiastica.*, lib. V, 26.

6. *Hoc dico propter oblationes et distributiones quæ fiunt pro defunctis. quæ non parùm conducunt etiam iis qui in gravibus delictis mortui sunt* In cap. XII Lucæ.

saint Denys, de saint Athanase, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, etc.

Les Pères de l'Église latine s'accordent absolument avec ceux de l'Église grecque, et les textes abondent. Nous devons nous borner aux suivants.

Tertullien (160-245), après avoir, dans son livre *de Coronâ militis*, mis au nombre des traditions apostoliques les prières pour les morts, dit ailleurs de l'épouse fidèle : « Qu'elle prie pour son mari défunt, qu'elle demande » pour lui le repos éternel, et de le retrouver à la résur- » rection; que chaque année, au jour anniversaire de sa » mort, elle fasse l'offrande. Si elle néglige ces choses, » elle a répudié son époux autant qu'il est en elle[1]. » — L'évêque de Carthage, S. Cyprien (IIIe siècle), s'exprime très clairement sur les suffrages en faveur des morts, « dont il avait reçu la tradition de ses prédécesseurs », dit-il; et il marque les circonstances où il défend de faire mémoire d'un défunt au saint sacrifice[2]. — S. Ambroise, écrivant à Faustin son ami, au sujet de la mort de sa sœur : « C'est pourquoi, lui dit-il, il me semble que vous devez » moins la pleurer que la suivre de vos prières; vos lar- » mes l'affligeraient, vos oblations recommanderont son » âme à la divine miséricorde[3]. » Sa doctrine est aussi nette dans les oraisons funèbres de Théodose le Grand et de Valentinien, et dans l'éloge de son propre frère Satyre : il y prie le Seigneur pour tous ses défunts, et promet d'offrir en leur faveur le sacrifice de l'autel.

A son tour, S. Jérôme, écrivant à Pammachius au sujet de la mort de Pauline, lui dit : « Les autres époux cou- » vrent de violettes, de roses, de lys, de fleurs empour-

1. De Monogamiâ *fragmenta*, alin. 2.
2. Epist. lib. I, *epist* 9.
3. Epistol. Ambros. *lib.* II, *epist.* 8.

» prées, les tombes de leurs épouses; mais notre Pammachius arrose du parfum de l'aumône une cendre sanctifiée, » des ossements vénérables. Voilà les aromates dont il les » honore, sachant bien qu'il est écrit : *Comme l'eau éteint le » feu, ainsi l'aumône efface le péché.* » Et c'est dans le même sens que S. Paulin de Nôle (353-431) écrit au même Pammachius, le louant de ce qu'il n'a manqué à aucun de ses devoirs envers le corps et envers l'âme de son épouse défunte : au corps il a accordé des larmes, à l'âme des aumônes. Le même S. Paulin, recommandant à l'évêque Delphin l'âme de son frère : « Faites en sorte, marque-t-» il, que cette âme vous soit reconnaissante de vos prières, » et qu'une goutte de rafraîchissement tombe sur elle du » petit doigt de votre piété. » Image et pensée charmantes. Il réclame le même service spirituel, dans une autre lettre, de la part de l'évêque Amand.

S. Augustin nous présente de nombreux passages où il est question de la prière pour les morts, du purgatoire par conséquent. — « Il ne faut point douter que les prières » de la sainte Église, et le sacrifice salutaire, et les aumônes des fidèles, pour les âmes de nos frères défunts, » ne les aident à être traités plus doucement que leurs » péchés ne méritaient. Car nous avons appris de nos » pères, *ce que l'Église universelle observe*, de faire mémoire, dans le sacrifice, de ceux qui sont morts en la » communion du corps et du sang de Jésus-Christ, et en » même temps de prier et d'offrir pour eux ce sacrifice. A » l'égard des œuvres de miséricorde par lesquelles on les » recommande, qui doute qu'elles ne leur soient profitables? Il ne faut nullement douter que ces choses ne servent aux morts, mais seulement, il est vrai, à ceux qui » ont vécu de telle sorte qu'ils en puissent tirer de l'utilité » après leur mort[1]. » — Et dans ses *Confessions*, livre IXe, ch. 13e : « Dieu de mon cœur, ma gloire et ma vie, je ne

1. Sermon XXXIIe *de Verbis Apostolorum*.

» songe point aux vertus de ma mère, pour laquelle je » vous rends grâce avec bonheur : c'est pour ses péchés » que je vous prie. Pardonnez-lui, Seigneur, pardonnez- » lui ! N'entrez point en jugement avec elle. Souvenez-vous » qu'étant près de sa fin elle ne pensa point à son corps, » et s'abstint de demander la pompe des funérailles : tout » ce qu'elle souhaita ce fut qu'on fît mémoire d'elle à » votre autel, où elle savait que l'on offre la victime sainte » qui efface l'arrêt de notre condamnation... Inspirez, » ô mon Dieu, à tous mes frères vos serviteurs, qui liront » ce que j'écris, de se souvenir, à l'autel, de Monique vo- » tre servante, et qu'elle trouve non seulement dans mes » prières, mais dans toutes celles des autres, l'accomplis- » sement de sa dernière volonté. » Il s'intéresse aussi, et montre que l'Église s'intéresse elle-même, aux âmes qui n'ont point laissé ici-bas de parents ni d'amis attentifs à prier pour eux : « N'omettons pas les supplications pour » les âmes des morts : l'Église prie, et ordonne de prier, » pour tous ceux qui sont morts dans la famille chrétienne » et catholique, même sans les nommer tous et dans un » *memento* général, afin que la mère commune supplée de » la sorte aux pères et mères, aux fils, aux parents et amis » qui ne sont point là pour remplir ce devoir [1]. »

Quant au pape S. Grégoire le Grand, voici ce qu'il écrit : « L'oblation de l'hostie salutaire apporte un secours considérable aux âmes, même après la mort : au point que parfois les âmes des défunts les réclament elles-mêmes. » Cette dernière assertion ne serait-elle point une allusion à tant d'apparitions miraculeuses dont l'histoire est remplie, et dont nous donnons dans ce livre plusieurs exemples, puisés à des sources respectables et dignes de foi ? S. Gré-

1. *De curâ pro mortuis*, cap. IV. Voir aussi, du même saint docteur : *Enchiridion*, 110 ; — *De verbis Apostoli*, 17 et 34 ; — XXI *Civit. Dei*, 24 ; — 84 *in Joan.* ; — lib. *de Hæresibus* cap. 53, où Aérius est noté d'hérésie sur ce point spécial.

goire avait dit un peu auparavant, dans le même ouvrage : « Lorsque de graves péchés ne chargent point une âme, il » lui est utile que son corps soit inhumé dans l'église, parce » que ceux de ses proches qui y viennent prier ont souvenir » plus présent d'elles et intercèdent en leur faveur auprès » de DIEU[1]. » De là nos anciennes sépultures dans les caveaux des églises et des chapelles, et l'emplacement préféré pour les cimetières, autour du lieu saint. Notre siècle, qui ne compte plus guère avec des vues aussi élevées, s'est peut-être exagéré les dangers que présentait une pratique pareille pour la salubrité publique. En tout cas, on voit là une preuve péremptoire de la dévotion universelle, comme temps et comme lieu, pour le soulagement des âmes souffrantes du purgatoire.

Au VIIe siècle, S. Isidore, archevêque de Séville, l'un des plus érudits docteurs de son temps, fait cette remarque : « Si l'Église catholique ne croyait pas que certains » péchés peuvent être remis aux fidèles après leur mort, » elle ne ferait pas l'aumône et elle n'offrirait pas le divin » sacrifice en faveur des défunts[2]. » — Enfin, S. Bernard s'élève contre ceux qui hésiteraient à croire à l'efficacité de la prière pour les morts[3].

Pour les temps plus voisins de nous, il serait superflu de chercher des témoignages : les ouvrages des écrivains ecclésiastiques en sont pleins.

Telle a donc été, de tout temps, la foi de l'Église ; les monuments nous en apporteront bientôt une autre démonstration.

† On lit dans les visions d'*Anne-Catherine Emmerich*, sous la date du 27 septembre 1825 : — « Cette nuit, j'ai beaucoup prié pour les âmes en peine. J'ai vu beaucoup

1. IV *Dialogorum*, capp. 55 et 50.
2. *De Officiis divinis*, I. 18.
3. Serm. 60 in *Cantica Canticorum*.

de choses admirables sur les châtiments qu'elles ont à subir et sur l'ineffable miséricorde de Dieu. J'ai vu combien la miséricorde et la justice de Dieu sont infinies, et comment rien ne se perd de ce qui dans l'homme est vraiment bon. J'ai vu le bien et le mal se transmettre des parents aux enfants, et concourir au salut ou à la perte de ceux-ci suivant leur volonté et leur coopération. J'ai vu les âmes recevoir, par des voies merveilleuses, l'assistance qui leur venait des trésors de l'Église et de la charité de ses membres. Et tout cela était une réparation réelle et une compensation pour leurs manquements. La miséricorde et la justice ne se font pas tort l'une à l'autre, et pourtant l'une et l'autre sont infiniment grandes.

» J'ai vu la purification s'opérer sous beaucoup de formes. J'ai vu notamment le châtiment de ceux qui, appelés par état à sauver les autres, préfèrent leurs aises et leur repos, disant : « Je me contente d'une petite place dans le ciel. » Ils ont à souffrir des tourments indicibles, causés par un ardent désir de faire des œuvres de charité : ils sont condamnés à voir devant eux toutes les âmes à qui leur assistance fit défaut, et à rester impuissants, avec un désir dévorant d'agir et de les assister. Leur inaction devient leur supplice, leur tranquillité forcée se change en impatience, leur stérilité en une chaîne : et tous ces châtiments se produisent d'eux-mêmes, comme la maladie sort du germe.

» Ce qui, en tout cela, a toujours été certain pour moi, c'est que tout bien, qu'il soit dans l'âme ou dans le corps, tend vers la lumière, comme tout mal tend vers les ténèbres s'il n'est expié et effacé; c'est que la justice et la miséricorde ont en Dieu leur perfection, et que satisfaction est donnée à sa justice en vue de sa miséricorde, des mérites inépuisables de Jésus-Christ, et des saints unis à lui dans l'Église par la coopération et le travail des membres de son corps spirituel qui croient, qui aiment et qui espèrent. J'ai toujours vu que rien ne se perd de ce qui se

fait dans l'Église en union avec JÉSUS; que tout pieux désir, toute bonne pensée, toute œuvre de charité inspirée par l'amour de JÉSUS, profite à l'achèvement du corps de l'Église, et qu'une personne qui ne fait autre chose que de prier DIEU pour ses frères, en esprit de charité, participe à un grand travail d'où résultent de multiples fruits de salut [1]. »

Élévation. — Votre justice, ô mon divin Roi, trouverait grandement à s'exercer sur un serviteur aussi infidèle et aussi coupable que je suis; mais je fais appel à votre miséricorde, qui ne saurait abandonner une âme repentante. Pécheur contrit, je vous supplie d'agréer ma douleur de vous avoir offensé, et de faire que mon expiation ait lieu en ce monde : car que ferai-je dans l'autre, en face de votre sainteté, mon DIEU, si je n'ai dès ici-bas soldé ma terrible dette?

CHAPITRE VII.

Un sermon de S. Jean Damascène sur les défunts.

S. Jean *de Damas* (ou *Damascène*) vécut de 676 à 754. Gouverneur de sa ville natale, puis solitaire et prêtre, il a composé des œuvres précieuses, où l'on peut étudier avec fruit la véritable tradition catholique. On a de lui, entre autres, un sermon sur le purgatoire que nous allons reproduire, et qui est trop peu connu [2]. Tout ce qui s'y trouve n'est assurément pas de foi, loin de là; mais on en peut tirer de nouveaux motifs de confiance dans la bonté

1. *Vie d'Anne-Catherine Emmerich,* par le P. K.-E. Schmager, traduite par Cazalès, t. III, p. 28-30.
2. V. *Patrologie* de M. l'abbé Migne, t. 94e.

divine; et d'ailleurs nous discuterons plus loin quelques-unes de ces idées. Voici le texte.

« Le serpent infernal, notre détestable ennemi, à qui nos saintes actions et nos religieuses pensées sont tourment et mort, que notre charité fraternelle offense, que notre foi irrite, que notre espérance tue, à qui est insupportable la commisération que nous avons les uns pour les autres; celui-là, dis-je, dans toute sa méchanceté, a répandu en quelques grands esprits un sentiment nouveau, injustifiable, entièrement contraire aux saints enseignements : à savoir, que nos bonnes œuvres ne sont d'aucun profit aux défunts dans l'autre vie, parce qu'il est écrit : *Dieu a dit sur eux le dernier mot*[1]; et encore : *Chacun apportera* (au tribunal divin) *les œuvres de sa vie corporelle, bonnes ou mauvaises*[2]; et ailleurs : *Qui vous rendra témoignage, Seigneur, dans les lieux bas*[3] ? ailleurs encore : « Vous rendrez à chacun selon ses actions[4]; » et enfin : *Ce que chacun aura semé, c'est cela même qu'il recueillera*[5]. — Mais, ô hommes si savants (je vous interpelle directement), approfondissez, et apprenez que grande en effet est la justice de Dieu le maître de tous, et que pourtant beaucoup plus grande est sa bonté; que, si ces menaces sont terribles, nulle supposition ne peut atteindre au-delà de sa bonté, et qu'enfin dans ses jugements, bien que la terreur se présente à nous, l'océan de ses miséricordes surpasse toute parole humaine.

» Considérez, en effet, ce que nous apprennent les saints livres. Dans Sion, la ville du grand Roi, Judas Machabée, voyant le peuple qu'il commandait frappé par l'ennemi, et

1. *Conclusit Deus super eos.* Job III. 23.
2. *Referet unusquisque propria corporis, prout gessit sive bonum sive malum.* II Cor. V, 10.
3. *In inferno quis confitebitur tibi?* Ps. VI, 6.
4. *Reddes unicuique secundùm opera ejus.* Ps. LXI, 13.
5. *Quod quisque seminaverit, hoc et metet.* Galat. VI, 8.

trouvant sur les morts les dépouilles maudites des idoles, voulant expier leur infidélité, offrit aussitôt pour eux des sacrifices au Maître miséricordieux, et dans cet acte accomplit le devoir de la religion et d'une tendre charité : en quoi la divine Écriture le loue et l'offre à notre admiration et à nos louanges. Bien plus : les interprètes du Verbe, ceux qui ont été ses témoins et qui l'ont vu de leurs yeux, les pêcheurs dont les filets ont pris le monde, les disciples du Sauveur, les saints Apôtres, ont institué la mémoire, pendant les célestes et redoutables mystères, de ceux qui se sont endormis dans la foi. C'est ce que l'Église catholique fondée par les Apôtres, l'Église de Jésus-Christ et de Dieu répandue jusqu'aux extrémités du monde, observe depuis sa fondation, et observera jusqu'à la fin des temps, sans qu'une voix s'élève contre elle. Et ce n'est point à la légère, sans motif et sans raison : l'Église est infaillible; elle n'adopte et ne consacre rien qui ne soit utile à ses enfants; tout ce qu'elle ordonne est agréable à Dieu et salutaire aux hommes.

» C'est pourquoi S. Denys, cet excellent et profond théologien, dans son traité mystique [1], en fait la déclaration expresse. Il est bon de citer ces saintes et vénérables paroles, pour l'éclaircissement de mon discours. — « Les » prières des saints dans cette vie même, dit-il, et non pas » seulement après la mort, ont leur efficacité en faveur » de ceux qui sont dignes de cette intervention sacrée, » c'est-à-dire les fidèles. » Par ce mot *non pas seulement* il faut entendre *à combien plus forte raison*. Il dit, un peu plus bas : « Le pontife saint, ministre de la justification, » n'adresserait point à Dieu des prières qui ne lui sauraient » être agréables, et qu'il connaîtrait ne devoir pas être » exaucées. C'est pour cela qu'il ne fait point de telles » prières en faveur des infidèles et des non-baptisés. » Et encore : « Le prêtre donc demande ce qui est agréable

1. *De Eccles. Hierarch.* VII.

» à Dieu, et ce que Dieu doit accorder. » Enfin : « Le » pontife supplie la divine bonté afin que les fautes com- » mises par la fragilité humaine soient remises à celui qui » a quitté cette terre, et qu'il puisse être reçu dans la ré- » gion des vivants, au sein d'Abraham, Isaac et Jacob, en » ce lieu d'où sont bannis la douleur, la tristesse et les » gémissements, après que la divine miséricorde aura effacé » les taches dues à la faiblesse de l'homme, puisque *per- » sonne*, dit l'Écriture, *n'en est exempt* [1]. » — Voyez, ô contradicteur, comme Denys affirme l'utilité de la prière en faveur de ceux qui ont quitté la vie portés sur l'aile de l'espérance chrétienne.

» Écoutez maintenant S. Grégoire, si connu pour son éloquence dans la chaire sacrée [2]. Dans le discours qu'il prononça aux funérailles de son frère Césaire, il parle de sa mère en ces termes : — « Vous venez d'entendre un » éloge digne des oreilles de tous, et la douleur de cette » mère qui dignement et saintement promet de donner, » pour ce fils qui n'est plus, tout ce qu'il possédait au » monde. » Et ensuite : « C'est là ce que nous pouvons » faire maintenant : nous avons distribué ce bien, nous le » distribuerons encore; et chaque année, tant que nous » vivrons, nous trouvera fidèles à cet anniversaire et à cette » commémoraison. » Voyez-vous comme il déclare pieuses et saintes les offrandes que l'on faites à Dieu pour les saints, et approuve les anniversaires?

» Jean, que sa bouche d'or a fait surnommer *Chrysostome*, ce maître et ce guide dans l'amour des pauvres et dans la pénitence, commentant avec un incomparable éclat les épîtres de S. Paul aux Philippiens et aux Galates, nous dit à son tour : « Si les païens brûlent avec leurs morts ce » qui appartenait à ceux-ci, combien plus est-il convenable, » à vous qu'illumine la foi, de faire en sorte que leurs

1. *Nemo mundus à sorde.* Job xxv, 4.
2. Gregor. Nazianz. *Orat.* 10.

» biens accompagnent vos défunts, non pour qu'ils soient » réduits en cendres comme les autres, mais afin qu'ils as- » surent à l'âme regrettée une gloire plus grande; si elle » est encore attachée par les liens du péché, qu'elle en soit » délivrée; si elle est revêtue de la justice que sa récom- » pense en soit augmentée! » — Et, dans un autre discours [1] : « Appliquons-nous à bien mériter des morts : » accordons-leur le secours dont ils ont présentement be- » soin, c'est-à-dire des aumônes et des sacrifices. C'est là » le fruit et l'avantage qu'ils attendent de nous. A bon » droit ces pratiques ont été instituées et établies dans l'É- » glise par la sagesse de nos maîtres : ils ne nous auraient » point appris à prier, dans les mystères sacrés, pour ceux » qui sont morts, s'ils n'avaient connu que ces âmes en re- » tirent un grand fruit et un bienfait certain. »

» S. Grégoire de Nysse, si rempli de science, nous apporte un témoignage semblable, poursuit le Damascène. « Rien, dit-il, n'a été enseigné par les Apôtres et les dis- » ciples de Jésus-Christ, et ne s'est établi dans l'Église, » qui soit marqué de légèreté ou d'inconséquence : c'est » donc chose utile, agréable à Dieu, que, dans la célébra- » tion solennelle de nos augustes mystères, on fasse mé- » moire de ceux qui sont morts dans la vraie foi [2]. »

» En effet, ce que nous lisons : *Vous rendrez, Seigneur, à chacun selon ses œuvres propres* (Ps. 61, 13); — *Chacun recueillera ce qu'il aura semé* (Galat. VI, 6); et autres paroles semblables : tout cela concerne évidemment le dernier avènement du Créateur, la terrible sentence qu'alors il prononcera, et enfin la consommation des siècles. Tout négoce pour le ciel sera terminé. Où seront, à ce moment, les pauvres à secourir? où les sacrifices? où le chant des psaumes? où les œuvres de bienfaisance et de charité?

1. *In Epist. ad Philippenses.*
2. On ne trouve plus ce passage dans les œuvres connues du saint docteur. Il est probable que quelqu'un de ses livres aura péri.

Avant cette heure donc, secourons-nous les uns les autres, et offrons au DIEU qui aime nos frères, qui aime les âmes, ce que réclame de nous l'affection fraternelle. Il le reçoit avec empressement; et, lorsqu'une de ses créatures a quitté la terre prématurément, sans préparation pour ainsi dire, il porte à son avoir les œuvres accomplies au nom du défunt par ses amis et ses proches, il les regarde comme appartenant à cette âme. C'est ainsi que notre clément maître veut qu'on le prie, et accorder aux êtres qu'il a formés ce qu'on demande pour eux dans l'ordre du salut. Il aime à se laisser fléchir non seulement par celui qui intercède pour lui-même, mais par celui-là aussi qui accomplit le bien en faveur du prochain. De cette manière l'homme fait ressortir l'image de DIEU qui est en lui; en demandant pour les autres comme pour lui-même; il met la perfection à sa charité, se prépare un jugement plus doux, et, en faisant du bien à l'âme de son frère, en fait par-là même à la sienne propre.

» Et pourquoi donc ces choses paraissent-elles inacceptables à plusieurs? La première femme qui a donné son sang pour JÉSUS-CHRIST (sainte Thècle) n'a-t-elle pas sauvé l'âme de Falconille [1]? Peut-être direz-vous que cette sainte, étant la première des martyres de son sexe, avait un droit particulier à être exaucée. Cela est vrai. Mais aussi veuillez considérer en faveur de qui elle pria : c'était une païenne, adonnée au culte des idoles, placée hors de l'Église, qui avait servi un maître étranger. Ici, au contraire, c'est le fidèle priant pour le fidèle, et auprès du même DIEU.

1. Sainte Thècle (fête le 23 sept.) était disciple de S. Paul, et souffrit sous Néron. S. Ambroise a loué sa constance et sa chasteté, et elle fut toujours en grande vénération dans tout l'Orient. V. sa légende dans le *Dictionnaire des Apocryphes* de M. l'abbé Migne. D'après une tradition orientale, Thècle aurait tiré de l'enfer la jeune Falconille, fille de sa bienfaitrice Thryphène, afin de lui conférer le baptême, et par là le salut. Cette légende est tout à fait rejetée, malgré l'autorité de S. Jean Damascène.

De la comparaison sortira la ruine de vos doutes, s'il en restait.

» Rappelez-vous d'autres faits du même genre. Pallade nous raconte, dans son *Histoire*, des prodiges merveilleux du grand, de l'admirable moine Macaire, et ces faits paraissent entièrement dignes de foi. Le serviteur de DIEU interroge le crâne desséché d'un mort et en obtient réponse. — « As-tu reçu quelque soulagement? » lui demande-t-il : car le saint homme avait accoutumé de prier pour les morts, et il souhaitait de savoir si ses prières avaient été fructueuses. Le Seigneur, *qui aime les âmes*[1], voulut complaire à son serviteur, et permit que cet ossement aride répondît : Alors que tu offres tes supplications pour les défunts, nous sommes soulagés et recevons quelque adoucissement à nos peines. — Un autre, parmi les saints anachorètes, avait un disciple tiède et négligent, qui mourut dans cet état. Touché des prières et des larmes du pieux vieillard, le très miséricordieux Seigneur, *qui aime les âmes*, lui fit voir celle-ci, semblable à ce riche dont il est question dans la parabole de Lazare, plongée jusqu'au cou dans les flammes. Le solitaire redoubla ses macérations, ses prières, ses larmes pieuses, et l'âme lui apparut n'ayant plus de feu que jusqu'à la ceinture. Enfin, après de nouvelles expiations, le défunt se fit voir entièrement délivré du feu qui le consumait.

» Qui pourrait rassembler tous les témoignages de ce genre contenus dans les vies des saints et dans les divines révélations? Une conclusion irréfragable s'en détache : c'est que les prières, les sacrifices et les aumônes profitent grandement aux défunts. Rien ne périt de ce que nous mettons entre les mains de DIEU, il nous le rend toujours avec usure et intérêt immense.

» David s'écrie, au psaume 6e : *Qui donc, Seigneur, vous rendra témoignage dans l'enfer* [2]? Nous l'avons déjà dit,

1. *Parcis, Domine qui amas animas.* Sapient. XI, 27.
2. *In inferno quis confitebitur tibi?*

terribles sont les menaces de ce Dieu qui voit tout, mais elles sont surpassées par son ineffable bonté. En effet, après ces mêmes paroles, le prophète n'en accorde pas moins à ceux qui sont morts le droit de rendre gloire à Dieu; j'entends ceux qui ont cru en la rédemption du Seigneur. Car le divin auteur de notre vie ne donne point indistinctement à tous le salut, mais, ainsi qu'il a été dit, à ceux qui là aussi, dans la mort, ont eu foi en lui [1]. — Ainsi seront donc les patriarches et les prophètes, les juges, les rois, les magistrats, et avec eux une partie du peuple juif, en petit nombre, ceux que nous connaissons tous? Voilà ce que diront quelques-uns. — Je leur réponds que penser de la sorte, c'est-à-dire que Jésus-Christ sauve tous ceux qui ont cru en lui, n'a rien d'étonnant ni de nouveau, alors que c'est le maître même de toute justice qui prononce en faveur de ses enfants. Tous ceux-là doivent manifestement être sauvés, préservés de la captivité de l'enfer : car le Seigneur est descendu auprès d'eux, après sa mort, pour les faire triompher avec lui. C'était œuvre d'une providence équitable. Mais, grâce à une bonté particulière, j'estime, pour moi, que ceux-là aussi ont été sauvés qui ont mené une vie très pure, une vie de bonnes œuvres, qui ont été modestes, tempérants, chastes, encore qu'ils n'aient point reçu le don de la foi véritable et divine, et qu'ils aient ignoré la céleste doctrine. Ces âmes, le maître et seigneur de tous les a attirées à lui, il les a prises dans ses filets divins. A un moment qu'il connaît, il les a inclinées à croire en lui, jetant dans leurs cœurs les rayons de la lumière. Convenait-il à celui qui n'est que miséricorde d'avoir inutilement souffert pour tant d'hommes? Ceux-ci avaient à parcourir une difficile carrière, une route douloureuse, étroite, pénible ; il leur a fallu combattre les entraînements de la nature. Les voluptés, ils les ont repoussées ; les privations, ils les ont endurées ; on les

1. Ce qui suit est en vers, dans S. Jean Damascène.

a vus pratiquer la continence, obtenir la victoire sur eux-mêmes, observer les préceptes de la vertu : ils ne l'ont pas fait en chrétiens, mais enfin ils l'ont fait. Ils servaient Dieu comme ils savaient, encore que l'erreur fût d'ailleurs leur partage. Eh quoi! il en est parmi eux qui ont connu, bien qu'imparfaitement et confusément, la gloire du Tout-Puissant et même de l'adorable Trinité. Quelques-uns même ont confessé l'incarnation du Verbe, ses souffrances, sa résurrection [1]; d'autres sa naissance d'une vierge, que même ils ont appelée de son nom [2]. D'autres encore ont prédit les miracles du Messie, la guérison des boiteux, des muets, des lépreux, des sourds, des hydropiques, des fiévreux; la résurrection des morts. Ils ont annoncé qu'il marcherait sur les flots, qu'il multiplierait les pains et les poissons, changerait l'eau en vin, délivrerait l'hémorrhoïsse; et autres faits évangéliques [3]. Tous ceux-là, dis-je, la divine puissance du Verbe n'aura pas permis qu'ils tombassent en enfer, et qu'ils aient ainsi perdu le fruit de leurs bonnes œuvres. Aucune partie du temps qu'il a donné ne demeure la proie des ténèbres, mais elle est conservée et rendue avec usure à ceux qui ont bien vécu.

» Quant à ceux dont l'existence fut mauvaise, qui ne firent aucun bien, qui ne produisirent ni graine ni fruit, et au contraire s'abandonnèrent à l'erreur de toutes les manières, dans leur conduite, dans leurs paroles, dans leur croyance, la rosée divine n'est point tombée sur eux; ils ont été stériles, desséchés, et, le vrai soleil de gloire ne brillant point sur leurs têtes, on ne les a vus que comme

1. Le saint docteur fait allusion, probablement, aux Sibylles, à qui l'antiquité attribue des prédictions mémorables sur le Sauveur.

2. Dans plusieurs endroits des Gaules, à Chartres par exemple et aussi en Afrique, des autels avaient été élevés *Virgini parituræ*, « à la Vierge qui doit enfanter ».

3. S. Jean Damascène ne nomme point les auteurs qu'il invoque ici, et nous ignorons qui ils sont. Sans doute leurs noms et leurs ouvrages, leurs légendes tout au moins, étaient alors fort connus en Orient.

des branches mortes. A eux le Rédempteur n'a été d'aucun secours. Tombés, il ne les a pas relevés, car ils étaient indignes du salut, et je pense d'ailleurs qu'ils ont refusé de croire en lui. Leur esprit avait été aveuglé, aussi bien que les yeux spirituels de leur cœur, par l'orgueil des ténèbres, ce premier serpent qu'ils ont voulu adorer : et ainsi, selon le divin oracle, *en voyant ils ne voyaient point, en pensant ils ne comprenaient point* [1].

» Mon discours m'a amené à ceci. J'ai espéré, avec la grâce de Dieu, dévoiler un difficile mystère. Non que je me permette de décider et de prononcer (je n'en ai point le droit) : j'apporte des raisons et des conjectures fondées sur la charité envers mes frères. — Ce sont donc là ceux que, dans ma pensée, Notre-Seigneur a préservés de la damnation.

» C'est ainsi que, par la bonté du Seigneur, il a été loué dans l'enfer même. Et cela, je ne le dis point pour contredire l'enseignement de l'Écriture, Dieu m'en préserve! mais afin de faire entendre que le Seigneur très miséricordieux se laisse vaincre à sa tendresse. Au livre de Jonas, il est dit : *Ninive sera renversée*; et cependant elle ne l'a pas été, la rigueur de la sentence cédant à la bonté du Maître. A Ézéchias aussi il est dit : *Mettez ordre à votre maison, car vous allez mourir certainement* [2] : et pourtant Ézéchias est épargné. A Achab de même [3] : *Je ferai pleuvoir sur vous toutes sortes de maux* : et ces maux ne lui furent point envoyés; bien plus, nous entendons le Seigneur : *Vois*, dit-il, *comme Achab s'est repenti : c'est pourquoi je n'enverrai point les maux tant qu'il vivra.* Là encore, la bonté l'emporte sur la sentence, comme en plusieurs autres endroits des saints livres. Et il en sera de la sorte jusqu'au jugement suprême, alors que les comptes seront réglés et que

1. Ici l'orateur reprend en prose.
2. II Reg. xx, 2.
3. III Reg. xxi, 21.

le temps de se secourir ne sera plus. Ce temps, nous le possédons encore : celui de l'assistance mutuelle, du mérite, des travaux et des peines. Heureux le fidèle qui ne vacille point dans son espérance, qui aussi ne s'enfle point! plus heureux celui qui s'occupe spirituellement de lui-même et du prochain!

» En effet, le Seigneur aime singulièrement cette préoccupation du salut de nos frères. Ce Dieu plein de tendresse se réjouit de nous voir exercer la charité et pendant la vie et après la mort. Sans cela, eût-il voulu que nous fissions ainsi mémoire des défunts dans le sacrifice non sanglant? L'Église catholique et apostolique, toute la famille religieuse qui se range sous la conduite de Dieu, a institué ce souvenir à l'autel, particulièrement pour le troisième, le neuvième, le quarantième jour anniversaire. Non, l'Église ne l'aurait pas permis si elle n'eût su que Dieu l'a pour agréable. Nul doute que, s'il y avait là sujet à erreur ou à mépris, si ces prières n'étaient d'aucune utilité, les nombreux saints que nous avons eus, les prophètes, les docteurs, eussent été poussés par le Ciel à combattre une telle illusion. Aucun d'eux, cependant, n'y a songé; loin de là, tous ont confirmé cette pieuse pratique, et chaque jour elle a pris et prend encore une extension nouvelle.

» Il est bon de rappeler sur la matière d'autres traits. — Voici S. Grégoire, évêque de la vieille Rome, cet homme si connu pour sa sainteté et sa science, et de qui on rapporte qu'un ange l'assistait dans ses divines fonctions à l'autel. Un jour qu'il marchait à travers la ville, s'arrêtant à dessein, il adressa au Dieu de toute miséricorde des prières ardentes en faveur de Trajan, afin que ses fautes lui fussent remises; et bientôt une voix du ciel se fit entendre : « J'ai exaucé ta prière : je pardonne à Trajan; mais » à l'avenir garde-toi de me supplier en faveur des infidè- » les. » Que ce fait soit authentique, indubitable, l'Orient et l'Occident en font foi; et c'est quelque chose de plus

considérable que ce que nous avons dit de Falconilla : car cette femme n'avait à se reprocher d'autre crime que l'adoration des idoles, tandis que Trajan s'était souillé du sang des disciples de JÉSUS-CHRIST [1].

» Vous êtes admirable, ô mon DIEU, vous et vos œuvres. Nous louons votre miséricorde ineffable. Partout je vous trouve incliné à la clémence, fournissant à vos serviteurs les occasions d'exercer la charité les uns envers les autres, et de témoigner la foi et l'espérance qu'ils ont en vous. C'est vous qui nous avez appris, par la bouche de vos envoyés, à nous assister mutuellement de nos bonnes œuvres, c'est-à-dire la pénitence et les holocaustes, les hymnes, les cantiques, les supplications. Point d'erreur à craindre ici : vous ne pouvez tromper, vous êtes miséricordieux, vous rendez au centuple ce que l'on fait pour votre gloire, et rien n'est inutile de ce qui a pour objet l'honneur de votre nom.

» Et maintenant, mes pères et mes frères, que personne ne s'imagine que l'intercession en faveur des défunts ne leur profite pas grandement. DIEU ne saurait oublier son ouvrage, l'Apôtre nous le dit [2].

» Le grand Athanase, dans son admirable discours sur les morts, s'exprime ainsi : — « Quand même celui qui » est mort chrétiennement serait admis dans les hauteurs » célestes [3], n'hésitez point à invoquer pour lui le Seigneur » et à faire brûler à son tombeau l'huile et la cire. Ces pra- » tiques sont agréables à DIEU ; elles ne restent point sans » récompense. La cire et l'huile sont comme un sacrifice,

1. Nous ne saurions dire où S. Jean Damascène a puisé ce récit étrange. Si le fait est anthentique, c'est évidemment que l'empereur Trajan, éclaire par DIEU au dernier moment de sa vie, aurait produit un acte de foi et de repentir suffisant pour le préserver des flammes éternelles. C'est du purgatoire, et non de l'enfer, que les prières de S. Grégoire-le-Grand l'auraient tiré. L'enseignement très formel de l'Eglise ne permet pas d'admettre qu'une âme une fois damnée puisse jamais parvenir au salut.

2. *Non injustus* DEUS, *ut obliviscatur operis vestri*... Hebr. VI, 10.

3. Le texte porte : *Etsi vel in aere depositus sit.*

» et le sacrifice auguste lui-même est propitiatoire. Joi-
» gnez-y la bienfaisance envers les pauvres, elle ajoute beau-
» coup à ces mérites. C'est pourquoi, en faisant l'oblation
» pour un défunt, que l'on ait en vue la conduite d'un
» père envers son petit enfant, faible, incapable de parler :
» s'il le voit malade, il viendra à l'église, il y apportera avec
» foi des cierges et de l'huile parfumées, qu'il allumera et
» fera brûler pour son fils. L'enfant ne les présente pas
» lui-même; il ignore ce que c'est que tout cela, absolu-
» ment comme au baptême on renonça pour lui au démon
» et on lui choisit Jésus-Christ pour maître. La foi de
» ceux qui ici promettent et offrent a certainement son ef-
» ficacité très grande. Voilà ce que les Apôtres, instruits
» par le Saint-Esprit, ont établi; et leurs successeurs l'ont
» confirmé, dans l'esprit de Dieu, aussi bien que les doc-
» teurs dans leur enseignement. Aussi ces pratiques se
» sont-elles répandues et affermies de l'orient au couchant,
» du nord au midi, pour l'honneur et la gloire du Roi des
» siècles. »

» Mais, dira-t-on, s'il en est ainsi, tout le monde sera sauvé, nul ne périra. Plût à Dieu que cela fût! C'est ce que Dieu lui-même désire, ce qu'il veut, ce qu'il cherche; c'est le dessein et la joie de ce Seigneur, qui est tout miséricorde : il souhaite que personne n'échappe à ses bienfaits. Est-ce donc pour ses anges qu'il a préparé les récompenses et les couronnes? Est-ce pour eux qu'il est venu sur la terre, et que, prenant un corps virginal dans le sein d'une vierge, il s'est fait homme, a enduré les tourments et la mort? Est-ce à ses anges qu'il doit dire : *Venez, les bénis de mon Père; entrez en possession du royaume disposé pour vous*? Vous n'oseriez raisonner ainsi, vous ne le pouvez pas. C'est pour l'homme que Jésus a souffert, pour l'homme qu'il a préparé les immortelles récompenses. Et qui donc disposerait un festin pour ses amis, et, le festin prêt, ne voudrait plus que tous y fussent invités et reçus? à quelle autre fin a-t-il dressé sa table?

Que s'il en va de la sorte pour nous, que dirons-nous d'un Dieu magnifique, de qui la bonté surpasse tout ce qu'on en peut exprimer; d'un Dieu qui se réjouit de ses dons bien plus que ceux-là même qui en sont l'objet? — Voilà ce qu'il faut considérer, ô vous qui douteriez de la miséricorde. »

Le saint continue d'exhorter ses auditeurs à espérer toujours dans la divine bonté et à la conjurer en faveur des morts, et par les bonnes œuvres et par la prière. Il remarque (*n°* 21) que ceux qui ont entièrement abandonné Dieu et la vertu, et qui meurent dans cet état, n'ont plus d'amis, plus de parents intervenant en leur faveur; Dieu lui-même les a rejetés. C'est l'enseignement de l'Église. — Il demande que ses proches se souviennent de lui après son trépas, afin de suppléer à ses manquements. — C'est S. Chrysostome, dit-il, dont les paroles me touchent lorsqu'il écrit : « Si tu n'as pas eu le bonheur, étant encore » sur la terre, de mettre l'ordre complet dans les affaires » de ton âme, recommande aux tiens, au dernier moment, » de t'envoyer au-delà du tombeau des ressources, et de » t'assister par l'aumône et le sacrifice. Par ce moyen tu » entreras en grâce parfaite avec le Rédempteur, et il lui » plaît ainsi. » — Le même Chrysostome dit encore : — « Lorsque tu fais ton testament, réserve, à côté de celle » de la famille, la part de Dieu. Que le nom de ton juge y » soit inscrit, et que celui des pauvres s'y lise avec le sien. »

Après avoir engagé les chrétiens à ces legs pieux, S. Jean Damascène se pose une question : Ceux-là donc seront abandonnés, exclus d'une miséricorde spéciale, qui n'ont pas été assez riches pour ordonner des messes et des aumônes? — « Loin de nous, s'écrie-t-il, une telle pensée! Notre Dieu, notre maître, est juste; pour parler plus exactement, il est la justice même, la sagesse, la bonté, autant que la puissance. Sa justice remettra largement à l'indigent; sa sagesse suppléera à ce qui lui manque;

sa puissance sait briser le fort et consolider le faible; sa bonté, enfin, aura soin de celui qu'elle a créé, à moins que cette âme infortunée se soit séparée elle-même de la vertu, ait abjuré la vraie foi, et que la balance du mal l'ait emporté. Les docteurs inspirés nous apprennent, en effet, qu'au dernier moment les actions de l'homme sont en quelque sorte placées dans ces deux plateaux : là où celui du bien l'emporte, l'âme s'élève certainement au milieu des anges; si la balance est égale, la miséricorde la fait pencher vers le bien; que si elle incline légèrement à gauche (les mêmes docteurs l'assurent), cette douce miséricorde s'empresse à faire contrepoids. Voilà donc une triple sentence de la part de Dieu : la première est celle de la justice; la seconde est œuvre de bonté, la troisième d'une bonté infinie. Reste la quatrième, lorsque le mal l'emporte absolument. Hélas! mes frères, celle-ci même est très juste; elle rend aux damnés ce qu'ils méritent. »

L'orateur cite ce trait de la vie de S. Jean l'Aumônier. De son temps, vivait à Alexandrie un homme riche, du nom de Pierre, dont les entrailles se fermaient à toutes les misères. Cet homme eut une vision : il comparaissait, tremblant, au tribunal de Dieu, sans bonnes œuvres pour racheter ses péchés, lorsqu'il aperçut dans le plateau de droite un pain de seigle qu'un jour il avait jeté avec colère à la tête d'un pauvre qui l'importunait. Cette vision convertit l'avare; il devint un saint.

De ce discours, prononcé au commencement du VIIIe siècle, il résulte donc, de toute évidence, qu'à cette époque l'Église catholique, aussi bien en Orient qu'en Occident, croyait au purgatoire absolument comme nous y croyons aujourd'hui; que cette croyance était une tradition aussi ancienne que le christianisme, et qu'elle venait directement et expressément des Apôtres, ainsi que l'affirme S. Jean Damascène. Il résulte, enfin, qu'il faut avoir une confiance sans limites dans la miséricorde divine, qui châ-

tie il est vrai, mais toujours en père et pour notre avantage futur. Confiance, assurément, qui ne s'associe point avec une vie mauvaise, car elle deviendrait alors présomption; elle est un trésor, une ancre solide, mais pour les seules âmes de bonne volonté devant DIEU.

Élévation. — O mon Maître adorable, tant de fois je fus l'objet de votre clémence : au jour de votre jugement, que j'ai si grand sujet de prévenir par la pénitence, ne me réduisez pas à votre seule justice, et n'écoutez, devant ma misère, que votre infinie tendresse.

CHAPITRE VIII.

Existence du Purgatoire prouvée par les liturgies.

La prière publique, ou liturgie, est un irréfragable témoin des croyances et de la foi. La primitive Église priait comme nous pour les morts, on vient de le voir : elle croyait donc, comme nous, qu'il y a pour eux, après le trépas, un lieu d'expiation où la charité peut les soulager. Si elle le croyait, elle le tenait des Apôtres, et les Apôtres l'avaient reçu de Notre-Seigneur, qui-même n'avait fait que confirmer le sentiment des patriarches, de toute l'ancienne loi, de l'humanité entière pour mieux dire. Cette prière en faveur des morts se trouve principalement aux cérémonies des obsèques, où elle abonde en formules touchantes et pressantes, et dans cette partie de la Messe où se fait la consécration, et qui s'appelle le *canon* (c'est-à-dire prières *réglées*, qui ne changent point selon les fêtes). Or, ce *canon* remonte au premier siècle, de l'aveu de tous, bien qu'il ait été retouché en dernière rédaction, au IVe siècle, par S. Jérôme, sur l'ordre du pape S. Sirice, succes-

seur de S. Damase. Mais les autres liturgies ne sont pas moins expresses, ainsi que nous allons le voir[1].

Voici celle des nestoriens du Malabar : « Souvenons-nous » de nos pères, de nos frères, des fidèles qui sont sortis » de ce monde dans la foi orthodoxe; prions le Seigneur » de les absoudre, de leur remettre leurs péchés et leurs » prévarications, et de les rendre dignes de partager la » félicité éternelle avec les justes qui se sont conformés à » la volonté divine. » Une autre liturgie nestorienne du même pays nous présente encore les paroles suivantes, dans une prière admirable : « Seigneur Dieu des armées, » recevez aussi cette oblation pour toute l'Église catholi- » que, pour les prêtres, pour les princes catholiques, pour » ceux qui gémissent dans la pauvreté, l'oppression, la mi- » sère et les larmes, et *pour les fidèles trépassés.* » Ailleurs, dans cette même liturgie : « Affermissez, ô mon Dieu, la » paix et le repos des quatre parties du monde... Détruisez » les guerres, éloignez les batailles au-delà des extrémi- » tés de la terre ; *dissipez les nations qui veulent la guerre*[2]... ; » relâchez les liens, les péchés et toutes les dettes de ceux » qui sont morts : nous vous en supplions par votre misé- » ricorde et vos bontés infinies. » C'est toujours la même pensée de miséricordieuse compassion, et aussi de foi dans le dogme du purgatoire.

Les nestoriens se divisent en plusieurs branches (ces hérétiques soutiennent qu'il y a deux peronnes en Jésus-Christ, et que la Sainte Vierge ne peut recevoir le titre de *Mère de Dieu ;* ils datent du IVe siècle). La branche de Chaldée, ou de Syrie, qui a conservé un grand nombre des plus anciens usages liturgiques, prie ainsi : « Recevez cette » oblation, ô mon Dieu, pour tous ceux qui pleurent, qui

1. Nous suivons, pour ces citations, le savant ouvrage de Mgr de Trévern, évêque de Strasbourg : *Discussion amicale sur l'Église Anglicane, et en général sur la Réformation ;* t. II, lettre 13e.

2. *Dissipa gentes quæ bella volunt.* Ps. 67e, 31.

» sont malades, qui souffrent dans l'oppression, les cala-
» mités, les infirmités, et *pour tous les trépassés* que la
» mort a séparés de nous. » On relève dans cette liturgie, plusieurs autres invocations semblables. Ainsi : « Pardon-
» nez les délits et les péchés de ceux qui sont morts : nous
» vous le demandons par votre grâce et par vos miséricor-
» des éternelles. » — Dans l'action de grâces après le sacrifice : « Bénissez, ô mon Dieu, les trépassés; pardonnez
» leurs péchés. » Les nestoriens ont aussi une messe particulière pour les morts.

Quant aux Grecs schismatiques, nous en avons parlé plus haut, et l'on a vu leur croyance et leur dévotion [1]. Ceux du patriarchat de Constantinople se servent, depuis près de douze cents ans, de deux liturgies qui portent les noms de S. Basile et de S. Chrysostome, l'un et l'autre du IVe siècle : on y lit cette recommandation pour les morts : « Nous
» vous offrons aussi le sacrifice pour la délivrance et le
» repos de l'âme de votre serviteur N., afin qu'elle soit
» dans le lieu lumineux où il n'y a ni douleur ni gémisse-
» ment, et que vous la fassiez reposer, ô Seigneur notre
» Dieu, au lieu où brille la lumière de votre face. » Il faut observer que cette liturgie est suivie non seulement par les églises grecques de l'empire ottoman qui dépendent du patriarche de Constantinople, mais encore par celles qui sont en Occident, à Rome, en Calabre, dans la Pouille, en Géorgie, en Mingrélie, en Bulgarie, en Russie.

La Russie schismatique a conservé le même enseignement, comme l'atteste son grand catéchisme appelé *Confession orthodoxe de l'Église orientale*. Là, sur le septième article du Symbole, on lit : « Les âmes ne peuvent, après
» la mort, obtenir le salut et la rémission de leurs péchés
» par leur repentir ni par aucun acte de leur part, mais par
» les bonnes œuvres et les prières des fidèles survivants, et

1 Voir la note du chap. 19e du second livre, p. 287.

» surtout par le sacrifice non sanglant que l'Église offre » tous les jours pour les vivants et pour les morts. »

Les Arméniens ont de belles prières en faveur des défunts. Le diacre, élevant la voix, dit ces paroles : « Nous deman- » dons qu'il soit fait mention, dans ce sacrifice, de tous » les fidèles en général, hommes et femmes, jeunes et » vieux, qui sont morts en la foi de Jésus-Christ. — Souve- » nez-vous, Seigneur, et ayez pitié d'eux ! » reprend le chœur. Le prêtre seul : « Donnez-leur le repos, la lumière » et une place parmi vos saints dans votre royaume céleste, » et faites qu'ils soient dignes de votre miséricorde. Souve- » nez-vous, Seigneur, et ayez pitié de l'âme de votre servi- » teur N., selon votre miséricorde ! »

La liturgie d'Alexandrie, ou des Coptes [1], fait mémoire des morts en ces termes : « Souvenez-vous, Seigneur, de » tous ceux qui se sont endormis et ont fini leurs jours dans » le sacerdoce, comme aussi de tout l'ordre des laïques. » Daignez, Seigneur, accorder le repos à leurs âmes dans » le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; introduisez-les » dans le paradis de délices, dans ce séjour d'où sont bannis » la douleur, la tristesse et les soupirs du cœur, et où » brille la lumière de vos saints. » Les diacres récitent ici les noms des défunts, et le prêtre poursuit : « Ordonnez, » ô mon Dieu, que les âmes que vous avez appelées repo- » sent dans cette demeure bienheureuse. » Il revient encore aux défunts dans une oraison ultérieure : « Conser- » vez, par l'ange de la paix, ceux qui sont vivants, ét » faites, ô mon Dieu, reposer les âmes des défunts dans » le sein de nos pères Abraham, Isaac et Jacob, au paradis » de la félicité. »

Chez les Éthiopiens, on prie ainsi : « Ayez pitié, ô mon » Dieu, des âmes de vos serviteurs et de vos servantes qui » ont été nourris de votre corps et de votre sang, et qui se

1. Ce sont les anciens chrétiens de l'Égypte. Ils sont tombés dans l'erreur des *monophysites*, qui n'admettent en J.-C. qu'une seule nature.

» sont endormis, à la mort, dans votre foi. » Le prêtre, en une longue et belle prière après la consécration, dit encore : « Sauvez éternellement ceux qui font votre volonté; » consolez les veuves, soutenez les orphelins; et ceux qui » se sont endormis et qui sont morts dans la foi, daignez » les recevoir. »

La liturgie des Syriens, ou Jacobites [1], porte à son tour : « — *Le diacre :* Nous faisons de nouveau mémoire de tous » les trépassés qui sont morts dans la vraie foi, qu'ils aient » appartenu à cette église, à ce pays, ou à quelque région » que ce puisse être, et sont arrivés à vous, ô mon Dieu, qui » êtes le seigneur et le maître de tous les esprits et de no- » tre chair. Nous prions, implorons et supplions le Christ » notre Dieu, qui a reçu leurs âmes, de les rendre, par ses » miséricordes, dignes du pardon de leurs péchés, et de » nous faire parvenir avec elles dans le royaume. C'est » pourquoi nous disons trois fois *Kyrie eleison.* » Le prêtre, incliné, prie pour les morts, et ensuite, élevant la voix : « O mon Dieu, seigneur de tous les esprits et de toute » chair, souvenez-vous de ceux dont nous nous souvenons, » et qui sont sortis de ce monde avec la vraie foi : donnez » le repos à leurs âmes, les rendant dignes de la félicité » que l'on goûte dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Ja- » cob, où brille la lumière de votre face, et d'où sont ban- » nis les douleurs, les chagrins, les gémissements..... N'en- » trez pas en jugement avec vos serviteurs, parce qu'aucun » homme ne sera trouvé juste devant vous, comme ne l'est » aucun de ceux qui cheminent ici-bas. Qui jamais fut » exempt de souillure et de péché, si ce n'est Notre-Seigneur » Jésus-Christ votre fils unique, par lequel nous espérons, » pour eux et pour nous, miséricorde et rémission des pé- » chés? »

Voici encore la très ancienne liturgie attribuée à l'apôtre

1. Ce sont aussi des *monophysites*, conduits à l'erreur, au VIe siècle, par un évêque d'Édesse appelé Jacob Zanzala.

S. Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem. On y lit cette prière pour les morts : — « Seigneur notre DIEU, » souvenez-vous de toutes les âmes dont nous avons fait » mémoire ou que nous avons oubliées, de tous ceux qui » sont morts dans la vraie foi, depuis Abel le juste jusqu'à » présent : faites-les reposer dans la région des vivants, » dans votre royaume, dans les délices du paradis, dans le » sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, nos saints pères, » où il n'y a plus ni douleurs ni gémissements ni tristesse, » où la lumière de votre face, qui illumine tout, brille en » toute manière. »

La liturgie mozarabique, dont on a conservé une grande partie dans les offices de la cathédrale de Tolède, porte également : « Nous vous offrons, ô Père souverain, cette » hostie immaculée pour votre sainte Église, afin de satis- » faire pour les prévarications du siècle, pour que nos âmes » soient purifiées, pour que les infirmes recouvrent la santé, » pour le repos et le pardon des fidèles trépassés, afin que, » changeant le séjour de ces tristes demeures, ils jouissent » de l'heureuse société des justes. »

Qu'ajouter à de tels témoignages? et ne voit-on pas évidemment que, sur l'intercession en faveur des âmes du purgatoire, l'Église n'a rien innové dans ces derniers siècles?

† Le R. P. *Gérard*, missionnaire en Angleterre au temps de la persécution d'Élisabeth, raconte dans ses *Mémoires*[1] : — « Une conversion que j'avais faite en amena une autre, entourée de circonstances assez extraordinaires. Mon nouveau converti alla voir un de ses amis qui était dangereusement malade. C'était un homme droit, retenu dans l'hérésie plus par illusion que par d'autres motifs. Mon ami le pressa vivement de se convertir et de penser à son âme, et obtint de lui la promesse qu'il se confesserait. Il l'ins-

1. Publiés par le P. Forbes, S. J., sous ce titre : *Un Missionnaire catholique en Angleterre*. Paris, Vaton, 1872, p. 45.

truisit de tout, lui apprit à exciter dans son âme la douleur de ses péchés, et alla chercher un prêtre. Il eut beaucoup de peine à en trouver un, et pendant ce temps le malade mourut, demandant à chaque minute si le médecin de son âme arrivait enfin. Bref, ce qui suivit sembla prouver que Dieu avait agréé sa bonne volonté. Les nuits qui suivirent sa mort, sa femme, une protestante, vit dans la chambre une lumière qui s'agitait autour d'elle, et pénétrait même dans son alcôve. Effrayée, elle voulut que ses filles de service couchassent dans sa chambre; mais elles ne virent rien, bien que la lumière continuât de paraître aux yeux de la veuve. La pauvre dame envoya chercher l'ami de son mari. Celui-ci consulta un prêtre, qui répondit que probablement cette lumière était pour la femme du mort une invitation surnaturelle à revenir à la vraie foi. L'ami lui rapporta la réponse, et fut assez heureux pour la convertir. Une fois catholique, elle fit dire la sainte Messe dans sa chambre pendant assez longtemps; mais la lumière revenait toujours. Le prêtre pensait que probablement son mari avait été sauvé pour sa contrition, mais avait besoin de prières : il l'engagea donc à faire célébrer pour lui la sainte Messe pendant trente jours, conformément à un vieil usage des catholiques anglais. La bonne veuve le fit, et, la nuit du trentième jour, au lieu d'une lumière elle en aperçut trois; deux semblaient en soutenir une autre. Les trois lumières entrèrent dans l'alcôve, montèrent vers le ciel, et disparurent pour ne plus revenir. »

Élévation. — O saint Joseph, qu'il est doux votre sort!
Vous avez le bonheur de quitter cette vie
Dans les bras de Jésus, sous les yeux de Marie.
Intercédez pour nous à l'heure de la mort.

Ange du ciel, vous prendrez votre essor
Pour venir à notre aide. On meurt, ange fidèle,
On meurt si doucement, abrité sous votre aile!
Vous nous protégerez à l'heure de la mort! 1

1. Cantique du R. P. Lefebvre.

CHAPITRE IX.

Des inscriptions anciennes sur le Purgatoire.

Les témoignages des liturgies les plus anciennes, que nous venons de citer, suffisent amplement à démontrer que la foi de la sainte Église n'a point varié sur l'intercession en faveur des morts; intercession qui ne pourrait se comprendre en dehors de la croyance au dogme du purgatoire. Mais nous avons d'autres monuments encore, non moins irréfutables, et d'une antiquité aussi grande : nous voulons dire les inscriptions des trois premiers siècles relevées sur les murs des Catacombes romaines.

C'est une curieuse et belle histoire que celle de cette découverte, où éclate la Providence sur son Église. Poursuivis par les persécuteurs durant trois cents ans, les chrétiens de Rome creusèrent sous la ville, dans les propriétés de quelques-uns de leurs frères, d'immenses galeries souterraines, dont les croisements et entre-croisements devinrent comme un écheveau sans fin. Si l'on mettait bout à bout, aujourd'hui, les sentiers déjà visités, ils formeraient une longueur égale à celle de l'Italie depuis Turin jusqu'au détroit de Messine. C'était là que les fidèles se réunissaient pour assister aux instructions et recevoir les sacrements, là qu'ils enterraient leurs martyrs, et en général leurs morts, là que se dressaient leurs autels. Les inscriptions des tombes, les peintures destinées à enseigner la foule par les yeux, les allégories des décorations, la disposition même du lieu où s'offrait le saint sacrifice, sont d'irrécusables témoins des croyances primitives. Or, à la suite de la pacification de l'Église sous Constantin, à la suite surtout des invasions barbares, les traces de ces catacombes avaient été perdues. Elles restèrent pendant mille ans un simple souvenir historique, presque une légende, dont la science se préoccupait peu. Mais voici qu'au seizième siè-

cle le protestantisme s'attaque successivement aux dogmes principaux de la foi catholique, les dénature, les nie, les repousse, et pour cette besogne invoque audacieusement l'antiquité, les trois premiers siècles plus que les autres, dont l'Église catholique, affirme-t-il, s'est éloignée sur mille points pour tomber en d'étranges erreurs et superstitions. Les écrits des Pères et les conciles étaient là. et la sainte théologie s'en servait victorieusement contre les hérétiques pour les confondre. C'est le moment où Dieu fournira aux défenseurs de l'Évangile l'argument nouveau de l'antiquité chrétienne prise sur le fait et sur le vif, dans les galeries sacrées : tous nos dogmes, toutes nos croyances, les pratiques de notre culte, gravées sur le tuf, et gravées par les premiers papes, les premiers martyrs, les premiers fidèles, le premier sacerdoce ! Ce que Pompéï devait être, deux cents ans plus tard, pour l'antiquité profane, les Catacombes l'étaient pour l'antiquité chrétienne.

C'est en 1578 qu'un éboulement fortuit, dans un terrain situé à une lieue de Rome, mit au jour cette nouvelle et puissante source d'apologie catholique. On était tombé précisément sur la catacombe de *Priscilla*, femme du sénateur Pudens, ce patricien qui avait reçu dans son palais le prince des Apôtres, S. Pierre, et fait asseoir sur sa chaise curule le pêcheur de Galilée devenu la pierre sur laquelle Jésus-Christ a édifié son Église. « Rome, dit le cardinal Baronius, tressaillit en apprenant que ses faubourgs recélaient des cités enfouies, colonies chrétiennes datant de l'époque des persécutions, nécropoles immenses de martyrs. Ce qu'on n'avait pu connaître, jusque-là, que par la lecture des auteurs anciens, ou conjecturer vaguement par le petit nombre de substructions demeurées accessibles, apparaissait maintenant dans sa majestueuse réalité. Ce fut un cri d'admiration universelle. J'y courus moi-même avec un empressement et une curiosité impossible à dire. Et, depuis, combien de fois j'ai visité, parcouru

dans tous ses replis, ce cimetière de Priscilla exhumé mer veilleusement sous mes yeux[1] ! »

Il importe donc de savoir ce que déclarent ces inscriptions, les symboles et les peintures, au sujet du purgatoire. Nous le demanderons au dernier écrivain qui se soit occupé sérieusement des catacombes au point de vue du dogme[2].

Si, dit ce savant religieux, les âmes des justes dans la paix éternelle sont remplies d'une charité active à l'égard de leurs frères qui n'ont pas encore franchi le redoutable passage, les âmes de ceux qui sont morts dans la grâce de Dieu, mais qui ne sont pas complètement purifiés, se trouvent dans l'état intermédiaire d'une douloureuse attente, d'une divine épuration, d'une expiation suprême par des châtiments temporaires. Ce sont les membres souffrants de la famille des élus de Dieu, ce sont les enfants pauvres et nécessiteux de l'Église. Est-il donc possible d'imaginer, de se figurer, que ceux qui ont triomphé, comme ceux qui militent encore, ne leur doivent pas le secours de leur intercession? S'il en allait ainsi, leur charité ne serait point une charité *catholique*, n'étant point *universelle*. Or, c'est précisément de cette charité universelle que l'on respire le parfum rafraîchissant dans les galeries et les tombeaux des Catacombes.

Elle se manifeste par des bénédictions, des hommages et des vœux, qui s'élèvent du cœur des survivants comme autant d'étincelles ardentes jaillissant du foyer de la charité. — « Sabina, — Victoria, — Emerita, — Faustina, etc., *puisses-tu vivre en Dieu et en son Christ!* — Regina, *puisses-tu vivre dans le Seigneur Jésus!* — Hyle, *vis en paix dans le Christ qui est Dieu.* — Ursula, *puisses-tu être*

1. Baronius. *Annales ecclesiastici,* anno 136, § 11. Voir aussi *anno* 57, § 112, et *anno* 226, §§ 8 et 9.

2. Dom Maurus Wolter, abbé des Bénédictins de Beuron (principauté de Hohenzollern-Sigmaringen) : *Les Catacombes de Rome et la doctrine catholique.* Traduct. de l'Œuvre de Saint-Michel. Paris, Téqui, 1872 (Chap. XIII de la 1e partie.)

admise dans le Christ! (accepta sis); ou plutôt : *Puisses-tu être agréable dans le Christ!* — ULPIA, *puisses-tu entrer en participation de la vie avec tes frères!* (viva sis). » Un souhait de bénédiction qui se rencontre souvent est celui-ci : « *Puisses-tu vivre avec les saints!* » (cum sanctis, — inter sanctos). Ailleurs, c'est un cri de cœur plein de tendresse : « *Aie confiance! — Console-toi! — Prends courage!* » comme si l'on voulait dire : Ne te décourage pas, tu seras bientôt délivré.

Il y a mieux que de simples souhaits de ce genre : sur plus d'une pierre tombale se trouve gravée la formule même de la prière pour les défunts. En voici des exemples : — « *Seigneur Jésus, souvenez-vous de notre enfant.* » — « *O Dieu qui êtes assis à la droite du Père, mettez avec vos saints l'âme de Nectarius.* » — « *C'est ici, ô très doux fils, que ta vie trouva son terme; toutefois, ô Père tout-puissant, je vous en prie, ayez pitié de ses douleurs, ayez pitié de notre bien-aimé* (oro, miserere laborum). » — La suivante est plus nette encore : « *Que celui de nos frères qui lira ces lignes prie Dieu afin que cette âme sainte et innocente soit admise auprès de lui* (roget Deum). »

N'omettons pas les innombrables inscriptions faites, avec de petits fragments de pierre ou de verre, sur la chaux ou sur le revêtement encore humide de la tombe nouvellement close. Par exemple : « *Seigneur, secourez votre serviteur Benjamin.* » L'Église, ne cessons de le répéter, est demeurée invariable dans l'expression de sa charité pour les trépassés. C'est ce qui ressort de la prière faite encore aujourd'hui par le prêtre au canon de la Messe, dont chaque mot se retrouve dans les inscriptions des Catacombes. Ainsi, nous lisons : « *Ici dort dans la paix le Paphlagonien* AUR. ÆLIANUS, *fidèle serviteur de Dieu. O Dieu, souvenez-vous de lui dans l'éternité!* » Il y en a beaucoup d'autres. Quant à la conclusion du *memento* que fait le prêtre, les fouilles continuées dans les Catacombes fournissent chaque jour de nouveaux documents. Ainsi,

nous possédons un nombre considérable d'inscriptions dans lesquelles on demande *soulagement*, *adoucissement*, *rafraîchissement*, comme pour des âmes soumises au supplice du feu. — « *O Dieu, rafrichissez l'âme d'*HOMULLUS. » — « RUFINA, *puisse Dieu rafraîchir ton esprit!* » — « ANTONIA, *que Dieu te rafraîchisse en Jésus-Christ, dans la paix!* » — » EXPECTATUS, ALEXANDER et POMPEIA, *puissiez-vous recevoir quelque adoucissement.* » — « VICTORIA, *puisse ton esprit se voir rafraîchi en Celui qui est bon!* » — « *Que ton âme,* VICTORINUS, *habite dans un lieu de rafraîchissement* (in refrigerio). »

De même que le rafraîchissement céleste sauve les âmes du supplice combiné du feu et de la soif, de même aussi la lumière éternelle doit les sauver des ténèbres de cette prison du purgatoire. — « *Seigneur,* dit une inscription, *ne permettez pas que l'âme de* VENERIA *soit obscurcie* (ne adumbretur). » — « TIMOTHEA, *que la lumière éternelle t'éclaire en* JÉSUS-CHRIST (æterna tibi lux). »

Mais la prière la plus familière aux premiers chrétiens, comme elle l'est à ceux d'aujourd'hui, consiste à demander *la paix*, c'est-à-dire la délivrance du lieu d'exil et la jouissance de la vue de DIEU. — « AQUILINA et EUSEBIUS, *qu'une douce paix soit à vous en* DIEU. » — GENSANUS, *que la paix soit à ton âme!* » — « LAURENTIA, *plus douce que le miel, repose en paix.* » — « *Que* LAÏS *habite dans la paix; que son esprit se repose dans la bonté suprême.* » — « LEONTIUS, *tes frères demandent à Dieu la paix pour toi.* » — Quant à la formule « *Que son âme repose* (ou *vive*) *dans la paix* », elle est répétée mille fois, soit dans l'écriture, soit sous les symboles de la grappe de raisin et de la branche d'olivier. — On lit encore : « Seigneur, je te prie qu'il puisse voir le paradis de la lumière : *Deus, te precor ut paradisum lucis possit videre.* » Et ailleurs, dans la catacombe de saint Alexandre : « Prie avec Alexandre pour Sylvine : *Pro Sylvinâ ora cum Alexandro.* »

Du reste, la charité des premiers chrétiens pour les

âmes ne se borne point à la sympathie affectueuse et à la prière : elle est l'exacte expression de la doctrine catholique sur le mérite des bonnes œuvres. Elle montre son efficacité de plus d'une manière. C'est elle qui fait offrir *le saint sacrifice* pour les morts aux jours commémoratifs de leur décès, qui s'impose des œuvres méritoires pour les défunts, qui entreprend des pèlerinages difficiles, et invoque l'assistance des saints. Nous en trouvons la preuve dans les épitaphes et les *mémoires* gravées sur les murs des galeries. — « BASILIA, *nous te recommandons notre fille Crescentia.* » — « *Martyr* JANVIER, *rafraîchissez l'âme de Maximus.* » — « *Ici repose* CYRIACUS. *En témoignage de sa vie, les saints martyrs seront ses avocats auprès de Dieu et de son Christ.* » Voilà l'invocation des saints.

Dom Maurus Wolter finit par cette observation fort juste. Que l'on essaie de conduire dans nos vieilles catacombes et dans nos musées d'antiquités chrétiennes un hérétique à qui un enseignement particulier représente la doctrine du purgatoire comme une absurde invention due à l'Esprit malin [1] : qu'on le laisse sans crainte décider lui-même si ces galeries souterraines, si vénérables, n'ont pas la physionomie d'un cimetière catholique actuel, si la charité catholique n'enveloppe pas les tombes qui s'y trouvent, comme le lierre enlace les mausolées de ses rameaux toujours verts : s'il est sincère, il lui sera impossible de nier l'évidence, et il fera un aveu semblable à celui que fait Calvin lui-même : « La coutume de prier pour les morts date de treize siècles, c'est-à-dire des temps apostoliques : mais, je l'avoue, tous les chrétiens étaient tombés dans l'erreur..... » Le seul Calvin, à l'entendre, en savait plus qu'eux tous, plus que les conciles, plus que les papes, plus que les évêques et les docteurs ! Étrange orgueil !

1. Certains docteurs protestants sont allés jusque-là.

† *Sainte Lutgarde*, qui vivait au commencement du XIIIe siècle, et s'était rendue célèbre par une vie pleine de miracles, employa avec un singulier dévouement son crédit auprès de DIEU à soulager les âmes du purgatoire. Un abbé de l'ordre de Cîteaux, nommé Simon, tenait Lutgarde en grande vénération; elle, de son côté, suivait volontiers ses avis. Mais cet abbé n'était pas assez doux envers ses subordonnés. Sévère à lui-même, il l'était aussi dans son administration, et poussait l'exigence de la discipline jusqu'à la dureté. Il mourut; et, comme sainte Lutgarde priait ardemment pour lui et s'imposait des pénitences pour le soulagement de son âme, il lui apparut, et avoua qu'il était condamné à une durée de purgatoire équivalant à quarante de nos années. La sainte prodigua pour lui ses austérités et ses prières; puis, ayant reçu plusieurs fois l'assurance d'une délivrance prochaine, elle en vint à dire à DIEU : « Je ne cesserai point de pleurer, je ne me consolerai point par vos promesses, avant que je le voie délivré de ses peines. » Elle le vit, en effet, plein de reconnaissance, resplendissant de gloire et au comble du bonheur.

Un célèbre prédicateur du temps, Jean de Lierre, d'une excellente vertu, avait conclu avec Lutgarde un pacte par lequel ils promettaient que celui des deux qui mourrait le premier rendrait, autant que possible, une visite à l'autre. Là-dessus, Jean était parti pour Rome, afin de régler certaines affaires qui intéressaient les religieuses. Mais il trouva la mort en traversant les Alpes. Fidèle à sa promesse, avec la permission de DIEU, il se montra aussitôt à Lutgarde. Celle-ci, n'ayant aucune nouvelle de cette mort, l'invita à entrer au parloir, selon la règle, s'il voulait l'entretenir. — « Je ne suis plus de cette vie, répondit Jean, et je ne viens ici que pour m'acquitter de ma promesse. » A ces mots, Lutgarde tomba à genoux et demeura quelques instants toute interdite; puis, relevant les yeux sur son bienheureux ami : « Pourquoi, dit-elle,

êtes-vous vêtu si splendidement? que signifie le triple vêtement que je vous vois? — L'habit blanc, répondit-il, signifie l'innocence virginale que j'ai toujours conservée; le rouge marque les travaux et les souffrances qui m'ont consumé avant le temps; l'habit bleu, qui recouvre tout, désigne la perfection de la vie spirituelle. » Ayant dit, il quitta subitement Lutgarde, qui resta partagée entre la joie et la tristesse. Les regrets l'emportèrent pourtant, et elle se plaignit de cette séparation à Notre-Seigneur, qui daigna la consoler.

Lutgarde eut occasion de satisfaire pour sa propre sœur. Elle venait de la perdre, lorsqu'elle entendit une voix lamentable qui criait : « Ayez pitié de moi, ma très chère sœur! accordez-moi le secours que vous avez si généreusement donné à tant d'autres! » Elle n'eut garde de refuser, et elle obtint de toutes ses compagnes des prières et des pénitences pour sa pauvre sœur, qui sans doute en fut puissamment soulagée[1].

Élévation. — Vous ne pouvez, ô mon Dieu, mépriser les accents d'une âme qui crie vers vous et se réfugie tremblante dans votre sein : car c'est vous qui avez dit : *S'il jette un cri vers moi, je l'exaucerai; je suis avec lui dans ses tribulations; je l'arracherai à la douleur, et lui donnerai la gloire*[2].

1. *Vie de Ste Lutgarde,* par le P. Broeckaert S. J., p. 91. Bruxelles, 1874.

2. *Clamabit ad me, et ego exaudiam eum. Cum ipso sum in tribulatione : eripiam eum et glorificabo eum.* Ps. 90e.

CHAPITRE X.

Le Purgatoire démontré par la seule raison.

Dans les démonstrations, quelles qu'elles soient, mais plus encore dans les démonstrations religieuses, il ne faut point se trop attacher aux raisons de convenance, parce qu'elles mèneraient fort loin. Cependant on les peut quelquefois invoquer avec à-propos.

« Toute âme qui sort du corps ne pourra jouir de la présence de Dieu, dit saint Grégoire de Nysse, à moins que le feu du purgatoire n'ait effacé les taches qui lui restent[1]. » Ainsi, en premier lieu, la sainteté de Dieu rend impossible l'accès du ciel à toute souillure, si minime qu'elle nous paraisse. Il y a une éternelle, une invincible répulsion entre le moindre mal et le bien par excellence. Et c'est pourquoi il nous est dit : *Que celui qui est juste devienne plus juste encore, et que celui qui est saint devienne encore plus saint*[2]. Notre transformation en élus couronnés exige la sainteté achevée ; sans quoi nous-mêmes, au séjour bienheureux, nous sentant coupables, comme Adam nous fuirions la présence du soleil de justice, et par conséquent n'arriverions point à la félicité promise. Le péché, même le plus léger, est sur l'âme comme une tache noire : les rayons divins ne nous pénètreraient pas sur ce point, et ainsi nous serions privés de l'illumination entière, qui est le bonheur du paradis. En vain dira-t-on qu'un acte de repentir suffirait alors pour effacer la tache : non, car, si ce repentir se produit en ce moment dans toute son intensité, comme cela est certain,

1. *Non poterit Divinitatis particeps fieri, nisi maculas sibi immixtas purgatorius ignis abstulerit.* De Mortuis.

2. *Qui justus est justificetur adhùc, et sanctus sanctificetur adhùc.* Apocal. XXII. 11.

d'autre part, le temps de mériter est passé. En purgatoire même on ne mérite pas, on expie et l'on prie, et l'on expie en vertu d'une sentence, encore qu'on accepte de toute volonté cette sentence, dans le sentiment de sa propre indignité. En d'autres termes : pour être introduit dans les parvis célestes, auprès de Dieu, parmi les anges et les saints, au sanctuaire de la sainteté, il faut être complètement saint, et le temps n'est plus de se disposer à le devenir : c'est la sainteté de Dieu qui repousse nécessairement toute âme encore souillée, jusqu'à ce qu'ait eu lieu l'entière purification. — Certains protestants disent bien que les douleurs de la mort ont accompli cette purification finale, que tout a été expié par l'agonie. Quelle preuve en apportent-ils? aucune. Dans quelle partie de l'Écriture-Sainte ont-ils vu cette affirmation? nulle part. Quel concile, quel écrivain ecclésiastique des premiers siècles, temps auquel ils se vantent de recourir toujours, ont rien dit de semblable? Nous venons de voir, au contraire, par les conciles, par les Pères, par des monuments de toute sorte, que l'Église primitive, que l'Ancien Testament même, ont cru comme nous, enseigné comme nous. « Celui, dit saint Augustin, qui n'aura pas cultivé le champ de son âme et aura laissé les épines le couvrir, celui-là verra venir sur lui la malédiction, et après cette vie il subira ou le feu du purgatoire ou la damnation éternelle[1]. » Mais, en outre, l'expérience de chaque jour montre que souvent des chrétiens mous, lâches, infidèles sur mille points, ont une mort plus douce, quant aux souffrances corporelles et même quant au calme d'esprit, que maint disciple de Jésus-Christ ardent à se sanctifier et digne d'être proposé à tous comme un modèle. Où sera, en pareil cas, la justice dans l'œuvre de purification?

Le livre de l'*Ecclésiaste* nous dit, il est vrai : « Que l'arbre tombe au nord ou au midi, il restera là où il est

1. *De Genesi*, contrà Manichæos, 20.

tombé[1]. » A Dieu ne plaise que les catholiques le nient! Oui, en mourant nous tombons du côté du ciel ou du côté de l'enfer, et d'une manière irréparable; c'est-à-dire que l'élu n'ira jamais en enfer, ni le damné au ciel; mais nous entendons bien que le purgatoire est du côté du ciel, que ceux qui y sont momentanément plongés voient leur salut fixé pour l'éternité, et qu'ainsi se réalise à la lettre la parole du Saint-Esprit : *Qu'il tombe au midi ou au nord, l'arbre demeure où il est tombé.*

La sainteté de Dieu repousse donc le moindre péché, et ne peut admettre près d'elle l'âme qu'obscurcirait la faute la plus minime. Mais la miséricorde est un attribut de Dieu aussi puissant, aussi adorable, aussi actif que la sainteté. Bien qu'elle s'exerce principalement durant ce temps d'épreuve qu'on appelle la vie, elle n'abdique point au moment de la mort; toujours elle aime à se produire envers les cœurs de bonne volonté. Voici un chrétien dont le trépas a fermé les yeux : il paraît devant son Créateur. — « Otez, ôtez! dit la sainteté : j'aperçois ici mille taches qui n'ont été ni lavées ni expiées : le ciel ne saurait être pour cette âme! » — « Et pourtant, Seigneur, reprend la miséricorde, cette âme vous a aimé, maintenant elle s'élance vers vous de toute son ardeur : ce qui l'alourdit, ce qui la défigure, ce sont des péchés peu considérables, ou bien l'insuffisance d'une expiation d'ailleurs sincère, pendant qu'elle était sur la terre. Elle ne vous a point renié, elle a respecté vos commandements, elle est restée l'enfant soumise de votre Église, ou elle y est revenue sous l'appel de la grâce. L'éloigner à jamais, la perdre pour l'éternité, un père comme vous ne le saurait faire. Qu'elle subisse ici, plus rigoureusement puisque ce ne sera pas par choix, la peine qu'elle mérite encore, et vous l'admettrez ensuite dans les parvis

1. *Si ceciderit lignum ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit.* Eccl. XI, 3.

de l'éternel séjour. » — Et la miséricorde ouvre le purgatoire. L'idée que nous nous faisons de Dieu, les caractères sous lesquels il se montre à nous dans toute la révélation, justifient rationnellement le dogme catholique.

« La raison, dit un éloquent prélat, la raison, au défaut de la foi, eût inventé le purgatoire. Elle suffit à persuader à l'esprit qu'il faut être pur et digne pour paraître devant le plus pur et le plus digne de tous les juges, et que, si nous ne faisons pas en ce monde une pénitence complète, avant de mourir, il nous sera imposé dans l'autre pour chaque offense une punition, pour chaque tort une réparation, pour chaque souillure une purification. Elle suffit à persuader au cœur tout ce qu'il y a de consolant dans une telle doctrine, puisque le purgatoire est une transaction entre la justice et la miséricorde de Dieu, et que l'homme fixé par la mort dans la voie droite, ne fût-ce qu'au dernier soupir, a dans les souffrances du purgatoire de quoi éclairer sa foi, aiguiser son espérance, purifier son amour, et se rendre enfin digne de voir Dieu face à face [1]. » — Si Dieu, pour une ou plusieurs fautes vénielles et légères que nous apporterions à son tribunal, nous damnait impitoyablement parce qu'il serait impossible à son infinie sainteté de nous admettre jamais auprès de lui en cet état, pourrions-nous lui décerner le titre de Dieu *des miséricordes*, et à notre amour pour lui ne se mêlerait-il pas quelque amertume et la plus pénible défiance?

Ajoutons que le dogme du purgatoire est en harmonie avec les sentiments les plus intimes du cœur humain, Dieu a déposé en nous une affection singulière pour nos parents et nos proches; nous ne pouvons consentir à ce que, après la mort, ils ne nous soient plus rien; notre pensée les suit par-delà le tombeau : et quelle douce consolation de savoir que là aussi, là surtout, nous leur pouvons être utiles par nos prières, nos sacrifices, nos bonnes

1. Mgr Bessón, év. de Nîmes, *Mystères de la vie future.*

œuvres! Comme les liens de la famille se resserrent et s'ennoblissent dans une telle doctrine! Et comme les mourants eux-mêmes en sont affermis en leur dernier combat! Pour le chrétien, ce n'est pas l'agonie comme douleur qui l'effraie, c'est le jugement divin, la conscience transportée tout à coup sous la lumière pénétrante de l'éternité, le souvenir de tant de péchés et d'une si faible pénitence : mais quelle consolation de savoir que d'ardentes prières l'accompagneront au tribunal, que ses amis travailleront à satisfaire pour lui, que la sainte Église sa mère interviendra chaque matin en sa faveur, à l'autel! Son espérance s'affermit, son courage se dilate, et, bénissant le Dieu de bonté, il s'endort plus paisible sur le sein de la miséricorde et de la pitié divine.

« La dévotion envers les morts, dit le P. Félix [1], n'est pas seulement l'expression d'un dogme et la manifestation d'une croyance : c'est une consolation du cœur. De tous les retranchements que le protestantisme a fait subir à l'intégrité de la doctrine et du culte catholiques, le plus étonnant et le plus inconcevable est sans contredit celui qui, en supprimant la prière et le sacrifice pour les fidèles trépassés, brise ce commerce sacré qui nous unit encore, après la mort, à ceux que nous avons aimés pendant la vie. On dirait que la religion prétendue réformée a voulu montrer, par cette froide réforme, qu'elle n'est pas la religion qu'invoque notre cœur. Qu'y a-t-il, en effet, de plus suave au cœur que ce culte pieux qui nous rattache à la mémoire et aux souffrances des morts? Croire à l'efficacité de la prière et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux que l'on a perdus; croire, quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux peuvent encore leur être secourables; croire enfin que, même dans ce monde invisible qu'ils habitent, notre amour peut encore les visiter par ses bienfaits : quelle douce, quelle aimable

1. *La dévotion envers les morts.*

croyance! et dans cette croyance quelle consolation pour ceux qui ont vu la mort entrer sous leur toit et frapper tout près de leur cœur! Si cette croyance et ce culte n'existaient pas, le cœur humain, par la voix de ses plus intimes besoins et de ses plus nobles instincts, dit à tous ceux qui le comprennent qu'il faudrait les inventer, ne fût-ce que pour mettre de la douceur dans la mort, et du charme jusque dans nos funérailles.

÷ M. l'abbé Gaume raconte à ce sujet, dans son *Catéchisme de Persévérance*, une rencontre qu'il fit lui-même, et qui eut un dénouement tout à fait touchant. — C'était un jeune luthérien qui avait perdu un frère chéri au milieu d'une fête, et il se souvenait sans cesse, pour tourmenter son cœur, de ce passsge si brusque d'un festin au cercueil. Son âme avait besoin d'être rassurée. Il savait toute la pureté qu'il faut pour le ciel, et dans son culte il ne trouvait pas de lieu intermédiaire entre les parvis célestes et les profondeurs de l'abîme. Ses frayeurs devenaient de déchirantes angoisses; il n'avait plus de repos; ses jours étaient sans distraction, ses nuits sans sommeil, ses pensées sans espérance. Il dépérissait à vue d'œil et penchait vers la tombe, vers la tombe de son frère, qu'il devait partager comme un lit de famille. Le médecin lui ordonna de voyager, afin de faire diversion à sa douleur; ses amis se joignirent au médecin, et le jeune Écossais vint sur le continent. — Je me trouvai, continue M. l'abbé Gaume, sur le même vaisseau que lui, et bientôt nous eûmes lié conversation. Bien des points de contact nous rapprochèrent. Quand nous fûmes débarqués, nous logeâmes dans le même hôtel. Au bout de quelques jours, il me révéla ce qui avait répandu tant de tristesse sur ses jeunes années: la mort de son frère, et ses inquiétudes sur les destinées éternelles d'un être qu'il avait tant aimé. « Ah! me dit-il, le jour des morts, par amour pour mon frère, je vais adopter votre rite. Je pourrai prier pour mon frère: je respirerai, je vivrai, pour de-

mander chaque jour du bonheur dans le ciel pour celui que j'ai tant aimé sur la terre! Votre culte fait qu'on peut encore s'entr'aider après la mort; vos prières ôtent au sépulcre son terrible silence; vous, vous conversez encore avec ceux qui sont partis de la vie; vous catholiques, vous avez connu la faiblesse humaine, cette faiblesse qui n'est pas le crime, mais qui pourtant entame la pureté, et, entre les frontières du ciel et de la terre, Dieu vous a révélé un lieu d'expiation. Mon frère y est peut-être : je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me consoler ici-bas, me soulager de ce poids qui m'oppresse : ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier. » Ce jeune homme raisonnait juste; et, après sa conversion, il put expérimenter combien la croyance au purgatoire répond heureusement aux meilleurs instincts et aux plus pressants besoins de notre nature. Ce n'est pas pour cela, au surplus, que nous y croyons, c'est à cause de la parole de Dieu et de l'enseignement de son interprète la sainte Église; mais on éprouve du bonheur à vérifier, par l'examen, l'harmonie de toutes les vérités de la foi avec les lumières de notre intelligence et les aspirations et sentiments les plus vrais de notre cœur.

Élévation. — Soyez loué toujours et en tout lieu, Seigneur, de votre bonté envers les hommes. Ah! je vous en conjure, assistez-moi si puissamment que je ne m'en rende point indigne par ma tiédeur, mon insensibilité, la stérilité de ma vie pour les œuvres qui sanctifient et qui sauvent.

SECTION II.

DES CIRCONSTANCES DU PURGATOIRE.

CHAPITRE I.

De ceux à qui est destiné le Purgatoire.

Le purgatoire existe réellement : nous venons de voir cette vérité amplement démontrée par l'Écriture, la tradition, les SS. Pères, les conciles, par la raison même, c'est-à-dire par la simple considération de la miséricorde de Dieu unie à sa sainteté. Entrant maintenant dans le détail, nous avons à voir ce qu'on appelle les *circonstances* : les personnes, le lieu, le temps, la nature des peines, les suffrages pour les âmes, et autres questions de cette nature.

Et premièrement, quelles sont les personnes, les âmes, à qui est destinée l'expiation de l'autre vie? Il y a eu sur ce sujet, comme sur tous les autres de la théologie, un certain nombre d'erreurs. Les uns ont avancé que tous les hommes, bons ou méchants, passeront par ces souffrances, dont Jésus-Christ seul a été exempté. Tel paraît avoir été le sentiment d'Alcuin, au VIIIe siècle, et de plusieurs Pères avant lui. C'est une des assertions téméraires d'Origène, à laquelle il en joint une autre sur la résurrection : — « Je pense, dit-il, que même après la résurrection nous aurons besoin d'un sacrement pour nous laver et nous purifier : car nul ne peut ressusciter exempt de souillures, et on ne trouvera pas une seule âme qui tout d'un coup apparaisse absolument pure [1]. » Il dit encore, en commentant le

1. *Ego puto quia et post resurrectionem ex mortuis indigeamus*

psaume 36e : « Nous devons tous arriver à ce feu, fussions-nous l'apôtre Paul, fussions-nous l'apôtre Pierre [1]. » — S. Ambroise émet en plusieurs endroits la même opinion. Celui-ci, par exemple, sur le 4e chapitre de la Genèse, où il est dit que DIEU plaça un glaive de feu dans le paradis : ce glaive, remarque-t-il, est le feu du purgatoire, par lequel nécessairement tout homme entre dans le ciel : « Tous sont obligés de passer par les flammes, fût-on Jean, fût-on Pierre : seul, JÉSUS-CHRIST, qui est la sainteté de DIEU, n'a pas eu à subir ce feu [2]. » — S. Hilaire insinue même que la divine Vierge n'en fut point exemptée [3]. Lactance et S. Jérôme semblent avoir exprimé des idées analogues [4]. Or, prises à la lettre, ces expressions et ces idées renferment une erreur manifeste. Le concile de Florence, en effet, a défini (*dernière session*) qu'après la mort les âmes vont aussitôt les unes au ciel, les autres en purgatoire, les autres en enfer. En outre, l'Église a toujours tenu et enseigné que ceux qui meurent au sortir du baptême ne sauraient être soumis à aucune peine dans l'autre vie, non plus que les martyrs, à qui leur sang procure une expiation complète. Il s'ensuit que, ne fût-ce que pour ceux-là, il n'y a point de purgatoire, et qu'ainsi la maxime que nous combattons est fausse si on la prend dans le sens naturel des mots. Mais on observera que plusieurs de ces Pères ont entendu par *le feu* le jugement divin lui-même,

---

sacramento eluente nos atque purgante (*nemo enim absque sordibus resurgere poterit*), *nec ullam posse animam reperiri quæ universis statim vitiis careat*. Homil. 14 in Lucam.

1. *Omnes nos venire necesse est ad illum ignem, etiamsi Paulus sit aliquis vel Petrus*. In ps. 36.

2. *Omnes oportet transire per flammas, sive ille Johannes sit sive Petrus... Unus ignem illum sentire non potuit qui est justitia* DEI, *Christus*. Serm. 20 in ps. 118.

3 In psalm. 118, ad verba *Concupivit anima mea desiderare judicia justitiæ tuæ* (ou *justificationes tuas*), v. 20e.

4. Lactantii *Institut.* VII, 21. — Hieron. *in* VII Amos « *Ecce vocabit ignem ad judicium* ».

suivant le langage de S. Paul : *Le feu démontrera quelle est l'œuvre de chacun*[1], où évidemment il s'agit de l'examen de notre vie par le Maître souverain. Dans ce dernier sens, il est parfaitement exact que, moins Jésus-Christ, tous les hommes sans exception passent au tribunal qui fixe leur éternelle destinée. Il est possible encore que, dans la pensée de ces docteurs, il soit bien question du purgatoire, mais traversé par quelques-uns sans aucune lésion ni atteinte. — A cette interprétation répondrait la vision du B. Fursy, abbé de Lagny au VIIe siècle, qui, dans un ravissement, aperçut le chemin du ciel couvert de grands feux au travers desquels il était nécessaire de passer; mais il s'assura en même temps que ceux qui n'avaient plus rien à expier s'avançaient au milieu de ces flammes sans en éprouver aucun mal, pendant que les autres étaient plus ou moins brûlés, suivant l'état de leur compte avec Dieu. C'est le vénérable Bède qui nous a conservé ce trait[2].

Une seconde erreur est de s'imaginer que tous les méchants, les démons aussi bien que les hommes, seront un jour sauvés, que l'enfer sera fermé, et qu'enfin toutes les peines de l'autre vie, devant cesser, ne sont au fond qu'un purgatoire et une expiation temporaire. Origène enseigna cette hérésie, oubliant ou comprenant mal le mot si formel de Notre-Seigneur : « Allez, maudits, au feu *éternel!* » A quoi le Seigneur ajoute : « Et ceux-ci iront au supplice *éternel*, et les justes à la vie *éternelle*[3]. » L'Apocalypse n'est pas moins clair : « Le démon séducteur fut précipité dans un étang de feu et de soufre, où la bête et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit pendant toute l'éternité[4]. » Ruffin, adversaire de S. Jérôme, avait attribué

1. *Uniuscujusque opus quale sit ignis probabit.* I Cor. III, 13.
2. III Historiæ, cap. 19.
3. V. S. Matthieu, 25.
4. *Diabolus, qui seducebat eos, missus est in stagnum ignis et sulphuris, ubi et bestia et pseudopropheta cruciabuntur die ac nocte, in sæcula sæculorum.* Apocal XX, 9-10.

la même erreur à ce saint docteur, mais gratuitement et calomnieusement, sur un texte mal compris, et qui précisément était dirigé contre Origène. Non, malheureusement, tous les hommes sans exception ne seront pas sauvés, même après des centaines de mille ans de souffrances. On ne revient point de l'enfer, une fois qu'on y est entré. Il est vrai que quelques-uns ont exclu le démon de ce salut futur, et n'y ont admis que les hommes; d'autres n'y ont reçu que les chrétiens, orthodoxes ou hérétiques. Dans un cas comme dans l'autre, il y a manifeste illusion. S. Augustin a traité longuement cette matière dans la *Cité de* DIEU. — « La même raison, dit-il, qui défendra de prier pour les hommes condamnés au feu éternel défend à jamais de prier pour les anges maudits, et dès aujourd'hui pour les hommes qui sont morts dans l'idolâtrie et l'impiété. Il est, à la vérité, des défunts pour qui les prières de l'Église ou de certaines âmes pieuses trouvent DIEU favorable; mais il s'agit ici de ceux qui, régénérés en JÉSUS-CHRIST, n'ont pas si mal usé du temps et de la vie qu'on les juge indignes de la clémence suprême, ni si bien qu'elle ne leur soit pas nécessaire. Et de même, à la résurrection des morts, après l'expiation que subissent les âmes des trépassés, plusieurs obtiendront la grâce qui les sauvera du feu éternel. Car serait-il vrai de dire qu'il en est à qui *il ne sera remis ni en ce siècle ni en l'autre*[1], s'il en était auxquels il sera remis, sinon en ce siècle, du moins au siècle futur? Mais, comme le Juge des vivants et des morts a dit : *Venez, les bénis de mon Père, venez posséder le royaume qui vous est préparé depuis la création du monde;* comme il a dit aussi : *Retirez-vous de moi, maudits! allez au feu éternel préparé pour le démon et pour ses anges;* puis enfin : *Et ils iront les impies au supplice éternel, les justes à la vie éternelle;* n'est-ce pas une étrange présomption de

1. *Non remittetur ei neque in hoc sæculo neque in futuro.* Matth. XII, 32.

prétendre qu'ils n'iront pas à l'éternel supplice ceux-là que Dieu déclare devoir aller au supplice éternel? et cette présomption ne conduit-elle pas à douter ou à désespérer de la vie éternelle? Que l'on se garde donc d'entendre cette parole du psaume : Dieu *oubliera-t-il sa clémence? sa colère retiendra-t-elle sa miséricorde?* comme si la sentence divine fût vraie à l'égard des justes et fausse à l'égard des impies, ou qu'elle fût vraie à l'égard des hommes justes et des mauvais anges, et fausse à l'égard des hommes impies [1]. »

Une autre erreur, qui déjà eut ses partisans au IVe siècle, veut que tous les catholiques, tous ceux qui ont appartenu à la véritable Église, soient assurés de ne pas descendre plus bas que le purgatoire, quels qu'aient été leurs dérèglements. Pour le coup, c'est bien la funeste et immorale doctrine de la foi sans les œuvres. « L'Apôtre, continue S. Augustin, réfute ces sentiments : *Les œuvres de la chair*, dit-il, *sont évidentes : adultère, fornication, impureté, impudicité, idolâtrie, empoisonnements, inimitiés, jalousie, animosité, dissension, hérésie, envie, ivrognerie, débauches, et autres infamies : sur quoi je vous ai dit et vous répète que les auteurs de tels crimes ne possèderont point le royaume de* Dieu[2]. Cet oracle de l'Apôtre est menteur si, après telle expiation que l'on voudra, ces impies possèdent le royaume de Dieu. Or, cet oracle étant la vérité même, il est certain qu'ils ne possèderont pas le royaume; et s'ils ne le possèdent, c'est qu'ils sont livrés à l'éternel supplice : car il n'est pas de lieu intermédiaire qui préserve à toujours des peines de l'enfer celui qui ne jouit pas des félicités du ciel [3]. »

Une dernière erreur serait de penser que tous ceux-là seront condamnés tout au plus au purgatoire qui auront

1. *De Civit. Dei*, lib. XXI, n° 24. — Il faut lire tout ce passage dans l'auteur, et notamment les nos ou chapitres 18, 19, 24 et 25.

2. I Cor. VI, 10.

3. *De Civitate Dei*, XXI, n° 25

généreusement pratiqué l'aumône, sans pour cela renoncer au péché, selon le tableau du jugement dernier que nous a tracé Notre-Seigneur [1], où il n'est question que du bien fait aux pauvres et aux malades. Qui ne voit qu'une pareille conclusion est tout à fait illégitime? En décrivant le jugement, le Seigneur cite comme élément principal la charité, mais sans exclure le reste de sa loi. En effet, celui qui menace de l'éternelle damnation l'âme endurcie devant la misère de ses frères ne saurait ne pas condamner le voleur qui prive ses frères de leurs biens; de même, s'il récompense éternellement celui qui a donné son bien aux pauvres, refusera-t-il une récompense semblable à celui qui a donné sa vie à Dieu dans la fuite du monde, ou pour Dieu en face des persécuteurs? N'est-il pas écrit formellement : *Si vous ne faites pénitence, tous vous périrez de la même manière* [2]? Et encore : *Quand même je distribuerais tous mes biens pour nourrir les pauvres, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert à rien* [3]? Si méritoire, si agréable à Dieu qu'elle soit, l'aumône n'abolit pas le reste de la loi évangélique. « Que celui donc, dit S. Augustin, qui fait pour ses péchés de dignes aumônes commence à s'assister lui-même. Car où est la raison de se refuser à soi-même la charité que l'on exerce envers le prochain, quand on entend le Seigneur nous dire : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même;* et encore : *Aie pitié de ton âme en faisant le bon plaisir de* Dieu [4]? Celui qui refuse à son âme l'aumône de plaire à Dieu, peut-on dire qu'il fait pour ses péchés de dignes aumônes? C'est en ce sens qu'il est écrit : *A quel autre sera bon celui qui est méchant à soi-même* [5]?

1. Matth. xxv, 35.
2. *Si pœnitentiam non habueritis, omnes similiter peribitis.* Lucæ xiii, 5.
3. *Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.* I Cor. xiii, 3.
4. *Miserere animæ tuæ, placens* Deo. Eccli. xxx, 24.
5. *Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit?* Eccli. xiv, 5.

L'aumône est une aide à la prière. Méditons donc ce mot de l'Écriture : *Mon fils, as-tu péché? n'ajoute point de nouvelle offense, mais prie pour tes manquements passés, afin qu'ils te soient pardonnés* [1]. Il faut donc faire des aumônes pour obtenir avec nos prières le pardon des péchés passés, et non pour croire, en y persévérant, que nous achetons par l'aumône la licence de mal faire [2]. »

Ces diverses erreurs écartées, reste le véritable enseignement de l'Église, qui est celui-ci : Le purgatoire est destiné aux âmes qui ont quitté cette terre ayant encore sur la conscience des péchés véniels. Elles ne se sont point séparées de Dieu par une infidélité calculée, ou, si elles tombèrent autrefois dans la faute grave, elles en ont fait pénitence; en un mot, elles sont en état de grâce, amies de Dieu, destinées à la gloire, où elles seront admises dès que les derniers restes de leurs manquements auront été acquittés. Tel est le sens du mot du Seigneur : *Vous ne sortirez point de là que vous n'ayez soldé jusqu'à la pièce de monnaie la plus mince* [3] : et cela afin d'être entièrement purifié.

† Une religieuse édifiante, nommée *Marie de l'Incarnation*, du monastère des Ursulines de Loudun, apparut, quelque temps après sa mort, à la supérieure du couvent, femme d'intelligence et de mérite. Elle lui fit connaître qu'elle était en purgatoire, pour expier certaines fautes auxquelles elle n'avait pas fait assez attention pendant sa vie. Voici, au surplus, le fait tel qu'il est rapporté dans le recueil des lettres du P. Surin.

---

1. *Fili, peccâsti? non adjicias iterùm; sed et de pristinis deprecare ut tibi dimittantur.* Eccli. XXI, 1.
2. *De Civit. Dei,* XXI, 27.
3. *Non exies indè donec reddas novissimum quadrantem.* Matth. V, 26.

Le sixième de novembre, lui écrivait la Mère Supérieure, entre trois et quatre heures du matin, la Mère de l'Incarnation s'est présentée à moi avec un visage très doux, et qui paraissait plus humilié que souffrant, quoique je visse bien qu'elle souffrait beaucoup. D'abord, en la voyant auprès de moi j'eus une grande frayeur; mais, comme elle n'avait rien d'effroyable en elle-même, je me rassurai bientôt. Je lui demandai en quel état elle était, et si nous pouvions lui rendre quelque service. Elle répondit : « Je satisfais à la justice divine dans le purgatoire. » Je la priai de me dire ce qui l'y retenait. Jetant un profond soupir, elle me répondit : « Ce sont plusieurs négligences aux exercices communs, une certaine faiblesse à me laisser entraîner par l'exemple et les conseils des religieuses imparfaites, mais encore plus l'habitude de retenir par devers moi des choses dont je n'avais pas la permission de disposer, et de m'en servir selon mes besoins et mon inclination naturelle. Si l'on savait, continua la bonne Mère, le mal que l'on fait à son âme en ne s'appliquant pas à la perfection, et combien il faut souffrir pour expier ses faiblesses, ses lâches complaisances et les satisfactions que l'on donne à la nature contre les lumières de la conscience, on aurait plus d'empressement à se faire violence pendant la vie. Dieu voit les choses d'un autre œil que nous, et les juge autrement! » Je lui demandai de nouveau si nous pouvions lui être de quelque utilité pour abréger ses souffrances. Elle me répondit : « Je désire voir et posséder Dieu, mais je suis contente de satisfaire à sa justice tant qu'il lui plaira. » Je la priai de me dire si elle souffrait beaucoup. — « Mes douleurs, me répondit-elle, sont incompréhensibles à ceux qui ne les sentent pas. » En disant cela, elle s'approcha de mon visage comme pour prendre congé de moi : il me sembla que c'était un charbon de feu qui me brûlait, quoique son visage ne touchât point au mien; et mon bras, ayant un peu frisé sa manche, se trouva brûlé, et j'y ressentis une vive douleur. — Un mois après, elle

apparut de nouveau pour annoncer sa délivrance et son entrée au paradis [1].

Élévation. — Que de fautes, ô mon DIEU, je me permets sans scrupule, comme si c'étaient autant de bagatelles! Ah! si je pensais à l'équilibre que devra rétablir votre justice, combien je serais plus vigilant! Daignez donc soutenir ma grande faiblesse, ranimer mon courage languissant.

CHAPITRE II.

Que dans le Purgatoire les âmes ne peuvent ni mériter ni pécher.

Cette vérité donne la raison des prières que nous faisons pour les morts. S'ils pouvaient expier et mériter pour eux-mêmes, nous serions moins empressés à invoquer en leur nom la divine bonté. Mais, hélas! il est certain qu'ils demeurent sans moyen de se procurer le moindre secours.

Lorsque Luther, au seuil des erreurs nombreuses où il allait successivement tomber, admettait encore le purgatoire, il mêlait à cette croyance des articles inacceptables. C'est ainsi que, suivant lui, les âmes condamnées à cette expiation étaient encore en position de mériter, ce qui appartient à la vie de cette terre; et, de plus, exposées à pécher, à désespérer de leur salut, ce qui est le propre des damnés. Le fond de ces assertions erronées était de n'avoir pas compris ce qui regarde la perfection de la charité. Car, disait-il, ceux qui n'ont point dans le cœur la charité sont voués à l'enfer, ceux qui l'ont parfaite montent aussitôt dans le ciel; mais pour ceux qui la possèdent imparfaite,

1. Cité par M. l'abbé Sanson, dans *Purgatoire et Ciel*, p. 13 (Paris, Bray et Retaux, 1875).

il faut nécessairement qu'elle se perfectionne, et elle ne saurait se perfectionner sans de nouveaux mérites : donc, au purgatoire, les âmes continuent de mériter. Et, poussant jusqu'au bout son argumentation, il concluait : *La charité parfaite chasse la crainte*, dit S. Jean [1] : par conséquent, la charité imparfaite conserve quelque chose de cette crainte servile : or, c'est là qu'est le péché, ajoutait-il. C'est pourquoi les âmes du purgatoire pèchent sans cesse, parce qu'en ce lieu de douleur elles sont continuellement en proie aux sentiments de la terreur, de l'horreur pour leurs tourments, *cherchant ce qui est d'elles-mêmes* [2].

Une pareille opinion est une hérésie formelle. On trouve, en effet, dans l'Écriture cette parole : *Les morts n'apprennent plus rien* (pour leur salut), *et ils n'ont plus à gagner la récompense* [3] : texte que S. Jérôme interprète ainsi : « Tant que l'homme vit ici-bas, il peut venir à la justice, mais après sa mort toute occasion de bonne œuvre lui est refusée. » Et un peu plus bas : « Les vivants peuvent faire des œuvres méritoires dans l'appréhension de la mort, mais, une fois partis de cette vie, il leur est impossible de rien ajouter à ce qu'ils ont emporté de la terre... Ils ne sauraient ni mériter ni pécher, ni ajouter quoi que ce soit à leurs vertus ou à leurs défauts. »

Les saintes Lettres portent encore : *Fais promptement tout ce que ta main pourra faire, parce qu'il n'y aura plus ni œuvres, ni sagesse, ni science, dans le tombeau où tu cours* [4]. Ce qui est dit du mauvais riche implorant vainement Abraham du fond de l'enfer peut s'appliquer, dans ce sens

1. *Perfecta charitas foràs mittit timorem.* Johann. IV, 18.

2. *Quæ sua sunt quærunt, non quæ* Jesu-Christi : reproche fait par S. Paul à bon nombre de chrétiens. *Philip.* II, 21.

3. *Mortui nihil noverunt ampliùs, nec habent ultrà mercedem.* Eccl. IX, 5.

4. *Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare : quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia, erunt apud inferos quò tu properas.* Eccl. IX, 10.

particulier, aux âmes détenues au purgatoire, observent S. Jérôme et Bellarmin [1] : d'elles-mêmes, elles n'ont pas le pouvoir d'obtenir un adoucissement à leurs souffrances.

Le même livre de l'Ecclésiaste nous dit, en un autre endroit : *De quelque côté que tombe l'arbre, au nord ou au midi, partout où il tombera il restera* [2]. C'est un texte assez clair, et que S. Jérôme et S. Bernard entendent également de l'impossibilité, pour l'âme séparée du corps, d'agir pour le mérite ou le démérite : de bonne qu'elle était elle ne saurait devenir mauvaise, ni de mauvaise bonne. Et c'est encore le sens évident de cette autre parole du même livre sacré : *Opère la justice avant de mourir, car dans le tombeau il n'est pas possible de trouver d'aliment* [3]. Ce qui concorde bien avec l'avertissement de Notre-Seigneur lui-même : « Travaillez, non en vue de la nourriture qui périt, mais de celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'Homme vous donnera [4]. » Et encore, dans l'Ancien Testament : *Ne crains point de devenir de plus en plus juste jusqu'à la mort* [5]. Pourquoi *jusqu'à la mort*, si ce n'est qu'ensuite tout progrès en vertu est irréalisable?

Jésus nous dit également : *Bientôt vient la nuit, pendant laquelle personne ne peut agir* [6]. S. Chrysostome, S. Augustin, S. Jérôme, S. Grégoire le Grand, sont unanimes à interpréter ici *la nuit* par la mort, et *agir* par l'accomplissement des bonnes œuvres. Il ne semble vraiment pas qu'on puisse découvrir un autre sens. — Et maintenant écoutons le grand Apôtre : *Nous devons tous comparaître devant le*

---

1. Bellarmin, *De Purgator.* lib. II, cap. 2.
2. *Si ceciderit lignum sive ad austrum sive ad aquilonem, ubicumquè ceciderit, ibi erit.* Eccli. XI, 3.
3. *Ante obitum tuum operare justitiam, quoniam non est apud inferos invenire cibum.* Eccli. XIV, 17.
4. *Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam, quam Filius Hominis dabit vobis.* Johan. VI, 27.
5. *Ne verearis usque ad mortem justificari.* Eccli. XVIII, 22
6. *Venit nox, quandò nemo potest operari.* Johan. IX, 4.

tribunal du Christ, afin que chacun reçoive ce qui regarde son corps (propria corporis sicut gessit), *selon ce qu'il a fait de bien ou de mal* [1]. En commentant ce passage, S. Augustin observe à bon droit que le *propria corporis,* « les œuvres du corps », ne sont point ainsi appelées parce qu'elles auraient été faites sans la participation et en dehors de l'âme, mais pendant le temps où l'âme était unie au corps, c'est-à-dire pendant la vie, par exclusion du temps qui suit la séparation de l'un et de l'autre [2]. — Et le même S. Paul nous dira ailleurs : *Ce que l'homme aura semé c'est ce qu'il recueillera.... Ne nous fatiguons point à la poursuite du mal : car, en ne nous lassant pas, nous recueillerons la moisson en son temps* [3]. « En son temps », n'est-ce pas au moment où le Père de famille demande compte à son intendant? Il n'est plus l'heure de cultiver et de semer. Ainsi, à la mort nous rendons nos comptes, nous ne produisons plus. Le champ a été moissonné : malheur s'il a donné des épis insuffisants, et plus encore si la main du maître n'y a rencontré que l'ivraie! Et c'est bien l'interprétation non équivoque de Notre-Seigneur, dans la parabole du fermier d'iniquité : *Rends compte de ton administration, car désormais tu ne pourras plus cultiver ma terre* [4]. « Tu ne pourras plus cultiver », le temps de produire est fini ; la mort a mis un terme définitif à l'épreuve, et il ne reste plus qu'à examiner ce qui est acquis. Aussi une des grandes scènes de l'Apocalypse est celle-ci : un ange tient un de ses pieds posé sur la terre, l'autre sur la mer, et déclare, « au nom de Celui qui vit dans tous les siècles », que le temps a pris

1. *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum sive malum.* II Corinth. v, 10.

2. Augustinus, *De Prædestinatione sanctor.* 12.

3. *Quæ seminaverit homo, hæc et metet.... Bonum autem facientes non deficiamus : tempore enim suo metemus non deficientes.* Galat. vi, 8-9.

4. *Redde rationem villicationis tuæ : jam enim non poteris villicare.* Lucæ xvi, 2.

fin, c'est-à-dire, évidemment, la période pendant laquelle on peut agir [1]. Car c'est le temps qui nous a été accordé pour faire notre salut, et non l'éternité, où sont entrées déjà les âmes du purgatoire. Cette vie, voilà, selon la comparaison de S. Cyprien, l'arène où nous avons à combattre, le champ de course où la carrière nous est marquée; en dehors de ces barrières, on ne combat plus, on ne lutte plus de vitesse; on est couronné ou jeté dans l'ignominie. « Jusqu'à la mort de ce corps, dit S. Augustin, nous avons à redouter le péché, les tentations, mais ensuite personne n'éprouvera plus rien de semblable : quel chrétien en pourrait douter [2]? » Et dans un autre passage : « C'est ici-bas que s'acquiert le mérite, pour le salut ou pour la perte finale : que personne donc ne s'avise d'espérer qu'après sa mort il pourra mériter auprès de Dieu, lorsqu'il ne l'aura pas fait durant sa vie [3]. » — « La vie présente, dit à son tour S. Chrysostome, vous met en position de vivre bien ou mal; mais, les yeux à peine fermés, il ne vous reste que la responsabilité et le jugement [4]. » Et S. Jérôme : « Les morts ne peuvent mériter ni démériter [5]. »

Telle est donc la foi de l'Église, telle est la doctrine certaine. Vainement on objecterait que les âmes du purgatoire possèdent tout ce qu'il faut pour mériter, sinon pour pécher : elles ont la grâce, la foi, l'espérance, la charité, le libre arbitre même dans un certain sens, car elles connaissent et elles veulent. Est-ce que Notre-Seigneur, au sein de son Père, et de toute éternité, ne méritait pas pour nous? A plus forte raison des âmes qui ne sont

1. *Angelus quem vidi stantem super mare et super terram levavit manum suam ad cœlum, et juravit, per viventem in sæcula sæculorum, qui creavit cœlum et ea quæ in eo sunt, et terram et ea quæ in eâ sunt, et mare et ea quæ in eo sunt, quia tempus non erit ampliùs.* Apocal. x. 5-6.

2. De Prædestinat. SS., 4.

3. Enchiridion, *cap.* 110.

4. Homil. 37 in Matthæum.

5. In IX *Eccles.*

pas encore dans la gloire. — Sans doute; et ces considérations ont une valeur théologique; mais un point essentiel manque : c'est que ces âmes ont franchi, par la mort, la limite de la carrière que DIEU avait marquée pour l'épreuve; il n'est plus temps de témoigner par les œuvres la fidélité à DIEU, DIEU l'ayant réglé ainsi. Et quant à Notre-Seigneur méritant déjà dans le sein du Père, avant l'incarnation, il était encore *dans la voie*, dit Bellarmin, et c'est par ce côté qu'il pouvait mériter; depuis le Calvaire, il a cessé de mériter de nouveau [1].

Grâce à la communion des saints, à cette admirable fraternité établie par la tendresse divine, et qui rend communs à tous les frères les biens spirituels de la famille chrétienne, c'est nous, survivants, qui avons charge de mériter pour nos chers défunts. S'ils ne peuvent s'aider eux-mêmes, pour eux nous avons puissance auprès du Juge. Ah! c'est bien là une des plus douces merveilles du Catholicisme!

† Vers le milieu du mois de septembre 1870, une religieuse de Belgique éprouva tout à coup une douleur inexplicable au plus profond de son âme. Cette sœur s'appelait *Marie-Séraphine du Sacré-Cœur*. Il lui semblait être obsédée par une puissance invisible et invincible qui la circonvenait et la poursuivait partout. Un poids énorme pesait sur son épaule droite; elle le comparait à une charge de plomb. Enfin, le 29 septembre, jour de S. Michel, une lettre de France, en retard de deux semaines, lui apporte ce qu'elle croit être une explication, la nouvelle que son père est mort justement à l'époque où elle a ressenti ces impressions. En même temps, ses angoisses augmentent; elle entend

1. *Dico Christum simul fuisse comprehensorem et viatorem; et ideò, qua parte viator erat, mereri poterat : undè post mortem suam, quia desiit esse viator, nihil ampliùs meruit.* De Purgatorio, lib. II, 3 (*in fine*).

des gémissements étouffés, et bientôt une voix distincte criant à son oreille : « Ma fille, aie pitié de moi! » Peu de jours après, comme elle venait de se coucher, elle voit venir à elle son pauvre père environné de flammes et en proie à une extrême tristesse. Le lendemain, l'apparition se manifesta encore (c'était le 15 octobre), au moment où elle récitait le *Salve Regina* au pied de son lit, et maintes fois depuis elle eut lieu à la même heure.

Le défunt se faisait entendre distinctement. « Je souffre, dit-il un jour, pour mes impatiences, et pour d'autres fautes qu'il ne m'est pas permis de te dire. » Interrogé s'il ne recevait pas de soulagement des messes qui se célébraient à son intention : — « Oh! oui, répondit-il; je sens chaque matin une douce rosée qui vient rafraîchir mon âme; mais il me faut, de plus, des chemins de la croix, des chemins de la croix! » La sœur craignait cependant un piège du démon : elle engagea l'apparition à répéter avec elle : *Loués soient Jésus et Marie;* ce que celle-ci fit aussitôt, et d'une voix très claire. « Hélas! ajouta-t-elle, je suis déjà depuis plus d'une année en purgatoire, et tu n'as pas pitié de moi! — Mais, mon pauvre père, lui répondit la sœur, il y a un mois à peine que vous avez quitté cette vie! » Et lui : « Ah! tu ne sais pas ce que c'est que l'éternité! Lorsque l'âme a entrevu son Dieu, elle est dévorée d'une soif ardente de le posséder. Je suis condamné à six mois de purgatoire; mais si l'on prie beaucoup pour moi dans la communauté, ma peine sera abrégée de moitié. J'ai permission de mon Dieu de m'adresser à toi sans relâche jusqu'à ma délivrance. Ah! que j'étais insensé lorsque je m'opposais à ta vocation! C'est auprès de toi seulement, aujourd'hui, que je puis obtenir du soulagement. Mes autres enfants me croient au ciel, et à peine l'un ou l'autre dit-il un *De profundis* pour moi. » Interrogée sur ce qu'elle désirait plus spécialement, l'âme sollicita la faveur de dix messes et de plusieurs chemins de la croix. — La sœur lui ayant demandé si sa mère était

encore en purgatoire : « Non, fut-il répondu : elle est allée tout droit au ciel. »

Le 17, l'apparition revint, plongée encore dans la tristesse, mais non dans les flammes. Elle se plaignit de nouveau : « Si l'on ne vient à mon secours, ma fille, tu seras tourmentée sans relâche : le bon Dieu m'a permis de m'en prendre à toi. Ma chère fille, souviens-toi que tu t'es offerte en victime le jour de ton oblation : tu dois en accepter les conséquences. Regarde, regarde cette citerne de feu où je suis plongé. Oh! si l'on savait ce que c'est que le purgatoire, on souffrirait tout pour l'éviter, on ferait tout pour secourir les pauvres âmes qui y sont prisonnières! » Il disparut en s'écriant : « J'ai soif! J'ai soif! » Serait-ce donc pour soulager cette souffrance de ses élus dans le purgatoire que Jésus disait aussi sur la croix, dans son agonie : « *Sitio!* j'ai soif! »

Les apparitions continuèrent chaque soir. Une fois, sur la demande de la religieuse toujours en crainte d'une illusion, le défunt posa son doigt sur l'épaule et sur le cœur de sa fille, et, à la suite d'une sensation de brûlure très douloureuse, la peau resta noircie, sans que les vêtements eussent gardé aucune trace visible de feu. Chose fort remarquable! cette âme qui ne pouvait rien pour elle-même était écoutée de Dieu pour les autres : car, sur les instances de sa fille, elle pria en faveur d'une sœur de la communauté que tourmentait cruellement une névralgie, et la malade fut guérie aussitôt. — Le jour des Morts, l'apparition dit à la religieuse : « Nous avons été bien soulagées aujourd'hui; un grand nombre d'âmes sont montées au ciel. »

N'omettons pas ce détail consolant, propre à confirmer ce que nous avons dit au chap. 19e du Livre second. Une sœur de la communauté reçut la visite de l'âme en peine, et lui demanda où était son propre père, mort presque subitement et sans avoir reçu les sacrements, hélas! après avoir longtemps vécu loin de la pratique de ses devoirs :

— « Votre père est sauvé, dit l'apparition; mais il doit subir encore vingt ans d'un terrible purgatoire. » Il avait eu sans doute, au dernier moment, un mouvement de contrition parfaite : grâce suprême que le Seigneur avait peut-être accordée aux supplications journalières de sa fille. — La sœur Marie-Séraphine, parmi les questions qu'elle adressait à son père, avec la permission de son confesseur, lui fit celle-ci : « Les âmes du purgatoire connaissent-elles ceux qui prient pour elles, et peuvent-elles prier elles-mêmes en faveur des fidèles de ce monde? » Il fut répondu par un *oui* formel. — « Ces âmes, ajouta la sœur, souffrent-elles en pensant aux péchés qui se commettent journellement ici-bas, surtout dans leur famille? — Oui, repartit le père; c'est même un de leurs châtiments. » Il dit aussi à la sœur qu'il avait vu, à la sortie de cette vie, Dieu dans sa divine splendeur, ainsi que l'humanité sainte de Notre-Seigneur, la Très-Sainte Vierge et saint Joseph; qu'il en était dans un ravissement inexprimable, et que depuis ce moment sa soif de voir Dieu devenait de plus en plus ardente. C'est, en effet, le supplice le plus insupportable de l'épreuve purifiante. Il ajouta enfin que son ange gardien venait souvent le consoler : détail plein de charme, où éclate toute la tendresse d'un Dieu qui ne châtie qu'à regret, et qui sait mêler paternellement à la punition ce qui peut le mieux l'adoucir [1].

Élévation. — Ange tutélaire à qui j'ai été confié, veillez sur moi si bien, je vous en conjure, que j'évite par ma fidélité présente les rigueurs de l'autre vie, puisque cela dépend de moi, et que mon Père céleste m'en offre tous les moyens. Et puis, si ma faiblesse, ma sensualité, mon endurcissement, me conduisent néanmoins à ce lieu de douleur, ah! daignez aussi m'y visiter, adoucissant ma peine par votre douce présence.

1. *Trois apparitions d'âmes du Purgatoire,* p. 91 (Paris, Palmé, 1872). La fin au chapitre suiv.

CHAPITRE III.

Que les âmes du Purgatoire sont assurées de leur salut.

Quelques hérétiques, et Luther entre les autres, ont écrit que, au purgatoire comme sur cette terre, les âmes n'ont point la certitude de leur salut, et que ce tourment surpasse pour elles tous les autres, comme il est facile de le comprendre. Plusieurs auteurs catholiques même ont paru embrasser ce sentiment, mais en le mitigeant. Suivant eux, il y a dans le lieu d'expiation plusieurs genres de supplices, et cette incertitude serait le plus grave, réservé à un certain nombre d'âmes plus coupables, ou coupables de péchés d'une nature particulière. Des récits d'apparitions et de manifestations contenus dans des livres que l'autorité ecclésiastique n'a point improuvés appuieraient quelquefois une telle opinion. Au fond, Dieu, qui a confié à son Église tant de pouvoirs sublimes, ne lui a pas révélé tous les mystères de l'autre monde, dont la connaissance n'est aucunement nécessaire au salut : et c'est pourquoi, à part quelques définitions précises sur les points essentiels, elle laisse pour le reste une grande liberté aux opinions de ses docteurs.

Denys le Chartreux, par exemple, peut être rangé parmi ceux qui admettaient aisément l'incertitude : non pas, il faut le remarquer, quant à la réalité du salut (il est de foi que toute âme admise au purgatoire est sauvée), mais quant à la situation d'esprit du patient, à qui Dieu laisserait ignorer, par surcroît de peine, si elle sera définitivement reçue en miséricorde[1]. Denys n'exprime pas formellement cette doctrine, mais il la laisse supposer par

1. Dionysii Carthusiani, *De quatuor Novissimis*, 47. Denys est mort en 1471. Il fut surnommé *le docteur extatique* à cause de ses profondes méditations sur la vie intérieure.

les histoires qu'il rapporte. — Baïus est plus explicite[1] : car, voulant prouver que le péché véniel même mérite, de sa nature, la mort éternelle, il s'appuie sur ce que, en cas contraire, les âmes du purgatoire seraient assurées de leur salut : « Ce qui, ajoute-t-il, paraît insoutenable ». Il est vrai que Baïus (ou Michel *de Bay*) a été condamné depuis comme fauteur d'hérésie, mais non sur ce point, vraisemblablement. — On déduirait la même conséquence d'un passage de l'illustre Gerson[2], où ce savant et pieux auteur veut que le péché véniel soit tel par la seule miséricorde de Dieu; en sorte que, si Dieu le veut, une éternelle expiation lui sera justement appliquée. D'où il suivrait encore que l'âme chargée de simples fautes vénielles ne sait jamais avec certitude de quelle manière Dieu achèvera sur elle son jugement, quand même cette âme serait en purgatoire.

Nous disons, avec la plupart des théologiens, que les âmes du purgatoire, à moins d'exceptions particulières voulues par la divine justice, et sans préjudice de la règle générale, savent parfaitement bien qu'elles sont sauvées. Distinguons avec Bellarmin, pour être précis, trois degrés dans ce genre de certitude. Le premier, qui exclut l'espérance et la crainte, est celui des bienheureux dans le ciel : leur félicité n'est point œuvre d'avenir, ils la possèdent, elle est présente. Le second repousse la crainte, mais non pas l'espérance : et c'est celui de ces âmes dont la béatitude est future; elles ne l'ont pas, elles l'attendent, elles l'appellent, et elle viendra certainement. Le troisième concerne la vie présente, et il s'y mêle la crainte et l'espérance tout à la fois; car nous ne savons pas l'issue du combat : et cette certitude n'en mérite pas absolument le nom; c'est plutôt, à bien parler, une *conjecture* fondée sur les promesses divines, dont la réalisa-

1. *De Meritis operum*, II, 8.
2. *De Vitâ spirituali*, 1ª lectione.

tion sur nous personnellement peut échouer par notre faute. — Venons à la discussion raisonnée.

Si nous supposions que les âmes du purgatoire n'ont point la certitude de leur salut, il en faudrait chercher les motifs, les causes, et ce serait l'une de ces quatre : — ou bien ces âmes peuvent encore mériter et démériter, et nous venons de voir qu'il n'en est rien, que pour elles le combat est fini; — ou bien elles n'ont pas encore été jugées; — ou bien elles ignorent la sentence prononcée; — ou bien elles sont tellement absorbées par la souffrance qu'elles n'ont pas la force de se rendre compte de leur état. Aucune de ces suppositions ne tient. Le jugement particulier a lieu aussitôt après la mort; l'arrêt est prononcé immédiatement, et prononcé, comme tout arrêt, de manière à être compris. Il *a été établi*, dit S. Paul, *que tout homme mourra une fois, et après la mort vient le jugement*[1]. On lit dans la *Sagesse* : *Il est facile au Seigneur de rendre à chacun, au jour de sa mort, selon les voies qu'il a suivies*[2]. Et au verset suivant : *Lorsque l'homme meurt, ses œuvres sont découvertes*[3]. Tel est l'enseignement très exprès de l'Église, telle la tradition tout entière. « Oui, écrit S. Augustin, il est juste de le croire, les âmes sont jugées dès qu'elles sortent du corps, sans attendre cet autre jugement qu'elles subiront encore après la résurrection[4]. »

S. Grégoire le Grand, dans ses *Dialogues*[5], raconte un fait qu'il sera intéressant de redire. C'est celui d'un moine qui avait embrassé les austérités religieuses à la suite du retour à la vie que lui avait accordé le Seigneur.

---

1. *Statutum est hominibus semel mori; post hoc autem judicium.* Hebr. IX, 27.
2. *Facile est coràm Deo, in die obitûs, retribuere unicuique secundùm vias suas.* Eccli. XI, 28.
3. *In fine hominis denudatio operum illius.* Ibid., 29
4. II *De Origine Animæ*, 4.
5. *Dialogor.* IV, 36.

Il venait de mourir, et il allait être jeté dans les supplices éternels, lorsqu'un ange était venu le délivrer, et lui avait dit : « Sors, retourne sur la terre, et apprends de ce que tu viens de voir de quelle façon tu dois vivre à l'avenir ! » Peut-être était-ce un simple songe, une léthargie; S. Grégoire donne néanmoins l'histoire comme histoire ; et dans le même chapitre il recueille plusieurs traits semblables, qu'il assure avoir vérifiés, et qui tous montrent bien la réalité de ce premier jugement particulier aussitôt après la mort. — C'est encore là (au chap. 38e) qu'il cite l'exemple d'un homme plein de talent comme intelligence, mais livré à tous les vices, et qui avait nom *Chrysoarius*. Dieu finit par lui envoyer la maladie qui devait mettre un terme à tant d'excès. Peu d'instants avant d'expirer, comme s'il eût entendu déjà la sentence qui allait le condamner, il poussait des cris lamentables, en demandant du répit : « Un instant encore, un instant, Seigneur ! » criait-il. Mais cet instant lui fut refusé, et il mourut avec cette horrible vision. Frappé d'un tel spectacle, son fils renonça au monde, se fit religieux, et c'est de lui que S. Grégoire connut ces détails.

On ne saurait définir, au surplus, avec certitude, si les âmes sont emportées vers le Juge, ni si elles sont jugées à l'endroit même où elles ont quitté le corps. On croit plus généralement que c'est en ce lieu-là même, et que, Dieu étant partout, mais invisible, il n'a qu'à se manifester à l'âme, qui aussitôt aperçoit comme dans un miroir tout le bien et tout le mal qu'elle a fait, de sorte qu'elle-même prononcerait, pour ainsi dire, sa propre sentence. On ne sait pas davantage si le jugement particulier est rendu immédiatement par Notre-Seigneur dans sa forme humaine, ou bien par l'action de la puissance divine seulement, ou si elle est manifestée par le moyen des anges. Ce qui se dit ordinairement, d'après l'expression de l'Écriture, que Jésus-Christ *a été constitué le juge des vivants et des morts*, s'entend du jugement dernier et général : car

avant Notre-Seigneur, évidemment, le jugement particulier avait lieu aussi pour chaque homme qui mourait. De sorte, dit Bellarmin, qu'il n'y a rien de moins certain que ce qui a été avancé par Innocent III, à savoir que JÉSUS-CHRIST se montre sous la forme du Crucifié à tous ceux qui viennent de mourir, élus ou méchants[1].

Enfin, si les âmes du purgatoire n'étaient pas assurées de leur salut, comment réclameraient-elles, ainsi que cela est arrivé tant de fois, les prières des survivants? S. Grégoire, dans ses *Dialogues*, rapporte, sur témoignages fort graves, plusieurs apparitions de ce genre, auxquelles il ajoute une foi entière, et S. Augustin en cite également quelques-unes : double autorité devant laquelle il est permis de s'incliner[2]. Ces âmes, en réclamant l'intervention des vivants pour abréger leurs peines, savent donc, à n'en pas douter, que ces peines doivent avoir un terme.

† Vers la fin de novembre 1870, la sœur *Marie-Séraphine du Sacré-Cœur*, dont on a lu l'histoire au chapitre précédent, vit son apparition comme d'habitude. L'âme réclama de nouveau les prières de la communauté, en annonçant que, si on les continuait, elle serait délivrée aux fêtes de Noël. Elle avoua que les tourments du purgatoire, encore qu'ils aient leur consolation dans l'assurance du salut, sont au-dessus de ce qu'ont jamais souffert les martyrs. Elle ajouta que ceux qui portent le scapulaire du Carmel peuvent espérer d'être retirés du purgatoire le premier samedi après leur mort, s'ils en ont fidèlement rempli toutes les obligations. L'âme du défunt confirma aussi que pour plusieurs le purgatoire dure plus de cin-

1. Innocent III. *De Contemptu mundi*, II, cap. ult.
2. Gregorii *Dialogor.* IV, 40. — August. *De curâ mortuorum*, 12. — Voir aussi les *Merveilles divines dans les âmes du purgatoire*, du P. Rossignoli, traduct. de M. l'abbé Postel, 14e édition, *passim*.

quante ans, et qu'il en est même qui y doivent rester jusqu'à la fin du monde : « Ce sont, dit-elle, des âmes à la fois bien coupables et bien délaissées. » L'apparition décrivait son supplice en ces termes : « Je m'élance sans cesse vers DIEU, et je me sens en même temps repoussé sans cesse vers l'abîme, d'où je me sens parfois sur le point de m'échapper par un élan suprême; mais aussitôt la justice divine me retient, parce que ma satisfaction n'est pas accomplie. » Et, comme la sœur souffrait beaucoup des austérités qu'elle s'imposait en faveur de cette âme : « *J'ai prié pour toi*, lui dit celle-ci, et je continuerai de prier; mais tu dois t'attendre à endurer davantage encore jusqu'à ma délivrance. »

Dès le 3 décembre, quoique toujours triste, l'âme apparut déjà resplendissante. Elle parla de la colère de DIEU sur la France, à cause de la violation du dimanche, des blasphèmes, du désordre moral; mais elle assura que le Seigneur aurait pitié de notre pays, et le relèverait par le renouvellement de l'esprit chrétien, à un moment qu'elle n'était pas autorisée à indiquer.

Voici trois actes d'amour qu'elle répétait souvent : — « O mon DIEU, donnez-moi l'amour dont brûlent les » séraphins? — Donnez-moi plus encore, donnez-moi » l'amour qui embrase le cœur de la Très-Sainte Vierge! » — O mon DIEU, que ne puis-je vous aimer autant que » vous vous aimez vous-même! »

Entre le 3 et le 12 décembre, l'apparition ne revint pas; mais le 12 et les deux jours suivants elle reparut chaque soir, toujours plus resplendissante. Enfin, le jour de Noël, à la messe de minuit, entre les deux élévations, l'âme se fit voir à la sœur, et pour la dernière fois. — « J'ai achevé mon temps d'expiation, lui dit-elle. Je viens vous remercier, toi et ta pieuse communauté. A mon tour maintenant je prierai pour vous. Pour toi je demanderai une soumission parfaite à la sainte volonté de DIEU, et la grâce d'entrer au ciel sans passer par le purgatoire. » Le défunt

était, dans cette dernière vision, si resplendissant que sa fille ne put qu'entrevoir son visage; tout le reste de sa personne était comme perdu dans la lumière. Et la sœur Marie-Séraphine, dès ce moment, ne fit plus que soupirer après les joies de l'éternité, qu'elle avait entrevues. Elle mourait comme une sainte, six mois après, le 23 juin 1871, âgée de 28 ans [1].

Élévation. — Souvenez-vous, ô Jésus plein de douceur, que pour moi vous êtes descendu du ciel : ne me perdez point, au jour de votre jugement. Je sais combien j'ai mérité de châtiments par ma lâcheté à votre service et par mes innombrables offenses; mais je sais encore mieux que je vous aime de toute mon âme, et vous ne pouvez rejeter loin de vous le cœur qui vous cherche avec ardeur et repentance.

CHAPITRE IV.

Si le Purgatoire est un lieu ou un état des âmes.

Le purgatoire est-il véritablement un lieu spécial où Dieu envoie les âmes qui ont encore à expier; ou bien serait-ce plutôt un état, une situation, une manière d'être, où la souffrance s'attacherait au défunt, sans l'emprisonner précisément dans les cachots qu'on se figure pour l'ordinaire? Suivant un système déjà imaginé par Dante Alighieri au XIIIe siècle, ne peut-on se figurer Dieu comme un sommet divin autour duquel se déroulent, en s'abaissant graduellement, une série comme infinie de cercles concentriques occupés par les âmes, lesquelles s'approcheraient de la Divinité dans la mesure de leur purification plus ou

1. *Trois apparitions*, etc., p. 102.

moins parfaite : de telle sorte que le purgatoire serait la circonférence extrême, d'où l'âme monterait peu à peu, à mesure de l'expiation accomplie, aux cercles supérieurs? L'Église, comme nous l'avons observé, n'a rien défini là-dessus, parce que Dieu n'a rien révélé. Le champ est ouvert aux suppositions et aux opinions qui ne blessent par aucun côté les vérités définies. Voici les principales :

1° — La première attache les âmes au lieu même où elles ont péché, et cela jusqu'à l'expiation définitive; s'il y a plusieurs lieux, l'âme les parcourrait successivement, afin de pleurer et de laver sa faute sur le théâtre où elle l'a commise. Ainsi s'expliqueraient aisément les manifestations que Dieu permet de temps en temps; bien cependant qu'un grand nombre de ces apparitions se produisent dans des conditions non confirmatives de cette opinion. Le purgatoire se ferait donc, dans cette hypothèse, pour chaque âme en plusieurs endroits. Tel semblerait avoir été le sentiment de S. Grégoire le Grand dans ses *Dialogues*, où il cite, en y ajoutant foi, les deux faits suivants :

† Lorsque, dit-il, j'étais jeune et encore laïque, j'ai entendu raconter à des vieillards, qui étaient bien informés, que Paschase, diacre de ce Siège Apostolique (c'est-à-dire de Rome), de qui nous possédons encore les excellents et agréables livres sur le Saint-Esprit, était un homme d'éminente sainteté, adonné aux œuvres de charité, zélé pour le soulagement des pauvres, et fort oublieux de lui-même. Une contestation s'étant élevée au sujet d'une élection pontificale, Paschase embrassa le parti de celui que n'avaient point approuvé les évêques. Or, il mourut bientôt, et avec une telle réputation de sainteté qu'une guérison éclatante eut lieu, le jour de ses funérailles, par le simple attouchement de sa dalmatique. Longtemps après, Germain, évêque de Capoue, fut envoyé par le médecin aux bains de Città-di-Sant'Angelo, dans les Abruzzes. Quel est

son étonnement de trouver là, employé aux derniers offices des bains, le diacre Paschase lui-même ! « J'expie ici, lui dit l'apparition, le tort que j'eus de me ranger au parti mauvais. Je vous en supplie, priez pour moi le Seigneur, et vous saurez que vous êtes exaucé dès que vous ne me rencontrerez plus ici. » Germain commença aussitôt de prier, et, étant revenu au bout de quelques jours, il chercha vainement Paschase, qui avait disparu. — « Comme il avait péché par ignorance et non par malice, ajoute S. Grégoire, il pouvait ne subir après cette vie qu'un châtiment temporaire. » Et nous ferons remarquer, pour nous, que cette expiation, exempte de tourments, était plutôt humiliante que douloureuse[1].

Le second fait est à peu près semblable. Il y est question d'un prêtre de Centumcelle (aujourd'hui *Cività-Vecchia*), qui, lui aussi, était allé prendre des eaux thermales. Un homme se présente pour le servir dans les derniers soins de la domesticité, et cela plusieurs jours de suite, mais avec une complaisance et un empressement extrêmes. Le bon prêtre pense qu'il doit récompenser tant d'égards : le lendemain, il arrive porteur de deux pains bénits, et, après les services ordinaires, il les offre au complaisant serviteur. Celui-ci, d'un visage triste, lui répondit : « Pourquoi me présenter ce pain, mon père ? Il a été bénit, je ne puis le manger. Moi que vous voyez, je fus ici le maître autrefois, et après ma mort, pour l'expiation de mes fautes, j'y ai été renvoyé dans l'état que vous connaissez maintenant. Si vous me voulez du bien, oh ! je vous en prie, offrez pour moi le pain eucharistique, afin que mes péchés soient effacés grâce à lui. Vous saurez que vous avez obtenu ma grâce lorsque, revenant en ce lieu, vous ne me trouverez plus. » A ces mots il disparut subitement, et celui qu'on avait cru un homme montra en s'évanouissant qu'il n'était qu'un esprit. Pendant toute une semaine

1. Gregor. *Dialogorum* IV, 40.

le prêtre se livra aux exercices de la pénitence, et offrit chaque jour l'Hostie salutaire en faveur de celui qui s'était ainsi manifesté; puis, étant retourné aux bains, il ne le trouva plus. « Par où, conclut S. Grégoire, on voit combien l'oblation du saint sacrifice est profitable aux âmes, puisque les défunts eux-mêmes la réclament, et indiquent les signes auxquels on reconnaît qu'elle a eu son heureux effet [1]. »

On lit dans la Vie de la bienheureuse *Esprite de Jésus*, du tiers-ordre de S. François, le trait suivant. — Elle avait de fréquentes apparitions des âmes du purgatoire, qui réclamaient ses prières. François de Tomasi, gentilhomme de Carpentras et neveu du fameux cardinal Sadolet, évêque de cette ville, était mort depuis trente ans, et ses cendres reposaient dans l'église de Saint-Augustin. Il avait longtemps commandé une partie des troupes que le Saint-Siège entretenait dans le pays d'Avignon, qui alors relevait des Souverains-Pontifes, et il avait marqué du zèle dans l'accomplissement de ses devoirs; outre que c'était un homme religieux, et bon pour les pauvres. Esprite donc allait tous les jours dans l'église où Tomasi avait été enseveli. Elle rencontrait souvent à la porte un homme âgé, d'un aspect vénérable, qui paraissait abîmé dans une profonde mélancolie. Il était couvert de haillons, et avait l'apparence d'un mendiant. Esprite était pauvre, et lui répondit plusieurs fois qu'elle n'avait, malgré son désir, rien à lui donner. Comme cet homme insistait en disant « qu'elle avait de quoi le soulager », elle crut découvrir quelque mystère dans cette parole, et consulta son confesseur sur cette rencontre ordinaire, qui l'impressionnait secrètement plus qu'elle ne pouvait dire. Le prêtre l'engagea à questionner le pauvre sur son nom, sa naissance, les causes de sa misère. Celui-ci répondit en donnant son nom et son histoire,

1. Gregor. *Dialogorum* IV, 55.

et ajouta que Dieu l'avait fixé à la porte de cette église, couvert de ces haillons, pour le punir de la vanité qui lui avait fait porter des habits trop somptueux. La sainte fille fit part à quelques amies de ce qu'elle avait appris : car l'apparition n'était pas visible pour tout le monde : on fit beaucoup de prières, et l'ombre ne se laissa plus voir ; ce qui donna à penser qu'elle était délivrée. — Voilà donc encore un fait qui viendrait à l'appui de cette supposition et la rendrait vraisemblable, du moins pour un certain nombre d'âmes réservées à cette expiation. — Ceci se passait à la fin du XVIe siècle.

Il est rapporté que, en 1058, au pays de Worms, non loin d'un grand monastère, on entendit pendant plusieurs nuits un bruit terrible venant d'une grotte située à quelque distance : c'était comme si une armée eût été sur le point de combattre, tant le cliquetis des armes s'entendait distinctement. Les religieux, troublés dans leur repos, inquiets d'ailleurs de la cause qui pouvait produire un tel évènement, se rendent à la grotte au commencement de la nuit, et, à la vue d'un certain nombre de fantômes armés qui sortaient pêle-mêle, leur commandent au nom de Dieu de dire qui ils sont et ce qu'ils veulent. — Nous ne sommes pas des vivants, répondirent-ils, mais des soldats morts en combattant pour nos princes. Nos cadavres ont été ensevelis dans cette caverne, et c'est là que nous sommes condamnés à faire notre purgatoire. Ce sont les armes qui ont été l'occasion de nos péchés, c'est par les armes que nous faisons pénitence, en outre des flammes qui nous tourmentent. — Pouvons-nous vous soulager ? » dirent les religieux. — « Oui, vous le pouvez ; et c'est pour que nous obtenions de vous cette grâce que Dieu nous permet de nous faire entendre autour de votre maison de prière. Vos supplications, vos jeûnes, le saint sacrifice surtout, nous seront d'un immense secours si vous daignez nous les accorder. Nous ne pouvons, hélas ! rien pour nous-mêmes. »

Et la troupe entière de répéter : « Priez pour nous, ô Pères, priez pour nous ! » Et tout disparut, sauf le haut de la montagne, où était la grotte, et qui sembla embrasé d'un feu mystérieux et intense, avec des reflets effroyables. Les prières demandées furent faites, et dès lors tous les bruits nocturnes cessèrent[1].

Dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, deux jeunes religieuses s'étaient liées d'amitié. Vertueuses l'une et l'autre, elles étaient placées au même rang dans le chœur ; mais l'une, Gertrude, y rompait souvent le silence, et entraînait dans cette faute sa compagne Marguerite. Gertrude mourut ; on l'enterra dans l'église du couvent. Or, un soir, pendant l'office, elle apparaît dans sa stalle, à côté de son amie, suit les chants et les prières, va s'incliner devant l'autel, et puis tout s'évanouit. Saisie de frayeur, Marguerite raconte à l'abbesse ce qu'elle vient de voir. Craignant ou une illusion de l'esprit ou un piège du démon, la supérieure enjoint à la sœur d'interroger le fantôme s'il revenait, et de lui faire bénir Dieu par l'invocation ordinaire à la communauté. Le lendemain, à la même heure, se renouvelle l'apparition. Marguerite donne le salut religieux, auquel il est répondu d'après la formule. — « D'où venez-vous, et que voulez-vous ? » ajoute Marguerite, encouragée par cette première épreuve. — « Je viens m'acquitter envers la justice divine dans le lieu même où j'ai péché avec toi, lorsque tant de fois j'ai manqué et t'ai fait manquer à la loi du silence. Dieu veut que j'expie ces fautes là même et dans les circonstances où je m'en suis rendue coupable. Oh ! combien est terrible mon châtiment, au milieu des flammes qui me consument, et qui atteignent principalement ma langue ! Que mon exemple te profite, ma chère

1. Trithemius, chroniqueur du xve siècle, *Chronique de l'abbaye d'Hirsauge* (Forêt-Noire), ann. 1058.

sœur! » On pria beaucoup pour elle, et elle fit connaître enfin qu'elle était délivrée [1].

C'est ainsi encore que le vénérable Choscoka, célèbre dominicain de Pologne, se promenant dans un jardin en récitant le rosaire, fut interpellé par une âme du purgatoire, qui lui dit : « Priez, priez pour moi : je suis condamnée à faire ici même mon purgatoire, et j'y souffre cruellement. Que les vivants veillent donc sur eux-mêmes pendant qu'ils peuvent mériter, et qu'ils aient soin de tout expier avant de venir chez les morts où la justice s'exerce entière [2]. »

Le bienheureux *Étienne,* de l'ordre des Frères Mineurs, avait pour le Saint-Sacrement une dévotion singulière, qui lui faisait passer en adoration une partie des nuits. Dans une de ces circonstances, étant seul à la chapelle, au milieu des ténèbres, que rompait l'unique clarté mouvante d'une petite lampe, il aperçoit tout à coup dans une stalle un religieux profondément recueilli et la tête ensevelie dans son capuchon. Étienne s'approche, et demande au moine ce qu'il fait à pareille heure, et s'il a obtenu permission de quitter sa cellule. — « Je suis un religieux défunt, répond une voix lugubre, et c'est ici même que je dois accomplir mon purgatoire, d'après l'arrêt de la justice céleste, parce que c'est ici que je me suis égaré dans les distractions et la tiédeur pendant l'office divin. Le Bon Dieu me permet de vous faire connaître mon état, afin que vous m'ayez en pitié et veniez à mon secours par vos prières. » A ces mots, qui l'émeuvent grandement, Étienne se met tout de suite à genoux et récite le *De profundis.* Le visage du défunt exprimait la joie à mesure qu'avançait la sainte prière. Pendant plusieurs nuits l'apparition se mon-

1. Alexis Segala, *Triumphus Purg.*, p. II, c. 24, nº 32.
2. Jacques Hautin, *Patrocinium defunctorum*, I, 6. (Liège, 1565.)

tra encore de la même manière, plus heureuse chaque fois, parce qu'elle approchait de sa délivrance. Bref, une de ces nuits, à la suite du *Requiem*, elle quitta la stalle comme un prisonnier qui s'échappe de son cachot, et s'élança vers le ciel[1].

On n'a pas de peine à admettre, en effet, avec des traits semblables, — et il y en a bien d'autres, — que les tourments de l'expiation soient infligés souvent dans le lieu même où l'on a péché pendant la vie.

Le P. *Jos. Anchiéta*, surnommé l'Apôtre du Brésil, étant au collège de Bahia, fut appelé en toute hâte, une après-midi, pour administrer le sacrement de pénitence à un malade qui habitait un village assez éloigné. Il s'empresse d'y courir. Au retour, la nuit le surprit en route. Arrivé auprès d'un lac, il entendit un concert de gémissements qui semblaient sortir de terre. Son compagnon, épouvanté, ne respirait plus; mais lui, habitué à ces manifestations surnaturelles, dit simplement : « Mettons-nous à genoux et récitons cinq *Pater* et cinq *Ave* pour le soulagement des âmes qui sans doute font en ce lieu leur purgatoire, et qui nous implorent par la permission de Dieu. » Cette prière achevée, on n'entendit plus rien : comme si le soulagement avait été immédiat. Du reste, jamais ce bruit ne s'était produit auparavant en ce lieu, ni ne se produisit depuis[2].

2° — Une seconde opinion, soutenue d'abord par S. Augustin[3], puis rétractée par lui[4], ne veut pas que les lieux où sont envoyées les âmes du purgatoire soient matériels et sensibles, mais elle les place dans l'espace infini. D'au-

1. *Chroniques des Frères Mineurs*, IV, 30.
2. Jac. Hautin, *Patrocinium animar.*, II, 2.
3. XII *de Genesi*, 33.
4. II *Rétractations*, 24.

tres auteurs, dès les premiers siècles, voulaient que le purgatoire fût cette vie même, où l'âme est enfermée dans le corps comme dans une prison : ce qui était, au fond, nier l'expiation après la mort, et tomber dans l'hérésie. S. Irénée, dès le second siècle, réfutait cette grave erreur [1]. Il n'est pas même bien sûr qu'une telle opinion n'allât pas à donner le corps comme le cachot de l'âme, son lieu d'expiation, même après la mort, bien que le corps continuât de paraître inanimé. Mais l'Écriture, en mille endroits, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, n'appelle-t-elle pas la mort une « descente de l'âme dans les bas lieux, *in infernum, ad inferos* » ?

3° — En troisième lieu, le juif Philon, et après lui Origène, ont pensé que le purgatoire, aussi bien que l'enfer, ne sont pour l'âme autre chose que les souvenirs et les remords de la conscience, qui la déchirent plus ou moins, selon sa culpabilité [2]. Encore faut-il cependant que cette âme soit quelque part, même pour ce supplice. D'ailleurs, en réduisant à ces termes l'expiation finale, on ferait de la vie présente un purgatoire aussi parfait que celui de la vie future, puisque le remords s'y produit également.

4° — Une quatrième pensée établit et le purgatoire et l'enfer dans la vallée de Josaphat. S. Chrysostome attribue cette manière de voir à quelques anciens, égarés par le mot de *gehenna* employé par Notre-Seigneur, et qui, outre qu'il a le sens de *tourment,* est encore le nom de cette vallée, située près de Jérusalem. Écoutons, de plus, S. Grégoire le Grand [3]. Dans ses *Dialogues*, posant précisé-

1. *Contrà Hæreses,* in fine lib. V.
2. S. Jérôme, *Epist. ad Avitum.* — On lit dans les *Entretiens spirituels* de Mlle Barbier, qui ont paru en 1876 : « Ce qu'on nomme le purgatoire ne serait-il pas l'habitude des mauvaises passions qui reste attachée aux âmes et leur sert de bourreau? » Ceci est aller trop loin.
3. *Dialogor.* IV, 42.

ment la question comme nous l'avons fait, *Où est le lieu d'expiation?* (il entend surtout l'enfer, à la vérité), il répond : — « Sur un tel point je n'ose rien avancer témérairement. Plusieurs ont pensé que l'enfer est situé dans quelque partie de la terre, d'autres qu'il se trouve dans les entrailles même de notre globe... Le prophète dit : *Vous avez délivré mon âme de l'enfer inférieur*[1] : d'où l'on inférerait qu'il y a sur la terre un enfer supérieur, et au-dessous un autre plus profond. S. Jean confirmerait cette vue au chap. 5e de l'Apocalypse, où on lui montre un livre scellé de sept sceaux que personne n'est trouvé digne d'ouvrir, ni dans le ciel ni sur la terre ni *sous la terre :* livre que cependant put ouvrir le Lion de la tribu de Juda. Or, ce livre était certainement l'Écriture sainte. Seul, le Rédempteur en fut maître, parce que, incarné parmi nous, mourant, ressuscitant, montant au ciel pour nous, il a donné la clef de tous les mystères qui y sont renfermés. Nul autre ne le pouvait : ni l'ange dans le ciel, ni l'homme sur la terre, nul au-dessous de la terre; les âmes, même délivrées du poids du corps, n'ont point le droit de dévoiler les mystères de Dieu. Personne donc ne s'étant trouvé pour cela *sous la terre*, je ne vois rien qui empêche de placer là les lieux bas pour l'expiation. »

3° — Il est des docteurs aux yeux de qui le purgatoire serait simplement l'état de l'âme séparée du corps. Tant qu'elle lui fut unie, elle vivait dans la lumière, puisqu'elle pouvait la reconnaître par ses œuvres ou la repousser; séparée désormais de cet instrument de ses opérations, elle ne saurait plus rien voir à moins d'être parvenue à la béatitude : et telles seraient ces *ténèbres extérieures* plusieurs fois alléguées dans l'Évangile. Ainsi raisonne Téophylacte en commentant le chapitre 16e de S. Luc, et, dans un cer-

1. *Liberâsti animam meam ex inferno inferiori.* Ps. LXXXV, 13.

tain sens, aussi le théologien Bergier, pour qui le purgatoire est un état plutôt qu'un lieu[1].

6° — Mentionnons une sixième opinion, qui, d'après Bellarmin[2], semblerait avoir été celle de S. Grégoire de Nysse, de S. Chrysostome et de quelques autres, en petit nombre : c'est que le purgatoire, le lieu d'expiation des âmes, serait l'air même, l'atmosphère qui nous entoure, où sont répandus les démons, appelés « puissances de l'air[3] ». A ce sentiment viendrait l'histoire de S. Fursy, racontée par le vénérable Bède[4]. Ce saint abbé, mort en 650, fut emporté dans le ciel par les anges, et, d'après une révélation, les anges lui auraient fait voir dans l'air des feux immenses préparés pour la conflagration finale du monde, et qui, en attendant cette heure, servent à la punition ou à la purification des âmes.

7° — L'opinion la plus commune, la plus répandue, celle qui a généralement cours parmi les théologiens, c'est que le purgatoire est dans les entrailles de la terre, non loin de l'enfer même. Dans cette supposition, qui, malgré le nombre de ses partisans, n'a guère plus d'autorité que les autres, on est obligé de raisonner comme si la terre ne devait jamais être détruite, quelles que soient les modifications que Dieu lui fasse successivement subir : car les damnés le sont à tout jamais. — Ouvrons le Docteur par excellence, S. Thomas d'Aquin[5] : « Quant au lieu du purgatoire, dit-il, l'Écriture ne nous dit absolument rien de précis, et le raisonnement ne peut conclure avec certitude. Selon toute probabilité cependant, et d'après ce qui ré-

1. Dictionn. de Théologie, art. *Purgatoire.*
2. *De Purgatorio,* II, 6, 7.
3. *Ambulàstis secundùm sæculum mundi hujus, secundùm principem potestatis aeris hujus.* Ephes, II, 2.
4. *Historia Anglorum,* III, 19.
5. *Summæ theologicæ* Supplementum, articul. ult.

pondrait mieux aux paroles des saints et à des révélations particulières, il y aurait pour cette expiation un double lieu. Le premier serait destiné à la généralité des âmes réservées à cette épreuve, et il est situé en bas, près de l'enfer; en sorte que le feu serait le même pour les damnés et pour ces âmes, sauf que les réprouvés y doivent être plongés plus profondément. Le second lieu serait pour des cas particuliers : et c'est de là que seraient sorties tant d'apparitions, destinées soit à l'instruction des vivants, soit au soulagement des morts. — Quelques-uns toutefois disent que, de règle commune, le lieu du purgatoire est l'endroit même où fut commise la faute : ce qui ne paraît guère probable, l'homme pouvant, du même coup, être puni pour divers péchés accomplis en divers lieux. D'autres, enfin, disent que ces âmes expient au-dessus de nous, dans les airs, où elles sont placées entre Dieu et nous : ceci n'est guère admissible. »

Le plus clair, en tout cela, est que Dieu cache à l'homme sa conduite et ses mystères. Les théologiens scholastiques, dans cette dernière idée relative aux profondeurs de la terre, réduisent à peu près à cette exposition leur système. Il y aurait, à les entendre, aux régions inférieures, une sorte de golfe divisé en quatre parties : l'une pour les damnés, l'autre pour âmes du purgatoire, la troisième pour les enfants morts sans baptême, la quatrième pour les justes d'avant Notre-Seigneur, et qui maintenant est tout à fait déserte. Les volcans seraient donc comme les bouches de ces lieux affreux, pleins de tourments et de flammes. S. Grégoire le Grand, que déjà nous avons tant cité, apporte ici encore un récit intéressant[1]. Il tenait de source sûre que des navigateurs, venant de Sicile, relâchèrent dans les îles de Lipari, et là entendirent de la bouche d'un solitaire de haute vertu cette étrange nouvelle : « Sa-

1. *Dialogorum* lib. IV, 30.

vez-vous que le roi Théodoric est mort? — Non pas, répondirent-ils : car nous l'avons laissé très bien portant, et depuis il n'est venu aucun avis que les choses aient changé. — Eh bien, reprit l'ermite, détrompez-vous : il est mort, et hier, à la neuvième heure (trois heures de l'après-midi) il a été amené ici entre ses deux victimes, le pape Jean et le patricien Symmaque, et précipité dans la chaudière de ce volcan du Stromboli. » Les marins ne le crurent pas, mais tinrent note de ce qui leur avait été dit, et, arrivés en Italie, ils trouvèrent que la mort était réelle et que les heures concordaient parfaitement. Et, de fait, l'homme ayant été créé sur cette terre, le Fils de Dieu l'ayant foulée de son pied béni, y ayant fait entendre son verbe et répandu son sang, pourquoi ne resterait-elle pas aussi le théâtre et l'instrument de la divine justice? Il est vrai qu'on aurait à dire la même chose de la récompense; mais nous savons par la révélation que cette récompense consiste dans la vision béatifique de Dieu, et un tel bonheur ne peut, en aucune hypothèse, se concentrer dans un espace aussi restreint, tandis que la punition le peut parfaitement.

Lorsque, au 1er livre des Rois, chap. 28e, Samuel apparaît à Saül, la pythonisse d'Endor, qui l'a évoqué, s'écrie : « J'ai vu *les dieux* (c'est-à-dire *un être en quelque sorte divinisé*, d'après tous les commentateurs); j'ai vu les dieux s'élancer du fond de la terre[1]. » Et c'était bien l'âme de Samuel, et non un vain fantôme; quelques interprètes pensent même qu'elle était accompagnée de celle de Moïse[2] : ce qui expliquerait le pluriel *deos*, *les dieux*. Et Samuel dit au roi : « Demain toi et tes fils vous serez avec moi », c'est-à-dire au même lieu profond. C'est bien le sens de l'office des morts, où l'Église prie ainsi : « Délivrez, Sei-

1. *Deos vidi ascendentes de terrâ*. I Reg. XXVIII, 13.
2. V. Corneille Lapierre sur ce texte.

gneur, les âmes des peines du lieu inférieur et du lac profond[1]. » Et puis, quand Notre-Seigneur décrit le supplice et redit les plaintes du mauvais riche, ne le représente-t-il pas comme plongé dans un abîme inférieur, et levant en haut les yeux pour invoquer Abraham?

De toutes ces opinions, à laquelle s'arrêter? Il n'importe. Dieu a mille moyens d'imposer l'expiation; il choisit pour l'un et pour l'autre celui qui correspond le mieux à ses pensées divines, sans consentir à nous le faire connaître d'avance. Un seul point suffit : savoir, que, pour être reçu dans son paradis, séjour de l'innocence parfaite, il faut être absolument lavé de toutes souillures.

† Dès sa première jeunesse, *Anne-Catherine Emmerich* consacrait une bonne partie de ses prières aux pauvres âmes du purgatoire, dont plusieurs venaient parfois lui demander des secours. Quand c'était en hiver, elle se mettait à genoux, la nuit, dans la neige, et priait pour elles, les bras étendus, jusqu'à ce qu'elle fût toute raidie par le froid. Elle ajoutait à ces pénitences en leur faveur d'autres austérités, comme de se donner la discipline avec des orties. Elle eut souvent la consolation de recevoir les remercîments des âmes délivrées par elle. Voici ce qu'elle rapportait plus tard à ce sujet :

« Quand j'étais encore enfant, je fus conduite par une personne inconnue à un endroit qui me sembla être le purgatoire. J'y vis beaucoup d'âmes souffrant cruellement, qui me demandèrent instamment des prières. C'était comme si j'eusse été conduite dans un profond abîme. Je vis un lieu très étendu dont l'aspect était à la fois touchant et terrible : car on y voyait des personnes silencieuses, affligées, dont le visage semblait pourtant indiquer qu'elles avaient encore de la joie dans le cœur, et qu'elles pen-

1. *Libera animas defunctorum de pœnis inferni et de profundo lacu.*

saient à la misécorde de DIEU. Je n'y vis pas de feu; mais je sentis que ces pauvres gens étaient en proie à de très grandes souffrances intérieures. — Quand je priais avec beaucoup d'ardeur pour les pauvres âmes, j'entendais souvent autour de moi des voix qui disaient : « Je te remercie! Je te remercie! » Un jour, j'avais perdu sur le chemin de l'église un petit sac que ma mère m'avait donné; j'en avais beaucoup de chagrin, et je croyais avoir péché en n'y faisant pas d'attention. Cela me fit oublier de prier le soir pour ces pauvres âmes si chères à DIEU. Comme j'allais prendre un morceau de bois sous le hangar, une figure blanche avec quelques taches noires m'apparut et me dit : Tu m'oublies! Je fus très effrayée, et je repris aussitôt la prière interrompue. — Devenue plus grande, j'allais de grand matin à la sainte Messe. Afin de pouvoir mieux prier pour les âmes en peine, je prenais un chemin solitaire. S'il faisait encore noir, je voyais de pauvres âmes planer devant moi, deux par deux, comme des perles brillantes dans une flamme sombre. Le chemin s'éclairait à mes yeux, et je me réjouissais de ce qu'elles étaient autour de moi, parce que je les connaissais et que je les aimais. La nuit aussi, elles venaient à moi et imploraient mon assistance[1]. »

Élévation. — O DIEU miséricordieux et puissant, au nom de votre divin Fils et par son sang répandu sur la voie douloureuse et au Calvaire, délivrez les pauvres âmes du purgatoire, et, entre toutes, celle qui vous a le plus aimé et le mieux servi ici-bas. Et quand vous l'aurez élevée à ce haut degré de gloire qui l'attend, puisse-t-elle m'obtenir de votre grâce un véritable amour qui efface mes propres fautes!

1. *Vie d'Anne-Catherine Emmerich,* par le P. Schmœger, traduct. Cazalès, t. I, p. 29.

CHAPITRE V.

Si les âmes peuvent sortir parfois du Purgatoire.

Cette question offre de l'intérêt, en présence de tant d'histoires d'apparitions que nous lisons dans les vies des saints et dans les ouvrages spéciaux. Elle peut, du reste, se généraliser davantage, et s'entendre dans un triple sens : si ces âmes peuvent sortir définitivement du lieu d'expiation; si elles en peuvent sortir pour y rentrer ensuite; si elles en sortent parfois pour revenir auprès de nous, et vivre de nouveau sur la terre.

1° — Le premier point n'offre pas l'ombre d'une difficulté. Condamnées au purgatoire pour une expiation, cette expiation terminée les âmes ne doivent pas y être retenues. Le purgatoire est essentiellement différent de l'enfer, d'où l'on ne sort jamais. S. Jean Damascène assure cependant, au discours que nous avons reproduit ci-dessus (p. 317), que sainte Thècle tira de l'enfer par ses prières l'âme de la païenne Falconille, et le pape S. Grégoire celle de l'empereur Trajan. Ces deux faits, même allégués par S. Damascène, ne sont prouvés d'aucune manière[1]; pas un auteur latin n'en parle. S. Grégoire même enseigne qu'on ne doit pas prier pour les infidèles défunts[2], et le vénérable Bède, qui a étudié à fond la question, ne fait aucune allusion à un pareil trait. Que si S. Grégoire a délivré des âmes par ses prières, quelles qu'elles soient, ces âmes étaient en purgatoire, non en enfer[3]. La foi ne permet pas d'admettre une autre assertion. Que l'intercession du saint

1. On a même attaqué vivement l'authenticité du discours de S. Jean Damascène.

2. XXXIV *Moralium*, 13, ad 16.

3. On peut consulter, sur cette discussion, le *Purgatoire* de Bellarmin, II, 8, où elle est longuement traitée.

pontife, si elle a eu lieu, ait obtenu un adoucissement aux maux d'un damné, ce serait tout autre chose, nous l'avons dit[1].

2° — Quant au second point, si les âmes peuvent sortir momentanément du purgatoire, quelques docteurs ont pensé que la chose est impossible, que les apparitions citées sont des manœuvres du démon pour égarer la simplicité des fidèles. Tertullien le dit assez clairement[2]. On pourrait, à la rigueur, attribuer la même opinion à S. Chrysostome[3] et à Théophylacte[4]. Mais, si on lit attentivement ces derniers textes, on s'assure que tel n'est pas le vrai sens : on y avance simplement que les âmes ne peuvent venir à nous suivant leur volonté, encore moins se transformer en démons pour se répandre sur la terre et dans les airs. Les protestants, naturellement, se moquent et tournent ces matières en ridicule : cela est plus aisé que de donner de bonnes raisons, on le sait, mais cela non plus ne détruit rien.

L'autorité de S. Augustin est grave. « Les hommes, vivants ou morts, dit-il, apparaissent à d'autres, pendant le sommeil ou dans la veille, mais non pas absolument dans leur substance; ce sont plutôt des sortes de représentations. Nous croyons que cela s'opère par le ministère des anges, la Providence le disposant ainsi dans la profondeur inscrutable de ses desseins : soit pour instruire les humains, soit qu'ils y apportent de l'illusion; qu'ils y soient consolés ou qu'ils s'en effraient; suivant que justice ou miséricorde est réservée à chacun par celui que l'Écriture appelle à bon droit *la Miséricorde et le Jugement*. Les âmes des défunts sont là où elles ne voient ni n'entendent ce

1. V. ci-dessus, Livre second, ch. 19.
2. Lib. *De Animâ*, artic. II, n° 22.
3. *Homil.* 29 in Matthæum; 2 et 4 de Lazaro.
4. In VIII Matthæi.

qui se fait ou ce qui survient parmi les hommes. Et pourtant elles s'inquiètent des vivants, bien qu'elles ignorent ce qu'ils font. Et nous aussi, ne nous intéressons-nous pas aux morts, tout étrangers que nous sommes à leur situation? Les défunts, à la vérité, ne savent point par eux-mêmes ce qui se passe ici-bas, mais ils peuvent ensuite l'apprendre de ceux que la mort réunit à eux; et non tout à fait, mais seulement autant que Dieu le permet et qu'il leur est utile; ils peuvent l'apprendre également par les anges qui nous protègent, et qui à la fin portent nos âmes là où ils sont. L'Esprit divin peut aussi le leur révéler, dans la limite utile. En outre, les morts peuvent se manifester aux vivants, non par leur propre force, mais par le pouvoir divin. Que ces apparitions accusent leur réelle présence ou que les anges agissent pour eux, je n'oserais rien assurer là-dessus. Car le Dieu tout-puissant, qui est présent partout, peut se servir du ministère angélique, répandu également en tout lieu, pour offrir aux hommes les consolations dont il croit devoir soulager les misères du pèlerinage terrestre [1]. » — Et ailleurs : « N'est-il pas vrai que Samuel a prophétisé même après sa mort (dans l'apparition à Saül)? Et que dirons-nous de Moïse, qui certainement était mort aussi, d'après l'Écriture (et qui était dans les limbes)? N'a-t-il pas apparu avec Élie au moment de la transfiguration [2]? » Les saints, par une permission divine, et sur le rapport des témoins les plus dignes de créance, se sont maintes fois manifestés aux hommes; leur histoire est pleine de ces miracles : pourquoi le même prodige ne se réaliserait-il pas, dans un but d'utilité analogue, en faveur des âmes du purgatoire, qui, bien que soumises encore à la peine, appartiennent néanmoins à la famille des élus? S. Augustin a tout un chapitre là-dessus, à l'endroit que nous venons de citer. — En fait, les relations les plus

1. Lib *de Spiritu et Animâ*, XXIX (Migne, *Patrol. lat.* t. XLe, p. 799).
2. *De Curâ pro Mortuis gerendâ*, XV.

certaines nous montrent ces apparitions constatées à toutes les époques, dans tous les pays, devant toutes les classes de personnes. Si le fait existe, il est donc possible. — Des manifestations ont même eu lieu de la part des damnés. Nous n'en rapporterons qu'un, celui qui se lit dans la vie de *S. Brunô*, fondateur de la Chartreuse, au XIe siècle.

† Ce qui le détermina à embrasser la vie solitaire fut ce qui était arrivé devant lui, à Paris, à l'enterrement d'un ecclésiastique appelé Raymond Diocrès, théologien fameux, et qui toute sa vie avait passé pour un homme de bien. Lorsque, aux vigiles des morts chantées sur son corps, on commençait la quatrième leçon par ces mots, *Responde mihi* (Répondez-moi), le cadavre leva la tête et s'écria d'une voix épouvantable : « Je suis accusé par un juste jugement de DIEU ! » Sa sépulture fut différée au lendemain; et alors, au même endroit de l'office, il se leva de nouveau et cria : « Je suis jugé par un juste jugement de DIEU ! » Enfin, au troisième jour, qui fut encore pris pour délai, il ajouta, en présence d'un grand nombre de personnes qu'un événement si tragique avait attirées à l'église : « Je suis condamné par un juste jugement de DIEU ! » Brunô donc, présent à ce spectacle, ayant entendu de ses oreilles la voix terrible de cet homme dont la fausse vertu avait trompé ses frères, en conçut une grande terreur des jugements divins, et abandonna totalement le monde, où il est si facile et si commun de se perdre [1].

3° — Quant au troisième point, si les âmes peuvent sortir du purgatoire et revenir habiter sur la terre : à leur volonté, non, incontestablement; par la permission du

1. L'authenticité de cette histoire a été, il est vrai, contestée; mais elle est alléguée par le chancelier Gerson, S. Antonin, Denys-le-Chartreux, Surius, et elle est restée dans les traditions de famille des religieux chartreux.

Créateur, oui; et il y a des faits aussi. Les morts ressuscités par Élie et Élisée, par Notre-Seigneur, par S. Pierre, étaient vraisemblablement ou en purgatoire ou dans les limbes, car on ne sort plus de l'enfer une fois qu'on y est entré. Ce n'était pour eux qu'un changement d'expiation, puisque cette vie est pleine de combats et d'amertumes. On objectera bien que du moins ils étaient assurés de leur salut, tandis qu'il leur faut maintenant rentrer dans les incertitudes de la lutte : et Bellarmin répond que sans doute, en les renvoyant ici-bas, Dieu les avait confirmés en grâce; sans quoi ils eussent reçu de leur résurrection un tort capital.

Toutefois, et malgré ce que nous venons de dire, le même Bellarmin inclinerait à croire que même de l'enfer, même du ciel, les âmes peuvent être rappelées, en certains cas, à la vie de ce monde[1]. Mais il apporte aussitôt de très importantes réserves. Nous citerons les deux faits qui surtout l'émeuvent.

† Le premier est tiré de l'histoire de *S. Fortunat*, évêque de Todi, ville de l'Ombrie; et voici comment le raconte S. Grégoire le Grand : — « A Todi, vivait avec ses deux sœurs un homme d'excellente vertu, nommé Marcel, qui vint à mourir, à la suite d'une maladie, le soir du samedi de Pâques. Le corps devant être emporté assez loin, il ne put être enseveli le même jour. Le temps le permettant donc, ses sœurs coururent, pleines de douleur, vers le saint évêque, et lui crièrent au milieu de leurs larmes : « Nous savons que votre vie est celle d'un apôtre; vous guérissez les lépreux, vous rendez la vue aux aveugles : et maintenant venez ressusciter notre mort! » Le bon saint, à la nouvelle de ce trépas, versa des pleurs à son tour, et

1. *Quòd ex cœlo aut inferno damnatorum revocari possent ad vitam videretur incredibile, nisi exstarent exempla quæ negari non possunt.* De Purgat. II, 8.

leur répondit : « Retournez à votre maison et ne parlez plus ainsi : car tout ceci est arrivé par l'ordre de DIEU, et aucun homme ne peut contre DIEU. » Elles se retirèrent; mais lui, le pieux évêque, resta dans une grande tristesse. Le lendemain, qui était dimanche, dès la pointe du jour, il appelle deux de ses diacres, et avec eux se rend à la demeure du défunt, et, s'approchant du corps, se met à prier. Puis il se lève, s'asseoit auprès de lui, et dit à demi-voix : « Mon frère Marcel! » Aussitôt, comme s'il fût sorti d'un léger sommeil, le mort ouvre les yeux, et, se tournant vers l'évêque : « Oh! lui dit-il, qu'avez-vous fait? qu'avez-vous fait? — Ce que j'ai fait? » reprend Fortunat. Mais, sans le laisser continuer, Marcel lui dit : « Hier sont venus deux personnages qui, me jetant hors de mon corps, m'ont conduit dans un lieu de félicité; mais aujourd'hui l'un d'eux est revenu qui a dit : *Ramenez-le, car l'évêque Fortunat est dans sa maison.* » Le mort fut donc ressuscité, et il resta longtemps encore sur la terre. Et toutefois, ajoute S. Grégoire, nous ne devons pas penser qu'il perdit le ciel où il avait été admis : il n'est pas douteux que les prières de son protecteur l'aidèrent à vivre mieux encore qu'il n'avait fait auparavant [1]. »

Le second est emprunté au même ouvrage [2]. Il y avait en Ombrie, dans une vallée appelée *Interorina*, un prêtre de vie admirable, du nom de *Sévère*, qui desservait l'église de la B. Marie Mère de DIEU. Un homme de cet endroit, père de famille, étant réduit à toute extrémité par la maladie, envoya bien vite supplier Sévère d'accourir afin de purifier sa conscience avant qu'il rendît le dernier soupir. Le bon prêtre était à ce moment-là dans sa vigne, et il répondit : « Allez devant, je vous suis immédiatement. » Et comme il ne lui restait plus qu'à donner à son travail un dernier coup de main, il tarda de quelques instants, puis

1. Gregorii *Dialogorum* I, 10.
2. Ibid., 12.

se mit en route. Mais à la moitié du chemin les mêmes messagers accourent : « Pourquoi, lui disent-ils, avez-vous tardé, mon père? Le malade vient de mourir; il est inutile que vous alliez plus loin. » A cette nouvelle, Sévère est saisi d'un tremblement; il s'accuse à haute voix, s'attribuant cette mort malheureuse, versant des larmes, se frappant la poitrine. Arrivé auprès du mort, il tombe à genoux, et ses pleurs redoublent. Tout à coup le défunt donne des signes de vie, et tous ceux qui étaient présents éclatent en expressions de joie. La résurrection était certaine, en effet. On interroge cet homme : « Des monstres tout noirs, dit-il, qui rendaient le feu par la bouche et les oreilles, m'ont entraîné, m'ont conduit, par des lieux remplis d'une sombre horreur, jusqu'à ce qu'un jeune homme s'est présenté, qui leur a dit : « Ramenez-le, car le prêtre Sévère pleure sur lui, et Dieu l'accorde à de telles larmes. » Sévère se relève à ces mots, et exerce auprès de lui son saint ministère. Pendant sept jours la pénitence s'accomplit, et le septième la mort vient de nouveau; mais sa victime était prête, et elle rendit avec joie son âme au Créateur. « Remarquez, écrit ici S. Grégoire, cette paternelle bonté de Dieu qui ne peut endurer les larmes de son serviteur, ni qu'il éprouve un moment de tristesse. »

Voilà donc un élu rappelé du ciel, et un coupable tiré du supplice. Observons cependant que celui-ci ne paraît pas avoir eu déjà le prononcé de sa sentence, et qu'en tout cas il n'était pas encore plongé dans les flammes éternelles. Du reste, on ne peut guère douter que les Apôtres aient ressuscité des païens. L'histoire de Ste Agnès nous montre cette héroïque vierge ressuscitant le fils du préfet de Rome, mort en péché mortel.[1]

Les réserves de Bellarmin, les circonstances qu'il observe, les conditions qu'il indique, sont celles-ci. En général et en principe, les âmes une fois en possession de la

1. Voir S. Maxime, *sermon* 2 sur la sainte, et S. Ambroise, serm. 90.

béatitude céleste ne peuvent être rappelées à la vie de ce monde; S. Augustin est exprès sur ce point [1]. Si donc quelques saints sont retournés à leur corps, ils n'étaient pas encore couronnés entièrement; mais Dieu, sachant d'avance ce qui allait arriver, avait différé leur entrée dans le ciel, les détenant d'ailleurs en un lieu de délices, comme on peut l'inférer des paroles de Marcel qu'on a lues plus haut. On en doit dire autant des damnés, lorsque la sentence a été exécutée sur eux : elle est sans retour.

† Un jour de la Toussaint, dans le duché de Luxembourg, une jeune fille de conduite édifiante vit paraître devant elle l'âme d'une dame morte peu de temps auparavant. L'apparition avait un voile et des vêtements blancs, et tenait à la main un rosaire, car elle avait eu toute sa vie beaucoup de dévotion envers la Sainte Vierge. L'âme revint ainsi plusieurs autres fois. Elle accompagnait la jeune fille à l'église, s'agenouillait près d'elle, semblait réciter avec elle les mêmes prières, la suivait jusqu'à la sainte table, et montrait un respect et un empressement singuliers pour tout ce qui touchait au culte de Dieu. L'Eucharistie surtout excitait en elle de véritables transports d'adoration et d'amour. Quant à la jeune fille chrétienne, qui avait appris d'elle que son plus grand supplice était de ne pas jouir encore de la vue de Dieu, elle s'imposait des mortifications et des prières afin d'obtenir la délivrance de celle qui s'était ainsi faite son amie, et qui ne lui inspirait plus la moindre terreur. L'âme se montrait fort reconnaissante; elle souriait, remerciait du regard, et même, une fois, soutint les bras de la jeune fille qui priait pour elle. Par gratitude encore, elle lui donnait des conseils sur sa conduite et sur les moyens de plaire à Dieu. Elle lui recommandait de ne point faire de vœu à la légère, de ne jamais mentir parce que cela offense celui qui est l'essentielle et éternelle

1. *De Correptione et Gratiâ*, 10.

vérité, d'avoir confiance en Marie et de l'invoquer dans ses douleurs au pied de la croix, de l'invoquer sous les titres de ses litanies : *Mère admirable, Consolatrice des affligés, Reine des anges et des saints*. Elle l'exhortait au souvenir fréquent des âmes du purgatoire, qui ont tant besoin qu'on s'intéresse à elles dans leur délaissement et leurs douleurs. Un jour que ces entretiens se continuaient, la cloche de l'élévation se fit entendre à une église voisine : aussitôt l'apparition d'y courir et de s'agenouiller humblement. — Plusieurs semaines se passèrent dans cette touchante et merveilleuse intimité. La défunte annonca, dès les premiers jours de décembre, que le temps de sa délivrance approchait. Le 8, jour de l'Immaculée-Conception, elle se montra pour l'avant-dernière fois, mais environnée d'un tel éclat que sa jeune amie n'en pouvait soutenir la vue ; et le 10, pendant la messe de l'octave, elle vint plus resplendissante encore, salua l'autel, ensuite la jeune fille, et s'éleva dans les airs, où un brillant messager, son ange gardien sans doute, vint à sa rencontre, l'embrassa tendrement, et, se dirigeant vers le ciel, l'emporta dans les célestes parvis. — Ces faits avaient été connus du public ; l'autorité ecclésiastique s'en émut ; tout fut examiné canoniquement, et déclaré authentique par le vicaire-général de l'archevêque de Trèves [1].

Un prédicateur défunt, de l'ordre des Dominicains, apparut, à Cologne, à l'un des religieux, sous des vêtements magnifiques et ayant sur la tête une couronne d'or. Interrogé sur la signification de ces ornements, il répondit qu'ils représentaient les âmes sauvées à l'occasion de ses prédications, et que la couronne d'or en particulier était le prix de sa fidélité à observer les moindres prescriptions de la règle, et de la pureté d'intention qu'il s'était appliqué à avoir toujours. Il fit connaître qu'il souffrait cependant en-

1. Le P. Eusèbe de Nüremberg, jés., *De Pulchritudine Dei*, II, 11.

core pour l'expiation de paroles légères, dites sans autre but que de satisfaire une gaieté trop expansive ; sa langue endurait seule des tourments [1].

L'ouvrage d'où nous venons de tirer ce récit en contient, au même endroit, un autre non moins instructif. — Dans les îles Canaries, au couvent de la Conception, le vénérable serviteur de Dieu frère Jean Via, franciscain, le modèle de cette maison, tomba dangereusement malade. Pour le soigner on lui donna un frère nommé Ascension, simple novice encore, mais fort avancé dans la perfection religieuse, et qui mit tout son dévouement et tout son cœur à s'acquitter de sa charitable fonction. Le malade, malgré tant de soins, expira, et dans les sentiments les plus édifiants. Le bon infirmier, après lui avoir fermé les yeux et avoir assisté à ses funérailles, se retira à l'écart afin de prier pour lui, et continua cette sainte œuvre durant quelques jours. Un soir, dans la plus grande ferveur de sa prière, il aperçut tout à coup devant lui un frère de l'ordre, tout baigné en de lumineux rayons qui remplissaient la cellule ; cette lumière n'avait rien que de suave et de doux au regard. Puis tout s'effaça. Le prodige se renouvela une seconde fois, sans que le bon frère osât interroger l'apparition. La troisième fois néanmoins, s'enhardissant, il lui demanda : « Qui donc êtes-vous? Que venez-vous si souvent faire en ce lieu? » L'apparition répondit : « Je suis le frère Jean de Via, qui vous ai obligation pour les prières que vous ne cessez de faire monter au ciel en ma faveur. Je viens vous apprendre que, grâce à la miséricorde divine, je suis dans le lieu du salut, parmi les prédestinés à la gloire, et ces rayons vous en sont un témoignage. Cependant je n'ai pas été jugé digne encore de voir la face du Seigneur, pour un manquement qu'il me faut expier. Durant ma vie terrestre,

1. *Les Merveilles divines dans les âmes du Purgatoire,* par le P. Rossignoli, traduct. V. Postel, 15e édit., p. 279.

j'ai laissé par ma faute la récitation de certains offices pour les défunts, auxquels j'étais obligé par la règle. Je vous conjure donc très instamment, au nom de l'affection qui nous unissait, et bien plus encore au nom de votre amour pour Jésus-Christ, de faire en sorte que ces offices soient acquittés, afin que, dégagé de tout reste de dette, je sois admis à ma dernière félicité. » Le frère Ascension courut immédiatement raconter au père gardien sa triple vision : on assembla la communauté, et les offices furent récités le jour même. A peine étaient-ils terminés que l'âme se fit voir de nouveau au pieux novice, et plus brillante que les autres fois. Elle lui renouvela ses remerciements, lui promit de prier à son tour pour lui ; puis, montrant deux pères couronnés de gloire qui l'accompagnaient, elle lui dit que celui de droite était leur séraphique fondateur, S. François d'Assise, et l'autre leur saint frère Bernardin de Sienne, qui avaient voulu l'assister dans son triomphe.

Élévation. — O Très Sainte Vierge, assistez-moi, vous aussi, au jour où je paraîtrai devant votre Fils pour rendre compte de toute ma vie. Obtenez pour votre enfant une sentence de miséricorde. Ah! pécheur que je suis, c'est la miséricorde seule que je veux implorer.

CHAPITRE VI.

De la durée du Purgatoire.

Le purgatoire, comme séjour ou comme état de purification des âmes, ne doit exister que jusqu'au jugement dernier qui suivra la résurrection générale. C'est l'enseignement de l'Église, et Origène a erré quand il a écrit : « Je pense qu'après la résurrection nous aurons encore

besoin d'un sacrement qui nous lave et nous purifie, car nul ne pourra ressusciter exempt de souillures [1]. » S. Augustin nous dit au contraire, et avec lui toute l'Église : « Qu'on sache bien qu'il n'y aura de peines purgatives qu'avant le redoutable et dernier jugement [2]. » Et en effet, lorsque Notre-Seigneur, au chap. 25e de S. Matthieu, décrit ce jugement solennel et final, il ne marque que deux catégories, celle des élus et celle des damnés. Vainement on objectera que l'âme n'a point péché seule, que le corps prit part à ses fautes, et par conséquent doit expier comme elle : ce qu'il ne peut faire qu'après la résurrection. Cette expiation n'est-elle pas dans l'horreur du tombeau, et que faut-il de plus? D'ailleurs, en vertu du même raisonnement, l'âme ne pourrait pas non plus être admise seule au paradis, ou condamnée à l'enfer : ce qui contredit formellement l'Évangile : « Je suis au supplice dans ces flammes, *crucior in hâc flammâ* », dit le mauvais riche (*Lucæ* VII); et JÉSUS assure le bon larron qu'il sera, le jour même, introduit au ciel, et certes avant toute résurrection : *Hodie mecum eris in paradiso* (Lucæ XXIII).

Il est juste, au surplus, que l'âme soit punie à part et pour son propre compte. N'a-t-elle pas été l'instrument et la cause efficiente du péche? Le péché est un acte du libre arbitre, il ne devient formel que par le concours de la volonté : il doit donc être châtié là où il se trouve.

Les protestants, sur le purgatoire, sont étranges. Écoutons M. de Maistre : — « Le purgatoire est le dogme du bon sens. Ce dogme est si plausible, qu'il s'empare, pour ainsi dire, de la raison, et n'attend pas la révélation. Un des grands motifs de la brouillerie du XVIe siècle fut précisément le purgatoire. Les insurgés ne voulaient rien

1. *Ego puto quòd et post resurrectionem ex mortuis indigeamus sacramento eluente nos atque purgante : nemo enim absque sordibus resurgere poterit.* Homil. 14 in Lucam.

2. *Purgatorias pœnas nullus futuras opinetur nisi ante illud ultimum tremendumque judicium.* Civit. DEI, XXI, 16.

rabattre de l'enfer pur et simple. Cependant, lorsqu'ils sont devenus philosophes, ils se sont mis à nier l'éternité des peines, laissant néanmoins subsister un *enfer à temps*, uniquement pour la bonne police, et de peur de faire monter au ciel tout d'un trait Néron et Messaline, à côté de S. Louis et de Ste Thérèse. Mais un enfer temporaire qu'est-ce autre chose que le purgatoire? En sorte que, après s'être brouillés avec nous parce qu'ils ne voulaient point de purgatoire, ils se brouillent de nouveau parce qu'ils ne veulent que le purgatoire [1]. » Luther, ainsi que nous l'avons vu ailleurs, a fini par ne plus admettre le purgatoire au sens catholique; mais pourtant, voyant bien qu'il en faut un, il imagina de le placer dans les souffrances de la mort elle-même : ce qui est en abréger singulièrement la durée. La mort toute seule, par sa nature même, est certainement une réelle et très dure expiation; supportée chrétiennement, elle entre pour beaucoup dans l'équilibre de nos comptes avec Dieu; mais elle ne suffit évidemment pas, puisque souvent ce sont les plus criminels qui ont la fin la moins pénible. Il y a toujours des restes du péché, il peut même y avoir des péchés réels, au moment même de l'agonie : or, ces restes du péché, ces derniers péchés, sont quelquefois détruits par la mort seule; quelquefois on ne peut savoir s'ils le sont; d'autres fois on est sûr qu'ils ne le sont pas.

Ainsi, la mort endurée pour Jésus-Christ ou pour une vérité de la foi, le martyre en un mot, efface positivement tous ces restes : et c'est à cause de cela que jamais l'Église ne prie pour un martyr. « Ce serait, dit S. Augustin, une injure à ces saints que de le faire, et nous devons plutôt nous recommander à leur intercession [2]. » — Quant à ceux qui meurent ayant perdu la raison, ou bien par un

1. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 8e entretien.
2. *Injuria est orare pro martyre, cujus nos debemus potiùs orationibus commendari.* De Verbis Apostoli *serm.* 17.

accident, ou pendant le sommeil, on ne saurait dire qu'il y a là expiation suffisante, la volonté ne donnant aucun mérite à la douleur subie. Et quant à ceux qui ont le temps de se reconnaître, d'unir leur intention à celle de Dieu, de mériter enfin, savons-nous jamais si l'acquittement est dans la proportion de la dette? Le purgatoire établit tous les équilibres, et satisfait à toutes les exigences de la miséricorde comme à toutes celles de la justice.

Et maintenant, pour ce qui est de la durée du séjour qu'y fait une âme, c'est un mystère que Dieu ne nous a point dévoilé. Le théologien Dominique Soto estime que nul n'y demeure au delà de dix ans, et en apporte des raisons peu concluantes, ou du moins faciles à réfuter [1]. Il se fonde principalement sur ce qu'ici-bas on peut faire une grande pénitence en peu de temps, et sur ce que la charité qui brûle dans les âmes du purgatoire donne à l'expiation qu'elles y font une valeur tout autre. Mais il oublie que sur la terre c'est la volonté, le libre choix, qui communique à la pénitence tant de pouvoir sur le cœur de Dieu; tandis que là-bas ce choix, cette liberté, n'existent plus, que tout est imposé par une sentence de justice. Au reste, il est évident que Dieu a le pouvoir de compenser la durée par l'intensité, et qu'il peut condenser en une heure dix années de souffrances. Mais le veut-il? là est toute la question; et il ne le paraît pas. Des révélations dont l'authenticité est généralement admise donnent lieu de croire que certaines âmes sont condamnées pour des siècles entiers, d'autres jusqu'à la fin du monde. Le vénérable Bède et Denys-le-Chartreux citent plusieurs traits de ce genre. Et n'est-ce pas ce que laisse croire la sainte Église lorsqu'elle permet d'établir, en faveur des défunts, des services à long terme et même à perpétuité? Il ne faut donc pas cesser trop tôt de prier pour ses parents et ses amis. N'oublions jamais que la durée des souffrances se

1. IV *Sentent.* dist. XIX, quæst. 3, art. 2.

mesure sur la sainteté infinie de Dieu offensé; et cette seule considération fait trembler.

Hélas! on commet des péchés véniels sans scrupule, et par conséquent sans nombre; on y ajoute de temps en temps des péchés mortels. Il en est qui, après une vie licencieuse, continuée parfois jusqu'à la vieillesse, donnent à peine quelques heures au repentir. Une pénitence d'un moment, pour tant d'offenses, ne laisse-t-elle pas ample matière, et pour longtemps, aux flammes et aux douleurs du purgatoire?

† Combien, du reste, l'intensité de ces souffrances ordonnées par la justice divine fait peser la durée d'un temps minime! — Deux religieux d'éminente vertu s'étaient unis pour se sanctifier mutuellement. Le premier tomba malade, et il eut une vision où un ange du Seigneur lui annonçait qu'il allait mourir, et qu'il ne serait retenu au purgatoire que jusqu'à la première messe qui serait dite pour lui. Plein de joie à cette nouvelle, il s'empressa d'en faire part à son compagnon, et le conjura de ne pas tarder, après sa mort, à célébrer en sa faveur. La promesse fut tenue par le survivant : car, le départ de l'âme ayant eu lieu dès le lendemain matin, il ne prit que le temps de se préparer et monta au saint autel. Pendant l'action de grâces, comme il continuait ses suffrages, le défunt lui apparaît tout rayonnant de gloire, et, d'un air de doux reproche : — « Eh quoi! lui dit-il, qu'était donc devenue cette amitié si vive que vous m'aviez jurée! Pourquoi m'avoir ainsi oublié pendant de longs mois, après l'engagement que vous aviez pris? — Mon frère, je ne comprends point ce reproche, répondit le religieux. — Vous ne le comprenez pas! et vous m'avez laissé souffrir pendant plus d'une année, lorsque le saint sacrifice, une seule fois offert à mon intention, et vous le saviez, devait suffire pour mon entière délivrance! — En vérité, mon frère, vous m'accusez à tort. Je ne fais que de déposer les ornements sacrés, et j'ai

commencé la messe aussitôt après votre dernier soupir. Le cadavre est encore chaud dans votre cellule. » L'âme alors, le regardant avec émotion, s'écria : « Oh! qu'elles sont donc terribles ces peines, puisqu'elles m'ont fait prendre quelques instants pour une année! Bénie soit la volonté divine, qui a eu pitié de moi! bénie votre charité, mon frère! Servez Dieu avec une exacte fidélité, afin d'éviter de tels châtiments. Mes prières accompagneront, du haut du ciel, tous vos combats. » Et l'âme sainte s'envola à la récompense [1].

Quant à l'oubli de ses proches, méditons le trait suivant. *Archangèle Panigarola*, prieure du monastère de Sainte-Marthe à Milan, avait pour les âmes du purgatoire du zèle et de la dévotion; elle priait et faisait prier en leur faveur, et pourtant ne songeait que rarement à celle de son père, quoiqu'elle l'eût tendrement aimé; mais elle le croyait depuis longtemps au ciel. Le jour de la fête des Morts, comme elle était enfermée dans sa cellule, son ange gardien se fit voir à elle et lui dit de le suivre. La prenant alors par la main, il la conduisit en esprit au milieu du purgatoire, et, parmi toutes les âmes, lui montra celle de son malheureux père plongée dans des tourments cruels. A peine l'a-t-il reconnue qu'il se soulève en criant : « Ah! ma fille! comment as-tu pu oublier ainsi ton père! Tu songes aux autres âmes : j'en ai vu quitter ce douloureux séjour grâce à ton intervention pieuse : et ton père, à qui tu dois tant, tu ne penses point à lui! » Interdite en entendant ces reproches, Archangèle se met à sangloter, demande pardon, et promet de ne plus cesser de prier jusqu'à la délivrance de l'infortuné. Elle cherche sa consolation auprès de l'ange, et s'étonne d'avoir été la victime d'un tel aveuglement. — « Votre oubli, lui répond le céleste envoyé, a été permis de Dieu en punition du peu de zèle qu'avait eu votre père à le servir et à opérer son salut. C'est ainsi que le Seigneur agit

1. *Sermones Discipuli*, sive *Jos. Harol.* serm. 100.

envers ceux qui se conduisent de la même manière. Que les âmes qui négligent la seule chose importante, et qui n'ont d'activité que pour les choses du monde, sachent enfin leur folie, et qu'elles se souviennent que, les péchés étant pardonnés, il reste toujours une expiation à subir, ou sur la terre ou dans l'autre vie. » La pieuse religieuse, versant d'abondantes larmes, redoubla de ferveur et de zèle, jusqu'à ce qu'elle eût apaisé la divine justice. Elle eut la joie de voir l'âme de son père lui apparaître, au bout de quelque temps, toute radieuse de beauté, toute émue de reconnaissance et se répandant en bénédictions [1].

Élévation. — Mon Dieu, mon Dieu ! avec quelle ardeur je vous conjure d'admettre dans votre beau ciel mes bien-aimés parents que vous avez rappelés à vous ! Avec quel empressement j'accepte les épreuves de la vie présente pour échapper à l'expiation si rigoureuse de l'autre vie ! Non, je ne murmurerai plus contre mes peines ; je les bénirai, au contraire, comme un bienfait de votre main.

CHAPITRE VII.

Nature des souffrances du Purgatoire.

Nous abordons ici l'une des questions les plus difficiles et les plus débattues sur la matière du purgatoire. Établissons d'abord que les peines qui sont infligées aux âmes varient non seulement en durée, mais en intensité, et probablement en nature, selon la gravité et l'espèce particulière des fautes. Ceci est consolant pour les cœurs fervents, qui aiment Dieu de toutes leurs forces, le ser-

1. *Vie de Ste Angèle Panigarola*, par le P. Octave Juniciati, S. f., 1re part.

vant de leur mieux, et cependant, à cause des fragilités et des imperfections humaines, s'épouvantent à l'image des sévérités divines. Les descriptions du purgatoire qu'on lit dans les auteurs les plus estimés, les apparitions de toute espèce qui ajoutent à ces tableaux des couleurs encore plus sombres, sont faites, nous en convenons, pour terrifier les plus confiants. Qu'on ne laisse pourtant pas s'exagérer ce sentiment, soit parce qu'il refroidirait l'amour filial envers l'adorable Père de là-haut, soit parce qu'il peut s'égarer, soit parce qu'on n'y tient pas assez compte de plusieurs considérations encourageantes que nous allons bientôt présenter. L'économie de l'action providentielle ordonne tout de la manière la plus parfaite, la plus équitable, la plus miséricordieuse. Le châtiment est en rapport avec les dispositions du patient, et parfaitement équilibré avec le genre des péchés. Ce qu'on va lire regarde les cas les plus graves : c'est le purgatoire dans son application rigoureuse et entière. N'en concluons pas que toutes les âmes qui le subissent soient absolument dévouées aux mêmes rigueurs. — Cela dit, voyons l'enseignement ordinaire dans l'Église, d'après les théologiens.

Il y a, sur ce point, comme sur les autres, des choses certaines, d'autres qui sont douteuses.

Il est certain : — 1° que la peine du purgatoire n'est pas le désespoir, la crainte de la damnation, l'incertitude du salut; — 2° qu'une des souffrances, et la plus vive, est la privation de la vue de Dieu; ces saintes âmes, confirmées en grâce, ne peuvent que gémir amèrement de se sentir éloignées, par leur faute, de la jouissance du bien souverain : c'est le châtiment *du dam;* — 3° que, en outre de cette douleur, il y en a une autre, appelée la peine *du sens,* et qui consiste en une souffrance spéciale : par cela même, en effet, que celui qui pèche se détourne du souverain bien et se porte illégitimement vers les créatures, il doit être puni non plus seulement par la privation de ce

bien souverain, mais, de plus, par une affliction venant d'une chose créée. — Il est certain, 4°, qu'au purgatoire, comme dans l'enfer, les âmes sont soumises à la peine du feu, que ce feu soit réel ou que l'expression qui le désigne soit métaphorique, qu'elle désigne la peine du sens ou simplement la peine du dam (comme l'ont dit quelques auteurs). Qu'il y ait au purgatoire un feu quelconque, cela est indubitable, saint Paul le disant expressément[1]; Notre-Seigneur l'a dit aussi de l'enfer : *Allez au feu éternel;* et tous les docteurs catholiques sont unanimes sur ce chef.

Maintenant, ce qui est douteux, le voici. — 1° Ce feu est-il réel ou métaphorique? — 2° S'il est réel, comment peut-il avoir action sur une substance spirituelle telle que l'âme? — 3° Quels sont les ministres de ce châtiment? le démon ou les bons anges? ou bien le feu agit-il directement et par lui seul? — Disons un mot de chacun de ces points, et notre manière propre d'envisager les choses.

Premièrement. L'opinion la plus commune parmi les théologiens est pour la réalité du feu: et ce feu serait de la même espèce que celui d'ici-bas, mais autrement intense et complet, car nous n'avons sur la terre qu'un feu élémentaire. Ce sentiment néanmoins, disons-le tout de suite, n'est pas de foi. C'est pourquoi les Grecs, qui n'admettent pas le feu dans le purgatoire, et qui le dirent formellement au concile de Florence[2], ne furent point inquiétés pour leur croyance, et, dans la définition conciliaire, tout en affirmant l'existence du lieu d'expiation, l'Église ne fit pas mention du feu. Nous avons dit plus haut que l'on ne saurait définir si le purgatoire est proprement un lieu particulier ou un état des âmes qui le doivent subir : l'idée d'un feu réel ferait, évidemment,

1. *Salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* I Cor. III, 15.
2. 16e concile général, tenu en 1439, sous le pape Eugène IV; le principal objet en était la réunion des Grecs avec l'Église Romaine.

incliner pour le lieu; il nous le semble. Bellarmin, qui est pour cette idée du feu réel, allègue le consentement des docteurs, l'autorité de saint Grégoire le Grand, celle de saint Augustin, les expressions ordinaires de l'Écriture, la raison que les corps des damnés seront dévolus au feu après la résurrection : *Allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges*[1]. N'est-il pas écrit, d'ailleurs : *Chacun est puni par où il a péché*[2] ? Or, l'homme pèche le plus ordinairement par la concupiscence à l'égard des objets sensibles : il est donc juste qu'il soit aussi châtié par un objet sensible; et cet objet serait le feu matériel et réel. — Saint Grégoire l'entend de la sorte. « Et pourquoi, demande-t-il, si l'esprit immatériel de l'homme est enfermé dans le corps pendant la vie présente, ce même esprit ne pourrait-il, après la mort, être enveloppé par le feu matériel?... Il endure le supplice du feu par cela seul qu'il voit le feu; et comme il se voit brûler, il brûle par le fait. D'un feu visible sortent une ardeur et une douleur invisibles[3]. » Et le saint docteur cite le mot du mauvais riche : « *Crucior in hâc flammâ*, je suis dans les tortures au milieu des flammes. » Au surplus, ajoute saint Grégoire, si le diable et ses anges, tout spirituels qu'ils soient, sont tourmentés par un feu matériel, pourquoi s'étonner que des âmes, toutes spirituelles aussi avant d'être de nouveau réunies à leurs corps, ressentent des tourments matériels?

Secondement. Saint Augustin est frappé des mêmes raisons : tout ce chapitre mérite d'être rapporté. — « Ici, dit-il, se présente une question. S'il ne s'agit pas d'un feu immatériel, tel que la douleur de l'âme, mais d'un feu sensible que la main fuit et qui regarde la nature corporelle,

1. *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus*. Matth. XXV, 41.

2. *Ut scirent (filii Israel) quia per quæ peccat quis, per hæc et torquetur*. Sapient. XI, 17.

3. *Dialogorum*, IV, 29.

comment serait-il aussi le supplice de purs esprits? car c'est bien le même feu qui doit s'attacher et aux hommes et aux démons : *Allez au feu éternel préparé pour le diable et pour ses anges,* dit le Seigneur. Au sentiment de plusieurs doctes interprètes, les démons ont aussi des corps d'une certaine nature, formés de cet air épais et humide dont le souffle du vent fait sentir la vibration[1]. En effet, si cet élément particulier ne pouvait recevoir du feu aucune impression, il ne deviendrait pas brûlant quand il est, par exemple, échauffé dans une salle de bains. Pour brûler il faut que lui-même brûle; il rend une impression subie. — Si cependant on nie même ces corps dans les démons, on peut s'épargner de laborieuses recherches et d'opiniâtres discussions. Car qu'est-ce qui nous empêche de dire que, d'une manière très réelle quoique merveilleuse, les purs esprits peuvent endurer les tortures du feu matériel, puisque l'esprit de l'homme, assurément incorporel, peut être présentement enfermé dans les membres d'un corps, et pourra plus tard leur être réuni d'une façon indissoluble? Si donc ils sont incorporels, les esprits des démons, ou plutôt les esprits-démons, quoique sans corps, seront attachés pour leur supplice à des feux corporels : non qu'ils vivifient ces feux et les changent, par cette étroite union, en des êtres animés composés d'âmes et de corps; mais, je le répète, dans cette étreinte ineffable et terrible, de ces feux ils recevront la souffrance sans leur communiquer la vie. Et d'ailleurs l'union actuelle des esprits aux corps, qui constitue l'être animé, est un profond mystère, que l'homme ne peut comprendre, et qui cependant est l'homme même. » — Le saint docteur poursuit : « Je dirais bien que les esprits brûleront sans leurs corps, comme brûlait aux enfers le mauvais riche quand il s'écriait : *Je suis torturé dans cette flamme!* mais déjà l'on

1. Cette opinion doit être remarquée, et donnerait solution à tant de manifestations sensibles de Satan qu'on a peine à expliquer.

me répond que cette flamme n'est pas plus matérielle que ne le sont les yeux levés sur Lazare, la langue altérée d'une goutte d'eau, le doigt du juste dont ce riche réclame le bienfait, dans un lieu où les âmes ne sont plus revêtues du corps : ce serait donc une flamme incorporelle qui brûle ici, une goutte incorporelle qui est demandée, comme ces choses se passent dans le sommeil ou l'extase : visions immatérielles qui reproduisent les images des corps. Dans ces divers cas, l'homme n'agit qu'en esprit, et il se voit néanmoins si bien dans les conditions du corps, qu'il lui est impossible de distinguer. Mais non : ce supplice, cet *étang de feu et de soufre*[1], sera bien un feu corporel, et il tourmentera les corps des damnés, hommes et démons, les corps solides des uns, les corps aériens des autres; c'est-à-dire les corps humains unis à l'esprit, et les esprits incorporels des démons, qui dans les embrasements de la flamme puiseront les tortures sans lui communiquer la vie. Car il n'y aura pour les uns et pour les autres qu'un seul et même feu : l'éternelle Vérité l'a dit[2]. »

Troisièmement. Quels seront les ministres des peines du purgatoire? Nous l'ignorons. Seraient-ce les démons? plusieurs révélations et apparitions le donneraient à entendre[3] : mais ne sont-ce pas là plutôt des cas particuliers, en supposant les faits authentiques? Car il répugne, en vérité, de voir ces âmes saintes, confirmées en grâce, mises sous la main du démon, ne fût-ce qu'un instant. Il est vrai que dans cette vie les justes mêmes sont en butte aux tentations du maudit; mais ils sont encore dans la voie, les conditions du combat exigent la présence de l'ennemi : tandis qu'ici la victoire est acquise, le démon

1. *Stagnum ignis et sulphuris.* Apocal. xx, 9.
2. *De Civit. Dei*, xxi, 10.
3. Ven. Bedæ *Histor.*, iii, 19; — Dionysii Carthusiani *De quatuor Novissimis.*

terrassé, Dieu glorifié, le salut assuré. Nous ne pensons donc point que les tourments du purgatoire soient infligés par l'ennemi de Dieu; mais il nous paraîtrait que le feu agit de lui-même, sans autre intervention directe. Telle est aussi la pensée de saint Thomas et de saint Bonaventure. « Ceux qui ont pensé autrement, dit Ferraris[1], sont en petit nombre, et ils s'appuient seulement sur des visions et apparitions, telle que celle dont il est question dans la vie de saint Bernard : un religieux se faisant voir à lui entouré de quatre démons qui le tourmentaient et le flagellaient, quoiqu'il ne fût qu'au purgatoire, et qu'il dût être bientôt délivré par les prières du saint abbé. Denys le Chartreux et Bède rapportent quelques faits semblables. « Ce sont là des symboles et des allégories, continue Ferraris; et ils ont pour but, sous la plume des saints et des narrateurs, de nous faire mieux comprendre, par la comparaison avec ce que nous voyons ici-bas, l'horreur des châtiments du purgatoire. » — Mais enfin, ces mystères de conduite divine, il a plu à la Providence de ne nous les point dévoiler dans cette vie. Le meilleur et le plus sage est de s'inquiéter moins de ces détails que de vivre assez saintement pour éviter les rigueurs de l'expiation dernière.

✝ Dieu permet pourtant que nous puissions parfois apprendre les choses d'au-delà du tombeau, afin sans doute que nous nous tenions toujours dans les règles de la vigilance chrétienne. *Le Seigneur dévoile ce qui est profond*, dit l'Écriture, et *son œil distingue au milieu des ténèbres*[2]. Le fait que nous allons rapporter pourrait être rejeté comme incroyable si les savants Bollandistes ne le couvraient de leur grand nom. C'est à eux que nous l'empruntons[3].

Un enfant de onze ans, nommé Biaggio, était mort dans

1. *Prompta Bibliotheca*, artic. *Purgator*.
2. *Dominus revelat profunda et abscondita, et novit in tenebris constituta*. Daniel II. 22.
3. *Acta Sanctorum*, Append. ad 20 maii, n° 36.

la ville de Nocéra, en Italie. Comme on avait lieu de craindre qu'il fût simplement en léthargie, on différa les funérailles; et pendant ce temps les parents invoquaient avec une immense foi le secours de saint Bernardin de Sienne, mort en 1444, et de qui l'on racontait de nombreux miracles. Le cinquième jour, l'enfant commence à ouvrir les yeux, mais sans recouvrer d'autre mouvement que celui de la langue : ce qui dura quatorze jours, deux semaines entières. Alors, sous une impression profonde, parlant d'un ton pénétré, il se mit à exposer les choses qu'il avait vues dans l'autre monde. « J'étais véritablement mort, dit-il. Saint Bernardin, qu'on priait pour moi et que j'avais invoqué aussi, appela mon âme, me rassura, et me dit de bien retenir tout ce que j'allais voir. D'un vol il me conduisit aux enfers, où je vis quantité de damnés, quelques-uns que je connaissais, et qui expiaient là leur orgueil, leur luxure, leur avarice, leur déloyauté, leurs pratiques usuraires. Ce spectacle est tellement horrible que je ne puis le décrire. Je fus ensuite mené vers le ciel, où je vis les martyrs, les vierges, les anges, dans une gloire admirable, avec Marie au-dessus d'eux tous. Rien ne saurait donner une idée de l'éclat de l'auguste Trinité. Saint Bernardin me mena enfin au purgatoire. J'y ai vu plusieurs parents et plusieurs amis tourmentés d'une façon différente, selon ce qu'ils doivent à la justice divine. » Et s'adressant à quelques-uns de ceux qui l'écoutaient, l'enfant ajouta : « Votre père, mort à telle époque, souffre cruellement parce que vous n'avez pas exécuté les clauses charitables de son testament; votre père, à vous, se lamente de ce que vous ne priez plus pour lui. » Et à chacun il donnait ces renseignements effrayants, et avec une telle justesse d'expression, une exactitude si remarquable de doctrine, une telle sûreté de récit, que chacun demeurait convaincu.

† On lit dans les *Révélations de Sainte Brigitte* d'admi-

rables apparitions. Ce livre a été examiné par de très savants docteurs, et il jouit d'une juste estime dans l'Église. — Un jour donc, pendant qu'elle était en extase, la sainte assista au jugement d'un soldat qui venait d'expirer. L'âme, présentée au tribunal de Dieu, était accompagnée de son ange gardien comme défenseur, du démon comme accusateur. La cause fut plaidée rapidement, mais à fond, et Brigitte entendit la sentence : elle condamnait le soldat à un long purgatoire, par suite des fautes de toutes sortes commises dans sa profession. « La peine des yeux, dit le juge, sera de contempler des objets affreux; celle de la langue d'être percée de pointes aigües et tourmentée de la soif; celle du toucher d'être plongé dans un océan de feu. » La Sainte Vierge, pour qui le défunt avait eu grande dévotion, intervint alors, et obtint quelque adoucissement à la rigoureuse expiation. — On voit bien ici la peine du feu, mais compliquée de souffrances spéciales, en rapport avec les péchés.

Une autre fois, Brigitte eut une vision du même genre. Elle se vit transportée en esprit auprès du purgatoire, et elle y distingua une jeune fille, autrefois de condition élevée, qui s'était abandonnée à ses goûts de dépense, de vanité, de mollesse, par suite d'un manque de surveillance de la part de sa mère. Cette âme infortunée exposa toute sa vie à la sainte. « Heureusement, dit-elle, qu'avant la mort je me suis confessée en de suffisantes dispositions, ce qui m'a fait éviter le lieu du supplice éternel; mais que je souffre ici, et comme chaque faute est bien punie par où elle m'a séduite! Cette tête qu'il fallait orner toujours, qui cherchait les regards et les applaudissements, la voilà dévorée de flammes si cuisantes qu'il me semble mourir à tout instant. Ces épaules et ces bras que je faisais admirer sont cruellement étreints dans des chaînes de fer rouge. Ces pieds, jadis formés pour la danse, sentent incessamment les morsures des vipères et des serpents les plus

horribles. Oh! que j'expie affreusement tant de faux plaisirs! » Brigitte restait épouvantée à cette vue. Elle promit de prier, et tint parole à cette pauvre âme[1].

Il ne faut pas, avons-nous besoin de le dire? prendre à la lettre ce tableau des membres tourmentés, puisque le corps est dans le tombeau et séparé de l'âme; mais à cette âme Dieu fait éprouver exactement les sensations décrites, selon la sentence d'expiation.

Élévation. — Je me remets entre vos mains, Seigneur, et me résigne à faire tout ce qu'il vous plaira. Je veux être tout ce que vous voulez que je sois; je ne veux ni plus de faveur ni moins de rigueur, ni plus de repos ni moins de travail, ni plus de joie ni moins d'affliction. Je ne veux que ce que vous me donnez. Me voulez-vous malade? je le veux. Voulez-vous que je meure? je le veux encore. Désirez-vous que je vive sous le poids de croix continuelles? j'y consens. Puisse cet acte sincère d'absolue soumission en cette vie me valoir dans l'autre cette miséricorde qui désarmera la justice prête à sévir contre moi!

CHAPITRE VIII.

La gravité des peines du Purgatoire.

Ce que nous avons à dire sur ce sujet est effrayant, nous l'avouons; mais aussi on y puise les motifs des plus fermes efforts pour combattre en soi le hideux péché, qui exige de si terribles expiations. Bénissons Dieu du moins de nous avoir avertis, et de ce que l'abîme est ouvert à nos yeux, de manière que nous pouvons, si nous le voulons énergiquement, en éviter les rigueurs.

1. *Révélations* de Ste Brigitte, livre VIe, 38.

Les peines du purgatoire sont très grandes ; aucune des souffrances de cette vie ne leur peut être comparée : voilà ce qu'enseignent unanimement tous les Pères. — « Ce feu, dit S. Augustin, sera plus rigoureux que tout ce que l'homme peut souffrir ici-bas ». — « Je considère, écrit à son tour S. Grégoire, ce feu, qui ne doit durer qu'un temps, comme plus insupportable qu'aucune tribulation de cette terre ». Et le vénérable Bède assure qu'il est au-dessus de tout ce qu'ont enduré les martyrs[1]. — Les saints ont affirmé la même chose. « J'ai vu, disait sainte Catherine de Sienne, j'ai vu les supplices des damnés, et aussi ceux du purgatoire : aucune parole ne saurait les rendre exactement; et si les malheureux humains avaient le spectacle de la moindre de ces peines, ils préféreraient souffrir dix fois la mort du corps, si cela était possible, plutôt que cette peine pendant un seul jour[2]. » Sainte Catherine de Gênes, à son tour : « Les âmes du purgatoire endurent une peine si extrême, qu'il n'est point de langue qui la puisse raconter, qu'il n'est pas même d'entendement qui puisse comprendre la plus petite étincelle du feu qui les consume, à moins que Dieu ne la lui montre par une grâce spéciale. Il a daigné me faire voir une de ces étincelles, mais je n'ai point de terme pour l'exprimer[3]. »

« Jamais personne, dit ailleurs S. Augustin, n'a senti de douleurs pareilles dans son corps, bien que les martyrs aient souffert d'étranges tourments. Lors même que vous réuniriez tous les maux qui affligent l'humanité, tout ce que les pénitents de la primitive Église ont subi d'humiliations et de pénitences, tout ce que les bourreaux ont fait endurer de supplices aux criminels les plus scélérats, tout ce que les tyrans ont inventé de tortures pour assouvir leur fureur sur les membres des martyrs, enfin tout ce

1. August. *in ps.* 37 ; — Gregor. *in ps.* 3 ; — Beda *in ps.* 3.
2. *Vie de la Sainte,* par Bernardin Picci. In-4°, Sienne 1707, p. 225.
3. *Le Purgatoire,* ch. 11e.

que l'esprit du mal a pu imaginer de tourments pour désoler et pousser à bout la patience humaine, rien de tout cela ne peut entrer en comparaison avec les épreuves du purgatoire. Il ne faut pas croire que l'imagination exagère ces douleurs : l'homme ne peut s'en former une idée. Que celui-là donc qui n'ose mettre un de ses doigts dans le feu craigne de brûler tout entier dans celui du purgatoire [1]. » S. Cyrille, évêque de Jérusalem, s'exprime ainsi : « Quels pensez-vous que soient les supplices des âmes du purgatoire? Si l'on pouvait se représenter toutes les peines, toutes les croix, toutes les afflictions du monde, ce seraient comme des douceurs en comparaison du moindre tourment qu'on y endure; et pour l'éviter on souffrirait volontiers tous les maux de l'humanité depuis Adam jusqu'à cette heure [2]. » S. Thomas d'Aquin, le grand théologien, est du même sentiment; et il pense, en outre, que le feu du purgatoire est le même que celui de l'enfer [3]. Au sujet de quoi nous lisons dans S. Grégoire : « Dans les mêmes flammes le damné trouve son supplice, le juste sa purification » [4]. Et le R. P. Félix ajoute : « La souffrance met de longs jours dans leurs minutes, de longues années dans leurs jours, et dans leurs années des siècles qui semblent ne pouvoir finir. »

† La bienheureuse *Catherine de Racconigi*, dominicaine, fut favorisée de nombreuses et merveilleuses visions, où le paradis, le purgatoire et l'enfer furent maintes fois mis sous ses yeux. Un jour, entre autres, qu'elle était retenue au lit par la maladie et qu'elle méditait sur les tourments expiatoires de l'autre vie, elle se sent ravie en extase et conduite au purgatoire. C'était pour l'animer encore dans sa dévotion aux âmes souffrantes que le Seigneur lui don-

1. Serm. 42 *de Sanctis*.
2. Cité par l'auteur du *Mois des Morts*, M. l'abbé Lévesque, p. 76.
3. *In* 4a, distinct. 21, 9, 3; — distinct. 24, 1.
4. *In ps*. 37.

nait un tel spectacle. Pendant qu'elle contemplait avec terreur ce feu, une voix l'avertit qu'elle allait en éprouver par elle-même l'effet, et à l'instant une étincelle s'éleva et vint s'attacher à sa joue gauche. Des personnes qui l'entouraient pour la soigner virent l'étincelle. Or, la douleur qu'en ressentit la sainte fut telle, que son visage enfla tout entier, et resta plusieurs jours en cet état. Catherine, à la suite de cette épreuve, disait que les souffrances connues d'elle n'étaient rien, toutes réunies, si on les comparait à celle-ci [1].

Le vénérable *Denys le Chartreux*, dans la chartreuse de Ruremonde, avait assisté à la mort un pieux novice, et lui avait promis d'accomplir à sa place quelques œuvres qu'il avait vouées à Dieu et ensuite oubliées. La multitude des affaires, le gouvernement de la maison, les correspondances de chaque jour, effacèrent cette promesse de la mémoire du bon supérieur. Et voici qu'au bout de quelque temps l'âme du défunt se montre à lui avec un visage abattu par la douleur. « Pitié! pitié! » s'écriait-elle. Denys, qui avait aussitôt compris, voulut s'expliquer, se justifier, montrer que le cœur n'était pour rien dans son oubli; mais l'âme, reprenant avec ardeur, lui dit : « Ah! mon Père, si vous enduriez la millième partie de mes tourments, vous n'admettriez pas plus que moi l'excuse la plus légitime, et en ce moment même vous ne différeriez pas d'une seconde [2]. »

Pour essayer de comprendre la rigueur de ces supplices, il faut faire attention à cette incontestable vérité, que le feu du purgatoire, quelle que soit sa nature, est essentiellement actif, que c'est le souffle de la justice de Dieu qui l'allume et l'entretient, et que ce sont des âmes, c'est-à-

1. Le P. Marchesi, *Diario Domenicano*, 4 septembre.
2. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 2 mars, *Vie de Denys le Chartreux*.

dire le principe même de la sensibilité en nous, qui en ressentent les effets. DIEU, parmi tous les éléments, a choisi le feu comme étant le plus propre à servir sa justice. Il agit d'autant plus sur ses victimes que la puissance directe du Seigneur ne cesse de lui imprimer une vertu et une force qu'il n'aurait pas de lui-même, afin que, tout en agissant sur les âmes pour leur supplice, il les tourmente sans leur donner la mort, et les purifie sans les détruire. — « Quand DIEU punit sur la terre, on peut dire qu'il imite les hommes dans ses châtiments, et qu'il modère sa puissance, la proportionnant à la faiblesse de ses créatures : dans l'autre monde, il donne carrière à toute l'étendue de sa justice, et il en élève les instruments au-dessus de leur force naturelle. C'est ainsi que ce feu forge des chaînes qui retiennent en prison des créatures que les cachots d'acier et de bronze ne sauraient arrêter : de sorte qu'on peut dire qu'il n'agit pas comme élément, mais comme instrument de la puissance divine. Il frappe les âmes d'une certaine horreur qu'elles ressentent vivement, mais que l'on ne peut expliquer. Il se les assujettit pour les tourmenter; il se lie à toutes leurs facultés pour les affliger. Il afflige la mémoire par l'attristant souvenir des péchés passés; il afflige le jugement en lui rappelant qu'il n'a pas pesé les conséquences de ses fautes; il afflige la volonté, qui n'a pas voulu satisfaire à la justice divine lorsqu'elle le pouvait, en lui inspirant le désir de le faire lorsqu'elle ne le peut plus, au moins d'une manière méritoire pour elle[1] ».

Mais de ces peines la plus insupportable paraît être celle du *dam*, c'est-à-dire la privation de la vue béatifique de DIEU. Le souvenir de cette divine beauté, qu'ils ont entrevue à l'heure du jugement, sera l'éternel ver rongeur des damnés; c'est aussi le supplice du purgatoire, mitigé cependant et singulièrement adouci par la certitude de pos-

1. V. *Purgatoire et Ciel*, par M. l'abbé Sanson, p. 41.

séder Dieu un jour. Oh! comme ces pauvres âmes gémissent des fautes qui retardent leur bonheur! Avec quelle ardeur elles s'élancent vers le ciel, et comme elles souffrent d'en être repoussées! C'est une faim sans bornes, qui ne trouve pas de quoi se rassasier; c'est une soif sans mesure, qui n'a rien pour se désaltérer; c'est un torrent impétueux, qu'une digue arrête au milieu de sa course, sans qu'il parvienne à s'écouler. Et la pénitence est si facile dans cette vie! Comment donc s'exposer à celle du purgatoire!

S. Alphonse de Liguori pense qu'il y a dans le purgatoire une peine particulière, appelée *peine de langueur*, pour les âmes qui en cette vie ont peu désiré le paradis. « Et c'est, dit-il, à bon droit : car pour un bien tel que le royaume éternel, que notre divin Rédempteur nous a mérité par sa mort, c'est l'estimer peu que de n'en avoir pas un grand désir. Ne manquez donc point, âme chrétienne (continue le saint docteur), de soupirer fréquemment après le bonheur de la patrie céleste; dites à votre Dieu que vous souhaitez si ardemment d'aller le soir et de lui témoigner votre amour face à face que l'exil ici-bas vous paraît durer des siècles. Ah! désirez vivement d'en sortir, de laisser cette terre d'iniquités où vous êtes toujours en danger de perdre sa grâce, afin d'entrer bientôt dans cet heureux séjour où vous serez assurée de l'aimer de toutes vos forces [1]. »

† *Marie de Lataste,* religieuse coadjutrice du Sacré-Cœur, a donné de nos jours l'exemple des plus solides vertus, et ses communications avec l'autre monde ne semblent pas devoir être contestées. Elle n'était encore que postulante, lorsqu'une âme du purgatoire, qu'elle reconnut être une religieuse du Sacré-Cœur, lui apparut. « Je semblai dou-

1. *Œuvres complètes de S. Alphonse*, par le P. Dujardin ; *Ascétiques*, t. II, p. 434 (4e édit.).

ter de la réalité du fait, écrit une des supérieures, et je lui dis que son imagination l'avait probablement trompée. Elle se tut, et n'essaya pas de me convaincre. — Mais, ajoutai-je, comment était la personne que vous croyez avoir vue ? Elle me la dépeignit avec une telle précision de détails, pour les traits, la tenue, tout l'extérieur enfin, que je reconnus parfaitement une des nôtres, qui avait vécu de la manière la plus édifiante, et qui était morte en odeur de sainteté peu de semaines avant l'arrivée de sœur Lataste. Je m'abstins cependant de la nommer. — Cette âme, lui dis-je, vous a-t-elle demandé des prières ? — Voici, me répondit-elle, les paroles qui m'ont été adressées : « Je suis » celle que l'on nomme parmi vous la Mère E. de B*** » (celle-là même que j'avais reconnue). Dieu, dans sa bonté, » m'envoie vers vous, Marie : vous pouvez, par vos prières, » diminuer mes souffrances, et en abréger la durée. Je ne » jouis pas encore de la béatitude éternelle, d'abord à » cause de certaines négligences dans la pratique de l'a- » mour de Dieu, ce qui est un grand malheur, surtout » pour l'âme religieuse ; et puis à cause de la raideur et de » la sécheresse de mes rapports avec quelques-unes de » mes inférieures : la charité en a été blessée. » Je ne me rappelle pas assez la troisième cause pour la rapporter, continue le narrateur. La souffrance qui semblait consumer cette âme était presque exclusivemeut l'immense désir d'aller se réunir à Dieu. « J'ai su, ajouta sœur Lataste, » qu'elle reçoit de grands secours de l'archange S. Mi- » chel ; et il m'a été dit que le haut degré de gloire, la » place distinguée qu'elle doit occuper dans le ciel, exi- » gent une purification en quelque sorte plus parfaite. » — Or, on avait trouvé dans les papiers de la défunte une protestation, faite en forme de vœu, où elle s'engageait à tendre en toutes choses à la plus haute perfection, à marcher constamment en la présence de Dieu, et à n'agir jamais que par un motif de pur amour. Cette promesse, qui révèle à la fois la générosité de celle qui avait pu la

faire et l'éminente sainteté à laquelle le Seigneur l'avait appelée, explique une expiation qui semblerait bien rigoureuse pour de simples négligences. Si le vœu ajoute un mérite aux actes des vertus qui en font l'objet, il rend aussi plus graves les fautes contre ces vertus. — « Marie Lataste, poursuit le récit, me demanda, de la part de la Mère de B***, de faire observer strictement à nos sœurs, pendant une dizaine de jours, le silence et la charité. Je le recommandai, sans en demander le motif. Au bout de peu de jours, la défunte se montra de nouveau à la bonne sœur, au moment de la communion : cette fois, elle était resplendissante de gloire. Elle remercia Marie, qui m'a souvent répété depuis : Oh! que cette âme est aimée de Dieu! que sa place est élevée dans le ciel! [1] »

Voici un trait rapporté par plusieurs historiens d'Italie, et qui ne s'est point passé dans un monastère, mais au milieu du monde des savants. Le héros en est le célèbre *Marsile Ficin*, né à Florence en 1433, et qui illustra cette ville par ses travaux de philosophie et d'érudition. Il avait établi à Florence une académie platonicienne qui fit beaucoup de bruit à cette époque. Or, Marsile s'entretenait un jour, avec un de ses disciples qu'il aimait beaucoup, sur l'immortalité de l'âme. Ce disciple était Michel Mercati, le naturaliste, qui, troublé par quelques idées peu justes, disputait avec le maître, de manière qu'ils ne s'entendaient point. Alors ils convinrent, sous le bon plaisir de Dieu, que celui des deux qui mourrait le premier viendrait donner au survivant des nouvelles de l'autre monde. Quelque temps après, ils se séparèrent, Ficin restant à Florence et Mercati retournant dans sa famille, à San-Miniato, ville assez éloignée de la première. — Ils passèrent un long temps sans se revoir. Or, un soir de l'année 1491, Michel

1. *La vie et les œuvres de Marie Lataste*, par M. l'abbé Darbins. — 2e édit., t. I. p. 98.

Mercati, bien éveillé, s'occupait de ses études philosophiques, lorsqu'il entendit tout à coup le galop d'un cheval qui s'arrêta à sa porte. Il ouvrit la fenêtre, et vit un personnage vêtu de blanc, monté sur un cheval de même couleur, qui lui cria : « Michel, rien n'est plus vrai que ce qu'on dit de l'autre monde! » Mercati reconnut son vieil ami Marsile. Il le pria de s'arrêter; mais le cheval reprit sa course, et bientôt il ne le vit plus. Il envoya aussitôt à Florence un domestique sûr, qui lui rapporta, le surlendemain, la mort de Ficin, arrivée à l'heure même où l'apparition avait eu lieu. — Mercati, terrassé, brûla ses livres de philosophie humaine, dit adieu aux vaines études et au monde, et ne s'occupa plus que de son salut [1].

1. Baronius, *Annales ecclesiastici*, t. V de l'ancienne édition. — Nous dirons ici, en terminant ce chapitre, un mot de la croyance, longtemps admise dans plusieurs pays, au *Purgatoire de S. Patrice.* — Cette superstition n'avait point de fondement sérieux, malgré la place que lui a donnée Denys le Chartreux dans son *Traité du Purgatoire.* — Il y a dans une petite île du lac Dearg en Ultonie, qui est une province de l'Irlande, une profonde caverne où S. Patrice se retirait souvent pour se livrer à ses méditations et préparer dans la prière le salut du peuple qu'il voulait conquérir à Jésus-Christ. Une vieille légende, dont on ne connaît pas l'origine, et qui était répandue dans toute l'Europe, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, voulait que là fût l'entrée de l'enfer et du purgatoire, et qu'on y pût descendre après certaines préparations religieuses. Patrice aurait obtenu cette grâce de Dieu pour convertir un peuple grossier que ses exhortations touchaient difficilement. La préparation, par des pénitences et des prières, suivies de la sainte communion, ne durait pas moins de neuf jours. L'obscurité de la caverne, la solennité et l'horreur des récits dont on s'était monté la tête pendant ce temps, quelque intervention des puissances de l'air peut-être, faisaient apercevoir aux visiteurs mille choses effrayantes qu'ils appelaient les souffrances du purgatoire : des patients dans le feu ou dans la glace, flagellés par des esprits exécuteurs, cloués à terre, attachés à des roues, entourés de reptiles, faisant entendre d'affreux gémissements. « Il est probable, dit M. Collin de Plancy, qu'une croyance si enracinée, si durable, ne peut pas tout à fait manquer de fondement. » Mais quelle était la part de la réalité, celle de l'imagination? il serait bien difficile de le dire aujourd'hui. Ce qui reste, c'est que le Saint-Siége, instruit de quelques scandales qui se produisaient par l'affluence des pèlerins et des curieux, fit fermer la caverne en 1497; mais on la rouvrit peu d'années après. Le concours avait bien diminué. On cite encore, cependant, un visiteur,

Élévation. — Oh! Sauveur du monde, que vous haïssez le péché! que la punition que vous en faites est redoutable! D'où vient donc que nous craignons si peu de vous déplaire? Seigneur, si nous savions nous prévaloir de votre appui et bâtir sur ce fondement l'édifice solide de notre salut, nous n'aurions sujet de craindre ni le feu de l'enfer ni celui du purgatoire. Mais, ayant si peu de soin d'éviter le péché, amassant tous les jours tant de bois et de paille, multipliant si prodigieusement nos offenses, comment ne pas appréhender le châtiment qu'elles méritent! comment penser à autre chose qu'à sanctifier nos jours?

CHAPITRE IX.

Des grandes consolations qui sont dans le Purgatoire.

« L'extrême sévérité des peines du purgatoire ne saurait se concevoir, dit le P. Faber, si nous n'admettions pas une multitude d'âmes sauvées, et sauvées avec des dispositions même très imparfaites. Le purgatoire explique les énigmes de ce monde autant qu'aucune des choses établies par Dieu... Il l'a établi pour multiplier les fruits de la passion de notre Sauveur, en prévision de cette grande multitude d'hommes qui devaient mourir dans l'amour de Dieu, mais dans un amour imparfait. Dieu se contente de bien peu; il nous demande le moins possible, relativement à ce qui est même nécessaire au salut. Le purgatoire donne quelque peu raison et de l'indulgence de Dieu et de

appelé Louis Œnius, qui, après une jeunesse de désordres, entra dans la grotte, y passa vingt-quatre heures, et en sortit, *les cheveux blanchis,* pour se renfermer dans un cloître jusqu'à sa mort. De nos jours, toutes ces pratiques du *Purgatoire de S. Patrice* ont disparu.

notre lâcheté. » Et le même écrivain dit encore : « Il est probable que l'Église souffrante du purgatoire l'emporte en nombre, et de beaucoup, comme elle l'emporte par la beauté, sur l'Église militante[1]. »

C'est par un sentiment de paternelle miséricorde que Dieu a établi au purgatoire des peines si rigoureuses. L'expiation sévère qui s'accomplit par elles multiplie le nombre de ceux qui seront sauvés ; en ce sens du moins que la bonté divine compense ainsi l'état presque désespéré d'âmes très coupables, qui l'ont si mal servi qu'on n'oserait attendre d'aucune manière leur salut. Combien meurent chargés de péchés énormes et sans nombre, pour lesquels ils ont, en expirant, formulé rapidement un acte de contrition, la seule pénitence qu'ils aient faite ! Et la bonté divine veut bien se contenter, souvent, de ce retour tardif, s'il a été sincère, et suppléer par le purgatoire à ce qui manque dans le passé. Combien de péchés remis par l'absolution, mais qu'on n'a point songé à expier par les privations et le sacrifice : expiation qui se fait, par un dernier trait de miséricorde, dans les angoisses du purgatoire ! Loin donc d'accuser de rigueur notre Père céleste, sachons le bénir de cette rigueur même, qui peuple le ciel d'élus.

Et d'ailleurs, la sainteté de Dieu est telle, qu'elle ne peut absolument souffrir près d'elle la moindre tache, la plus légère souillure. Quand même la justice cèderait ici de ses droits à la tendresse, l'âme elle-même, nous dit Ste Catherine de Gênes, réclamerait sa purification, car elle souffrirait éternellement de se sentir indigne au sein de l'immortelle et divine clarté. D'elle-même donc, une fois qu'elle a aperçu cette clarté, elle se précipiterait dans le purgatoire. Cette pensée, qu'elle se rend digne de Dieu, adoucit singulièrement les supplices auxquels elle est soumise. C'est sa première consolation, et son cœur en est tout rempli. Le fait suivant le démontrera.

1. *Tout pour Jésus*, ch. IXe, parag. 2.

† Il était mort, dans le monastère de Ste Gertrude, une jeune religieuse que la pieuse abbesse avait beaucoup aimée, à cause du zèle extraordinaire qu'elle avait remarqué en elle pour la pratique des vertus et pour sa douce charité. Cette perte fut très sensible à Gertrude, et souvent dans ses prières elle recommandait cette âme au Seigneur, pour qu'il plût à sa divine Majesté de lui faire miséricorde et de l'admettre au plus tôt dans le séjour de l'éternel bonheur. Un jour qu'elle était ravie en extase, elle l'aperçut devant le trône divin, environnée d'une éclatante lumière, revêtue de magnifiques vêtements et chargée de joyaux. Cependant il y avait sur son front une sorte de préoccupation; elle tenait les yeux baissés, avec une certaine honte, comme si elle n'eût pas osé contempler en face la gloire de l'adorable majesté de Dieu. Elle semblait même chercher à cacher son visage et à fuir les regards du Sauveur. Gertrude, peinée de voir sa fille spirituelle trembler ainsi devant celui qu'elle avait aimé et servi uniquement, se tourna vers Jésus et lui dit : « Doux Seigneur, pourquoi donc votre bonté infinie n'invite-t-elle pas cette âme, qui s'est donnée à vous tout entière, à s'approcher, à entrer dans la joie éternelle que vous lui avez promise comme récompense de sa fidélité? » Aussitôt le Sauveur, avec un doux sourire, fit signe à la jeune religieuse de s'approcher de lui; mais, plus troublée encore, elle hésitait, elle tremblait; et enfin, après une profonde inclination, elle s'éloigna.

L'étonnement de Gertrude fut à son comble. S'adressant à l'âme elle-même, elle lui dit : « D'où vient donc, ma chère fille, que vous vous éloignez du Sauveur, qui a eu la bonté de vous faire signe d'approcher de lui? — Ma Mère, lui répondit l'âme, je ne suis pas digne encore de paraître devant l'Agneau immaculé; je n'ai pas atteint la pureté parfaite sur laquelle se reposent avec complaisance ses regards divins. Quand même la porte du ciel me serait ouverte, je ne voudrais pas y entrer avant d'être entièrement

purifiée des suites de mes imperfections : il me semble que les chœurs des vierges qui suivent l'Agneau me repousseraient, ne voudraient pas m'admettre parmi elles [1]. » Voilà la sainteté de DIEU, voilà celle des âmes!

Et c'est pourquoi le P. Faber ajoute : — « L'âme entre dans le purgatoire les yeux éblouis et l'esprit doucement consolé par la face de JÉSUS, de qui elle vient de voir la sainte humanité, pour la première fois, dans le jugement particulier qu'elle a subi. Cette vision pénètre avec l'âme dans sa nouvelle prison : elle en dissipe l'horreur; et, semblables à la pluie de rayons argentés que répand la lune, les regards de JÉSUS percent de leur douce lumière cette nuit horrible. Au milieu de cette mer de feu, l'âme, soutenue par une telle image, résiste à tout. Dès qu'à la vue de son DIEU elle a aperçu combien elle est indigne d'entrer dans le ciel, elle s'envole par un essor volontaire vers le purgatoire, comme une colombe qui va chercher son nid dans l'épaisseur de la forêt. Il n'est pas nécessaire que les anges la plongent dans ce lieu de purification : le libre culte de la pureté de DIEU l'y conduit [2]. »

Quant aux souffrances elles-mêmes, celles que nous avons décrites regardent les fautes ou les dettes les plus graves. Mais, avons-nous dit aussi, il y a plusieurs degrés de peine, non seulement quant à la durée, mais quant à la nature et à l'intensité. Bellarmin s'exprime ainsi sur ce sujet : — « Il résulte de révélations certaines que la souffrance de quelques-unes de ces âmes est si petite qu'elle semble n'être rien. Telles apparurent celles dont parle le vénérable Bède, qui, vêtues de blanc, étaient retenues dans un séjour agréable et plein de lumière [3]. Il peut arriver, en effet, qu'une personne meure sans avoir contre elle

1. Louis de Blois, *Monile spirituale,* 13.
2. *Tout pour Jésus,* p. 359.
3. Bedæ *Histor.* v, 13.

d'autre charge qu'une parole oiseuse : or, il est inadmissible que pour un tel délit cette personne doive endurer des tourments plus affreux que tous ceux de cette terre. »

« Une autre question, continue Bellarmin, est de savoir si les peines du purgatoire sont également terribles du premier moment de l'expiation au dernier, ou si elles ne diminuent pas graduellement, à mesure que l'heure de la délivrance approche. Il est plus probable qu'elles diminuent. D'où il suit que *toute* peine du purgatoire, prise en elle-même, n'est pas de celles qui surpassent tous les tourments de cette vie. S. Bernard, dans la *Vie de S. Malachie*, écrit que, ce saint étant en prières pour sa sœur, qui était morte, elle lui apparut trois fois : la première, en habits de couleur sombre et en dehors de l'église; la seconde, dans l'intérieur du lieu sacré et avec des vêtements qui n'étaient plus ceux du deuil; la troisième fois, elle était vêtue de blanc et tout près de l'autel, parmi les saints. D'où il comprit qu'il y avait changement dans la situation de cette âme à mesure qu'elle avançait dans sa purification. Et l'on pourrait citer beaucoup d'autres visions de ce genre[1]. » Nous en avons rapporté nous-même, dans les chapitres précédents, un certain nombre.

Plusieurs théologiens pensent, en outre, que les âmes du purgatoire sont soustraites à leurs souffrances les jours de dimanches et de fêtes. C'est ce qu'enseigne, entre autres, S. Pierre Damien (XIe siècle). — « Sachez, dit-il, que, d'après les pieuses opinions et sentiments d'hommes illustres, les âmes des défunts goûtent quelque repos le dimanche, et sont, ce jour-là, retirées de leurs souffrances[2]. » Le cardinal Baronius a embrassé ce pieux sentiment[3]. Il est confirmé par quelques apparitions remarquables.

1. Bellarmin, *De Purgatorio*, II, 15 (in fine).
2. II *Epistolarum*, 14, ad Desider.
3. *Annales ecclesiastici*, anno 1056.

† Une religieuse de Lyon, nommée *Alice de Thélieux*, avait quitté son couvent, en 1516, et était tombée dans le désordre, jusqu'au moment où la maladie la fit rentrer en elle-même et retrouver la grâce divine par la pénitence. Elle mourut dans un petit village, où elle fut enterrée pauvrement et misérablement. Deux ans après, elle apparut à une jeune sœur de son ancien couvent, et plusieurs fois manifesta sa présence, dans les ténèbres de la nuit, par des bruits étranges, dont la sœur ne comprit pas d'abord la signification. L'esprit, une fois reconnu, témoignait une grande joie lorsqu'on chantait l'office ou que l'on parlait de Dieu, soit à l'église soit ailleurs. Il semblait accompagner partout la jeune religieuse, qui s'appelait Antoinette. Interrogée par un prêtre, l'âme assura qu'elle s'était attachée à Antoinette aussitôt après avoir quitté la terre, mais sans pouvoir encore se manifester, et qu'elle ne l'abandonnerait point que le ciel ne lui fût ouvert. On déterra alors le corps de la défunte pour l'ensevelir dans l'abbaye. Toute la ville de Lyon, son archevêque en tête, s'occupa de ces phénomènes; l'instruction juridique en fut faite, des prières ordonnées, des expiations accomplies en faveur de l'âme. Puis, en présence du corps et devant une assistance très nombreuse, l'autorité ecclésiastique interrogea l'esprit, au nom de Dieu et pour le triomphe de la vérité. Nous donnons ces questions, avec les réponses textuelles.

— « Dis-moi, Esprit, si tu es véritablement l'âme de sœur Alice, depuis longtemps morte, et jadis sacristaine de ce lieu. *Oui.* — Les ossements apportés ici sont-ils de ton corps ? *Oui.* — Y a-t-il quelque ange avec toi ? *Oui.* — Est-ce un ange bienheureux ? *Oui.* — Ce bon ange te conduit-il partout où tu dois aller ? *Oui.* — Est-ce le bon ange qui pendant ta vie te fut donné pour gardien par la Providence divine ? *Oui.* — Quel est le nom de cet ange ? (*Pas de réponse.*) — Est-il de la troisième et haute hiérarchie céleste ? *Oui.* »

Les demandes et les réponses suivantes doivent être

particulièrement remarquées, pour la consolation et l'encouragement des cœurs de bonne volonté.

— Ton bon ange fut-il séparé de toi dès que tu fus morte? *Non.* — Est-ce qu'il ne t'a pas laissée quelquefois? *Non.* — Ton bon ange t'encourage-t-il et te console-t-il dans toutes tes afflictions et peines? *Oui.* — Peux-tu voir d'autres bons anges que le tien, et en vois-tu? *Oui.* — L'ange de Satan n'est-il pas avec toi? (*Point de réponse.*) — Ne vois-tu pas le démon? *Si.* »

Observons qu'elle ne se donne aucunement pour tourmentée par lui. Elle le voit, comme elle voit aussi les bons anges; mais de ceux-ci il en est un préposé à sa garde et qui la protège.

— « Je te conjure, au nom de Dieu, de me dire s'il y a véritablement un lieu appelé *purgatoire,* où sont les âmes que la justice divine condamne à être enfermées. *Oui.* — As-tu vu punir quelques âmes en purgatoire? *Non.* — As-tu vu en purgatoire quelques personnes que tu avais connues en ce monde? *Oui.* — Y a-t-il en ce monde quelque douleur ou quelque souffrance qui puisse être comparée aux peines du purgatoire? (*Aucune réponse*). — Si l'on fait quelque œuvre de piété pour te soulager, connais-tu la personne qui la fait? *Oui.* »

Et ici la confirmation expresse de ce que nous disions tout à l'heure.

— « As-tu été quelques moments sans souffrir depuis que tu es morte? *Oui.* — As-tu éprouvé du repos le jour du vendredi-saint, en l'honneur de la passion de Notre-Seigneur? *Oui.* — As-tu été en repos le saint jour de Pâques, en l'honneur de la glorieuse résurrection? *Oui.* — Le repos t'a-t-il été accordé le jour de l'Ascension? *Oui.* — Aussi les jours de la Pentecôte et de Noël? *Oui.* — En l'honneur de la Sainte Vierge Marie, as-tu été en repos le jour de ses fêtes? *Oui.* — As-tu été soulagée à la Toussaint? *Oui.* — Dis-moi si les âmes du purgatoire sont en repos le jour des Trépassés. *Oui.* »

On pourrait objecter qu'évidemment le temps ne se mesure point dans l'autre vie comme dans celle-ci, et que de telles réponses porteraient avec elles, du premier coup, un caractère de fausseté. Mais cette fin de non-recevoir paraîtra superficielle pour peu que l'on réfléchisse à la nature des peines du purgatoire, qui sont essentiellement temporaires, et à ce titre se composent forcément de périodes s'écoulant parallèlement à celles de notre existence terrestre. Peu importe qu'il n'y ait pas succession de jours et de nuits, si la durée concorde. Qu'y a-t-il donc d'impossible ou d'invraisemblable à ce que le moment où l'on célèbre sur la terre les mystères divins se marque dans l'autre vie par une suspension de douleurs? Est-ce que, par exemple, l'heure où Notre-Seigneur expira sur la croix n'a pas retenti au fond des limbes? Mais achevons notre récit.

L'évêque continue d'interroger. — « Connais-tu l'époque où tu seras délivrée de ta peine? *Non.* — Dis-moi si, depuis le jour où tu as quitté ce monde pour l'autre, tu as été transportée quelquefois aux joies des saints glorieux, par la volonté divine? *Oui.* — Pourrais-tu être délivrée par des jeûnes? *Oui.* — Par des aumônes? *Oui.* — Par des pèlerinages? *Oui.* — Pourrais-tu être délivrée par les prières de cette jeune fille à qui tu as été envoyée? *Oui.* — Le Pape a-t-il le pouvoir de te délivrer en vertu de son autorité pontificale? *Oui.* »

L'évêque, après cet interrogatoire en présence de la communauté, fit des prières solennelles, auxquelles se joignit l'assistance, et, peu de jours après, l'âme assura qu'elle était délivrée de toute souffrance. C'était le 20 mars. Elle se fit voir à la sœur Antoinette, au milieu de la nuit, vêtue du costume religieux, et lui dit : — « A la même heure où le bon évêque m'a donné sa dernière bénédiction, je dois laisser ce misérable monde et aller goûter le bonheur qui ne finira jamais. Vous ferez savoir cela à toutes nos bonnes sœurs. Sachez, ma chère amie, que ce sont les prières de la bienheureuse Mère de Dieu qui m'ont

délivrée du péril de la damnation éternelle et m'ont replacée dans le chemin du salut. A l'heure de ma mort, je ne fus pas brûlée par le terrible feu du purgatoire, je ne fus pas plongée dans les puits infernaux, mais je fus envoyée dans l'air ténébreux pour y accomplir ma dure pénitence, qui devait durer trente-trois ans, par juste sentence divine. J'ai tant souffert d'affliction et de peine, qu'il n'est pas de créature qui le puisse raconter. Mais sachez que mon bon ange ne m'abandonna jamais; au contraire, il me consolait assidûment dans ma terrible affliction. C'est pour me délivrer de cette peine qu'il obtint de Dieu que je vous fisse connaître par certains signes la grande nécessité où j'étais. Et bien m'en a valu : car j'ai maintenant touché le terme de toutes mes douleurs, grâce à vous, ma chère sœur, à qui j'ai été spécialement envoyée, selon mon désir et ma demande. Je me souviendrai toujours de votre charité. » — La voix dit d'autres choses encore pour expliquer ce qui avait assuré à sœur Alice la puissante intervention de Marie. A la fin, elle s'exprima ainsi : — « Il est temps que je parte. Je vous dis adieu, en vous remerciant de ce que vous avez fait pour moi; je remercie, avec vous, tous ceux qui se sont intéressés à mon sort. Je prierai Dieu de vous faire la grâce de parvenir bientôt au lieu où je vais. Vous me recommanderez à mes pieuses sœurs, et à tous ceux qui ont pris part à ma délivrance[1]. »

Élévation. — Puissé-je, ô mon Dieu, être saint, pour mériter d'avoir part aux faveurs que vous réservez aux âmes qui vous appartiennent véritablement! Cela dépend de moi, puisque votre grâce ne me manquera jamais. Je sais que j'ai en vous le plus tendre et le plus aimant des pères, et que, dans les châtiments même, c'est mon bien

1. *Trois apparitions d'âmes du Purgatoire,* pp. 17-49. (Paris, Palmé, 1872).

éternel que veut votre douce Providence. Mais quelle folie à vos enfants de fuir ce qui dès ici-bas, c'est-à-dire l'épreuve et la pénitence, doit les purifier, leur ouvrir plus tôt le ciel! Nous redoutons votre justice, et à bon droit; mais que ne fait pas votre miséricorde pour nous soustraire à ses rigueurs! Ah! je ne dois accuser que moi si ma récompense est différée.

CHAPITRE X.

Où l'on continue le même sujet.

Nous venons de le voir, au milieu même des rigueurs de l'expiation, le Bon Dieu a placé des consolations immenses. Les souffrances varient selon la culpabilité; elles sont suspendues, très probablement, pendant certains jours de fêtes; les anges gardiens n'abandonnent point ceux dont ils furent chargés; ils les visitent, les exhortent, les soutiennent. L'âme elle-même, comprenant désormais la sainteté de Dieu, éprouve un immense besoin de se dégager des moindres taches, et, malgré ses angoisses présentes, refuserait de paraître souillée devant l'éternelle Majesté. A la vision de sainte *Gertrude* que nous avons rapportée tout à l'heure ajoutons celle-ci, de la même sainte.

† La sœur de la religieuse qu'elle avait vue au pied du trône de Dieu mourut aussi, dans un âge plus tendre encore, et enrichie, elle aussi, de mérites et de vertus. Elle s'était, entre autres choses, fait remarquer par une vive dévotion envers l'Eucharistie. Pendant que la communauté priait pour cette pieuse enfant, le ciel s'ouvrit devant Gertrude, et elle vit la jeune défunte agenouillée devant le Seigneur, de qui s'échappaient cinq rayons brillants qui allaient atteindre doucement les cinq sens de l'âme; mais

celle-ci n'en avait pas moins quelque tristesse sur le front et paraissait souffrir. S'adressant à Notre-Seigneur, Gertrude osa lui demander comment il pouvait illuminer de la sorte sa bien-aimée servante sans que son bonheur fût parfait. La réponse de Jésus-Christ est digne de toute attention. Il dit à la sainte que, jusqu'à l'heure présente, la vertueuse enfant était digne seulement de contempler sa divine humanité et de jouir de ses cinq plaies, mais qu'elle n'avait point encore obtenu la vision béatifique complète, à cause de plusieurs taches légères qui lui étaient restées de la terre, et que d'ailleurs elle acceptait son épreuve avec tant de soumission, de bonheur même, qu'elle ne souhaitait point d'en être exemptée avant sa parfaite purification. L'âme fit signe que tels étaient ses sentiments. Dès lors la sainte abbesse s'imposa des prières et des mortifications en faveur de sa chère petite. Celle-ci lui apparut enfin, et lui dit : « Ma dévotion envers l'Eucharistie, pendant que je vivais parmi vous, fait que les fruits du saint sacrifice me sont plus abondamment appliqués. Grâce à vous qui avez tant prié pour moi devant l'hostie sainte, je vais être introduite au séjour de l'éternelle gloire. Bénissez Dieu avec moi. » Gertrude comprit qu'elle avait été exaucée, et s'enflamma d'une nouvelle ardeur pour l'auguste Sacrement[1].

Confirmées dans la grâce, n'ayant plus la crainte de pécher, les âmes du purgatoire se perdent, comme en un océan, dans la volonté de Dieu. Il leur est doux de souffrir dès que Dieu veut qu'elles souffrent; elles refuseraient d'être couronnées en dehors de cette volonté adorable, qui est devenue leur vie. Ajoutons, et on vient d'en voir des exemples, qu'elles sont souvent glorifiées en partie, tout en demeurant retenues au lieu de l'épreuve. Leur ascension se fait par degrés. Mais surtout ce qui leur donne un fond de joie immense, c'est la certitude du salut. Main-

1. Louis de Blois, *Monile spirituale,* 13.

tenant qu'elles voient sainement toute chose, qu'elles apprécient les périls de l'existence sur la terre, les difficultés de la persévérance, la facilité de tomber dans le péché, elles s'applaudissent d'avoir touché au port, sans plus de crainte du naufrage, bien que le débarquement ne soit pas encore opéré. Très peu d'entre elles, à moins d'une expiation extraordinaire dans ces flammes, consentiraient à reprendre leur place ici-bas. Nous en avons un exemple touchant dans la vie de *S. Stanislas*, évêque de Cracovie au XIe siècle.

† Ce saint prélat ne manquait pas de rappeler ses devoirs au duc Boleslas II, qui les violait scandaleusement devant tout son peuple. Le prince, pour se venger, suborna deux faux témoins qui vinrent déposer contre Stanislas : ils l'accusaient d'avoir envahi une terre qu'il avait donnée et unie à l'église de Cracovie, et que, disaient-ils, il n'avait point payée à son propriétaire, mort depuis trois ans. Notre saint comparut donc devant une assemblée nombreuse de juges que le duc présidait. Il allait être condamné comme usurpateur du bien d'autrui, lorsque, élevant son cœur à Dieu, il en reçut une inspiration soudaine : il demanda trois jours de délai, promettant de faire comparaître en personne Pierre son vendeur, qui lui-même rendrait témoignage. On le lui accorda par moquerie. Le saint jeûna, veilla, pria Notre-Seigneur de défendre sa cause, et le troisième jour, après avoir célébré la sainte Messe, il partit escorté de ses clercs et de beaucoup de fidèles, et vint à l'endroit où Pierre était enterré. Par son ordre, on creuse la tombe, et, quand on est arrivé au cadavre, Stanislas touche de son bâton pastoral ce qu'il en restait, et lui ordonne de se lever, par la puissance de la divine Trinité. Le mort obéit à l'instant, se lève et le suit. Stanislas le mène au tribunal, où le duc, sa cour et une foule considérable étaient dans l'attente la plus vive : — « Voici Pierre, dit l'évêque, et il vient rendre témoignage

devant vous. Interrogez-le : il répondra. » Il n'est pas possible de peindre la stupéfaction du duc, de ses assesseurs, de toute cette foule. Le ressuscité affirma que sa terre lui avait été payée; puis, se tournant vers ses héritiers, il leur fit de justes reproches d'avoir poursuivi le pieux prélat contre tout droit et toute justice, et les exhorta à faire pénitence d'un si grave péché. Voulant achever pour la gloire de Dieu un si grand miracle, Stanislas proposa au défunt, s'il voulait encore vivre quelques années, de le lui obtenir de Notre-Seigneur; mais Pierre répondit qu'il était en purgatoire, et que cependant il aimait mieux y retourner tout de suite et en souffrir les peines que de s'exposer au danger de se perdre dans cette vie terrestre. Il conjura seulement le saint évêque de prier Notre-Seigneur afin que ses peines fussent abrégées, et qu'il pût bientôt entrer dans le séjour des élus. Après cela, Pierre s'en retourna à son tombeau, accompagné de l'évêque et d'une grande multitude; il se coucha de nouveau dans la fosse, priant toute l'assemblée de le recommander à Dieu, et mourut une seconde fois pour vivre éternellement[1].

Nous retrouvons le même fait dans la vie de *S. Philippe Néri*. Il ressuscita le jeune Paul Massimi, qui était mort sans avoir eu la consolation d'être béni par lui. Le saint lui ayant demandé s'il consentirait à vivre encore sur la terre, il déclara qu'il préférait mourir une seconde fois, et tout de suite, à cause des dangers où l'on se trouve ici-bas par rapport au salut. Le souvenir de ce miracle est renouvelé à Rome, chaque année, dans la famille des princes Massimi, par une fête religieuse.

Quelle ineffable consolation pour ces âmes fortunées de savoir que le bonheur du ciel, dont elles comprennent toute l'étendue beaucoup mieux que nous ne le saurions faire, sera bientôt leur partage pour l'éternité! Un jour,

1. *Les Petits Bollandistes*, 6e édit., t. Ve, p. 139.

Dieu révéla à S. François d'Assise qu'il était du nombre des élus, et lui promit le paradis. Cet homme séraphique fut tellement transporté de joie et ravi hors de lui-même, que, huit jours durant, il ne fit que pleurer et se répandre en cantiques, répétant continuellement : *Le paradis! oui, nous irons en paradis!* Et il songeait si peu à dormir, à manger, à vivre, qu'absorbé dans cet abîme de douceur il était insensible à tout le reste. *Peu m'importe le monde entier,* s'écriait-il, *puisqu'un jour j'aurai le paradis!* — S. Chrysostome disait aussi : « S'il me fallait passer par mille enfers, pourvu que je fusse assuré de trouver au bout le paradis, oh! que ces enfers me seraient agréables! » — Et combien de saintes âmes consentiraient à rester jusqu'au jour du jugement dans les ardeurs du purgatoire, à la condition qu'on leur donnât l'assurance qu'elles entreront un jour dans la gloire éternelle! Or, telle est l'assurance dont les âmes du purgatoire sont en possession : elles savent, sans crainte de se tromper, que Dieu les aime en père, qu'elles sont héritières, et qu'elles régneront un jour avec lui dans la gloire. Ces âmes bénies sont donc une nation sainte, une race choisie, un peuple de justes, appelés à posséder la terre promise. Elles sont chargées de mérites et de grâces. Saintes, aimées de Dieu, elles ne sauraient être en proie, comme les réprouvés, à la fureur, à la rage, au désespoir, au déchirement de la volonté qui n'admet ni patience ni calme ni soumission. Il n'y a plus pour elles de craintes sur l'avenir : tous les péchés sont bannis du purgatoire; elles ont l'absolue certitude que, malgré la grandeur de leurs souffrances, elles n'offenseront jamais plus la bonté infinie de Dieu; elles sont désormais à l'abri de toute faiblesse, de toute séduction, de toute violence extérieure, de toute chute funeste qui pourrait faire tomber de leurs mains la palme de la victoire[1]. Quelle conso-

1. V. *Mois des Morts*, par M. l'abbé Lévesque, p. 134. Ouvrage excellent, dont on ne saurait trop recommander la lecture.

lation donc! quel adoucissement aux peines rigoureuses de l'expiation!

Ce qui augmente merveilleusement cette consolation et cet adoucissement, c'est cette autre pensée, d'un désintéressement sublime, que par leurs souffrances les âmes contribuent à la gloire de Dieu, en satisfaisant à sa justice. La gloire de Dieu est devenue leur unique but, leur seule préoccupation; s'immoler pour elle, la procurer au prix de tous les sacrifices, leur est un perpétuel rafraîchissement. Brûlez, coupez, immolez, Seigneur, disent-elles avec S. Augustin, pourvu que nous entrions sans réserve dans les voies de votre éternité. Et avec S. Paul : *Quand je suis accablé de maux, c'est alors que la joie du ciel surabonde dans mon cœur, et que je suis tout inondé de douceur*[1]. Comme Daniel, elles peuvent s'écrier : Oui, mon Dieu a envoyé son ange me consoler; il a lié la gueule des lions affamés prêts à me dévorer. Jamais je ne me trouvai plus heureux que dans ce lieu de souffrance et d'agonie. Le ciel est partout où l'on trouve Dieu et ses anges.

Ce n'est pas qu'elles aiment leurs douleurs pour elles-mêmes et comme douleurs, cela est impossible; mais elles s'y résignent à cause de Dieu qui en est la fin, et dont la volonté est qu'elles souffrent avant d'arriver à lui. L'extrême fidélité à cette soumission fait devant le Seigneur le prix de leurs peines sensibles. Comme les malades ici-bas, loin de s'irriter contre le remède, elles le désirent, elles sont pleines de reconnaissance, alors même qu'elles gémissent et réclament le secours des prières pour être délivrées. Tout est perfectionné en elles.

Aussi est-ce l'enseignement commun, que, ne pouvant prier pour elles-mêmes, elles obtiennent de grandes grâces pour les autres. Le célèbre et profond théologien Suarez dit expressément : « Ces âmes sont saintes, chères à

1. *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio, in omni tribulatione nostrâ.* II Cor. VII, 4.

Dieu. La charité les porte à nous aimer, et elles savent, au moins d'une manière générale, à quels périls nous restons exposés, quel besoin particulier nous avons du secours divin. Pourquoi donc n'intercèderaient-elles pas pour nous, alors même qu'elles expient pour leur propre compte? C'est ce qui nous arrive à tous sur la terre, puisque, débiteurs envers Dieu, nous n'hésitons pas néanmoins à prier pour le prochain. Les saints patriarches qui étaient dans le sein d'Abraham priaient pour les vivants du fond des limbes, ainsi que l'Écriture nous l'apprend de Jérémie et du grand prêtre Onias[1]. » On peut donc les invoquer dans ses besoins, dans ses dangers, dans ses inquiétudes. Combien de fois avons-nous entendu dire à des chrétiens très pieux : « Dès que je veux obtenir quelque chose, je m'adresse aux âmes du purgatoire et je suis ordinairement exaucé ! » Voici un témoignage déjà ancien.

† Le R. P. Jacques Munford, de la Compagnie de Jésus, né en Angleterre en 1605, et qui combattit pendant quarante ans pour la cause de l'Église dans ce pays livré à l'hérésie, avait composé sur le purgatoire un ouvrage remarquable[2]. Or, voici ce que lui écrivait, en 1640, un libraire de Cologne, *Guillaume Freyssen.*

« Pendant les jours de fête, où mon magasin était fermé, je me suis occupé à lire le traité dont vous m'aviez confié l'impression, et qui regarde les âmes du purgatoire. J'étais plongé dans cette lecture, lorsqu'on vint m'avertir que mon plus jeune enfant, âgé de quatre ans, éprouvait les premiers symptômes d'une grave maladie. Le mal empira promptement; les médecins désespéraient, et déjà on songeait aux derniers préparatifs. La pensée me vint alors que peut-être je le sauverais en faisant un vœu en faveur

1. Suarez, *Tract.* IV, *disp.* 47, sect. 3, n. 4.
2. Ce livre a été traduit en français par le P. Marcel Bouix, en 1863.

des âmes de l'Église souffrante. De bon matin donc je me rends à une chapelle, et je supplie en toute ferveur le Bon Dieu d'avoir pitié de moi, m'engageant à distribuer gratuitement cent exemplaires du livre qui apprend à s'intéresser à ces pauvres âmes, et de les remettre à des ecclésiastiques et à des religieux, afin que plus grande fût la ferveur des suppliants. J'étais, je l'avoue, plein d'espoir. Dès que je rentrai à la maison, je trouvai l'enfant en meilleur état : il demandait déjà de la nourriture, bien que depuis plusieurs jours il n'eût pu avaler une seule goutte de liquide. Le lendemain il était parfaitement guéri. Il se leva, sortit en promenade et mangea comme s'il n'avait jamais souffert. Pénétré de reconnaissance, je n'eus rien de plus pressé que d'accomplir ma promesse. J'allai au collège des PP. Jésuites, et je priai les religieux d'accepter de l'ouvrage autant d'exemplaires qu'ils voudraient, et de distribuer eux-mêmes les autres aux communautés et aux ecclésiastiques de leur connaissance, afin que les âmes souffrantes, mes bienfaitrices, fussent soulagées par de nouvelles prières.

» Trois semaines ne s'étaient pas écoulées, qu'un autre accident non moins grave m'arriva. Ma femme, en rentrant chez elle, fut prise d'un tremblement subit dans tous ses membres, qui la jetait à terre et lui ôtait tout sentiment. Peu à peu le mal augmenta jusqu'à la priver de la parole. Vainement on eut recours aux remèdes; la maladie ne faisait que s'aggraver, et enfin on jugea qu'il n'y avait plus d'espoir à conserver. Le prêtre qui l'assistait m'adressait déjà des paroles de consolation, et m'exhortait à la résignation chrétienne. Je songeai de nouveau, avec confiance, aux âmes du purgatoire, qui m'avaient assisté une première fois : je retournai à la même église : là, prosterné devant le saint Sacrement, je renouvelai mes supplications avec toute l'ardeur que m'inspiraient les affections de la famille les plus légitimes. *O mon* Dieu, disais-je, *votre miséricorde ne s'épuise point! au nom de cette bonté infinie, ne permet-*

tez pas que la guérison de mon fils soit payée de la mort de sa mère! Je fis vœu de distribuer cette fois deux cents exemplaires du pieux livre, afin d'engager un plus grand nombre de personnes à intercéder pour les âmes souffrantes. Je suppliai celles qui avaient été délivrées déjà de s'unir à moi dans cette circonstance, puisque j'avais eu d'elles un fidèle souvenir. — Après cette prière, comme je retournais à la maison, je vois accourir mes serviteurs : ils m'annoncent tout joyeux que la malade éprouve un soulagement notable, que le délire a cessé et que la parole est libre. Je cours m'en assurer : tout était vrai. Très peu de temps après, ma femme était si parfaitement remise, qu'elle vint avec moi dans le saint lieu faire acte de reconnaissance envers le DIEU de toute miséricorde [1]. »

Rapprochons de ces consolations l'effrayante histoire consignée par Mgr de Ségur dans son livre sur l'*Enfer*. — C'était en Russie, à Moscou, peu de temps avant la campagne de 1812. Mon grand-père maternel, le comte Rostopchine, gouverneur de Moscou, était fort lié avec le général comte Orloff, célèbre par sa bravoure, mais aussi impie qu'il était brave.

Un jour, à la suite d'un souper fin, le comte Orloff et un de ses amis, le général V..., voltairien comme lui, s'étaient mis à se moquer de la religion et surtout de l'enfer. — « Et si, par hasard, dit Orloff, si par hasard il y avait quelque chose de l'autre côté du rideau?... — Eh bien! repartit le général V..., celui de nous deux qui s'en ira le premier reviendra en avertir l'autre. Est-ce convenu? — Excellente idée! » répondit le comte Orloff. Et tous deux, bien qu'à moitié ivres, se donnèrent très sérieusement leur parole d'honneur de ne pas manquer à cet engagement.

1. Jacques Hautin, *Puteus Defunctor.*, I, 5, art. 3. Cité dans *Rosignoli*, p. 53.

Quelques semaines plus tard, éclata une de ces grandes guerres comme Napoléon avait le don d'en susciter alors. L'armée russe entre en campagne, et le général V... reçut l'ordre de partir immédiatement pour prendre un commandement important. — Il avait quitté Moscou depuis deux ou trois semaines, lorsqu'un matin, de très bonne heure, pendant que mon grand-père faisait sa toilette, la porte de sa chambre s'ouvre brusquement. C'était le comte Orloff, en robe de chambre, en pantoufles, les cheveux hérissés, l'œil hagard, pâle comme un mort. — « Quoi! Orloff, c'est vous? à cette heure? et dans un costume pareil? Qu'avez-vous donc? Qu'est-il arrivé? — Mon cher, répond le comte Orloff, je crois que je deviens fou. Je viens de voir le général V... — Le général V...? Il est donc revenu? — Eh non! reprend Orloff en se jetant sur un canapé et en se prenant la tête à deux mains, non, il n'est pas revenu! et c'est là ce qui m'épouvante. » — Mon grand-père n'y comprenait rien. Il cherchait à le calmer. — « Racontez-moi donc, lui dit-il, ce qui vous est arrivé et ce que tout cela veut dire. » Alors, s'efforçant de dominer son émotion, le comte Orloff raconta ce qui suit :

— « Mon cher Rostopchine, il y a quelque temps, V... et moi nous nous étions juré mutuellement que le premier de nous qui mourrait viendrait dire à l'autre s'il y a quelque chose de l'autre côté du rideau. Or, ce matin, il y a une demi-heure à peine, j'étais tranquillement dans mon lit, éveillé depuis longtemps, ne pensant nullement à mon ami, lorsque tout à coup les deux rideaux de mon lit se sont brusquement ouverts, et je vois, à deux pas de moi, le général V..., debout, pâle, la main droite sur sa poitrine, me disant : — Il y a un enfer; j'y suis! — Et il disparut. Je suis venu vous trouver tout de suite. Ma tête part! Quelle chose étrange! Je ne sais qu'en penser! »

Mon grand-père le calma comme il put. Ce n'était pas chose facile. Il parla d'hallucinations, de cauchemars : peut-être dormait-il? Il y a bien des choses extraordinaires,

inexplicables; et autres banalités de ce genre, qui font la consolation des esprits-forts. Puis, il fit atteler ses chevaux et reconduire le comte Orloff à son hôtel.

Or, dix ou douze jours après cet étrange incident, un courrier de l'armée apportait à mon grand-père, entre autres nouvelles, celle de la mort du général V... Le matin même du jour où le comte Orloff l'avait vu et entendu, à la même heure où il était apparu à Moscou, l'infortuné général, sorti pour reconnaître la position de l'ennemi, avait eu la poitrine traversée par un boulet et était tombé raide mort!...

Élévation. — Ames affligées du purgatoire, je prie le Seigneur Jésus, crucifié et mort pour nous, d'avoir pitié de vos douleurs. Puisse-t-il, par l'aspersion de son sang, vous rafraîchir au milieu de vos tourments! A votre tour, âmes saintes, daignez intercéder pour moi. Vos prières seront entendues, car vous êtes dans la grâce. Demandez donc pour moi, vous surtout qui m'êtes unies par la parenté ou l'amitié, demandez que je corresponde aux lumières qui me sont données, et que jamais les séductions du monde ne corrompent mon cœur.

CHAPITRE XI.

Le Purgatoire d'après Ste Catherine de Gênes.

Cette illustre veuve, qui vivait au XVe siècle, avait été dès l'enfance un modèle de mortification et de tendre piété. Elle avait eu le désir de se faire religieuse; mais des circonstances où elle dut voir la volonté de Dieu la retinrent dans les liens de la vie séculière, où elle sut se sanctifier par une attentive correspondance aux grâces singulières dont elle était l'objet de la part de Notre-Seigneur. Elle fut favorisée de visions et d'extases, où les choses de l'au-

tre vie lui étaient présentées avec une grande clarté. C'est pourquoi on attache une valeur particulière à tout ce qu'elle a dit ou écrit sur ces sujets. Son court traité *du Purgatoire* est surtout célèbre : nous allons en donner des extraits [1].

« Les âmes qui sont dans le purgatoire ne peuvent, selon qu'il me semble le comprendre, avoir d'autre volonté ni d'autre désir que de rester dans ce lieu de souffrance, parce qu'elles savent qu'elles y sont par un ordre très équitable de la justice de Dieu. Elles éprouvent une si grande joie de se voir dans l'ordre de Dieu, qui accomplit en elles tout ce qu'il lui plaît et de la manière qu'il lui plaît, qu'aucune considération capable d'augmenter leurs souffrances ne peut se présenter à leur esprit. Elles contemplent uniquement l'opération de la bonté de Dieu, et cette ineffable miséricorde dont il use envers l'homme en faisant du purgatoire le chemin qui le conduit à lui. Quant à ce qui est de leur intérêt propre, peines ou biens, il leur est absolument impossible d'y arrêter leurs regards : si elles le pouvaient, elles ne seraient pas dans la charité pure.

» Je ne crois pas que, après la félicité des saints au paradis, il puisse exister une joie comparable à celle des âmes du purgatoire. Une incessante communication de Dieu rend de jour en jour cette joie plus vive, et cette communication devient de jour en jour plus intime, à mesure qu'elle consume dans ces âmes l'obstacle qu'elle y rencontre. Cet obstacle n'est autre que la rouille ou les restes du péché. Comme le feu du purgatoire va sans cesse consumant cette rouille, l'âme s'ouvre de plus en plus à la communication de Dieu. J'explique ma pensée par une comparaison. Exposez au soleil un cristal couvert d'un voile épais : il ne peut recevoir les rayons ; et la faute n'en est point au soleil, qui ne cesse de briller, mais au voile qui arrête les rayons. Que ce voile vienne peu à peu à se

1. En suivant la traduction du P. Marcel Bouix, publiée en 1863.

consumer, le cristal, successivement découvert, recevra de plus en plus les rayons du soleil, et, quand l'obstacle aura disparu tout à fait, le cristal sera entièrement pénétré par la lumière. Ainsi en est-il des âmes dans le purgatoire. La rouille du péché est le voile qui intercepte pour elles les rayons du vrai soleil, qui est DIEU. Le feu va consumant de jour en jour cette rouille; et, à mesure qu'elle est consumée, les âmes réfléchissent de mieux en mieux la lumière du soleil de vie; leur joie augmente à mesure que diminue la rouille et qu'elles sont mieux exposées aux divins rayons. Ainsi, l'un va toujours en augmentant, l'autre en diminuant toujours, jusqu'à ce que le temps de l'épreuve soit accompli. Qu'on ne croie pas cependant que la peine diminue : ce qui diminue, c'est la durée[1]. Mais, dans l'intime de leur volonté, ces âmes ne pourraient jamais se résoudre à dire que ces peines soient des peines, tant elles sont heureuses de la disposition de DIEU, à laquelle leur volonté est unie par le lien de la pure charité.

» D'autre part cependant, elles endurent une peine si extrême, qu'il n'est point de langue qui la puisse raconter, qu'il n'est pas même d'entendement qui puisse comprendre la plus petite étincelle du feu qui les consume, à moins que DIEU ne la lui montre par une faveur spéciale. Il a daigné, par grâce, me faire voir une de ces étincelles; mais je n'ai pas de termes pour la décrire. Quant à la vue que le Seigneur me donna alors, elle n'est jamais sortie de mon esprit.

» Les âmes du purgatoire ont une volonté en tout conforme à celle de DIEU : aussi DIEU, dans sa bonté, leur fait ressentir l'amour infini qu'il a pour elles : ce qui fait que, du côté de la volonté, elles éprouvent un véritable bonheur. Elles sont purifiées de tout péché quant à la faute, et leur pureté sous ce rapport est maintenant aussi entière que

1. Nous l'avons dit plus haut, la peine elle-même diminue graduellement pour beaucoup d'âmes.

quand elles sortaient des mains du Créateur. Ayant eu en ce monde un repentir sincère de tous leurs péchés, et s'en étant confessées avec une ferme volonté de ne les plus commettre, DIEU leur a pardonné aussitôt; et, ce pardon ayant effacé la faute, il ne leur reste plus que la rouille du péché, dont elles se purifient par la peine du feu. Ainsi, pures de tout péché quant à la coulpe ou faute, et unies à DIEU par la volonté, elles le voient clairement, selon le degré de lumière où il lui plaît de se révéler à chacune d'elles; elles comprennent de plus en plus quel inénarrable bonheur c'est de jouir de DIEU, et que les âmes ont été créées pour cette fin. Elles trouvent encore en elles une conformité si étroitement unitive avec DIEU, et cette conformité les attire si fortement l'un vers l'autre, en vertu de l'instinct naturel qui porte l'âme vers DIEU, qu'il n'y a ni raisonnements, ni comparaisons ni exemples, qui puissent faire connaître cette attraction unitive telle que l'âme la sent en effet et la comprend par un sentiment intérieur. Je vais néanmoins, pour en donner une idée, me servir d'une image qui s'offre en ce moment à mon esprit.

» S'il n'y avait dans le monde entier qu'un pain, destiné par la seule vue à satisfaire la faim de toutes les créatures; si maintenant un homme, qui aurait ce besoin de nourriture qui nous est à tous naturel dans l'état de santé, ne l'apaisait pas cependant, et si, privé de tout aliment, il ne pouvait ni mourir ni être malade, n'est-il pas clair qu'il serait en proie à une faim toujours plus grande? Supposez que cet homme sût que ce pain unique peut seul, par la vue, le rassasier, et que sans lui il restera avec sa faim dans une intolérable torture : n'est-il pas évident que plus il approcherait de ce pain sans pouvoir y porter les yeux, plus ses désirs seraient irrités? que son tourment serait d'autant plus cruel que son instinct appelle avec plus de force la vue de ce pain, unique objet de son envie? Voilà précisément la faim qu'éprouvent les âmes du purgatoire. Elles ont l'espérance de voir un jour ce pain divin et de s'en

rassasier à souhait ; mais la faim et le martyre qu'elles endurent est quelque chose d'ineffable, tant qu'il ne leur est pas encore donné de se rassasier de JÉSUS-CHRIST, vrai DIEU, notre Sauveur et notre amour. »

La sainte explique alors ce que nous avons dit plus haut sur le sentiment d'expiation nécessaire qui est dans ces âmes, et qui leur fait bénir avec reconnaissance la sagesse divine.

« De même que l'âme nette de toute tache, entièrement purifiée, ne trouve son repos qu'en DIEU, parce qu'elle a été créée pour cette fin, de même l'âme en état de péché n'a point d'autre centre que l'enfer, établi par la divine justice pour être son terme. C'est pourquoi, à l'instant même où une âme en état de péché se sépare du corps, elle va droit au lieu qui lui est préparé, sans autre guide que le péché lui-même ; et, si elle ne trouvait alors ce lieu de tourments constitué par la justice de DIEU, elle serait dans un enfer plus cruel que celui qu'elle rencontre, parce que partout ailleurs elle se verrait hors de cet ordre de la justice qui participe toujours de la céleste miséricorde : participation qui fait que DIEU n'inflige jamais à l'âme une peine aussi grande qu'elle le mérite. Ne trouvant donc point de lieu plus en rapport avec son état criminel, ni où elle souffrira moins, l'âme, obéissant aux lois de l'ordre éternel, se précipite dans l'enfer comme dans son centre, comme dans le séjour qui lui est propre.

» Il se passe quelque chose d'analogue pour le purgatoire. L'âme en état de grâce qui, après s'être séparée de son corps, ne se trouve point dans cette pureté parfaite en laquelle elle fut créée, voit en elle-même un obstacle qui l'empêche de s'unir à DIEU ; mais, voyant en même temps que cet obstacle peut être levé par le purgatoire, *elle s'y précipite soudain, et de tout l'élan de sa volonté.* Et si elle ne rencontrait pas alors cette invention de DIEU si excellemment propre à détruire l'obstacle qui l'arrête, elle sentirait à l'instant même au dedans d'elle une sorte d'enfer

bien plus terrible que le purgatoire, en voyant en soi un mur de séparation l'empêchant de s'unir à sa fin suprême, qui est DIEU. Cette impuissance, quoique passagère, de s'élancer entre les bras de son DIEU, crée en elle un supplice ineffable, auprès duquel le purgatoire, en quelque sorte, ne compte pas. »

Et, développant cette idée si belle à la fois et si vraie, Ste Catherine de Gênes continue : — « Je dis plus encore : DIEU me fait voir que, pour ce qui est de lui, il ne ferme la porte du ciel à personne. » — Ce qui suit mérite tout à fait qu'on s'y arrête. — « Tous ceux qui veulent entrer y entrent; et, comme il est tout miséricorde, à tous il tend les bras pour nous recevoir dans sa gloire. Mais il me fait voir, en même temps, que sa divine essence est d'une pureté si grande et si incompréhensible, que l'âme qui sent en elle le plus léger atôme d'imperfection se précipiterait plutôt en mille enfers que de se présenter en cet état devant une majesté si sainte. C'est pourquoi, trouvant le purgatoire établi de DIEU pour purifier les âmes de leurs taches, elle y court avec bonheur, et regarde comme une grande miséricorde ce moyen qui lui est offert de détruire en elle-même l'obstacle qui l'empêche de s'élancer dans les bras de son DIEU.

» Qu'on juge donc par là de ce que doit être le purgatoire. Il est tel qu'il n'y a ni langue qui en puisse parler dignement, ni esprit qui le puisse bien comprendre. Je vois seulement que, quant à la grandeur de la peine, il égale l'enfer; et je vois néanmoins que l'âme qui a en elle la plus petite tache accepte cette peine comme une faveur inestimable du ciel à son égard, et qu'elle compte pour rien tout ce qu'elle endure, lorsqu'elle le compare à ces taches qui l'arrêtent dans son élan pour se fondre en DIEU. Ainsi, suivant ma pensée, la peine qui est au-dessus de toutes les autres dans les âmes du purgatoire est de voir qu'il y a en elles quelque chose qui déplaît à DIEU, et d'avoir offensé volontairement une si admirable bonté. »

Et maintenant, quels seront les rapports entre DIEU et cette âme précipitée dans l'expiation? Ici, la doctrine de Ste Catherine s'élève encore. — « J'aperçois en DIEU une correspondance aux sentiments de l'âme qu'il m'est impossible de bien rendre. Elle est telle que, lorsque le bon Maître la voit revenir à la pureté dans laquelle il l'a créée, il lui lance des rayons d'amour qui l'embrasent, et il l'attire à lui avec une force capable de l'anéantir, tout immortelle qu'elle est. L'âme en demeure tellement transformée en DIEU, qu'elle se voit n'être qu'une même chose avec lui. Et ce DIEU d'amour continue toujours de l'attirer et de l'embraser, sans la laisser un moment, jusqu'à ce qu'il l'ait fait revenir à l'état d'où elle était sortie, c'est-à-dire à la pureté dans laquelle il l'avait créée. Or, se sentant attirée ainsi à la chaleur de cet amour embrasé de son très doux Seigneur et DIEU, l'âme se liquéfie tout entière.

» Voyant ensuite, à la lumière divine, que DIEU ne cesse de l'attirer et de la conduire amoureusement à sa dernière perfection avec un soin si tendre et une continuelle providence, et qu'il le fait uniquement par amour pour elle, elle se sent encore plus consumée du désir de rendre à DIEU amour pour amour et de s'élancer dans ses bras; mais, retenue par l'obstacle du péché, elle ne peut suivre cet attrait que DIEU lui inspire; c'est-à-dire qu'elle ne peut répondre à ce regard unitif dont DIEU l'a regardée pour l'attirer à lui. — Ce n'est pas tout. Comprenant ce que c'est que de se voir retardée dans la possession de ce DIEU souverainement aimé, et de ne pouvoir le contempler dans sa divine lumière; tourmentée d'ailleurs par son propre instinct, qui la porte à se voir libre de tout empêchement pour suivre ce regard unitif qui l'attire; elle se sent livrée à une peine qu'aucun terme ne peut rendre : et c'est cette peine, résultant pour elle de tout ce qu'elle voit, qui est, à proprement parler, la peine du purgatoire. Quelque grande que soit cette peine, l'ardeur de son amour pour DIEU ne lui permet pas d'en tenir compte. »

Ce tableau est d'une parfaite beauté. — « La souffrance des souffrances, continue la sainte, l'unique martyre de ces âmes, en quelque sorte, est l'opposition qu'elles trouvent en elles à la volonté et à la bonté de Dieu, qu'elles voient clairement brûler pour elles du plus tendre et du plus sincère amour. Et cet amour de Dieu, accompagné de ce regard unitif, continue de les attirer avec tant de force et de persévérance, qu'il semble que Dieu n'ait point d'autre occupation que celle-là. C'est ce qui allume dans ces âmes un feu réciproque d'amour pour Dieu, qui est si vif et si violent qu'elles se précipiteraient avec joie dans un purgatoire et dans un feu beaucoup plus terrible que n'est le leur, si elles pouvaient par-là lever plus tôt l'obstacle qui les empêche de suivre leur élan vers Dieu et de s'unir à lui. »

Ste Catherine, complétant cette démonstration, fait voir comment le Seigneur, par les rayons qu'il darde sur ces âmes, produit en elles le double effet de les purifier, comme le feu purifie l'or, et d'anéantir les causes qui les retiennent dans ce lieu d'expiation. — « Lorsque l'or a passé par le feu, et qu'il a acquis le dernier degré de pureté qu'on lui puisse donner, il ne se consume plus, ne diminue plus jamais, quelque vif que puisse être le feu où on l'affine, parce qu'il ne rencontre plus aucun mélange de corps impurs et étrangers sur lesquels il puisse agir. Ainsi de l'âme purifiée dans le feu de l'amour divin : Dieu l'y retient jusqu'à ce que ce feu ait consumé en elle toute imperfection, et lui ait communiqué le degré de perfection qu'il lui destina de toute éternité. Cette âme entre alors dans un état de pureté si absolue, que, n'ayant rien en elle que ce feu puisse purifier, elle demeure toute en Dieu, sans avoir, pour ainsi dire, un être qui lui soit propre, mais seulement l'être de Dieu même. Et quand Dieu, de degré en degré, a enfin élevé jusqu'à lui cette âme ainsi purifiée, elle demeure désormais impassible, parce qu'il n'y a plus rien en elle que le feu puisse consumer. Et, supposé que,

dans cet état de pureté parfaite, elle fût encore retenue dans le feu, ce feu, loin de lui être une source de douleur, serait plutôt pour elle un feu de divin amour, et comme la vie éternelle elle-même, sans ombre de souffrance. »

Insistons, avec la sainte, sur cette considération, déjà plusieurs fois présentée : — « Si par impossible une de ces âmes à qui il ne reste plus qu'un peu de purgatoire à faire était présentée à la claire vision de DIEU, elle regarderait cela comme une grave injure; et paraître devant DIEU en cet état serait pour elle un tourment plus terrible que dix purgatoires. En effet, cette pureté infinie et cette souveraine justice ne pourraient la supporter; ce serait chose inconvenante de la part de DIEU; et cette âme, de son côté, voyant que DIEU ne serait pas pleinement satisfait, ne pourrait se résoudre à frustrer les droits de sa justice. Quand il ne lui manquerait qu'une demi-seconde de souffrance pour être entièrement pure aux yeux de DIEU, ce serait pour elle un tourment intolérable que de paraître devant lui avec cette dernière rouille du péché; pour s'en délivrer, elle se précipiterait plutôt au milieu de toutes les tortures, fût-ce les plus cruelles de l'enfer même. »

Et n'est-ce pas aussi une douce consolation aux âmes du purgatoire que de savoir combien on prie pour elles sur la terre? On expie à leur place, par un sentiment d'amour; leur dette est allégée par des acquittements venant d'ailleurs. Personne n'échappe à cette intercession; et, quand nous prions pour les âmes *les plus délaissées*, ce n'est qu'une question relative : car l'Église n'en délaisse aucune, puisque, au saint sacrifice, après avoir recommandé particulièrement celles qui sont dans son intention actuelle, elle ajoute une prière pour toutes sans exception[1]. C'est pour toutes encore qu'à la fin de chacun de ses offices elle dit le *Re-*

1. *Ipsis, Domine, et omnibus in Christo quiescentibus, locum refrigerii, lucis et pacis, ut indulgeas deprecamur.* Memento des morts, après l'élévation.

quiem æternam dona eis, Domine; pour toutes qu'à certains jours elle fait réciter à ses prêtres les vêpres des morts. Toutefois, il est certain que plusieurs âmes seraient plus tôt délivrées si leurs proches, restés sur la terre, ne les oubliaient, ou par insensibilité de cœur, ou par manque d'esprit de foi, ou par suite d'une vie sans pratique religieuse. O Dieu, qu'insensé donc est celui qui, ayant des enfants, ne les élève pas chrétiennement! Un jour, dans les flammes du purgatoire, si Dieu permet qu'il ne descende pas plus bas, il recevra son châtiment de l'incurie, de l'insensibilité, de l'oubli complet de ces êtres qu'il a aimés, et qu'il n'a pas su diriger vers Dieu!

✝ Il faut quelquefois bien peu de chose pour achever la délivrance d'une pauvre âme. Ste Thérèse nous en fournit plusieurs preuves dans sa vie. Elle avait une grande dévotion aux âmes souffrantes, et priait sans cesse en leur faveur. Une religieuse de son ordre venant de mourir, Thérèse assistait pour elle à l'office, lorsque, dès le commencement de la première leçon de matines, *Parce mihi Domine*, elle vit l'âme sortir de l'église et voler directement vers le paradis. — Une autre fois, elle entendait la sainte Messe pour l'âme d'un religieux de la Compagnie de Jésus : tout à coup elle voit apparaître le Sauveur lui-même, la bonté et la miséricorde sur le visage, qui vient prendre cette âme toute rayonnante et l'emmène avec lui dans la patrie céleste. — En une autre circonstance encore, une personne très chrétienne avait fait don, pour l'établissement d'une maison de carmélites à Valladolid, d'une maison et d'un jardin. Cette personne, Bernardin de Mendoza, étant morte, Thérèse apprit de Notre-Seigneur lui-même que cette âme sortirait du purgatoire le jour où l'on célèbrerait dans le nouveau couvent la première messe de communauté. Cela eut lieu en effet; et, au moment de la communion, la sainte vit l'âme, couronnée de gloire, monter triomphante au ciel.

Élévation. — Adoucissez, ô bienheureuse Vierge Marie, par vos prières, les douleurs que souffrent les pauvres âmes de ceux que j'ai aimés sur la terre, qui m'ont fait du bien, et qui ont droit de compter sur mes suffrages. Ah ! puisse-je, par mes aumônes, mes mortifications, mes soupirs vers Dieu, acquitter la dette qui les retient loin de la gloire !

CHAPITRE XII.

Quelques remarques sur l'état des âmes en Purgatoire.

Pour se rendre compte de l'extrémité de souffrances qu'on endure au lieu de l'expiation, après tout ce que nous avons dit, il faut encore considérer, avec S. Thomas d'Aquin, que la douleur n'est point le coup ou la plaie que l'on reçoit, mais le sentiment douloureux de ce coup ou de cette plaie. Plus on a de vivacité dans les sens, plus on est apte à souffrir : c'est pourquoi ce qui blesse les parties les plus délicates et les plus sensibles est toujours ce qui cause le plus de douleur. Comme donc tout le sentiment qui est dans le corps vient de l'âme, il s'ensuit que, si quelque chose donne atteinte à l'âme, elle le sent vivement. Or, le feu du purgatoire brûle l'âme, et par conséquent lui cause une douleur qui surpasse toutes les douleurs du corps. « Ah ! disait S. Bernard à cette pensée, les fautes que nous négligeons maintenant, que nous justifions, que nous nous cachons à nous-mêmes, seront punies rigoureusement par le feu qu'un Dieu vengeur a allumé pour les consumer. Plût à Dieu qu'à ce souvenir mes yeux devinssent des fontaines de larmes ! car peut-être, cette eau de contrition effaçant mes crimes, ce feu si ardent n'aurait plus rien à consumer en moi [1]. »

1. Serm. *de Job*, VI.

Quant à la peine du dam, la privation de la vue de Dieu, elle est bien plus terrible que nous ne nous l'imaginons parmi les tiédeurs de cette vie. Et cependant le degré d'amour divin où sont parvenues ici-bas certaines âmes peut nous en faire concevoir une idée. — Un célèbre théologien espagnol de la Compagnie de Jésus, le P. Sanchez, rendant compte de sa conscience à son supérieur suivant les prescriptions de la règle, lui dit, entre autres choses, que, s'il y avait un jour en sa vie dans lequel il fût assuré qu'il ne mourrait point, il en mourrait de douleur, parce qu'il brûlait d'un si grand désir d'être avec Dieu qu'un jour de délai eût été capable de lui causer une de ces tristesses qui conduisent au tombeau. Que sera-ce donc d'une âme déjà confirmée en grâce, d'une âme qui a vu Dieu un instant, à l'heure du jugement, et qui forcément n'aspire plus qu'à une chose, le voir de nouveau, et le voir pour toujours?

Mais, pour échapper à ces supplices, que faut-il donc? Servir Dieu, éviter le péché, faire pénitence. Pénitence! de quelle manière la plupart des hommes la font-ils? de quelle manière la font même les bons chrétiens? Les moyens que nous avons de satisfaire à la divine justice sont le jeûne, l'oraison, l'aumône et les indulgences; et toutes ces œuvres, pour être méritoires, doivent être faites en état de grâce. Or, quand et comment jeûne-t-on? que d'excuses, que d'adoucissements demandés à la délicatesse plus qu'à la nécessité! L'oraison! qui donc la fait convenablement et dans les dispositions nécessaires? que de froideur, de négligence, de distractions volontaires! La charité envers les pauvres, encore, ou n'est pas assez abondante, ou se fait mal, ou se fait sans l'esprit de foi digne d'un serviteur de Jésus-Christ. Les indulgences, on n'y pense guère, ou, si l'on y pense, on ne prend point toutes les précautions pour les gagner véritablement. Dans tout cela, où voyons-nous l'expiation volontaire des péchés? Il faut donc que Dieu lui-même nous l'impose dans le purgatoire, même après tous les déboires, toutes les déceptions, toutes les

douleurs de la vie, qui entrent d'ailleurs, quand nous le voulons, dans la balance de notre compte avec le Seigneur.

L'âme complètement innocente s'élève comme naturellement à Dieu dès qu'elle est séparée du corps; aucun poids ne la retient, ne retarde son ascension; elle vole à la manière des anges, et se précipite vers sa fin éternelle, qui la reçoit pour ne plus la voir s'éloigner jamais. Le péché, au contraire, est un poids sur les ailes de l'âme; plus il pèse, plus l'âme descend dans les profondeurs du lieu d'expiation; la loi de la pesanteur s'exerce là aussi. Malheur, hélas! si ce poids est tel qu'il entraîne jusqu'à l'abîme où les châtiments sont éternels! C'est pourquoi le fidèle conséquent avec sa foi travaille incessamment à sa purification intérieure, à son allègement spirituel. Ainsi se dispose-t-il à ne trouver que miséricorde au-delà du tombeau.

Il peut arriver, et nous en avons eu plus haut un exemple dans les visions d'Anna Marie-Taïgi, que, dans la conduite souverainement sage de sa Providence, Dieu diffère d'appliquer à une âme du purgatoire les suffrages qui ont été offerts pour elle, et les reporte sur une autre pour qui on prie moins. Il peut arriver aussi qu'une nouvelle de mort parvienne tard à celui qui eût prié pour le défunt, Dieu disposant ainsi les choses dans l'application de sa justice. Donnons quelques exemples, cités par des auteurs graves.

† Dans le monastère de Fulde, le pieux *Raban Maur*, qui en fut le premier abbé (au IXe siècle), avait confié le soin de l'économat à un religieux nommé Edélard, qui, d'ailleurs régulier, manquait de générosité envers les pauvres, et plus d'une fois les priva de la part d'aumônes qui leur était attribuée. Edélard mourut. Peu après, il apparut à Raban Maur, et se plaignit des souffrances horribles qui lui étaient infligées dans le purgatoire, sans que les prières de la communauté vinssent le soulager efficacement,

bien qu'elles eussent cependant adouci quelque peu son état. « Ce qu'on a donné aux pauvres en mémoire de moi, dit-il, a profité à d'autres âmes, d'après l'ordre de la divine justice. Priez de nouveau, je vous en conjure; faites de nouvelles aumônes, multipliez-les; car mon supplice est cruel, et vous pouvez le faire finir, pendant que je ne puis plus rien pour moi-même. » La communauté entendit cet appel, et, un mois après, l'âme se fit voir purifiée, rayonnante et triomphante[1].

En d'autres cas, Dieu permet que la famille oublie ses défunts et n'intervienne point pour eux. Une grande servante de Dieu, *Marie Villani*, dominicaine, avait une dévotion très vive pour les âmes, et maintes fois elles se firent voir à elle, soit pour le remercier, soit pour réclamer ses prières et ses bonnes œuvres. Comme elle priait un jour à leur intention, elle fut ravie en extase et conduite au lieu de l'expiation, où, parmi les âmes, elle en distingua une plus cruellement tourmentée que les autres, au milieu de flammes qui l'enveloppaient tout entière. Émue de compassion, la vertueuse sœur interroge cette âme. — « Je suis ici, répondit-elle, depuis longtemps, punie pour mes vanités et mon amour du luxe. Je n'ai pas obtenu, jusqu'à cette heure, le moindre adoucissement, le Seigneur permettant que je sois oubliée de mes parents, de mes enfants, de toute ma famille et de mes amis les plus intimes. Sur la terre, occupée de ma toilette, de mes plaisirs, des fêtes et des joies mondaines, je ne songeais presque point à mes devoirs de chrétienne, ou ne m'en acquittais qu'avec lâcheté : oh! comme j'en suis punie! » La religieuse pria l'âme de lui faire sentir quelque chose de ce qu'elle endurait; et il lui sembla aussitôt qu'un doigt de feu la touchait au front, et la douleur qu'elle en ressentit fut assez grande pour faire cesser l'extase. Or, la marque lui en resta, et si profonde, que deux mois après on la voyait encore, et la bonne

1. Trithemius, *Vita Rabani Mauri*, II.

religieuse en souffrait cruellement. Elle en fit un sujet de pénitence et de mérites en faveur de l'âme qui s'était manifestée à elle, et au bout de quelques semaines l'âme vint annoncer elle-même sa délivrance.[1]

Disons-le encore : pendant qu'il en est temps, il faut travailler sans relâche à la perfection de nos dispositions intérieures, puisque nous ne pouvons absolument être réunis à Dieu tant que subsistera en nous le fardeau et la tache de la moindre faute. — Dans un couvent des Frères Mineurs de Paris, mourut un religieux d'une admirable piété, qui toujours avait été le modèle de la maison. Un des moines oublia de s'acquitter, en faveur du défunt, des trois messes ordonnées par la règle, et il s'en inquiétait d'autant moins qu'il lui semblait inutile d'intercéder pour un vrai saint. Au bout de quelques jours, pendant qu'il méditait au jardin, le mort se présente tout à coup devant lui : — « Hélas ! dit-il à son confrère, ayez pitié de moi ! » Surpris de l'apparition, et encore plus de ce cri de douleur, le religieux demanda : « Comment, cher frère ! auriez-vous donc besoin, dans l'autre vie, d'une assistance quelconque, vous qui avez si pieusement vécu ? — Oui, j'ai besoin d'assistance, répondit le défunt : car je dois rester en purgatoire jusqu'à l'acquittement des trois messes prescrites en ma faveur. Ma délivrance y est attachée, et Dieu me permet de venir faire appel à votre charité. — Ah ! je m'acquitterai, mon frère, et je l'aurais fait plus tôt si j'avais pu croire que vous n'étiez pas monté directement au ciel. — Personne ne comprend parmi vous, dit l'apparition, avec quelle sainte et nécessaire rigueur Dieu purifie sa créature avant de la recevoir dans son sein. L'infinie sainteté ne souffre pas la plus légère poussière d'imperfection, qui d'ailleurs pèserait éternellement sur l'âme et troublerait son bonheur : en sorte que cette exacte justice est encore un trait de pater-

1. P. Dominicus Marchi, *Vita Mariæ Villani*, II, 5.

nelle miséricorde. Après la mort, nous voyons les choses dans leur réalité ; les sentiments changent comme l'horizon. Nous ne nous plaignons que de nous-mêmes dans le purgatoire, et nous bénissons les rigueurs qui nous déchargent devant DIEU, tout en souhaitant ardemment le terme. — Le bon religieux commença le jour même à dire les messes exigées, et le troisième jour l'âme lui apparut pour le remercier, en lui annonçant que la couronne lui était à jamais acquise, et qu'elle s'élançait vers le ciel [1].

Élévation. — O Cœur sacré de JÉSUS, daignez me recevoir au nombre de ceux que votre bonté conduit dans le chemin de la perfection. Les peines et les pénitences que je puis endurer ici-bas sont si peu de chose, lorsque je les compare à l'expiation de l'autre vie, que je devrais les aimer et les rechercher toujours. Que ne suis-je assez sage pour cela ! Recevez, ô divin Cœur, l'offrande entière que je vous fais de mes pensées, de mes désirs, de ma liberté, de ma mémoire, de ma volonté, de ma vie. Je me donne à vous, et pour toujours, protestant que ma volonté est de ne point consentir à la moindre offense, au péché en apparence le moins grave. Vous m'avez créé pour vous : c'est pour vous seul que je veux vivre ; et cela, Seigneur, moins en vue de mon propre bonheur que de l'accomplissement entier de l'ordre éternel et de votre adorable volonté.

1. Fr. Marc, *Chroniques des Frères Mineurs*, IIe part., livre IVe, ch. 7e.

SECTION III.

DE LA PRIÈRE POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

CHAPITRE Ier.

Que les souffrages de la sainte Église sont utiles aux morts.

Si l'on veut traiter cette matière dans toute la rigueur théologique, il y a quatre points à établir : — *Premièrement*, s'il est vrai que les suffrages des vivants puissent profiter aux âmes du purgatoire; — *Secondement*, quels peuvent être ces suffrages et cette intervention pieuse; — *Troisièmement*, qui sont ceux à qui ils sont permis; — *Quatrièmement*, à qui ces suffrages sont appliqués.

Sur la première question, nous dirons que, malgré les négations de l'hérésie protestante, rien n'est plus certain que l'efficacité de la prière pour les morts. On la prouve, cette efficacité, par l'Écriture, par l'enseignement de l'Église dans ses conciles, par la doctrine expresse des SS. Pères, par les apparitions authentiques d'âmes du purgatoire; on peut dire aussi par la raison seule. En sorte qu'il n'est point de dogme catholique plus solidement fondé.

L'Église, en effet, ne forme qu'un corps, dont Jésus-Christ est la tête : il doit donc nécessairement y avoir communication entre la tête et les membres, comme aussi tous les membres doivent communiquer entre eux. Et c'est ce qu'exprime S. Paul quand il écrit aux Corinthiens : *Lorsqu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec*

lui [1]. Or, les justes, quand ils meurent, sont et restent membres de l'Église, et par conséquent ils nous sont unis, en même temps qu'ils sont unis à Dieu, dans la foi, l'espérance et la charité. « Les âmes des justes défunts, dit S. Augustin, ne sont point séparées de l'Église, qui est le royaume de Jésus-Christ [2]. » Les fidèles vivants peuvent donc assister les défunts, comme un membre en assiste un autre.

Considérons Notre-Seigneur lui-même. Vivant sur la terre, il assistait les vivants; mort, il a assisté les morts, qu'il a délivrés des limbes, et dont plusieurs ressuscitèrent, nous dit l'Évangile. En outre, mort il a assisté les vivants, vivant il a assisté les morts. Il convient, par suite, que nous, qui sommes ses membres, nous agissions de même les uns envers les autres : c'est-à-dire que les justes vivants soient utiles aux justes vivants ou morts, et que les justes morts soient utiles aux justes vivants. N'est-ce pas toute la doctrine de la communion des saints? Justifions ceci pour ce qui est de Jésus-Christ.

Vivant, il assistait les vivants : il remet à Marie-Madeleine ses péchés, il les remet au paralytique, à Zachée, au bon larron; de plus, il guérit les malades, ressuscite les morts, laisse tomber de sa main bénie, de ses lèvres divines, toutes sortes de bienfaits sur les hommes. Mort, il continue les mêmes actes d'assistance, puisque, comme nous venons de le rappeler, il ouvre les sépulcres, et sauve ceux qui avaient appartenu à la rédemption future. Vivant, il assiste les morts : voyons-le ressuscitant une jeune fille qui vient d'expirer, le fils de la veuve de Naïm, Lazare enseveli depuis quatre jours. Mort, n'est-il pas le suprême bienfaiteur des vivants, à qui il assure la vie éternelle par

1. *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra.* I Cor. XII, 26.

2. *Neque piorum animæ defunctorum ab Ecclesiâ separantur, quæ est regnum Christi.* De Civit. Dei, XX, 9.

son sang, pour qui il plaide sans cesse auprès de son Père, suivant l'expression de S. Paul et de S. Jean [1] ? S. Jacques nous recommande de prier les uns pour les autres, afin d'obtenir notre salut [2].

Que, maintenant, parmi les hommes, les morts aient parfois assisté les morts, c'est l'Écriture qui nous le montre : le cadavre d'Élisée rend la vie à un mort [3] ; Abraham, au-delà du tombeau, reçoit dans son sein le pauvre Lazare [4]. Ne savons-nous pas, d'ailleurs, par la foi, que les âmes saintes admises au ciel prient pour celles qui sont restées sur la terre ou qui expient dans le purgatoire ? S. Augustin observe justement que les sépultures dans les temples consacrés à la mémoire des martyrs sont inspirées par cette pensée, que le souvenir du défunt, renouvelé auprès du vivant, s'accompagnera de celui des martyrs eux-mêmes, afin qu'on intéresse ceux-ci à prier pour l'âme partie de ce monde [5]. L'Église, de son côté, dans l'oraison pour les morts qu'elle a introduite dans l'office public, *Deus veniæ largitor,* demande à Dieu la délivrance des âmes en vertu de l'intercession *de la bienheureuse Marie et de tous les saints.*

Nous avons encore d'autres preuves. On lit au livre des Machabées que le grand prêtre Onias et le prophète Jérémie, déjà morts, priaient et intercédaient pour le peuple juif [6]. Dans le Nouveau-Testament, les miracles de protection sur les vivants, de la part des saints couronnés dans le ciel, ne se comptent pas. « Encore aujourd'hui, écrivait S. Augustin, il se fait des miracles, soit au nom de Jésus-

1. *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* Hebr. VII, 25. — *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem* Jesum-Christum *justum.* I Joann. II, 1.

2. *Orate pro invicem, ut salvemini.* Jacobi V, 16.

3. (Cadaver) *cùm tetigisset ossa Elisæi, revixit homo, et stetit super pedes suos.* IV Reg. XIII, 21.

4. Lucæ XVI, 22-23.

5. *De Curâ pro mortuis gerendâ,* 4.

6. *Machab.* XV, 12-16

Christ et par ses sacrements, soit par les prières et les reliques de ses saints. La notoriété moins grande qui leur est donnée là où ils se produisent resserre les limites des récits que l'on en fait. Ceux qui sont relatés dans les saints livres, étant partout récités, se gravent dans la mémoire des peuples; les autres sont connus, et souvent à peine, dans la cité ou dans le lieu où ils se passent : car souvent, connus d'un petit nombre, ils demeurent ignorés des autres, surtout au sein d'une grande ville [1]. » Et le saint docteur en raconte aussitôt plusieurs qui se sont accomplis sous ses yeux. — « Il n'est point invraisemblable, dit ici Bellarmin, que les âmes du purgatoire prient elles-mêmes pour nous et nous obtiennent des grâces. S. Grégoire le Grand rapporte que les âmes de Paschase et de S. Séverin, encore retenues au purgatoire, accomplissaient néanmoins des miracles [2]. » Et, rappelant que S. Thomas d'Aquin n'admet point cette doctrine [3], il déclare que les raisons de l'auteur de la *Somme* ne sauraient le convaincre. En effet, dit-il, si ces âmes ne peuvent prier pour nous, c'est pour l'une de ces trois causes : ou bien parce qu'elles ne voient pas Dieu, ou bien parce qu'elles sont dans les tourments de l'expiation, ou bien parce qu'elles nous sont supérieures. Or, aucun de ces motifs n'est admissible. D'abord, n'avons-nous pas vu que des saints de l'Ancien Testament intercédaient pour les vivants? Et pourtant ces saints ne jouissaient pas encore de la vue béatifique de Dieu, puisque c'était avant l'immolation de la victime adorable qui devait racheter le monde. En second lieu, les tourments endurés ne sont d'aucun empêchement : les martyrs, au milieu de leurs supplices, ne priaient-ils point pour leurs bourreaux, ou pour ceux qui

1. *De Civitate* Dei, xxii, 8.
2. *Dialogor.* iv, 40. — On peut voir aussi une lettre de *S. Pierre Damien* sur les miracles arrivés de son temps.
3. *Summa*, Secunda-Secundæ, quæst. 83, art. 11, ad 3.

s'étaient recommandés à eux, ou pour la conversion des païens ? Le mauvais riche lui-même, dans les supplices de l'enfer, n'avait-il pas une pensée de prière pour ses frères restés sur la terre ? Il n'est pas douteux, continue Bellarmin, que les âmes du purgatoire prient pour elles-mêmes (encore qu'elles ne puissent mériter). Quant à la question d'infériorité, elle n'en est pas une. Ces âmes saintes, assurées désormais de leur salut, sont bien au-dessus de nous, il est vrai; mais est-ce que nous ne prions pas chaque jour pour les évêques et le Souverain-Pontife, qui sont nos supérieurs ? Est-ce que les premiers fidèles ne priaient pas pour les Apôtres, qui eux-mêmes réclamaient ces prières? *Je vous conjure, mes frères,* écrit S. Paul, *au nom de Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST *et par la charité de l'*ESPRIT-SAINT, *de m'accorder le secours de vos prières auprès de* DIEU [1]. Les Épîtres en renferment plusieurs autres exemples. Et certes, les âmes du purgatoire, qui, à cause de leurs supplices présents, sembleraient nous être inférieures en position, sont, nous le répétons, fort au-dessus de nous quant à l'état de grâce et de charité; et c'est pour cela que nous les croyons capables d'intervenir en notre faveur [2]. — Toutefois (c'est toujours le même auteur qui parle), il n'est point à propos de les invoquer *ordinairement* pour obtenir des grâces : car elles ne peuvent, dans l'ordre commun, avoir connaissance de notre situation présente; elles savent seulement, d'une manière générale, que nous sommes exposés à tous les dangers de la vie; de même que d'elles nous ne savons qu'une chose, c'est qu'elles souffrent.

Les âmes des morts, dit S. Augustin, ne sont point présentes aux actions des vivants [3]. « Chacun peut penser de

1. *Obsecro vos, fratres, per* D. N. JESUM-CHRISTUM *et per charitatem* SANCTI-SPIRITUS, *ut adjuvetis me in orationibus vestris pro me ad* DEUM. Rom. XV, 30.

2. Bellarmin, *de Purgatorio*, II, 15.

3. Il faut, évidemment, entendre cela de l'ordre commun, et en dehors d'une permission de DIEU qui a été souvent accordée.

ce que je vais dire ce qu'il voudra. Si les âmes des morts voyaient notre vie ici-bas, elles-mêmes, lorsque nous les voyons en songe, nous adresseraient la parole. Pour ce qui me regarde, ma pieuse mère serait avec moi toutes les nuits, elle qui m'a suivi sur la mer et sur toute terre pour être près de moi. Serait-elle donc, dans une vie meilleure, devenue insensible à ce point qu'elle n'eût aucune consolation pour les tristesses de son fils, pour ses déchirements de cœur, lorsque autrefois elle l'aima avec une telle tendresse et adoucit tous ses chagrins? Non. Mais voilà bien ce que marque le Roi-Prophète : *Mon père et ma mère m'ont abandonné, et c'est le Seigneur qui m'a recueilli*[1]. Si donc nos parents nous ont quittés, comment nous verraient-ils dans nos affaires et dans nos peines? Et si nos propres parents ne nous voient pas, qui sont les autres, parmi les morts, en état de connaître ce que nous faisons, ce que nous endurons?... On objectera : Si les morts ignorent ainsi les actions des vivants, comment se fait-il que le mauvais riche, plongé dans les supplices de l'enfer, demandait à Abraham d'envoyer avertir ses frères, afin qu'ils fussent préservés d'un malheur semblable au sein? Mais, en vérité, est-ce que cette âme, pour adresser une telle prière, savait ce que faisaient ses frères ou ce qu'ils souffraient dans ce moment-là? Elle parlait d'eux et de leur salut en général de la même manière que nous parlons de nos défunts, ignorant ce qu'il y a de positif dans leur état : et pourtant nous intercédons en leur faveur. » Le saint docteur ajoute que les morts peuvent néanmoins apprendre quelque chose par les âmes qui arrivent de la terre, dans la limite où Dieu le permet, ou par les anges qui sont en communication avec eux.

On dira : Ces âmes voient nos prières en Dieu. Non, répond Bellarmin : car elles ne sont point encore couronnées,

1. *Pater meus et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumpsit me.* Ps. 26, 10.

et il n'est pas probable qu'elles aient, *habituellement*, révélation de ce que nous faisons et de ce que nous demandons.

Concluons. Si, dans la sainte Église, les vivants sont utiles aux vivants, les morts aux morts, les morts aux vivants, pourquoi le quatrième terme ne serait-il pas vrai, et pourquoi les vivants ne pourraient-ils assister les morts?

Écoutons de nouveau S. Augustin [1]. — « Sachons bien, par rapport aux défunts qui nous intéressent, que de nous à eux ne parvient que le bienfait du sacrifice de l'autel, des prières, des aumônes. Et encore ce bienfait n'atteint-il pas tous ceux indistinctement pour qui on le destine, mais ceux-là seulement qui, par la sainteté de leur vie, ont mérité que l'application leur en soit faite. Mais comme nous ne saurions les discerner d'entre les autres, il faut accomplir ces œuvres de miséricorde pour tous les défunts en général; et ainsi n'en sera frustré aucun de ceux qui y peuvent participer. Ne vaut-il pas mieux, en effet, s'exposer à des suffrages inutiles que de laisser manquer des leurs ceux qui en jouiraient? » Et ces suffrages, au reste, ne seront jamais inutiles, au sens rigoureux : car ils entrent dans le trésor de l'Église, et Dieu saura les appliquer à certaines âmes qu'on oublie, ou qui ont mieux mérité de sa bonté clairvoyante.

Pour nous, s'il nous est permis de dire notre pensée dans des matières si élevées, nous n'estimerions pas qu'il fallût pousser trop loin le raisonnement de S. Augustin et celui de Bellarmin qui viennent d'être rapportés, et qui regardent principalement les âmes détenues dans le purgatoire considéré comme lieu propre; mais nous avons vu que, très probablement, il est d'autres âmes pour qui l'expiation diffère, et qui, par exemple, viennent gémir et satisfaire dans le lieu même où elles ont péché, ou successivement dans plusieurs, si les fautes furent multi-

1. *De Curâ pro mortuis*, 18.

pliées. Certaines apparitions, et nous en avons cité plusieurs, autorisent à le croire. Or, ces âmes-là, ou quelques-unes d'entre elles, voient et entendent probablement ce que nous disons ou faisons. On conçoit même que ce puisse être un châtiment spécial pour certains péchés : l'orgueil, par exemple, ou l'avarice, lorsque les âmes entendent et voient ce que disent d'elles leurs héritiers, ou comment ils dissipent les richesses misérables amassées au prix de l'éternel salut. Mais abandonnons ce genre de considérations.

La prière pour les morts est enseignée par l'Église, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper quand elle définit ainsi un point de dogme ou de morale : il est donc bien certain que cette prière est dans la volonté et dans l'institution de Dieu, douce fleur de la communion des saints. Si loin que nous remontions dans l'histoire ecclésiastique, nous la trouvons pratiquée par les chrétiens. On vient d'entendre S. Augustin, dont les textes sur la matière sont très nombreux. L'Église grecque et les autres Églises orientales, séparées de nous par le schisme, n'en ont pas moins gardé les suffrages pour les morts, et dans leurs liturgies et dans les prières privées. — « Il a été établi par les Apôtres, dit S. Chrysostome, que dans les saints mystères on fasse mémoire des défunts[1]. » S. Grégoire le Grand dit à son tour : « L'oblation de la divine Hostie est propitiatoire pour les morts[2]. » — « Nous croyons, définit le concile de Trente (*sess.* 25e), que les âmes détenues en purgatoire sont soulagées par les suffrages des fidèles, et principalement par l'auguste sacrifice de l'autel. » C'est presque mot à mot ce qu'on lit dans S. Augustin, qui écrivait douze siècles auparavant : « Nous croyons que les

1. Homil. 69 ad popul. Antiochenum.
2. Cité par Houdry, *Bibliothèque des Prédicateurs*, édit. V. Postel, t. VII, p. 633.

prières de la sainte Église, l'auguste sacrifice et les aumônes, soulagent les défunts pour qui on les offre[1]. » Et c'est encore ce saint docteur qui avait dit, dans un autre endroit : « Quand même on ne lirait nulle part dans l'Écriture que le sacrifice ait été offert pour les morts, c'est une grande autorité que celle de l'Église, dont la pratique à cet égard est universelle[2]. » — Tertullien, parlant des traditions apostoliques, dit expressément que l'Église offre des sacrifices en faveur des morts[3]. Il dit ailleurs « qu'une veuve prie pour l'âme de son mari défunt, et offre des sacrifices le jour anniversaire de sa mort »[4]. S. Cyprien a parlé de même[5]. Et quant à l'Écriture-Sainte, bornons-nous au texte si décisif : *C'est une sainte et salutaire pensée que celle d'intercéder pour les morts*[6].

C'est ainsi que, dans sa magnifique et divine unité, l'Église comprend les chrétiens de tous les temps et de tous les états. Triomphante dans les cieux, souffrante au purgatoire, militante sur la terre, c'est toujours la même et unique famille des enfants de Dieu. Bien qu'il y ait un espace immense et une condition très différente entre les saints qui règnent dans le ciel, les membres de l'Église qui combattent sur la terre et les âmes qui expient dans le purgatoire, les relations intimes de la nature et de la grâce existent toujours entre eux, et ils sont dans une société dont la charité forme le nœud[7]. — Nous aussi, habitants de la terre, nous sommes en communion avec le purgatoire.

1. *De Verbis Apostol.* 33.
2. *De Curâ pro mortuis*, 2.
3. *De Coronâ*, c. 3.
4. *De Monogamiâ*, c. 10.
5. Nous avons donné la plupart de ces textes en démontrant l'existence du Purgatoire, pp. 341 et suiv.
6. *Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut à peccatis solvantur.* II Machab. XII, 46.
7. M. l'abbé Lévesque, *Les Mois des Morts*, p. 161.

Les clefs de ces profonds cachots sont entre nos mains ; nous avons à notre disposition les eaux mystiques qui peuvent éteindre ces flammes dévorantes. Comme les anges et les saints, nous pouvons délivrer ces pauvres âmes de leur terrible prison. Bien plus : les anges et les saints ne le peuvent que par leurs prières, et nous le pouvons, nous, par toute sorte de suffrages et de bonnes œuvres. « Dieu nous a donné une telle puissance sur le sort de ces âmes, dit le P. Faber, qu'il semble plus dépendre de la terre que du ciel[1]. » — « Quel superbe tableau que celui de cette immense cité des esprits, avec ses trois ordres toujours en rapport! Le monde qui combat présente une main au monde qui souffre, et saisit de l'autre le monde qui triomphe. L'action de grâces, la prière, les satisfactions, les secours, les inspirations, la foi, l'espérance et l'amour, circulent de l'un à l'autre comme des fleuves bienfaisants. Rien n'est isolé, et les esprits, comme les lames d'un faisceau aimanté, jouissent de leurs propres forces et de celles de tous les autres[2]. »

Terminons ce sujet par un beau mot de S. Athanase : « Lorsque la vigne est en fleur, le vin renfermé dans les tonneaux reçoit l'impression des vapeurs qui s'exhalent de la vigne, et il fleurit en quelque sorte avec elle : ainsi les âmes renfermées dans le purgatoire reçoivent une influence des bonnes œuvres qui fleurissent sur la terre[3]. »

† *S. Philippe Néri,* fondateur de la Compagnie de l'Oratoire à Rome, avait pour les âmes du purgatoire une dévotion très tendre; son plus doux attrait était de prier pour celles dont il avait dirigé la conscience. A ses yeux, sa charité de père devait les accompagner jusque dans l'éternité, car la charité véritable *ne s'éteint jamais,* dit

1. *Tout pour Jésus,* ch. IX.
2. *Soirées de Saint-Pétersbourg,* Xe Entretien.
3. *Epist. ad Antioch.*

S. Paul[1]. Il avouait que beaucoup de ses enfants spirituels lui apparaissaient après leur mort, pour lui demander des prières ou pour le remercier de celles qu'il avait faites en leur faveur. Il assurait également que par leur moyen il avait reçu lui-même plus d'une grâce. — Il apparut lui-même à un saint religieux, environné de gloire, au milieu d'un cortège, brillant. Le religieux gagné par l'air de bonté et de familiarité avec lequel le saint le regardait, se sentit porté à lui demander quelle était cette troupe de bienheureux qui l'entourait. Philippe lui répondit que c'étaient les âmes de ceux à qui il avait été utile durant sa vie mortelle, et de ceux que par ses prières il avait délivrés du purgatoire. Il ajouta qu'elles étaient venues à sa rencontre au sortir de la vie, pour l'introduire elles-mêmes dans le séjour du bonheur.

Élévation. — Nous devons vous bénir, ô Dieu de toute clémence, de nous avoir permis de nous secourir ainsi les uns les autres à travers le tombeau. Oui, nous sommes bien votre famille de prédilection. Gloire à vous, Seigneur! gloire et remercîment!

CHAPITRE II.

Que nous avons bien des motifs de prier pour les âmes du Purgatoire.

Ces motifs, en effet, sont aussi nombreux qu'élevés et touchants.

Le premier, si nous prenons les choses dans leur vraie grandeur, c'est la joie de travailler à la gloire de Dieu. « Ah! Chrétiens, disait Bourdaloue, permettez-moi de

1. *Charitas nunquàm excidit.* I Cor. XIII, 8.

vous faire une réflexion dont je confesse que je me suis senti pénétré; j'ai droit d'espérer que vous ne le serez pas moins. Nous avons quelquefois du zèle pour la gloire de Dieu; mais notre ignorance, aussi grossière qu'inexcusable, dans les choses de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zèle aux véritables sujets où l'intérêt de Dieu est engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apostoliques qui, poussés par l'Esprit de Dieu, passent les mers et vont dans les pays barbares pour y gagner à Dieu les infidèles. Mais savez-vous bien que la dévotion pour les âmes du purgatoire, pour leur soulagement et pour leur délivrance, est une sorte de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des païens, et le surpasse même, en quelque sorte? Comment cela? me direz-vous. C'est parce que, les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des païens; elles sont surtout, actuellement, dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des païens[1]. » — La bonté divine ne demande qu'à pardonner, et n'est retenue que par la justice : en satisfaisant à la justice pour ces âmes souffrantes, vous fournissez donc à la miséricorde tout lieu de s'exercer entière : et c'est pour le Seigneur la plus grande des gloires. Vous devenez coopérateur dans la manifestation de l'attribut dont il est le plus jaloux. Il est père avant d'être jugé, et il veut paraître père. C'est ce qu'explique encore le même Bourdaloue dans ce passage, qui fait suite au précédent :

« Vous savez que les âmes qui souffrent en purgatoire y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu; mais vous n'avez peut-être jamais bien compris que le purgatoire est un état de violence pour Dieu même... Or, en quoi consiste cet état de violence

1. Sermon pour la fête des Morts.

par rapport à DIEU? Le voici. C'est que, dans le purgatoire, DIEU voit des âmes qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre et paternel, et auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien : des âmes remplies de mérites, de sainteté, de vertu, et qu'il ne peut toutefois encore récompenser; des âmes qui sont ses élues, ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un DIEU si miséricordieux et si charitable? Mais c'est à nous de faire cesser cette violence. Et comment? En délivrant ces âmes de leur prison, en leur ouvrant par nos prières le ciel, qui leur est fermé. C'est là qu'elles se réuniront à DIEU, et où DIEU pour jamais se réunira à elles. C'est là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence; c'est là que son amour pour elles agira dans toute son étendue. Tandis qu'elles sont dans le purgatoire, cet amour de DIEU est comme un torrent de délices prêt à les inonder, mais arrêté par l'obstacle du péché, dont la dette n'est pas encore acquittée. Que ferons-nous? Nous lèverons l'obstacle en satisfaisant pour elles. DIEU s'est lié les mains, pour ainsi dire : nous les lui délierons. Il s'est mis dans une espèce d'impuissance de faire du bien à des créatures qui lui sont chères : nous lui en fournirons les moyens. » — De sorte que nous oserions presque dire que le Bon DIEU a de la reconnaissance pour ceux qui l'aident à vider le purgatoire.

Le cœur de Notre-Seigneur est heureux de cette intercession, car elle permet d'appliquer plus tôt les fruits de sa rédemption aux âmes pour lesquelles il a daigné mourir. Lorsque du haut de la croix, dans sa douloureuse agonie, il laissait échapper cette plainte, « *Sitio,* j'ai soif! » c'était de notre salut qu'il était altéré : et aucune main amie ne s'empressa de venir à son secours et de lui apporter des âmes. Ah! si aujourd'hui le même cri nous arrivait de la poitrine du Sauveur, s'il nous parlait ostensiblement de sa soif, avec quel empressement et quel bonheur nous offririons, non pas seulement quelques gouttes d'eau, mais

tout notre sang, notre être tout entier, pour le soulager! comme nous nous dévouerions à lui gagner quelques cœurs! Rien ne nous coûterait pour un tel travail. Eh bien, du fond du purgatoire il répète : « *Sitio*, j'ai soif! » Il nous demande avec instance le verre d'eau froide qui lui fut refusé sur le Calvaire? c'est-à-dire notre compassion pour les âmes du purgatoire. Dans ces âmes encore, par notre charité envers elles, nous pouvons réaliser l'autre parole du Seigneur décrivant le jugement dernier : *J'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'étais captif, et vous m'avez visité.* Ce que l'on fait pour un pauvre, Jésus le considère comme fait à lui-même : considèrera-t-il d'un œil moins heureux ce que l'on fait pour délivrer les pauvres âmes?

Dirons-nous aussi le contentement procuré à la Sainte Vierge par ces supplications charitables? Avec quel regard de tendresse Marie contemple ce chrétien qui s'intéresse aux souffrances d'un frère n'ayant plus qu'un pas à faire pour arriver au ciel, et qui de lui-même ne peut le franchir! C'est pour elle intérêt de famille, dans la force du mot. Elle révéla un jour à sainte Brigitte qu'elle est la grande consolation des âmes du purgatoire; sur elles elle répand sa compassion comme une rosée. Aux jours de ses fêtes, elle obtient, si l'on en croit divers auteurs et plusieurs apparitions[1], la délivrance de plusieurs, la suspension des souffrances pour toutes. Elle les visite dans leurs tourments, et, quand elle peut présenter pour elles à la divine justice les mérites d'expiation qui montent de la terre en leur faveur, n'est-il pas vrai que son cœur tout maternel doit être ému?

Nous en dirons autant des anges gardiens, qui, eux aussi, d'après de graves docteurs, visitent les âmes pour les consoler et les encourager; ils les avertissent de ce que

1. Voir ci-dessus.

les vivants font pour elles, afin de les soutenir par l'espoir d'un prompt affranchissement. Dans son beau livre intitulé *Tout pour* Jésus, le pieux Faber ajoute : — « Il est des anges qui ont comme un intérêt personnel dans le purgatoire. Des milliers, peut-être des millions, parmi eux, ont été commis à la garde de ces âmes, et leur mission n'est pas encore remplie. Des milliers d'entre eux ont là des protégés qui durant le temps de la vie les ont honorés d'un culte spécial. S. Raphaël, après avoir été si fidèle à Tobie, le sera-t-il moins à ses protégés qui gémissent dans les flammes? Des chœurs entiers s'intéressent à d'autres âmes, soit parce qu'elles doivent être finalement réunies à ces chœurs, soit parce qu'elles avaient autrefois une dévotion spéciale pour eux. » Dès lors ces anges aiment, et défendront de tout leur pouvoir, ceux qui travaillent à soulager les âmes qui leur sont chères.

Mais, n'eussions-nous pas la générosité de nous élever à ces motifs d'un ordre purement surnaturel, est-ce que la pensée des tortures de ces âmes n'est pas plus que suffisante pour nous déterminer à intercéder en leur faveur, puisque nous sommes certains de leur pouvoir être utile? Quoi! un père qui nous a quitté après avoir été pour nous le ministre et l'instrument de la Providence; une mère qui nous a tant aimé, qui nous entoura des soins les plus persévérants, les plus délicats et les plus tendres; un frère, une sœur, qui ont partagé avec nous cette affection, qui ont été la moitié de notre vie, à qui maintes fois nous fîmes de si vives, de si sincères protestations d'attachement fraternel; des amis qui échangèrent avec nous les richesses de leur cœur; des parents dont le souvenir se lie aux meilleurs instants de notre existence, qui peut-être sont punis pour avoir excédé en indulgence pour nous; des compagnons de jeunesse, de travail ou de distractions; des supérieurs qui nous distribuèrent le bienfait de l'éducation et des conseils; des serviteurs dont nous avons ac-

cepté le dévouement et les sacrifices quotidiens attachés à leur position ; des hommes que nous avons peut-être scandalisés et portés au mal : toutes ces âmes, plongées dans de cruels tourments, élèveront inutilement vers nous des mains suppliantes, pousseront à notre oreille des cris de détresse que nous refuserions d'entendre ! Non, cela n'est point dans la nature humaine ! cela ne se justifie ni par l'oubli, ni par la multiplicité des occupations qui distraient l'esprit, ni encore moins par une stérile confiance dans l'immensité des miséricordes divines.

Si devant nous, pendant qu'ils vivaient, le moindre péril eût menacé ces êtres chéris, une maison prête à crouler, une inondation, une chute, un accident quelconque, avec quelle ardeur nous eussions volé vers eux pour les préserver ou les délivrer, encore que notre impuissance fût évidente ! Et maintenant ce n'est plus un danger qu'ils courent, c'est un malheur trop certain, des souffrances indicibles ; et nous savons, d'autre part, qu'il ne tient qu'à nous de les soulager, de les sauver même, de les sauver à peu de frais : et, parce que les planches de la bière et quelques pieds de terre jetés sur elle nous séparent d'eux, nous demeurerions sourds à leurs misères, à leurs supplications, à leurs larmes brûlantes ! N'est-ce pas chose horrible à penser ? Quelle miséricorde pourrions-nous espérer pour nous-mêmes quand notre heure aura sonné ? Dieu ne permettra-t-il pas que nous soyons oubliés comme nous avons oublié ? Ah ! c'est là, dans le purgatoire, où cette seule dureté marquerait notre place à défaut d'autre compte, c'est là que nous aurons le temps de nous frapper la poitrine, de nous accuser parmi d'irrémédiables soupirs, de solliciter inutilement pour nous une pitié que nous avons refusée aux autres ! Le Seigneur nous traitera comme nous aurons traité le prochain ; nous établissons nous-mêmes la mesure de notre jugement.

O cœurs qui battez encore aux nobles sentiments, laissez-vous donc attendrir ! Le culte des morts n'a point, Dieu

merci, péri parmi nous malgré l'affaiblissement général de la foi et des pratiques chrétiennes; mais ne se borne-t-il pas à l'amertume des regrets, à la pompe des funérailles, aux fleurs dont on orne une tombe? Les morts nous conjurent de leur accorder autre chose; la stérilité de nos pleurs les touche peu; et combien ils lui préféreraient la goutte d'eau d'une prière, d'une aumône, d'un sacrifice!

« Ouvrez donc les yeux, et considérez, ô chrétien, ces âmes abîmées dans la douleur! Serait-il possible qu'étant homme, vous fussiez si inhumain que de les voir accablées de maux sans daigner les secourir! Écoutez ce que dit le Disciple bien-aimé : *Si quelqu'un a des biens de ce monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il n'en ait point de pitié, comment se peut-il faire que l'amour de* DIEU *demeure en lui* [1]? Le saint apôtre ne demande pas comment l'amour *du prochain* mais comment *l'amour de* DIEU demeure en lui. Vous donc, qui que vous soyez qui avez des biens de la terre, c'est-à-dire qui ne manquez pas de moyens pour secourir ces âmes souffrantes, pouvez-vous voir votre frère, ou, pour mieux dire, le frère de JÉSUS-CHRIST, le pouvez-vous voir dans l'extrême nécessité sans compatir à sa misère? Certainement vous n'avez point l'amour du prochain; et, pour ce qui est de l'amour de DIEU, ce n'est pas moi, c'est le disciple que JÉSUS aimait qui demande si vous l'avez, ou plutôt qui nie que vous l'ayez, en demandant s'il est possible que cet amour plein de tendresse et de bonté réside dans un cœur dur et impitoyable comme le vôtre [2]. »

Enfin, ne perdons pas de vue cette masse désolante d'infidélités et de péchés qui peuplent, hélas! notre vie. Quel compte à rendre! quelle responsabilité! quel purga-

1. *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodó charitas* DEI *manet in eo?* I Johan. III, 17.

2. *Le Purgatoire,* par le P. Munford, p. 35.

toire à subir nous-mêmes, si nous échappons, comme il faut bien l'espérer, aux supplices de l'enfer! Comment solder une telle dette; comment parvenir à nous acquitter? Voici un moyen très efficace, béni entre mille autres, infaillible : procurons la délivrance de plusieurs âmes qui, par leurs louanges dans le ciel, compensent nos iniquités sur la terre. Par-là nous expierons nos offenses, puisqu'en ouvrant à ces esprits déjà sanctifiés les portes du paradis nous rendons pour elles à Dieu les mêmes honneurs que lui rendent les habitants de la Jérusalem céleste : avec eux nous le bénissons, avec eux nous le remercions; mieux encore, nous les substituons en notre place pour le remercier et le bénir. Des vers de terre comme nous ne sauraient aspirer à quelque chose d'aussi grand, et ce quelque chose, Dieu de lui-même nous l'accorde.

✝ Le vénérable *Denys le Chartreux,* était singulièrement zélé pour secourir les âmes souffrantes du purgatoire. Plusieurs d'entre elles lui apparurent, en diverses circonstances, pour solliciter ses suffrages, ou pour le remercier de les leur avoir accordés. Il demanda un jour à Dieu qu'il lui fît connaître l'état où se trouvait son père, qui était mort depuis peu; mais il entendit une voix qui lui disait que, sans se mettre en peine de savoir le jugement que Dieu en avait fait, il devait offrir pour lui des prières, parce que, s'il était en purgatoire, il serait soulagé; sinon, le mérite de son oraison lui serait appliqué à lui-même. Ainsi, il continua de prier, et il eut la consolation d'apprendre que celui pour qui il avait tant gémi était délivré des peines expiatoires. — On remarque, entre autres apparitions que Dieu lui ménagea, celle d'un docteur de l'Université de Louvain, très saint personnage, nommé Jean : il fit connaître à Denys qu'il avait souffert, pendant plusieurs années, d'étranges tourments dans l'autre monde pour avoir possédé à la fois plusieurs bénéfices ecclésiastiques, quoiqu'il l'eût fait croyant être en sûreté de con-

science, et que d'ailleurs il eût employé très pieusement ces revenus [1]. — Nous devons prier pour tous les défunts, pour ceux même que leur vie édifiante nous fait considérer comme des saints.

Élévation. — Mon Dieu, les réflexions que je viens de lire me donnent un désir très ardent de contribuer de toutes mes forces à la délivrance des âmes. Je vous offre à leur intention ce peu de mérite que je puis acquérir par mes prières, par mes aumônes, par mon désir de vous aimer, par les peines qui m'éprouvent dans cette vie. Que je serais heureux, Seigneur, de contribuer à apaiser votre justice, moi si misérable!

CHAPITRE III.

Les avantages attachés à la prière pour les défunts.

Ces avantages sont très considérables aux yeux de la foi. Nous augmentons la gloire qui nous est réservée dans le ciel. Un tel acte de charité sera récompensé bien au-dessus d'un verre d'eau donné aux pauvres, cette aumône louée par Notre-Seigneur. C'est en même temps une expiation pour nos propres péchés, et à cause de la charité elle-même, et à cause du mérite particulier des œuvres : elles coûtent toujours quelque chose à la nature, elles rendent hommage au sang de Jésus-Christ, elles sont un acte de foi et de confiance. De plus, elles nous rappellent efficacement nos fins dernières, nous portent au repentir et à l'amendement. Celui qui habituellement prie pour les âmes du purgatoire se fait plus vigilant sur ses pensées et sur toute sa conduite; il sent une grâce intérieure qui ne

1. *Les petits Bollandistes;* 6e édit., t. XIIIe, p. 166.

l'abandonne point, et il est pour lui plus difficile de tomber dans des fautes graves; il y a comme un lien puissant qui le retient auprès de Dieu. Ce que nous disons là n'est point une simple théorie, l'expérience en démontre la réalité tous les jours. Aussi voyons-nous que les âmes tièdes, les âmes mondaines, les demi-chrétiens, n'ont presque aucune dévotion pour les morts, tandis que les cœurs fidèles et fervents s'occupent d'elles avec un zèle qui ne s'affaiblit pas.

Que dirons-nous de la reconnaissance des âmes délivrées? Pourraient-elles se montrer moins sensibles et moins charitables que nous? A nos bienfaits elles sont obligées de répondre par des bienfaits réciproques. Si nous prenons à cœur leurs intérêts, tenons pours assuré que les nôtres ne leur seront jamais indifférents. Sans doute nous nous acquittons généreusement de ce devoir envers elles pour obéir à notre tendresse, à notre cœur, à notre amour pour Dieu, et sans retour sur nous-mêmes; mais, cette générosité, elles ne sauraient l'avoir à un moindre degré que nous; elles l'ont d'une manière autrement étendue et parfaite. Si nous les aimons, elles nous aiment; elles nous aiment mieux que nous ne les aimons; elles voient plus distinctement, une fois dans le sein du Bon Dieu, ce qui nous est utile, et la reconnaissance leur fait un devoir de le demander pour nous. Du purgatoire même, lorsque le Seigneur permet qu'elles sachent nos besoins, elles élèvent en notre faveur des mains suppliantes. Oh! que de grâces, que de consolation, que de force, nous pouvons obtenir par cette voie, tout en satisfaisant un saint et charitable penchant de notre âme aimante!

La gratitude, mais une gratitude élevée et large comme on la possède près de Dieu, est la vertu des âmes du purgatoire, qu'elles y gémissent encore ou qu'elles en aient été délivrées. Elles savent et apprécient, dans la lumière divine, le bien que nous leur avons fait. On a vu plus haut que la Providence ne le leur laisse point ignorer. Les an-

ges, ici, servent d'heureux intermédiaires; les âmes qui arrivent de la terre le leur disent aussi; et d'ailleurs, ce qui ne saurait manquer de les instruire c'est le soulagement qu'elles reçoivent à la suite de cette intervention. Alors elles se fondent, pour ainsi dire, de reconnaissance. Au livre de Ruth, nous lisons que la sage et tendre Noémi, touchée des bons procédés de ses deux belles-filles et du souvenir qu'elles avaient conservé de leurs maris défunts, leur disait : *Que le Seigneur exerce envers vous sa miséricorde, comme vous-mêmes avez eu miséricorde envers nos morts* [1]. Telle est la prière des âmes pour qui nous intercédons; elles aussi implorent pour nous cette bonté éternelle que nous appelons à leur secours. Notre salut leur devient aussi cher que le leur nous l'a été. « O mon Dieu, disent-elles sans cesse, vous voyez ce que fait pour moi ce cœur de fils, de frère, d'époux, d'ami, qui ne m'a point oublié après la séparation; et il le fait, Seigneur, autant pour votre gloire que pour mon soulagement. Rendez-lui au centuple ce qu'il me donne; ne permettez pas que la tentation soit trop forte autour de cette âme, brisez les pièges du démon, écartez les pierres d'achoppement! » Et certainement le Seigneur écoute avec complaisance ces prières, qui sont le triomphe de la communion des saints.

A tel moment de votre vie, si vous la repassez du regard, vous reçûtes du ciel une faveur inespérée, un danger fut éloigné, une obscurité s'éclaircit, une force vous fut donnée : qui sait si vous n'avez pas dû tout cela à telle prière que vous fîtes un jour pour les défunts? Vous désirez obtenir la conversion d'un parent dont le salut vous tourmente? priez pour les âmes du purgatoire. C'est une affaire épineuse, où votre œil intérieur ne voit pas clair, où il y a danger de compromettre votre âme? priez pour

1. *Faciat vobiscum Dominus misericordiam, sicut fecistis cum mortuis et mecum.* Ruth, I, 8.

les défunts, mettez-les dans vos intérêts. L'angoisse vous a visité, le chagrin vous oppresse, vous ne marchez plus dans la vie qu'avec des frémissements? priez pour les captifs du purgatoire. C'est la première communion d'un enfant qu'il faut faire bénir par le Ciel, un mariage qu'on souhaite de voir chrétiennement accompli, une démarche décisive à faire? prions pour les âmes du purgatoire, prions avec confiance : elles peuvent beaucoup pour nous, elles feront beaucoup. Oui : car le sentiment de leur gratitude a cela de particulier, qu'il se perfectionne et s'accroît à mesure que leur état devient plus parfait, et dans le ciel il atteindra le degré le plus sublime que puisse inspirer la charité parfaite. Déjà elles peuvent pour nous au milieu de leurs souffrances : que sera-ce dans la gloire?

† C'est, du reste, une question de fait. Denys le Chartreux, de qui nous avons souvent parlé, rapporte que sainte *Brigitte* entendit, pendant un de ses ravissements, plusieurs de ces âmes dire à haute voix : « Seigneur Dieu tout-puissant, rendez le centuple à ceux qui nous assistent de leurs prières auprès de vous pour nous faire jouir de la lumière de votre divinité! » — On lit dans la vie de sainte *Catherine de Bologne* qu'elle avait une dévotion pleine de tendresse pour les âmes du purgatoire; qu'elle priait pour elles souvent et avec beaucoup de ferveur; qu'elle se recommandait à elles, avec grande confiance, dans ses besoins spirituels, et qu'elle engageait les autres à le faire en leur disant : « Quand je veux obtenir quelque grâce de notre Père du ciel, j'ai recours aux âmes qui sont détenues dans le purgatoire : je les supplie de présenter à sa divine majesté ma requête en leur nom, et je sens que je suis exaucée par leur entremise. » — Un saint prêtre de notre temps, dont la cause de béatification est commencée à Rome, le vénérable Vianey, curé d'Ars, disait à un ecclésiastique qui le consultait : « Oh! si l'on savait combien grande est la puissance des bonnes âmes du purgatoire sur

le cœur de Dieu, et si l'on connaissait bien toutes les grâces que nous pouvons obtenir par leur intercession, elles ne seraient pas tant oubliées. Il faut bien prier pour elles, afin qu'elles prient bien pour nous. » Que de motifs donc pour embrasser cette consolante et sainte dévotion!

Oui, conclut l'auteur à qui nous empruntons ce passage [1], si les âmes souffrantes aiment à nous être utiles au milieu de leurs terribles épreuves, que ne feront-elles pas lorsque, leur expiation achevée, elles seront en possession de l'éternelle béatitude? Du haut de leur trône resplendissant de gloire, elles jettent les yeux sur la terre : elles nous suivent dans tous nos dangers, et nous portent, en quelque sorte, entre leurs mains pour nous faire éviter les chutes funestes. Si Dieu daignait nous faire connaître une de ces âmes que nous aurions délivrée, avec quelle confiance ne l'invoquerions-nous pas! Quel secours dans nos tentations, quelle consolation dans nos peines, quel soutien à notre agonie! Au jour du jugement, quand il nous faudra rendre compte de notre mission, et de notre fidélité à la remplir, à celui qui nous a envoyés sur la terre, quel avocat, quel intercesseur, nous nous serions ménagé par notre charité! Et puis, lorsque à notre tour il nous faudra passer par le lieu de l'expiation avant de parvenir à la gloire, quelle puissante protection et quel secours ne serons-nous pas en droit d'attendre de cette âme que nous aurons arrachée au supplice devenu le notre!

Quand Joseph annonça à l'échanson de Pharaon qu'il recouvrerait ses dignités, il lui demanda sa protection pour sortir de la prison où ils avaient gémi sous les mêmes chaînes; mais l'échanson, qui avait tout promis, oublia sa parole. « Il n'en sera point ainsi, dit S. Bernard, des âmes du purgatoire à la délivrance de qui nous aurons eu le bonheur de concourir par nos prières et nos bonnes œuvres : elles ne seront pas ingrates. Ce vice ne se rencontre

1. *Mois des Morts,* par M. l'abbé Lévesque, p. 256.

point dans les saints, dont la bonté et la charité forment le caractère : ils prieront pour nous ; ils feront tout pour que nous nous réunissions à eux dans le séjour de la gloire, afin de chanter éternellement avec eux les miséricordes du Seigneur [1]. »

Mais encore, les âmes que nous aurons délivrées ne seront pas les seules à nous témoigner leur gratitude : leurs anges gardiens, leurs patrons, tous les bienheureux même, nous remercieront comme s'ils eussent reçu personnellement notre assistance, puisque, comme le dit quelque part S. Augustin, « dans le ciel chaque élu a autant d'amour pour ses frères que pour lui-même, et se réjouit du bonheur des autres comme du sien propre ».

Nous ajouterons une dernière considération, avec le P. Munford [2]. C'est une doctrine de S. Thomas [3] que les prières qu'on fait en faveur des morts sont mieux reçues et plus souvent exaucées de Dieu que celles que l'on offre pour les vivants, parce que les morts ont un besoin plus actuel et plus pressant de ce secours, n'étant pas, comme ceux-là, en état de s'aider eux-mêmes et de mériter que Dieu les soulage. Pour cette raison, sans doute, il en est ainsi. En effet, l'aumône que l'on donne à un pauvre placé dans la nécessité extrême, et hors de possibilité de gagner sa vie, plaît davantage à Notre-Seigneur que celle qui a pour objet un indigent bien portant et capable de travailler.

Ensuite, observe S. Denys [4], les prières qui se font pour les vivants n'ont pas toujours leur effet assuré, soit parce que les choses que l'on demande peuvent leur être préjudiciables, soit parce que la multitude de leurs péchés les

1. Serm. V *in festo Omn. Sanctorum.*
2. *Le Purgatoire,* chap. 7, 5.
3. *Supplem.* ad Summam, quæst. 71, art. 5, ad 2.
4. *De cœlesti Hierarchiâ,* cap. 7.

en rend indignes. Samuel, par exemple, pria inutilement pour Saül, l'ingratitude de ce prince empêchant que Dieu écoutât les pieux gémissements de son prophète. Pareille incertitude n'a point lieu dans l'intercession pour les défunts, qui positivement et toujours sont soulagés, quand ils sont au purgatoire, par les prières et bonnes œuvres accomplies en leur nom, encore que parfois Dieu en suspende pour un court délai l'application, par exemple à l'égard de ceux qui eux-mêmes n'ont pas prié pour les morts pendant leur vie.

En tout état de cause, on prie pour tel ou tel mort. S'il n'est point en purgatoire, à qui, demande-t-on, profitera le mérite de l'intercession? En pouvons-nous disposer conditionnellement? Ce dernier point est incontestable. On a beaucoup écrit pour diriger à ce sujet le cœur et l'intention des fidèles. Nous pensons que c'est un souci bien superflu, et qu'en pareil cas on peut remettre ce mérite entre les mains de la Sainte Vierge ou de l'Ange Gardien, en les priant de se substituer à nous dans cette application, puisqu'ils voient mieux que nous, et qu'ils savent ce que nous ferions si nous jouissions de leurs lumières. Déposer son petit trésor en telles mains, n'est-ce pas en assurer le bon emploi et en augmenter la valeur? — Prions donc, prions beaucoup, pour nos chères âmes du purgatoire, et nous y trouverons mille avantages, même en ce monde.

† J'ai raconté dans un autre livre le trait suivant, qui me fut conté à moi-même comme certain[1].

Une jeune servante, chrétiennement élevée, avait adopté la pieuse pratique de faire dire, chaque mois, pour les âmes du purgatoire une messe, dont elle prenait les honoraires sur des gages bien modiques. Amenée à Paris par ses maîtres, elle ne manqua pas une seule fois à cette œu-

1. *Les Merveilles divines dans les âmes du Purgatoire*, traduites de Rossignoli; 51e merv., p. 168.

vre de charité, et elle avait soin d'assister toujours de sa personne au divin sacrifice qu'elle faisait offrir. Son intercession avait pour objet plus spécial de délivrer l'âme dont l'expiation n'avait besoin que de peu de chose pour être achevée.

Dieu l'éprouva bientôt par une longue maladie, qui non seulement la fit beaucoup souffrir, mais lui retira sa place et épuisa ses dernières ressources. Le jour où elle put sortir de l'hôpital, il ne lui restait plus qu'un franc pour tout argent. Après avoir fait à Dieu une prière pleine de confiance, elle se met en quête d'une condition. On lui avait indiqué un bureau de placement à l'autre extrémité de la ville, et elle s'y rendait, lorsque, une église se trouvant sur sa route, elle y entre. La vue d'un prêtre à l'autel lui rappelle qu'elle a manqué, ce mois, à sa dévotion ordinaire, et que ce jour est précisément celui où elle a l'habitude de faire célébrer une messe pour les âmes du purgatoire. Mais quoi! si elle se dessaisit de son dernier franc, il ne lui restera pas même de quoi apaiser sa faim. Ce fut un combat d'un instant dans sa pensée. « Après tout, se dit-elle pour terminer, le Bon Dieu voit que c'est pour lui : il ne saurait m'abandonner. » Et elle entre à la sacristie, remet son offrande, et assiste à une messe que l'on offre à ses intentions.

Elle continuait sa route, quelques moments après, pleine d'une inquiétude qu'il est aisé de se figurer. Dénuée de tout absolument, que faire si une place vient à lui manquer ce jour-là? Il n'y avait pas à attendre. Voici qu'au détour d'une rue un jeune homme, pâle, d'une taille élancée, d'un maintien distingué, s'approche d'elle et lui dit : « Vous cherchez une place? — Oui, Monsieur. — Eh bien, allez dans telle rue, à tel numéro, chez Madame *** : je crois que vous lui conviendrez et que vous serez bien là. » Il disparut au milieu des passants, n'attendant pas les remercîments que la pauvre servante s'apprêtait à lui adresser.

Elle se fait indiquer la rue, reconnaît le numéro et monte à l'appartement de Madame ***. Une domestique en sortait tenant un paquet sous le bras, murmurant des paroles de colère. — « Madame peut-elle me recevoir? » demande la nouvelle venue. — Peut-être oui, peut-être non, répond l'autre. Que m'importe? Madame ouvrira elle-même si cela lui convient; je n'ai plus à m'en mêler! Adieu. » Et elle descend avec son paquet. Notre héroïne sonne en tremblant, une voix douce lui dit d'avancer. Elle se trouve en face d'une dame âgée, d'un aspect vénérable, qui l'encourage à exposer sa demande. — « Madame, lui dit la servante, j'ai appris il y a quelques instants que vous désirez une femme de chambre, et je viens m'offrir à vous : on m'a assuré que vous m'accueilleriez avec bonté. — Mon enfant, ce que vous dites là est assez extraordinaire. Depuis une demi-heure seulement j'ai chassé une insolente domestique, et il n'est pas une âme au monde, hors moi, qui le sache encore. Qui donc vous envoie? — C'est un monsieur tout jeune que j'ai rencontré dans la rue : il m'a arrêtée pour me dire cela. J'en ai béni Dieu, car il faut que je sois placée aujourd'hui; il ne me reste pas un sou. »

La vieille dame ne pouvait comprendre qui était ce personnage et se perdait en conjectures, lorsque la servante, levant les yeux au-dessus d'un meuble de l'appartement, aperçut un portrait. — « Tenez, Madame, dit-elle aussitôt, ne cherchez pas plus longtemps : voici la figure du jeune homme qui m'a parlé; c'est de sa part que je viens. » A ces mots, la dame pousse un cri. Elle se fait redire toute cette histoire, celle de la dévotion aux âmes souffrantes, la messe du matin, la rencontre de l'étranger; puis, se jetant au cou de la jeune fille, elle l'embrasse avec effusion et lui dit : « Vous ne serez point ma servante, vous êtes dès ce moment ma fille. C'est mon fils, mon fils unique, que vous avez vu; mon fils, mort depuis deux ans, qui vous a dû sa délivrance, je n'en puis douter, et à qui Dieu a permis de vous envoyer ici. Soyez donc bénie, et prions désormais

ensemble pour tous ceux qui souffrent au purgatoire, avant d'entrer dans la bienheureuse éternité. »

Élévation. — Comment, ô mon Dieu, ne serais-je pas touché de cette sainte et belle union que vous avez établie entre tous vos enfants, même à travers la séparation suprême de la mort! Vous souffrez que nous nous tendions une main secourable des deux côtés du tombeau; vous le désirez même et vous nous y exhortez. Quelle bonté! Ah! je prierai pour mes chers défunts: pour eux je satisferai à votre justice, pour eux je m'efforcerai d'acquérir des mérites. Consolation bien douce de savoir que du même coup je travaille pour votre gloire, pour ces âmes et pour moi.

CHAPITRE IV.

Quels sont les suffrages utiles aux âmes du Purgatoire

La sainte Église, en nous exhortant à prier pour les défunts, nous marque en particulier trois espèces de suffrages qui les soulagent dans les souffrances du purgatoire, et peuvent même obtenir leur délivrance. Ce sont le saint sacrifice de la Messe, la prière, les œuvres de pénitence et de satisfaction, tels que l'aumône, le jeûne, les mortifications, les pèlerinages. Si nous distinguons ici la prière des œuvres satisfactoires, lorsque de fait elle en est une, c'est que la prière est utile aux âmes de deux manières : d'abord en ce qu'elle implique pour la nature, toute portée aux choses extérieures, un effort, un travail, une peine; ensuite, parce qu'elle est impétratoire, c'est-à-dire qu'elle doit directement obtenir, si elle se fait dans les conditions nécessaires, ce pour quoi elle est adressée à Dieu. Les saints dans le ciel prient et obtiennent pour nous : de même, nous

qui sommes dans la vie terrestre, nous prions et obtenons pour ceux qui en ont été rappelés.

C'est ainsi encore que nous les assistons par les *indulgences;* mais elles ne forment point pour cela une quatrième catégorie de suffrages, parce qu'elles ne sont qu'une application des œuvres satisfactoires de Jésus-Christ et des saints. Elles n'agissent point à titre d'absolution : car, dit Bellarmin[1], « le Souverain-Pontife ne peut absoudre les défunts de la même manière que les vivants; ils ne sont plus ses sujets : ce qu'il peut, c'est, à titre de dispensateur suprême du trésor de l'Église, leur communiquer les œuvres de pénitence et de satisfaction qui sont dans ce trésor.[2] »

Écoutons les SS. Pères sur ces divers points.

S. Ambroise écrit à Faustin sur la mort d'une sœur : « J'estime qu'il faut plutôt l'assister de nos prières que pleurer sur elle, et qu'il convient de recommander son âme au Seigneur dans l'oraison, au lieu de la poursuivre de nos larmes[1]. » — Le même saint docteur, témoin précieux de la foi des premiers siècles, exhorte ses parents à convertir en aumônes, en faveur de Satyre son frère qui vient de mourir, la portion d'héritage qui lui revenait[3].

Voici S. Augustin. « Il n'est pas douteux, dit-il, que les morts sont secourus par les prières de la sainte Église, par le sacrifice du salut et par les aumônes[4]. »

S. Chrysostome, au nom des Églises d'Orient, n'enseigne pas autre chose[5] : « Ce n'est point sans raison que les Apôtres ont institué la commémoration des morts dans les redoutables mystères : ils savaient tout l'avantage qu'en tirent les défunts.[6] » Et ailleurs : « Épargnez vos larmes

1. *De Purgatorio,* lib. II, c. 16.
2. *Epistolar.* lib. II, 8, ad Faustinum.
3. *De excessu Satyri fratris,* II.
4. *De verbis Apost.* serm. 32.
5. *Homil.* 96, ad populum.
6. *Homil.* 41, in I Corinth.

aux défunts, et leur accordez vos prières, vos supplications, vos aumônes. »

Bellarmin examine, à cet endroit, une question qui n'est pas sans intérêt. La restitution faite au nom d'un mort est-elle pour lui un suffrage véritable? On lit, en effet, plusieurs apparitions où les âmes demandent des restitutions de ce genre [1], et protestent qu'elles ne peuvent entrer au ciel tant qu'elles ne sont pas opérées. L'illustre théologien répond qu'il lui paraît que ces restitutions, par elles-mêmes, ne changent rien à la situation des âmes. « Effectivement, dit-il, Dieu ne punit que les fautes personnelles contractées pendant la vie. Or, ou bien le défunt a péché en ne restituant pas, ou il n'a point péché, si par exemple il a été hors d'état de s'acquitter, ou s'il a possédé de bonne foi : dans ce dernier cas, il ne sera pas puni, puisqu'il ne l'a point mérité. S'il y a eu de sa faute, s'il a réellement péché, il expiera au purgatoire sa négligence; mais, aussitôt cette négligence expiée, il entrera dans la gloire, que la restitution se fasse ou non. Cela tient à ce qu'il est dans l'impuissance personnelle de restituer, et que, d'autre part, son salut ne saurait dépendre de la volonté d'un autre, ce qui l'exposerait à rester éternellement dans les flammes, si la restitution n'avait jamais lieu. Ainsi, au cas où elle pourrait se faire et où la négligence de l'héritier ne la ferait pas, cet héritier pèchera pour son compte, et l'âme n'en souffrira point de dommage... » Et quant aux apparitions, continue Bellarmin, il est probable que les âmes ne réclamaient les restitutions qu'à titre d'aumônes. Tout ceci, du reste, n'est qu'une interprétation particulière.

A peine est-il besoin de dire que, pour soulager les âmes du purgatoire d'une manière efficace, il faut être soi-même en état de grâce. Comment, en effet, oser se présenter à Dieu en intercesseur lorsqu'on vit en dehors de sa grâce?

1. Notamment au chap. 66e du vie livre des *Révélations de Ste Brigitte.*

Les pécheurs ne doivent pas néanmoins s'abstenir de prier pour les morts : car cette prière peut attirer sur eux une grâce de conversion, à cause de la charité qui l'a dictée[1].

Observons encore que les prières et les bonnes œuvres offertes pour une âme en particulier profitent souvent, par la même action, à plusieurs autres. Ainsi une lampe destinée au maître de la maison éclairera également les serviteurs qui se tiennent près de lui.

La pompe dont on entoure la sépulture des siens, les tombeaux qu'on leur élève dans les églises ou les cimetières, partent d'un sentiment d'affection, et aussi de la croyance à l'immortalité de l'âme, et n'ont rien que de bon en eux-mêmes; mais ce n'est pas cela qui peut secourir un mort s'il est condamné au feu du purgatoire. Faisons donc pour lui autre chose.

† Une mère, inconsolable de la mort de son fils, ne cessait de le pleurer, sans toutefois l'assister par les moyens que fournit la religion. Le Seigneur eut pitié de son erreur : il lui envoya une vision. C'était une procession de jeunes gens, dont les vêtements blancs étaient enrichis de divers ornements, et qui, pleins de joie, se dirigeaient vers un temple magnifique. Le temple était le ciel, les vêtements ceux de la foi, les ornements attestaient et représentaient la charité. Cette femme, qui toujours portait dans son cœur le fils qu'elle avait perdu, le cherchait avec anxiété dans cette troupe choisie; elle ne l'aperçut qu'à la fin, le dernier, et son vêtement, au lieu de ressembler aux autres, était mouillé et en mauvais état, lui-même paraissait marcher

1. On remarquera ce mot de S. Augustin, relativement aux damnés : *Quibus prosunt suffragia, aut ad hoc prosunt ut plena fiat remissio, aut tolerabilior sit ipsa damnatio.* Enchiridion. 110. — Et au ch. 112e du même livre : *Pœnas damnatorum certis temporum intervallis existiment, si hoc eis placet, aliquatenùs mitigari, dummodò intelligatur in eis manere iram* Dei, *hoc est ipsa damnatio.*

avec peine. A cette vue, les larmes de la mère redoublent, et d'une voix étouffée elle s'écrie : « Pourquoi, ô mon fils, cette tristesse que je vois sur votre visage? pourquoi rester en arrière? » Et le jeune homme lui répond : — « Vous voyez, ma mère, ces vêtements lugubres et humides : voilà ce que produisent votre deuil tout humain et les pleurs de sensibilité purement naturelle que vous continuez de verser sur moi; tout cela aussi alourdit mes pas, que vos prières pourraient alléger. Ah! si vous m'aimez véritablement, si vous désirez de me savoir heureux, secourez-moi par les œuvres de la foi et de la charité, comme sont secourus ceux-ci qui me précèdent! » — Dès ce jour, la pauvre mère comprit ce qu'exige un amour chrétien[1].

L'aumône est une des vertus qui nous sont le plus souvent et le plus fortement recommandées dans l'Évangile; elle occupe la première place dans la description du jugement dernier faite par Notre-Seigneur, et elle applique la béatitude *Heureux les miséricordieux, parce qu'eux-mêmes trouveront miséricorde.* Elle possède même, d'après S. Thomas, une vertu de satisfaction plus complète que la prière. L'ange disait à Tobie : « L'aumône sauve de la mort; c'est elle qui efface les péchés; elle retire l'âme des ténèbres, lui fait trouver grâce devant Dieu et lui assure la vie éternelle[2]. » Et le Saint-Esprit, dans un autre passage, dit formellement : « Comme l'eau éteint le feu le plus ardent, ainsi l'aumône détruit les péchés[3]. » Et encore, au même livre : « Répandez l'aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous afin que vous soyez délivré de tout mal[4]. »

1. Thomas Cantiprat., II, ch. 3, n. 11.

2. Tobiæ IV, 11 : *Eleemosyna ab omni peccato et à morte liberat, et non patietur animam ire in tenebras.*

3. *Ignem ardentem exstinguit aqua, et eleemosyna resistit peccatis* Eccli. III. 33.

4. *Conclude eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit ab omni malo.* Eccli. XXIX, 15.

Quel moyen plus efficace pour soulager les âmes souffrantes ? Lorsqu'en leur nom nous exerçons la charité, les cris de reconnaissance des pauvres montent vers DIEU et triomphent de tout auprès de lui. C'est une douce rosée qui tombe sur les flammes du purgatoire ; DIEU ne résiste point à cela, car c'est une imitation de son attribut de père, dont il est le plus jaloux. « Ah ! disait S. Chrysostome au peuple d'Antioche, cette action est si grande, qu'il vaut mieux assister les pauvres qu'opérer des miracles et ressusciter des morts : car, si DIEU vous accorde le don des miracles, vous êtes redevables à DIEU ; mais quand vous faites l'aumône, c'est DIEU même qui devient votre débiteur [1]. » Quelle belle pensée ! et combien dès lors il nous est facile d'assister nos chers défunts !

Si les biens nous manquent, si l'argent nous fait défaut, est-ce qu'il ne nous reste pas l'aumône spirituelle : un mot de consolation, un encouragement à celui qui souffre, une instruction à l'ignorant, une visite au malade ou à l'abandonné, dans la personne de qui on honore JÉSUS ? « Heureux donc, s'écrie le psalmiste, heureux l'homme qui comprend la douleur du pauvre et du délaissé ! le Seigneur le délivrera au jour mauvais ; il ne le livrera point aux caprices de ses ennemis ; lui-même l'assistera sur son lit d'angoisse, il prendra la peine d'accommoder sa couche pour le soulager dans son infirmité [2]. »

S. Pierre Chrysologue nous dira encore, et ce texte est à méditer dans le sujet qui nous occupe : « L'arrêt de condamnation fût-il tout signé entre les mains du souverain Juge, il le déchire et révoque la sentence, plutôt que de jamais rien refuser à la miséricorde [3]. » Or, la bonté divine permet que nous transportions aux âmes du purgatoire les mérites que nous pouvons obtenir par la voie de l'aumône.

1. Homilia LVII, *de Pœnitentia*, 9.
2. Psaume 40e, 1 *et seq.*
3. Serm. 8, *de Eleemosina.*

Qu'est-ce donc qui nous arrête quand il s'agit de soulagement et de la délivrance de ces chères âmes ? Qu'est-ce qui pourra nous servir d'excuse si nous les oublions ? et comment oserons-nous attendre pour nous-mêmes que personne songe un jour à nous délivrer par une fraternelle intervention ?

✝ Le vénérable *Curé d'Ars* avait cette grande dévotion, et donnait largement pour soulager les défunts, bien qu'il eût à peine le nécessaire pour lui-même. Il faisait aussi dans son cœur trois parts de ses travaux, de ses aumônes, de ses souffrances et de ses larmes : la première pour ses péchés, la seconde pour les péchés des vivants, la troisième pour les péchés des morts. Il avait demandé à Dieu de souffrir le jour pour la conversion des pécheurs, et la nuit pour la délivrance des âmes du purgatoire. Dieu l'avait amplement exaucé. La fièvre le brûlait sur son pauvre grabat, la toux qui lui déchirait la poitrine était sans intermittence ; il se levait de quart d'heure en quart d'heure, rompu de fatigue, baigné de sueur, pour essayer de trouver hors du lit quelque soulagement à son martyre. Mais sa foi se réjouissait à la pensée des pauvres âmes soulagées.

Ainsi pouvons-nous ajouter à l'aumône les jeûnes et mortifications, qui nous font expier au nom et pour le compte de ces âmes bénies. Nous nous substituons à elles, encore une fois, pour faire tout ce qu'elles feraient elles-mêmes si elles étaient en état de mériter. Pour elles nous nous imposons des privations, pour elles nous prions. La prière ! cette autre clef merveilleuse qui ouvre le ciel ; que dis-je le ciel ? le cœur même de Dieu. A mesure qu'elle monte, la miséricorde descend dans le purgatoire en torrents de grâces, de pardon, de libération et de gloire. C'est par la prière que Marthe et Marie obtiennent la résurrection de Lazare, les infirmes leur guérison. La prière est un saint entretien qui nous est accordé avec le divin Mai-

tre, et où nous pouvons lui tout demander. Il reprochait à ses apôtres, à la veille de mourir, de n'avoir rien demandé encore en son nom, et il les pressait de le faire. Avons-nous donc peur d'être repoussés? Gardons-nous de craindre cela! fussions-nous couverts d'iniquités, Dieu se penche avec tendresse vers le malheureux qui s'efforce de s'élever à lui. Il n'est pas de jour où un vrai chrétien n'adresse au Seigneur quelque supplication en faveur de ses parents et amis défunts, en faveur même de tous ceux, sans distinction, qui ont quitté ce monde. Il en est qui récitent à cette intention le chapelet, d'autres baisent la terre avant de se coucher, en signe d'humilité et de repentir; ceux-ci disent à heure fixe cinq *Pater* et cinq *Ave;* nous en avons connu qui faisaient un signe de croix à chaque nouvelle de mort qui leur arrivait, même par les journaux, même pour des inconnus : dans la famille chrétienne il n'y a point d'étrangers; tous nous sommes frères, tous nous nous aimons.

† La vénérable sœur *Paule de Sainte-Thérèse*, de l'ordre des Dominicaines du monastère de Sainte-Catherine à Naples, possédait cette dévotion au plus haut point, et elle en fut récompensée, dès ici-bas, par des visions miraculeuses. Un jour, pendant qu'elle faisait, dans ces intentions, une fervente oraison, elle fut conduite en esprit au purgatoire, et elle y vit une foule d'âmes plongées dans un feu terrible. Tout auprès se tenait le Sauveur, escorté de ses anges, qui en désignait, l'une après l'autre, quelques-unes pour le ciel, où elles montaient aussitôt avec une joie inexprimable. A cette vue, la servante de Dieu, s'adressant au Rédempteur, ne put s'empêcher de lui dire : « O Jésus, pourquoi ce choix dans une si grande multitude? — J'ai délivré, daigna-t-il répondre, celles qui pendant leur vie ont produit plus d'actes de charité et de miséricorde, et qui ont ainsi mérité que j'en use de même à leur égard; car c'est moi qui ai dit : *Misericordes misericor-*

diam consequentur, les miséricordieux obtiendront miséricorde[1]. » Soyons donc toujours miséricordieux.

Élévation. — Et maintenant, Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, notre âme dans l'angoisse et notre esprit tourmenté sur le salut de nos frères crie vers vous. Écoutez, ô Dieu! ayez pitié des pauvres trépassés, parce que vous êtes tout miséricorde; ayez aussi pitié de nous, qui avons péché en votre présence. Parce que vous êtes dans le sein de l'immobile éternité, nous laisserez-vous périr dans le temps ? O Dieu d'Israël, écoutez maintenant la prière des morts et des fils de ceux qui ont péché devant vous. Ne vous souvenez pas des iniquités de nos pères, mais souvenez-vous présentement de la puissance de votre bras et de toutes vos miséricordes.

CHAPITRE V.

La sainte Messe et les Indulgences.

A Clairvaux, dans ce célèbre monastère de S. Bernard, mourut un religieux dont la régularité avait laissé quelque chose à désirer. Au moment des funérailles, pendant que la communauté faisait les prières accoutumées autour du corps, un vieillard d'une sainteté peu commune crut entendre les esprits maudits se féliciter de cette mort, qui enfin leur livrait l'un des habitants de cette maison où l'on aimait tant Dieu et où la vertu était en si grand honneur. Or, la nuit suivante, l'âme se fit voir au même vieillard, avec un visage contracté par la douleur. « Hier, dit-il, ô mon père, vous avez entendu la joie de mes ennemis :

1. *Merveilles divines dans les âmes*, par Rossignoli, trad. V. Postel, p. 166.

voyez maintenant à quelle expiation je suis condamné pour celle que je n'ai pas faite durant ma vie! » Elle le conduisit en esprit à un puits immense et profond : « Voilà, dit-il, où je suis à chaque instant précipité; je sors du gouffre, on m'y rejette, sans un moment de repos. » — Le bon moine, dès le matin, courut avertir S. Bernard de sa vision. Or, le saint abbé en avait eu une semblable, qui l'avait tourmenté toute la nuit. Il convoque ses religieux, et raconte ce que Dieu a permis pour l'instruction de tous, et surtout pour montrer que dans le service de Dieu il ne faut point négliger les petites choses. Puis il réclame les prières de la communauté en faveur du frère défunt, et plus particulièrement l'offrande du saint sacrifice, où l'on immole la victime auguste qui s'est faite rançon pour tous. Le jour même, plusieurs messes furent dites à cette intention, et des pénitences accomplies. — Or, peu de temps après, la vision eut lieu de nouveau. Le défunt apparut au vieillard, mais dans un état bien différent du premier. Il avait sur le visage les indices d'une joie profonde, et remerciait ses frères de ce qu'ils avaient fait pour sa délivrance. Interrogé sur l'œuvre d'expiation qui lui avait profité davantage, au lieu de répondre il prit le vieux moine par la main, et le conduisit à l'église, où l'on célébrait en ce moment la sainte Messe : « Voilà, dit-il, les armes qui ont le mieux combattu pour moi, voilà le véritable prix de ma rançon; c'est l'hostie salutaire qui efface les péchés du monde. A de telles armes, à un tel trésor, à une telle vertu, il n'est rien qui résiste. » — La communauté apprit les détails de toute cette histoire, et sa dévotion pour l'Eucharistie en fut consolée et affermie merveilleusement [1].

C'est le sang de Notre-Seigneur qui efface les péchés et nous ouvre le ciel. Qu'est-ce que la sainte Messe sinon le renouvellement du sacrifice de la croix? Mais offrir le sa-

1. H. Grand-Germain, *Magnum speculum exemplorum*. dist. III, ex. 16 (*De viris illustrib. ordinis Cisterciensis*)

crifice de la croix pour les défunts, que peut-on faire de plus? Et quelle reconnaissance devons-nous à Dieu d'avoir mis entre les mains des hommes cette divine rançon! La pratique des bons fidèles, au surplus, fait voir qu'ils ont compris ce bienfait : car c'est par-là principalement qu'ils témoignent l'intérêt qu'ils prennent aux âmes des trépassés. S. Léonard de Port-Maurice assure que, lorsqu'on célèbre la Messe pour une âme du purgatoire, le feu qui éprouve cette âme suspend son action, et que l'âme cesse de souffrir tout le temps que dure le sacrifice. Ce saint affirme même qu'après chaque messe, tous les jours, beaucoup d'âmes quittent le purgatoire et s'envolent au paradis.

Jésus-Christ priant pour nous et avec nous donne à notre intercession sa vraie valeur. Mais alors, dira-t-on, pourquoi une seule messe, qui renferme le prix du salut du monde, ne suffit-elle pas ordinairement pour la délivrance d'une âme? Pourquoi en fait-on célébrer plusieurs, quelquefois même un très grand nombre, pour la même âme[1]? Pourquoi ces services répétés le huitième jour, le trentième, le quarantième, et à l'anniversaire : usages remontant aux premiers siècles, ainsi que le témoigne Tertullien? Le saint sacrifice ne possède-t-il pas en lui-même une efficacité absolue? Il la possède sans aucun doute, et une seule messe pourrait effacer tous les péchés de tous les hommes; Dieu dispose autrement, dans sa sagesse, de l'immensité de ces mérites, qu'il applique en des proportions et selon des lois connues de lui seul, toujours pour l'exaltation de ses attributs divins et pour notre meilleur avantage. Il en proportionne le résultat à notre ferveur, à la disposition plus ou moins sainte de notre âme et à l'état

1. Philippe III, roi d'Espagne, en fit dire vingt mille pour une défunte de sa famille. — L'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, étant mort (en 1621), la princesse Isabelle, sa femme, demanda pour lui quarante mille messes, et en entendit elle-même, un mois durant, jusqu'à dix par jour.

de l'âme pour qui nous prions. Son œil voit ce que nous ignorons, son cœur est animé d'une tendresse plus clairvoyante et plus vraie. Il peut même, pour des raisons de sagesse infinie, reporter sur des âmes oubliées une partie des sacrifices offerts en grand nombre pour tel ou tel défunt, mieux partagé du côté de la parenté ou de la fortune; comme aussi il peut en suspendre pour un temps l'effet.

Et la sainte communion, que n'en doit-on pas dire dans cet ordre de l'intercession pour les âmes? Le Sauveur nous avertit que manger sa chair et boire son sang est le principe de la vie en nous, que sans cette manducation nous n'aurons point la vie : c'est pourquoi, si nous voulons voir les chères âmes de nos défunts vivre en Dieu pour l'éternité, communions en leur nom; faisons communier les amis de Dieu et les fervents. Qu'est-ce que Notre-Seigneur peut refuser au cœur dans lequel il est descendu, et qui bat à l'unisson du sien? Une sainte pratique serait d'habiller les enfants pauvres de la Première-Communion, et de les faire prier pour le défunt à qui l'on s'intéresse : œuvre doublement sainte, et par la charité et par la prière des cœurs innocents.

Tout ce qui touche à l'Eucharistie a des rapports très précieux avec le purgatoire. Une personne d'une grande sainteté connut un jour, par révélation, qu'une âme avait été soudainement réjouie, au milieu de ses tourments, parce que Dieu avait daigné lui faire savoir qu'il venait de naître dans sa famille un enfant destiné au sacerdoce, et qui devait, le jour de sa première messe, obtenir sa délivrance.

† Le P. Joseph Anchiéta, surnommé l'Apôtre du Brésil, avait été favorisé de communications habituelles avec les âmes du purgatoire. Il aimait à les secourir, principalement quand il était à l'autel. Le jour de la fête de S. Jean l'Évangéliste, pendant l'octave de Noël, on le vit prendre

l'ornement noir et dire une messe de *Requiem*. Les fidèles s'étonnaient de cette nouveauté, contraire aux règles liturgiques. Le supérieur de la maison, persuadé qu'un religieux de tant de science et de sainteté avait quelque grave motif d'agir ainsi, ne laissa pas de le reprendre devant ses confrères, afin d'ôter à sa conduite tout caractère d'irrégularité. Le bon Père, humble comme tous les saints, reçut docilement cet avis, et répondit que Dieu lui avait fait connaître qu'un prêtre qui avait été son condisciple à l'université de Coïmbre, et qui se trouvait alors en Italie, au collège de la *Santa-Casa* de Lorette, était passé de vie à trépas cette nuit-là même, qu'il s'était senti inspiré de célébrer immédiatement en sa faveur, et qu'il croyait que Dieu l'avait voulu. — « Et maintenant, poursuivit le supérieur, qui avait la plus haute estime de la sainteté du religieux, savez-vous si ce sacrifice a été utile ? — Oui, reprit modestement Anchiéta : le Seigneur m'a fait voir, tout de suite après le *Memento* des morts, cette chère âme, délivrée de toute peine, monter au ciel où l'attendait la couronne [1]. » — Ayons donc des amis empressés à prier à l'autel et à communier pour nous. Hélas! on peut être si parfaitement et si longtemps abandonné! En voici un exemple, tiré de la *Vie d'Anne-Catherine Emmerich* [2].

« J'ai été conduite en esprit, disait-elle (le 24 septembre 1820), dans plusieurs séjours des âmes, et je me souviens que j'arrivai sur une montagne d'où un esprit, brillant d'une lueur semblable au reflet du cuivre rouge et lié par une chaîne qui l'entourait, vint au-devant de moi. Il était là depuis très longtemps, et dénué de tout secours. Personne ne se souvenait de lui, personne ne l'assistait, nul ne priait en sa faveur. Il ne me dit que peu de mots,

1. *Patrocinium animarum*, auctore Jacobo Hautin, II, 2.
2. Traduct. de M. l'abbé de Cazalès, t. IIIe, p. 26.

et cependant j'appris toute son histoire, dont je me rappelle encore quelque chose. — Au temps d'un roi d'Angleterre qui faisait la guerre à la France, il commandait une armée anglaise dans ce pays, qu'il dévasta horriblement et où il exerça toute sorte de cruautés. Il avait été bien mal élevé, et j'eus l'impression que c'était par la faute de sa mère. Cependant, au fond du cœur il avait conservé une vénération réelle pour la Très Sainte Vierge. Il détruisait toutes les images sur sa route; et, un jour qu'il passait devant une très belle statue de Marie, il voulut aussi la renverser; mais il fut saisi d'une certaine émotion, et il s'arrêta devant cette impiété.

» Peu de temps après, il fut attaqué d'une fièvre très violente. Il aurait voulu se confesser, mais il perdit connaissance; cependant il mourut avec des sentiments très vifs de repentir. Cela lui fit trouver miséricorde, et il ne fut pas damné.

» On aurait pu lui venir efficacement en aide : il avait été complètement oublié des survivants. Il assurait qu'on pouvait surtout l'assister *en faisant dire des messes*, et qu'il lui aurait fallu peu de chose pour être délivré depuis longtemps. Le lieu où il se tient n'était point le purgatoire, car dans le purgatoire on n'est pas tourmenté par les démons. Je vis cet homme entouré de chiens qui aboyaient après lui et le déchiraient, parce qu'il avait fait souffrir à d'autres ce supplice. Il était souvent enchaîné dans diverses positions, attaché notamment comme sur un billot, et il était arrosé de sang bouillant qui courait à travers ses veines. Il me dit que l'espoir de la délivrance était pour lui un grand soulagement. Quand il m'eut parlé, il disparut tout à coup, et sembla s'enfoncer dans la montagne. La place où je l'avais vu était comme couverte d'un gazon enflammé. »

Un saint personnage, ravi en extase, vit sur une grande place une table couverte d'or, d'argent, de diamants, de

perles et de toute sorte de pierres précieuses ; et en même temps une voix criait : « Ce trésor est à la disposition de tout le monde : que ceux qui en désirent en prennent à leur volonté ! » C'était l'image de l'immense trésor des *Indulgences*, ouvert chaque jour et à toute heure aux enfants de l'Église. Quel autre bienfait du Seigneur ! Oui, dit Bourdaloue, « nous avons dans notre religion des articles de créance bien surprenants ; mais j'ose dire que, entre les autres, la foi d'une indulgence plénière n'est pas ce qui doit le moins nous étonner. Elle nous découvre des effets de miséricorde si extraordinaires, que, sans la révélation divine et sans l'autorité de l'Église, nous ne pourrions soumettre nos esprits à croire un point qui passe toutes nos vues et qui est au-dessus de toutes nos espérances. N'est-il pas prodigieux qu'un Dieu jaloux de sa gloire et de sa justice, comme le Dieu des chrétiens, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte et la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession de l'indulgence ? »

Et quand même nous n'obtiendrions pas une indulgence plénière, capable de délivrer tout d'un coup une âme, que d'indulgences partielles nous sont offertes, dans des conditions d'une facilité extrême ! Ce sera une petite prière, une œuvre très simple de miséricorde, comme d'accompagner le Saint-Sacrement qu'on porte à un malade, ou de faire un peu de catéchisme aux ignorants : et au moyen de ces pieuses pratiques nous délivrerons une âme des peines représentées par le nombre de jours ou d'années qu'elle eût ici-bas consacrés à la pénitence. Quelle bonté de la part de Dieu ! Quand donc, étant en état de grâce, je gagne pour un défunt cinquante jours, cent jours d'indulgence, je me dis : Cette pauvre âme va voir alléger son fardeau de la valeur d'expiation de cinquante ou de cent jours voués sur la terre à la pénitence canonique, c'est-à-dire celle que l'Église imposait autrefois, au temps de sa

discipline la plus rigoureuse. Avec un peu de zèle, il n'est pas un fidèle qui ne puisse obtenir de la sorte des dix et quinze années par jour, puisque la seule récitation des trois actes des vertus théologales, par exemple, est récompensée de sept ans et sept carêmes d'indulgence. C'est pourquoi il y a de la cruauté à ne pas procurer ce secours aux morts.

Nous n'avons point à expliquer ici la doctrine des indulgences, qui repose sur le pouvoir communiqué par Notre-Seigneur à ses Apôtres : *Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* Le trésor se forme des mérites surabondants de Notre-Seigneur et des saints. C'est un point de catéchisme qui n'est étranger à aucun chrétien. L'application des indulgences ne se fait jamais, d'ailleurs, qu'au moyen d'une œuvre sainte, telle que la prière, un pèlerinage, une aumône, qui déjà possède son mérite propre. Ah! si nous pensions davantage à soulager de cette manière nos bien-aimés défunts!

† *S*^te^ *Madeleine de Pazzi* avait, avec grande charité, assisté à ses derniers moments une sœur de son ordre, morte en odeur de sainteté. Les religieuses non seulement s'étaient empressées de réciter pour elle les offices ordinaires, mais elles lui avaient appliqué toutes les indulgences qu'elles pouvaient gagner dans la journée. Le corps était encore exposé dans l'église, et Madeleine, de la grille où elle se tenait, la regardait avec des sentiments de tendresse et de dévotion en priant pour le repos de son âme. Tout à coup elle la vit, resplendissante de lumière, sortir de cette froide dépouille et s'élever au ciel pour y recevoir la couronne de la gloire éternelle. La sainte ne put s'empêcher de crier : « Adieu, sœur, adieu, âme bienheureuse qui entrez dans le ciel avant que votre corps soit déposé dans la tombe! O bonheur, ô gloire! Ah! souvenez-vous de ceux que vous laissez sur la terre! » — A ces paroles, Jésus lui apparut pour la consoler, et lui dit que cette

âme avait été si promptement délivrée du purgatoire par la vertu des saintes indulgences. — Depuis lors, la dévotion aux indulgences devint telle dans le monastère, qu'on se serait fait scrupule d'en négliger une seule[1].

Pourquoi une étincelle de cette ferveur ne s'allumerait-elle pas aussi en nos cœurs? Pensons à tout ce qu'il nous est donné d'obtenir par ce moyen, et nous n'y manquerons plus.

Élévation. — Grand Dieu, qui voyez mon sincère et ardent désir de tirer des flammes du purgatoire les âmes de mes frères et de leur ouvrir les portes du ciel, parce que je sais qu'en cela même je réjouis votre Cœur adorable et me fais le coopérateur de son amour envers nous, en même temps que par la charité j'expie mes propres péchés : je vous offre pour ces âmes affligées, et en particulier pour celles qui ont plus de droits à mes suffrages, non seulement toutes les prières et les bonnes œuvres que je ferai aujourd'hui, ou que d'autres feront pour moi, mais encore celles que je ferai toute ma vie, et que d'autres, quels qu'ils soient, feront pour moi, durant ma vie et après ma mort. Je vous cède entièrement le droit que j'y puis avoir, autant que vous le voulez, que vous l'agréez et que cela peut contribuer à votre plus grande gloire. J'assisterai dans ce but au saint sacrifice; dans ce but je m'efforcerai de gagner des indulgences.

1. *Mois consolateur des âmes du Purgatoire.* 4e édit., p. 342.

CHAPITRE VI.

L'*Acte héroïque* de charité en faveur des âmes du Purgatoire.

Cet acte, assez répandu parmi les fidèles depuis plusieurs années, est un don volontaire que l'on fait de toutes ses œuvres satisfactoires personnelles pendant la vie, et des suffrages qui nous seront appliqués après la mort. On remet cette offrande entre les mains de la Très Sainte Vierge, afin qu'elle en dispose à son gré pour le soulagement ou la délivrance entière de telle âme du purgatoire qu'elle voudra.

Cette offrande n'empêche pas d'agir, de prier, pour soi, pour des parents, pour des étrangers, pour qui l'on veut; car on n'entend abandonner, et on ne peut d'ailleurs abandonner, à la Très-Sainte Vierge que la valeur satisfactoire des œuvres ou prières : il reste le mérite de nos actions et leur puissance propre d'intercession auprès de la divine Majesté. Les souverains-pontifes Benoît XIII, Pie VI et Pie IX, ont approuvé cette dévotion et l'ont favorisée de notables indulgences.

Ste *Gertrude*, la grande contemplative, venait de faire cette entière donation, lorsque le démon, se montrant à elle, lui dit : « Orgueilleuse, tu aurais mieux fait de te racheter toi-même ! Un jour tu brûleras dans les feux du purgatoire, et je me rirai de ta folie ! » La sainte fut troublée de cette menace, mais Notre-Seigneur lui apparaissant aussitôt : « Ne crains rien, dit-il à Gertrude : dès ce moment je t'accorde la rémission des peines que tu aurais endurées au purgatoire, et je te donnerai dans le ciel un surcroît de gloire, pour récompense de ta charité envers des âmes qui me sont si chères. » Comment, en effet, un acte de charité si éminent ne toucherait-il pas le cœur de notre Dieu? et serait-il possible qu'il ne multipliât point

ses miséricordes envers un de ses serviteurs qui s'est fait tout charité lui-même?

C'est pourquoi, dans cet acte, on offre à Dieu pour les âmes des défunts tout le mal que l'on souffrira d'une manière méritoire pendant toute sa vie, tout le bien que l'on fera en tout genre, pensées, œuvres, paroles, sans rien excepter de ce que l'on peut raisonnablement leur donner. — Ce que je conseille à cet égard, dit le P. Munford[1], et ce que je recommande à tout véritable chrétien, c'est que, par une charité saintement désintéressée, il cède aux âmes des défunts tout le fruit des bonnes œuvres dont il peut disposer à sa volonté. Je ne crois pas qu'il en puisse faire un usage meilleur, puisqu'il les rend par là plus méritoires et plus efficaces, tant pour obtenir de Dieu des grâces que pour expier ses propres péchés et pour abréger son purgatoire, ou même arriver, comme sainte Gertrude, à l'en exempter tout à fait. Nous savons d'ailleurs qu'en les aliénant de la sorte on ne fait rien contre les lois de la charité qu'on se doit à soi-même, et qu'en ne le faisant pas on se prive d'un grand avantage.

Mais, continue le même auteur, peut-on aller plus loin en cette matière, et peut-on encore donner quelque chose après avoir tout donné? Oui : la charité est si ingénieuse qu'elle a trouvé le moyen de donner plus qu'elle n'a! On le verra clairement par l'exemple que nous allons rapporter. — Le P. Jean Rhô, de la Compagnie de Jésus, dans un recueil d'histoires qu'il a composé, parlant du P. Ferdinand de Monroy, de la même Compagnie, dit ces paroles, qui font voir jusqu'où peut aller l'amour du prochain : — « La charité trouve où s'étendre au-delà de cette vie mortelle. Car, encore qu'en l'autre monde on ne puisse plus disposer de rien, on peut dire néanmoins que le P.

1. *Purgatoire,* traduct. Bouix, p. 264. — Ce vœu a été fait par Ste Gertrude, Ste Thérèse, Ste Lidwine, Ste Catherine de Sienne, le pieux cardinal Ximénez.

Ferdinand a fait une chose qui est au-dessus des lois ordinaires. Comme il pensait qu'après cette vie il ne serait plus en état de secourir les défunts, il s'avisa d'un nouveau moyen de les soulager. Toutes les messes qu'on devait dire pour lui après sa mort, tout ce qu'on devait faire pour le soulagement de son âme, il le céda par avance aux autres âmes qui pourraient être avec lui dans le purgatoire. — N'était-ce pas là, vraiment, l'héroïsme de la charité, de l'oubli de soi-même pour le prochain? Je ne sais si, depuis le commencement du monde, on a jamais fait un si merveilleux testament. Beaucoup de gens laissent à leurs héritiers, et quelques-uns lèguent aux pauvres, des biens qu'ils ne peuvent emporter dans l'autre vie : le P. de Monroy donne libéralement tout ce qui pourra lui être de quelque secours après sa mort; et il le donne non pas à des pauvres pour les aider dans la vie misérable de cette terre, mais à des âmes plus nécessiteuses que tous les pauvres du monde, afin de les mettre en possession d'une vie heureuse et éternelle dans le ciel. »

C'est quand on a ainsi tout donné qu'on peut dire avec le Sage : *Si quelqu'un livre tout ce qu'il possède pour avoir la charité, il croira l'avoir acquise pour rien*[1]. Dans l'*acte héroïque* il se passe quelque chose de semblable au miracle que Jésus opéra dans le désert, lorsqu'avec cinq pains d'orge et deux poissons il rassasia cinq mille hommes, et que des morceaux qui restaient on put emplir encore douze corbeilles : c'est-à-dire que le Sauveur rendit à ceux qui avaient fourni le pain, après en avoir donné à ces cinq mille personnes, beaucoup plus qu'ils ne lui en avaient remis. Il rendait au centuple. Et telle est notre conduite à l'égard des âmes du purgatoire, lorsque nous leur abandonnons le mérite de toutes nos bonnes œuvres. « Sous les inspirations de la charité surnaturelle qui nous les fait

1. *Si dederit homo omnem substantiam domûs suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.* Cant. Cantic. VIII, 7.

donner, ces œuvres et ces prières, qui ne sont entre nos mains que de vrais pains d'orge, se divinisent; elles acquièrent un mérite comme infini, et elles suffisent pour rassasier des milliers d'âmes du purgatoire, et pour nous enrichir nous-mêmes en nous revenant centuplées[1]. » Car, pour les sacrifier généreusement, nous n'en sommes pas absolument privés; loin de là : Dieu ne sera certainement pas moins généreux que nous. Voilà bien ce que dit l'Écriture : *Il y en a qui donnent tout ce qui leur appartient, et qui n'en deviennent que plus riches*[2]. La Sainte Vierge, à qui nous confions la distribution de nos suffrages, nous accordera les siens plus amplement et avec plus d'amour. S. Thomas enseigne que, quand un homme souffre par charité pour un autre, la satisfaction ou la pénitence qu'il fait est plus agréable à Dieu que s'il souffrait pour lui-même : « car l'une est l'effet d'une fervente charité, dit-il, et l'autre d'une nécessité inévitable[3]. » Et comment imaginer une charité plus grande que celle-là? Notre-Seigneur l'a dit : *Il est impossible qu'il y ait une charité plus élevée que celle qui nous fait sacrifier notre vie pour sauver celle de nos amis*[4]. Souvenons-nous d'une autre parole de la même bouche divine : *On se servira à votre égard de la mesure dont vous vous serez servis envers les autres*[5]. Que notre mesure soit donc large, et à notre tour nous en trouverons une semblable.

Voici le tableau des précieuses indulgences accordées à ceux qui font l'acte héroïque.

1° Pour les prêtres, tout autel est privilégié, quelque

1. *Neuvaine en faveur des âmes du Purgatoire,* par le R. P. Gay, p. 50.
2. *Alii dividunt propria, et ditiores sunt.* Proverb. XI, 24.
3. III *Contrà* Gent., 58.
4. *Majorem hâc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* Johan. XV, 13.
5. *Eâdem mensurâ quâ mensi fueritis remetietur vobis.* Marci IV, 24.

part qu'ils offrent le saint sacrifice. Ils ne cèdent aux âmes que leur profit spécial et personnel : ils peuvent donc appliquer d'ailleurs la messe suivant l'intention de ceux qui leur donnent l'honoraire, ainsi qu'il est marqué dans le rescrit de S. S. Pie IX du 30 septembre 1852.

2° Indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire, chaque fois qu'on fait la sainte communion. Il va sans dire qu'il faut observer les conditions générales de toute indulgence plénière.

3° Indulgence plénière, de même, *chaque lundi* où l'on entend la sainte Messe pour la délivrance des pauvres âmes. La communion n'est pas nécessaire. Les infirmes, les vieillards, les prisonniers, les voyageurs, tous ceux en un mot qui pour un motif sérieux ne peuvent assister au saint sacrifice le lundi, gagnent néanmoins cette indulgence plénière s'ils offrent à l'intention voulue la messe du dimanche.

4° Les indulgences qui pour d'autres fidèles ne sont point applicables aux âmes du purgatoire le deviennent en faveur des fidèles qui ont fait l'acte héroïque : en sorte que toute facilité leur est donnée pour satisfaire les besoins de leur sainte compassion.

Ste Élisabeth de Hongrie, qui vivait au XIIIe siècle, avait par piété le culte des morts. Elle préparait elle-même les suaires pour les ensevelir, payait les funérailles des pauvres, et souvent accompagnait en personne le corps au cimetière. Lorsque mourut sa mère Gertrude, elle multiplia ses œuvres de charité et de prière pour obtenir le salut de cette âme bien-aimée. Or, une nuit, la sainte reine voit paraître devant elle la défunte, vêtue de deuil, le visage triste, les regards suppliants, qui se met à genoux et lui dit : « Ma fille, voici à vos pieds votre mère, qui vient vous conjurer de prier pour elle. Je souffre terriblement, ô mon enfant, pour les fautes que j'ai commises dans l'exercice de l'autorité. Au nom de ce que j'ai en-

duré pour vous sur la terre, faites tout pour me retirer des supplices où je suis plongée ! » — Émue autant qu'épouvantée, Élisabeth se lève immédiatement pour prier, s'humilier, prendre une rude discipline. La fatigue l'emporta à la fin, et elle s'endormit. L'apparition revint alors; mais quelle différence! la défunte était vêtue de blanc, joyeuse, rayonnante, et elle bénissait la charité de sa fille[1]. — Si quelques instants de pénitence peuvent soulager ainsi une âme, que sera-ce de la donation entière de sa vie, de ses prières et de ses œuvres?

Élévation. — Très-Sainte Vierge Marie, auxiliatrice miséricordieuse des pauvres âmes du purgatoire, je fais en vos mains l'entier abandon du mérite satisfactoire de toutes mes œuvres, et aussi des suffrages que l'on pourrait offrir pour moi après ma mort. Disposez de mes biens, ô Marie, selon votre bon plaisir en faveur des chères âmes souffrantes. Pour moi, je veux me confier aveuglément, et pour le temps et pour l'éternité, aux soins de votre cœur maternel, et j'accepte d'avance avec amour tout ce qui me viendra par vous de la miséricorde et de la justice de mon DIEU votre Fils. Ainsi soit-il.[2]

CHAPITRE VII.

Pieuses institutions en faveur des âmes du Purgatoire.

La sainte Église militante ne pouvait oublier les besoins de ses enfants passés, par la mort, aux régions de l'Église souffrante. Nous n'entendons point détailler ici tout ce qu'elle a institué pour leur soulagement : l'office plein de

1. L. Surius, *Vies des Saints,* 19 novembre.
2. Cette prière peut servir de formule pour l'*acte héroïque de charité.*

supplications humbles et ardentes que l'on récite sur le corps apporté devant l'autel; les vêpres des morts faisant partie du bréviaire des prêtres, et ordonnées à certains jours; le *Fidelium animæ requiescant in pace* terminant chaque heure de l'office; les chapelles construites dans les cimetières pour l'oblation du saint sacrifice; les prières de huitaine, de quarantaine, d'anniversaire; les indulgences attachées, en faveur des défunts, à certaines prières et à certaines œuvres; et surtout la fête solennelle du 2 novembre, appelée la *Commémoration des Morts*, où toute l'Église catholique se prosterne devant Dieu, dans une oraison pleine d'espérance, afin d'obtenir grâce pour ses enfants condamnés à l'expiation. Nous voulons parler des associations et œuvres particulières, dont la liste complète serait longue. Ainsi, que de confréries pour les défunts, que d'autels dans les églises! que d'églises même bâties au nom de leurs nécessités et par une charité toute fraternelle!

Il est même des pays où, pendant la nuit, des veilleurs contre les vols et l'incendie, annonçant à chaque heure l'état de l'atmosphère, ajoutent une invitation à se souvenir des âmes du purgatoire. Cette pieuse pratique, il est vrai, est plus rare, aujourd'hui que le matérialisme obscurcit les esprits et dessèche les cœurs. A Luçon par exemple, en 1536, le chanoine Jean de Bon fondait l'institution suivante : le lundi et le vendredi de chaque semaine, à minuit, un crieur public partait d'une croix élevée dans le pays, pour rappeler à haute voix la mémoire des défunts. — N'est-ce pas aussi pour cela que les cloches de la paroisse annoncent chaque décès, tout chrétien étant de la sorte invité à recommander à la clémence du Seigneur l'âme qui vient de paraître devant son tribunal?

Vers la fin du xe siècle, un nombre assez considérable d'évêques et de pieux ecclésiastiques, émus à la pensée des rigueurs de l'expiation future, s'unirent en congrégation, et firent la promesse suivante, à la face des saints

autels. A la mort de l'un des confrères, tous les autres devaient *chanter* quarante messes pour le repos de son âme [1]. La maladie seule pouvait dispenser de cet engagement; encore devait-on le remplir dès qu'on recouvrait la santé. On lit encore aujourd'hui la formule de ce beau vœu, gravée sur le marbre, dans l'église des SS. Côme et Damien, à Rome.

Or, la pensée d'une confraternité semblable est beaucoup plus ancienne, puisque nous lisons dans une lettre de S. Boniface, qui vivait au commencement du VIIIe siècle : — « Nous vous avons adressé les noms de ceux de nos frères qui sont récemment décédés, afin que, suivant l'usage reçu, vous vous souveniez d'eux dans vos saintes oraisons, et que vous envoyiez par écrit ces mêmes noms à d'autres monastères, comme nous le faisons aussi chaque fois que nous recevons de votre part, ou des autres monastères, le nom d'un frère défunt. » Il existe plusieurs pièces pareilles de la même époque.

Lorsque, dans une abbaye de France, l'abbé, ou quelque religieux, était sorti de ce monde, on pensait à lui procurer des prières. Il était alors difficile de donner des ailes aux nouvelles, et de les faire arriver à leur but avec la rapidité dont nous fait jouir l'électricité : que faisait-on? Une main pieuse écrivait sur une feuille de parchemin les noms de ceux dont on déplorait la perte; on roulait cette feuille et on la confiait à un frère, qui prenait le nom simple et modeste de *porte-rouleau* et allait faire son tour de France, s'arrêtant dans chaque monastère. « Pèlerin de la mort, image frappante de cette vie qui n'est qu'un triste

1. Baronius, *Annales ecclesiastici*, anno 984. — On remarquera que ces messes devaient être chantées. C'est, en effet, le plus ancien usage, qui s'est maintenu dans plusieurs provinces de France, comme la Bretagne et une partie de la Normandie, où les fidèles veulent que *l'on chante* toutes les messes dites pour leurs défunts. D'ailleurs, il y a beaucoup de fêtes, dans l'année, où il n'est point permis de dire une messe des morts à moins qu'elle ne soit chantée.

voyage, ce frère traversait les fleuves, traversait les montagnes, coupait les vallées, murmurant le *De profundis*, méditant sur la rapidité et les accidents de l'existence humaine. Arrivé à la porte d'un monastère, il frappait avec son bâton, et montrait son rouleau à l'abbé ou au prieur, en disant : « Priez pour nos morts, et inscrivez sur mon rouleau les noms de vos propres défunts : nous prierons pour eux. » C'est ainsi que sur toute la face de l'Europe chrétienne on vit s'établir une belle association de prières, véritable solidarité des âmes régénérées par le baptême [1]. »

Nous lisons ailleurs cette pratique pour se préparer à une bonne mort. Un homme pénétré des jugements de Dieu se représentait, *le lundi*, qu'il tombait malade, et en tout ce qu'il faisait il s'imaginait que cette maladie pouvait être la dernière. *Le mardi*, il se conduisait comme si le mal augmentait et lui donnait des craintes. *Le mercredi*, jour consacré à S. Joseph, il se confessait comme s'il eût dû mourir incessamment. *Le jeudi*, il recevait la sainte communion dans les sentiments qu'il souhaitait d'avoir pour ce dernier instant. *Le vendredi* était pour lui comme un jour d'extrême-onction, où il pleurait tous les péchés commis par chacun de ses sens. *Le samedi*, il se figurait qu'il avait rendu le dernier soupir et qu'on lui donnait la sépulture ; et *le dimanche* il rendait grâces à Dieu et s'offrait à lui pour l'aimer pendant toute l'éternité [2].

On ne saurait trop engager les fidèles à se faire inscrire dans l'une des confréries établies en divers diocèses pour le soulagement des âmes du purgatoire. — Quelques-uns obtiennent des PP. Trappistes une lettre de participation aux mérites de leurs pénitences et de leurs prières : après

1. *Annales du Sacré-Cœur*, Novembre 1867.
2. *Mois des Morts*, par M. l'abbé Lévesque, p. 394.

leur mort, cette lettre est renvoyée au monastère, et des prières spéciales ont lieu dans la communauté pour le défunt.

Dans l'abbaye de *Notre-Dame de Sénanque,* au diocèse d'Avignon (ordre de Cîteaux), fleurit une *Association pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire.* Les religieux de cette pieuse maison se consacrent d'une manière particulière à concourir, et par des prières quotidiennes et par des œuvres pies, à un acte si charitable. Cette association, canoniquement érigée, a été enrichie de nombreuses indulgences par le souverain pontife Pie IX. Le prieur du monastère en est le directeur, reçoit les associés, prend leurs noms et les inscrit dans les registres. Hommes et femmes en peuvent faire partie. Outre une légère aumône pour les frais de correspondance et les messes qui sont dites, les confrères s'obligent à quelques prières ou exercices de piété selon leurs forces et leurs moyens, ou au moins à la récitation journalière d'un *Pater* et *Ave,* suivi du *Requiem æternam dona eis Domine.* De plus, dans l'octave des Morts, ou tout au moins dans le courant de novembre, chaque associé récite une fois le chapelet à la même intention, et fait, autant que possible, une communion. — Ajoutons ceci : tous les jours de l'année, il est célébré, au monastère de Sénanque, *cinq messes* basses pour les âmes du purgatoire, et plus particulièrement pour les associés défunts, et chaque mois une messe et un office solennels à la même intention. — Les religieux de Sénanque appliquent, en outre, dans le même but, en même temps que pour le bien spirituel des associés vivants, les nombreuses bonnes œuvres, prières, exercices de piété et de mortification, qui se pratiquent dans le monastère. — Il y a indulgence plénière le jour où l'on est inscrit sur les registres de l'association ; une autre le premier dimanche de chaque mois ; une autre le jour des Morts ; une à l'article de la mort : toutes indulgences applicables aux défunts. — Voilà, certes, de bien précieux avantages.

Des confréries et archiconfréries du même genre existent à Orléans, à Angers, à Nîmes (à l'hôpital).

A *Périgueux,* il en est une qui, sous le titre de *Culte perpétuel des Morts,* s'est rapidement développée, et mérite une mention particulière. On peut y faire inscrire, même à leur insu, les parents ou amis dont le salut intéresse. C'est au monastère de Sainte-Ursule qu'il faut s'adresser, à Périgueux même. L'Œuvre fait célébrer à perpétuité, chaque jour, un certain nombre de messes, qui ont pour second objet d'obtenir la conversion des pécheurs. L'associé participe à tous les biens spirituels des grands ordres religieux et congrégations apostoliques auxquels l'Association est affiliée. Il y a aussi une très modique aumône à faire au moment de l'inscription, et plusieurs prières à réciter chaque jour.

Une autre association, établie à Bourges, en 1864, sous le titre de *Société de S. Michel,* se propose de rendre plus vive et plus généreuse la dévotion envers les morts, en ajoutant à tous les motifs que nous avons de les assister celui de nous procurer à nous-mêmes la faveur inappréciable de mourir saintement et d'être promptement délivrés du purgatoire. Elle pratique cette dévotion dans ce qu'elle a de plus efficace, l'oblation multipliée du divin sacrifice pour les âmes souffrantes et oubliées. Un mois après son érection, elle pouvait déjà faire célébrer six messes par semaine; elle en fait maintenant célébrer au-delà de dix. Elle est dirigée par un conseil de quinze membres, neuf prêtres et six laïques. Par des offrandes volontaires on forme un capital, dont la rente est employée à faire célébrer le saint sacrifice : 1° pour les associés défunts; 2° pour les morts de leur famille ou pour ceux qu'on désire particulièrement secourir; un cinquième de ces messes est appliqué à toutes les âmes du purgatoire sans distinction, si ce n'est un souvenir spécial pour les plus abandonnées. — Dès qu'on a reçu avis de la mort d'un associé, on célèbre pour lui personnellement au moins une messe, et il participe

d'ailleurs aux innombrables sacrifices offerts pour toute l'association. — Les avantages sont considérables aux yeux de la foi. 1° On entre en union de prières et de mérites avec un grand nombre d'âmes pieuses et de communautés ferventes. — 2° En honorant et en invoquant S. Michel, patron de l'œuvre, on fait un acte de piété filiale envers l'Église, qui dans nos jours tourmentés a un si grand besoin de l'assistance de son saint protecteur. — 3° On contribue à faire célébrer le divin sacrifice, des centaines de fois par mois, pour les fidèles trépassés. — 4° On se prépare, dans la reconnaissance de ces âmes, et dans le mérite de la charité qu'on exerce à leur égard, des grâces abondantes pour la fin de la vie, et un heureux passage du temps à l'éternité. — 5° On s'assure les plus précieux suffrages après la mort.

L'Association d'Angers, que nous avons indiquée tout à l'heure, est destinée aux ecclésiastiques ; elle porte le nom de *Société de S. Joseph,* et fut fondée en 1861. En 1865, elle comptait déjà 10 000 associés, parmi lesquels 48 cardinaux, archevêques ou évêques, et elle faisait célébrer 7, 000 messes par an pour les prêtres décédés. Elle a été enrichie de faveurs spirituelles et d'indulgences par trois rescrits de S.S. Pie IX. Les PP. Jésuites en sont les directeurs.

† Un modèle de dévotion pour les âmes du purgatoire fut un prêtre du nom de *Gratien Ponzoni*, archiprêtre d'Arona, patrie de S. Charles Borromée. Il ensevelissait lui-même, à l'imitation de Tobie, les pauvres et les abandonnés, notamment des soldats de la garnison que la peste avait fait mourir, et dont personne n'osait toucher les corps. Il avait mis plus de zèle encore à leur procurer le secours des derniers sacrements. C'est dans son cimetière de Sainte-Marie qu'il les avait inhumés. Un jour, après l'office du soir, comme il passait auprès de ce cimetière, étant accompagné du gouverneur d'Arona, il aperçut tout à coup un étrange spectacle ; et, se tournant vers le gouverneur :

« Voyez-vous, lui demanda-t-il, cette procession de morts s'avançant vers l'église, qui cependant est fermée? — Oui, répondit le gouverneur : comme vous je vois tout cela, et j'en suis stupéfait. » Assuré dès lors qu'il n'était point sous le coup d'une illusion, le bon prêtre comprit que Dieu permettait à ces âmes de lui faire connaître le besoin qu'elles avaient d'intercession et de prières, et aussitôt il fit sonner les cloches pour convoquer le peuple. Il annonça pour le lendemain un office solennel en faveur des morts, demandant à tous les fidèles d'intervenir par leurs oraisons et leurs bonnes œuvres en une telle occasion. « J'ai lieu de croire, dit-il, que ces âmes sont celles des soldats emportés par la contagion [1]. » — Ainsi nos défunts réclament-ils incessamment que nos prières montent vers le ciel pour leur soulagement. Faisons donc tout pour eux.

Élévation. — J'entends, Seigneur, les gémissements de ces saintes âmes que votre justice retient dans le lieu de l'expiation et qu'elle purifie par de rigoureux châtiments. O Dieu de bonté, ce sont vos enfants qui souffrent, et leur plus sensible tourment est de ne point vous voir. Seigneur, *montrez-leur votre visage, et ils seront consolés* [2]. Ils vous attendent dans une soumission parfaite; votre amour, qui est en eux, ne leur permet ni impatience ni murmure. Mais que cette absence est douloureuse! que cet exil est affligeant! que cette séparation est dure! Faites, ô mon Dieu, que ma compassion leur soit utile. Si mes prières ne sont point assez pures, si mes œuvres ne sont point assez saintes, pour vous être offertes comme un sacrifice digne de vous fléchir, ah! du moins voyez couler mes larmes, et jetez les yeux sur Jésus crucifié; son sang, que vous présente l'Église, crie miséricorde pour ceux qui furent vos serviteurs. Délivrez-les, Seigneur, et faites que j'évite moi-même ces tourments.

1. *Vita venerab. Gratiani Punzoni,* auct. M.-A. Rossa, S. J.
2. *Ostende nobis faciem tuam, et salvi erimus.* Ps. 79e, 4.

CHAPITRE VIII.

La Compagnie des Auxiliatrices[1].

Parmi les congrégations et confréries ayant pour objet le soulagement des âmes, il n'en est point, à nos yeux, d'aussi admirable que celle des *Dames Auxiliatrices,* dont la maison-mère est à Paris [2]. Dépenser les forces de son corps, appliquer toutes les préoccupations de son âme au service des malades pauvres, chercher par là l'immolation de tout son être, et cela en faveur des défunts : peut-on concevoir une charité plus grande et plus sainte? Participer à cette charité par l'agrégation, que désirera de plus une âme soucieuse de son salut?

Il y a trente-et-un ans au moment où nous écrivons, le 1er novembre 1853, une jeune personne, ancienne élève du Sacré-Cœur, assistait aux vêpres, avec son père et sa mère, dans un sanctuaire dédié à la Sainte Vierge. Pendant qu'on exposait le Saint-Sacrement, elle conçut, comme par une inspiration du ciel, la pensée d'établir une association de prières et de sacrifices pour les morts, dont on solennisait la mémoire dans la fête du lendemain. Et voici qu'au sortir du lieu saint une de ses amies d'aborde, et lui propose une association du même genre dont elles seraient les deux premiers membres. N'était-ce pas comme une première preuve que Dieu voulait cette œuvre? La pieuse chrétienne, tout en acceptant cette ouverture, hésitait néanmoins à entreprendre rien d'étendu. Elle conjura Notre-Seigneur, par ses cinq plaies, de lui accorder cinq autres preuves visibles de sa volonté sur ce point. Elle les obtint successivement

1. Nous empruntons le fond de ce chapitre à l'ouvrage du R. P. Blot intitulé *les Auxiliatrices du Purgatoire.* 3e édition.

2. Rue de la Barouillère, près du boulevard des Invalides, entre les rues de Sèvres et du Cherche-Midi.

pendant les deux années suivantes : c'est-à-dire la bénédiction du Souverain-Pontife, l'approbation de plusieurs évêques, l'extension rapide de l'association, le nombre des âmes qui s'y consacreraient, la rencontre d'un prêtre qui eût formé le même projet. Ce prêtre fut le vénérable curé d'Ars, M. Vianney.

Au mois de juillet 1855, consulté par une amie de la future fondatrice, le curé d'Ars, qui semblait être au courant de tout, répondit qu'il fallait entreprendre avec courage la réalisation de cette pensée, qu'elle venait de Dieu, et que le nouvel ordre prendrait dans l'Église une rapide extension. Le consentement maternel fut donné aussi. Détail intéressant : l'auteur d'un ouvrage sur les âmes du purgatoire, imprimé à Liège en 1838, y avait inséré cette invocation : — « Esprit-Saint, vous avez suscité, à diffé-
» rentes époques, des ordres religieux de tout genre, pro-
» pres à subvenir à tous les besoins de l'Église militante :
» ô Père des lumières, pénétrés de compassion et de zèle
» pour les morts, nous vous conjurons de susciter égale-
» ment, en faveur de l'Église souffrante, un nouvel ordre
» dont le but principal soit de s'occuper jour et nuit du
» soulagement et de la délivrance des âmes du purgatoire;
» dont l'intention, invariablement appliquée aux morts, di-
» rige les opérations tant du ministère que de la dévotion,
» comme veilles, jeûnes, oraisons, etc. Vous seul, Esprit
» créateur, pouvez inspirer l'exécution d'un pareil établis-
» sement, si propre à procurer la plus grande gloire de
» Dieu, et après lequel notre cœur ne cessera de soupirer. »

De plus en plus encouragée par M. Vianney, la fondatrice, qui habitait la province, se rendit à Paris, où elle trouva quelques personnes déjà réunies dans le but de se dévouer pour les âmes du purgatoire, mais ignorant encore les moyens et tout à fait sans ressources. Des croix de toute espèce assaillirent au début ce petit groupe d'Auxiliatrices. Pas de travail, pas d'argent, beaucoup de souffrances. On ne perdit pas courage néanmoins, et ces épreuves fu-

rent comme une première mise de fonds pour le trésor qu'on voulait acquérir en faveur des pauvres âmes. Comme il fallait vivre, on travailla, dans un humble appartement de la rue Saint-Martin, au quatrième étage. Chaque jour, les pieuses associées demandaient à notre Père céleste leur pain quotidien, elles étaient assurées de le recevoir avec ce pain de la douleur et de l'épreuve qui lui servait d'assaisonnement. Et pourtant plusieurs avaient quitté une vie d'aisance pour se livrer à cette abnégation. « Le divin Maître, dit l'historien que nous suivons, voulait leur faire goûter cette amère souffrance qu'elles avaient mission d'adoucir pour les autres. »

Quelques secours anonymes arrivèrent au moment où l'inquiétude semblait justifiée par les circonstances. Le saint curé d'Ars écrivait : « Ces croix sont des fleurs qui bientôt donneront leur fruit. Vous avez bien réfléchi avant de prendre votre détermination ; vous avez prié, consulté, pesé d'avance par la pensée les sacrifices à faire : vous avez toutes les garanties possibles de faire la volonté de Dieu. Que vous manque-t-il maintenant ? L'énergie, que Dieu seul peut vous donner... Si Dieu est pour vous, qui sera contre vous ? » Enfin, on put se procurer une maison, celle qui est restée la maison-mère, et quelques nouveaux membres vinrent augmenter la famille. Le 27 décembre 1856, fête de S. Jean l'apôtre de la charité, la fondatrice et cinq autres religieuses prononcèrent leurs premiers vœux. La destination de l'ordre allait se dessiner par les indications providentielles.

Peu de temps après l'installation définitive de la petite société, une dame du voisinage vint demander si une des religieuses (car déjà on leur donnait ce nom) consentirait à veiller une pauvre qui se mourait. — « C'est S. Joseph qui nous envoie cette malade », dit la supérieure. Et aussitôt le désir de la dame fut exaucé. Le jour où mourut cette femme, une seconde devint l'objet des soins de la communauté naissante. Cette fonction d'aller soigner

les malades pauvres à domicile continua dès lors d'être remplie, et vérifia une partie de la devise qu'adoptèrent les Auxiliatrices : « Prier, souffrir, agir, pour les âmes du Purgatoire ». Mais il fut bien entendu qu'on allait seulement aux pauvres incapables de se procurer d'autres soins, et qu'on ne recevrait jamais rien pour cet exercice de pure charité. Il fallait, pour les âmes en faveur de qui on se dévouait, ne pas se borner à la charité commune. Mais aussi, comme le remarque le P. Blot, qu'est-ce qui pouvait rappeler aux sœurs les âmes du Purgatoire mieux que les malades indigents? Le Purgatoire lui-même ne peut-il pas être comparé à un vaste *Hôtel*-Dieu, où sont réunis les soldats de Jésus-Christ qui ont reçu quelque blessure dans la mêlée de ce monde, à cause de leur imprudence, de leur audace présomptueuse ou de leur faiblesse volontaire? La charité ne s'efforce-t-elle pas aussi de pénétrer dans cet hospice pour guérir les blessés, et pour les introduire au lieu du rafraîchissement après les ardeurs du combat, au sein de la lumière de gloire promise aux vainqueurs, dans les délices d'une paix conquise par une guerre sainte et généreuse contre les ennemis du salut? D'ailleurs, ce soin des malades eut toujours de l'attrait pour le cœur des saints, et paraît avoir été depuis longtemps dans les intentions de la Providence relativement à l'œuvre commencée. Ce ministère est fécond en mortifications de plus d'une sorte, et par-là même plus méritoire dans le travail d'expiation.

Les sœurs, vêtues simplement de noir, n'ont point, à proprement parler, de costume religieux, des faits assez fréquents leur ayant montré que l'accès auprès de certains malades leur est ainsi rendu plus facile.

Le 4 juillet 1860, Pie IX accordait à perpétuité de nombreuses indulgences plénières aux membres honoraires. En même temps l'œuvre s'étendait, même en dehors de Paris; elle établissait, notamment, une maison à Nantes.

Chez les Auxiliatrices, on récite tous les jours l'office

des morts; tous les jours, après la sainte Messe, on chante le *De profundis* au nom des défunts, en leur prêtant ainsi une voix pour invoquer Celui auprès de qui sont les trésors abondants de la rédemption. On récite la prière *O bon et très doux* Jésus pour les âmes qui ont été spécialement recommandées; puis, pour les malades pauvres actuellement visités, on dit le *Souvenez-vous*, suivi de l'invocation, trois fois répétée, *Salut des infirmes, priez pour nous!* Le noviciat dure deux ans, et d'ordinaire la religieuse ne passe la nuit auprès des malades qu'après l'avoir terminé. Toutes font disparaître leur nom de famille pour en adopter un de religion, qui permet aux demoiselles de grande maison de s'humilier, et aux autres de s'élever simplement à la sainte égalité de la vie commune. Aux trois vœux ordinaires de religion, pauvreté, chasteté, obéissance, on en ajoute un quatrième en faveur des fidèles trépassés. Les Auxiliatrices font toutes l'*acte héroïque* : elles offrent, elles donnent, autant que le Seigneur le permet, tous les mérites qu'elles pourront acquérir pendant leur vie, avec tous les suffrages qui pourront leur être appliqués avant et après leur mort. Le lecteur comprend toute la sainteté d'une telle disposition, lorsque surtout elle prend la forme et la force du vœu. — Il y a bien d'autres pratiques, que nous mentionnerons par ce seul mot : la vie de ces bonnes religieuses n'est qu'une longue prière, une longue mortification, une union continuelle à Dieu, pour obtenir miséricorde à nos chers défunts. Que de conversions elles ont obtenues au lit de mort de leurs malades! Et, dirons-nous aussi, que d'âmes sans doute leur ont dû la délivrance des tourments du Purgatoire!

Elles ont institué un tiers-ordre pour les personnes qui, dans le monde, veulent s'associer à leurs mérites. On peut aussi faire inscrire chez elles les défunts pour qui on désire des prières et des suffrages. Beaucoup d'ecclésiastiques, enrôlés dans cette admirable milice, disent plusieurs fois par mois la sainte Messe aux intentions de l'ordre.

† Parmi les traits de conversion, nous choisissons celui-ci.

Un ménage fut signalé au dévouement des Auxiliatrices de Paris. Un malheureux, blasphémateur et ivrogne, avait atteint sa cinquante-septième année, et vivait avec une femme plus âgée de dix ans. Ses excès lui avaient fait contracter une maladie d'estomac qui ne lui permettait plus aucun travail. La femme avait voulu gagner pour deux, mais un panaris l'avait bientôt privée de l'usage de la main droite. Quand les religieuses se présentèrent, la pauvre vieille sanglotait, l'homme lisait froidement un journal sur son lit. Il ne reçut ses bienfaitrices que par ces mots : « Les malheureux n'ont point d'amis! » et il continua sa lecture. Mais les sœurs, sans se rebuter, se mirent à chercher ce qu'il fallait pour allumer le feu et préparer de la tisane : elles ne trouvèrent rien dans ce triste réduit, et il ne restait plus à ses infortunés habitants un seul sou pour acheter les objets d'absolue nécessité. Elles sortirent donc, en recommandant d'avoir confiance en la Providence et de prier.

A leur retour, elles apportaient, de la part de la supérieure, quelque nourriture et un peu d'argent. La femme poussa un cri de joie, le malade laissa échapper un « merci ». En un instant, les Auxiliatrices ont transformé ce dégoûtant réduit en une chambre propre et rangée. Ensuite elles s'occupent de la pauvre femme, qui, hors d'état de se servir de la main droite et presque paralysée de la gauche, était dévorée par la vermine. Alors enfin l'homme interrompt sa lecture; il regarde les religieuses, puis il s'écrie : « C'est pousser la charité trop loin! Il doit pourtant bien vous en coûter, mes sœurs, pour faire ce que vous faites là! »

Le lendemain, une voisine, assez indigente elle-même et depuis très longtemps éloignée de toute pratique religieuse, mais toujours dévouée à ceux qu'elle croyait plus malheureux qu'elle, venait dès deux heures du matin secourir la femme, qui venait de perdre connaissance dans

une attaque d'apoplexie. A cette vue, dès qu'elles arrivent, les religieuses conseillent à l'homme de prier. Un singulier mélange de colère et d'ironie se peint d'abord sur ses traits. Cependant, après quelques minutes de réflexion, il se découvre et joint les mains. Le soir, la malade avait recouvré connaissance.

On prévient un prêtre, qui, en entrant, va droit à Henri. — « Votre femme est malade, mon ami ! soyez tranquille, nous la guérirons. De quel pays êtes-vous? — De la Bourgogne. — De la Bourgogne! mais c'est mon pays; nous sommes compatriotes! Il n'y a que de bons enfants par là : allons, une poignée de main! » Le prêtre s'approche de la malade, lui adresse quelques paroles de consolation, et demande qu'on le laisse seul. L'homme ne revenait pas de sa surprise. — « Qu'il est bon! qu'il est bon! répète-t-il à la voisine, chez qui il s'est retiré. Mais aussi c'est mon pays! Pas plus fier qu'un enfant! » Bientôt ses yeux se remplirent de larmes. — « Mes sœurs, s'écria-t-il, je suis un misérable, j'ai dit tant de mal de la religion! C'est que je ne la connaissais pas. »

La confession terminée, le prêtre serre de nouveau les mains à l'homme, qui ne trouve plus un mot à lui dire. — « Vous avez là une brave femme, mon ami! — Je ne saurais mentir avec vous, Monsieur le Curé : nous ne sommes pas mariés. — Eh bien, nous vous marierons. Venez me voir samedi matin : nous causerons du pays, et nous arrangerons vos petites affaires. — Vous arrangerez aussi les miennes! s'écria la voisine : il y a longtemps qu'elles n'ont été réglées. — Venez, venez, mes enfants : le plus heureux sera votre serviteur. »

Le samedi, on est fidèle au rendez-vous. L'homme, au retour, est comme fou de joie; il saute, il bat des mains. « Quel bon père! disait-il. Je suis le plus heureux homme du monde! Je me suis confessé, non pas à l'église, mais dans sa chambre. Vite, vite, mes sœurs, faites les démarches pour notre mariage : nous voulons être tout à fait les

enfants du Bon Dieu. » Grâce à la Société de S. François-Régis, les difficultés furent aplanies.

Cette histoire parvint à la connaissance d'une noble dame du tiers-ordre des Auxiliatrices : elle visita ces bonnes gens, paya leur loyer, et apprit à la femme à réciter ses prières. Le vestiaire des pauvres et la charité fournirent une toilette convenable. De la paroisse le vieux couple vint remercier la supérieure. L'homme commença : « Vous m'avez mis dans le bon chemin... » Il voulait continuer; mais son cœur était si plein, sa voix si tremblante d'émotion, que ses larmes achevèrent le discours qu'il avait mis deux jours à composer dans sa tête.

Dès lors il n'y eut plus dans le ménage ni querelles ni jurements. Le matin et le soir, on priait en commun. Si le pain venait à manquer, on se disait : « Il est juste que nous soyons punis, puisque nous avons tant offensé Dieu. » L'un et l'autre maintenant ont paru devant le Seigneur, après la mort la plus édifiante [1].

Élévation. — O tendre Père, du trône de votre gloire abaissez un regard de pardon sur les pauvres âmes retenues au Purgatoire. Voyez les peines qu'elles endurent, les tourments qu'elles subissent; considérez leurs gémissements, les larmes qu'elles répandent en se tournant vers vous; écoutez les prières et les supplications par lesquelles elles implorent votre miséricorde; montrez-vous propice et pardonnez leurs péchés. Rappelez-vous, ô tendre Père, les tortures auxquelles s'est soumis pour elles votre divin Fils, le sang que pour elles il a donné. N'exigez point dans toute la rigueur de votre justice la dette contractée par la faiblesse humaine. Vous aimez à nous voir prier les uns pour les autres : Seigneur, nous nous prosternons devant vous au nom des âmes souffrantes et nous vous crions : Pardon, mon Dieu, pardon pour elles!

1. *Les Auxiliatrices*, par le P. Blot; 3e édit., pp. 213 et suiv.

CHAPITRE IX.

Conclusion de cette troisième Partie.

Si nous devons nous consoler dans les peines de la vie et en face de la nécessité où nous sommes de mourir, c'est surtout en vue de Dieu? qui nous invite à mériter par la douleur, et veut de la mort nous appeler à l'éternelle couronne. Le Purgatoire même, si rigoureux qu'il soit, excite plutôt notre espérance que notre terreur : car il est le salut assuré, il est le vestibule du ciel. Heureuses les âmes qui y sont parvenues! heureux nous-mêmes si, en priant pour abréger leur épreuve, nous nous ménageons de leur part, comme de la part de ceux qui nous survivront ici-bas, une intercession semblable au jour de notre jugement! Travailler pour elles, c'est réjouir le cœur de Dieu, c'est travailler pour nous de la manière la plus efficace et la plus sûre. Souvenons-nous, en terminant, de ces quelques considérations, résumant celles qui ont été développées ci-dessus.

Les âmes du Purgatoire sont dans une situation à exciter très vivement notre charité : elles souffrent étrangement, et elles sont impuissantes à se procurer directement le moindre soulagement, parce qu'elles ne peuvent plus mériter.

Nous pouvons les assister facilement et efficacement, par nos prières et nos bonnes œuvres, et surtout par le saint sacrifice de la Messe, qui applique à leur intention le corps et le sang de Notre-Seigneur. Les indulgences, l'aumône, la charité sous ses diverses formes, leur sont aussi du plus grand secours.

Ne pouvant mériter pour elles-mêmes depuis le moment de la mort, elles nous supplient de devenir leurs intercesseurs auprès de Dieu, et mettent en nous une fraternelle confiance, que nous ne pouvons trahir sans cruauté.

Cette dévotion, du reste, est très agréable au Seigneur, parce que, en conjurant sa justice, elle donne à sa miséricorde comme un motif de s'exercer plus amplement et plus tôt.

Cette dévotion nous est à nous-mêmes d'un avantage inappréciable : elle est un excellent exercice des vertus théologales et des œuvres de miséricorde. Or, DIEU a promis de régler sur la nôtre sa miséricorde envers nous.

Nous aurons donc, pour obéir à notre tendresse naturelle, aux sentiments de la foi et à nos propres intérêts, un zèle vivant pour la délivrance des pauvres âmes.

Élévation. — Soyez béni, ô JÉSUS, d'avoir bien voulu nous confier le soulagement de ces âmes que vous aimez et qui ont tant de titres à notre compassion. Qu'il est doux pour nous de pouvoir essuyer leurs larmes et devenir leurs bienfaiteurs! Nous vous offrons pour elles tout ce que nous ferons de bien ou souffrirons de peines, jusqu'à la fin de notre vie. Versez, Seigneur, versez votre sang par torrents sur les flammes qui les consument, et elles s'élèveront jusqu'au chœur de vos saints pour vous louer éternellement avec eux. Ainsi soit-il.

† A Rome, vers le milieu du XVIIe siècle, vivait un religieux nommé André Simoni, fort pauvre, et qui brûlait du désir de soulager les âmes. N'étant pas prêtre, il ne pouvait offrir le saint sacrifice, mais il faisait dire autant de messes pour elles qu'il pouvait obtenir de ressources en s'adressant à la charité des fidèles ; et comme sa dévotion était connue, ou lui donnait beaucoup. Afin de rendre plus généreux encore les prélats et les étrangers qui fréquentaient le noviciat des Jésuites, où il était concierge, il cultivait un petit jardin rempli de roses, de jacinthes, de giroflées, d'anémones, et autres fleurs, dont il faisait des bouquets qu'il leur offrait en leur suggérant le souvenir de ses chères âmes. On se laissait facilement gagner par

ce zèle et cette piété, et on déliait volontiers sa bourse. Aussi, quand il fut à sa dernière heure, les âmes qu'il avait soulagées vinrent le consoler sous une forme visible, et l'assistèrent jusqu'au terrible passage, à la grande édification des personnes présentes [1].

1. *Merveilles divines*, de Rossignoli, p. 267.

APPENDICE.

Nous avions eu la pensée de rassembler ici les plus belles prières en faveur des morts; mais nous nous apercevons que ce serait ajouter un autre volume à celui-ci. Nous nous bornerons donc à quelques extraits, suivis d'un tableau d'indulgences.

Sur les misères de la vie et les leçons de la mort, par S. Bernard.

AD RAYNALDUM.

Cur citò non spernis quæ prætereuntia cernis ?
Nonne vides mundum nimis infirmum et moribundum
Sub gladio diræ mortis languendo perire ?
Mors resecat, mors ecce necat quod carne creatur;
Magnificos premit et modicos : cunctis dominatur;
Tàm ducibus quàm principibus communis habetur;
Nobilium tenet imperium; nullum reveretur.
Mors juvenes rapit atque senes, nulli miseretur.
Illa fremit : genus omne tremit quod in orbe movetur.
Illa ferit : caro tota perit. Dùm sub pede mortis
Conteritur, non eripitur vir robore fortis.

Cur igitur qui sic moritur vult magnificari?
Cur nimias sibi divitias vult ille parari?
Instabiles sumus et fragiles, multisque ruinis
Atterimur : sic jàm trahimur sub tempore finis.
Prætereunt, et non redeunt, mortalia quæque.
Nec spatio manet in dubio, sed nocte dieque
Vita brevis, velut umbra levis sic annihilatur;
Sic vadit subitòque cadit dùm stare putatur.
Quis redimit dùm mors perimit? Quis federat usquàm?
Nec pretium nec servitium mors accipit unquàm.
Sed quid plura loquor? nulli mors improba parcit :
Non evadit inops nec qui marsupia farcit.
Non igitur cesses ea quæ bona sunt operari :
Nàm mors non cessat tibi nocte dieque minari.
Ampliùs in rebus noli sperare caducis;
Sed tua mens cupiat æternæ gaudia lucis.
Fallitur insipiens vitæ præsentis amore;
Sed sapiens noscit quanto sit plena dolore.
Quidquid formosum mundus gerit et pretiosum
Floris habet morem, cui dat natura colorem :
Mox ut siccatur, totus color annihilatur;
Posteà nec florem monstrat nec spirat odorem.
Regia majestas, omnis terrena potestas,
Prosperitas rerum, series longæva dierum,
Transiet absque morà, mortis dùm venerit hora.
Horam nescimus mortis, mortem benè scimus.
Nescit fama mori, mors nulla paratur honori.
Audi quid sit honor.....
Quod breviter durat quis prudens quærere curat?
Non metuens hominem faciet mors aspera finem
Rebus mundanis, mendacibus et malesanis.

PRIÈRE

POUR OBTENIR UNE BONNE MORT,

Composée par Mgr Devie, évêque de Belley.

Dieu tout-puissant, arbitre souverain de la vie et de la mort, prosterné en votre adorable présence, je viens vous demander la dernière et la plus importante de toutes les grâces, c'est-à-dire

la grâce de mourir saintement. Faites, Seigneur, que je meure de la mort des justes, quoique ma vie ait été trop conforme à celle des pécheurs. Accordez-moi donc, d'abord, une douleur sincère de mes péchés. J'en ai fait l'aveu au ministre de votre miséricorde; j'en ai obtenu l'absolution, et je les veux expier par une véritable et sincère pénitence. Plein de confiance en vos promesses, je puis croire que vous me les avez pardonnés; pour m'en assurer davantage, je les déteste de nouveau de tout mon cœur, et je voudrais effacer du nombre de mes jours ceux que je n'ai pas employés à vous servir.

Mais ce n'est pas assez pour me tranquilliser : la persévérance est une grâce que nous ne pouvons pas mériter, et que vous n'accordez qu'à nos instantes prières. C'est pour cela que je viens la demander, surtout pour le moment suprême où l'ennemi du salut redouble d'efforts afin de nous effrayer et de nous détourner de la confiance que nous devons avoir en vous. Ajoutez donc, Seigneur, à toutes les grâces que j'ai reçues celle de me rendre fidèle à la résolution que je prends d'employer le reste de ma vie à l'accomplissement de tous mes devoirs. Oui, ô mon Dieu, je veux désormais, à l'exemple des saints, devenir humble, modeste, charitable, vigilant sur moi-même, attentif à mes prières et à la pratique de la vertu qui me manque.

Mais, Seigneur, puis-je bien compter sur mes résolutions? La triste expérience que j'ai de ma faiblesse ne doit-elle pas m'inspirer des craintes? Oui : malgré mes bonnes dispositions présentes, malgré toutes les précautions que je prendrai pour l'avenir, je crains de m'égarer encore, de m'éloigner de vous par le péché. Ne m'abandonnez pas alors, ô Dieu de bonté! frappez à la porte de mon cœur; éclairez-moi, poursuivez-moi, punissez-moi s'il le faut; ne m'épargnez pas, et mettez-moi dans l'heureuse nécessité de revenir à vous. Ce que je demande surtout instamment, c'est que vous ne m'appeliez pas à vous, par une mort subite et imprévue, dans ces coupables dispositions; c'est que vous me laissiez le temps de faire pénitence, c'est que vous me fournissiez tous les moyens nécessaires pour faire une mort chrétienne.

Hélas! Seigneur, que serais-je devenu si j'étais mort subitement à telle ou telle époque de ma vie... ? si vous ne m'aviez pas guéri de telle et telle maladie..., préservé de tel danger...? Soyez mille fois béni de la miséricorde dont vous avez usé envers moi! J'ai été un infidèle, mais je ne veux pas être un ingrat, et je veux vous

témoigner ma reconnaissance en mettant à profit le délai que vous m'accordez, en réparant les mauvais exemples que j'ai donnés, le temps que j'ai perdu. C'est vous, ô mon DIEU, qui m'inspirez ces résolutions salutaires : accordez-moi aussi la grâce de les accomplir.

O JÉSUS, qui êtes mort sur la croix pour nous apprendre à bien mourir, et nous mériter les grâces dont nous avons besoin dans le moment de notre passage du temps à l'éternité, je viens aujourd'hui profiter de vos exemples et réclamer votre puissant secours. Inspirez-moi cette résignation à la volonté de DIEU qui fut si méritoire pour nous au moment de votre douloureuse agonie; donnez-moi ce courage, cette patience héroïque, ce silence divin, dont toutes les personnes qui vous entouraient furent étonnées. Vous avez promis à un pécheur mourant à côté de vous de l'introduire dans votre paradis : c'est un pécheur vivant qui réclame instamment, et avec confiance, la même faveur, sans laquelle votre rédemption aura été inutile pour lui, puisque ce n'est que par une sainte mort que notre salut est assuré.

Sainte Marie, Mère de DIEU, ce n'est pas en vain, non ce n'est pas en vain, que je vous ai demandé, tous les jours et même plusieurs fois par jour, de « *prier pour moi pauvre pécheur* ». Quelque faible qu'ait été ma piété dans une infinité d'occasions en prononçant ces paroles, il m'est impossible de ne pas reconnaître que vous m'avez obtenu beaucoup de grâces pendant le cours de ma vie : c'est pourquoi je répète avec une nouvelle confiance : « *Priez pour moi, pauvre pécheur, maintenant et à l'heure de ma mort.* »

Mon bon Ange gardien, c'est principalement au moment de ma mort qu'il faudra redoubler les charitables soins que vous avez pris de moi pendant ma vie, parce que c'est alors seulement que je pourrai en recueillir le fruit d'une manière assurée. Je les réclame aujourd'hui d'avance, et vous conjure d'oublier toutes mes infidélités, toutes mes résistances à vos saintes inspirations, pour ne vous rappeler que la mission que vous avez reçue de m'introduire dans le ciel.

Bienheureux saint Joseph, qui avez eu le bonheur de mourir entre les bras de JÉSUS et de Marie, et qui avez mérité par-là d'être le protecteur et le patron des agonisants, je vous invoque d'avance pour le moment où, n'étant plus que la moitié de moi-même, je serai peut-être dans l'impossibilité de le faire. Daignez donc m'assister à la mort.

Et vous aussi, mes vénérables Patrons, Saints ou Saintes dont je porte le nom ou pour lesquels j'ai une dévotion particulière, demandez pour votre protégé les grâces dont j'ai besoin pour faire un saint usage du reste de ma vie que DIEU me laisse, afin que rien ne mette obstacle à l'accomplissement du désir que j'ai de mourir saintement.

Très doux Jésus, ne me soyez point juge, mais sauveur! (Redire trois fois cette dernière invocation.)

EXERCICE

POUR SE DISPOSER A BIEN MOURIR,

Par Bossuet.

Vous ferez un acte de foi en la présence de DIEU, et demeurerez avec respect devant lui, comme si vous n'aviez plus que ce moment à vivre; et en cet état vous l'adorerez profondément, lui disant :

Mon DIEU, je vous adore de toute ma volonté; et pour le faire plus dignement, je m'unis à toutes les saintes âmes du ciel et de la terre qui le font maintenant; et je crois fermement que vous êtes mon DIEU et mon juste juge, auquel je dois un jour, et peut-être dans ce moment, rendre un compte exact de toutes mes pensées, paroles et actions.

ACTE DE FOI.

Je proteste aussi, mon DIEU, que je crois tout ce que l'Église croit, et je veux mourir dans la vraie et vive foi de tout ce qu'elle m'enseigne, étant prêt, par votre grâce, de donner ma vie et de répandre mon sang, jusqu'à la dernière goutte, pour confirmer cette divine foi.

ACTE DE DÉSIR DE VOIR DIEU.

Je désire ardemment, ô mon DIEU, de jouir de vous et de vous voir, puisque c'est vous qui êtes mon bonheur et ma vraie félicité. Mais je sais, ô mon DIEU, que je ne le mérite par aucune de mes

œuvres, mais uniquement par les mérites de mon JÉSUS. C'est aussi par tout ce qu'il a fait et souffert pour moi que j'ose espérer, quoique misérable pécheur, que je jouirai de vous éternellement.

ACTE DE CONTRITION.

Toute ma confiance, ô mon DIEU, est dans les mérites du sang précieux que JÉSUS-CHRIST a répandu pour effacer mes crimes, et c'est en son saint nom que je vous demande pardon, prosterné aux pieds de ce divin Sauveur de mon âme, dans un vrai ressentiment d'humiliation à la vue de mes résistances à vos grâces et des infidélités que j'ai commises contre vous. Je vous en demande pardon, dans la confiance que vous ne pouvez refuser un cœur contrit et humilié.

Miserere meî. DEUS, etc.

ACTE D'AMOUR.

Ah! mon DIEU, faites-moi miséricorde, et la grâce que mon cœur brûle de votre saint amour pour le temps et pour l'éternité. Je ne le puis que par votre grâce : ô mon DIEU, ne me la refusez pas; je vous la demande de tout mon cœur, et vous proteste que je veux et consens d'être séparé, par la mort, de tout ce qui m'est le plus cher, quand il vous plaira et de la manière que vous le voudrez, puisque vous m'êtes plus cher que tout et que moi-même.

ACTE DE SOUMISSION.

Prosterné à vos pieds cloués pour moi sur la croix, ô JÉSUS! je proteste que, de toute ma volonté, j'accepte la mort par soumission à votre sainte volonté et par hommage à la vôtre, adorant le jugement que vous ferez de moi. Je vous supplie, par les mérites de votre mort, de me le rendre favorable, pour que je puisse m'unir à vous éternellement : car, par votre grâce, je vous aime et désire vous aimer de tout mon cœur, plus que moi-même et que toutes les choses de ce monde, que je vous sacrifie de toute ma volonté.

Ainsi soit-il.

INDULGENCES

EN FAVEUR DES AMES DU PURGATOIRE.

INDULGENCE DE 7 ANS ET 7 QUARANTAINES DE JOURS :

Acte de Foi. — Mon DIEU, nous croyons fermement tout ce que la sainte Église Catholique-Apostolique-Romaine nous ordonne de croire, parce que c'est vous, ô Vérité infaillible, qui le lui avez révélé, et que vous ne pouvez ni vous tromper ni nous tromper.

Acte d'Espérance. — Mon DIEU, nous espérons avec la plus ferme confiance que vous nous donnerez, par les mérites de JÉSUS-CHRIST, votre grâce en ce monde, et, si nous observons vos commandements, votre gloire dans l'autre, parce que vous nous l'avez promis et que vous êtes souverainement fidèle dans vos promesses.

Acte de Charité. — Mon DIEU, nous vous aimons, ou du moins nous avons le plus grand désir de vous aimer, de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces; et nous aimons notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de vous. Ainsi soit-il.

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« Que la très sainte, très juste et très aimable volonté de DIEU s'accomplisse; qu'elle soit louée et exaltée en toutes choses et pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il. »

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« Mon JÉSUS, miséricorde! »

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« JÉSUS, Joseph, Marie,
Je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.
JÉSUS, Joseph, Marie,
Daignez me secourir en l'extrême agonie.
JÉSUS, Joseph, Marie,
Qu'avec vous dans la paix je termine ma vie! »

INDULGENCE PLÉNIÈRE, APRÈS LA CONFESSION ET LA SAINTE COMMUNION, EN PRÉSENCE D'UN CRUCIFIX :

« O bon et très doux JÉSUS, je me prosterne à genoux en votre sainte présence, pour vous prier et vous conjurer, avec toute l'ardeur dont je suis capable, de daigner imprimer dans mon cœur de vifs sentiments de Foi, d'Espérance et de Charité, un vrai repentir de mes fautes et une volonté ferme de m'en corriger; pendant que je considère et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande compassion et une grande douleur, ayant devant les yeux ce que David prophétisait de vous, ô bon JÉSUS : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.* »

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« Père éternel, je vous offre le très précieux sang de JÉSUS-CHRIST en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Église. »

INDULGENCE DE 100 JOURS :

à gagner une fois par jour (trois fois le jeudi) :

« Loué et remercié soit à chaque instant le très saint et très divin Sacrement de l'autel ! »

INDULGENCE DE 7 ANS ET 7 QUARANTAINES DE JOURS :

Pour accompagner, une lumière à la main, le Saint-Sacrement porté aux malades.

---

3 ANS ET 3 QUARANTAINES :

Pour ceux qui, ne pouvant l'accompagner, font porter un cierge.

---

5 ANS ET 5 QUARANTAINES :

Pour l'accompagner sans lumière.

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« O JÉSUS très miséricordieux, rempli d'amour pour les pécheurs, je vous en supplie par l'agonie de votre Cœur très saint et par les douleurs de votre Mère immaculée, baignez dans votre sang les pécheurs de toute la terre qui se trouvent maintenant à l'agonie et qui doivent mourir en ce jour. *Amen.*

Cœur de JÉSUS qui avez été en agonie,
Ayez pitié de ceux qui meurent. »

INDULGENCE DE 300 JOURS :

Pour l'hymne *Pange lingua*, avec le verset et l'oraison.

100 jours, pour réciter seulement le *Tantum ergo*, avec le verset et l'oraison.

INDULGENCE DE 300 JOURS :

Pour les *Litanies de la Sainte Vierge,*
Pour le *Souvenez-vous* à la T.-S. Vierge.

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« Ange de DIEU, à qui la divine Providence m'a confié, soyez aujourd'hui ma lumière, mon gardien, mon directeur et mon guide. Ainsi soit-il. »

INDULGENCE DE 7 ANS ET 7 QUARANTAINES,

Chaque fois que l'on donnera de la nourriture à trois pauvres pour honorer JÉSUS. Marie et Joseph. Si on communie le même jour, *indulgence plénière.*

INDULGENCE DE 300 JOURS,

Chaque fois que l'on récitera pour les fidèles agonisants trois *Pater* en mémoire de la Passion et de l'agonie de Notre-Seigneur, accompagnés de trois *Ave* en mémoire des douleurs de la Très-Sainte Vierge.

INDULGENCE DE 300 JOURS :

Cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les morts, en réfléchissant à la Passion de Notre-Seigneur; avec ces versets :

« Nous vous supplions de venir au secours de vos serviteurs, que vous avez rachetés par votre précieux sang;

« Donnez-leur Seigneur, votre repos éternel, et que votre lumière luise à jamais sur eux. Qu'ils reposent en paix. *Amen.* »

INDULGENCE DE 500 JOURS,

A tous les fidèles, même non associés, qui assisteront à un office du saint et immaculé Cœur de Marie, dans une église où est canoniquement érigée l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires.

Il y a d'autres et nombreuses indulgences propres aux associés de certaines œuvres ou de certaines confréries, telles que celles de la *Propagation de la Foi*, de la *Sainte-Enfance*, du *Rosaire*, du *Scapulaire*, des *Enfants de Marie*, des *Jeunes Economes*, de *Saint-Vincent-de-Paul*, de la *Bonne Mort*, etc., etc. On les connaît en s'y faisant inscrire.

INDULGENCE DE 300 JOURS

A qui récite le chapelet pour la conversion du Japon.

50 JOURS

Pour faire dévotement le signe de la croix.

25 JOURS :

« JÉSUS! Marie! »

50 JOURS :

« Très doux JÉSUS, ne soyez point mon juge, mais mon sauveur! »

300 JOURS :

« Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge! »

100 JOURS :

Un *De profundis* pour les morts, le soir au son de la cloche (ou un *Pater* et un *Ave*, lorsqu'on ne sait pas le psaume).

En outre, toutes les indulgences attachées aux *confréries* et *associations pieuses* dont on fait partie, et celles des œuvres, telle que la *Propagation de la Foi.*

FORMULE DE L'ACTE HÉROIQUE

POUR LA DÉLIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE[1].

Pour votre plus grande gloire, ô mon DIEU un en trois personnes, pour imiter de plus près mon très doux Rédempteur JÉSUS-CHRIST, et pour montrer mon sincère dévouement envers la Très-Sainte Vierge Marie mère de miséricorde, qui est aussi la mère des pauvres âmes du Purgatoire, moi N., je me propose de coopérer à la rédemption et à la délivrance de ces âmes prisonnières, encore débitrices envers la justice divine des peines dues à leurs péchés, et dans la mesure qui m'est permise. Sans m'obliger pourtant sous peine de péché, je vous promets de bon cœur et vous offre spontanément le vœu de vouloir délivrer du Purgatoire toutes les âmes dont la Très-Sainte Vierge Marie veut la délivrance. A cette fin, je remets entre les mains de cette bonne mère toutes mes œuvres satisfactoires, ainsi que celles que d'autres pourraient

---

1. L'*acte héroïque,* une fois accompli, n'oblige point sous peine de péché, et il est toujours révocable. Il n'est pas nécessaire de prononcer une formule pour l'émettre ; il suffit d'un acte intérieur de la volonté, qui parte du cœur, pour avoir part aux indulgences qui y sont annexées. Nous donnons néanmoins la formule qui suit : elle se trouve mentionnée dans le décret de Pie IX en date du 30 septembre 1852. Il convient de la répéter quelquefois. — Les prêtres qui ont fait l'offrande de l'*acte héroïque* jouissent de l'autel privilégié chaque fois qu'ils célèbrent en faveur des morts.

m'appliquer durant ma vie, à ma mort, et après mon passage dans l'éternité.

Je vous prie, ô mon Dieu, d'agréer et de confirmer cette offrande, comme je la renouvelle et la confirme pour votre gloire et le salut de mon âme.

Et si mes œuvres satisfactoires ne suffisent point à acquitter toutes les dettes de ces âmes que la Sainte Vierge veut délivrer, ainsi que les miennes propres, contractées par mes péchés, que je hais et déteste de tout mon cœur, je m'offre, Seigneur, si cela vous est agréable, à payer ce qui manque, par les souffrances du Purgatoire, m'abandonnant, du reste, à votre miséricorde infinie, entre les bras de Marie ma tendre mère. Je prends à témoin de mon offrande et de ma promesse tous les bienheureux du ciel, et l'Église entière, militante sur cette terre et souffrante en purgatoire. Ainsi soit-il.

TABLE GÉNÉRALE.

Avertissement..... I

LIVRE PREMIER.

Consolation dans la Douleur.

Pages.

Chapitre premier. — Que cette vie est remplie de misères..... 1
Exemple de Ste Lidwine..... 3

Chapitre II. — Que nous ne pouvons échapper à ces misères.... 6
Belle pensée d'un mendiant..... 8

Chapitre III. — Comment on doit illuminer son âme dans les souffrances..... 11
Ste Thérèse..... 12
Jeanne Rodriguez..... 13

Chapitre IV. — Qu'il faut en tout se soumettre à la Providence. 17
Eugénie de Guérin..... 20
Litanies de la douleur..... 21

Chapitre V. — Qu'il faut même aimer la souffrance..... 22
Ste Thérèse..... 26
Ste Élisabeth de Hongrie..... 26

Chapitre VI. — Les avantages de l'affliction..... 27
Ste Catherine de Sienne..... 32
Prière d'Henri Perreyve..... 33

Chapitre VII. — Résignation et joie dans les maladies..... 34
Le B. Gérard..... 38
Une religieuse de Nice..... 38

Chapitre VIII. — Une page de consolation au nom de la sagesse. 39
Le *Credo* de la douleur..... 44

Chapitre IX — la perte de ceux que nous aimons..... 45
M. Nadau des Islets..... 48
Chant de l'espérance (*Gerbet*)..... 50

Pages.

CHAPITRE X. — Que Dieu seul peut nous consoler dans la perte des nôtres..... 52
Une pauvre mère désespérée..... 52

CHAPITRE XI. — Comment se comporter dans la perte des proches 57
S. Augustin et Ste Monique..... 59
S. Ambroise et son frère Satyre..... 61
Une mère consolée..... 62

CHAPITRE XII. — Les exemples des saints dans leurs deuils..... 63
S. Grégoire de Nysse..... 63
S. Jérome..... 64
S. Cyprien..... 67

CHAPITRE XIII. — Même sujet..... 69
S. Paulin de Nole..... 69
Ste Élisabeth de Thuringe..... 70
S. Louis..... 71
S. Bernard..... 71
Le vénérable Guillaume..... 74

CHAPITRE XIV. — Dans la vieillesse et les infirmités..... 75
S. Alphonse..... 79
M. Olier..... 80

LIVRE SECOND.

Consolation en face de la Mort.

CHAPITRE PREMIER. — Que la vie ne mérite guère que nous nous attachions à elle..... 83
Mgr de Quélen..... 90
Paul Seigneret..... 90

CHAPITRE II. — Nous avons une âme qui ne meurt pas..... 92
Vision d'une mourante..... 100

CHAPITRE III. — Notre corps doit ressusciter..... 102
Légende sicilienne..... 106
Hymne à la mort..... 112

CHAPITRE IV. — Certitude et conditions de la résurrection..... 118
S. Jacques l'*Intercis*..... 123

CHAPITRE V. — Respect de l'Église pour les corps..... 125
Anne-Catherine Emmerich..... 130

Pages.

CHAPITRE VI. — Qu'il importe de méditer chrétiennement la mort. 133
Olga de la Ferronnays..... 136
Henri Perreyve..... 137

CHAPITRE VII. — Leçons puisées au champ du repos..... 139
Un chant populaire breton (*Le départ de l'âme*)..... 143

CHAPITRE VIII. — Les *solidaires*, et l'outrage envers les mourants et envers les morts..... 146

CHAPITRE IX. — Fausses consolations du *spiritisme*..... 151
Une scène en 1853..... 157

CHAPITRE X. — A quel degré de douloureuse folie l'homme peut descendre au sujet de la mort..... 159
Morts lamentables..... 160
Un aumônier de l'armée..... 165

CHAPITRE XI. — Le bonheur du chrétien mourant..... 167
S. Louis de Gonzague..... 174

CHAPITRE XII. — Creuses rêveries sur l'autre monde..... 175

CHAPITRE XIII. — Que le passage de la mort est moins effrayant que nous nous l'imaginons..... 182

CHAPITRE XIV. — Où l'on poursuit les mêmes idées..... 189
S. François d'Assise mourant..... 192
Mozart..... 193
Mort d'Urbino..... 194
Louis XIV..... 194

CHAPITRE XV. — Des saints désirs de la mort..... 195
S. François de Sales..... 198
Le P. Caraffa..... 200

CHAPITRE XVI. — Des prières pour la bonne mort..... 204
S. Evroul..... 206
Le cardinal de Bérulle..... 207
S. Malachie..... 208
Un Frère..... 208
Mgr Luquet..... 209
Sœur Pauline P***..... 210
Cantique de Ste Thérèse..... 211

CHAPITRE XVII. — Des joies admirables qui nous attendent au ciel. 212
La légende d'Olmütz..... 217

CHAPITRE XVIII. — Au ciel on se reconnaît..... 221
S. Jean Damascène..... 226
Marie-Louise de France..... 232
Le B. Henri Suzo..... 233

Pages

CHAPITRE XIX. — Qu'il faut prier avec espoir pour ceux mêmes de qui la mort nous cause les plus légitimes alarmes..... 235
Note sur l'éternité des peines..... 235
Le P. Hermann..... 240
Le P. de Ravignan..... 241
S. François de Sales..... 243
Le Curé d'Ars..... 244
Ste Angèle Merici..... 245
Ste Gertrude..... 247
Histoire arrivée à Dôle..... 248
Salut d'une pécheresse..... 249
Anne-Catherine Emmerich..... 250

CHAPITRE XX. — Qu'il faut toujours espérer dans la miséricorde de DIEU envers nos pauvres morts..... 251
Marie de Martignat..... 253

CHAPITRE XXI. — Qu'il faut se préparer à la mort, et comment.. 257
Ste Catherine de Sienne..... 259
S. François de Sales..... 260
S. François Caracciolo..... 261
Le B. Philippe Berruyer..... 263
Les Morts, par Lamennais..... 265

LIVRE TROISIÈME.

Le Purgatoire.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — De l'idée du Purgatoire parmi les hommes..... 267
S. Thomas d'Aquin..... 271

SECTION Ière.

DE L'EXISTENCE DU PURGATOIRE.

CHAPITRE PREMIER. — Ce que signifie le nom, et quelles erreurs ont été avancées au sujet de ce dogme..... 273
La sœur Th.-M. Gesta..... 276

CHAPITRE II. — Que l'on a cru universellement à l'existence du Purgatoire..... 280
S. Anselme..... 286

Pages

CHAPITRE III. — Existence du Purgatoire (Ancien-Testament)... 287
Ste Rose de Lima..... 293

CHAPITRE IV. — Existence du Purgatoire (Nouveau- Testament).. 296
Récit du P. Lacordaire..... 301

CHAPITRE V. — Existence du Purgatoire (Conciles)..... 305
Anna-Maria Taïgi..... 306

CHAPITRE VI. — Les Pères de l'Église sur le Purgatoire..... 309
Vision de Catherine Emmerich..... 315

CHAPITRE VII. — Un sermon de S. Jean Damascène..... 317
S. Grégoire et Trajan..... 327

CHAPITRE VIII — Existence du Purgatoire prouvée par les liturgies. 332
Le P. Gérard..... 337

CHAPITRE IX. — Inscriptions anciennes sur le Purgatoire..... 339
Ste Lutgarde..... 340

CHAPITRE X. — Le Purgatoire démontré par la seule raison..... 347
Luthérien converti..... 352

SECTION IIde

DES CIRCONSTANCES DU PURGATOIRE.

CHAPITRE PREMIER. — De ceux à qui il est destiné..... 354
Marie de l'Incarnation..... 360

CHAPITRE II. — Que dans le Purgatoire l'âme ne peut ni mériter ni pécher..... 362
Apparition en 1870..... 367

CHAPITRE III. — Que les âmes du Purgatoire sont assurées de leur salut..... 371
Suite de l'apparition de 1870..... 375

CHAPITRE IV. — Si le Purgatoire est un lieu ou un état des âmes. 377
Deux histoires de S. Grégoire..... 378
Le B. Esprite de Jésus..... 380
Deux autres histoires..... 381
Le P. Choscoka, le B. Etienne, le P. Anchiéta..... 383
Catherine Emmerich..... 390

Pages.

CHAPITRE V. — Si les âmes peuvent sortir parfois du Purgatoire. 399

S. Brunô..... 395
S. Fortunat..... 396
Le prêtre Sévère..... 397
Une âme..... 399
Autres traits..... 400

CHAPITRE VI. — De la durée du Purgatoire..... 402

Deux religieux..... 406
Archangèle Panigarola..... 407

CHAPITRE VII. — Nature des souffrances du Purgatoire..... 408

Une résurrection..... 414
Ste Brigitte..... 415

CHAPITRE VIII. — La gravité des peines du Purgatoire..... 417

Catherine de Racconigi..... 419
Vision de Marie Lataste..... 422
Marsile Ficin..... 422
Le Purgatoire de S. Patrice (*Note*)..... 425

CHAPITRE IX. — Des grandes consolations qui sont dans le Purgatoire..... 426

Alice de Thélieux..... 431

CHAPITRE X. — Où l'on continue le même sujet..... 432

L'officier russe..... 445

CHAPITRE XI. — Le Purgatoire d'après Ste Catherine de Gênes.. 445

Ste Thérèse..... 454

CHAPITRE XII. — Quelques remarques sur l'état des âmes en Purgatoire..... 455

Raban Maur..... 457

SECTION IIIe.

DE LA PRIÈRE POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

CHAPITRE PREMIER. — Que les suffrages de la sainte Eglise sont utiles aux morts..... 461

S. Philippe Néri..... 470

CHAPITRE II. — Que nous avons bien des motifs de prier pour les âmes du Purgatoire..... 471

Denys-le-Chartreux..... 478

Pages.

CHAPITRE III. — Les avantages attachés à cette prière..... 479
Une jeune servante..... 485

CHAPITRE IV. — Quels sont les suffrages utiles aux âmes..... 488
Une mère..... 491
Le Curé d'Ars..... 494
Paule de Sainte-Thérèse..... 495

CHAPITRE V. — La sainte Messe et les Indulgences..... 496
Ste Madeleine de Pazzi..... 497
Autres exemples..... 499

CHAPITRE VI. — L'Acte héroïque..... 505
Liste d'indulgences..... 508
Ste Élisabeth de Hongrie..... 509

CHAPITRE VII. — Diverses Institutions en faveur des âmes du Purgatoire..... 510

CHAPITRE VIII. — La Compagnie des Auxiliatrices..... 518

CHAPITRE IX. — Conclusion de cette Troisième Partie..... 526

APPENDICE. — Prières pour la mort et pour les âmes..... 529

L'Écho du Purgatoire et Annales de la Communion des Saints. — Publication destinée à resserrer les liens de charité entre les membres de l'Église souffrante, militante et triomphante, paraissant depuis le 1er janvier 1865, sous la direction du *R. P. Ch. Laurent*, mariste.

Prix de l'abonnement, à partir du 1er janvier, . . . 3 francs.

L'Écho du Purgatoire fut patronné à sa naissance par un grand nombre d'évêques qui lui prédirent son succès et le recommandèrent comme le moyen le plus propice à entretenir et à développer la dévotion envers les âmes du Purgatoire. C'est dans ces heureuses conditions que cette publication se recommande à tous les fidèles.

L'Écho du Purgatoire insère tous les mois, dans un article spécialement consacré, le nom des parents défunts des abonnés, et une messe est dite le premier de chaque mois, et tous les lundis de l'année, à l'intention des abonnés défunts.

Au début de la publication, *Mgr de Ségur* adressait au *R. P. Gay* la lettre suivante :

Mon Révérend Père,

Votre excellente publication, *l'Écho du Purgatoire*, est une œuvre de charité si pure, si pratique et si chrétienne, que je ne puis m'empêcher de vous en féliciter de très grand cœur. Plusieurs personnes de ma connaissance en ont été singulièrement touchées, et je serais bien heureux, si je pouvais, d'une manière ou d'une autre, vous aider à la répandre.

Il faudrait que ces bonnes publications de vraie charité, de foi pure, de christianisme effectif fussent connues de toutes les âmes dévouées au bon Dieu. Il y a malheureusement une sorte d'encombrement dans ces lectures, et beaucoup d'œuvres médiocres étouffent, pour ainsi dire, et cachent celles qui sont excellentes. Votre *Écho du Purgatoire* repose sur une idée si importante et si féconde, qu'il prend place au premier rang de ces dernières. Tout ce qui fait penser à l'éternité, au jugement de Dieu, à la nécessité de la pénitence et de la sainteté, tout ce qui contrarie directement l'indifférence, le naturalisme, la sensualité, l'orgueil et l'égoïsme est merveilleusement adapté aux besoins de ce temps-ci; or, le seul nom du Purgatoire répond à cela. De plus, la miséricorde envers les pauvres âmes qui expient leurs péchés avant d'entrer au ciel est, comme le dit saint François de Sales, l'œuvre de charité chrétienne la plus parfaite et la mieux placée.

J'ose donc vous souhaiter, mon Révérend Père, tous les succès qu'ambitionne votre excellent cœur, uniquement occupé de la gloire de Notre-Seigneur et du salut des pauvres âmes

BX 2350 .P67 1885 SMC
Postel, V.
Les douleurs de la vie
47231285 AWR-7398